ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES
DE MONTRÉAL

BIBLIOTHÈQUE

NO _____

COTE _____

GC

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lasciencesociale17soci

LA

SCIENCE SOCIALE.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

9e Année. — Tome XVII.

BIBLIOTHEQUE DE
NOV 10 1936
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

PARIS,
BUREAUX DE LA REVUE,
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1894.

QUESTIONS DU JOUR.

LE

MOUVEMENT OUVRIER EN FRANCE

A PROPOS D'UN « LIVRE BLEU » ANGLAIS.

I. — COMMENT LE « LIVRE BLEU » ENVISAGE NOTRE ÉTAT SOCIAL.

Il est toujours intéressant de savoir ce qu'on pense de nous à l'étranger. Aussi est-ce avec un sentiment de curiosité et de plaisir que j'ai lu le rapport présenté dernièrement aux Chambres anglaises par le secrétaire de la *Royal commission on Labour,* sur la question ouvrière en France. Le sujet est gros. Il apparaîtrait tel à un Français; pour un Anglais, il présente des difficultés spéciales, surtout si, non content d'exposer purement et simplement la législation ouvrière, il cherche à comprendre quelque chose de la réalité des faits, des ressorts cachés qui font mouvoir les hommes, des circonstances auxquelles sont dues les mesures prises; s'il se préoccupe de la physionomie des faits au lieu de se borner à la simple énumération des actes législatifs.

Le secrétaire de la commission, M. Geoffrey Drage, était particulièrement préparé, par sa connaissance du milieu français. de la langue et des institutions françaises, à mener à bien une

pareille tâche. Il s'est visiblement inquiété de faire plus et mieux qu'un rapport officiel; il s'est attaché à expliquer le mouvement ouvrier en France, en indiquant ses origines historiques, l'esprit des divers groupements, l'attitude des pouvoirs publics; c'est par une série de vues de ce genre que s'ouvre l'étude de M. Drage, et cette manière de procéder lui aurait même attiré quelques difficultés, paraît-il. C'est chose assez peu habituelle qu'un document officiel contienne une appréciation sérieuse et personnelle, et notre chauvinisme a trouvé à y redire. J'avoue qu'il m'a fallu relire avec soin certains passages pour y saisir le prétexte du « scandale » qu'ils avaient causé. J'avais lu que, « contrairement aux convenances internationales, le rapport était déparé par d'étranges et injustifiables attaques contre certains partis, certains hommes politiques, certaines lois et le régime existant lui-même en France (1). » Tout compte fait, et après une recherche attentive, j'ai trouvé quelques phrases où M. Drage critique la manière d'agir du gouvernement vis-à-vis de certaines manifestations ouvrières, notamment au sujet de la Bourse du Travail de Paris et de la grève de Carmaux; puis, à un autre endroit, le reproche nettement adressé à M. Dupuy, d'avoir manqué de convictions fortes et éclairées dans la ligne de conduite adoptée par lui au moment des derniers conflits (2).

Est-il donc vrai que le gouvernement a peur en France? Est-il donc vrai que souvent il ne sait quelle mesure prendre en présence d'un désordre? Mais il n'y a pas un Français qui n'en soit persuadé, et M. Drage a simplement prouvé qu'il était bien renseigné en l'affirmant! Seulement, bien loin que cette constatation soit chez lui le résultat d'une disposition malveillante envers le gouvernement français, bien loin qu'il lui en attribue toute la responsabilité, il la fait retomber avec beaucoup de raison sur la nation, sur la société elle-même. Lisez ce jugement qui indique une connaissance profonde de notre état social : « Il existe en France deux tendances très accusées qui ont donné

(1) Le *Temps*, du 15 décembre 1893.
(2) P. 10.

à la question ouvrière une physionomie spéciale, de telle sorte que, tout en étant liée, à certains points de vue, à la question ouvrière des autres pays, cependant elle soulève des problèmes qui appelleront probablement des solutions différentes. Une de ces tendances est sociale, l'autre politique, mais toutes les deux paraissent avoir leurs racines profondes dans le caractère de la race et se manifestent dans un grand nombre d'institutions françaises. D'un côté, il y a une tendance à l'individualisme, tempérée seulement par l'inclination à former des relations étroites et personnelles là où les intérêts coïncident; d'autre part, il y a une conception courante et étroite de l'association, à laquelle on ne connaît que deux formes, premièrement l'État hautement centralisé et fortement armé; secondement, la contrepartie de celle-là, l'association, qui est un instrument de révolution ou tout au moins de changements radicaux. Tandis que, d'une part, la loi permet plus aisément qu'en Angleterre le recours à la répression pour le maintien de l'ordre, d'autre part, les populations sont portées à la soumission d'une manière générale jusqu'au réveil soudain de l'esprit de révolte (1) ».

Cette analyse de notre caractère est rigoureusement vraie. Nous sommes à la fois le peuple le plus facilement gouvernable et le plus indocile, le plus soumis et le plus frondeur, et ce contraste dérive d'un même fait, notre difficulté à nous associer spontanément et efficacement. Nous demandons l'appui du pouvoir quand nous voulons obtenir un résultat, nous soupirons après sa protection, espérant qu'elle fortifiera notre action, et nous nous révoltons contre son ingérence quand cette puissance que nous avons créée vient à se retourner contre nous-mêmes. L'explication est connue; nous l'avons maintes fois présentée à nos lecteurs et sous des formes diverses, à propos et hors de propos, à l'occasion de faits contemporains aussi bien que de faits anciens, parce qu'elle met en relief notre grand vice national. M. Drage la donne, lui aussi, à ses concitoyens; il s'étonne, en bon Anglais qu'il est, de notre compréhension étroite

(1) P. 9.

de l'association; il se réfère, pour la dépeindre, aux ouvrages d'un savant Français, M. Taine; c'est assez prouver, ce me semble, que ses réflexions ne sont empreintes d'aucune animosité particulière, ni contre la France ni contre le gouvernement qu'elle s'est donné. Nous avons été les mêmes sous le régime autoritaire des Bonaparte et sous la monarchie constitutionnelle des Bourbons des deux branches, sous les différents régimes républicains qui se sont succédé comme sous l'ancienne monarchie absolue; ces démonstrations ne sont plus à faire ici et nous ne pouvons que nous féliciter de voir qu'elles sont si bien comprises de l'autre côté de la Manche.

Mais si la faute originelle remonte à la nation, il n'en est pas moins vrai que les différents pouvoirs superposés à la nation lui empruntent chacun quelque chose de son infirmité. Le pouvoir est successivement faible et brusque; il est, en cela, l'image exacte de la société, faible dans ses aspirations, dans son action, et brusque dans ses révoltes. Il conserve les caractères du milieu dont il est issu. Et la difficulté de régir une nation changeante, versatile, impressionnable, nécessite, pour ainsi dire, cette politique à double face, faite, suivant les circonstances, de faiblesse et de rigueur, qui a marqué tous nos régimes.

Voici, par exemple, la question de la Bourse du Travail de Paris. Le Gouvernement a montré vis-à-vis de cette institution une condescendance exagérée qui, en fin de compte, n'a servi de rien, puisqu'il a fallu recourir à une mesure de rigueur contre elle. Mais voyez un peu quelle était la situation du Préfet de la Seine. Il se trouvait en présence d'une association irrégulière et il pouvait la briser de suite; d'un autre côté, cette association avait des sympathies avouées dans la majorité du conseil municipal de Paris; elle était même soutenue par une subvention considérable de la Ville; qui lui donnait un caractère semi-officiel; enfin, il lui suffisait, pour rentrer dans la légalité, de se soumettre à des formalités d'enregistrement, dépôts de statuts, etc., qui n'auraient altéré en rien son caractère. Était-il sage de sévir de suite? Un père de famille prudent fait-il toujours montre de son autorité, quand un grand enfant gâté

oppose une opiniâtreté puérile à ses désirs? Non, il y a des moments où il sait tenir compte d'une surexcitation évidente, où il suspend, pour ainsi dire, l'exercice de sa puissance paternelle, jusqu'à l'heure, où l'enfant revenu au calme, reconnaîtra son erreur. Le Préfet de la Seine a agi de même vis-à-vis de la Bourse du Travail ; il a dit à ses représentants : « Je vous donne un mois pour réfléchir et pour vous mettre en règle. » C'était la meilleure manière de se rendre compte si on avait affaire à des enfants de mauvaise humeur ou à des révoltés. L'événement a prouvé qu'on avait affaire à des révoltés et il a fallu agir contre eux, sans avoir retiré aucun bénéfice de la longanimité dont on avait fait preuve ; mais qu'aurait-on dit si l'autorité préfectorale avait dissous tout d'un coup une association à tendances révolutionnaires sous prétexte qu'elle n'avait pas rempli les formalités légales? C'en était assez peut-être pour déterminer une émeute.

Je reprends ma comparaison de tout à l'heure parce qu'elle répond absolument à la réalité du fait. Au fond, le Gouvernement est constamment, chez nous, en face de la nation, dans la situation d'un père de famille qui a un fils à la fois grand et mal élevé. L'âge du fils fait qu'il n'accepte plus la direction paternelle et sa mauvaise éducation le rend incapable de se diriger lui-même. Comment voulez-vous sortir de là? Le père a constamment peur d'une révolte ouverte et cherche à la prévenir par des concessions qui sont interprétées comme une faiblesse, tandis que le fils recourt sans vergogne à la bourse paternelle, fait retomber sur son père la responsabilité de tout ce qui lui arrive de fâcheux, réclame de lui des subventions de plus en plus fortes, au nom d'une philosophie nouvelle qu'il s'est fabriquée, et ne voit l'espoir de son indépendance que dans cette exploitation. Il n'y a pas de remède quand des gens émancipés ne sont pas capables de se gouverner eux-mêmes.

Le seul point par lequel la comparaison pèche est le suivant : Le Gouvernement n'est pas en face d'une seule génération ; il y a tous les ans une nouvelle génération qui naît à la vie politique ; il y en a d'autres qui s'y préparent. Elles peuvent apporter un esprit nouveau dans l'exercice de leurs droits et le Gouvernement peut

contribuer, dans une certaine mesure, à la formation de cet esprit nouveau. L'infirmité sociale qui nous caractérise est due en effet, pour une large part, à notre habitude d'être exploités par le pouvoir; nous avons un tempérament d'asservis; on peut nous aider à nous former un tempérament plus vigoureux et plus sain, en exerçant l'autorité dans un sens moins personnel, plus réellement libéral. Si les hommes de quarante ans et au-dessus ne modifient pas leur attitude en face d'une politique aussi nouvelle et aussi singulière pour eux, d'autres, les jeunes, ceux de l'avenir, sont plus aptes à profiter de la leçon; ils n'ont pas été aigris, rétrécis, déformés, par la soumission forcée à l'arbitraire; ils n'ont pas été endurcis par l'exercice de l'arbitraire, et si l'expérience du *self-government* leur fait défaut, du moins ils possèdent l'aptitude initiale à s'y former. Le cas n'est donc pas aussi désespéré que celui du père en face d'un grand enfant mal élevé; car l'éducation d'un peuple recommence tous les jours. Il s'agit surtout de ne pas continuer à la fausser.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de notre aptitude au relèvement social, un rapport officiel ne doit pas entrer dans ces considérations. Il se borne à constater les faits actuels, et c'est déjà beaucoup qu'il en recherche la cause. Cela permettra aux Anglais qui liront d'avoir une idée du milieu dans lequel se meuvent, en France, les questions ouvrières. Ce milieu est trop différent du leur pour qu'ils comprennent rien aux conflits qu'on leur raconte, aux actes législatifs qu'on leur met sous les yeux, sans cette sorte de chapitre préliminaire. J'estime donc que le secrétaire de la Commission royale du travail, chargé de présenter un tableau de l'état des classes laborieuses en France, a fait un acte absolument justifiable, en essayant tout d'abord de mettre entre les mains de ses lecteurs la clef du problème dont il expose le développement historique. Mon seul regret à ce sujet, c'est de constater que, par un chauvinisme surexcité et mal entendu, nous considérions comme un manque de convenances l'expression mesurée de la vérité à notre égard.

Il ne m'est pas possible de suivre pas à pas M. Drage dans la très longue série de faits qu'il passe en revue. Je me permets

seulement de rendre hommage à la conscience de son travail, établi sur de nombreux documents et tenu parfaitement au courant de toutes les appréciations quelque peu notables. Non seulement l'auteur a tenu compte de toutes les sources d'informations officielles, mais il les a complétées et contrôlées en recourant à divers ouvrages, à des monographies d'ouvriers français, à des renseignements privés. Aussi les résultats auxquels il est arrivé après enquête sont-ils, en général, dignes de foi. Je ne ferai qu'une seule réserve en ce qui concerne certaines tables où sont indiquées des moyennes de salaires sans aucune réalité. Là ce n'est peut-être pas, ce n'est même probablement pas un fait de négligence, c'est le vice du procédé lui-même qui a faussé l'observation. Il n'y a pas plus de moyennes de salaires qu'il n'y a d'ouvrier moyen, pour des situations différentes, pas plus qu'il n'y a d'homme moyen entre un Américain et un Turc. Dans le cas dont il s'agit, j'ai vu des personnes ayant fourni à l'enquête des renseignements précis, incapables de les retrouver dans les moyennes, où ils se trouvaient abusivement confondus. Vous imaginez quelle base fausse ces chiffres constituent.

Ce qui est plus sérieux que les moyennes, c'est le faisceau d'éléments d'information qui se trouvent réunis dans le rapport. Un Français peut en faire son profit et j'ai cherché, en les étudiant, à me rendre compte de deux ordres de faits particulièrement intéressants : 1° ceux qui mesurent l'efficacité du mouvement syndical; 2° ceux qui indiquent le caractère de l'intervention de l'État dans la question ouvrière. Tous ces faits sont connus, il est vrai, du lecteur français, mais leur revision peut fournir la matière de réflexions utiles.

II. — CE QUE VAUT LE MOUVEMENT SYNDICAL.

De même qu'avant d'entamer son étude, M. Drage avait donné un aperçu des dispositions avec lesquels les questions ouvrières sont abordées en France; de même, avant de présenter les résultats de la loi de 1884 sur les syndicats, il fait un court historique

de la suppression des anciennes corporations et des efforts tentés à différentes époques par plusieurs métiers pour s'associer en vue de la défense de leurs intérêts communs (1). Sur ce point encore, notre manière de procéder avait été bien caractéristique. Aigris avec juste raison contre la tyrannie des anciens corps de métiers, nous leur avions opposé une tyrannie nouvelle, nous avions usé de représailles à leur égard, et c'est à ce régime de contrainte qu'on avait donné naïvement le nom de liberté du travail. Il y a pourtant un état intermédiaire et normal entre le privilège attribué à une association et l'interdiction de cette association ; il y a l'association elle-même, l'association libre. Nous avons mis quatre-vingt-treize ans à nous en apercevoir, de juin 1793 à mai 1884, tant est réel l'aveuglement causé par le souvenir d'un injuste privilège. Il est vrai que le fait avait un peu précédé le droit, et que 587 syndicats d'ouvriers ou de patrons fonctionnaient en France avant 1884, sous la forme soit de sociétés civiles, soit de sociétés commerciales à capital variable, soit de sociétés de secours mutuels. C'est pour régulariser leur situation et pour favoriser la formation de syndicats nouveaux, pour répondre à un besoin sérieusement manifesté par des faits, que la loi a été organisée. Tout cela était utile à expliquer à des Anglais, bien que leurs Trade-Unions aient rencontré à leur origine des difficultés qu'elles ont dû surmonter, elles aussi, pour arriver à la situation légale qu'elles occupent aujourd'hui.

Le terme de syndicat comprend chez nous une série d'institutions très différentes dans leur caractère et dans leurs résultats, et qu'il importe d'observer séparément.

Les syndicats de patrons ont, en général, un but spécial nettement déterminé, la défense de la clientèle. Les uns se proposent surtout la lutte contre la concurrence étrangère, comme les marchands de jouets de Paris ; les autres ont en vue l'obtention de conditions meilleures de la part des municipalités qui réglementent leur commerce, c'est le cas des boulangers et des bouchers ;

(1) V. p. 17.

d'autres enfin, munis d'un privilège légal, les pharmaciens par exemple, organisent une surveillance sévère sur la contrebande des remèdes et veillent à la conservation de leurs droits (1). Dans tous ces cas, quelle que soit la fin immédiate de l'association, le but visé reste le même : il s'agit de se réserver ou de rendre plus facile l'exploitation d'une clientèle. Le mouvement syndical a permis à certaines industries de lutter efficacement dans ce sens; M. Aynard citait dernièrement à la tribune le cas de la Chambre syndicale du jouet parisien, qui a victorieusement écarté la concurrence menaçante des articles allemands. Mais j'ai vainement cherché dans le rapport de M. Drage un syndicat de patrons tendant non pas à défendre une clientèle existante, mais à créer une clientèle nouvelle soit dans les pays neufs, soit dans les contrées européennes moins favorablement partagées sous le rapport de certaines industries.

Au surplus, il semble que ce soient surtout les métiers à clientèle restreinte qui aient jusqu'ici profité de la loi pour former des syndicats de patrons. Au premier rang, figurent les boulangers, bouchers, épiciers, les entrepreneurs de maçonnerie, de charpente et, en général, tous les métiers du bâtiment, puis les chapeliers, tailleurs, cordonniers, etc. A ceux-ci il n'est guère possible de créer des débouchés nouveaux, et je ne songerais pas à signaler l'omission de M. Drage si l'énumération des syndicats de patrons se bornait à eux; mais je vois figurer dans leur voisinage les industries textiles, les industries métallurgiques, les industries du cuir, les industries du livre; voilà quelques-unes de celles qui peuvent être appelées à des développements considérables si les patrons se préoccupent d'ouvrir des marchés nouveaux. Il y a pour cela des risques à courir, risques trop lourds parfois pour une seule maison, mais qu'une association puissante serait à même de supporter.

Si les syndicats de patrons proprement dits n'ont pas pris d'initiative notable dans ce sens, il eût été juste de faire observer que nos chambres de commerce, nos sociétés de géogra-

(1) P. 19.

phie commerciale, qui sont, à vrai dire, des syndicats de patrons, ont fait souvent preuve de vues hardies en subventionnant, par exemple, certains explorateurs de l'Afrique. Les missions de Brazza, de Monteil, de Binger, pour ne parler que de celles-là, témoignent de la préoccupation active du commerce français de s'ouvrir des débouchés nouveaux.

Les syndicats ouvriers ont principalement pour objet la défense du salaire, comme les syndicats de patrons ont pour objet la défense de la clientèle. Obtenir les salaires les plus élevés possibles avec le moins de travail possible, c'est là leur vœu général. Subsidiairement, un certain nombre d'entre eux se préoccupent de secourir ceux de leurs membres qui se trouvent sans travail, de leur servir de bureau de placement officieux; mais, tandis que, sur 1.589 syndicats existant en 1892, il y en a seulement 379 qui distribuent des secours en cas de chômage et 176 qui facilitent le placement de leurs adhérents (1), on peut affirmer que la totalité vise à l'augmentation des salaires.

Quant à l'efficacité de leurs efforts dans ce sens, elle dépend entièrement de la situation particulière où se trouve telle où telle industrie. Autant le syndicat réussit à faire augmenter les salaires quand le patron peut y consentir tout en conservant une marge raisonnable de bénéfices, autant il est impuissant lorsque le patron, arrivé au dernier terme des concessions, se voit menacé de travailler à perte (2). Le syndicat permet aux ouvriers de faire équilibre au patron; c'est une sorte de grève légale, à ce point de vue, et une grève exempte des gros inconvénients inhérents à la vraie grève; il en diffère comme la diplomatie diffère de la guerre, et s'il a parfois fourni l'occasion de certaines luttes, cependant, il est, à tout prendre, un instrument pacifique. Beaucoup de syndicats, près de la moitié, ont, dans leurs statuts, des dispositions spéciales en vue de la conciliation et de l'arbitrage, et ce ne sont pas là de pures décla-

(1) P. 21.

(2) V. un exemple curieux de ce fait au sujet de la grève des mineurs anglais, la *Science sociale*, t. XVI, p. 405.

rations. Elles ont été suivies d'effet, notamment à la Chambre syndicale des peintres en bâtiment, à la Fédération des ouvriers du Livre, au Syndicat national des ouvriers d'art.

Il existe même en France une sorte de syndicats dont le trait saillant est précisément l'absence d'antagonisme entre la classe patronale et la classe ouvrière, ce sont les syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers. Là, plus de luttes entre le capital et le travail; au contraire, entente complète et aide mutuelle pour la défense des intérêts du métier. Ces syndicats ne sont pas très nombreux, 150 environ seulement (1), et ils comptent en général peu d'adhérents, mais leur cas est assez curieux pour mériter une étude spéciale. M. Drage s'y est arrêté d'autant plus volontiers qu'il n'existe pas en Angleterre d'associations de ce genre.

L'origine de ces syndicats est due à une initiative généreuse plutôt qu'à un besoin économique. Au moment de la discussion de la loi de 1884, quelques députés et publicistes, à la tête desquels figurait le comte Albert de Mun, lancèrent dans le public l'idée des syndicats mixtes qu'ils considéraient comme une sorte de trait d'union entre la classe patronale et la classe ouvrière, tout au moins comme une occasion de rapprochement. Le but poursuivi était des plus louables; il s'agissait d'opposer une force sociale aux semences d'antagonisme, d'unir au lieu de diviser. La difficulté était de trouver le terrain de rencontre, l'intérêt commun qui unissait les patrons et les ouvriers, le besoin économique ressenti également par les deux groupes.

Nous avons vu que les syndicats de patrons avaient en vue la défense de la clientèle, et les syndicats d'ouvriers la défense du salaire. Or, en général, dans la grande industrie, la clientèle est l'affaire du patron et du patron seul, le côté commercial qui échappe complètement à l'ouvrier, dont le patron ne peut lui rendre aucun compte. D'autre part, le salaire est forcément envisagé d'une manière différente par le patron et par l'ouvrier; il est la charge de l'un et le profit de l'autre; l'intérêt commun

(1) D'après un rapport, publié récemment par le *Journal officiel*, il existait 173 syndicats mixtes, au 1er juillet 1893.

ne peut donc être, pour la grande industrie, ni dans la clientèle ni dans le salaire.

Toutefois, la situation n'est pas la même pour ces deux objets; si la clientèle échappe complètement à l'ouvrier de la grande industrie, du moins a-t-il avantage, d'une manière indirecte, à la conservation de cette clientèle; son intérêt est en cela du même côté que celui du patron; en ce qui concerne le salaire, il est de l'autre côté, qu'il s'agisse de la grande industrie ou des petits ateliers. Le salaire ne peut donc être en aucun cas un lien entre l'ouvrier et le patron; la clientèle, au contraire, peut en être un dans certains cas déterminés, chaque fois que l'ouvrier aperçoit d'une façon claire la nécessité de conserver ou d'étendre la clientèle pour que son patron puisse lui fournir du travail. C'est ce qui arrive assez fréquemment dans les métiers organisés sous le régime des petits ateliers, là où l'ouvrier a des chances si nombreuses de se transformer plus tard en patron, que son passage dans la situation d'ouvrier est considérée comme un stage, une manière d'apprentissage de chef de métier. Alors, en effet, la distance n'est pas grande entre l'ouvrier et le patron; l'ouvrier est au courant des affaires du patron; il les connaît parce qu'elles sont restreintes; ils les comprend parce qu'elles sont simples. Du même coup, les débats sur la question du salaire sont plus faciles à régler; on peut, des deux côtés, discuter en connaissance de cause la base sur laquelle il est établi, et si les bénéfices du patron paraissent un peu excessifs à l'ouvrier, il accepte encore assez facilement une situation dont il sera bientôt à même de profiter à son tour. Le point de vue du patron sera son point de vue de demain. Dans ces conditions, l'accord se faisant sur le salaire, et l'intérêt de la clientèle étant visible pour l'ouvrier comme pour le patron, l'existence d'un syndicat mixte défendant cet intérêt visible est possible.

En analysant la liste des 144 syndicats mixtes que donne M. Drage (1), on constate en effet que presque tous se sont formés dans des métiers répondant à ces conditions; je relève 13 syndi-

(1) P. 24 et 25.

cats d'horticulteurs ou jardiniers, 18 d'ouvriers du bâtiment, 6 de cochers de fiacre, puis des cordonniers, tailleurs, menuisiers, couturières, etc.

Il faut bien se rappeler en plus, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, que la raison déterminante de ces syndicats mixtes n'a pas été d'ordinaire un besoin économique, mais le zèle agissant de quelques esprits généreux, à l'impulsion desquels certains groupes de métiers ont obéi. Il est intéressant de remarquer seulement que ces groupes dociles se sont rencontrés presque uniquement là où les conditions du métier facilitaient l'accord sur le salaire et rendaient tangible, pour l'ouvrier comme pour le patron, l'intérêt commun de la clientèle. Si dans la liste des syndicats mixtes on peut en relever quelques-uns appartenant à la grande industrie, il est assez facile de démêler, grâce au nombre des adhérents, la réalité qui se revêt de cette apparence. Ainsi le syndicat mixte des industries textiles de Roubaix comprend treize cents membres sur une population industrielle de 100.000 habitants. Il est clair que le syndicat ne défend pas un intérêt généralement ressenti et si on connaissait exactement sa composition, on s'apercevrait probablement que c'est une association religieuse formée entre quelques chefs d'usines et leurs ouvriers, plutôt qu'un syndicat professionnel.

Le secrétaire de la *Royal commission on Labour* reproche aux syndicats mixtes de ne pas faire l'éducation de l'ouvrier : « *Ils ne paraissent pas lui fournir,* dit-il, *cette école gratuite d'apprentissage du gouvernement de soi-même, qui est, aux yeux d'un Anglais, la plus haute utilité de l'association* (1) ». J'ai rapporté les termes de ce jugement parce qu'il est bien caractéristique de la différence du patronage exercé généralement en France ou en Angleterre par les gens dévoués à l'amélioration du sort des classes ouvrières. Chez nous, on estime que le meilleur moyen d'arriver à ce but, est d'établir entre les ouvriers et les patrons des liens affectueux qui rendent facile l'entente mutuelle et préviennent l'esprit de révolte ; en Angleterre, on s'attache particu-

(1) P. 23.

lièrement à hausser la condition ouvrière en élevant les individus qui y sont soumis, en les rendant, autant que possible, capables d'en sortir. Nos vues sont surtout conciliatrices, celles des Anglais sont surtout émancipatrices. Cela explique assez bien pourquoi les syndicats mixtes n'ont pas d'équivalents de l'autre côté du détroit.

M. Drage étudie également le mouvement syndical dans l'agriculture ; il en indique la marche depuis 1884 et quelques-uns des aspects principaux. C'est ainsi qu'il s'est parfaitement rendu compte du caractère coopératif affecté par certains syndicats agricoles, celui de la Charente-Inférieure par exemple, qui, grâce à l'activité et aux aptitudes commerciales d'un de ses membres, a pris rapidement l'allure d'une vaste société coopérative de consommation. Toutefois, c'est là un cas particulier et, à vrai dire, une forme déviée du but primitif qui, pour avantageuse qu'elle soit aux agriculteurs de ce département, ne présente pas à l'observation un type normal. D'ordinaire, c'est, d'une part, à l'achat plus avantageux des semences, engrais, machines, etc., qui représentent en agriculture soit une matière première, soit un élément de l'outillage ; d'autre part, à la vente des produits de la terre, que les syndicats agricoles bornent leurs opérations. En dehors de cet objet essentiel, ils en ont souvent un autre directement rattaché à leur but agricole, la défense des intérêts de la culture, soit par l'amélioration des méthodes, soit par une pesée exercée sur les législateurs pour rendre artificiellement plus avantageuse l'exploitation de la clientèle. Le rapport ne me paraît pas avoir tenu compte de ce fait. Il est certain cependant que la formation des syndicats a donné aux revendications de la culture en matière de douanes une force considérable. Je n'ai pas à discuter ici si ces revendications ont toujours été intelligentes et heureuses ; je me borne à constater que le mouvement syndical a efficacement contribué à leur succès.

Il y aurait encore à se demander pourquoi, tandis que les syndicats industriels apparaissent sous trois formes : syndicats de patrons, d'ouvriers, ou mixtes, les syndicats agricoles n'en affec-

tent qu'une seule. Cette constatation fortifie d'une façon singulière les observations que nous venons de présenter sur la raison d'être de ces trois sortes d'associations. Les syndicats de patrons défendent surtout la clientèle ; les syndicats agricoles, composés presque uniquement de propriétaires, c'est-à-dire de patrons agriculteurs, ne manquent pas à la règle, comme le prouve la politique protectionniste à laquelle ils s'attachent. Les syndicats d'ouvriers défendent le salaire ; pas de syndicats ouvriers en agriculture parce que l'ouvrier agricole peut, en général, défendre son salaire tout seul. Il n'est pas noyé au milieu d'une foule d'ouvriers dans une grande usine. Il fait équilibre à son patron sans recourir à l'association. Quant aux syndicats mixtes que l'on crée difficilement et artificiellement dans l'industrie, ils existent assez fréquemment dans la culture, quoique d'une manière latente, partout où le cultivateur est intéressé directement à la conservation et à l'extension de la clientèle. Je vis pour ma part dans un pays de métayage et je vois chaque jour des métayers beaucoup plus ardents encore que leurs maîtres à la fermeture de nos frontières au bétail étranger. Tous savent que les bouchers de la région lyonnaise viennent s'approvisionner sur nos marchés du Sud-Ouest depuis que les bœufs italiens sont arrêtés par un tarif douanier. C'est un résultat qu'ils constatent matériellement, de leurs yeux, quand le marchand lyonnais fait embarquer un soir de foire ses bandes de bestiaux et leur verse en échange une poignée de louis d'or. Eh bien, ces métayers, s'ils ne figurent pas nommément parmi les adhérents des syndicats, en font cependant partie très réellement par la personne de leur maître et associé. Ils participent à l'avantage des engrais contrôlés par l'analyse, des semences vérifiées, des prix de faveur consentis aux syndicats. Au point de vue professionnel, au point de vue de la réalité, on ne trouve guère de syndicats mixtes que parmi les syndicats agricoles dans les contrées de métayage. La nature des choses le veut ainsi.

III. — LES OUVRIERS ET LE GOUVERNEMENT.

Il me reste à examiner comment M. Drage rend compte des diverses mesures par lesquelles le gouvernement français est intervenu depuis quelques années dans la question ouvrière. Cette intervention est de deux sortes, législative et exécutive; elle s'exerce par des organes très différents, souvent même dans un esprit contraire.

L'intervention législative n'est pas par elle-même un étonnement pour un Anglais. On sait, en effet, que le régime industriel est soumis, en Grande-Bretagne, à une série de dispositions nombreuses connues sous le nom de *Factory Acts*. Des groupes puissants réclament une législation plus étendue encore, et ceux de nos lecteurs qui ont gardé le souvenir du dernier congrès des *Trade-Unions* savent à quel degré de socialisme arrivent aujourd'hui beaucoup d'ouvriers anglais dans leurs revendications. Ainsi que je l'ai expliqué déjà (1), cette tendance manifeste surtout la résistance de certains métiers à une transformation imposée par les faits économiques; elle s'est produite en Angleterre plus tôt et plus fortement que dans le reste de l'Europe, parce que l'Angleterre est entrée plus anciennement et avec plus d'intensité que le reste de l'Europe dans le mouvement économique moderne, de telle sorte qu'elle y aura probablement disparu dans un avenir plus ou moins éloigné, alors qu'elle atteindra son maximum dans les contrées réputées aujourd'hui plus sages. En d'autres termes, elle tient à l'état de l'industrie plus qu'à l'esprit de la race; elle est représentée par les vaincus de l'avenir, par ceux qui refusent de se mettre d'accord avec les nécessités nouvelles, non par les précurseurs, par ceux auxquels la transformation profitera.

J'insiste sur ce point parce que, à ne consulter que certaines apparences, on pourrait aisément prendre le change sur la

(1) V. La *Science sociale*, t. XVI, p. 237 et suiv.

marche du phénomène, voir la formule future dans la réglementation d'État et s'autoriser de l'exemple de l'Angleterre comme d'un argument victorieux. La chose est courante, d'ailleurs. Ce qui est curieux, c'est de voir comment, même dans des dispositions législatives issues d'une origine analogue, la différence des deux sociétés s'accuse fortement. Certaines remarques de M. Drage en font foi.

Voici, par exemple, la loi du 8 juillet 1890, qui organise l'institution des délégués mineurs. Ces délégués sont des ouvriers élus par les mineurs et payés par l'État pour examiner les diverses conditions de sécurité des galeries, telles que ventilation suffisante, boisage solide, etc. Il serait intéressant de savoir si l'institution nouvelle a produit quelque résultat utile, mais on ne publie aucun document à ce sujet. Chaque année, l'ingénieur en chef de chaque circonscription minière adresse, il est vrai, un rapport au Ministre des travaux publics, qui pourrait fournir des renseignements à ce sujet, mais ce rapport est *confidentiel*. M. Drage ne formule aucune réflexion explicite sur l'étrangeté de ce procédé, mais son étonnement est visible. Ce mystère dont l'administration française aime à s'entourer est assez peu, en effet, dans les habitudes anglaises, il est la négation même du *fair play*, de la lutte loyale, au grand jour; il est aussi la source d'une foule de malentendus. Puisque le pouvoir législatif a cru devoir organiser cette représentation ouvrière dans la surveillance des mines, pourquoi l'Administration vient-elle jeter un voile sur le résultat de cette représentation? Si elle produit de bons effets, pourquoi le cacher? Et si elle est superflue, pourquoi ne pas mettre au grand jour les faits qui permettront de la dénoncer comme un organisme inutile? Nous semblons toujours reprendre d'une main ce que nous avons donné de l'autre et nous suscitons des méfiances justifiées en ayant peur de la lumière.

Même manière d'agir en ce qui concerne le Conseil supérieur du travail. Le 22 janvier 1891, un décret l'institue; c'est un gage de sympathie donné aux travailleurs par le Gouvernement, une marque de confiance envers la démocratie laborieuse dont il pré-

pare l'émancipation ; vous voyez d'ici le thème. En effet, le Conseil doit faire une large part aux ouvriers qu'il appellera dans son sein. Mais attendons la fin. Quelque temps après, un décret supplémentaire nomme les cinquante membres dont doit se composer le Conseil ; seize seulement sont des ouvriers, les autres sont des députés, des sénateurs, des industriels, des membres de l'Institut et quelques hauts fonctionnaires. Là-dessus, grand émoi à la Bourse du travail de Paris, mécontentement hautement manifesté, etc. (1). Évidemment, il eût mieux valu, au point de vue de la satisfaction donnée au parti ouvrier, n'instituer aucun Conseil et faire l'économie des 25.000 francs votés pour subvenir à ses dépenses.

On comprend assez bien, après ces exemples, que les complaisances manifestées par les hommes au pouvoir envers les classes laborieuses dans la présentation des lois ouvrières ne rencontrent souvent chez elles que méfiance et froideur. Qu'il s'agisse des caisses nationales de retraites pour la vieillesse imaginées par MM. Constans et Rouvier, du projet de loi sur la responsabilité des patrons en cas d'accidents, ou des rêves d'assurance obligatoire, le parti ouvrier se demande toujours quelle ruse se cache derrière ce bloc enfariné, en sorte que le socialisme du Gouvernement mécontente avec raison une partie de la population, sans lui assurer dans l'autre les sympathies qu'il recherche. Au lieu de jouer ce jeu puéril, dangereux et peu honorable, pourquoi ne pas accepter franchement ce qu'on croit devoir accepter et repousser ouvertement ce qu'on juge inadmissible ? Pourquoi ces avances d'un côté et ces reculades de l'autre ? On fausse avec ce système toutes les expériences que l'on tente, et on creuse de plus en plus le fossé de l'antagonisme en augmentant la méfiance réciproque.

Au fond, cela vient encore du fait que nous signalions au début : le Gouvernement a peur, et cela parce que la nation a peur. Tantôt la peur nous rend faibles et lâches ; tantôt elle nous affole ; tantôt, nous voulons faire toutes les concessions ; tantôt,

(1) V. p. 90.

parce qu'un détraqué criminel a lancé une bombe, nous réclamons toutes les répressions. En face des problèmes qui se posent, nous manquons de sang-froid, comme des gens dont la conscience n'est pas tranquille. Il faudrait pourtant bien nous persuader une bonne fois que l'avenir sera toujours aux laborieux, aux énergiques, aux capables, non pas aux agités. Avec cette assurance on a plus de liberté d'esprit, plus de sérénité, et plus de lumières. On laisse davantage aux forces qui se dressent les unes contre les autres le soin de mesurer leur puissance réciproque; on risque moins de soutenir artificiellement des corps sans vie, ou de s'opposer inutilement à la poussée d'un mouvement sérieux. On ne se dit pas : « Écrasons » ou « favorisons le socialisme » ; mais : « Voyons quelles aspirations vraies se manifestent sous le couvert du socialisme ». Et, sans prendre parti dans une discussion théorique dont il n'a que faire, le Gouvernement peut céder aux désirs nettement exprimés par la nation, à condition qu'il y cède loyalement, et qu'il laisse les conséquences de la décision prise se produire librement. Cette politique aurait pour lui l'avantage de la sincérité, de l'honnêteté, et pour nous celui d'y voir un peu plus clair dans ce qui se passe.

Paul de Rousiers.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE

VI.

LE TYPE SUD-SLAVE

ET LA DOMINATION TURQUE[1].

Le Sud-Slave, ainsi que son nom l'indique, est le frère du Nord-Slave que j'ai décrit dans mon précédent article, mais c'est un frère qui a eu des destinées bien différentes.

Ces différences tiennent à deux causes : au lieu d'occuper une immense plaine, il a dû se rejeter dans la montagne; au lieu d'être dominé par un groupe de populations venu de l'Occident, il a été dominé par un groupe de populations venu de l'Orient.

Il a donc été influencé différemment par le milieu physique et par la domination étrangère.

Nous allons déterminer la nature et les effets de ces deux influences.

I. — LA RÉGION DES SUD-SLAVES ET SES DEUX ANNEXES.

Le territoire typique de la formation sud-slave est le massif des monts Balkans-Dinariques, pour le dénommer par ses deux extrémités.

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de mars, mai, septembre, octobre et novembre 1893, t. XV et XVI.

C'est un territoire essentiellement continental. Il est séparé de la mer, à l'ouest, sur l'Adriatique, par le littoral peu hospitalier que forme la pente abrupte des Alpes Dinariques; et sur la mer Noire, par l'effet à peu près analogue, quoique moins accentué, de la pente des Balkans.

La délimitation exacte est celle-ci :

Au Nord, la rive droite du Danube, continuée par la rive droite de la Drave; à l'Ouest, l'Adriatique, jusqu'en face de l'île de Corfou; au Sud et à l'Est, une ligne tirée de Corfou jusqu'à l'extrémité Est des Balkans sur la mer Noire, au-dessus de la presqu'île où est Constantinople (vers le cap Kourou-Bouroun).

Cette immense région comprend donc la Bulgarie, la Serbie, la Bosnie, la Slavonie, la Croatie, le Monténégro et la plus grande partie de la Turquie d'Europe actuelle.

Ce territoire a *deux annexes* offrant des variantes naturelles et des variétés sociales similaires; ce sont :

Au nord, l'*annexe Transylvaine,* qui donne lieu à la variété roumaine, ou moldo-valaque.

Au sud, l'*annexe Péninsulaire,* qui donne lieu à la variété grecque moderne.

L'*annexe Transylvaine*, ou *Roumaine*, est comprise entre la rive droite du Dniester, les Carpathes du nord, la plaine de la Theiss et la rive gauche du Danube. On voit que cette annexe embrasse tout le massif montagneux transylvain, avec ses longues pentes vers le Danube, la mer Noire et le Dniester.

Les Roumains, ou Moldo-Valaques, se rattachent bien, comme type fondamental, aux Sud-Slaves. Ils sont, comme eux, acculés à un massif montagneux, celui des Carpathes, où ils ont trouvé, en toute occasion, un refuge et d'où ils sont redescendus, en s'étendant, quand ils l'ont pu. Les Carpathes sont d'ailleurs une suite naturelle et historique du massif balkan-dinarique; ils n'en sont pas séparés dans l'histoire; et, au point de vue géographique, ils n'en sont séparés que par l'étroite brèche des Portes de fer du Danube.

Malgré ces points de contact, il est nécessaire de distinguer

le Moldo-Valaque du Sud-Slave, à cause de trois différences caractéristiques, qui ont fait subir au type des déformations notables :

1° La région occupée par les Moldo-Valaques comprend une plus grande étendue de plaines, ce qui a sensiblement atténué pour eux les effets propres à la montagne.

2° Les Moldo-Valaques ont subi la superposition de deux peuples dont l'influence a été notable : les Romains d'abord, puis les Hongrois féodalisés.

3° Enfin, les Moldo-Valaques ont eu, comme origine, non des Slaves proprement dits, mais des Germains (Gètes ou Daces), ce qui est un type analogue au point de vue social, et des colons romains, ou dits romains, mais plutôt romanisés, venant de toutes les races barbares incorporées dans l'Empire.

L'*annexe Péninsulaire,* ou *Hellénique*, comprend : la presqu'île de Constantinople; les pentes qui descendent vers la mer de Marmara et la mer Égée; enfin, le territoire entier de la Grèce, y compris la Thessalie et l'Épire.

Cette partie péninsulaire a été autrefois tout à fait distincte des territoires Balkans-Dinariques; c'est là que s'est développé, dans l'antiquité, le type des Grecs anciens, issus des Pélasges, venu par la Méditerranée, et tout différent socialement de ce que sont les Grecs modernes. Nous étudierons ce type à part, avec les populations du bassin de la Méditerranée.

Mais, à l'époque moderne et contemporaine, les populations du massif balkan-dinarique et celles de la péninsule hellénique se sont plus ou moins compénétrées. Par certaines rencontres, il est arrivé tantôt que la péninsule grecque a été envahie par des populations formées dans les Balkans, tantôt au contraire que les Balkans ont été entamés, envahis, par des populations formées dans la péninsule grecque.

Aussi, tandis qu'aux temps fameux de la Grèce, la péninsule hellénique était occupée par des populations venues directement à travers la Méditerranée, aujourd'hui elle est surtout occupée par des populations venues à travers les Balkans.

On sait, en effet, que les Grecs actuels ne sont pas les descendants purs des Grecs anciens : ils sont une combinaison de Grecs et de Slaves, et le sang slave est nettement prédominant; ils sont, en outre, très mélangés de Byzantins, qui étaient un mélange inouï d'Asiatiques et d'Occidentaux barbares romanisés.

Au point de vue social, la péninsule grecque diffère donc aujourd'hui assez peu de la région balkan-dinarique, ou sud-slave. Cependant, il convient de ne pas la confondre complètement avec elle, et de la considérer seulement comme une annexe à cause de quatre différences persistantes :

1° L'élément maritime occupe dans la Péninsule une très large place, tandis que le massif balkan-dinarique est essentiellement continental ;

2° Les plaines d'alluvion y sont plus nombreuses et plus fertiles, ce qui modifie sensiblement les conditions de la culture ;

3° La disposition des montagnes y établit une distinction plus nette et plus vive entre les divers pays qui composent cette région, ce qui y maintient davantage l'esprit local et les divisions de population ;

4° Enfin, la situation plus méridionale y fait prédominer la culture arborescente, c'est-à-dire l'exploitation des arbres fruitiers, sur la culture des céréales, ce qui donne une influence plus grande à un travail assez analogue à la simple récolte.

Nous devions caractériser nettement ces deux annexes du massif balkan-dinarique, afin que l'on sache que beaucoup de traits du type sud-slave s'étendent également, au nord, à la région moldo-valaque et, au sud, à la péninsule hellénique; mais sans qu'il y ait cependant une complète analogie.

II. — L'INFLUENCE DU MILIEU PHYSIQUE.

Si vous considérez, sur une carte, l'immense région que nous venons de définir et qui forme l'habitat des Sud-Slaves, vous constaterez qu'elle est isolée de l'Occident de l'Europe : au

nord, par le Danube et la Drave ; à l'ouest, par les Alpes Dinariques, qui séparent la Bosnie et l'Herzégovine de la Dalmatie. Elle n'est naturellement ouverte que vers l'Orient, car c'est dans cette direction que coulent tous les fleuves tributaires du Danube.

Cette région ne s'ouvrait donc facilement que devant les pasteurs slaves, qui arrivaient, comme nous l'avons dit, de l'Orient, par la Russie méridionale. Ils ne s'y seraient probablement pas engagés d'eux-mêmes, car ce sol montagneux et pauvre n'était pas enviable. Mais ils n'eurent pas le choix. Dans le grand remous des peuples qui se heurtaient, se pressaient, en s'efforçant de s'ouvrir un chemin, ils furent chassés des steppes fertiles du Volga par les Avares et cantonnés soit dans les plaines de la Méotide, soit dans les plaines marécageuses le long des Carpathes. Ils furent contraints de demeurer là pendant près d'un siècle sous la domination de leurs vainqueurs (555-635).

Dans cette situation subordonnée, ils durent se livrer à une culture rudimentaire, comme le font actuellement, en Afrique, les Kabyles refoulés par les Arabes. Repoussés ensuite, au septième siècle, par les Khasars et par d'autres hordes de pasteurs, ils durent passer le Danube et se fixer au sud de ce fleuve, en se coulant de vallées en vallées, dans toutes les anfractuosités des montagnes, jusqu'aux Alpes Dinariques, qui formaient le fond de ce gigantesque sac, où ils se trouvaient pris comme dans une souricière.

Impossible, en effet, d'en sortir. Ils étaient contenus, au nord, d'abord par les peuples plus puissants qui s'étaient fixés de l'autre côté du Danube et qui devaient y fonder le grand empire austro-hongrois ; au sud, par l'empire d'Orient, qui leur fermait aussi de ce côté toute porte de sortie.

Dans ces conditions, il ne leur resta pas d'autre ressource que de renoncer à la vie pastorale et de devenir définitivement sédentaires et agriculteurs, car, sur ce sol montagneux, la forêt l'emporte sur la steppe par suite de l'humidité plus abondante et plus prolongée.

Parmi les divers peuples sud-slaves, il en est un, le Bulgare, qui présente au plus haut degré les caractères du type, parce

qu'il a subi plus que les autres les deux conditions qui ont, de tous temps, pesé sur la race : la culture en sol montagneux et la domination du Turc. C'est donc dans le type bulgare que nous allons plus particulièrement étudier le Sud-Slave.

Obligé de se livrer à la culture, le Bulgare s'y est mis résolument, si bien que son nom est devenu, dans l'orient de l'Europe, synonyme d'agriculteur. « Le vrai Bulgare est un paysan tranquille, laborieux et sensé, aimant le confort du logis et pratiquant les vertus domestiques. Presque toutes les denrées agricoles que la région des Balkans expédie à l'étranger, elle les doit au travail des cultivateurs bulgares (1) ».

La Bulgarie est essentiellement un pays rural : la ville la plus peuplée, Choumla, a 40.000 habitants; Sofia, la capitale, n'en a que 20.000. Les Bulgares, comme le constate M. de Laveleye, « ont le génie et le goût de la culture (2) ». La production, d'ailleurs, est essentiellement agricole. Blanqui, qui visita la Bulgarie en 1842, fut également frappé de ce caractère exclusivement rural : « De toutes les qualités qui distinguent ce peuple, dit-il, son goût et son aptitude pour la culture sont les plus remarquables; l'industrie n'occupe que le second rang; le commerce est presque nul à cause de l'absence de routes et de l'éloignement des grands centres de consommation ». Il aurait pu ajouter que la domination ottomane, en privant ces populations de toute sécurité, ne leur laisse d'autre ressource que la culture.

Nous saisissons bien, dès à présent, une première différence fondamentale entre le Sud-Slave et le Nord-Slave. Tandis que ce dernier, grâce à l'abondance et à la fertilité de son immense sol en plaine, n'a pas besoin de se livrer à une culture intense, le Sud-Slave, au contraire, doit tirer d'un sol plus ingrat, par un travail plus pénible, tout ce qui lui est nécessaire; il est donc obligé de s'enfoncer plus avant dans le dur labeur de la culture.

(1) Reclus, *Géographie universelle*, t. I, p. 223.
(2) *La Péninsule des Balkans*, II, 106.

Ce développement de la culture eut pour effet de modifier la constitution des communautés de familles, et, par là, d'imprimer au type social une profonde transformation.

Dans une étude publiée ici même, il y a sept ans (1), et à laquelle je renvoie le lecteur pour éviter des répétitions inutiles, j'ai montré comment le développement de la culture avait eu pour effet d'ébranler profondément les communautés de famille chez les Sud-Slaves. Je me borne donc à indiquer les caractères essentiels de cet ébranlement.

Le Sud-Slave, ayant la même origine que le Nord-Slave, appartient, comme lui, à la formation communautaire.

Chez les Sud-Slaves, les communautés de famille sont généralement désignées sous le nom de *Zadruga*, qui signifie « association ». Suivant un dicton, un Slave « ne voudrait pas être seul, même en paradis ». « Le solitaire, dit un autre proverbe, est comme un chêne coupé ».

M. de Laveleye est reçu dans une famille qui comprend trente-quatre personnes, parmi lesquelles quatre couples et deux veuves. M. Kanitz en décrit une autre, qui comprend quatre générations réunies sous l'autorité du starchina, ou patriarche. La bru, devenue veuve, était restée avec six enfants dans la communauté. Une autre zadruga visitée par M. de Laveleye comprend vingt-quatre personnes, parmi lesquelles trois fils mariés et leurs enfants (2).

Voilà bien le moule de la communauté de famille; il est visiblement conservé. Mais si nous pénétrons à l'intérieur, nous nous rendrons compte que ces apparences de conservation dissimulent des transformations radicales et un profond ébranlement de la communauté. C'est comme une maison dont la façade serait demeurée intacte, tandis que toute la disposition intérieure aurait été modifiée.

Le premier symptôme d'ébranlement est la *limitation de*

(1) La *Science sociale*, t. III, p. 235 et suiv. : *L'établissement de la culture en famille patriarcale.*

(2) *La Péninsule des Balkans*, p. 34.

l'autorité du patriarche par un conseil de communauté.

Extérieurement, on dirait que rien n'est changé à la situation du chef de famille, il reproduit encore assez bien la grande figure du patriarche, telle que l'ont formée originairement l'art pastoral et la vie nomade. Ainsi, il est l'objet d'une grande déférence : il porte le titre de *gospodar* (seigneur), de *starchine* (ancien), ou de *domatchin* (maître de maison); à table, il occupe la place d'honneur et on le sert le premier; c'est lui qui distribue à chaque membre sa portion de mets; à son entrée, tout le monde se lève; la danse, la musique ne commencent jamais en sa présence sans une autorisation expresse de sa part; on ne fume pas devant lui. A ces marques de respect s'ajoutent des attributions positives : il administre les biens de la communauté; il la représente au dehors; il répond du bien-être de tous les membres (1).

Ce sont là les attributions extérieures de l'ancien patriarche; c'est ce que le type doit aux milieux qu'il a antérieurement et successivement traversés. Mais si nous poursuivons notre examen, nous constatons que la culture, en se développant dans le milieu sud-slave, a singulièrement amoindri la situation réelle du patriarche.

En effet, la culture, en devenant plus intense, devient d'une direction plus difficile, qui implique des aptitudes plus rares, une plus grande responsabilité. D'autre part, elle demande de chacun une plus grande somme d'initiative, une plus grande somme de travail. Les beaux loisirs de la vie pastorale, ou des premiers temps de la culture, sont passés; *Fervet opus!* Il faut se livrer sans relâche au travail plus pénible, car toute autre ressource que la culture fait défaut.

Mais si chacun donne une plus grande somme d'effort, il exige, en retour, une plus grande somme d'influence personnelle, une part plus active dans la direction de la communauté. Le vieux moule patriarcal commence à paraître trop compressif à tous ces hommes qui s'éveillent à l'action. D'ailleurs, chacun sent

(1) *Le Droit coutumier des Slaves méridionaux*, par Bogisic (*Ouvriers européens*, t. II, p. 52).

qu'en face des difficultés nouvelles de l'existence, les familles ne peuvent maintenir leur situation qu'en faisant un appel plus direct à toutes les capacités qu'elles contiennent, en les suscitant, en leur donnant une part plus grande dans le gouvernement de la famille et du travail. Cette part, d'ailleurs, chacun sait bien la prendre.

Telles sont les circonstances qui amènent la constitution d'un conseil de communauté.

Ce conseil, non seulement limite les pouvoirs du chef de famille, mais il attribue aux autres membres un contrôle, une autorité directe sur les affaires de la communauté. C'est en quelque sorte la décapitation du patriarcat ; c'est le remplacement du régime monarchique par le régime constitutionnel ; c'est la crise la plus grave qu'ait encore traversée la famille patriarcale. Pour mesurer les conséquences de ce seul fait, comparez la situation d'un patriarche pasteur et nomade du type d'Abraham, par exemple, à celle de ce patriarche amoindri.

Le conseil est composé de tous les hommes de la communauté, les jeunes gens y entrent dès qu'ils sont en état de porter les armes, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans. Les femmes elles-mêmes sont admises aux délibérations dans les questions importantes. En Bulgarie, on n'admet que les hommes mariés et après vingt-cinq ans accomplis.

« Le conseil de famille s'assemble ordinairement après le repas du soir, lorsque le travail de la journée est fini et que tous les membres peuvent se réunir autour du foyer domestique ; car c'est là, en hiver, que se tiennent tous les conseils. Ils s'assemblent aussi parfois après la messe, les jours de grande fête. En été, on s'assied à l'ombre d'un arbre. Le chef parle le premier sur les affaires de la maison. Il rend compte de ce qu'il a fait, il développe ses projets pour l'avenir et il énumère tout ce qu'il convient d'entreprendre. La discussion s'ouvre ensuite et, quand tout le monde est d'accord, les ventes et les achats faits par le domatchin sont ratifiés et l'on adopte le programme exposé par le maître de la maison (1). »

(1) Fédor Demelic, *op. cit.*, p. 50.

Le rôle du conseil est tellement important que la majorité ne suffit pas toujours pour trancher les questions. En Bulgarie, par exemple, « il faut l'unanimité des voix dans toutes les affaires importantes, et le *veto* d'un seul membre peut empêcher les plus sages résolutions » (1).

Les attributions du conseil de famille restreignent, dans une large mesure, la sphère d'action du domatchin, qui ne peut, en général, décider seul que les affaires courantes. Le conseil se prononce sur les achats et ventes d'immeubles, ou simplement du bétail ; sur les emprunts, les relations extérieures de la famille, les questions d'honneur, de moralité, les partages de communauté, lorsqu'ils se présentent ; il décide en outre les mariages. Enfin, le conseil n'a pas d'ordre à recevoir du patriarche : la soumission de chacun est purement volontaire. Le patriarche ne peut infliger des châtiments qu'aux enfants et aux adolescents. En somme, il n'exerce plus qu'une influence morale : il gouverne tant qu'il n'y a pas de résistance, sinon le conseil intervient.

Mais le patriarche n'est pas seulement amoindri par l'intervention du conseil de famille : il l'est encore par la manière dont on le nomme.

Le patriarche n'est plus le membre le plus ancien de la famille, il est généralement élu par la communauté.

C'est ici qu'éclate surtout la nouveauté, la rupture avec toutes les traditions patriarcales : l'élection remplace la transmission traditionnelle.

Cette évolution est toujours due à la même cause : la nécessité d'avoir à la tête de la communauté un chef très capable de diriger les intérêts de plus en plus compliqués de la culture. La vieillesse n'est plus, comme dans la steppe, même comme en Russie, une qualité suffisante : il faut certaines aptitudes ; il faut de l'activité.

Ce sont les qualités personnelles et non la naissance qui décident de l'élection du patriarche.

(1) Fédor Demelic, *op. cit.*

« Ainsi on nomme souvent des hommes jeunes, dont le caractère énergique et honnête, les talents et la volonté ferme sont connus et éprouvés. Il arrive parfois que le domatchin lui-même, sentant diminuer ses forces sous le poids des années, renonce à ses pouvoirs en faveur du plus vaillant et du plus digne de ses fils. Les autres membres de la communauté doivent consentir à ce changement (1). » Dans certaines régions, on fait subir un noviciat aux membres les plus âgés, à ceux qu'on croit les plus capables, et celui qui se montre le plus intelligent est nommé chef définitif de la maison. « Parfois la communauté accorde au dernier patriarche le droit de désigner son successeur. Mais ce privilège n'est attribué qu'à ceux qui ont acquis beaucoup de considération dans la maison (2). »

Tout est donc accordé aux aptitudes personnelles, à la capacité personnelle, qui sont de plus en plus le moyen d'obtenir la considération. « Qui est sage est assez vieux, » dit un proverbe slave. Quel chemin nous avons parcouru depuis l'Orient pastoral, immobile sous l'empire de l'autorité et de la tradition !

Mais ce n'est pas tout : le patriarche, déjà diminué par le conseil de famille et par l'élection, l'est encore par le *droit de déposition*.

C'est une menace suspendue sur sa tête, au cas où il ne serait pas suffisamment capable. Une mesure aussi grave, qui porte à l'autorité un coup si direct, ne peut être prise qu'avec le consentement de tous les membres de la famille.

Les destitutions ont ordinairement lieu lorsque le patriarche « est incapable de gérer les affaires et que la famille, au lieu de prospérer, court le risque d'être ruinée. Si le chef est trop vieux, faible ou malade, et qu'il consente à abdiquer ses pouvoirs, on le laisse toujours figurer devant les autorités comme le maître de la maison. Mais on le destitue lorsqu'il devient aveugle, fou, ou s'il est unanimement détesté par tous les membres de la famille : s'il est enclin à l'ivrognerie, ou que sa conduite soit immorale; s'il vient à subir des peines infamantes;

(1) Fédor Demelic, *op. cit.* p. 36, 37.
(2) *Ibid.*, p. 39.

s'il est dissipateur, ou seulement injuste envers ses associés (1). »

Cette destitution a lieu avec un certain cérémonial. Elle se fait ordinairement le soir, après le souper. L'aîné de la famille énumère au patriarche déchu tous ses défauts; il lui fait un tableau de la ruine qui menace sa maison et lui déclare qu'il est incapable d'être plus longtemps le chef de la communauté et que toute la famille est décidée à le remplacer. Tel est le dénouement de cette magnifique épopée du patriarche.

Dans l'article auquel j'ai fait allusion plus haut, j'ai analysé la situation nouvelle faite aux autres membres de la famille, par le développement de la culture et j'ai montré comment ces modifications viennent encore accuser l'ébranlement de la communauté. Il me suffit d'y renvoyer le lecteur.

Mais ce n'est pas tout : lorsque cet ébranlement arrive à sa dernière période, il aboutit au dénouement final : la *dissolution de la communauté.*

La dissolution! Représentons-nous ces hommes habitués à être toujours groupés, à s'appuyer les uns sur les autres : quelle crise pour eux que de se trouver en présence de cette perspective : l'isolement, la dissolution!

Les principales causes de dissolution viennent des dissensions intérieures que l'autorité amoindrie du patriarche est impuissante à apaiser; ces dissensions naissent surtout dans les communautés où certains membres possèdent des biens personnels et cherchent à les accroître aux dépens de l'association.

Lorsque, dans une communauté, les choses sont arrivées à cette extrémité, que la dissolution est imminente, les membres qui veulent la provoquer n'osent pas toujours le déclarer ouvertement au domatchin. Ce n'est pas sans un sentiment de regret et même de remords que l'on porte la cognée à un arbre séculaire. Alors, telle est du moins la coutume de certaines localités, ils allument un feu non loin du foyer commun. Les autres membres comprennent ce que signifie cet acte emblématique. En Bulgarie, comme dans l'Herzégovine et le Monténégro, la disso-

(1) Fédor Demelic, *op. cit.*, p. 44, 45.

lution ne peut avoir lieu que du consentement du chef de la famille. S'il refuse, elle doit être différée jusqu'à sa mort.

La dissolution a pour conséquence nécessaire le partage des biens de la communauté. Ce partage a lieu dans des conditions qui varient suivant les régions. Le plus souvent les immeubles sont divisés par ménages; les fruits et les meubles par tête, généralement par parties égales.

Ce partage égal de la communauté nous permet de relever une loi importante : à savoir, que la famille patriarcale, lorsqu'elle se dissout, passe plus spontanément au type de la famille instable qu'à celui de la famille-souche.

Elle suit sa pente naturelle : tous, en effet, font partie de la communauté *au même titre;* tous entrent *également* en partage de ses produits; les incapables sont traités sur le même pied que les capables. L'idée qui domine est celle de *l'égalité,* sous l'autorité du patriarche. Dès lors, on s'explique que, lorsque la communauté se dissout, la famille se reconstitue sur la seule pratique, sur la seule idée qui surnage, celle de l'égalité, du partage égal entre les divers enfants.

Ainsi, sous l'influence du développement de la culture, la communauté de famille est ébranlée et arrive même parfois à se dissoudre. C'est là une première différence essentielle avec ce que nous avons constaté chez les Nord-Slaves, où la situation du chef de famille et la communauté elle-même se maintiennent énergiquement, grâce à l'abondance et à la richesse du sol.

Mais il y a une seconde différence dont la portée n'a pas été moins considérable.

III. — L'INFLUENCE DE LA DOMINATION TURQUE.

Tandis que le Nord-Slave est dominé par une race venue de l'Occident, le Russe, le Sud-Slave est dominé par une race venue de l'Orient, le Turc. Or le Turc a comprimé, a retenu en arrière le Sud-Slave, autant que le Russe a surélevé, a poussé en avant le Nord-Slave. Ainsi l'écart que la nature du sol avait mis entre

ces deux branches de la même famille a été encore augmenté par le caractère différent de la domination que chacun de ces deux peuples a subie.

On sait comment Mahomet II s'empara de Constantinople, en 1453, et comment les Turcs se rendirent successivement maîtres non seulement de toute la Péninsule des Balkans occupée par les Sud-Slaves, mais encore de la Grèce, de la Valachie, de la Moldavie et d'une partie de la Hongrie. L'empire des Ottomans, en Europe, s'étendait ainsi de la mer Noire et de l'Archipel à l'Adriatique et à la mer Ionienne, et des Carpathes à la Méditerranée.

Cette rapide conquête ne s'explique que trop facilement : il était dans la destinée des peuples slaves, aussi bien de ceux du Nord que de ceux du Sud, d'être conquis et dominés, par suite de leur état de division et de morçellement (1). Comme les Slaves, les Turcs étaient issus de pasteurs, mais ils avaient évolué dans des conditions différentes qui leur assuraient la prépondérance sur ces derniers.

Les Turcs n'avaient pas suivi la même route que les Slaves : ils arrivaient par la route des plateaux de l'Asie Mineure qui les conduisit directement à Constantinople. Les descendants des Huns, des Slaves et des autres pasteurs venus par les steppes de la Russie méridionale s'étaient, depuis longtemps, transformés plus ou moins en cultivateurs ; ils avaient peu à peu contracté les habitudes tranquilles de la vie sédentaire ; ils avaient tout au moins perdu l'habitude de la guerre et de la vie rude du nomade. Les Turcs, au contraire, avaient conservé ces habitudes sur les hauts plateaux de la Perse et de l'Asie Mineure, où la culture est toujours difficile, souvent impossible. C'étaient encore, à vrai dire, des pasteurs, capables, par conséquent, d'être rapidement et facilement mis sur le pied de guerre. Ils avaient, de ce chef, la supériorité qu'ont eue les Tartares vis-à-vis des Chinois, les Maures vis-à-vis des Espagnols et qu'auront toujours les peuples habitués à une existence rude et mobile sur les peuples plus ou moins amollis et embarrassés par des besoins compliqués.

(1) Voir mon précédent article, t. XVI, novembre 1893, p. 340, 341.

Les Turcs enfin avaient, à défaut d'aptitudes gouvernementales, une certaine habitude du commandement. Depuis plusieurs siècles, ils tenaient sous leur domination les populations de la Perse et de l'Asie Mineure. Ils y avaient fondé des dynasties ; le schah de Perse actuel appartient à la tribu turque des Kadjars.

Cependant la supériorité des Turcs, par rapport aux autres issus de pasteurs, était purement relative et se bornait à la force militaire, ainsi qu'on va le voir, par la manière dont ils usèrent de leur domination sur les Sud-Slaves.

1. *Le Turc a comprimé le Sud-Slave, dans la vie privée.* Nous avons constaté que le Russe avait surélevé le type nord-slave, en le poussant à développer la culture. L'action du Turc sur le Sud-Slave a eu, au contraire, pour effet d'entraver la mise en culture du sol.

D'abord *le Turc lui-même cultive le moins possible.* Ayant traversé en dominateur les régions de l'Asie qui se sont trouvées sur sa route, il n'a nulle part été contraint de se livrer à ce travail pénible ; il a toujours pu se soustraire à cette nécessité si dure pour un homme à formation pastorale.

C'est également en dominateur, pour les causes que nous venons d'indiquer, qu'il s'est établi en Europe. Là encore, il a trouvé plus commode de vivre sur le vaincu, sur le Slave. « Les Turcs d'Europe ne prennent qu'une part fort minime au travail qui se fait dans leur empire. C'est parmi eux que se recrutent les maîtres du pays, et leur ambition se porte naturellement vers les honneurs et les voluptés du kief, c'est-à-dire de l'oisiveté. Ils n'ont aucune initiative ; en dehors de la routine, ils ne savent plus rien faire » (1).

« Les Turcs, dit M. Albert Dumont, qui a séjourné longtemps en Orient, semblent s'interdire tous les métiers qui leur donneraient un peu d'argent ; la plupart vivent péniblement du revenu de quelques terres, restes d'une ancienne prospérité ; ils n'ont pas le courage de cultiver eux-mêmes, et, comme la corvée n'est plus

(1) Reclus, *Géographie universelle*, t. I, p. 234.

à leur disposition, ils laissent en friche la moitié de leurs domaines. Presque tous sont accablés de dettes. Leur grande ressource est d'obtenir un petit emploi chez le gouverneur, une place à la douane, et de faire payer alors ce qu'ils peuvent aux raias qui s'adressent à eux. Cette incurie est étrange, elle frappe les yeux de tous les côtés (1). »

Même ceux des Turcs que des malheurs particuliers et la décadence de leur race ont réduits à la condition de paysans ne tirent du sol qu'un produit misérable et presque sans travail. « Le paysan turc laboure juste ce qu'il faut pour qu'il ait de quoi vivre l'année qui vient. Un champ reste inculte cinq ou six ans, quelquefois sept; la charrue rappelle celle d'Hésiode, c'est à peine si elle égratigne le sol... Une grande partie de leur temps se passe au khan, ou cabaret. Ils s'enferment là, dès le matin, allument leur pipe et passent des heures entières dans la plus étrange apathie, plutôt endormis qu'éveillés. Nous n'avons aucune idée d'une paresse aussi complète; leur démarche même indique une mollesse profonde, ils traînent dans la rue leurs babouches comme s'ils avaient peine à marcher » (2).

Le Turc ne se préoccupe pas davantage de perfectionner la culture chez les vaincus.

Nous nous faisons généralement une assez fausse idée du Turc. Il n'est pas, dans la vie privée, ce qu'il a été à certains moments de guerre et de conquête : un dominateur violent et cruel. Le Turc est, au contraire, un bon type de patron oriental, exigeant peu de travail des gens qu'il emploie, parce qu'il n'a pas même l'idée que l'homme puisse travailler beaucoup; il est d'ailleurs devenu trop indolent lui-même pour exercer une surveillance active. On laisse aller les choses, c'est le grand procédé d'administration publique et privée en Turquie. « Amourat-Effendi avait, dans sa jeunesse, dix ou douze fermes, des haras magnifiques et de belles maisons. Ses régisseurs l'ont volé; il s'est laissé engager dans des spéculations sur les blés. Aujourd'hui, il est vieux et réduit à de pauvres revenus. Du reste, disent les

(1) *Le Balkan et l'Adriatique*, p. 12.
(2) *Ibid.*, p. 43, 41.

Grecs, c'est un brave homme : il prêtait sans compter; beaucoup d'entre nous ont profité de sa bonté, c'est-à-dire l'ont exploité. La dilapidation est une habitude des maisons turques » (1).

La Turquie est peut-être le pays d'Europe où le patron est le plus exploité par l'ouvrier. En vertu des traditions de la famille patriarcale, celui-ci se considère comme membre, à un certain degré, de la famille de son patron, comme un enfant de la maison. Ce sentiment se traduit entre autres par une coutume assez particulière : il est d'usage que les ouvriers de l'agriculture et de l'industrie empruntent à leur patron les sommes dont ils ont besoin, et c'est là une habitude si générale que la plupart des ouvriers sont liés à leurs patrons par des dettes de ce genre; ils en sont fiers, ils les considèrent comme une preuve de la sollicitude et de la confiance du maître envers eux. Les maîtres, d'ailleurs, « respectent scrupuleusement les prescriptions du Khoran, qui interdisent le prêt à intérêt; et, quelle que soit la dette des ouvriers, ils n'effectuent jamais, à titre de remboursement, sans le consentement de ces derniers, aucune retenue sur leurs salaires » (2).

Ces dettes, empreintes d'un si grand caractère de bienveillance et de désintéressement, contribuent, dit Le Play, « aux excellentes relations qui existent entre les deux classes et au maintien d'une solidarité intime entre les générations successives d'ouvriers et de patrons ». Et il conclut par le jugement suivant : « La constitution sociale de la Turquie est celle qui garantit le mieux la stabilité et le bien-être des familles vouées aux travaux manuels, celle surtout qui conserve le mieux, entre les classes extrêmes de la société, les rapports naturels de patronage et d'obéissance fondés sur une affection réciproque » (3).

Malheureusement, et c'est ce que Le Play n'a pas suffisamment aperçu (4), il ne suffit pas d'avoir la stabilité et de bons rapports

(1) *Le Balkan et l'Adriatique*, p. 16.

(2) *Les Ouvriers européens*, le *Forgeron bulgare de Samakova*, t. II, p. 262.

(3) *Ibid*, p. 233, 263.

(4) J'ai indiqué la cause de l'erreur dans laquelle est tombé Le Play, voir *L'état actuel de la Science sociale*, dans la *Science sociale*, t. XV, p. 5 et suiv.

de patronage, il faut encore développer chez les individus l'amour du travail, l'esprit d'initiative, l'habitude de compter d'abord sur soi. Sans cela, la stabilité se transforme bientôt en routine invétérée et le patronage bienveillant détourne l'ouvrier de tout effort personnel pour sortir de sa situation par lui-même et pour s'élever. Il se repose en tout et pour tout sur son patron, jusqu'au jour où ce patron, victime de la même indolence et endormi dans la même sécurité fausse, devient à la fois incapable et de le soutenir et de se soutenir lui-même. C'est là d'ailleurs la triste histoire de la Turquie. Cette stabilité et ce bon patronage pouvaient paraître suffisants, et l'étaient en effet, tant que les peuples de l'Orient ne rencontraient en face d'eux que des populations également de formation communautaire; mais il n'en est plus de même aujourd'hui que la concurrence s'établit avec les peuples à formation particulariste, c'est-à-dire avec les peuples qui développent au plus haut degré l'initiative individuelle et l'action personnelle. Aujourd'hui, il faut se mettre à ce régime sous peine d'être évincé impitoyablement.

Le Turc a encore empêché le développement du Sud-Slave, en *mettant obstacle à l'appropriation du sol.* Il a contribué à maintenir une notable partie du sol dans l'état d'indivision, à l'état de biens communs. Nous voulons parler des terres dites *wakfi,* et qui comprennent actuellement plus de la moitié de l'Empire!

On appelle ainsi des terres offertes à Dieu, en vertu de fondations pieuses. Elles ne peuvent être ni vendues, ni données, ni acquises en héritage, mais leur revenu doit être employé en bonnes œuvres. « Quiconque en sera l'administrateur, dit la première fondation, celle du khalife Omar, pourra, avec son ami, vivre légalement du revenu de ce wakfi, sans toutefois que ce soit pour lui un moyen de s'enrichir. » Depuis lors, des donations innombrables ont été ainsi faites, de siècle en siècle, par les particuliers, les unes pour des motifs purement religieux, les autres pour soustraire des biens aux rapines des gens de guerre, où tout simplement à celles de l'administration. Les donataires deviennent alors de simples usufruitiers et, lorsqu'ils n'ont plus

d'héritiers au premier degré, ces biens font retour à l'État. Je ne puis entrer ici dans tous les détails d'administration (1) de ces terres communes, pour lesquelles on a dû créer une sorte de ministère spécial, nommé Ewkaf. Il me suffit de constater que ce régime a eu pour effet d'enlever à la propriété individuelle et à l'initiative privée, et de rejeter dans l'incurie communautaire plus de la moitié de l'Empire. Si l'on veut se rendre compte de ce que pourrait devenir l'exploitation du sol sous le régime du socialisme d'État, on n'a qu'à considérer l'administration des terres wakfi en Turquie.

Ainsi, tandis que la domination russe a eu pour effet d'étendre et de multiplier la propriété individuelle parmi les Nord-Slaves, la domination turque a eu pour effet d'étendre et de multiplier la propriété communautaire parmi les Sud-Slaves. C'est une nouvelle preuve des tendances absolument divergentes qui entraînent ces deux sociétés.

Mais les différences ne sont pas moins accusées dans la vie publique que dans la vie privée.

2. *Le Turc a comprimé le Sud-Slave dans la vie publique.*

Le Turc est incapable d'administrer. Où aurait-il pu apprendre cet art difficile, inconnu des populations issues des Prairies, ainsi que nous l'avons vu (2)? Dans son passage en Asie Mineure, il avait exploité plutôt qu'administré les populations; il s'était montré bien inférieur à ses prédécesseurs, les Arabes, issus des déserts. L'arrivée des Turcs dans le bassin de la Méditerranée a été une reprise de la barbarie sur la civilisation.

Aussi les Turcs ont-ils laissé les vaincus s'administrer eux-mêmes et, à ce point de vue, on peut dire qu'ils ne sont pas gênants. « Tous les raïas, c'est-à-dire les non musulmans, sont divisés en communautés (publiques) selon la religion. Chaque communauté se gouverne par elle-même et comme elle l'entend;

(1) On peut consulter à ce sujet un exposé de Suavi Effendi, dans les *Ouvriers européens*, t. II, p. 256-262.

(2) Voir *Les trois Sociétés à formation communautaire de Famille*, dans la *Science sociale*, t. XV, p. 177.

pour ses affaires propres, son indépendance est absolue. Un conseil la représente dans ses relations avec la Porte. Ces conseils sont électifs. Une fois par an, on se réunit au temple, ou à l'église, et là on nomme par l'élection ceux qui doivent veiller aux intérêts de tous. En temps ordinaire, ce conseil a l'initiative des décisions à prendre; mais quand des questions graves se présentent, tous les membres d'une même communauté se réunissent et discutent. Le raïa doit au gouvernement la dîme et les autres impôts; en échange de ces avantages, l'État ne lui fait aucun avantage; il ne s'occupe ni de travaux publics, ni de l'instruction, ni de l'Église » (1).

C'est ce que constate également M. Reclus : « Heureusement, dit-il, le despotisme turc n'est pas un despotisme savant. Les Osmanlis ignorent l'art « d'opprimer sagement ». Ils ne s'occupent pas curieusement des affaires de leurs administrés et ne se font point adresser de rapports et de contre-rapports sur les individus et les familles. Aussi, par bien des côtés, l'autonomie des groupes de populations est-elle plus complète en Turquie que dans les pays les plus avancés de l'Europe occidentale. La paresse des fonctionnaires turcs a pris le parti le plus simple : elle laisse faire. Les Francs, qui servent le gouvernement turc à Constantinople, sont, en mainte occurrence, plus tracassiers et plus gênants pour leurs administrés que les pachas musulmans de vieille roche » (2).

Les Turcs n'ont pas même su organiser la police du pays et favoriser le développement des moyens de transports nécessaires à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Ils se sont bornés à vivre sur le pays et à en tirer le plus d'argent possible. Même dans ce rôle, ils se montrent inférieurs. Tandis que les gouvernements de l'Occident tirent du contribuable le maximum d'argent avec le minimum de douleur, le Turc ne retire que le minimum d'argent, mais avec le maximum de douleur. Il ressemble à ces charlatans qui vous brisent la mâchoire pour vous extraire une dent.

(1) Dumont, *loc. cit.*, p. 19.
(2) *Géographie universelle*, t. I, p. 239.

C'est le chef militaire, le pacha, qui est chargé de faire rentrer l'impôt, et il ne s'y prend ni avec habileté ni avec douceur. Il agit brutalement, en vrai fils de nomade, et la queue de cheval qu'il porte comme insigne de sa dignité témoigne bien qu'il est encore très près de la steppe. Je citerai un seul exemple des procédés employés pour le recouvrement de l'impôt. Certains collecteurs, pour éviter la fraude, exigent que chacun entasse sur le bord de la route toute sa récolte, sur laquelle le fisc doit prélever un dixième. Elle reste ainsi exposée, souvent pendant des semaines, à toutes les intempéries et elle a parfois perdu la moitié de sa valeur, lorsque le fisc vient enfin prélever sa part. Double perte pour le Trésor et pour le contribuable (1).

Il semble cependant, au premier abord, que l'incapacité administrative du Turc ne soit pas aussi absolue que nous venons de le dire. On observe en effet chez eux deux organismes de gouvernement qui ont eu une certaine célébrité et qui ont jeté quelque éclat : je veux parler de l'organisme militaire et de l'organisme religieux.

Or, il est remarquable que ces deux organismes ne sont pas un produit de la société turque ; ils ont été importés du dehors, et ont un caractère essentiellement artificiel.

1° *L'organisme militaire.*

Par suite de leur origine nomade, les Turcs n'avaient, au moment de leur établissement, d'autre organisme militaire que la cavalerie. Mais, en s'installant en Europe, ils sentirent toute l'insuffisance de ce système unique, et la nécessité d'opposer une infanterie à l'infanterie des populations sédentaires. Telle fut l'origine du corps fameux des Janissaires.

Mais comme, à cette époque, le Turc méprisait le fantassin et se refusait au service à pied, on fut amené à recruter ce corps parmi les sédentaires eux-mêmes, c'est-à-dire parmi les chrétiens et les Grecs. L'institution fut donc importée du dehors et constituée avec des éléments étrangers.

(1) Reclus, *ibid.*, p. 233.

Elle fut, de plus, créée d'une manière violente et artificielle, par suite de l'impuissance où sont les issus de pasteurs à constituer spontanément les organismes des pouvoirs publics.

On sait que lorsque Amurat Ier s'empara de la Grèce, en 1359, il choisit la cinquième partie des jeunes prisonniers et les incorpora de force dans le corps des Janissaires. Ce mode barbare de recrutement fut continué dans la suite.

On se rendra compte du caractère factice de cette institution, si on veut bien considérer qu'elle reposait sur les cinq bases suivantes :

Le *régime de la caserne,* pour la vie entière, car une fois pris par le système on ne pouvait plus en sortir;

Le *célibat forcé,* qui n'est pas plus naturel que la caserne, quand on n'y est pas porté par une vocation spéciale;

Le *serment de fidélité au Sultan,* qui n'empêcha jamais les Janissaires de déposer les Sultans et, au besoin, de les assassiner;

La *formation religieuse imposée,* car ces jeunes recrues étaient élevées dans l'islamisme et on s'efforçait de les fanatiser le plus possible. Or la religion n'a sur les esprits une action réelle, efficace, puissante, que lorsqu'on l'accepte volontairement. Ici, elle était imposée et elle échoua;

Enfin, l'*attachement à la personne des Sultans par des faveurs.* On les en a comblés, on les en a accablés : haute paye, droit de n'être jugé que par ses pairs, ce qui équivalait à l'impunité ; constitution en corps privilégié de l'armée turque, élévation à la dignité de gardes de corps des Sultans, etc. Ils formaient, en un mot, un État dans l'État. Or on ne tient les gens par des faveurs que jusqu'au jour où un autre se présente qui promet des faveurs plus grandes; on sait comment les Sultans en firent la dure expérience.

En somme, cette formation violente et artificielle, loin de faire du corps des Janissaires un soutien de l'État, en a fait un danger public. Ce sont eux qui ont fomenté la plupart des révoltes de l'Empire, qui ont fait et défait les Sultans. C'étaient des clients allant sans cesse d'un chef à un autre dont ils espéraient davantage. Et, de fait, chaque Sultan, à son avènement, n'avait rien de

plus pressé que d'augmenter leur paie. Enfin, en 1826, une révolte plus grave que les autres ayant éclaté, le sultan Mahmoud II ne réussit à se débarrasser de ces auxiliaires gênants qu'en en faisant un massacre général. Digne fin de cette institution factice qui était née de la violence et ne s'était jamais maintenue que par la violence.

Quant aux Turcs, depuis la disparition des Janissaires, ils ont été impuissants à les remplacer par aucune organisation militaire régulière. Depuis lors, leur puissance militaire n'a fait que décliner.

2° *L'organisme religieux.*

Nous allons vérifier ici une loi que nous avons constatée en étudiant les steppes de Prairies et les steppes de Déserts (1). Nous avons expliqué comment les nomades des Prairies sont impuissants à constituer un organisme religieux distinct de la famille : c'est le père, ou patriarche, qui y remplit, pour les membres de sa communauté, les fonctions de pontife. En d'autres termes, dans ces sociétés, tout l'organisme social est réduit à la famille.

En leur qualité d'issus des Prairies, les Turcs n'avaient donc aucune organisation religieuse en dehors du culte purement familial. Et ils étaient si parfaitement incapables de créer un organisme religieux distinct de la famille qu'ils durent l'emprunter de toute pièce aux Arabes avec lesquels ils se sont trouvés en contact, pendant leur séjour dans l'Asie Mineure. Nous savons que les Arabes étaient issus des Déserts et que, contrairement à la Prairie, le Désert a la propriéte de développer des organismes religieux fonctionnant en dehors et au-dessus des communautés de famille. On comprend maintenant pourquoi les Turcs, qui ont le centre de leur puissance politique à Constantinople, ont le centre de leur culte en pleine Arabie, à la Mecque, bien que le Sultan soit aujourd'hui considéré comme le chef des Croyants.

(1) Voir t. XV, p. 165 et suiv.

Il est arrivé aux Turcs exactement ce qui est arrivé à leurs frères les Mongols, restés sur les steppes de Prairies du Plateau central asiatique : ceux-ci ont également reçu leur organisme religieux du dehors ; il leur est venu de l'Inde sous la forme du lamaïsme boudhique.

L'organisme religieux que les Turcs ont ainsi emprunté aux Arabes, leur a fourni la seule classe supérieure qui existe parmi eux et qui constitue, en somme, leur principal élément de gouvernement. Sans cela, les Turcs seraient depuis longtemps retournés en Asie, par l'impuissance où ils sont de constituer même un semblant de gouvernement. Ils se seraient évanouis comme les grandes invasions d'Attila, de Gengis-Khan et de Tamerlan.

Cet organisme à la fois religieux et gouvernemental est représenté par la fameuse corporation des Ulémas, assez analogue aux nombreuses corporations qui détiennent, dans les Déserts, le pouvoir politique, ainsi que cela a été expliqué dans cette Revue (1).

Les Ulémas sont à la fois des religieux et des lettrés. Cette institution comprend différents degrés. Tout en bas de la hiérarchie, sont les étudiants des *Médressehs*, ou *Sokhtas*, c'est-à-dire « brûlés de l'amour de la science ». On en sort avec le titre de *Danichmends* (doués de connaissances). C'est parmi ces derniers que l'on choisit les professeurs des écoles inférieures et les Cadis chargés de rendre la justice dans les petites circonscriptions. Pour arriver au grade supérieur de *Mulazim*, il faut se livrer à des études plus élevées sur la dogmatique et le droit. La dignité de *Muderris*, qui est au-dessus, s'acquiert par de nouvelles études sur les quatre branches de la science des lois. On peut alors être professeur dans un Medresseh, ou obtenir le grade de *Mollah*, qui confère le poste de juge dans les douze principales villes de l'Empire. Enfin, au-dessus, vient le grand Mufti, ou *Cheikh-ul-islam*, qui est le chef de toute la puissante corporation des Ulémas.

Elle est puissante en effet, car, suivant un proverbe turc, « les

(1) Voir mon précédent article sur les *Sociétés issues des Déserts*, t. XV, p. 315 et suiv., et celui de M. Poinsard sur les Chaldéens, t. XVI, p. 206.

gouverneurs gouvernent le peuple, le Sultan règne sur les gouverneurs, les Ulémas règnent sur le Sultan et *ilm* (la science) règne sur les Ulémas. »

Remarquez qu'il n'existe en Turquie que deux titres marquant une supériorité sociale : celui d'*Aga,* ou homme du sabre, et celui d'*Effendi,* ou lettré, c'est-à-dire Uléma. Or l'Uléma est infiniment supérieur au guerrier, son pouvoir est bien plus considérable, parce qu'il constitue un organisme de gouvernement, le seul qui existe en Turquie, et qui s'étend du haut en bas de la hiérarchie sociale. Aussi le Sultan ne s'appelle pas le chef de l'armée, mais le « chef des Croyants », et son pouvoir ne se maintient que par son caractère religieux, c'est-à-dire précisément par ce caractère qui a été importé du dehors et qui est représenté par la corporation des Ulémas.

Ainsi le pouvoir politique, chez ces hommes issus des Prairies, provient uniquement d'une institution qui a pris naissance parmi les hommes issus des Déserts.

On peut maintenant s'expliquer le jugement porté par un Uléma, Suavi Effendi : « La hiérarchie des Ulémas, dit-il, parcourt et embrasse comme une chaîne toute l'administration ottomane ; elle seule soutient encore les parties de l'édifice qui menace ruine depuis longtemps. »

Mais elle le soutient mal, puisqu'elle n'a pu empêcher la décadence croissante de l'Empire turc. Il ne pouvait en être autrement, car cette corporation, qui joue ici le rôle de la classe supérieure et gouvernante, est, elle-même, une institution factice ; elle ne tient pas au sol et ne peut exercer sur les populations qu'un patronage artificiel. Il n'y a, nous l'avons vu, de patrons naturels et efficaces que ceux qui dirigent le travail, parce que, seuls, ils sont en situation de pourvoir aux moyens d'existence de la population. Or, les Ulémas n'y pourvoient pas ; au contraire, ils vivent sur la population et absorbent la meilleure part de l'impôt, sans aider en rien au développement de la culture, de l'industrie et du commerce.

Ainsi, loin de pousser le Sud-Slave en avant, le Turc l'a rejeté en arrière, parce qu'il ne fournit à un aucun degré des

patrons efficaces, ni dans la vie privée, ni dans la vie publique; il ne tient solidement ni le sol ni les populations conquises; il est simplement superposé, sans avoir jeté des racines; après des siècles d'occupation, il est encore tout simplement « campé » sur le sol de l'Europe, comme un vrai nomade qu'il est resté, malgré ses apparences sédentaires. En réalité, il se maintient en Europe, non par sa force propre, mais par l'accord des diverses Puissances, qui ont besoin de ce cadavre, pour maintenir l'équilibre européen.

Sans cet accord des Puissances, le Turc serait déjà revenu sur ses pas, car son exode vers l'Orient s'accomplit par un mouvement insensible, mais continu. « Depuis Chateaubriand, dit Reclus, on a souvent répété que les Turcs ne sont que campés en Europe et qu'ils s'attendent eux-mêmes à reprendre bientôt le chemin des steppes d'où ils vinrent jadis. Ce serait par une sorte de pressentiment que tant de Turcs de Stamboul demandent à être ensevelis dans le cimetière de Scutari : ils voudraient ainsi sauver leurs ossements du pied profane des giaours, lorsque ceux-ci rentreront en maîtres à Constantinople. En maints endroits, les vivants imitent les morts, et des îles de l'Archipel, du littoral de la Thrace, un faible courant d'émigration entraîne, chaque année, vers l'Asie quelques vieux Turcs mécontents de toute cette activité européenne qui se manifeste autour d'eux. Mais c'est surtout depuis la guerre des Balkans que l'exode s'est accentué. Sax évalue à un million d'hommes le nombre des malheureux mahométans qui ont dû s'expatrier depuis l'occupation russe. Certains districts ont été complètement abandonnés par cette race, et des hommes d'une autre origine l'ont remplacée : tout a changé, langue, religion, mœurs (1). »

Déjà une partie des Sud-Slaves, ceux de l'Herzégovine, de la Bosnie, de la Serbie, de la Bulgarie sont délivrés de la domination turque, qui les comprimait depuis des siècles; ils sont enfin livrés à eux-mêmes. Cependant ils ne paraissent pas, jusqu'à présent, s'en porter beaucoup mieux. C'est qu'ils n'ont pas souf-

(1) *Géographie universelle*, t. I, p. 237.

fert seulement de la domination turque; cette domination n'a été que la conséquence de leur état social. Ils ont souffert d'abord et surtout de leur formation communautaire, qui leur crée une infériorité organique vis-à-vis des populations de l'Occident. Cette infériorité est si réelle, qu'ils sont maintenant menacés de tomber sous une autre domination : celle de l'Autriche, ou de la Russie.

C'est qu'il ne suffit pas, pour un peuple, de secouer le joug de l'étranger, il faut encore, il faut surtout, que sa formation sociale rende chaque individu capable de se gouverner lui-même : malheureusement, c'est là ce que la formation communautaire n'a pas appris aux Slaves, et c'est pour cela que, partout, aussi bien au Nord qu'au Sud, ils sont dominés par des peuples plus dégagés de cette malheureuse formation.

L'exemple des Slaves et des Turcs doit être médité par ceux qui seraient portés à se laisser séduire par les théories socialistes, qui ne sont qu'une importation, en Occident, des tendances communautaires de l'Orient.

Edmond Demolins.

LA CLASSIFICATION

DES ESPÈCES DE LA FAMILLE

DONNÉE PAR LE PLAY EST-ELLE EXACTE (1)?

Nous nous proposons, dans cette étude, de déterminer et de classer les différentes Espèces que présente la Famille.

En grand savant qu'il était, le créateur de la Science sociale comprit, et le premier mit en pleine lumière, l'importance sociale et l'action prépondérante du groupement familial. Il démontra que les sociétés humaines s'organisent, constituent les groupements de leur vie privée, comme ceux de leur vie publique, d'après la constitution particulière que l'organisme familial a reçu des Moyens d'Existence imposés à la race. Aussi Le Play, après avoir observé des centaines de familles ouvrières dans les deux Mondes (2), pour compléter son œuvre, pour en donner la synthèse, détermina trois Espèces fondamentales de Famille, espèces primordiales, dans lesquelles tous les autres types de famille devaient venir se ranger comme de simples variétés.

Tout le monde connaît aujourd'hui ces trois Espèces. La Famille patriarcale, la Famille-souche, la Famille instable ont fait grande fortune scientifique, elles ont vu les Sociétés humaines se répartir d'après elles et emprunter leurs noms.

(1) Voir, sur le même sujet, *L'état actuel de la Science sociale, d'après les travaux de ces dix dernières années*, par M. Edmond Demolins (la *Science sociale*, janvier 1893, t. XV, p. 5). — N. DE LA R.

(2) Voir la série des *Ouvriers Européens* et des *Ouvriers des deux Mondes*.

Après une œuvre d'une si haute et si puissante portée, que venons-nous faire aujourd'hui?

Si tous les admirateurs, si tous les disciples de Le Play, et nous en sommes, s'accordent à proclamer en lui le créateur de la *Science sociale*, le plus grand hommage qu'ils puissent rendre à son génie, c'est de traiter son œuvre pour ce qu'elle est, de la traiter comme une science. Alors cette œuvre apparaît comme éminemment perfectible, et on doit faire effort pour accroître le champ d'investigation, pour préciser les lois de cette science. Quel éclatant hommage les découvertes des Pasteur, des Berthelot rendent, encore aujourd'hui, au génie de Lavoisier! Sans doute il ne reste plus grand'chose des théories du « père de la chimie moderne »; mais, sans les observations qu'il a faites, sans les lois qu'il a posées, quelque inexactes qu'elles apparaissent, la chimie ne serait peut-être pas encore sortie de l'état chaotique.

Dans toutes les sciences d'observation, les savants de grande envergure ne se bornent pas à analyser avec un soin minutieux les phénomènes, à déterminer leur intime constitution, ils s'efforcent de découvrir leurs lois, ils se plaisent à les classer. Mais, si l'établissement d'une classification est le point d'arrivée de tout esprit puissamment scientifique, il ne faut pas croire qu'une classification, si parfaite qu'elle paraisse, soit le point d'arrivée de la science. Ce n'est pour elle qu'une étape. Au fait, que représente une classification? Une classification naturelle, car les classifications artificielles ne sont que de simples rangements sans valeur scientifique; une classification, dis-je, a pour but de répartir tous les êtres ou tous les faits, appartenant à un même genre, en différentes catégories, et d'opérer cette répartition d'après l'ensemble de l'organisation que présentent ces êtres, d'après l'ensemble des éléments qui composent ces faits, de telle sorte que ces êtres ou ces faits se trouvent distribués dans un ordre qui maintienne et qui indique leurs analogies naturelles. Il est donc évident qu'une classification naturelle n'est jamais, ne peut être jamais définitive. A peine est-elle établie que l'analyse se porte sur de nouveaux faits, que l'observation étudie de nouveaux organismes. Bientôt on s'aperçoit

que les caractères de ces organismes, que les éléments de ces faits ne permettent pas de les ranger dans une des espèces préétablies; entre ces nouveaux faits, ces nouveaux organismes, et les anciens, on remarque des rapports et des analogies inconnus jusque-là. L'ancienne classification a fait son temps! En réalité, une classification n'est que la constatation officielle et scientifique des rapports qui paraissent exister entre les faits ou les êtres observés à une époque déterminée. C'est ainsi qu'avec les progrès de la science les classifications se succèdent, c'est ainsi qu'à la classification de Lamark a succédé la classification de Linné.

Pourquoi ne pourrions-nous pas faire, en Science sociale, ce qui se fait dans toutes les sciences?

Nous allons donc examiner si la détermination et la classification que Le Play nous a données des Espèces de la Famille sont encore exactes; et si toutes les familles qui ont été observées depuis que Le Play a confié aux hommes d'étude le soin de continuer son œuvre, peuvent facilement se ranger dans l'une quelconque des trois grandes Espèces qu'il a déterminées.

Tout d'abord rendons-nous un compte exact de la classification de Le Play.

I.

Lorsqu'on jette les yeux autour de soi, ou lorsqu'on se rappelle les faits que nous rapportent les voyageurs et les historiens, on s'aperçoit aussitôt que les races humaines ont présenté et présentent encore les organisations familiales les plus différentes. Sans connaître le premier mot de Science sociale, et sans pousser bien loin l'observation, on a vite fait de remarquer que la famille, telle qu'elle était organisée chez les patriarches de la Bible, ne ressemble en rien à la famille anglaise ou à la famille française. La polygamie, la polyandrie, la monogamie, le patriarcat, le matriarcat, le lévirat, la parenté agnatique, la parenté cognatique... sont des faits connus de tout le monde,

qui, par la situation différente qu'ils donnent aux membres de la famille, prouvent clairement que le groupement familial n'est pas partout, et n'a pas été dans la suite des temps organisé de la même façon.

A peine l'attention est-elle éveillée sur ces faits, qu'on en arrive aussitôt à se demander si les organisations familiales, si les Espèces de la Famille ne sont pas innombrables. Non seulement l'organisation du groupement familial varie d'une façon fondamentale d'un pays à un autre, non seulement la famille française ne ressemble en rien à la famille anglaise, et toutes deux se différencient profondément de la famille chinoise, mais on remarque aussi que, dans chaque pays, l'organisme familial paraît se modifier avec le temps, se diversifier suivant les régions. La famille française contemporaine ne ressemble pas plus à la famille française du dix-septième siècle que celle-ci ne ressemblait à celle du moyen âge. Voyez aussi combien la famille du paysan normand est dissemblable de celle du paysan limousin, celle de l'ouvrier de Paris de celle du mineur du Nord.

Devant cette multitude innombrable de types, l'esprit sent le besoin d'un peu d'ordre et arrive naturellement à rechercher si on ne pourrait pas les classer méthodiquement, les répartir entre quelques grandes Espèces.

Ce problème s'est présenté à l'esprit de Le Play; comment l'a-t-il résolu?

Pour déterminer les Espèces de la Famille et les classer, il faut tout d'abord dégager les causes qui agissent pour organiser le groupement familial, qui ici, par exemple, rassemblent nombreux les jeunes ménages autour de l'ancêtre commun, et qui, là, les dispersent et les poussent à s'établir chacun de son côté.

Or, si beaucoup de causes, si tous les faits sociaux agissent sur la famille et contribuent à l'organiser, il n'en est pas moins clair que, pour remplir sa fonction essentielle, qui est d'assurer la perpétuité de la race et de ses ressources vitales, aucune cause, aucun fait social n'exerce sur elle une action plus décisive, plus considérable, que l'organisation des Moyens d'Existence auxquels elle est forcée de recourir.

Cette influence prépondérante qu'exercent les Moyens d'Existence sur tous les groupements que les hommes sont obligés de former pour vivre en société s'explique aisément. La première et la plus essentielle des choses que les hommes ont à faire, c'est de se procurer des Moyens d'Existence; avant tout il faut vivre. Ce sera donc *d'après les conditions particulières qu'imposent, en chaque endroit, les groupements* que les travailleurs sont obligés de former pour s'assurer *des moyens d'existence, que la famille devra s'organiser*. Les nomades de la steppe ne constituent pas des familles nombreuses par amour de la société, et ce n'est pas par misanthropie que les sauvages réduisent leur famille au strict minimum.

Ce point acquis dans l'observation directe des sociétés humaines, il restait à interroger encore les faits pour déterminer, parmi tous les groupements que forment les hommes en vue des Moyens d'Existence, ceux qui avaient le plus d'influence sur l'organisme familial, qui le constituaient avec assez de puissance pour que l'organisation reçue subsistât dans ses traits essentiels, alors même que les familles demanderaient ensuite à d'autres travaux le soutien de leur vie. C'est ainsi que devaient surgir, de l'observation même, les Espèces de la Famille.

Ce fut en Asie que Le Play rencontra la solution de cette question. En étudiant les Bachkirs demi-nomades de l'Oural, il vit une société réduite à la seule famille, où tous les *autres* groupements du Travail, de la Propriété, du Patronage, de la Religion... des Pouvoirs publics, qui, partout ailleurs agissent plus ou moins sur l'organisme familial, étaient inexistants. Le Play se trouva, ainsi, en face d'une famille subissant au plus haut degré l'influence constituante de ses Moyens d'Existence, et façonnée par eux de si puissante façon qu'on la voyait conserver ses traits essentiels, alors même qu'elle quittait les Travaux de l'art pastoral pour s'adonner aux travaux plus compliqués de la Culture et de la Fabrication (1). Ce fut dans la steppe d'Asie qu'apparut, formée par l'art pastoral, *par les Moyens d'Existence*

(1) Voir les séries des Ouvriers de l'Orient, *les Ouvriers européens*, t. II.

de la Simple Récolte, cette fameuse organisation de la famille qui devait être le type d'une espèce : la Famille patriarcale.

En continuant ses observations dans d'autres régions, Le Play détermina, par le même procédé, la Famille-souche et la Famille instable. Il montra que la première était formée par la pêche côtière pratiquée dans les fiords de la Norwège, tandis que la seconde résultait de la chasse à petits gibiers dans les forêts (1).

Le Play fit plus; après avoir découvert dans les travaux de la Simple Récolte les causes organisatrices des trois Espèces de la Famille, son puissant esprit sentit le besoin de définir exactement et de classer méthodiquement ces Espèces. Pour cela, il ne suffisait plus d'avoir précisé les causes organisatrices du groupement familial, il fallait se placer au centre de ce groupement, et observer, là, dans le détail, l'action que ces causes allaient avoir sur la famille. En d'autres termes, il ne suffisait pas de s'être rendu compte que les trois travaux de la Simple Récolte, que l'Art pastoral, la Pêche côtière, et la Chasse, avaient eu une influence sur l'organisme familial, il fallait noter ce que cette action venue du dehors allait produire sur cet organisme, en tant qu'organisme ayant une fonction spéciale.

Force était donc de rechercher et de définir exactement quelle était *la fonction essentielle et caractéristique* de l'organisme familial.

C'est ici, c'est sur ce point particulier, qu'à notre avis, Le Play s'est gravement trompé.

Le Play a cru que la fonction essentielle de l'organisme familial était de transmettre aux jeunes générations l'héritage paternel. Aussi a-t-il analysé l'action que les trois travaux de simple récolte avaient sur cette fonction de la famille; et, poussant jusqu'au bout ses déductions, il définit et classa à ce point de vue les trois Espèces de la Famille.

« La Famille patriarcale, dit-il, conserve près des parents tous les fils mariés de plusieurs générations (2) ».

« La Famille-souche conserve près des parents l'un des en-

(1) Voir les *Ouvriers européens* et l'*Organisation du travail*

(2) Les *Ouvriers européens*, t. VI, p. 511.

fants mariés et désigné comme héritier. Elle établit au dehors du foyer les autres rejetons de chaque génération avec des dots formées par la totalité des produits de l'atelier (1) ». Et encore, « la Famille-souche a pour caractère le libre choix par les parents d'un héritier associé » (2).

« Dans la Famille instable, les enfants issus d'un même ménage s'établissent tous successivement au dehors du foyer, puis se divisent l'héritage laissé par les parents » (3).

Cette définition et cette classification des Espèces de la Famille, par le mode de l'héritage, étaient tellement évidentes et tellement caractéristiques pour Le Play, qu'il les répète partout, qu'il les présente sans cesse au public, à ce point que certains esprits superficiels ont cru que c'était là toute son œuvre. Il se rencontre encore des gens, qui, lorsqu'on veut leur parler du grand savant qu'était le créateur de la Science sociale, vous répondent : « Le Play, ah oui, la liberté de tester ! »

Le Play s'étant mépris sur la fonction essentielle de la famille, les trois Espèces qu'il a déterminées sont scientifiquement inexactes. Nous allons le prouver.

En même temps que Le Play déterminait et caractérisait les trois Espèces de la Famille par le mode de transmission de l'héritage, il attachait à ces espèces, par conséquent à ces modes de transmission, des conséquences constitutives d'un état social particulier.

C'est ainsi que la Famille patriarcale, caractérisée par l'indivision et la communauté, montrait nécessairement comme conséquence de la communauté les traits suivants : prépondérance de l'esprit de tradition, autorité des vieillards, faible intensité du travail, défaut d'initiative, prédominance des groupements de la vie privée sur le particulier (4).

De même la Famille-souche, que Le Play caractérise par la

(1) Les *Ouvriers européens*, t. VI, p. 512.
(2) La *Constitution de l'Angleterre*, t. I, p. 165.
(3) Les *Ouvriers européens*, t. VI, p. 511.
(4) Voir la série des monographies des *Ouvriers de l'Orient*.

transmission intégrale de l'héritage à l'un des enfants, montrait en même temps comme conséquences immédiates de cette transmission intégrale l'établissement définitif des autres enfants au dehors, l'esprit d'entreprise, la puissance de l'initiative privée, la prédominance du particulier sur l'État (1).

La Famille instable enfin, qui se caractérisait par le partage égal, manifestait, comme traits essentiels et comme conséquences nécessaires de ce régime successoral, l'instabilité sociale, le manque d'initiative, la prépondérance de l'esprit de nouveauté, l'anémie de la race, enfin la prédominance de l'État sur les particuliers (2).

Et pour que cette démonstration fût complète, Le Play donnait, comme type des Sociétés à famille patriarcale, les tribus pastorales du plateau central asiatique; comme type des sociétés à famille-souche, l'Angleterre; et comme type des sociétés à famille instable, la France contemporaine. Ces types étaient parfaits!

Après la mort de Le Play, tous ceux qui avaient été ses disciples, ceux même qui, trop jeunes pour avoir fréquenté un tel maître, ne l'avaient connu que par ses œuvres, tous les hommes, en un mot, qui comprenaient que la Science sociale était née, se donnèrent la tâche de la pousser plus avant.

Il y eut alors, dans les Écoles qui se réclament de Le Play, un grand et puissant labeur. Tandis que la Société d'Économie sociale donnait tous ses soins à la continuation de l'immense enquête entreprise par Le Play, et faisait, avec l'outil forgé par le maître, des monographies de familles ouvrières, un groupe de jeunes hommes se rangeait spontanément autour de M. Henri de Tourville, et recherchait, sous la direction de ce maître éminent, s'il n'y avait pas lieu, avant de poursuivre cette enquête, de reforger et de perfectionner un instrument de travail qui datait de 1830. Ce n'est pas en compressant de nouveaux gaz dans les anciens appareils de Mariotte, que les Dulong, les Pouillet, les

(1) Voir la série des monographies des *Ouvriers du Nord*.

(2) Voir la série des monographies des *Ouvriers de l'Occident*, populations désorganisées.

Regnault, les Cailletet..., sont arrivés à établir les lois de la compressibilité des gaz; mais, les uns après les autres, ces savants s'efforcèrent de perfectionner les appareils et les conditions de leurs expériences; chacun apporta à son tour un perfectionnement.

Henri de Tourville reforgea et précisa l'instrument d'observation, et dota la Science sociale de la merveilleuse classification que l'on connaît. Munis de cet outil perfectionné, nous nous mîmes au travail. Quel ne fu pas notre étonnement lorsqu'après un certain nombre d'observations, nous nous aperçûmes que certaines familles qui, analysées au point de vue de la transmission de l'héritage, se classaient nettement dans une espèce, ne présentaient cependant aucun des caractères que Le Play avait déterminés lui-même comme les caractères essentiels de cette espèce! Je m'explique par des exemples.

En 1885, la direction de l'enseignement de la Science sociale voulut bien me confier une mission d'étude dans le Jura bernois. Durant une dizaine de jours, je demeurai chez une famille paysanne des Genevez, petit village perdu à 1.800 mètres d'altitude au milieu des pâturages et des forêts, et je récoltai les nombreux matériaux de la monographie que j'ai publiée dans la *Science sociale*. Je me souviendrai toujours du problème qui se posa alors devant moi. D'un côté, je me rendais très bien compte que mes hôtes pratiquaient la transmission intégrale. Dans toutes les Franches-Montagnes, la coutume bien établie était de laisser l'habitation et les prairies d'herbes à faucher nécessaires à son exploitation à l'un des enfants, généralement au cadet; les nombreux papiers de famille que je pus parcourir attestaient que cette pratique était séculaire. Mais, d'un autre côté, toutes les fois que je voyais une habitation qui avait bon aspect, qui se dépouillait de son vieux toit de planches pour se couvrir de tuiles, et que je demandais quelles étaient les causes de cette prospérité, on me répondait invariablement : Un tel, oh! il peut bien réparer son habitation et acheter des prairies, il a un frère, ou il a une sœur en service, en France. — Eh bien? — Cela l'aide beaucoup; ce frère lui a laissé sa part d'héritage

et lui envoie une partie de ses gages. — Pourquoi? — Mais pour avoir le droit de revenir habiter un jour dans la maison paternelle. Tel était le but de tous les émigrants, aller gagner quelque argent dans les villes, puis revenir dans la montagne. D'autres traits s'ajoutaient à celui-là et dessinaient peu à peu l'image de la communauté familiale. Je sentais que j'avais devant moi une famille qui ne ressemblait en rien à cette famille-souche que Le Play nous a si merveilleusement dépeinte envahissant le monde et établissant ses rejetons, sans esprit de retour, dans les contrées les plus lointaines. Plusieurs fois je fus tenté de ranger la famille des paysans du Jura bernois parmi les familles patriarcales, mais je finis par m'incliner devant l'autorité de la classification de Le Play : cette famille pratiquait la transmission intégrale, elle devait donc prendre place parmi les familles-souches.

MM. Demolins et de Rousiers firent, peu après, un voyage en Auvergne; ils se rencontrèrent en face du même fait, et se posèrent la même question : dans quelle espèce devrait-on classer la famille des paysans du plateau central de la France?

Ce problème restait sans solution, lorsque M. de Rousiers partit en Amérique pour aller faire une série d'observations qui devaient nous donner ce merveilleux tableau de la *Vie américaine*. Aux États-Unis, cette question se présentait sous un nouvel aspect. Il existait là un peuple hardi, rempli de vie et d'initiative, faisant ses affaires lui-même et les faisant bien, envahissant le Far-West, mettant en culture et colonisant d'immenses régions; un peuple, en un mot, qui parcourait merveilleusement la carrière que Le Play avait assignée à la famille-souche, qui en avait toutes les qualités et toutes les aptitudes, et cependant ce peuple pratiquait le partage égal (1).

C'était bien le cas de dire : Cruelle énigme; fallait-il rejeter de la terre promise de la famille-souche les Anglo-Saxons des États-Unis, pour y faire entrer les Auvergnats! Quels soldats on perdait, pour quelles recrues!

(1) Non pas cependant le partage forcé. (Voir la *Vie Américaine*, et la *Science sociale*, t. IX, p. 506 et 507.)

Ce sacrifice, il faut l'avouer, Le Play n'avait pas hésité à le faire! Dominé par sa classification et, voyant que Jefferson avait, sous l'influence des idées humanitaires du dix-huitième siècle, introduit le partage égal en Amérique, il avait condamné les Américains du Nord à tous les maux de la famille instable. « Comme vous le faites très bien entrevoir, écrivait-il, dans sa lettre-préface, à M. Claudio Jannet, les États-Unis contemporains semblent marcher vers la décadence morale avec les excitants que fournit, et la rapidité que comporte un grand développement de richesses et de culture intellectuelle... Ne restons pas impassibles devant cette décadence d'une grande race (1) ». Le Play écrivait cela en 1875, et il faut se rappeler, pour expliquer son erreur, qu'à cette époque, pour qui n'étudiait que les pouvoirs publics, ce jugement pouvait paraître exact.

Lorsque, dans les sciences d'observation, on se trouve en face du problème qui se posait devant nous après ces trois enquêtes, dans le Jura bernois, en Auvergne, et aux États-Unis, on n'hésite pas, on recommence les observations en s'efforçant de les faire dans des conditions plus parfaites.

Le Play avait donné, dans l'*Organisation de la Famille,* la famille Melouga comme le type de la famille-souche; il fallait, au point où nous en étions, refaire son observation pour en contrôler l'exactitude.

Par un heureux hasard, deux excellents esprits, appartenant aux deux écoles qui se réclament de Le Play, ont refait presque à la même époque la monographie de la famille paysanne des Pyrénées. M. Butel a observé *Une famille dans la vallée d'Ossau,* et M. Louis Bateave a étudié la *Constitution de la famille et du patrimoine sous le for, en Béarn;* la première de ces études a paru dans la *Science sociale* (2); la seconde, dans la *Réforme sociale* (3).

La monographie de Le Play avait été faite de main de maître. Tous les faits qu'il avait relevés, MM. Butel et Bateave les cons-

(1) Les *États-Unis contemporains*, p. XXI.
(2) La *Science sociale*, t. XIII et XIV.
(3) La *Réforme sociale*, t. VI, 3e série.

tatent après lui. Comme lui, ils constatent la transmission intégrale de l'habitation paternelle. A ce trait, on devrait reconnaître la famille-souche! Et cependant, il se dégage des observations recueillies par ces Messieurs la même sensation que l'on éprouve en lisant la monographie de Le Play : ces populations montagnardes pratiquent, tout comme la race anglo-saxonne, la transmission intégrale, ... et il n'est pas possible de rencontrer des races plus dissemblables.

Chez ces familles pyrénéennes, nous dit Le Play, « une moitié environ de chaque génération garde le célibat, formant auprès de l'héritier *une communauté nombreuse* (1) »; et, plus loin : « Voilà les biens transmis à l'aîné, mais il n'en dispose pas en toute propriété, à vrai dire il n'en a que l'usufruit (2) ». M. Batcave va plus loin. Après avoir constaté que, sous le for, en Béarn, « l'aîné succède universellement à toute l'hérédité de ses pères et mères, sans que les puînés puissent prétendre plus qu'une légitime », il ajoute, s'appuyant sur l'autorité de M. Fustel de Coulanges : « Dans la pensée des anciens âges, le droit d'aînesse impliquait toujours la vie commune et n'était au fond que la jouissance des biens en commun, sous la prééminence de l'aîné (3) ». Inutile d'ajouter que M. Butel confirme tous ces traits.

Eh bien, mettez en face de cette *communauté familiale* la famille anglo-saxonne et voyez si ces deux familles se ressemblent. Cette différence avait frappé au dernier siècle Arthur Young : « Quelques-uns des hôtels de Paris, dit-il, sont immenses, par l'habitude des familles de vivre ensemble. Quand le fils aîné se marie, il amène sa femme dans la maison de son père, il y a un appartement tout prêt pour eux; si une fille n'épouse pas un aîné, son mari est reçu de même dans la famille, ce qui rend la table très animée... *En Angleterre, l'échec serait certain dans toutes les classes de la société* (4) ». Le Play a noté

(1) L'*Organisation de la Famille*, p. 187.
(2) *Ibid.*, p. 272.
(3) La *Réforme sociale*, t. VI, p. 744.
(4) Arthur Young, *Voyage en France*, t. I, p. 369.

le même fait, et en a fait un grief à la famille anglaise : Que nous voilà loin de la communauté familiale ! et cependant aux Pyrénées, comme en Angleterre, on pratique la transmission intégrale.

Le Play avait relevé un autre trait chez la famille Melouga : « Les émigrants de ces régions répugnent généralement à se fixer dans les pays étrangers et ils reviennent avec leur fortune fonder un établissement au lieu natal (1) ». MM. Butel et Batcave confirment pleinement cette observation. « L'Ossalois émigre, non pour coloniser, mais pour faire fortune et revenir ensuite au pays. Revenir riche, acheter un coin de terre pour y faire bâtir une de ces maisons qu'on désigne de loin en loin au visiteur comme la maison d'un « Américain », et finir ses jours dans une aisance relative : voilà le rêve (2) ».

Opposez à cette émigration l'émigration anglo-saxonne, écoutez seulement Le Play s'écrier : « Si l'Angleterre, malgré ses étroites limites, envahit une grande partie du monde, c'est que ses familles-souches produisent sur leurs diverses domaines d'innombrables rejetons ; c'est que ceux-ci, formant un courant continu d'émigration, fournissent à toutes les mers et à toutes les parties de l'empire britannique des marins, des marchands et *des colons* (3) ! »

Décidément, de l'aveu de Le Play, rien ne ressemble moins à la famille anglo-saxonne que la famille pyrénéenne ! Et cependant il les classe toutes les deux dans la même espèce, parce que toutes les deux pratiquent la transmission intégrale !

L'expérience était concluante, la classification de Le Play ne tenait plus.

II.

Démontrer qu'une classification est inexacte, et nous espérons l'avoir fait, c'est rendre à la science un service signalé ; mais il

(1) L'*Organisation de la Famille*, p. 37.

(2) Butel, la *Science sociale*, t. XV, p. 282 ; voir aussi Bactave, la *Réforme sociale*, t. VI, p. 744.

(3) *La Constitution de l'Angleterre*, t. I, p. 243.

y a mieux. Il faut à cette classification, qui s'en va, en substituer une nouvelle, qui tienne compte de toutes les observations, qui présente tous les faits dans une puissante synthèse.

Cette nouvelle classification des Espèces de la Famille a été établie, et nous entreprenons de l'exposer aujourd'hui au public, avec la modestie que donne l'exacte conscience de la difficulté d'une pareille tâche.

En faisant du mode de transmission de l'héritage la cause déterminante et la raison classifiante des Espèces de la Famille, Le Play s'était trompé. Le mode de transmission de l'héritage exerce, je m'empresse de le reconnaître, une action profonde sur l'organisme familial, mais il n'est en réalité qu'un quelconque des éléments qui constituent la propriété.

Le système de Le Play abandonné, par quel autre le remplacer?

Quand un observateur se trouve en face de l'ensemble des groupements qui appartiennent à un même fait social, que ce soient les groupements du travail, ou ceux de la Propriété, ou d'autres, peu importe, si cet observateur veut déterminer les Espèces que présentent les groupements d'un même ordre, il doit rechercher quel est *le fait constitutif, la fonction essentielle* des groupements de cet ordre. En se mettant à ce point de vue, on voit les Espèces apparaître d'elles-mêmes.

Mettons-nous en face du groupement familial et demandons-nous quelle est sa fonction essentielle.

Est-ce de transmettre un héritage? Non, cent fois non! Qu'est-il besoin d'être organisé en famille pour transmettre un héritage? et combien de familles bien organisées n'en transmettent pas!

La fonction essentielle, la cause constituante de la Famille c'est : *L'éducation des jeunes générations.*

Tous les jours, comme l'a si justement observé Le Play, la société subit une terrible invasion; une multitude de petits barbares naissent de tous les côtés; ils auraient bien vite fait de bouleverser toutes choses, si on n'y mettait bon ordre.

L'éducation n'est pas seulement nécessaire pour apprendre

aux enfants à jouir du Mode d'Existence, pour les mettre à même de manger et de s'habiller tout seuls; son but est de dresser ces enfants à entrer, à cadrer dans tous les groupements que les générations précédentes ont formés pour se procurer des Moyens d'Existence, pour vivre en société.

Ce qui rend cette opération absolument nécessaire, et singulièrement difficile, c'est que l'enfant naît dans de telles conditions qu'il se refuse naturellement et spontanément à toute action commune; il ne veut entrer dans aucun groupement, pas plus dans ceux de l'atelier que dans ceux du foyer; il répugne à toute combinaison de son être avec l'être d'autrui; il est *insociable* (1). Cette tendance native que l'on rencontre chez l'enfant, — le fait ne saurait être trop mis en lumière, — n'est pas la simple manifestation de l'ignorance où il est des lois de la société, comme des lois de la physique par exemple; c'est une résistance de sa volonté à se soumettre aux lois nécessaires à toute société, lui fussent-elles connues. Il faut donc le dresser à vouloir lui-même autrement qu'il ne voudrait s'il suivait sa naturelle inclination; et cette opération est d'autant plus nécessaire que c'est sur ce jeune être que repose la continuité des œuvres humaines, la continuité du genre humain.

L'éducation, telle paraît être exactement la fonction essentielle de la Famille. Dans cette œuvre aucune action ne peut remplacer la sienne.

C'est donc à ce point de vue, au point de vue de l'éducation donnée par la famille aux jeunes générations, qu'il faut se placer pour déterminer les Espèces de la Famille.

Remarquez bien que cette éducation n'est pas une éducation quelconque, une éducation générale dont le but serait de faire de chaque enfant un citoyen de l'univers. L'éducation n'existe pas, n'a jamais pu exister avec un pareil but, sauf dans les songes creux de quelques idéologues. *Chaque famille élève ses enfants d'après les procédés et suivant les nécessités du milieu dont elle est;* elle les élève pour les faire entrer et les faire agir

(1) Darwin et Le Play ont mis merveilleusement ce fait en lumière.

dans les organismes sociaux qui existent autour d'elle; elle les façonne pour les rendre capables de faire partie de ces groupements du Travail, de la Propriété... du Patronage, de la Religion... de la Vie publique, que les Moyens d'Existence et les influences morales constituent d'une façon si particulière en chaque endroit. C'est l'éducation qui donne à chaque famille, partant à chaque société, sa physionomie particulière.

Si l'éducation a une pareille action sociale, si elle différencie les familles et les sociétés, elle devra, dans le débat qui nous occupe, nous montrer si la Famille pyrénéenne et la Famille anglo-saxonne appartiennent réellement à la même espèce sociale.

Comment la Famille pyrénéenne forme-t-elle ses enfants? Posons mieux la question : comment ses Moyens d'Existence la forcent-t-ils à élever ses enfants!

Sur les Pyrénées, comme sur les Alpes, comme dans les montagnes du Jura et les monts d'Auvergne, le sol cultivable n'occupe qu'une faible étendue (1). En fait, ces hauts plateaux intransformables sont couverts d'immenses pâturages et de forêts.

Ces pâturages à productions spontanées, ne pouvant nourrir qu'une quantité constante de bétail, limitent d'une façon très étroite la densité de la population. Sur ces montagnes, chaque habitation est un organisme bien constitué, qui, pour fonctionner d'une façon normale, demande un certain nombre d'animaux domestiques, et de prairies à faucher, partant un certain nombre de personnes. Si, pour une cause quelconque, une de ces conditions, qui sont harmoniques, vient à manquer, tout l'édifice s'écroule. Telle est la donnée du problème, telles sont les conditions que les Moyens d'Existence imposent à chaque Famille.

Que vont faire ces familles? Élever les jeunes générations en leur inspirant le respect et l'amour de cet édifice qui les abrite; les dresser à se sacrifier pour lui. Car tout le monde se sacrifie

(1) Voir Le Play, Monographie de la famille Melouga. Se reporter aussi à l'étude de M. Butel sur la vallée d'Ossau et à la mienne sur le Jura bernois.

dans ces familles de montagnards! L'héritier tout le premier, voyez son labeur : pendant les vingt-cinq ans que dure en moyenne sa situation de chef de famille, il devra, nous dit Le Play, établir au dehors ses frères puînés et les aînés de ses enfants; toutes ses épargnes annuelles y passeront (1). Il devra, de plus, conserver auprès de lui ceux de ses frères et de ses enfants qui préfèrent le célibat à l'éloignement (2); ce sera à lui de faire vivre et de gouverner cette communauté. Si l'aîné hérite du bien paternel, il n'en devient pas souverain propriétaire, il ne le possède, lui dit la coutume, que par un fidéicommis perpétuel : « alienation de lâa (du foyer) no sera valable en deguna sorta, senz necessitaz conegudas (3) »; le voilà averti!

Les cadets se sacrifient moins que l'aîné, mais eux aussi se sacrifient. D'abord, en aucun cas, ils ne peuvent réclamer leur part en nature : avant tout, il faut assurer la permanence de l'habitation. Un grand nombre y demeurent célibataires, ce sont les *ouncous*, les *tatas*. D'autres émigrent; suivant l'ancienne coutume, ils ne pouvaient émigrer sans le consentement de l'aîné, qui avait le droit de les retenir pour le service de l'habitation (2). Une fois partis de leurs montagnes, que vont-ils faire! Ils ne vont pas fonder un domaine au loin, défricher la terre; ils vont se mettre en service dans les villes, ils s'embarquent pour la République Argentine et s'engagent comme domestiques dans les fermes d'élevage (4). Quand ils le peuvent, non seulement ils laissent leur légitime à leur aîné, mais ils envoient encore une partie de leurs gages pour s'assurer une retraite dans leurs vieux jours au foyer paternel (5). S'ils sont plus aventureux, ils prennent leur dot, la font valoir, mais avec l'idée bien fixe d'amasser

(1) L'*Organisation de la Famille*, p. 194.

(2) *Ibid.*, p. 184.

(3) For nouveau, cité par M. L. Bactave, la *Réforme sociale*, t. VI, p. 744.

(4) La Coutume du Lavedan, par M. Cheysson, dans l'*Organisation de la Famille*.

(5) C'est là un fait bien connu, nous n'avons malheureusement pas de statistique sur ces mouvements de la population pyrénéenne. La Suisse, dont les populations montagnardes se trouvent dans les mêmes conditions sociales, publie à ce sujet, dans son *Annuaire statistique* de 1892, des renseignements fort curieux ; l'immense majorité de ses émigrants vont en Amérique où ils s'emploient tous sur des fermes d'élevage; voir pages 79 et 80.

une petite fortune pour revenir se construire une maisonnette et finir leurs jours dans leurs montagnes. Lorsque, par hasard, quelques-uns de ces émigrants se marient et s'établissent à l'étranger, comme ils n'ont pas pris racine dans le sol, comme ils n'exercent que des métiers urbains, ou ayant trait à l'élevage, ils se fondent immédiatement dans la population où ils ont élu domicile et les familles qu'ils créent se désorganisent rapidement.

Demandez-vous maintenant ce qu'il faut mettre dans la tête de ces gens-là pour les amener à agir comme ils le font. Dès leur naissance, ils sont pénétrés de l'esprit communautaire, l'autorité se manifeste à eux sous la forme particulière du chef de la communauté familiale, des élus des communautés de pâturage; ils se rendent compte que la communauté est leur plus ferme soutien, ils font tout au monde pour y demeurer, et, quand ils la quittent, c'est pour y rentrer un jour.

Opposez à ce type de famille la famille anglo-saxonne, et voyez comme ses moyens d'existence, son milieu social, lui ont donné une autre allure, lui ont appris à élever ses enfants autrement! Ici j'abrège, les faits sont trop connus. Reportez-vous à ce magnifique tableau de la société anglaise que Taine nous a laissé, lisez son chapitre sur l'éducation. Parcourez n'importe quel chapitre de la *Constitution de l'Angleterre* de Le Play, et dites-moi si la formation que l'Anglais reçoit dans sa famille ressemble à la formation que nos montagnards pyrénéens reçoivent dans la leur.

En Angleterre, comme aux États-Unis, on ne dresse pas les enfants à se sacrifier à la permanence du foyer paternel, on les élève avec l'idée de le quitter bientôt, pour toujours; on leur montre le Far-West américain, l'Australie, la Nouvelle-Zélande comme la terre promise où ils devront s'établir un jour, comme le domaine dont ils s'empareront pour le cultiver et le détenir à jamais. Si l'un des enfants reste au foyer, hérite du domaine ou de l'atelier paternel, c'est tout simplement parce que ce foyer, ce domaine, cet atelier, en valent un autre; s'il était plus avantageux de le lâcher, ce serait vite fait, notre héritier partirait comme les autres. C'est là le phénomène que l'on voit se produire aux États-Unis; à l'heure actuelle, on liquide très souvent la situation pater-

nelle, tout simplement parce que, la plupart du temps, il y a mieux à faire ailleurs ; le Far-West appelle tous les hommes hardis ; ce foyer qu'on abandonne, combien de fois le père lui-même l'a-t-il déplacé, l'a-t-il liquidé dans sa vie (1) ! Quand les États-Unis seront peuplés comme l'Angleterre, alors le foyer et l'atelier paternels en vaudront d'autres, et il se trouvera certainement un héritier pour les prendre.

En résumé, la famille anglo-saxonne élève ses enfants à regarder au dehors, à ne compter que sur eux-mêmes ; chacun pour soi, telle pourrait être sa devise. Elle fait des hommes qui n'ont qu'un but : être chez eux, se créer un domaine au loin où ils s'établiront à tout jamais ; aussi ses rejetons ont-ils envahi le monde et le font-ils anglais, que cela nous plaise ou non !

La famille pyrénéenne, au contraire, élève ses enfants à se sacrifier pour la conservation de l'habitation paternelle ; tout le monde pour le foyer, telle est sa devise ; elle fait des hommes qui, pour forts et robustes qu'ils soient, n'ont qu'un désir, demeurer dans leurs montagnes ; et, quand la nécessité les force à les quitter, semblables à la femme de Lot, ils retournent toujours la tête et ils n'ont qu'un but, revenir au pays. C'est là l'histoire des populations des Pyrénées, des Alpes, du Jura, de l'Auvergne... Montrez-moi les contrées que ces races ont défrichées, les nations qu'elles ont fondées !

Eh bien, quand deux organismes familiaux fabriquent des produits aussi différents, n'est-ce pas une grave erreur que de les ranger dans la même espèce ? Ils ont, dites-vous, le même mode successoral. Est-ce bien sûr ! Observez les faits de plus près.

En prenant l'éducation donnée aux jeunes générations comme cause déterminante des espèces de la famille, la lumière se fait, et les différents types de famille vont se distribuant eux-mêmes en des espèces bien définies.

Cette première expérience étant, je l'espère, concluante, donnons maintenant la classification des Espèces de la Famille que nous proposons de substituer à celle de Le Play.

(1) Voir la *Vie américaine*, par M. de Rousiers.

Au point de vue de l'Éducation, toutes les familles paraissent pouvoir se répartir, actuellement, en quatre grandes espèces :

La Famille patriarcale,

La Famille-souche, ou particulariste,

La Famille quasi patriarcale, ou fausse famille-souche,

La Famille instable.

La *Famille patriarcale* rend les jeunes générations aptes à demeurer en paix sous l'autorité du chef de famille, les habitue à consacrer tous leurs efforts à la Communauté, à dépendre entièrement d'elle. Chez elle, l'individu est annihilé, et entièrement subordonné aux différents groupements de la vie privée.

La *Famille-souche,* ou *particulariste* rend les jeunes générations aptes à se tirer d'affaire toutes seules; elle forme ses enfants à être capables de s'établir définitivement sur un domaine, elle porte à son paroxysme l'initiative privée. Grâce à elle, la valeur de l'individu est amenée à son plus haut degré, il est l'organisateur et le maître de tous les groupements de la vie privée et de la vie publique; c'est le triomphe du particulier sur l'État.

La *Famille quasi patriarcale,* ou *fausse famille-souche,* ainsi nommée pour marquer ses analogies avec les espèces précédentes, rend les jeunes générations capables des plus grands sacrifices pour la permanence du foyer paternel; elle met au cœur de ses enfants un tel amour de ce foyer et de la vie fraternelle, qu'ils n'hésitent pas à garder le célibat pour vivre en communauté sous l'autorité de l'héritier, et quand la nécessité les force à émigrer, ils conservent des liens avec le foyer où ils placent leurs économies pour y revenir un jour. Chez elle l'initiative de l'individu est un peu développée, mais il reste encore subordonné aux groupements de la vie privée.

La *Famille instable* ne rend les jeunes générations aptes à rien, quand elle ne les rend pas inaptes à tout. Elle élève ses enfants sans savoir développer chez eux le respect de l'autorité et de la tradition, comme le fait la famille patriarcale et la famille quasi patriarcale, sans faire naître chez eux la moindre valeur originale, la moindre idée de se tirer d'affaire tout seuls, comme le fait la famille particulariste. Chez elle, les qualités de subordina-

tion et d'initiative sont également absentes, et l'individu *qui*, en réalité, *n'a pas été élevé*, qui n'a été rendu capable de rien, est la proie désignée de l'État.

Examinez, maintenant, le système successoral que pratique chacune de ces Espèces de la Famille, et dites-moi s'il suffit pour les expliquer, pour les différencier les unes des autres.

Je suis loin de ne pas reconnaître l'importance considérable qu'exerce le mode de transmission de l'héritage sur l'organisme familial; il peut le soutenir, comme il peut le briser, mais il ne suffit pas pour l'expliquer, ni surtout pour le classer. A vrai dire, le mode de transmission de l'héritage n'est que l'une quelconque des actions qu'exercent sur la famille les organismes sociaux différents d'elle; il manifeste l'action que la Propriété a sur la constitution de la Famille, et rien de plus.

Notre tâche est terminée, mais nous nous rendons bien compte de ce qu'elle a d'incomplet et d'inachevé. Il ne suffit pas d'avoir dégagé ces quatre Espèces de la Famille, elles ne sont en quelque sorte que les étiquettes de quatre grands casiers où se répartissent, pour le moment, tous les types de la Famille. Il faut maintenant remplir ces casiers, puis, une fois remplis, analyser ce qu'ils contiennent. On trouvera ainsi dans chaque espèce bien des types différents, et on constituera les variétés de chaque espèce. En faisant ce travail, on arrivera certainement à trouver des inexactitudes dans notre classification : on la corrigera, on en proposera une meilleure. Nous le souhaitons bien vivement. C'est la loi du progrès dans toutes les Sciences.

Robert Pinot.

EN ITALIE.

III.

D'ASSISE A ROME (1).

I.

Quand j'arrivai à Assise, la nuit était déjà tombée : je m'étais attardé au pied de la colline, à l'église Santa Maria degli Angioli. J'eus le temps d'aller au tombeau de sainte Claire, mais je dus remettre au jour suivant ma visite au sanctuaire de saint François

J'errai donc, un peu au hasard, dans Assise, en attendant l'heure du dîner, et je fus très surpris de ne pas voir dans les rues plus de monde que si j'eusse été à Pompéi. Des villes où nous sommes passés, il n'en est pas dont la décadence soit plus complète. Celle-ci n'est plus qu'un amas de masures à demi ruinées; des misérables les habitent : ce sont les successeurs des riches marchands dont le père de François Bernardone (2) était un des plus puissants. De retour à l'auberge, je manifestai à l'hôtelier mon étonnement : dans des quartiers entiers, ce n'étaient que maisons délabrées, échoppes vides; dans les ruelles silencieuses et obscures, on n'apercevait même pas un de ces enfants déguenillés qui pullulent dans toute l'Italie; chacun avait-il donc fait vœu de pauvreté et de virginité comme le

(1) Voir les deux livraisons précédentes.
(2) François d'Assise.

grand Saint? J'appris qu'il n'y avait à cela d'autre dévotion en honneur que celle de quitter le pays, par suite de la misère et de l'incapacité. Des 17.000 Assisiens que mon guide indiquait, je dus me rabattre à 4.000. Les autres peu à peu sont partis, pour le Brésil, pour Buénos-Ayres, laissant, comme de simples touristes, leurs hardes au foyer. Mais que deviendront-ils, une fois en Amérique? Pauvres ils se sont embarqués, pauvres ils mourront là-bas. Ces émigrants ne sont pas une jeunesse énergique, instruite, en quête de fortune; ils n'ont pas souci de s'élever par l'effort d'un travail intelligent et incessant; ce sont des malheureux abattus, sans autre ambition que de gagner leur morceau de pain quotidien dans quelque métier inférieur, dont personne ne veut. Edmond de Amicis nous a décrit ces foules, sorte de bétail exténué, que l'on entasse dans la cale des navires de Gênes, de Livourne, ou de Naples. Des familles entières fuient le foyer où l'on meurt de faim : c'est ainsi que la tribu patriarcale abandonne la steppe, quand il n'y a plus d'herbe pour le troupeau nourricier. Mais qui songe parmi eux à se créer une position avec ses propres ressources, seul, sans s'appuyer sur les autres? Y en a-t-il un qui espère être jamais le maître d'une usine, d'une ferme, d'un établissement quelconque? Où, du reste, auraient-ils pris de telles idées? Chez eux, les riches, non seulement ne travaillent pas, mais ne font pas travailler, préférant leurs maigres rentes, ou un traitement chétif, à un gain considérable, mais aléatoire. Aussi est-ce, dans toute la force du terme, une émigration pauvre : gens pauvres et pauvres gens.

Ces malheureux vont se mettre dans les mains d'entrepreneurs qui les embauchent et qui les embarquent, souvent pour une destination inconnue. « Ils sont recrutés par des agents dans les campagnes; ils signent un contrat en blanc dont ils n'apprennent les conditions qu'une fois débarqués en Amérique..... C'est en masse qu'ils désertent leur pays transformé en solitude. Il y a des localités où l'exode a été complet. Ce sont des villages entiers qui se sont dépeuplés... Quelle pitié ces pauvres gens inspirent, quand l'on songe combien d'entre eux ont, dans leur poche, des contrats ruineux, imposés par des accapareurs qui

flairent le désespoir dans les chaumières et qui l'achètent; quand l'on songe combien seront saisis à l'arrivée par d'autres exploiteurs, seront tyranniquement exploités pendant des années! Combien d'autres, peut-être, portent déjà dans leur corps le germe d'une maladie qui les tuera dans le Nouveau Monde (1)! »

Ils sont pourtant vigoureux, la plupart de ces Italiens; ils sont sobres : ne se contentent-ils pas de quelques légumes, d'un peu de pain noir et d'eau claire? Ils travaillent avec ardeur, quand ils ont du travail; ils économisent sur leurs modiques salaires, pour envoyer quelque secours à ceux qui sont demeurés au pays. Que leur manque-t-il donc pour réussir, à ces laborieux, à ces gens sobres et économes? Ni l'art pastoral, ni la cueillette des fruits, ni même le commerce ne leur ont appris ce qu'un homme livré à lui-même, *laissé à lui seul, peut au perfectionnement de la vie.*

Ces émigrants, destinés à rester toute leur vie des manouvriers, des maçons, des joueurs d'orgue de Barbarie, des mendiants, vont, dans le Nouveau Monde, se trouver en contact et aux prises avec un autre flot d'émigrants doués, tout au contraire, d'une singulière aptitude à s'élever à travers toutes les conditions : et ceux-là ne s'enroutent pas en bande à la merci d'exploiteurs. Qu'était-ce que Franklin? Un menuisier d'abord, un correcteur d'imprimerie ensuite, qui se fit, seul, publiciste, savant et grand politique. Et le Président actuel des États-Unis, Cleveland? Jeune, il entra dans une épicerie pour faire les courses, et, le soir, une fois chez lui, seul, dans sa mansarde, il étudiait le grec, le latin, les mathématiques. Le gouverneur de la Nouvelle-Zélande, lord Glascow, ne racontait-il pas, l'année dernière, dans un discours de distribution de prix à Wellington, « qu'il avait dû s'engager comme mousse à l'âge de treize ans et qu'il lui avait fallu apprendre, seul, tout ce qu'il savait »! Est-il besoin de rappeler le souvenir du milliardaire Jay Gould, « que son père, envoya seul, chercher fortune, avec un vêtement de rechange et deux shellings, en lui disant : Tire-toi d'affaire comme tu pourras »? A vingt-cinq ans, il avait déjà gagné 500.000 francs.

(1) De Amicis, *Sull' Oceano.*

Si jamais pareille aubaine arrivait à un Italien, certes, il bornerait là son ambition; assuré d'avoir du macaroni jusqu'à la fin de ses jours, il retournerait aussitôt dans sa chère Italie, qu'il a quittée, chassé par la misère, mais emportant le secret espoir d'y revenir un jour avec un petit pécule. Décidément, ces deux types d'émigrants n'ont pas été formés à la même école. Leur éducation ne leur a pas présenté de la même manière les visées et les procédés de l'existence. Le contraste est grand et singulièrement suggestif. Combien ce rapprochement de peuple à peuple n'éclaire-t-il pas, pour nous, la science de la vie? Et combien ne renseigne-t-il pas sur l'avenir comparatif des deux races?

Mais ce que les Anglo-Saxons n'ont pas eu, ce qu'ils ne pouvaient avoir, c'est un saint François : je vais le faire comprendre.

Au milieu des ruines et du silence d'Assise, l'ombre du doux François Bernardone semble partout présente ; ici, c'est la Portioncule où il aimait à prier; là, c'est la chapelle bâtie à l'endroit même où eut lieu, dit-on, le miracle des roses; plus haut, c'est son tombeau dans une crypte profonde qu'abritent deux églises superposées, où Cimabué, Giotto, Simone Memmio ont peint l'histoire du « Poverello ». Voici sa maison, voici la cage d'escalier qui fut sa prison, voici la demeure où sainte Claire, émule du saint, s'ensevelit dans la retraite. Comme la grande sainte Catherine de Sienne, qui couchait sur une dalle nue et portait sur son front une couronne de fer garnie d'épines, Claire étonna le monde par ses austérités. Sa vie, cloîtrée, n'eut pas, dans l'histoire, le retentissement de celle de Catherine, que des succès diplomatiques illustrèrent; mais Claire réussit à fonder un Ordre, qui, malgré les rigueurs de sa règle, a déjà sept siècles d'existence. N'est-il pas étonnant que ce peuple italien, si adonné au plaisir, si insouciant, héritier direct du paganisme de l'antiquité, ait enfanté des hommes et des femmes dont l'énergie, la volonté, l'esprit de renoncement n'ont pas connu de bornes? Au douzième et au treizième siècle, les Romains chassaient à coups de pierres les souverains pontifes; le cadavre du pape Formose était exhumé et jeté au Tibre; les moines de Faefa soutenaient l'Em-

pereur Henri IV contre Grégoire VII; Venise voyait, dans la foi et la naïveté des Croisés d'Occident, l'occasion de bonnes opérations commerciales (1); les « clerici vagantes », parodiant les paroles de la messe, chantaient : *Introibo ad altare Bacchi, ad deum qui lætificat cor hominis;* Frédéric II enfin, roi de Naples et Empereur, moitié athée, moitié mahométan, déclarait que le successeur de Pierre « n'avait le droit d'exercer contre les souverains aucune rigueur même pour causes légitimes ». Et c'est à cette même époque que le bienheureux Joachim de Flore, saint François et sainte Claire, Jean de Parme, Fra Salimbeue, saint Antoine de Padoue (2), Jacopone de Todi, saint Célestin, se dressaient, comme des lys éclatants de blancheur, au-dessus de la corruption du siècle! Et leur popularité était immense! Comment le même milieu social a-t-il pu se prêter, au même moment, à deux produits si différents? Comment expliquer cette contradiction?

La contradiction est plus apparente que réelle. Saint François, — pour nous en tenir à son exemple, le plus éclatant de tous, — est bien, en vérité, « un Méridional, un poète, ami du mouvement et de la lumière, à qui la tristesse est inconnue et que jamais une pensée amère n'inquiéta. Il faut se l'imaginer tel que ses premiers disciples l'ont dépeint, avec sa figure fine et souriante, ses lèvres vermeilles, ses yeux noirs et étincelants, sa taille délicate, sa démarche leste, et non point avec le visage émacié et la mine lugubre qu'ont inventés sans aucun doute les artistes espagnols » (3). Avant tout, il recommande la pauvreté et l'obéissance. La pauvreté : « Allez, ne portez ni or, ni argent, ni monnaie dans votre bourse, ni sac, ni deux vêtements, ni souliers, ni bâton. » Qui ne sent avec quelle faveur seront accueillis de pareils préceptes dans un pays tout d'instinct communautaire? à de tels accents, l'esprit de communisme se réveille; plus de propriété individuelle, tout est mis en commun. « De leurs bréviaires, de leurs pauvres meubles, des ustensiles

(1) *Siamo Veniziani poi Christiani,* « Vénitiens d'abord, chrétiens ensuite ».
(2) Saint Antoine de Padoue était d'origine portugaise.
(3) Gebhart, *l'Italie mystique.*

familiers, ils n'ont, suivant un bref de Grégoire IX, que *l'usufruit* et non la propriété » (1). Et dans un élan vers Dieu, François s'écrie : « O très pauvre Jésus, faites que le signe distinctif de mes fils soit de ne jamais posséder rien en propre sous le soleil et de n'avoir d'autre patrimoine que la mendicité ! » Des communautaires, des mendiants, voilà bien de quoi réjouir l'âme de cette race d'hommes dont nous avons vu tout à l'heure les naturelles tendances. Cela nous paraît dur, à nous autres, d'être des mendiants ; mais, en Italie, les enfants tendent la main au riche voyageur avant même de savoir marcher. A Rome, il m'est arrivé de requérir quelque renseignement d'un artisan, d'un forgeron, d'un savetier : ces gens, qui ont un métier, réclamaient quelque piécette pour m'avoir tout simplement indiqué mon chemin. On rencontre aussi des hommes bien mis, qui lient facilement conversation et qui ne manquent pas, avant de se retirer, de vous exposer leur misère et de vous prier d'être assez bon pour leur accorder quelque secours, si petit soit-il. Je citerais mille exemples semblables, qui aideraient à expliquer pourquoi Franciscains et Capucins prospérèrent si rapidement dans les diverses régions de la Péninsule.

La deuxième règle était l'obéissance : « Obéir humblement, enseigne François à Fra Egidio, cela vaut mieux que de converser avec les anges. » Si la soumission absolue est pénible à ceux qui aiment à marcher d'eux-mêmes, il n'est pas, en revanche, de joug plus léger pour qui a des sentiments tout opposés. La liberté, l'initiative individuelle sont choses inconnues aux Italiens. Parlez-leur d'être fonctionnaires, soldats, moines, vous serez accueilli favorablement, car, là, on ne court pas les hasards, le pain quotidien est assuré par l'État ou la Communauté, l'emploi du temps est réglé d'avance, et on n'a, pour l'existence, à se soucier de rien. N'est-il pas vrai que les esprits de cette nature sont plus spontanément disposés que d'autres à laisser retentir en eux le plein écho cette parole : « Obéir humblement, cela vaut mieux que de converser avec les anges » ?

(1) Gebhart, *l'Italie mystique*.

Voyez encore comme s'harmonisent bien, avec le cadre préétabli de leur vie, les consolations que leur dépeint le Saint en des traits si persuasifs : « Frère Léon, sais-tu quelle est, pour les Frères Mineurs, la joie parfaite? Ce n'est pas de posséder toutes les langues, sciences et Écritures, et de prophétiser et de connaître les étoiles, la vertu des plantes et des eaux, de convertir les infidèles. — Qu'est-ce donc, Père, dit Léon, que la joie parfaite? » Et François lui répond, que, lorsqu'ils arriveront au couvent, boueux, mouillés, mourant de faim, méconnaissables, et que le frère portier refusera de les recevoir, les prenant pour des voleurs, ce sera alors vraiment la joie parfaite, s'ils supportent avec gaieté toutes ces tribulations pour l'amour du bien-aimé Jésus (1). Un jour, il interpella un novice en ces termes : « Mon frère, pourquoi cette figure triste? As-tu commis quelque péché? cela ne regarde que Dieu et toi. Va prier. Mais, devant moi et devant tes frères, aie toujours une mine saintement joyeuse; car il ne convient pas, quand on est au service de Dieu, de montrer un air maussade et renfrogné. » Son cœur est embrasé par l'amour : « L'amour m'a mis dans la fournaise, il m'a mis dans la fournaise d'amour. » Il aime toutes les créatures; l'homme ne mérite pas seul son affection, il appelle les hirondelles ses chères sœurs et il prêche les petits oiseaux : « Louez toujours et partout votre Créateur, qui vous a donné l'air du ciel pour royaume, les rivières et les sources pour vous désaltérer, les montagnes et les vallées pour refuge et qui vous donne de chauds vêtements pour vous et vos petits (2). »

Mais à quoi bon multiplier les citations? celles-ci suffisent pour nous fixer sur le caractère de cet enfant de l'Ombrie si sympathique à sa race. C'est à la faveur de cette conformité de sentiments avec ses concitoyens qu'il entendit, pendant tout son apostolat, résonner à ses oreilles un alleluia ininterrompu : ce fut, par le côté humain, la raison du triomphe enthousiaste que lui fit cette société italienne, assez peu fervente pourtant.

Le rêve poétique, l'amour, l'obéissance, le renoncement à

(1) *Fioretti.*
(2) Gebhart, *l'Italie mystique.*

toute propriété individuelle, en fallait-il davantage pour enchanter ces petits-fils de communautaires? Encore aujourd'hui, n'appartiennent-elles pas bien plus au public qu'à leur propriétaire, ces galeries des Borghèse, des Ludovisi, des Barberini, des Sciarra, des Doria, des Torlonia, qu'il est interdit de vendre? Et cette villa des Borghèse, que ceux-ci sont obligés d'ouvrir au public de Rome! Les palais eux-mêmes ne sont-ils pas des biens indivis, où habitent ensemble les frères et les sœurs, même mariés? Ce ne sont pas les demeures du Signor un tel, mais de *la famille* Colonna, de *la famille* Pamphili.

Aussi la semence que jetait à pleines mains saint François germa-t-elle vite. « Il n'y eut jamais de prédication plus populaire... Quand il entre dans une ville, tous les habitants courent à sa rencontre. A Bologne, la grande place communale est trop étroite pour le concours des fidèles... A Borgo-San-Donnino, il s'évanouit, à demi étouffé, dans les bras de ses adorateurs; à Gaète, il est forcé de se réfugier sur une barque, afin de mettre la mer entre lui et la multitude » (1).

François à peine mort, son successeur, Élie de Cortone, voulut apporter des tempéraments à cette règle d'absolue pauvreté : mais Antoine de Padoue, soutenu par l'opinion publique, l'emporta, et les Franciscains demeurèrent pauvres. Le pape excommunia Élie, et Antoine est demeuré un des saints italiens les plus honorés. Celui-ci, pourtant, était, à l'occasion, aussi dur pour ses contemporains que le sera Savonarole : « Nos gras chanoines, s'écrie-t-il, croient être quittes envers Dieu s'ils chantent d'une voix claire, au chœur, un alleluia ou un répons... Le Carmel est envahi par les ronces du désert, car les clercs ne portent plus de fruits... Les démons suspendront à la fumée infernale la chair des mauvais prélats, où elle attendra un incendie plus cruel, les chaudières ardentes dont parle l'Écriture, c'est-à-dire l'enfer, le lieu de l'anathème, du deuil et de l'ineffable douleur... » Jean de Parme, élu Général en 1248, fut à son tour acclamé comme ses prédécesseurs. Les imaginations

(1) Gebhart, *l'Italie mystique.*

s'exaltèrent de plus en plus. En 1260, les Flagellants étaient innombrables à Gênes et en Provence. Sainte Douceline étonne Marseille : « Elle ne pouvait ouïr parler de Dieu, de Notre-Dame, de saint François, qu'elle ne fût prise aussitôt d'une extase (1) ». L'étincelle qu'avait allumée le suave prédicateur d'Assise était tombée sur un foyer si prompt à s'embraser, que le Saint-Siège, gardien de l'intégrité du dogme, dut intervenir pour ramener dans la vraie voie ces esprits méridionaux qui n'avaient pas tardé à s'égarer. Le livre de Gérard de San Donnino, disciple de Jean de Parme, fut condamné en cour de Rome et brûlé à Paris au parvis Notre-Dame, après avoir été condamné également par l'Université, qui « représentait, d'une certaine façon, l'esprit pratique et mesuré de la France (2). » Mais voici les Flagellants qui, nus, se frappent en parcourant les rues de Rome; les « Apostoli », qui pratiquent « le *communisme à outrance* » (3). Jacopone de Todi s'enduisait le corps de poix; puis, après s'être roulé dans des plumes, il sortait ainsi et se promenait; par l'ordre de Boniface VIII, il fut enfermé à Palestrine; mais, quand il mourut, on vit reparaître sur sa tombe l'enthousiasme religieux par lequel le petit peuple avait salué jadis la mort de François d'Assise » (4).

J'ai essayé, par cette accumulation de faits, de montrer quelle conformité de sentiments unissait François et les Italiens. Ceux-ci exagérèrent jusqu'à la folie les préceptes du saint. Il avait prêché la pauvreté, le renoncement à toute propriété particulière, et les « Apostoli » voulaient le communisme le plus absolu. Mais il avait dit que l'amour et la joie de l'âme étaient les bases de la religion, et aussitôt ces Italiens, ardents et gais, avaient senti leur cœur s'enflammer. Voilà dans quelles conditions harmoniques entre la grâce et la nature une foule si nombreuse se pressa sous le manteau de saint François ; voilà comment une règle, qui nous paraît si sévère, se trouvait pourtant en rapport avec les

(1) *Vie de sainte Douceline*, par l'abbé Aubanel.
(2) Gebhart, *l'Italie mystique*.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

plus secrets instincts des contemporains du sceptique Frédéric II (1).

Aujourd'hui, François dort dans sa crypte d'Assise. La basilique qui s'élève sur son tombeau a été sécularisée et les moines qui le gardaient ont dû partir : ils se sont réfugiés autour de Sainte-Marie des Anges, et la dalle qui pèse sur les cendres du saint ne résonne plus que rarement sous les pas religieux des pèlerins. Quelques artistes viennent étudier les fresques à demi effacées des primitifs toscans, et les touristes, à l'allure pressée, descendent rapidement de l'église supérieure, éblouissante de clartés, à l'église inférieure, basse et ténébreuse, puis à la chapelle souterraine dont l'obscurité n'est percée que par les lueurs vacillantes des lampes sacrées... Qui pourrait bien dire l'avenir de la moderne Italie?

Le bruit des cascades et des usines de Terni nous arrache à la solitude et au silence d'Assise. Des cheminées, des fabriques, de l'électricité, de la fumée noire, nous sommes donc bien dans le siècle de la houille et de la vapeur. Pise, Florence, Sienne, Pérouse auraient pu nous le faire oublier. Terni n'est pas perché sur le sommet d'une montagne comme tous les villages que nous avons aperçus par la portière de notre wagon; la ville s'étend à plat au milieu d'une plaine fertile et cultivée. Il y a une heure de marche d'ici à la colline la plus voisine, d'où se précipitent, de deux cents mètres de haut, les ondes écumantes du Velino : aussi l'eau et la force motrice sont-elles en abondance à Terni. Ce spectacle démentirait-il ce que la vue d'Assise nous a appris de l'Italie? Non ; car n'allez pas croire que ce soient des particuliers qui emploient cette force. Ces scieries sont la propriété de l'État; quant à une autre grande manufacture qu'on aperçoit là, elle est

(1) Il y aurait une étude, à la fois sociale et religieuse, bien intéressante, à faire sur les traits communs aux saints d'une même race et d'une même époque de la race. On y verrait que la sainteté elle-même, comme tout ce qui agit sur l'homme et par l'homme, est modifiée, dans ses formes, dans sa manière d'être, par les conditions sociales au milieu desquelles elle se produit. On y verrait que, pour grands et excellents que soient les saints d'un pays ou d'une époque, ils laissent toujours à côté d'eux et après eux des voies nouvelles à parcourir.

plus officielle encore : on y fond des fusils et des canons. Les villes industrielles de l'Italie demeurent, on le voit, bien en arrière de Roubaix, Liège, Manchester, Philadelphie, Pittsburg. Exploiter les riches étrangers, sous prétexte de les guider dans leurs excursions, les conduire en voiture aux sites pittoresques, leur faire payer fort cher une nourriture peu satisfaisante, tel est, à Terni, comme dans toute l'Italie, le métier le plus en faveur.

Le train atteint Orte, Monte Rotondo, et déjà le dôme de Saint-Pierre, colossal écran posé devant le soleil qui se couche, apparaît ceint de rayons dorés comme dans une auréole de gloire.

II.

Quelqu'un a-t-il jamais mis le pied sur le sol de Rome sans penser au Forum, au Colisée, au Capitole, au Vatican, au Corso, aux Papes, aux Césars, aux Orsini, aux Colonna? Et cependant l'espace qui se déploie devant le débarcadère du chemin de fer ne présente aux yeux qu'un spectacle bien peu fait pour réveiller ces souvenirs des temps passés. Cette place porte le nom de Dogali, en mémoire des soldats italiens tués dans l'Érythrée, il y a cinq ans : l'Érythrée est ce pays que les autres peuples civilisés appellent tout naïvement l'Éthiopie ; mais, puisque Érythrée sonne mieux aux oreilles des descendants de Romulus, ne leur refusons pas cette satisfaction. Cette emphatique dénomination est, du reste, ce qu'il y a de plus antique dans ce quartier tout à fait moderne ou modernisé. De grandes bâtisses de six à huit étages entourent la place; des cafés et des chalets plus ou moins suisses, où l'on sert des sorbets à la napolitaine, de la bière romaine ou des crèmes Chantilly, étalent leurs terrasses sur la voie publique. Un square ombrage un coin de la place; une fontaine lumineuse jaillit à son extrémité; dans la partie des thermes de Dioclétien que Michel-Ange n'a pas transformée en église, on chante « Tamuraboumdié » et « la Pauvre Fille ». *O tempora !* Peut-être vous imaginez-vous, d'après cette description, que la place de Dogali ressemble assez à quelqu'une des places de Paris et vous me de-

mandez, je le comprends, de vous mener dans un lieu moins banal. Mais ne vous hâtez pas tant, et avant de descendre la rue Nationale qui nous conduira au Corso, restons encore ici un moment.

Soit que la municipalité, ou le gouvernement, ait dépensé tous les crédits disponibles pour l'édification de cette place et pour son ornementation, soit qu'il existe un autre motif inutile à rechercher, les arroseurs municipaux y sont tellement rares que les jours de tramontane, la poussière, le soleil et tous les vents de la création s'y ébattent de manière à rendre ce lieu impraticable aux hommes. Le square n'est qu'une oasis desséchée et poudreuse, au milieu de ce Sahara. Quant au café-concert, la modicité du prix, — 50 centimes, consommation comprise, — vous indiquera suffisamment que nous ne sommes pas en présence d'une population riche; mais ne vous y trompez pas, cet établissement est un des meilleurs de Rome et un des mieux fréquentés, et nous sommes ici dans un faubourg aristocratique. Le tableau sera complet, lorsque je vous aurai montré les maisons inachevées faute d'argent. J'oubliais la fontaine. Elle est aussi simple que de mauvais goût; mais le soir elle est lumineuse, exactement comme celles de l'Exposition universelle de 1889. J'ajoute qu'à l'occasion de la première visite de l'Empereur d'Allemagne, la décoration de cette place fut complétée par une rangée de chevaux en carton peint.

Passons au Corso, longue rue animée, avec d'élégants et nombreux palais, et de riches magasins; elle se dirige tout droit vers la piazza del Popolo. A peu près au milieu du Corso se trouve le lieu de réunion le plus à la mode de la capitale du royaume d'Italie : la piazza Colonna. C'est vers cinq heures que l'on va s'y promener. Après avoir soigné longuement et minutieusement sa toilette, on s'y rend, chaussé de ses plus fines bottines vernies, la cravate et la main ornées de ses plus gros bijoux; puis, une fois arrivé devant le café Araguo et le magasin des frères Bocconi, sorte de « Bon-Marché » au dix-millième, on s'arrête; on demeure là une heure ou deux, presque sans bouger; tout autour de vous se pressent d'autres Signori, mieux

vêtus les uns que les autres : plus il y a de monde, plus on est satisfait de sa journée. « A quoi, direz-vous à un habitué du lieu, vous êtes-vous occupé pendant deux heures? — Eh bien, vous répondra-t-il, j'ai salué la marquise Z..., ou la comtesse de X... (il y a tellement de marquises et de comtesses! il n'est guère d'équipage qui ne soit blasonné). Mais mes salutations n'ont duré qu'un moment; j'ai ensuite raconté à mes amis mes bonnes fortunes, je leur ai indiqué une roulette clandestine, où je suis naturellement en train de gagner des sommes folles. Ils m'ont, à leur tour, répondu par le récit du bal où ils ont été hier, de la soirée où ils ont été présentés l'autre jour à tel prince ou à tel ambassadeur exotique. » Les sujets de conversation d'ailleurs abondent d'eux-mêmes : plus on parle, plus on a de choses à se dire! Quel est celui qui se lasserait d'exposer sa généalogie, ou de se vanter de ses relations? Tout cela, pensez-vous, doit pourtant, à la longue, perdre de son intérêt et, à moins d'être en compagnie de gens prodigieusement doués d'esprit, on ne peut guère tarder à sentir le vide horrible de tels entretiens. « Mais, vous dira-t-on, s'agit-il d'être intéressant? Ne suis-je pas ici uniquement pour passer un temps dont je ne sais que faire? Je suis un oisif, ou un fonctionnaire, d'autant moins chargé de besogne que mes collègues sont légion; j'éprouve un vif besoin de remuer ma langue, peu m'importe à quel propos. J'ai d'ailleurs des amis qui ont de l'esprit. » Les Italiens sont fins, la vie urbaine dégourdit les plus bornés. Quelques-uns sans doute sont proches parents de Tartarin; leur imagination voit double; ils discernent mal ce qui est « shoking » de ce qui ne l'est pas; mais ils ne sont pas toujours pour cela les moins recherchés.

Il y a, il faut le dire, un sujet dont on s'entretient généralement peu, et pour cause : c'est la bonne chère. Mon compagnon me dit, en désignant de l'œil la foule compacte et élégante amassée sur le trottoir : « Il y en a parmi ceux-là plus d'un qui n'a pas encore déjeuné », et il était bientôt l'heure du dîner, ce qui ne les empêchait pas de supporter gaiement leur appétit retardé; leur estomac est plus complaisant que le nôtre. Suivant le mot de Wellington, là où une armée française a le néces-

saire, une armée anglaise meurt de faim et une armée italienne a du superflu. C'est dans le même ordre de réflexions qu'un Romain de ma connaissance, devenu habitant de Paris, s'étonnait que son concierge mangeât mieux que lui, qui était un Signor. Nous, ajoutait-il, nous étions toujours prêts à nous lever de table sous le moindre prétexte, tandis que lui devenait d'une humeur exécrable si on le dérangeait avant qu'il eût vidé sa bouteille de vin et pris son café.

A la piazza Colonna, les Romains se tiennent en repos : on croirait qu'ils ont peur de déranger la symétrie de leur vêtement. Mais n'y a-t-il pas, par contre, des quartiers où l'on travaille? Non, il y a des quartiers riches et il y a des quartiers pauvres; mais, des quartiers où l'on travaille, je n'en ai rencontré nulle part; car ce n'est point travailler que d'ouvrir les portes des églises, de vendre des allumettes, de courir après les étrangers pour leur arracher un pourboire, une mancia, une buona mano, une bottiglia, ou pour leur faire acheter des objets d'art frelatés, des chapelets et des images plus ou moins bénits par le Saint-Père. Ainsi, bien des analogies avec Assise et Terni!

On a pourtant appelé ici de nombreux ouvriers, lorsque gouvernement, municipalité, spéculateurs ont été pris de la manie de construire. « On *décrétait* chaque jour de nouveaux travaux... Rome devait avoir un port sur la mer, elle devait devenir une ville industrielle; sa transfiguration devait s'opérer comme par enchantement (1). » Quelle idée singulière c'était là! Mais ne sommes-nous pas au berceau même de la grande centralisation antique? Habitués depuis des milliers d'années à des régimes politiques qui ont détruit tout esprit d'initiative privée, les Romains n'ont pas été le moins du monde choqués de ces vastes entreprises administratives. Mais on n'eut pas longtemps à attendre le résultat de projets aussi grandioses, et toute l'Italie, du Nord au Midi, fut bientôt définitivement fixée sur ce point. « Les banques d'escompte et soies de Turin, la banque subal-

(1) Merlino, *l'Italie telle qu'elle est.*

pine, la banque de Turin, la Banque des constructions de Milan, la Banque tibérine, la Banque des constructions de Rome, la Société de l'Esquilino, etc., etc., » fermèrent tour à tour leurs guichets, bien que le gouvernement eût accordé « 50 millions à la Banque de Turin et d'autres sommes à d'autres banques, ce qui leur permettait de distribuer des dividendes de 15 à 30 % à leurs actionnaires ». Aussi les travaux d'embellissement cessèrent-ils tout à coup, et, au lieu de somptueux palais, d'industries florissantes, de ports de mer, ce ne sont partout que de lamentables ruines où gîtent des milliers de malheureux sans ouvrage et sans pain. « On croirait être dans une ville assiégée... Partout des travaux inachevés, des rues en désordre, des communications interrompues, de vastes palais inutilement acquis par le Conseil municipal : une confusion, un gaspillage indescriptible (1). » Heureusement, touristes et pèlerins, peintres et sculpteurs continuent à venir nombreux à Rome, ce qui permet aux ouvriers inoccupés de ramasser quelques sous en portant les colis, en ouvrant les portières, en obsédant les voyageurs de mille manières. Toujours même solution à la question de vivre !

En 1870, il y avait un peu plus de deux cent mille habitants ; aujourd'hui, il y en a quatre cent mille ; la cour et le gouvernement occupent, il est vrai, un grand nombre de fonctionnaires, mais le gros contingent de cette nouvelle population provient de ces travailleurs que l'on laisse aujourd'hui sur le pavé, après leur avoir imprudemment conseillé d'abandonner leurs champs et leurs chaumières. Ce sont eux qui demeurent en dehors de la porte San Lorenzo et aux Prati di Castello, faubourgs où il est dangereux de s'aventurer une fois la nuit tombée. Une tourbe immonde habite ce qui fut la place de Saint-Jean de Latran et, chaque jour, des coups de couteau et de sanglants méfaits de tout genre attirent l'attention sur ce repaire. Cette place San Giovanni, de l'avis de Taine, n'avait rien d'égal à Rome : « On ne peut, écrit-il, imaginer un spectacle plus simple, plus grave,

(1) Sénateur Vitteleschi, *Séance du Conseil municipal*, 1889.

plus beau... On n'a pas l'idée d'un déploiement d'espace si bien peuplé, d'une solitude si calme, si noble... Sur la droite se développe la large campagne, au milieu un aqueduc éclairé, dans le lointain des montagnes rayées et bleuâtres, marbrées de grandes ombres et çà et là tachées de villages blancs... Entre les briques roussies, sous les créneaux disjoints du mur d'enceinte, on voit se lever en bouquets des chênes verts, des cyprès, des pins illuminés par le soleil qui penche. » Tel était le solennel et mélancolique paysage que l'œil découvrait du haut de l'escalier de Saint Jean, *omnium ecclesiarum urbis et orbis mater et caput*. Je viens de dire de quelle manière il a été transformé.

Avant l'entrée des Piémontais à Rome, on accusait le pape d'être la cause des infortunes de ses sujets; sous le règne d'Humbert, les mêmes abus subsistent, le personnel seul est changé. Pourquoi en serait-il autrement? Ce n'est pas du gouvernement que dépend la prospérité d'un peuple; tant qu'il n'y aura ni agriculture, ni industrie, ni grand commerce, qui surgissent de l'initiative privée, aux mains d'une élite de la race, la république pourra succéder à la royauté, comme celle-ci a succédé au pouvoir pontifical, les moyens de vivre resteront toujours les mêmes. Il est certain que cette caricature du parlementarisme anglais n'a pas amélioré la situation des Romains; cela saute aux yeux. On était, après tout, plus heureux sous le règne de Pie IX, au point de vue matériel. Les fonctionnaires nombreux que l'on a créés pour des emplois nouveaux ne sont pas, bien entendu, de cet avis, non plus que toute cette plèbe de sac et de corde qui s'est abattue sur la jeune capitale, se promettant qu'une fois là elle n'aurait qu'à couler des jours fortunés. Mais les deux cent mille Romains *d'avant l'occupation* ne profitent en rien des bienfaits du récent état de choses : ceci est évident, lorsqu'on sait que la population de Rome est uniquement organisée en vue de l'exploitation des voyageurs et des pèlerins, dont l'affluence est considérablement ralentie par la condition présente de la papauté. De plus, autrefois, on ne levait pour ainsi dire pas d'impôts, la charité du monde catholique suffisait pour ali-

menter le trésor du Saint-Siège. L'impôt du sang, aujourd'hui le plus lourd, était alors le plus léger. Quinze mille hommes de troupes françaises, les gardes suisses, quelques gendarmes pontificaux, formaient toute l'armée. La richesse arrivait avec les fidèles, qui accouraient en foules innombrables pour voir le pape officier dans Saint-Pierre à l'époque des grandes solennités. Dans ces jours de fête, l'Église déployait toute sa pompe; tapisseries antiques, chapes damasquinées, orfèvreries d'or et d'argent, candélabres ciselés par Benvenuto Cellini, musique de Pergolèse et de Palestrina, voix de la chapelle Sixtine, rien ne manquait pour charmer les amis des arts et de la religion. Maintenant, la basilique du Bramante et de Michel-Ange est silencieuse; les calices, les ostensoirs, les vêtements sacrés reposent au fond des sacristies, le son des trompettes d'argent ne retentit plus sous la vaste coupole; une fois par hasard quelque cérémonie extraordinaire, un jubilé, ramène un flot de peuple dans ce temple abandonné; mais ce n'est jamais qu'une pâle image des fêtes d'antan. Ils sont passés les jours où les parapets du pont Saint-Ange croulaient sous la poussée de la multitude qui se précipitait au tombeau des Apôtres?

En revanche, l'Italie est une grande puissance. Elle a une grande armée comme l'Allemagne, une grande flotte comme la France, une Chambre haute et une Chambre basse comme l'Angleterre; elle a des colonies en Afrique; l'Empereur Guillaume l'honore de ses visites et de son alliance; elle a une légion de fonctionnaires comme ceux de Louis XIV, de Napoléon. Mais d'aussi beaux dehors cachent mal la laideur des dessous; c'est toujours la même chose : tout pour l'extérieur, tout pour l'apparence, comme ces élégants messieurs de la place Colonna qui ont des diamants aux doigts, mais le ventre vide!

Les Italiens ont heureusement la consolation facile. Sans doute, vous disent-ils, tout n'est pas comme nous l'aurions désiré; mais considérez un peu que nous naissons à peine; vous voulez comparer notre pays à la France; vous ne réfléchissez donc pas que voilà vingt ans seulement que nous sommes au monde? Nous sommes jeunes, donnez-nous le temps de grandir.

Ils tirent volontiers un trait sur les années antérieures au *Risorgimento*; ce n'était là qu'une préface à l'histoire d'Italie. Médicis de Florence, Doria de Gênes, Dandolo de Venise, Jules II, Léon X, effacez-vous et saluez, voici le prince de Naples qui revient de Metz! Notre sœur latine ne soupçonne même pas qu'en dépit de sa jeune Constitution elle continue tout simplement le passé. Elle s'est mis un peu de rouge sur les joues pour se donner des airs de fraîcheur et de jeunesse; mais si le fard a dissimulé sur son front les rides et sur ses tempes les « pattes d'oie », elles sont toutes prêtes à reparaître; c'est en travaillant et non en s'attifant à la moderne qu'elle empêchera l'avenir de ressembler au passé.

Le fera-t-elle? Saura-t-elle, en ses vieux jours, corriger son caractère et refaire son tempérament? A Rome, plus qu'en aucun autre lieu, ce fut le triomphe de la vie urbaine, et d'une vie urbaine spéciale qui n'était pas fondée, comme à Venise, sur le commerce maritime, comme à Florence sur le commerce de l'argent, mais sur la faveur, l'intrigue et le népotisme. Les factions étaient en guerre perpétuelle pour s'arracher la puissance qui permet de dépouiller les adversaires de leurs biens. C'était de la haute mendicité à main armée. Les Orsini, les Colonna remplissent les siècles de leurs luttes : les papes sont à chaque instant obligés de s'enfuir pour échapper aux partis qui se disputent la ville. Les conclaves délibèrent, assiégés par la révolution, les neveux du souverain pontife défunt ameutent la populace pour faire élire un successeur de leur choix; tantôt ce sont les neveux d'Urbain VIII, les Barberini, qui conspirent, négocient, menacent, tantôt c'est César Borgia qui, à la mort d'Alexandre VI, se pose en grand électeur. Avoir au gouvernement quelqu'un des siens, voilà le point capital; aussi les vaincus n'essaient-ils pas de se relever par le travail; ils trament dans l'ombre, une petite *combinazione*, ils se groupent autour d'un chef de clan habile et hardi, et quand celui-ce se sent assez fort, quand il a distribué les rôles, aussi bien ceux qui doivent se jouer à ciel ouvert que ceux qui doivent se jouer dans l'ombre, il s'élance, aidé de tous ses clients, à l'assaut du pouvoir.

Ce n'est point l'Église, ainsi que plusieurs l'ont cru, qui fut responsable de ces fâcheux événements. Établie à Rome, gouvernée par des Italiens, vivant au milieu d'un peuple qui, après s'être pendant tant de siècles engraissé aux dépens de l'univers, ne désirait que continuer cette agréable existence aux dépens de la chrétienté, l'Église, loin d'être la cause de faits qu'elle dut subir, eut plus à en souffrir qu'à s'en louer. Les Italiens introduisirent dans l'Église les défauts caractéristiques de leur race, défauts qui choquent tant les autres peuples, et ceux-ci ont souvent accusé la religion de fautes dont les hommes seuls, dont les Italiens, étaient coupables. Qui sait si les nations du Nord de l'Europe, orientées vers le particularisme, auraient suivi Luther, Calvin, Henri VIII, si elles n'avaient cru voir dans la Rome chrétienne une résurrection de l'Empire des Césars? Quand ils quittaient leurs brouillards pour aller se prosterner au tombeau de saint Pierre, ces ruraux étaient scandalisés par les mœurs de cette civilisation urbaine. Il n'est point jusqu'à l'une des plus hautes gloires de la papauté, jusqu'à cette libérale protection accordée aux beaux-arts, qui ne fût pour leur déplaire. Les Vierges angéliques de leurs tristes cathédrales, les Christs en croix de Memling, les tryptiques de Van Eyck leur semblaient plus édifiants et plus appropriés à des lieux saints que les madones païennes des Romains. Accoutumés aux clartés éteintes des édifices gothiques, leurs yeux étaient éblouis par les splendeurs et la lumière abondante des temples italiens. Ils ne comprenaient pas l'empressement du vicaire du Christ à recueillir, dans son palais, les Vénus, les Antinoüs, les Apollons, les Bacchus; ils n'avaient encore admiré, dans leurs campagnes, que quelques statues de saints en bois grossièrement taillé et des crucifix lamentables au fond de chapelles ténébreuses. Les vitraux de leurs églises ne laissaient passer que des lueurs douteuses; ni la prière ni le recueillement ne leur étaient plus possibles dans ces vastes nefs romaines inondées de soleil (1). Aussi Luther exploite-t-il cet état d'esprit,

(1) L'église italienne est gaie et somptueuse comme un salon. Pour les Italiens, Dieu est avant tout un bon père, qui n'exige pas de ses enfants un respect excessif : aussi se promène-t-on, cause-t-on, sourit-on dans sa demeure, sans plus penser à mal que si

lorsqu'il s'écrie : « Les Italiens sont les plus impies des hommes ; ils se moquent de la vraie religion... Ils associent la plus grande indifférence pour les dogmes sérieux à une basse superstition pour les bagatelles. » Enfin, une dernière goutte fit déborder le vase : le concile de Latran proclama que des indulgences seraient accordées à qui enverrait son obole pour l'achèvement de Saint-Pierre. Et Luther continue : « Voyez, les voilà maintenant qu'ils vendent le ciel ! » En 1517, il lève définitivement, à Heidelberg, le drapeau de la révolte.

Cependant nous sommes sous le pontificat de Léon X : la basilique la plus grande de la catholicité s'achève sous la main de Bramante, de Raphaël, de Michel-Ange : le pouvoir temporel porte ses plus beaux fruits. Mais si l'Église, grâce au milieu social où son siège fut établi, eut la fortune d'être gouvernée par d'illustres pontifes, amis des arts, des lettres, des sciences, il faut reconnaître qu'elle paya quelquefois cher cet avantage.

(*A suivre.*)

Georges LAINÉ.

l'on était chez un chef de famille qui administrerait les siens avec douceur et indulgence.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

QUESTIONS MAL POSÉES.

Pendant les dernières grèves des mineurs du Nord, l'administration d'une des houillères refusa d'entrer en pourparlers avec une délégation d'ouvriers. Elle en donna cette raison : *On ne discute pas sur le pied d'égalité avec ceux qu'on paye.*

Cette parole a été l'objet de discussions fort vives dans la Presse : les uns l'approuvaient; les autres déclaraient que l'ouvrier, qui donne son travail, est l'égal du patron, qui donne le capital.

On peut discuter cette question pendant des années sans arriver à s'entendre; c'est un excellent exemple de question mal posée, ce qui est d'ailleurs le cas pour la plupart des questions sociales.

La question est mal posée, parce qu'on essaye de la résoudre par le raisonnement pur, au nom du bon sens, de la justice, de l'humanité, de l'égalité, etc. On se bat à coups de sentiment; or chacun a le sien et s'y tient.

C'est ainsi encore que l'on discute beaucoup, en ce moment, la question du juste salaire. Les uns disent : « Le juste salaire est celui qui suffit à nourrir l'ouvrier. » Les autres disent : « Le juste salaire est celui qui nourrit non seulement l'ouvrier, mais encore sa famille. » Ainsi posée, la question n'a qu'un intérêt moral, en quelque sorte philosophique, et ne peut aboutir à aucune solution précise et pratique.

Revenons à la première question. Comment doit-elle être posée, pour aboutir à une solution positive, à une solution qui s'impose, à une solution réellement scientifique?

La question doit être posée ainsi :

« *Dans quels cas* discute-t-on sur le pied d'égalité avec ceux qu'on paye? *Dans quels cas* ne discute-t-on pas avec eux sur le pied d'égalité? »

La question de principe se trouve ainsi immédiatement ramenée à une question de fait. Dès lors, elle est soluble, parce qu'elle peut être soumise à l'observation et à l'analyse. Elle est aussi soluble que la question de savoir, par exemple, dans quel cas tel corps s'amalgame avec tel autre, dans quel cas il ne s'amalgame pas. D'instinct, vous devez pressentir que la question ainsi posée est susceptible d'une solution; et, par la réflexion, vous vous rendez compte qu'elle est susceptible de solution, parce qu'elle devient susceptible de *constatation.*

Les plus ignorants savent que la situation des ouvriers vis-à-vis des patrons est très différente d'une époque à une autre, d'un pays à un autre. On peut analyser, comparer et classer ces différences, suivant qu'elles vont du pied d'inégalité le plus complet au pied d'égalité le plus complet, par exemple de l'esclave antique ou de l'esclave nègre actuel à l'ouvrier des Trade-Unions. Vous savez que non seulement ce dernier discute ses intérêts avec son patron, mais que les patrons ont souvent pris pour intermédiaires entre eux et les ouvriers les chefs mêmes des Trade-Unions. Ils ont déclaré, dans une enquête faite par

le Gouvernement, que les Trade-Unions comptaient dans leur sein leurs meilleurs ouvriers.

Les types extrêmes d'inégalité et d'égalité vis-à-vis du patron et un nombre plus ou moins grand de types intercalaires étant connus, la question devient très facile à résoudre. Il ne s'agit plus que de déterminer quelles sont les conditions de milieu social, de formation individuelle, etc., qui ont donné naissance, à une extrémité, au type de l'esclave; tout le long de la série, aux divers types intermédiaires; enfin, à l'autre extrémité, au type des Trade-Unions que nous avons pris, par supposition, comme le plus rapproché du patron.

Ce second point étant élucidé, on peut répondre à la question avec certitude. On sait dans quels cas on discute sur le pied d'inégalité plus ou moins absolu; dans quels cas, sur un pied d'inégalité plus ou moins atténué; dans quel cas, sur le pied d'égalité plus ou moins complet.

Dès lors, à ceux qui préfèrent l'inégalité, on peut indiquer les causes qui produisent nécessairement ce type; à ceux qui préfèrent l'égalité, les causes qui produisent non moins nécessairement l'autre type. Enfin, on peut démontrer aux uns et aux autres que, dans une société qui ne réalise pas les conditions nécessaires, le type désiré ne peut être produit, pas plus qu'on ne peut cultiver la vigne et l'olivier en dehors de certaines conditions de sol et de climat.

On aboutit ainsi à constater que, pour résoudre la question *pratiquement*, il faut se replacer, en fait, dans les conditions sociales qui produisent le type que l'on veut obtenir, absolument comme, pour produire de la vapeur ou de la glace, il faut se placer dans des conditions déterminées de chaleur ou de froid. Cela revient à dire que le type de l'esclave, comme celui de l'ouvrier des Trade-Unions, comme tous les types intermédiaires, sont les produits du milieu social et qu'on ne peut les obtenir qu'en reconstituant un milieu analogue.

L'échec de tant de braves gens qui s'acharnent à résoudre, par théories et par systèmes, la question sociale, vient précisément de ce qu'ils veulent obtenir des résultats en dehors des conditions qui seules peuvent les produire : ils travaillent, avec une persévérance extraordinaire, à faire produire des lapins par des carpes. Cette génération n'existe pas dans la nature.

La question du « juste salaire » peut être résolue d'une façon tout aussi positive. Ce n'est pas davantage une question de principe, mais une question de fait. Sa solution varie suivant les conditions du milieu social. Cette démonstration a été faite dans la *Science sociale* (1).

Oh! j'entends bien ce que vous allez m'objecter : Il est si facile, si simple, si à la portée du premier venu, de résoudre les problèmes sociaux par le raisonnement, par le sentiment, par des théories, par des systèmes, tandis qu'il est si long, si compliqué de les résoudre par l'analyse, par la comparaison et par la classification des faits.

Je suis sans réponse contre cette objection : elle est absolument fondée. Manifestement, la voie que nous suivons est infiniment plus longue, elle exige infiniment plus de travail. Elle est longue, elle est laborieuse comme la voie suivie par toutes les sciences.

Seulement, chaque science, à mesure qu'elle s'est constituée, a eu raison de tous les systèmes qu'on lui opposait, même des plus ingénieux.

(1) Voir la série des articles du Cours sur la *Culture*, la *Fabrication* et les *Transports*, du tome I au tome XII.

La Science sociale, à son tour, comme ses aînées, aura raison de l'alchimie et de l'astrologie sociales. Il n'y a de court chemin que celui qui mène au but.

Edmond DEMOLINS.

LES ÉVÉNEMENTS DU BRÉSIL.

La guerre civile dure au Brésil depuis quatre mois.

Il y a là d'abord un curieux démenti à l'opinion généralement répandue d'après laquelle le perfectionnement des moyens de destruction devait abréger de plus en plus les opérations militaires.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Nous voudrions rechercher, autant que la pénurie d'informations peut le permettre, la signification sociale de cette guerre.

Trois personnages, par elle, ont été mis en vedette : le président Peixoto, l'amiral Custodio de Mello, et l'amiral Seldanha da Gama. Chacun d'eux, semble-t-il, représente un certain courant d'opinion, une certaine force sociale.

Le président, maréchal Peixoto est, en même temps que le chef de l'État, le chef de l'armée de terre. C'est cette armée, on s'en souvient, qui a détrôné l'empereur dom Pedro II pour y substituer la dictature du maréchal da Fonseca, renversée depuis par celle de Peixoto.

L'armée de terre, en cette circonstance, adoptait au Brésil le rôle qu'elle joue depuis longtemps dans toutes les républiques hispano-américaines, depuis le Mexique jusqu'à la Plata. Mais elle ne s'y est décidée que beaucoup plus tard.

L'armée, au Brésil (nous parlons toujours de l'armée de terre), semble moins puissante, moins considérée que dans les pays voisins, de race espagnole. L'élément civil, surtout commercial, parle au Brésil plus haut qu'au Pérou ou même qu'à la Plata. Il y a conflit souvent entre les deux, et l'élément militaire est forcé de ménager davantage cet élément civil.

D'autre part, M. Leclerc nous dit, dans ses *Lettres sur le Brésil*, que les Brésiliens distingués n'aiment pas à entrer dans l'armée de terre, répugnance qui semblerait bien extraordinaire chez un Espagnol.

Ces circonstances expliquent, selon nous, la longévité de l'empire brésilien, au milieu de tous les pronunciamientos qui, au Nord, à l'Est, au Sud, donnèrent pourtant l'exemple à son armée. Il a fallu plus de cinquante ans pour la faire succomber à la tentation.

L'armée brésilienne est donc moins maîtresse dans le Brésil qu'une armée argentine dans la Plata, ou qu'une armée mexicaine dans le Mexique. Elle est forte néanmoins, forte de l'apathie de beaucoup de blancs, de l'ignorance des nègres, et du prestige personnel du maréchal Peixoto, fort aimé, dit-on de ses soldats (1).

En face du maréchal, un amiral.

C'est encore une différence entre le Brésil et les républiques sud-américaines. Dans celles-ci, l'armée de terre est souvent divisée contre elle-même; mais nulle part la marine n'est assez forte pour tenter, à elle seule, de combattre les forces du gouvernement.

La marine du Brésil est relativement importante. Les amiraux insurgés ont sous leurs ordres, non seulement six à huit vaisseaux de guerre, mais encore un certain nombre de paquebots de commerce assez bien construits pour être armés en croiseurs.

(1) En arrivant au pouvoir, un des principaux soins du maréchal da Fonseca a été de doubler la solde.

Le personnel de cette flotte est dévoué à l'amiral de Mello, ministre de la marine, et à son confrère l'amiral da Gama, comme l'armée de terre est dévouée au président Peixoto. Seulement le niveau est plus relevé.

Toujours d'après M. Leclerc, la position d'officier de marine est fort recherchée au Brésil par des jeunes gens de familles riches et distinguées qui dédaigneraient la position d'officier dans l'armée de terre. L'état-major de la flotte est donc excellent, seulement il est peu nombreux.

Nous retrouvons là une des différences caractéristiques des races espagnole et portugaise. L'Espagnol est surtout soldat. Le Portugais l'a été quelquefois, souvent même; mais il est aussi commerçant, navigateur. Il a fallu des Italiens, Colomb, Vespuce, pour conduire au delà des mers les conquistadors de la Castille. Le Portugal n'a eu besoin que de ses enfants, Diaz, Vasco de Gama, Albuquerque, Cabral, marins doublés de négociants et triplés seulement de militaires, pour tourner l'Afrique, conquérir l'Inde, le Brésil, et semer leurs comptoirs à travers les îles de la Sonde. Malgré la décadence de la race portugaise dans les deux continents, quelque chose de ces aptitudes est demeuré. Le type du grand négociant n'est pas très rare au Brésil, même parmi les Brésiliens, et les fils de famille, dans ces conditions, se tournent plus volontiers vers la mer que vers la terre. La flotte brésilienne a gagné à cette tendance ce que l'armée a perdu.

Tous ces officiers de marine, plus riches et plus instruits que les officiers terrestres, et naturellement mécontents de la prépondérance prise par ceux-ci à la suite d'une révolution militaire, avaient donc intérêt à essayer, eux aussi, un coup de force, et à se rallier autour de l'amiral de Mello.

Un troisième personnage, depuis un peu plus d'un mois, est entré en scène : l'amiral Seldanha da Gama, directeur de l'École navale.

Chose curieuse, ce personnage, depuis le commencement de l'insurrection, gardait la *neutralité*, sans que le gouvernement, qui aurait dû pourtant le forcer à marcher contre l'insurrection, osât se formaliser de la chose.

Enfermé dans une île, en pleine rade de Rio, l'amiral da Gama considérait attentivement les opérations militaires des deux partis. C'est seulement après trois mois de méditation qu'il s'est prononcé, comme on le prévoyait d'ailleurs, en faveur de son collègue.

L'entente des deux amiraux a eu pour résultat de donner à l'insurrection une tournure monarchique. L'amiral da Gama est connu, en effet, pour son impérialisme, et la proclamation lancée par lui au pays laissait entrevoir l'espérance d'une restauration.

L'adhésion de l'amiral da Gama à l'insurrection de l'amiral de Mello a donc eu pour résultat de renforcer le parti de ce dernier des quelques forces qui restent encore au parti impérialiste. Mais ce secours est moins important en réalité qu'il ne semble au premier abord, et ceci pour trois raisons :

1° Le parti impérialiste se confond en grande partie avec cette société aristocratique où se recrute la marine. De nombreux monarchistes étaient donc déjà insurgés avant la résolution de leur chef.

2° Le parti impérialiste manque à peu près totalement d'enthousiasme. La révolution de 1889 s'étant faite sans violence, sans proscriptions analogues à nos événements de 1789 et des années suivantes, les rancunes et les haines sont restées bénignes. Les gens qui n'ont rien perdu à une révolution ne souhaitent que modérément le retour de l'an-

cien état de choses. Beaucoup de Brésiliens regrettent l'empire, mais ne se dérangeraient pas le moins du monde pour le rétablir.

3° Enfin, l'évolution monarchiste de l'amiral de Mello, quoique déguisée avec soin, n'en a pas moins indisposé l'élément républicain de son parti, représenté par le sénateur Ruy Barbosa et ses amis. De là une situation un peu louche, et dont les insurgés risquent de ne pas sortir avec bonheur.

Maintenant, que veulent les insurgés? sur quelle *plate-forme* se fait leur insurrection?

Sur la question de décentralisation.

Nous voulons, dit l'amiral de Mello, réorganiser sincèrement les *États-Unis du Brésil*, dont la constitution, calquée sur celle des États-Unis de l'Amérique du Nord, n'a pu encore fonctionner régulièrement, à cause de la tyrannie militaire et des prétentions du gouvernement central.

Nous voulons, insinue l'amiral da Gama, établir un empire libéral, sous lequel les provinces jouiraient d'une autonomie aussi complète que possible.

C'est bonnet blanc et blanc bonnet. Il y a donc, au Brésil, des hommes qui sentent les désavantages de la centralisation et s'entendent pour la combattre. Le grand exemple de la confédération américaine les éblouit par les merveilleux résultats qu'elle a obtenus depuis un siècle.

L'Amérique du Sud voit l'Amérique du Nord, constate qu'elle est prospère, et se dit : « Nous allons en faire autant. »

Vite, l'expression « États-Unis » vient précéder les noms de Colombie, de la Plata, du Brésil. D'un trait de plume, on décide que ce qui s'appelait « province » s'appellera désormais « État ». Puis on attend bravement que la prospérité arrive. La prospérité n'arrive pas.

Ce qui arrive, c'est la banqueroute, la baisse des fonds publics, la perte du change, les guerres civiles, l'augmentation des impôts, et, par-dessus le marché, le redoublement du despotisme central, de sorte que les divisions géographiques appelées « États » se trouvent reliées aux bureaux de la capitale beaucoup plus étroitement que lorsqu'elles s'appelaient « provinces ». Malheur à elles si, comme la province de Rio-Grande-du-Sud, elles ont le malheur de préférer un président élu par elles à celui que leur octroie gracieusement le maréchal-dictateur!

Ceci prouve qu'on ne change pas, par une simple substitution de mots, les aptitudes ou les inaptitudes d'une race. Il ne suffit pas de mettre l'étiquette « Cliquot » sur une bouteille de gros-bleu pour avoir instantanément du champagne.

Le Brésil voulant se modeler sur les États-Unis rappelle la France de 1814, qui, admirant la stabilité de l'Angleterre, crut acquérir cette stabilité en lui empruntant sa royauté constitutionnelle, sa Chambre des pairs héréditaire et sa Chambre basse élective. Si le peuple anglais n'avait jamais eu que cela, il ne serait pas allé loin.

Souhaitons, sans trop y compter, que les aspirations de certains Brésiliens d'élite vers la décentralisation et l'initiative privée, puissent arrêter la décadence de cet immense pays, à qui ses richesses naturelles promettent un si bel avenir.

H. La Bourdonnière.

LA FRANCE ÉVOLUE-T-ELLE VERS LE PARTICULARISME?

Paris, le 2 janvier 1894.

Mon cher Monsieur,

Vous me faites part de vos anxiétés. Vous craignez que la France ne soit

fatalement attachée à la formation communautaire, ou quasi communautaire, qu'elle ne soit fatalement destinée à rester inférieure à l'Angleterre, qu'elle ne puisse évoluer vers le particularisme, c'est-à-dire vers la formation sociale qui *développe au plus haut degré l'action, l'initiative du particulier,* et restreint étroitement l'intervention de l'État.

Je comprends vos préoccupations : elles proviennent de l'esprit français qui est hésitant, timide, tant qu'il ne sent pas beaucoup de monde autour de lui, dans le même sentiment que lui. Nous hésitons à nous séparer de l'opinion courante, de l'opinion qui règne et qui fait la loi.

La science n'a pas de ces timidités-là. Elle commence par un homme qui est tout seul et elle met beaucoup de temps à avoir raison de tout le monde... Voyez M. Pasteur, voyez Christophe Colomb.

Mais je puis vous dire, pour vous rassurer, pour vous donner du courage, que les faits combattent avec nous, ils poussent la France dans le sens même où nous voulons la pousser. Rien ne réussit sérieusement en France aujourd'hui, que ce qui se rapproche de la manière d'être des Anglo-Saxons : cela est vrai dans la culture, dans l'industrie, dans le commerce, dans l'éducation, dans les tendances politiques. On ne peut plus réussir aujourd'hui en comptant sur la naissance, sur les relations, sur la parenté, sur les vieux cadres sociaux qui craquent sur tous les points, sur la protection de l'État. On ne peut plus réussir que par sa valeur propre, par son initiative personnelle, sous le nouveau régime créé par le développement des transports et de la grande industrie. J'ai essayé de mettre ce point en lumière dans la brochure intitulée : *Comment élever et établir nos enfants?* Permettez-moi de vous y renvoyer.

Puisque la France réussit mieux dans le sens du particularisme que dans le sens contraire, c'est qu'elle est plus faite pour le particularisme que pour le contraire.

Ce qui la décide à tourner au particularisme, c'est la concurrence anglo-saxonne. Elle serait moins stimulée à coup sûr, si elle n'avait de concurrence qu'avec la Russie ou la Turquie.

Quand on suit la méthode d'observation et qu'au lieu de regarder en gros dans le vague, on regarde de près ce qui s'opère dans une famille, on constate que cette famille monte ou décline précisément dans la mesure où elle se rapproche ou s'éloigne du régime particulariste. Vous me direz que les familles montent ou descendent par bien d'autres causes : cela n'empêche pas l'action spéciale du facteur dont il est question ici et qui se discerne parfaitement bien entre tous les autres.

En somme, la France peut et doit s'assimiler le particularisme.

On voit tous les jours des enfants des races non particularistes s'assimiler aux Anglo-Saxons chez les Anglo-Saxons; on voit insensiblement en France les familles les plus éloignées du particularisme se rapprocher, même à leur insu, de l'éducation particulariste, et les enfants différer de plus en plus de leurs pères, en ce sens. Il est certain que les fils aujourd'hui ne ressemblent pas aisément à ce qu'étaient leurs pères : on peut dire que c'est la loi dominante. Or, quand ce n'est pas dans le sens du particularisme qu'ils diffèrent de leurs pères, c'est dans le sens de la désorganisation.

Je conclus de cette analyse intime, faite au foyer, faite au centre de l'organisme social, que la France est placée entre un avenir particulariste et un avenir désorganisé. Mais, aussi bien d'un côté que de l'autre, la France va à l'encontre de son organisation dite traditionnelle, de celle qu'elle a eue aux

XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles commençant. Cette tradition, qu'on appelle couramment celle des « bonnes vieilles familles », disparaît de plus en plus, de l'aveu de tout le monde, et cela en dépit des efforts inouïs qu'on fait depuis longtemps pour la maintenir, efforts auxquels se sont associés la Religion et Le Play lui-même tout comme un autre.

C'est donc très vainement qu'on penserait que la France ne peut pas sortir de sa route : le vrai est qu'elle n'y peut pas rester et qu'elle en est sortie très fort.

Le phénomène n'est pas très étrange : quand un peuple à organisation communautaire, ou quasi communautaire, rencontre un régime économique auquel ne suffit pas la famille communautaire ou quasi communautaire, ce type de famille se défait; et il reste soit des désorganisés, soit des gens qui s'élèvent au particularisme.

C'est l'exemple qu'ont donné les peuples qui ont été en contact avec le peuple anglais depuis le commencement de ce siècle, les Écossais mieux que les autres : ils se sont partagés en désorganisés et en assimilés au particularisme. Les Irlandais du nord entrent dans cette même voie.

Ce qui s'est fait chez ces peuples par contact, depuis le régime économique récent, depuis la grande industrie, commence à se faire en France par concurrence. Les peuples ne s'assimilent pas seulement par le contact, mais par la concurrence.

Si la France ne s'assimilait pas le particularisme, son infériorité ferait bientôt d'elle, vis-à-vis de l'Angleterre, un second Portugal; elle ne serait pas l'émule, mais le satellite de l'Angleterre.

Vous, mon cher Monsieur, qui êtes jeune, qui devez plus regarder à l'avenir qu'au passé et au présent, qui avez beaucoup de valeur, vous auriez le plus grand tort de vous classer parmi ceux qui retiennent la France dans une voie d'où la force des choses l'oblige à sortir et d'où elle peut sortir par la bonne porte, ainsi qu'elle en donne des témoignages intimes et évidents à ceux qui descendent à l'analyse.

Edmond Demolins.

AU SUMMER MEETING D'ÉDIMBOURG.

Notes de voyage (*suite*) (1).

Vendredi 4 août. — J'ai un vif désir de faire plus complètement connaissance avec les personnes qui veulent bien suivre mes conférences, afin de me rendre compte de leur état d'esprit et de l'impression produite par la Science sociale. Je ne suis pas ici seulement pour enseigner; je veux aussi apprendre le plus possible; je tiens à bien voir ce ce que les gens ont dans la tête.

Mme Burton va au-devant de mon désir, en m'offrant de recevoir chez elle, à la campagne, le lendemain, toutes les personnes qui voudront bien venir.

A la fin du Cours, je fais mon invitation, qui est fort bien accueillie. Je dois constater, à ce propos, une assez grande différence entre nos mœurs et celle des Anglais. Chaque année, depuis douze ans, à Paris, j'invite les jeunes qui suivent mon Cours de Science sociale, à venir me voir chez moi, car il n'y a pas de véritable enseignement sans une communication personnelle du professeur et des auditeurs. Or je suis toujours obligé de répéter mon invitation à plusieurs reprises, et je me rends parfaitement compte, qu'au premier abord, elle

(1) Voir les livraisons de septembre, d'octobre et de décembre 1893.

excite quelque étonnement dans l'auditoire. Cette habitude n'est pas dans nos mœurs : le professeur parle du haut de la chaire et, sa leçon terminée, tout lien est rompu entre lui et ses élèves. Il nous manque les rapports d'homme à homme qui constituent le seul moyen décisif de faire passer une doctrine d'une tête dans une autre et de créer véritablement des disciples au sens ancien et fécond du mot. Ce qu'un homme peut enseigner du haut de la chaire n'est et ne sera jamais que la plus petite partie de la science; c'est en quelque sorte de la science morte. La science vivante, qui consiste surtout dans la méthode, dans la manière de voir, de juger, de classer, dans ce qu'on pourrait appeler le tour de main scientifique, tout cela ne peut se transmettre, que par le contact intime des intelligences.

Ici, ce contact me paraît, d'après de nombreux exemples, exister bien plus complètement. La maison de M. Geddes est ouverte à tous les auditeurs du Summer Meeting. Il les reçoit fréquemment, soit à sa table, soit le soir dans des réunions ; il se mêle à eux dans les excursions qui ont lieu chaque jour, et auxquelles Mme Geddes prend part également. Tout cela vous explique comment mon invitation fut accueillie comme une chose tout à fait naturelle.

On vient me prendre en voiture après le Cours, car je dois aller déjeuner avec Mme et Mlle Burton dans une famille qui habite aux environs d'Édimbourg. Cette visite m'intéresse particulièrement, car cette famille lit la *Science sociale;* c'est une bonne occasion de constater l'impression produite par nos études.

La maison est tenue sur un très grand pied; c'est une luxueuse installation anglaise. La famille, un jeune ménage, comprend le père, la mère et, autant qu'il me souvient, trois enfants. Ils habitent toute l'année à la campagne, à environ six kilomètres d'Édimbourg. Sur tout le parcours je vois un très grand nombre de cottages, qui, à ce qu'on me dit, sont également habités toute l'année. Cette permanence de la résidence rurale, même pendant l'hiver, est un trait bien anglais. Une jeune fille qui va se marier, me dit qu'elle ira habiter dans les environs d'Édimbourg, quoique son mari soit obligé de venir tous les jours à la ville, et, ce qui est fait pour nous surprendre, elle ajoute qu'elle trouve cela beaucoup plus agréable : on y est plus indépendant et plus « confortable ». Indépendance et confortable, je crois bien que ces deux mots résument tout l'idéal de l'Anglais en ce monde. Il s'accommode parfaitement de l'isolement et d'un cercle restreint de relations.

Je suis accueilli avec une cordialité qui me touche, comme un ami dont on connaît déjà et dont on partage les idées. Certainement la Science sociale ne pénètre pas dans une tête anglaise de la même manière que dans une tête française. Si je voulais caractériser cette différence, je dirais que le Français y cherche plutôt un système rationnel pour la direction générale de la société et l'Anglais une règle de conduite pratique pour sa direction personnelle. Ces deux manières de juger et de sentir répondent bien d'ailleurs à la formation sociale différente des deux peuples : nous inclinons davantage vers les idées générales ; les Anglais, vers les applications pratiques.

C'est ainsi que ce jeune ménage a pris et compris la Science sociale : il y a cherché une règle personnelle de conduite. La famille possède une grande propriété rurale, qui est actuellement affermée ; mais le bail va expirer dans un an. Il ne sera pas renouvelé, car mon hôte a l'intention d'aller s'y instal-

ler et de diriger lui-même l'exploitation de ses terres. En attendant, il s'y prépare pratiquement. Il passe ses journées chez un fermier du voisinage, afin de se mettre au courant de la culture, non pas seulement au moyen des livres et des écoles, mais surtout par la pratique quotidienne, à la façon anglaise, qui est la bonne.

Je remarque d'ailleurs que les Anglais, même ceux qui sont dans les affaires, qui passent leurs journées à la ville, sont mieux préparés à la culture que nos industriels et nos négociants; ils y sont moins étrangers et s'y mettent plus facilement. M. Bailhache, qui m'a accompagné ici, a été reçu chez un fermier, qui était directeur de la succursale d'une petite banque; la banque ayant dû fermer, il a loué un assez grand domaine et s'est établi fermier. Je ne crois pas que l'on puisse trouver en France un seul exemple de ce genre.

Cette prédisposition à la culture me paraît provenir de l'éducation semi-rurale que reçoivent la plupart des Anglais, par suite de leur résidence dans des cottages, entourés d'un jardin; il faut y joindre, ce qui est la visée générale de leur formation particulariste, le soin de connaître les choses bien plutôt encore que les hommes qui les entourent. Dans ce milieu, ils se trouvent, dès le jeune âge, en contact avec la nature; ils ont la perception réduite de la la vie rurale, qui s'harmonise avec leur disposition à se suffire à eux-mêmes; pendant leur jeunesse, ils ont élevé des plantes, fait pousser des légumes, soigné quelques animaux de basse-cour. Toutes ces choses qui, chez nous, ne sont guère que du domaine des paysans et des propriétaires exploitant eux-mêmes, pénètrent ici dans l'esprit d'un très grand nombre de gens par le simple mécanisme de l'éducation.

M. Bureau, qui, ainsi que je l'ai dit, est allé cet été aux États-Unis, pour y faire une étude sociale, a été très frappé de ce caractère de l'éducation, même dans les écoles urbaines. Les sciences naturelles, particulièrement la connaissance des plantes et des animaux, y occupent une bien plus grande place que chez nous; elles sont étudiées d'une manière plus pratique, non pas seulement dans les livres, mais dans la nature, et autant que possible sur des spécimens vivants. On demande aux élèves d'apporter, pour la classe suivante, une feuille ou une branche de tel arbre, qui doit être étudié, afin de leur enfoncer la notion de chaque chose, par la vue même et par le contact de la chose elle-même, prise dans son milieu réel. On comprend après cela combien l'explication du professeur doit être plus vivante et plus suggestive. On peut demander aux élèves : « Où avez-vous cueilli cette plante ? Dans quel terrain? Avez-vous remarqué sa forme générale, les conditions de sa croissance, etc.?

Mais cet enseignement n'est possible que si les enfants, ou tout au moins une partie d'entre eux, habitent hors de la ville, ou s'ils sont, d'une façon ou d'une autre, en contact avec la campagne, par la possession ou le voisinage d'un jardin.

Taine a aussi été très frappé de cette prédisposition de l'Anglais aux choses de la vie rurale. Dans un salon, à la ville, dit-il (je cite de mémoire), on parle couramment des choses de la culture; on discute les meilleurs assolements, on entre dans les détails, on cite des exemples; chacun s'intéresse à cette conversation et les femmes y prennent part comme les hommes. J'ai dit que Mme Burton avait écrit un volume intitulé : *My home farm,* « Mon home-ferme ». Elle m'a d'ailleurs démontré, par sa propre expérience, qu'on peut élever la

volaille à meilleur marché que je ne fais moi-même en Normandie. Elle obtient des œufs pendant tout l'hiver, en Écosse! Et notez que Mme Burton n'est point une fermière; elle est fille et femme de littérateurs.

Autre exemple. Je reçois, en Normandie, la visite d'une Anglaise, qui est fixée à Paris depuis dix ans, et qui, auparavant, a habité Londres pendant plusieurs années. Naturellement, je lui fais faire le tour classique du propriétaire; je dois dire, à ma décharge, qu'elle me l'avait demandé. Cela d'ailleurs se demande toujours... par politesse. Mais chez elle ce n'était point un simple acte de politesse. Elle s'intéresse en effet à tout ce que je lui montre, aux plantes comme aux animaux; elle me pose des questions et discute mes réponses. Je n'ai pas besoin de lui nommer les plantes, elle les désigne d'elle-même par leur nom. En parcourant le potager, je commets une erreur, elle la rectifie aussitôt. Quelle différence avec les amis de Paris qui viennent me voir : ils n'admirent guère que le site, par politesse, car il n'a rien de remarquable; les choses de la culture les intéressent peu. « C'est gentil; vous êtes au bon air, c'est excellent pour vos enfants. » Je demande à mon Anglaise où elle a appris tous ces détails sur la culture : « Chez mon père, me dit-elle, qui a un grand jardin autour de son habitation. »

Après cela, je ne vous étonnerai pas, en vous disant que la femme de mon hôte est aussi disposée et aussi préparée que son mari à aller s'établir complètement à la campagne sur le domaine qu'ils doivent exploiter. Elle en cause longuement avec moi, en personne décidée, qui entreprend cela froidement, après avoir pesé le pour et le contre. Si son mari avait besoin d'être encouragé, elle l'encouragerait, elle le soutiendrait. Ce concours de la femme donne à l'homme une grande force. En France, plusieurs de mes amis, qui ont des terres et trouvent difficilement des fermiers, seraient bien disposés à s'occuper de leur exploitation : le grand obstacle, c'est la résistance de leur femme. Chez nous, la femme est bien plus éloignée que l'homme de la vie rurale : elle a plus de peine à se passer des relations, des visites, des réunions mondaines. La femme est peut-être le principal obstacle au relèvement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en France, par les préjugés qui lui font considérer ces professions comme inférieures, comme disqualifiées. Un jeune homme se marie beaucoup mieux, — je veux dire plus richement, ce qui n'est pas la même chose, — s'il est dans l'armée, ou dans l'administration. On dit que le clergé a encore de l'influence sur les femmes; j'aime mieux croire, pour son bon renom, qu'on le calomnie.

*
* *

Samedi, 5 août. — Je n'ai pas de conférence à faire ni aujourd'hui ni demain, car vous savez qu'en Angleterre, les affaires sont suspendues, les bureaux et les ateliers sont fermés depuis le samedi à midi jusqu'au lundi matin. Un esprit qui aimerait le paradoxe pourrait entreprendre de démontrer tour à tour que les Anglais sont le peuple qui travaille le plus et que les Anglais sont le peuple qui travaille le moins. En effet, rien n'est comparable à la puissance de travail de l'Anglais, si ce n'est sa puissance de repos.

Comme formule, il me semble que la plus exacte est la suivante : L'Anglais donne, dans le moins de temps possible, la plus grande somme possible de travail, afin de pouvoir se donner ensuite la plus grande somme possible de repos.

A Londres, je remarque que beaucoup

de boutiques ne sont pas encore ouvertes à 9 heures du matin, et elles ferment le soir bien plus tôt que chez nous. Il en est de même des administrations et des maisons d'affaires. En somme, la journée effective de travail est plus courte. Aussi est-il possible d'aller, chaque soir, dans la banlieue et souvent assez loin, car l'Anglais, je l'ai dit, habite rarement le quartier des affaires. On m'affirme qu'à Édimbourg un grand nombre de boutiquiers habitent également dans la banlieue et font ainsi, matin et soir, un long trajet. Chez nous, au contraire, la plupart des boutiquiers ont leur appartement dans l'arrière-boutique, ou au-dessus, à l'entresol. Ils peuvent ainsi ouvrir de très bonne heure et fermer très tard. En outre, beaucoup ne chôment pas le dimanche et aucun le samedi soir. A ne considérer que cet indice, le Français donnerait donc une somme de travail plus considérable que l'Anglais.

Mais c'est ici surtout qu'il ne faut pas compter les heures, mais les peser. Au poids, la somme de travail que donne l'Anglais est plus considérable; il fait plus de travail en moins de temps, il prend même à peine le temps de faire un lunch rapide dans le milieu de la journée, souvent debout, dans son office et sans interrompre ses affaires.

Je profite de ma matinée du samedi pour aller visiter, avec Mlle Burton et M. Poinsard, la mine de houille qui est située, ainsi que je vous l'ai dit, dans le voisinage de Hawthornden. Mais je laisse à M. de Rousiers le soin de vous faire connaître cette exploitation, car il l'a visitée après nous et il prépare une étude spéciale sur la question ouvrière en Angleterre. Vous ne perdrez donc rien pour attendre.

Pendant cette visite, j'ai fait la connaissance d'un cousin du directeur de la mine, jeune Anglais qui exploite un run de moutons en Nouvelle-Zélande. Il vient tous les deux ans passer deux mois en Angleterre. Il se plaît beaucoup en Nouvelle-Zélande et y est fixé définitivement. « C'est la vraie vie, » me dit-il. Je lui demande ce qui le séduit dans cette existence. « L'indépendance, » me répond-il sans hésiter. Vous le voyez, encore une fois, le besoin d'indépendance est bien ce qui domine et actionne toute la vie de l'Anglais; on peut tourner et retourner le problème, on arrive toujours à cette solution.

Je lui demande quel est le meilleur moyen de réussir dans ces pays neufs. « C'est de débuter comme simple ouvrier, gardeur de moutons. » C'est ainsi qu'il a commencé lui-même, et remarquez qu'il appartient à une bonne famille de la bourgeoisie. Mais vous savez que, pour l'Anglais, il n'y a pas de sot métier, si ce n'est ceux qui ne paient pas.

Or celui-là paie, car cet apprentissage est le seul moyen de se mettre au courant du pays et d'apprendre, dans les plus petits détails, tout ce qui concerne une exploitation de moutons. Ce qui est le plus dur dans ce début, c'est le contact avec des ouvriers grossiers et sans éducation; « mais quand on est bien élevé, me dit mon ranchman, ils ne tardent pas à avoir de la considération pour vous; d'ailleurs, on peut toujours éviter la promiscuité en établissant son home à part ». Quand on se sent assez au courant, on saisit une bonne occasion pour acheter un run et on le fait en connaissance de cause, parce qu'on connaît le métier à fond. Si, au contraire, on veut débuter en s'établissant à son compte, on est la victime des agences, qui passent aux nouveaux venus des terres d'un mauvais rapport et des troupeaux avariés. Je crois que nos jeunes gens de famille ne goûteront pas beaucoup cette manière d'entrer dans un métier; cependant c'est la bonne, c'est celle qui

conduit au succès tant de jeunes Anglo-Saxons.

Remarquez que nous ne louons pas les Anglais pour le plaisir de les louer; nous n'y avons aucun plaisir. Notre unique désir est de connaître exactement les procédés qui leur assurent une supériorité malheureusement trop réelle; nous voudrions connaître leur secret, afin de mettre nos enfants en mesure de tenir tête dans le monde à ces redoutables concurrents. Cela est plus patriotique que de nier cette supériorité et de se faire illusion à soi-même. Nous serons bien avancés, quand, avec cet ingénieux procédé, nous nous réveillerons, un beau matin, dans la situation où se trouvent aujourd'hui l'Italie, ou l'Espagne, en attendant pire !

Nous sommes obligés d'écourter notre visite à la mine pour revenir à Hawthornden, car c'est à deux heures que doivent arriver ceux de mes auditeurs qui auront bien voulu se rendre à mon invitation de la veille. Nous pensons qu'il ne viendra guère qu'une vingtaine de personnes, car nous sommes à quinze kilomètres d'Édimbourg. Ils arrivent au nombre d'environ soixante. Le premier groupe qui débarque par le chemin de fer est conduit par notre ami Bailhache, qui n'a jamais été à pareille fête.

Après le thé, quelqu'un propose d'aller visiter les ruines de Roslyn, qui se trouvent à environ cinq kilomètres de là. Notez qu'il fait une pluie battante, une bonne pluie écossaise, et qu'il y a là un bon nombre de jeunes filles. Cependant, pas un moment d'hésitation; la proposition est accueillie avec enthousiasme. Il faut décidément classer l'Anglais parmi les amphibies.

Et nous partons à l'allure accélérée, qui est ici la seule manière de marcher, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Je crois vous avoir dit que l'Anglaise a le pas aussi allongé que l'homme. En cela, elle diffère de la Française, qui fait trois pas pendant que l'homme en fait deux. Vous pouvez vérifier le fait quand vous voudrez. C'est ce qui donne à la démarche de l'Anglaise beaucoup moins de grâce qu'à celle de la Française. Vous voyez que je n'admire pas tout chez les Anglais.

Vous allez, j'en suis sûr, me demander la cause de ce fait. Elle tient encore, elle tient toujours à l'état social. Ici, la femme est élevée sensiblement comme l'homme; comme lui, elle doit se tirer d'affaire par elle-même dans la vie; elle n'attend aucune dot de sa famille au moment de son mariage; elle n'attend même pas que sa famille lui donne un mari. Vous ne voyez pas en quoi cela allonge son pas. Cela l'allonge, à cause de la nécessité où elle est de mener une vie aussi active que l'homme, de tendre, comme lui, à faire le plus de choses possible dans le moins de temps possible, d'entrer en concurrence avec l'homme pour un certain nombre de professions, enfin d'être mêlée aux hommes infiniment plus que la jeune fille française. C'est dans la race anglo-saxonne que la distance qui sépare l'homme de la femme est la plus réduite. L'impression que l'on a quand on cause avec des jeunes filles est qu'on cause avec des camarades; elles tiennent beaucoup à ce qu'on les considère ainsi. Cet état d'esprit coupe court à toute tentative de galanterie, à tous ces petits compliments fades et doucereux que nous prodiguons chez nous aux femmes et qui font même partie de la civilité puérile et honnête. Tous les Français qui se trouvent ici avec moi sont très frappés de cette différence; ils en sont charmés, car cette simplicité de rapports rend les relations plus faciles et la conversation plus agréable.

En allongeant ainsi le pas, nous arrivons à l'église de Roslyn, curieux monument de l'architecture du moyen âge

anglais. Là, je prends congé de nos visiteurs après cette journée bien remplie. Et la pluie tombait toujours.

Edmond Demolins.

LES ŒUVRES DE L'INITIATIVE PRIVÉE.

L'assistance par le travail.

Le but de notre Société étant d'encourager de toutes nos forces toute entreprise utile provenant de l'initiative privée, nous nous ferons un devoir de tenir nos lecteurs au courant des essais qui pourront se produire sur ce terrain, et nous invitons ceux qui connaîtraient autour d'eux quelque tentative de ce genre de nous le faire connaître, avec des détails aussi précis que possible sur son fonctionnement.

Nous appellerons aujourd'hui l'attention sur *l'assistance par le travail*. Le meilleur genre d'assistance par le travail est l'assistance agricole, florissante en Angleterre ainsi que dans l'Allemagne du Nord et en Hollande. Des œuvres analogues existent en France, mais à l'état embryonnaire, et n'ont point encore atteint une sérieuse notoriété.

L'assistance par le travail est destinée à répondre à une angoisse bien connue des personnes charitables lorsqu'elles se trouvent en présence d'un mendiant qui leur demande l'aumône, angoisse qui se traduit par cette question : « Est-ce un mendiant de profession? est-ce un vrai pauvre? »

Le faux mendiant pullule, on le sait, surtout dans nos grandes villes. Sur dix personnes qui demandent l'aumône, on peut dire, sans crainte de se tromper, que neuf n'en ont pas besoin, et certains trouveront notre proportion bien généreuse.

Les bons de pain et de viande eux-mêmes ne résolvent pas toujours la question. Donnés discrètement, à des familles dont la misère est connue, ils rendent de grands services; donnés au hasard, ils sont à peu près sûrs de n'aller ni chez le boulanger ni chez le boucher, mais chez le marchand de vin, qui saura les faire prendre sous main à ces derniers.

Le *bon de travail* échappe à ces trafics. Ces bons, délivrés au malheureux qui se dit victime du chômage, lui donnent le droit d'être admis, pour un laps de temps donné, dans des ateliers spéciaux où on l'emploie à un travail facile, confection de bûchettes, de cordes, pour les hommes, tricotage et ouvrages divers pour les femmes. L'indigent employé peut travailler ainsi pendant un certain nombre de jours, après quoi, comme pour l'hospitalité de nuit, on est forcé de l'éliminer pour faire place à d'autres; à l'œuvre de Belleville, rue Fessard, le délai est de dix jours. Mais on laisse chaque jour à l'ouvrier un certain temps pour chercher de l'ouvrage. Au refuge ouvrier pour les femmes enceintes, avenue du Maine, les femmes ne sont occupées que l'après-midi.

M. Raoul Bompard vient de terminer un rapport sur celles de ces œuvres qui ont leur siège à Paris. Ce rapport énumère divers résultats satisfaisants qu'elles ont obtenus, par le seul zèle des personnes qui les ont fondées et qui s'en occupent. L'œuvre de Belleville, citée plus haut, a employé 950 indigents, qui ont fabriqué dans l'année 139.800 bûchettes. Dans le 17e arrondissement, on fabrique jusqu'à 3.000 margotins par semaine. C'est peu, eu égard à la population et à la consommation de Paris; mais de vraies misères ont été soulagées, ce qui est un grand point, et un excellent exemple est donné, ce qui en est un autre.

M. Raoul Bompard compare les résul-

tats obtenus par ces œuvres privées à ceux qu'obtient à grands frais l'Assistance publique. Celle-ci est obligée de s'en tenir, sur la situation des familles qui réclament ses secours, aux renseignements de 83 visiteurs salariés chargés de 570.000 enquêtes par an. On voit d'ici la sécurité que peuvent présenter de telles enquêtes.

En d'autres termes, et de l'avis d'un homme compétent, *l'État est un mauvais aumônier,* ce que nous savons déjà.

« Les colonies de travail, dit M. Bompard, ne doivent pas être des entreprises gouvernementales ni même provinciales. » « M. Raoul Bompard constate, ajoute le *Temps*, que partout où l'État, les provinces et les villes ont voulu ouvrir et gérer des ateliers de bienfaisance, on a abouti à des résultats déplorables : dépenses excessives, multiplication de produits sans valeur, concurrence faite au travail indépendant, dégradation intellectuelle et morale des assistés, ... etc. »

La comparaison n'est pas flatteuse pour l'œuvre collective et impersonnelle de l'administration. Et combien tous les rouages de celles-ci, faits pour favoriser surtout le coulage, sont lourds et impuissants à côté de l'initiative intelligente et active de quelques personnes de bonne volonté!

Ce qui achève de le prouver, c'est un autre rapport, celui de M. Baudin sur les dépenses de l'Assistance publique, en ce qui concerne les hôpitaux. Ces dépenses se montent, pour la ville de Paris, à 47 millions.

Nos lecteurs ont dû lire, dans plusieurs journaux, notamment dans le *XIXe Siècle*, organe radical, et dans les *Débats*, organe modéré, le récit identique de ces gaspillages.

Les cahiers de visite, où les internes ou externes doivent inscrire, sous la dictée du médecin, les remèdes ou aliments prescrits aux malades, étaient tenus par de simples surveillants ou surveillantes, hors de la présence du médecin, et portaient quelquefois, *la veille*, ce que celui-ci *devait* prescrire le lendemain.

Du lait, des œufs, du bouillon étaient marqués, et, naturellement, achetés, sans que les malades intéressés en eussent seulement connaissance et fussent invités à y goûter.

Un compte a été découvert, portant 300 litres de lait et 600 œufs, pour une soupe à la panade. La soupe à la panade n'avait jamais été mangée.

Dans l'un de ces hôpitaux, la consommation du lait a suivi une progression très curieuse : en janvier, 1.705 litres; en février, 2.087 ; en mars, 2.182; en avril, 3.860; en mai, 6.750. Les chaleurs altèrent.

De temps en temps quelque autorité grondait, faisait les gros yeux ; et la dépense baissait brusquement. De même dans une étude, lorsqu'un maître répétiteur, grâce à une explosion de pensums, obtient trois minutes de silence.

Et ce qui se passait pour le lait se passait pour la viande, pour le vin de Banyuls, pour toutes les denrées alimentaires, pour les verres à boire, les verres à lampes, les flacons, les assiettes, les cuvettes, les objets de pansements, les instruments de laboratoire. Il paraît qu'on casse beaucoup dans les hôpitaux,... à moins que l'on n'exporte.

Le problème devient moins obscur si l'on songe au personnel soignant des hôpitaux, lequel arrive presque à égaler, au moins pour l'un d'entre eux, le nombre des malades.

Et qu'on ne nous accuse pas de choisir arbitrairement. Deux articles relatifs à l'assistance, durant le mois dernier, sont tombés sous nos yeux : celui qui résume le rapport de M. Bompard et celui qui expose le désordre des hôpitaux. Nous les avons découpés, analy-

sés, et c'est tout. Les faits parlent d'eux-mêmes.

A. Duparc.

LE SOCIALISME ET LES PETITS PRODUCTEURS.

Depuis le congrès de Marseille (dont *le Mouvement social* d'octobre 1892 a rendu compte), certains socialistes se posent non plus en adversaires résolus, mais en protecteurs désintéressés de la propriété individuelle.

Oh ! pas de toute espèce de propriété ! De la propriété de ceux-là seulement devant lesquels tous leurs efforts viennent se briser, et dont ils veulent gagner les suffrages coûte que coûte.

Les paysans ne s'étant pas laissé prendre aux grandes promesses et aux grands mots, la socialisation du sol et des moyens de production ne leur ayant dit rien qui vaille, nos adversaires ont mis de côté les conclusions du socialisme scientifique, et confectionné un socialisme réduit à l'usage des ruraux.

Écoutons M. Gabriel Deville (1) : « Le paysan conservera le lopin de terre qu'il possède et qu'il cultive, son petit instrument de travail continuera à appartenir au petit industriel qui le met lui-même en mouvement (page 513)... Les avantages de la socialisation des moyens de production centralisés par les capitalistes se répercuteront sur les petits propriétaires des moyens de production qui ne seront pas socialisés. Le petit producteur resté maître de son moyen de travail trouvera près de la collectivité l'aide dont il a besoin, et sera notamment délivré des intermédiaires financiers dont il est à cette heure la victime (p. 514)... Les travailleurs qui possèdent encore leurs moyens de travail les garderont... La seule propriété que le socialisme veuille transformer est la propriété, qui n'est déjà plus individuelle (page 517). »

Voilà qui est net et précis. Mais M. Deville va plus loin encore.

« Depuis bientôt seize ans, dit-il, que notre théorie socialiste est développée en France, elle n'a jamais varié au sujet des petits producteurs. Ceux qui prétendent le contraire parlent d'après ce qu'ils imaginent et non d'après ce qui est. Je les mets au défi d'établir que nous n'avons pas toujours parlé de même, à propos, par exemple, de la petite propriété paysanne (page 514). »

Bien que M. Deville jure ses grands dieux « qu'il n'y a ni église socialiste, ni dogme socialiste » (p. 514), l'affirmation précédente semble à notre cerveau bourgeois se rapprocher grandement de l'énoncé d'un dogme, et mettre en dehors du parti, ou de l'église en question, — le nom ne fait rien à la chose, — tous ceux qui, parmi les socialistes, ne professent pas pour les petits producteurs une tendresse aussi patriarcale que la sienne.

Eh bien, au risque de fâcher M. Deville, je me permettrai de lui remettre sous les yeux un article paru le samedi d'après sa conférence, sous la signature d'un Étudiant socialiste (1) :

« ... La prévision d'un insuccès alarme certains socialistes peu confiants dans l'efficacité d'une propagande déployant ouvertement le drapeau du communisme. *Au lieu de préconiser franchement la socialisation du capital agricole comme du capital industriel et commercial, ils déclarent que le socialisme garantira aux paysans la possession individuelle de*

(1) *Socialisme, Révolution, Internationalisme*, conférence faite aux Étudiants socialistes le 27 novembre 1893, et publiée dans l'*Ère nouvelle* de décembre 1893.

(1) Le *Parti socialiste*, 3 décembre 1893.

leurs terres. D'autres sont arrivés à une même conclusion qu'ils ont essayé d'étayer avec des principes scientifiques. Les faits économiques n'ont pas encore détruit la petite propriété privée, les socialistes ne doivent pas y toucher.

« Que nos adversaires se résignent à voir s'envoler leur dernière illusion, et que nos amis hésitants reprennent confiance.

« Puisque la communisation du sol est le seul salut du paysan et le seul moyen de proportionner la richesse sociale aux besoins de l'humanité, pourquoi ne pas l'exposer franchement aux paysans? *Est-il besoin d'inventer une théorie à deux têtes qui promet aux uns la socialisation, aux autres la conservation de la propriété individuelle?* Qu'on laisse dire les bourgeois et que l'on marche droit dans la voie du communisme. Assez de sous-entendus, d'équivoques, de réticences, proclamons hautement que *notre but est la suppression de toute propriété individuelle* et l'avènement du communisme. » — M.-L. Lorcin.

Ceci n'est pas moins net que les serments de M. Deville. Qui se trompe des deux, ou plutôt qui nous trompe? La réponse est aisée.

« Dans le sens propre, — c'est le cas de dire, — du mot, dit M. Deville (p. 515), il ne peut y avoir de parti *plus foncièrement opportuniste* que le parti socialiste. » Il est opportun, croient les marxistes, d'user de théories à deux têtes, de sous-entendus, d'équivoques, etc., pour gagner les voix des paysans; ils en usent.

Du reste, les promesses de M. Deville et de ses amis les engagent beaucoup moins qu'elles n'en ont l'air. M. Deville promet au petit producteur l'aide de la collectivité, et principalement une aide financière. Il sait ce que vaut cette belle promesse. Après avoir juré (p. 513) « que le paysan conservera le lopin de terre qu'il possède et qu'il cultive, » il ajoute aussitôt : « tant que les faits ne l'auront pas conduit à renoncer à une ingrate (!) appropriation privée pour jouir des bénéfices autrement rémunérateurs (?) de l'appropriation et de la production collective. »

Ainsi, malgré l'aide — même financière — de la collectivité, les petits producteurs seraient expropriés par la seule action des faits. M. Deville ne nous dit pas de quels faits; qu'il nous laisse lui en signaler au moins un : le bon vouloir assuré de ceux des socialistes qui ne promettent rien de particulier aux petits producteurs, et qui marchent droit dans la voie du communisme.

J. Bailhache.

VICTOR CONSIDÉRANT.

Un homme singulier vient de mourir, disciple d'un homme plus singulier encore.

Fourier, en effet, est le troisième anneau de la chaîne d'utopistes dont les deux premiers s'appellent Rousseau et Saint-Simon. Nous sautons Condorcet et la menue monnaie de ces grands hommes.

Depuis Rousseau, philosophe pur, jusqu'à nos possibilistes modernes, tous les chefs du socialisme (car c'est toujours lui) se sont efforcés de gazer de plus en plus l'utopie, la théorie transcendante et inabordable, et à donner une physionomie pratique à leurs revendications.

Cette transition du plus de théorie au moins de théorie, et du moins de pratique au plus de pratique, se manifeste si l'on considère la jeunesse et la vieillesse de Victor Considérant.

Considérant, lui, n'a pas changé. Ce qui a changé, c'est la façon dont il a été

apprécié successivement par les hommes même de son parti.

Jeune, il était regardé comme un transacteur, comme un homme qui fait des concessions, qui ménage les profanes et les adversaires. Vieux, il ne semblait guère, aux plus bienveillants, qu'un utopiste.

Considérant après Fourier, c'est la lutte active, efficace sur certains points, succédant à la rêverie philosophico-poétique.

Rappelons à grands traits la doctrine du maître :

Fourier, c'est le *phalanstère*. Le phalanstère est fondé sur l'*attraction passionnelle*, principe d'*harmonie*.

Car il y a cinq mouvements dans la nature : le mouvement matériel, ou loi de Newton, le mouvement organique, d'où résulte la vie, le mouvement instinctuel, qui fait agir les animaux et la partie inférieure de nous-mêmes, le mouvement *aromal* (sic) qui est celui des fluides impondérables, et le mouvement passionnel, qui enfante l'ordre social.

Le genre humain a déjà passé par cinq phases sociales : l'édénisme ou âge d'or, l'état sauvage, le patriarcat, la barbarie, et la civilisation. La civilisation elle-même se subdivise en périodes. Nous sommes à celle du mercantilisme. Puis viendront celles du *garantisme* et du *sociantisme*, qui nous conduiront à la sixième phase : celle de l'*harmonie*.

L'*harmonie* sera le résultat de douze passions : cinq passions sensitives, se rapportant à nos cinq sens, et résumées dans la *tendance au luxe;* quatre passions affectives : amitié, ambition, esprit de famille, amour, se résumant dans la *tendance au groupe;* trois passions distributives : la composite, la cabaliste et la papillonne, se résumant dans la tendance à la série.

La *composite* est la passion qui nous porte à triompher des triomphes de notre groupe; la *cabaliste* nous excite à l'émulation en présence des groupes rivaux; la *papillonne* nous porte à changer, à voler de groupe en groupe, car la variété contribue essentiellement au bonheur.

La résultante de toutes ces passions est l'amour de l'humanité ou *unitéisme*.

Voilà donc notre phalanstère formé : il se compose de dix-huit cents personnes environ, occupant un territoire déterminé, et se subdivise en phalanges, lesquelles se subdivisent en séries, lesquelles se subdivisent en groupes. Chaque groupe comprend sept ou neuf personnes, groupées par les lois de l'attraction passionnelle.

Tout le monde travaille dans le phalanstère, mais chacun prend le travail qui lui plaît le mieux, clause qui, paraît-il, suffit à tout. Tout le travail à faire se trouve ainsi fait. Quant au produit, il est partagé en douze parts égales, dont quatre pour le capital, trois pour le talent, et cinq pour le travail. C'est mathématique.

Chaque phalange a pour chef un *uniarque*. Au-dessus s'étagent les *duarques*, *triarques*, etc., jusqu'à l'*omniarque*, ou empereur du globe, domicilié dans la métropole universelle, laquelle doit être située sur le Bosphore.

Avec le temps, et grâce aux progrès de l'harmonie, tous les fléaux disparaîtront. Des animaux nouveaux, serviteurs dociles de l'homme, remplaceront les bêtes féroces; la mer ne sera plus salée, et la terre en arrivera à ressusciter la lune, qu'elle a fait périr autrefois.

Victor Considérant, quoique pénétré de la doctrine entière de Fourier, sut laisser dans l'ombre la partie qui prêtait le plus au ridicule, et ne retint, pour le public, que la théorie du phalanstère, qu'il s'efforça hardiment de mettre en pratique.

Élève de l'École polytechnique et ca-

pitaine du génie, Considérant donna sa démission pour s'attacher à la doctrine de Fourier et consacrer sa vie à la propagande. Il fonda successivement trois journaux : le *Phalanstère*, la *Phalange* et la *Démocratie pacifique*. Il publia divers ouvrages, notamment : *Destinée sociale* (1834), *Theorie de l'éducation naturelle et attrayante* (1835), *Le socialisme devant le monde*. Vers 1853, il partit pour le Texas, avec un certain nombre de disciples, et fonda un Phalanstère, tentative qui fut couronnée de l'échec le plus complet. Pauvre, et réellement désintéressé, il vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, absolument ignoré des générations nouvelles, et regardé comme un être antédiluvien par les socialistes d'aujourd'hui.

Comme on l'a fait justement remarquer, il y a une notable différence entre les anciens chefs du socialisme et ses *leaders* actuels. Les premiers croyaient à leur doctrine, et payaient de leurs personnes. Les seconds payent surtout de la personne leurs adeptes et, — sauf exception, — ne croient qu'à la jolie position qu'ils pourraient se faire dans la politique, par l'exploitation des rancunes et des misères d'autrui.

H. B.

UN MOT SUR LE SPLEEN.

Une de nos lectrices, à propos de notre article intitulé « Philologie et science sociale comparées », nous demande à quel ordre d'idées se rattache le mot *spleen*, dont nous avons oublié de faire mention parmi les termes empruntés par nous à la langue anglaise.

Nous répondrons brièvement.

Spleen, en anglais, signifie *rate*. La rate passait, chez les anciens médecins, pour être le siège de la mélancolie.

Le *spleen* est donc une sorte de mélancolie, mais il n'est pas toute espèce de mélancolie, sans quoi nous n'aurions eu aucun besoin d'emprunter ce synonyme à l'Angleterre. Le *spleen* est une mélancolie particulière, et porte au plus haut degré le cachet de la race anglo-saxonne.

Nous savons tous ce que c'est que la *nostalgie*, cette tristesse de l'exilé qui regrette sa maison, son clocher, son village, l'aspect des lieux où il est né, les habitudes et les fêtes de sa famille. La nostalgie est une *mélancolie de communautaire*, une mélancolie d'Oriental, de Français, d'Italien, de montagnard.

Eh bien, le *spleen* est précisément le contraire de la nostalgie. Il se manifeste chez certains individus qui, nés d'une race active et entourés d'un milieu actif, n'ont pu ou n'ont voulu, par un accident quelconque, ou par un dégoût personnel, entreprendre une profession absorbante et lucrative. Riches et oisifs, *ils s'ennuient chez eux*. Cet ennui, joint à leur éducation qui les porte à l'initiative, les entraîne au dehors, en France, en Suisse, en Italie, partout. Ils escaladent tous les pics, traversent tous les glaciers, parcourent toutes les villes d'eaux, toutes les stations hivernales, afin de donner au moins un assouvissement factice à ce besoin d'activité qui les dévore. Ce qui les rend mélancoliques, c'est précisément cette petite vie douce, calme, régulière, qui fait le bonheur de nos rentiers. Il leur faut, à eux, des agitations et des obstacles, et, quand la vie ne leur en offre pas, ils s'en créent eux-mêmes. Le plaisir même, avec eux, prend les allures d'un travail.

G. d'A.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Le projet Goblet sur les mines. — M. Goblet a saisi la Chambre d'un projet sur les mines, destiné, non pas à être accepté, car il ne le sera pas et ne peut l'être, mais à montrer aux socialistes que l'ex-ministre opportuniste marche fidèlement avec eux.

Ce projet consiste à permettre au Gouvernement de confisquer les mines à leur propriétaire, toutes les fois qu'une grève de mineurs se prolongera pendant deux mois. Si le manque d'accord a eu lieu par la faute des ouvriers, les propriétaires de mines auraient droit à une indemnité égale à *la moitié* du revenu de leur mine. Ce serait pour les récompenser d'avoir eu raison.

Le Gouvernement serait invité ensuite à transmettre la propriété, ou plutôt l'usufruit des mines pendant vingt-cinq ans, à des sociétés ouvrières dont les bénéfices seraient strictement limités par la loi.

Nous ne ferons pas à M. Goblet l'honneur de répéter les excellentes réfutations de sa doctrine, publiées par le *Temps*, les *Débats*, l'*Économiste français* et une foule d'autres journaux. L'injustice et l'absurdité d'un pareil projet éclatent suffisamment aux yeux. Nous nous contenterons seulement de citer, à propos de la transmission des mines à des sociétés ouvrières, quelques réflexions de M. Laur, qui en fut jadis un des plus chauds partisans.

« La nouvelle loi proposée par M. Goblet, dit M. Laur, m'aurait semblé, il y a quelques années, parfaite et j'y aurais adhéré volontiers en principe ; mais l'expérience de la « mine aux mineurs » que j'ai instituée, il y a sept ans, à Rive-de-Gier, est venue *légèrement* (*sic*) modifier mes vues.

« A la mine aux mineurs de Montbieux, en effet, c'est l'intervention de l'administration qui a tout gâté.

« Loin de solliciter une ingérence plus active de l'État, je suis amené à la repousser maintenant sous quelque forme que ce soit, comme funeste au plus haut chef en matière de mines.

« L'État contrôle, l'État sécurité, oui. L'État propriétaire, si peu que ce soit, et exploitant, jamais. Il n'y a pas de mines plus en retard et plus onéreuses que les mines fiscales en Allemagne. »

L'exploitation d'une mine par des ouvriers réunis sous forme de société coopérative est un problème à peu près analogue à celui de la quadrature du cercle.

Il ne suffit pas de savoir piocher pour faire marcher une mine. Le savoir de l'ingénieur, l'aptitude commerciale, le talent de diriger des hommes, le courage de faire des recherches souvent infructueuses, la conception des améliorations et des perfectionnements sont choses qui dépassent l'intelligence des ouvriers. Si quelques-uns, sur le nombre, sont réellement capables, ils s'élèvent rapidement, par la force des choses, au rang de *patrons*, et la coopération n'existe plus.

Mais ce cas de réussite, surtout dans des travaux difficiles comme ceux d'une mine, est le plus rare. La vérité, c'est qu'une mine exploitée par des ouvriers seuls est une mine perdue, surtout si les bénéfices sont limités, et si l'on a la perspective de voir l'État, au bout de vingt-cinq ans, venir vous dire : « Mes amis, vous avez assez joui de votre propriété ; nous allons la passer à d'autres ». Quel zèle mettra-t-on, dans ces circonstances, aux améliorations et aux travaux de long avenir ?

Le triomphe de l'esprit communautaire serait, sur ce point comme sur tant d'autres, le recul vers la barbarie, vers l'Orient, vers les pays où l'industrie,

faute d'initiatives et de capitaux, *faute d'industriels riches et prévoyants*, en un mot, reste inexorablement dans l'enfance.

*
* *

Le congrès des étudiants socialistes. — Le congrès international des étudiants socialistes s'est tenu à Genève vers la fin de décembre dernier. La France, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique, la Bulgarie, la Roumanie et l'Arménie étaient représentées. On attendait même un Russe, qui n'est pas venu. La Russie ne s'arrête guère au socialisme et va tout droit au nihilisme. Quant à l'Angleterre, elle brillait par son absence.

Les discussions ont roulé sur le programme suivant :

Partie théorique.

1° Du prolétariat intellectuel;

2° Le socialisme d'État et l'antisémitisme devant le socialisme scientifique;

3° De la criminalité au point de vue socialiste;

4° De certaines maladies considérées comme conséquences des conditions actuelles du travail.

Partie pratique.

1° Organisation de la propagande dans les milieux intellectuels ;

2° Création d'une fédération internationale d'étudiants.

Nous n'insisterons pas sur les lieux communs qui ont résonné pendant ces cinq jours dans la salle des séances. La docte assemblée a fait tous ses efforts, paraît-il, pour définir le « prolétaire intellectuel », mais elle n'y a pas réussi.

L'élément comique devait forcément percer :

« Un délégué, raconte le *Temps*, a proposé l'établissement dans les centres universitaires de laboratoires *expérimentaux* de sociologie. Le mot laboratoire ne paraissant pas compris par le congrès, une discussion interminable s'est engagée sur sa signification exacte. »

Certes, nous savions que la Science sociale est une science *d'observation*, mais nous ne savions pas qu'on pût mettre des sociétés en bocaux pour faire des *expériences*. Le Play et ses disciples, en étudiant les groupements humains, ont fait de l'*histoire naturelle;* ils n'ont jamais cru faire de la *chimie*.

A retenir ce renseignement caractéristique d'un étudiant belge : « Nous faisons de la propagande socialiste dans les lycées, toutes les fois que des retenues ou des suppressions de congé créent des sujets de mécontentement. » Une telle phrase ouvre un jour lumineux sur la genèse entière du socialisme.

Le même Belge a déclaré que le socialisme est ami des arts. Conformément à ce principe, une soirée dansante a eu lieu, le 22 décembre, dans la grande salle de l'hôtel Bellevue, hôtel fort peu démocratique. Étudiants et étudiantes ont dansé avec fureur toute la nuit. Les danses bulgares, roumaines, arméniennes, ont obtenu un vif succès de curiosité.

La question de l'anarchie devait naturellement se poser. M. Zévaès, étudiant français, a proposé une motion dégageant les étudiants socialistes de toute compromission avec l'anarchie. Le vote a eu lieu par nationalités. La motion a été adoptée par 4 voix (Allemagne, Suisse, Italie, Roumanie) contre quatre abstentions (France, Belgique, Arménie, Bulgarie.)

Malgré tout, la résolution que M. Zévaès a fait adopter au sujet du socialisme d'État, se rapproche singulièrement de l'anarchie. Cette résolution porte « que le socialisme d'État ne doit être considéré que comme une conces-

sion faite par la bourgeoisie à l'organisation ouvrière, et que, tout en réclamant l'intervention des pouvoirs publics entre le capital et le travail, il n'y a rien de commun entre le socialisme scientifique et le socialisme d'État. »

Comme nous le disions le mois dernier, à propos des attentats anarchistes, le déclassement, l'instruction donnée à des gens qui ne pourront malgré elle gagner leur vie, poussent vite un homme hors des cadres de l'armée socialiste, lorsqu'il ne peut s'y créer la situation de chef d'école. On préfère combattre en tirailleur, en sauvage, en génie méconnu, ce qui est tout un.

*
* *

Les grèves de 1892. — La direction de l'*Office du travail* vient de publier la statistique des grèves qui se sont produites en France pendant l'année 1892.

Ces grèves ont été au nombre de 292, atteignant environ cinq cents établissements et près de cinquante mille ouvriers; en 1891, on avait compté seulement 267 grèves.

On ne possède pas encore la statistique de l'année courante; mais on sait que l'intensité du mouvement gréviste a encore augmenté.

Voici, d'après l'*Office du travail*, les causes et les résultats des grèves en 1892:

Cent une cessations de travail ont été motivées par des demandes d'augmentation de salaire : 31 ont réussi, 31 se sont terminées par une transaction, 39 par un échec.

Réduction de salaire, augmentation de durée de travail sans augmentation de salaire, baisse de salaire résultant de diminution de durée de travail, 58 grèves : 10 réussites, 17 transactions et 31 échecs.

Demande de diminution de durée de travail sans augmentation de salaire, 17 grèves : 2 réussites, 10 transactions, 5 échecs.

Contestations diverses au sujet des salaires, 38 grèves : 11 réussites, 6 transactions, 21 échecs.

Refus par les patrons de règlements élaborés et droits généraux réclamés par les syndicats ouvriers, 5 grèves : 3 réussites, 1 transaction, 1 échec.

Renvoi de personnel, 21 grèves : 2 réussites, 6 transactions, 12 échecs.

Demande de renvoi de personnel, 34 grèves : 4 réussites, 5 transactions, 26 échecs.

Protestations contre les amendes et les règlements d'usine, 14 grèves : 6 réussites, 4 transactions, 3 échecs.

Enfin, demande de réforme des caisses de secours, 1 grève terminée par transaction.

Soit un total de 292 grèves pour lesquelles on compte : 69 réussites, 82 transactions, 137 échecs et 4 résultats inconnus. »

Le *Moniteur Universel* apprécie comme il suit cette statistique:

« Ainsi les grèves ont en grande majorité mal tourné pour les ouvriers : en échange de 69 réussites seulement, ils ont éprouvé 137 échecs; quant aux transactions, il faudrait savoir sur quelles bases elles se sont faites. Il est peu probable que, tout compensé, même lorsque les ouvriers ont pu, en partie, faire prévaloir leurs prétentions, les avantages qu'ils en ont obtenus ne soient pas dépassés par les privations de la grève, au point de vue matériel, et, moralement, par l'irritation sourde qui reste dans les esprits.

« Mieux vaut incontestablement ne pas recourir à ces moyens violents. »

La réflexion est naïve, mais la vérité qu'elle exprime n'en est pas mieux comprise par les intéressés.

Le même journal fait l'observation suivante :

« Remarque intéressante : la réussite des grèves est en proportion inverse de leur durée. Presque toujours, quand l'accord s'est fait, ç'a été dès les premières journées, tandis que les longues grèves ont presque toutes échoué. Cela prouve que les journaux socialistes et révolutionnaires calomnient les patrons lorsqu'ils les représentent comme intransigeants. Lorsqu'ils peuvent au contraire accepter les réclamations de leurs ouvriers, ils le font aussitôt que leurs calculs ont démontré cette possibilité. Ils ne refusent que lorsque les moyens matériels leur font défaut. »

C'est ce que les socialistes ne manqueraient pas d'appeler la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Au fond, c'est la lutte de la prévoyance contre l'imprévoyance, ou contre une prévoyance incomplète.

L'espérance fait croire facilement à la réalisation de ce qu'on espère. Certains ouvriers se mettent en grève, alors qu'ils devraient savoir que l'augmentation de salaire réclamée par eux ruinerait le patron, et, par contre-coup, les affamerait eux-mêmes.

Mais le mirage est plus fort que le bon sens, et les politiciens plus éloquents que les chiffres.

La grève peut être utile. Ce qui le prouve, ce sont les 69 succès obtenus grâce à elle sur le total de 292. Seulement les ouvriers ne devraient pas s'y jeter avant de s'être démontré mathématiquement, — et on le peut avec une certaine approximation, — que la réussite est possible. Les patrons, sachant que leur certitude repose sur un calcul sérieux, n'en arriveraient que plus vite à des concessions.

« Gouverner, c'est prévoir, » la maxime est vraie des grèves comme des empires.

*
* *

La déclaration de M. Crispi. — M. Crispi, en revenant au pouvoir, n'a pu s'empêcher de reconnaître l'état déplorable des finances d'Italie.

L'Italie, née d'hier, a eu la prétention de faire grand tout de suite, et d'imiter les grandes puissances au rang desquelles elle a voulu à toute force se faire admettre. Elle a mis sur pied une nombreuse armée, construit une flotte magnifique, établi une administration compliquée à l'instar de la nôtre, et, finalement, s'est ruinée.

Ses supplications, lors de la conférence monétaire, pour se faire rendre sa monnaie d'argent, indique clairement à quelle pénurie de numéraire en est arrivée sa circulation.

M. Crispi sent qu'on est allé trop loin, et proclame la nécessité des économies; mais ces économies, on le sait d'avance, ne seront pas héroïques. L'Italie ne veut pas porter la main sur l'arche sacrée de son appareil militaire. Force est donc au gouvernement, malgré sa répugnance, malgré l'épuisement du pays, malgré l'opposition qu'une telle mesure peut déchaîner, de réclamer de nouveaux impôts.

Voici le passage en question, le seul de la déclaration qui ne soit pas de la phraséologie d'usage :

« Nous ferons des économies dans l'administration par d'opportunes simplifications dans les services publics. Nous ferons les plus grandes économies possibles, mais il ne faut pas se faire d'illusions. L'heure de demander quelques sacrifices au pays est sonnée. Le pays, soyez-en sûrs, ne les refusera pas. Il est inutile de nous tourmenter à chercher des remèdes impuissants, en attendant un bénéfice qui, par notre négligence, s'éloignerait de nous. Si, de

1889 à maintenant, le Parlement n'eût pas rejeté les demandes du pouvoir exécutif, personne ne douterait de notre avenir. »

L'Italie va donc économiser des bouts de chandelle, et se grever de nouveaux impôts. Pourra-t-elle les supporter?

Ce qui nous intéresse, nous Français, dans cette crise italienne, c'est moins la perspective d'un affaiblissement de la Triple Alliance, que l'exemple salutaire qui nous est donné par un peuple encore inférieur à nous, mais auquel nous pourrions ressembler un jour.

Moins laborieuse, moins prévoyante, moins économe (en certaines régions du moins) que la race française, la race italienne crée actuellement moins de richesse que nous. Mais il ne faut pas nous faire illusion. Le beau fruit français a son ver intérieur qui le ronge, et qui travaille à faire ressembler la France de demain à l'Italie d'aujourd'hui, comme le Portugal et la Grèce d'aujourd'hui, abîmés dans la faillite, montrent à l'Italie ce qu'elle risque d'être demain.

Les nations s'échelonnent ainsi, plus ou moins rapides à la course, sur la route qui conduit à la ruine, à l'effondrement, à cette humiliante crise finale qui fait descendre un peuple jadis illustre au rang de *nation secondaire*, de peuple protégé ou opprimé.

Prenez un bulletin de la Bourse, et voyez où en sont les fonds des quatre nations du Midi : fonds portugais, débâcle; fonds grecs, débâcle; fonds espagnols, baisse lamentable; fonds italiens, baisse importante. En revanche, les consolidés anglais, les fonds scandinaves sont inabordables, et la faiblesse de leur taux montre la confiance que l'on a dans leur revenu.

Nous devons une grande reconnaissance à ces nations du Midi, plus « avancées » que nous, qui nous montrent si charitablement l'écueil.

Si le fonctionnarisme continue à croître; si les impôts, qui font déjà de nous, et de beaucoup, la nation la plus imposée du globe, continuent à s'alourdir, si le budget, entre les mains de politiciens insouciants, uniquement avides de plaire à telle ou telle classe d'électeurs, continue à s'enfler outre mesure et à absorber les revenus des particuliers, de plus en plus découragés de toute initiative par les prétentions et les interventions maladroites de l'État, nous ne pouvons espérer un autre sort que celui de cette Italie dont nous contemplons ironiquement la déconfiture.

*
* *

Les habitations ouvrières. — Nous sommes encore bien loin, en France, de la liberté testamentaire. Un projet de loi est cependant déposé devant le Sénat, tendant à atténuer dans une certaine mesure les inconvénients du partage forcé pour les ouvriers propriétaires de leur habitation. Cette catégorie, comme on le sait, est bien rare en France.

Tout un chapitre du Code civil (articles 815-842) a pris soin de mettre les points sur les *i* dans les questions de partage. Nul n'est tenu de rester dans l'indivision, et comme chaque héritier a droit à une partie de chaque espèce de biens du défunt, tout héritier peut réclamer la licitation de la maison paternelle, même lorsqu'il existe dans la succession assez de valeurs mobilières pour que la maison puisse être comprise dans un seul lot. Voilà donc, sur la moindre réclamation d'un jeune homme pressé d'argent, l'immeuble vendu par voie de justice, avec d'énormes frais, et généralement bien au-dessous de sa valeur.

La proposition de loi soumise en ce moment au Sénat s'efforce de remédier à

ces abus. Elle porte que, lorsqu'il y aura des mineurs parmi les héritiers, on pourra surseoir au partage jusqu'à leur majorité, et que soit l'un des héritiers, soit l'époux survivant aura la faculté de reprendre la maison sur estimation et dans des conditions déterminées. On veut ainsi rassurer l'acheteur d'une maison ouvrière en lui donnant la certitude que cette maison, après sa mort, ne sera pas vendue à vil prix par autorité de justice.

Beaucoup d'hommes de divers partis, éclairés par l'expérience et désabusés par elle des préjugés philosophiques de la fin du dernier siècle, réclament depuis longtemps la modification du Code civil en matière de succession. La modification présente sera bien petite; mais telle qu'elle est, elle pourra soulager en certaines circonstances telle ou telle famille ouvrière. Elle aura pour effet de ne pas désespérer les initiatives, les légitimes ambitions de certains ouvriers d'élite, malheureusement trop rares dans notre pays.

G. D'AZAMBUJA.

Par suite de l'abondance des matières, nous sommes obligés de renvoyer à la prochaine livraison la suite des réponses à notre Enquête sur la France sociale.

SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

POUR

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE

ET LA

VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE.

Nouveaux membres (1) :

Amblard (Auguste), Vitry-le-Français (Marne), présenté par M. Émile Amblard.

BERGER (Pierre), étudiant en droit, présenté par M. J. Bailhache.

BURTON (Mme C.-J.), Londres, présentée par M. Edmond Demolins.

CHATILLON (le R. P.), Rome, présenté par le P. M. B. Schwalm.

CRESTEY (l'abbé J.), Paris, présenté par M. Demolins.

Doutriaux (Charles), agriculteur, St-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais), présenté par M. André Doutriaux.

FROMENT (André), Paris, présenté par M. Edmond Demolins.

GARNIER (Paul), étudiant en droit, Nancy, présenté par le P. M.-B. Schwalm.

GODARD (T.), ingénieur des Ponts et Chaussées, le Havre, présenté par M. Edmond Demolins.

Guérin (l'abbé), Châtellerault (Vienne), présenté par M. Mascarel.

LAITY (l'abbé Joseph-Marie), Port-au-Prince (Haïti), présenté par M. Edmond Demolins.

LANSKOÏ (comte N.), Saint-Pétersbourg, (Russie), présenté par le même.

RALLI (Mlle J. de), Odessa, Russie, présentée par Mme C.-J. Burton.

(1) Les noms des membres TITULAIRES sont inscrits en CAPITALES; ceux des membres *souscripteurs*, en *italiques*. Les premiers reçoivent la Revue et le Bulletin; les seconds, le Bulletin seulement.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

BIBLIOTHEQUE
NOV 10 1936
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

QUESTIONS DU JOUR.

LE DEVOIR PRÉSENT.

A M. Paul Desjardins.

Cher Monsieur et Ami,

J'avais le plaisir de vous connaître avant la publication de votre brochure, *Le Devoir présent*. Depuis lors, j'ai suivi avec l'intérêt qu'ils méritent vos efforts pour passer de la doctrine à son application, au moyen de votre *Union pour l'action morale* ». Enfin, je vous ai vu vous-même à l'œuvre, l'été dernier, au *Summer Meeting* d'Édimbourg, où nous venions tous deux donner des conférences, vous, sur *l'action morale*, moi, sur la Science sociale. Je vous ai vu, là, véritable apôtre du relèvement moral, vous faisant tout à tous et vous donnant sans mesure. J'ai, dès lors, conçu une réelle admiration pour vous.

Et cependant, je ne figure pas dans vos rangs, si ce n'est par ma sympathie. Voulez-vous me permettre de vous donner publiquement l'explication de ma réserve, et de me donner à moi-même le rare plaisir de causer avec vous de ces graves questions?

I.

Le but que vous poursuivez est « la pacification de la conscience par la vie meilleure ». Pour amener à la vie meilleure, vous voulez développer l'esprit de sacrifice et l'amour du prochain. Pour vous, la question sociale n'est ni d'ordre politique, ni d'ordre social, « mais d'ordre moral et religieux, » et, dès lors, le plus efficace moyen de la résoudre est de se changer soi-même d'abord, de « naître à nouveau », comme vous le redites après l'Évangile de saint Jean. Et vous ajoutez : « L'acte charitable initial, ou même le seul acte charitable au fond, est cette détermination par laquelle je renonce à l'égoïsme pour mon propre compte, et me plie à la règle » (1).

Pour résoudre la question sociale, vous voudriez susciter « des hommes vraiment bons, spirituels, des saints ». Il en existe, dites-vous, parmi nous, « mais ces sources vives se perdent isolément dans des sables arides. La société distraite les laisse écouler, et l'esprit public n'en retient rien, du moins visiblement » (2). Vous voulez capter ces sources, les grossir en leur amenant des courants nouveaux.

Vous repoussez cependant le reproche de vouloir proposer une religion nouvelle, d'ajouter une secte à des sectes. « Il ne s'agit pas de creuser un port nouveau pour les âmes, mais simplement de faire monter le flot dans les ports qui existent déjà. Alors ils communiqueront. »

En effet, ce n'est pas une religion nouvelle que vous apportez, car vous n'affirmez aucun dogme, c'est seulement un état d'esprit religieux, une tendance religieuse, que vous opposez au matérialisme et au scepticisme. Vous appelez à vous les membres des diverses Églises et ceux qui sont en dehors des Églises, mais qui éprouvent le besoin d'un appui extérieur pour le combat contre leurs passions. « Quoique nous regardions, dites-vous, tous

(1) *Notre Esprit, Union pour l'action morale*, 1 novembre 1894.
(2) *Ibid.*, p. 12.

les fidèles des Églises, qui le sont en esprit, comme nos coopérateurs aimés, les isolés sont nos Benjamins, pour ainsi dire; ils sont trop à l'abandon » (1).

En somme, vous battez le rappel pour tous ceux qui souffrent de la vie, moralement ou matériellement, et vous voulez fonder, avec eux et par eux, une société nouvelle, une société renouvelée, qui aurait pour base l'esprit de sacrifice, l'immolation de soi-même, de ses passions, de ses volontés et l'amour du prochain.

Vous déclarez, en effet, qu'on « agit sur autrui par cela seul qu'on a opté courageusement pour la vie de l'esprit » (2).

L'esprit de sacrifice, l'immolation de soi-même, l'amour du prochain, en un mot l'action morale, pour emprunter la formule même de votre Association, peuvent-ils produire nécessairement, comme vous l'affirmez, le relèvement de la société, la réforme sociale?

Voilà la question. Voilà toute la question.

Je vais sans doute vous scandaliser et en scandaliser bien d'autres, mais je n'hésite pas à répondre : Non, l'action morale, quelque utile qu'elle soit à l'amélioration de l'individu, n'est pas suffisante pour produire le relèvement social.

Et remarquez que vous n'avez pas devant vous un sceptique, mais un croyant, un homme qui est, je ne dis pas plus vertueux, je ne dis même pas aussi vertueux, je dis simplement plus croyant que vous, plus attaché que vous à une forme religieuse positive, à des dogmes, à une Église. Mon affirmation n'est donc pas inspirée par un sentiment d'hostilité quelconque; c'est purement et simplement une affirmation d'ordre scientifique, et, si vous voulez bien me suivre, nous allons l'examiner.

II.

Nous avons un moyen bien simple et en même temps bien positif de trancher cette question. Certaines époques privilé-

(1) *Notre Esprit*, p. 25.
(2) *Ibid.*, p. 8.

giées ont produit des pléiades de saints, c'est-à-dire de ces hommes que vous considérez avec raison comme s'étant élevés au plus haut développement moral, comme ayant donné les plus grandes preuves d'esprit de sacrifice, d'immolation de soi-même, d'amour du prochain. Vous vous tiendriez pour complètement satisfait et pour assuré de notre relèvement social, si vous pouviez faire couler de nouveau et aussi abondamment cette « source vive » de l'action morale.

Voyons donc les résultats qu'elle a produits.

Cette source a coulé abondamment, elle a vraiment débordé, pendant les premiers siècles de l'Église; et ce n'était pas seulement l'action morale qui coulait alors à pleins bords, c'était le sang même de milliers de martyrs. Jamais il n'y eut une plus magnifique efflorescence de saints, jamais, peut-être, l'homme ne s'est élevé plus haut au point de vue moral, au point de vue du sacrifice de soi-même.

Et cependant jamais, peut-être, la société n'est tombée plus bas. C'est l'époque des Césars, c'est-à-dire d'un des plus abominables gouvernements qui se soit imposé à l'espèce humaine. Jamais l'art d'opprimer savamment n'a été poussé plus loin. Rarement la misère humaine, le vice public et privé ont été aussi intenses. « Où donc et chez quel autre peuple que les Romains, s'écrie un contemporain, le prêtre Salvien, trouverons-nous de si grands maux? Car les Francs ne sont pas si avides; les Huns sont étrangers à de pareils forfaits; rien de semblable chez les Vandales et les Goths. Les Romains même qui vivent au milieu des Barbares ne souffrent pas de pareilles calamités. Aussi ne forment-ils qu'un vœu, c'est de ne jamais être réduits à passer de nouveau sous la domination romaine. C'est pourquoi nos frères désertent nos provinces pour se réfugier auprès des Barbares. Ceux qui ne peuvent transporter leur chétive cabane et leur famille, prennent le seul parti qui leur reste, ils se donnent aux riches; mais ceux-ci, au lieu de les défendre, ne font que les rendre plus misérables. »

Ces maux étaient anciens, Lactance les avait déjà signalés : « Les champs, dit-il, sont mesurés jusqu'à la dernière motte; les

ceps de vignes et les pieds d'arbres sont comptés, les animaux de toute espèce sont inscrits, chaque tête d'homme est marquée. Le pauvre peuple des villes et des campagnes est rassemblé dans les villes, pendant qu'au dehors se pressent d'innombrables troupeaux d'esclaves. La torture et le fouet retentissent de tous côtés. On vous inscrit pour des biens que vous ne possédez pas. Les malades, les infirmes et les morts sont également portés sur les registres du fisc. »

Contre ces maux sans nombre, des centaines et des milliers d'évêques, de moines, de saints, ont élevé leurs protestations et leur exemple. Ils ont, comme vous, prêché l'action morale et enseigné la morale la plus pure. Et cependant la décadence sociale s'est poursuivie d'un pas accéléré, sans que toutes ces protestations et tous ces exemples l'ait fait dévier un seul instant de sa route vers la décomposition finale.

Et alors les Barbares sont arrivés. Et le miracle que n'avaient pu accomplir tant d'hommes vertueux, tant de saints, ils l'ont réalisé, eux, avec une aisance extraordinaire, sans s'en douter, et en dépit de toute leur brutalité, de tous leurs vices et de tous leurs crimes. C'est de leur sein que sont sorties les sociétés modernes, si différentes des sociétés de l'antiquité et si supérieures moralement et socialement (1).

Et vous me ferez l'honneur de croire que je n'attribue pas ce miracle à leur brutalité, à leurs vices et à leurs crimes. Je m'expliquerai dans un instant sur la cause de cette transformation sociale. Pour le moment, je me borne à constater qu'ils ont fait ce que les autres n'avaient pu faire et que, pour cela, ils ont dû, de toute nécessité, apporter avec eux et en eux quelque chose de puissant, d'irrésistible, de plus puissant et de plus irrésis-

(1) On pourrait peut-être objecter que le succès social des Barbares est dû à ce qu'ils infusèrent à la société romaine une vie plus simple, à ce qu'ils étaient moins corrompus par la richesse, et que, dès lors, ils furent plus accessibles à la prédication morale. Cet argument tombe devant ce fait que le relèvement social n'a pas coïncidé avec l'arrivée de tous les Barbares, mais seulement d'une certaine catégorie de Barbares, qui, précisément, n'étaient ni les plus simples ni les plus pauvres. Voir cette démonstration dans une publication que fera prochainement la *Science sociale* et que nous recommandons vivement à nos lecteurs.

tible, au point de vue social, que l'action purement morale.

Un autre échec éclatant de l'action purement morale nous est fourni par l'exemple de l'Irlande. Vous savez que cette île fut appelée, au sixième siècle, « l'île des Saints » ; elle était couverte de monastères et ce fut même de cette île que partirent la plupart des missionnaires qui convertirent la Germanie. Votre *Union pour l'action morale* aurait pu recruter alors, en Irlande, un grand nombre d'adhérents, car la préoccupation de « la vie meilleure » dominait les esprits. Cette île fut une pépinière inépuisable d'hommes tels que vous voulez en susciter, « vraiment bons, spirituels, saints ».

Et leur foi n'était pas un feu de paille, car elle dure encore; l'Irlande est toujours la terre classique de l'ardeur religieuse.

Cette vie morale intense aurait dû, d'après vous, assurer à ce peuple une longue et éclatante prospérité sociale. Hélas! vous savez qu'il n'y a eu de long et d'éclatant que sa décadence; elle a commencé au beau milieu de cette effervescence morale et elle dure toujours.

Et, ici encore, n'allez pas croire, je vous en prie, que j'attribue cette décadence à ce développement moral et religieux. Ce serait, de ma part, tomber, en sens inverse, dans la confusion que je vous reproche, confusion qui consiste à vouloir établir une relation nécessaire, de cause à effet, entre les phénomènes moraux et les phénomènes sociaux. Je m'expliquerai sur ce point, car c'est là le nœud même de la question que j'examine.

L'Italie a été aussi, aux treizième et quatorzième siècles, un foyer intense de vie morale et religieuse, avec saint François d'Assise et sainte Claire, saint Antoine de Padoue, le bienheureux Joachim de Flore, Jean de Parme, Fra Salimbue, Jacopone de Todi, saint Célestin, sainte Catherine de Sienne, etc. Alors naissent les Ordres des Franciscains et des Clarisses, qui devaient étonner le monde par leur pauvreté et leur obéissance, ces deux vertus que vous tenez en si haute estime. Ne déclarez-vous pas qu'il est impossible d'arriver au relèvement social,

« si on ne se montre pas détaché soi-même des objets non strictement nécessaires »? « On vient en voiture, dites-vous, prêcher au peuple qu'il ne sert de rien d'avoir des voitures. On répand ainsi l'envie autour de soi en promenant son luxe, ses raffinements; on souligne les différences sociales qu'on dit n'être qu'un préjugé... Ainsi nous voici amenés, si nous avons sincèrement pitié des souffrances du peuple, à nous détacher nous-mêmes de tout ce qui rend en apparence une vie brillante et charmante. Nous ne pouvons échapper à cette conséquence; mais, encore une fois, elle est rude. Il ne s'agit de rien moins que de renverser entièrement l'échelle de nos jugements, de mettre en haut ce qui était en bas et en bas ce qui était en haut. Il s'agit d'une conversion totale, en somme... Et cependant, si l'on n'est pas résolu à cette conversion, on ne saura que gémir sur le mal comme un enfant. » Saint François d'Assise aurait certainement signé des deux mains cette déclaration.

Comme vous, il voulait qu'on se « détachât des objets qui ne sont pas strictement nécessaires » : « Allez, dit-il, ne portez ni or, ni argent, ni monnaie dans votre bourse, ni sac, ni deux vêtements, ni souliers, ni bâton. » Et vous savez avec quel enthousiasme les disciples lui arrivèrent en foule, si bien que, neuf années seulement après sa fondation, il put envoyer 5.000 députés au chapitre général tenu à Assise; ses religieux atteignirent le chiffre prodigieux de 115.000, répandus dans 7.000 couvents. Et je ne parle ni des maisons de femmes ni de la foule innombrable des laïques affiliés au Tiers Ordre.

Si votre appel était entendu par de pareilles multitudes, vous vous croiriez certainement assuré du relèvement social de la France.

Or les faits nous montrent que cette splendide efflorescence morale et religieuse n'a pas eu, au point du vue social, plus d'effet que pour l'Empire romain, ou pour la malheureuse Irlande : la décadence de l'Italie se poursuivit lamentablement, au milieu d'une anarchie politique et d'un désordre des mœurs qui rappelait et faisait presque pâlir ceux de la Rome païenne. La Renaissance ne rendit pas seulement à l'Italie les œuvres lit-

téraires et les chefs-d'œuvre artistiques, mais aussi les mœurs et les vices de l'antiquité. Ainsi, ni l'action, ni l'influence, ni les exemples de l'Italie mystique n'empêchèrent l'effondrement de l'Italie sociale et politique. Et cet effondrement dure encore.

Je ne veux pas multiplier les exemples; il n'y a qu'à se baisser dans l'histoire pour en ramasser. Permettez-m'en un dernier.

Vous professez pour la morale boudhiste une grande admiration et vous avez écrit, pour la louer, des pages ravissantes. Elle est, en effet, fort touchante et fort pitoyable aux faibles, aux humbles, aux opprimés. Mais là n'est pas la question. A-t-elle réussi à résoudre le problème du relèvement social, pour l'Inde et pour les pays de l'extrême Orient sur lesquels son action s'est fait sentir? L'infériorité sociale de ces pays ne se démontre pas : il suffit d'ouvrir les yeux et de voir. Toute la morale boudhiste n'a pu les tirer de là.

Et cet échec de la morale vis-à-vis de l'action sociale est tellement flagrant que vous-même, qui le niez, vous le constatez cependant. C'est la vérité qui sort de votre bouche malgré vous, par la force des choses, plus forte que tout. Voici ce que vous écrivez : « On enseigne bien aux enfants, dans chaque famille et dans chaque école, qu'il faut non seulement être honnête, mais être bon, et faire consister son honneur dans le dévouement : s'il suffisait que la chose fût dite et entendue pour être pratiquée, la conversion du peuple en masse serait vraiment simple. Il existe aussi, en grand nombre, des églises, des temples, des synagogues. Les enfants y entrent comme catéchumènes, et, hommes faits, ils en trouvent toujours les portes ouvertes, s'ils veulent entendre recommander dans la prédication et symboliser par la cérémonie le passage de la vie naturelle à la vie sainte ou véritable. Des milliers de prêtres dévoués y sont occupés sans relâche. Il semble donc que l'œuvre à faire, si lourde qu'elle soit, doive être déjà œuvre faite. Mais avec tout cela l'Évangile ne règne point; la sagesse pure, —

et d'ailleurs conforme à l'Évangile, — établie si fortement par les grands philosophes modernes, n'a point passé dans l'acte... Ce qui est manifeste, c'est que l'écart est excessif entre l'idéal moral que notre conscience est parvenue à dégager, et notre moralité effective (1) ».

Je n'aurais certainement pas aussi bien dit. Mais comment, en écrivant cela, n'avez-vous pas aperçu le point faible de votre tentative exclusivement morale? Vous reconnaissez, vous proclamez que « des milliers de prêtres dévoués se sont occupés sans relâche » de cette œuvre du relèvement social; et des prêtres de toutes les communions religieuses, catholiques, protestants, juifs; et non seulement les ministres des divers cultes, mais encore tous « les grands philosophes modernes »; et vous aboutissez à cette triste constatation que tous, tous, ont échoué : « L'Évangile, la morale n'ont point passé dans l'acte. »

Et alors, après cette constatation, vous formulez purement, simplement, tranquillement, cette conclusion imprévue : « Il faut recommencer tout cela. » Et vous, qui ne disposez ni de la formidable puissance de l'Église, ni de la formidable puissance du Temple, ni de la formidable puissance de la Synagogue, vous espérez réussir là où l'Église, le Temple et la Synagogue ont échoué! Comment un homme tel que vous n'a-t-il pas aperçu que si tant d'efforts, tant de dévouement, tant d'abnégation, tant de charité, tant d'esprit de sacrifice, tant d'immolation de soi-même, tant d'amour du prochain avaient échoué, c'est que ni rien, ni personne, ne réussirait en suivant la même voie? Comment cette idée si simple, si naturelle, qui serait venue à tout savant ayant manqué une expérience, ne vous est-elle pas venue : l'action morale doit être insuffisante pour assurer à un peuple la durée, la prospérité, la grandeur sociale; il lui manque quelque chose, dont l'absence empêche le résultat de se produire?

Que lui manque-t-il donc? — Je vais vous le dire.

(1) *Notre esprit*, p. 11.

III.

Voulez-vous me permettre d'employer une parabole et de la tirer de l'Écriture sainte, ce qui ne doit pas être pour vous déplaire?

L'action morale peut être comparée à une graine qui germe ou ne germe pas, suivant qu'elle tombe sur un bon ou sur un mauvais terrain. Dès lors, la qualité bonne ou mauvaise du terrain a une importance extrême, une importance décisive.

Et remarquez qu'en disant cela je n'ai pas la prétention d'émettre une nouveauté; cette affirmation est presque un lieu commun, car, depuis l'Évangile, elle a été répétée des milliers de fois par les prédicateurs, les moralistes, les théologiens de toutes les écoles et de tous les cultes. C'est banal à force d'être vrai et évident.

Mais, sur cette vérité banale, on a malheureusement greffé une erreur qui a fini par étouffer cette vérité : on a cru, pour continuer ma comparaison, que la bonne qualité de la graine suffisait à créer la bonne qualité du terrain, et à amener, par conséquent, la germination. Et alors on a dit : « Il n'y a pas de mauvais terrains, il n'y a que de mauvaises graines ». De là à ne plus se préoccuper de la qualité du terrain, il n'y avait qu'un pas, on l'a franchi et vous l'avez franchi vous-même lestement. Vous dites, après tant d'autres, je vous cite textuellement : « La question n'est pas de savoir si l'époque présente est pire que les précédentes; nul ne peut rien assurer de précis à ce sujet; il est donc oiseux de le demander. » Ce qui revient à dire : il est oiseux de se préoccuper de la nature du terrain.

Et sur cette affirmation gratuite, vous allez tranquillement jetant votre graine morale à pleine main, par les voies et par les chemins. Vous vous étonnez ensuite qu'elle ne germe pas, ou plutôt vous dissimulez votre étonnement en renvoyant la germination, permettez-moi cette expression, aux kalendes grecques. « L'œuvre est si démesurée, dites-vous, qu'il ne faut

pas attendre d'en voir même un commencement de réalisation. Mais cela ne change rien à notre devoir. Ce n'est pas le succès qui est notre affaire (1). »

Mais c'est au contraire le succès qui est notre affaire, qui est toute l'affaire; il n'y a même pas d'autre affaire que celle-là. Comment! vous poursuivez l'œuvre magnifique et méritoire du relèvement moral et social de votre pays, et vous proclamez que le succès, c'est-à-dire ce relèvement, n'est pas votre affaire! Ce serait faire de l'art pour l'art, de la morale pour la morale.

L'insuccès, dont vous prenez si tranquillement votre parti, l'insuccès de tous les autres moralistes exclusifs, viennent de cette croyance que la nature du terrain sur lequel on jette la graine est indifférente, qu'il est « oiseux » de s'en préoccuper.

La nature du terrain social est, au contraire, une des conditions extrinsèques qui agissent le plus sur le succès ou l'insuccès de l'action morale.

Et, sur ce point encore, je fais appel à votre propre expérience. Vous avez été vivement frappé, et vous me l'avez dit vous-même, à Édimbourg, des facilités extraordinaires que vous rencontriez là pour votre apostolat : « Quel excellent terrain! » me disiez-vous. Vous avez trouvé, en effet, un public attentif, sérieux, très sérieux, dans les dispositions d'esprit que vous considérez comme les meilleures pour recevoir et pour faire fructifier l'action morale.

Vous avez été frappé de la différence de cet état d'esprit et de l'état d'esprit que vous rencontrez généralement en France. Même parmi ceux qui vous suivent, beaucoup cèdent à une sorte de mode, de vogue, d'engouement, que l'on constate actuellement chez nous pour les idées morales; c'est plus *select*, c'est bien porté, c'est le dernier *cri*, pour employer l'étrange langage de ce public; en un mot, c'est une attitude. Mais que le vent varie, que la mode change, et on ira à d'autres préoccupations, à d'autres spectacles, aussi aisément que l'on passe des robes fourreau aux robes bouffantes. Quant à la masse du public, elle tourne

(1) *Notre esprit*, p. 26.

votre tentative « à la blague », comme nous tournons toutes choses en France.

Dans un terrain aussi mal préparé, votre graine ne peut pas germer. La formation sociale actuelle est un obstacle au développement de l'action morale, comme elle l'a été pour la société romaine, pour l'Irlande, pour l'Italie, pour l'Orient, où elle n'a pas donné les fruits qu'elle aurait dû donner et que vous voudriez à votre tour lui faire produire.

C'est donc bien la formation sociale qu'il faut modifier tout d'abord, si vous voulez obtenir un résultat qui réponde à la plénitude de vos efforts. Il faut commencer par le commencement.

Mais en quoi faut-il modifier cette formation sociale?

IV.

Que manque-t-il donc à notre état social pour qu'il soit apte à recevoir et à faire fructifier la semence morale que vous voulez jeter en lui?

Il lui manque précisément ce que vous demandez comme l'assiette naturelle de votre action morale : il lui manque de former des hommes; il lui manque de préparer à ce que vous appelez « la vie sérieuse ».

A quoi préparons-nous nos enfants? Qu'est-ce que nous leur enseignons?

Nous leur enseignons que l'idéal, la sagesse suprême, est de se soustraire aussi complètement que possible aux difficultés et à tous les aléas de la vie. Nous leur disons : « Mon cher enfant, compte d'abord sur nous; tu vois comme nous économisons pour pouvoir te donner, au moment de ton mariage, une dot aussi forte que possible. Nous t'aimons trop pour ne pas t'aplanir, autant qu'il est en nous, toutes les difficultés de la vie. Compte ensuite sur nos parents, sur nos amis, qui te pousseront, qui te recommanderont, pour t'aider à trouver une carrière. Compte encore sur le Gouvernement, qui dispose d'une quantité innombrable de places; on y est bien tranquille, on ne court aucun aléa, on est payé régulièrement à la fin de chaque mois, on a un avance-

ment automatique, par le simple mécanisme des retraites et des décès; si bien que tu peux savoir d'avance qu'à tel âge tu gagneras tant, à tel âge tant, et enfin qu'à tel âge tu auras ta retraite, une bonne petite retraite; en sorte que, après n'avoir pas fait grand'chose pendant toute ta vie, tu pourras ne rien faire du tout à un âge où un homme est encore capable d'action. Mais, mon cher enfant, comme ces situations sont assez peu rétribuées, car on ne peut pas avoir tous les avantages à la fois, il faut que tu comptes encore sur ce que ta femme pourra t'apporter. Il faut donc chercher avant tout une femme riche; mais ne t'en inquiète pas, nous te la chercherons, nous te la trouverons. Voilà, mon cher enfant, les conseils que nous dictent notre amour pour toi. »

Quand un jeune homme entend tous les jours, à son foyer, de pareils conseils; quand tout le monde autour de lui, dans la rue, dans la société, lui tient le même langage, il finit pas s'habituer, insensiblement, à compter sur les autres plus que sur lui-même, et il s'éloigne des situations qui exigent l'effort continu, l'initiative intense, et qui exposent à des aléas, comme l'agriculture, l'industrie et le commerce. Il s'oriente vers la vie tranquille.

Une telle conception de la vie a pour résultat d'engourdir, d'atrophier la volonté, l'énergie, la virilité; elle rend l'homme moins propre à l'effort; elle le porte plus à éviter les difficultés qu'à les vaincre; on recherche ce que la vie a d'amusant et on écarte ce qu'elle a de sérieux; ainsi on devient moins apte à cette action morale, qui exige essentiellement l'effort et le triomphe sur soi-même.

Voilà, cher Monsieur, le grand obstacle qui paralyse votre prédication et dont vous ne pouvez triompher par le seul instrument de l'action morale, parce que tout le milieu social est conjuré contre vos paroles. Vous dites : « Il faut que l'homme soit résolu à faire ce qui lui coûte ». Tout notre milieu social nous crie le contraire et étouffe votre voix.

C'est donc ce milieu qu'il faut modifier avant toute chose; et il faut le modifier dans le sens du développement de l'initiative individuelle, ce qui revient à dire : dans le sens de la « vie sérieuse ».

Cela est bien long, allez-vous répondre. — Il n'y a de court chemin que celui qui conduit au but, et vous avouez vous-même que celui que vous suivez n'y conduit pas.

Mais ce chemin est-il aussi long que vous le croyez? Vous allez voir que non, car la force des choses, — qui est plus forte que tout, — nous y pousse irrésistiblement. C'est donc à connaître, à aider et à hâter ce mouvement, au lieu de le contredire, de le contrecarrer et de le retarder, comme on fait le plus souvent au nom même des meilleures intentions, que nous devons employer nos efforts.

Comment et en quoi ce mouvement se manifeste-t-il?

Il se manifeste par un ensemble de symptômes, que je vais essayer de noter brièvement.

1er Symptome. — *Le contact et la concurrence de la race anglo-saxonne.* Nous ne pouvons pas nous y soustraire; nous rencontrons cette race entreprenante et envahissante, sur tous les terrains où s'exerce notre activité sociale. En Europe, elle est à nos portes; au dehors, elle est partout, et c'est toujours elle que nous trouvons sur tous les points où nous créons une colonie, ou un simple établissement. En Europe et au dehors, nous rencontrons la concurrence de ses agriculteurs, de ses colons, de ses industriels, de ses commerçants, et vous savez à quel point cette concurrence est redoutable, à quel point elle est faite d'énergie, de ténacité, de sens pratique, d'habitude de compter sur soi-même, de *self help*, car ils ont le mot, parce qu'ils ont la chose.

Or ce contact et cette concurrence sont un stimulant pour nous : on est porté à réagir quand on se voit sur le point d'être évincé, débusqué des positions qu'on occupe; on s'instruit par l'exemple de ses adversaires, on en subit l'influence.

C'est pour leur faire apprendre cette salutaire leçon que nous engageons les jeunes gens qui suivent nos Cours de Science sociale à aller en Angleterre, à se mettre en contact plus intime avec cette race et à apprendre d'elle ce qui fait la cause de sa supériorité.

Mais ce symptôme serait insuffisant pour dessiner l'évolution sociale, s'il n'y en avait pas d'autres qui se manifestent directement, dans la nation elle-même.

2e Symptome. — *L'échec unanimement avéré de notre système d'enseignement.* Il éclate aujourd'hui à tous les yeux. Les critiques de notre système d'enseignement sont de jour en jour plus nombreux, plus audacieux; ils se recrutent même dans l'Université; même parmi les ministres de l'instruction publique, et dans tous les partis politiques. C'est presque un lieu commun aujourd'hui de dire que l'école n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait. On constate un abaissement général des études. L'école forme des bacheliers, des fonctionnaires, des bureaucrates; elle ne forme pas des hommes capables de se tirer d'affaire par eux-mêmes dans la vie.

Vous savez que M. Lavisse est à la tête d'un groupe d'universitaires qui poursuit la réforme de notre enseignement dans le sens de la mise en valeur de l'homme. « Je me souviens, dit-il dans une conférence faite sur ce sujet, d'un mot qui me fut dit par un jeune Anglais : « N'allez pas croire que je sois un savant; « au collège, en Angleterre, nous n'apprenons pas grand'chose, « si ce n'est peut-être à nous conduire dans la vie. » Quel bel orgueil anglais dans cette parole modeste! Certainement mon visiteur n'aurait pas accepté l'échange de notre savoir scolaire contre la science de se conduire. Il m'aurait dit que l'Angleterre a besoin d'hommes accoutumés à compter sur eux-mêmes, d'humeur indépendante et hardie; qu'elle en a besoin pour son commerce, pour son industrie et pour sa politique. »

C'est déjà beaucoup que nous reconnaissions que notre système d'éducation est à réformer, qu'il ne donne ni « la science de se conduire » ni l'habitude de « compter sur soi-même ». La connaissance d'une erreur est le premier pas dans la voie de la vérité.

3e Symptome. — *Le développement des exercices physiques dans la jeunesse.* Avons-nous eu assez de mépris pour l'éduca-

tion physique ? Nous en ignorons jusqu'au nom. Vous connaissez, comme moi, et j'espère que vous détestez, comme moi, notre affreux collège avec ses classes et ses études trop longues, ses récréations trop courtes et sans exercice, ses promenades de prison, va-et-vient monotone entre des murs élevés et navrants, puis, le jeudi et le dimanche, la promenade militaire, en rangs, exercice de vieillards et non de jeunes hommes.

Comment la virilité, l'énergie, le sentiment de l'action, le besoin de l'indépendance auraient-ils pu se développer sous un régime qui atrophie le corps, qui en fait un embarras et non un aide? L'homme qui a à sa disposition un bon instrument physique a plus de confiance en lui-même et réellement plus d'aptitude à affronter les difficultés de la vie ; il est plus porté vers la vie active que vers les situations sédentaires et subordonnées de l'administration; il se sent plus homme et, par le fait, il l'est réellement.

Or vous savez quel développement ont pris, depuis quelques années, les exercices physiques : les mots *sport, match, record, recordman,* etc., tous d'origine anglaise, font irruption dans notre langue. Tous les journaux ont dû ouvrir une rubrique nouvelle pour les sports et un grand nombre de feuilles spéciales ont été créées, quelques-unes ont des tirages qui dépassent dix mille exemplaires. A certains jours, il y a plus de vingt mille spectateurs dans tel vélodrome, et on refuse du monde. Des jeunes gens ainsi « entraînés » sont manifestement préparés à une vie plus active, à une initiative plus intense : ils ont appris à triompher de leur corps, à le dompter, ce qui est la meilleure préparation pour triompher de la vie. Cette jeunesse est une espérance.

4e Symptome. — *L'encombrement croissant des professions administratives et libérales.* C'est un gémissement général. Il y a dix, vingt, cent candidats pour une place, car tout le monde veut y entrer. Les candidats attendent; ils encombrent les antichambres administratives, ils se font signer des lettres de recommandation, ils se lamentent.

Cependant une opinion nouvelle se forme peu à peu : on se

dit qu'il devient très difficile de pénétrer dans ces carrières, que les chances de succès sont véritablement trop aléatoires et que cela ne vaut pas la peine qu'on se donne. On commence à tourner les yeux vers les situations indépendantes, qui sont en même temps plus lucratives. Ce n'est encore qu'une hésitation, une tendance; laissez agir la force des choses et le mouvement se dessinera; il s'accuse déjà, çà et là, parmi les jeunes gens les plus capables et les plus avisés.

5e Symptome. — *La baisse de l'intérêt de l'argent.* Du 5 % nous sommes tombés au 4; nous voici maintenant au 3, et les meilleures valeurs produisent même un intérêt moins élevé. Dès lors, chacun doit compter de moins en moins sur ses revenus, sur la dot de sa femme. Il devient de plus en plus difficile de se contenter des faibles appointements administratifs; il devient surtout plus difficile de vivre en rentier oisif. Voilà qui est plus fort que tous les raisonnements pour pousser les gens à agir par eux-mêmes, à ne compter que sur eux-mêmes. On ne se raidit pas longtemps contre une pareille nécessité. Quand on aura réalisé sur son budget toutes les économies possibles, il faudra bien en venir là.

6e Symptome. — *L'extrême tension des impôts.* Les Français sont le peuple le plus imposé : ils soutiennent cet excès d'impôts bien plus par leur puissance d'économie que par leur puissance de travail, car l'agriculture, l'industrie et le commerce ont été délaissés par toutes les familles qui s'élevaient, c'est-à-dire par celles qui auraient été les plus capables de les faire prospérer, grâce à leur intelligence et à leurs capitaux. Dans ces conditions, ces trois sources uniques de la richesse publique ont diminué d'année en année; si bien qu'il nous faut compter de moins en moins sur l'impôt, si nous ne revenons d'abord, et dans toute la suite, à compter sur nous-mêmes pour remettre à leur point et pour pousser dans un perpétuel progrès l'agriculture, l'industrie et le commerce, qui sont les sources où s'alimentent toutes les professions parasites inscrites au budget.

7° Symptome. — *La tendance à revenir à la vie rurale et aux professions indépendantes.* C'est la conséquence de l'encombrement des fonctions administratives, de la baisse du taux de l'intérêt et de l'insuffisance du budget. On commence à considérer avec moins de dédain les professions dont on s'était éloigné par sentiment, par préjugé de caste, par répugnance pour tout ce qui exige l'initiative et la responsabilité; on va être contraint d'y revenir par la force des choses.

Ce mouvement de retour se manifeste surtout pour l'agriculture. Il s'impose à un certain nombre de propriétaires, qui souffrent de la crise agricole augmentée par la baisse de l'intérêt de l'argent et l'encombrement des carrières administratives. Ils voudraient bien pouvoir prolonger leur séjour à la ville, mais l'inéluctable force des choses les pousse vers la campagne; ils finissent, — il le faut bien, — par se faire à l'idée de s'occuper de leur exploitation rurale abandonnée, ou compromise, par leurs fermiers. Puis, quelques-uns en viennent à résider sur leurs terres, à y passer une grande partie de l'année, parfois même à s'y fixer complètement, par économie.

Ce mouvement de retour vers la culture est accusé par le développement des sociétés agricoles, des publications agricoles, des syndicats agricoles. On sait comment ces derniers ont surgi par centaines sur tous les points du territoire et sur l'initiative de grands propriétaires. Beaucoup de ces propriétaires n'ont vu là, tout d'abord, qu'un instrument politique, ou un moyen d'influence; mais, peu à peu, ils subissent l'action de ce milieu nouveau et ils sont amenés à se mettre au courant de ces questions d'engrais et de machines agricoles qu'ils dédaignaient jusqu'ici; le syndicat devient insensiblement agricole tout de bon.

D'autre part, certains capitalistes avisés commencent à profiter de l'abaissement du prix de la terre, résultat de la crise agricole, pour acheter des domaines ruraux, car le revenu de la terre tend à se rapprocher de plus en plus du revenu des valeurs de bourse.

8e Symptome. — *Les encouragements à la colonisation.* La

puissance colonisatrice d'un peuple est un des plus sûrs indices de sa puissance sociale. Elle témoigne de l'esprit d'initiative de ses habitants et de leur expansion dans le monde. C'est par là que la race anglo-saxonne est si redoutable.

On ne peut pas dire que la France soit sérieusement entrée dans cette voie : sa colonisation est surtout administrative : nous exportons encore plus de soldats et de fonctionnaires que de colons. Cependant on remarque tout au moins une tendance à encourager la colonisation, à en signaler les avantages. Un certain nombre de sociétés et de publications périodiques ont été fondées dans ce but ; des missions d'exploration ont été organisées ; il y a un public de plus en plus nombreux qui s'intéresse aux questions de géographie ; on dirait que le Français, si casanier, commence à s'apercevoir qu'il existe, en dehors de la France, des pays où l'on peut s'établir et vivre.

Tout cela est encore bien platonique, j'en conviens, mais n'oublions pas que les symptômes que nous venons de constater précédemment poussent, eux aussi, dans le sens de la colonisation et qu'ils auront pour effet d'accentuer ce mouvement.

9e Symptome. — *Le discrédit croissant de la politique et des politiciens.* Si l'aptitude colonisatrice est un indice de la puissance sociale, la confiance dans la politique et dans les politiciens est un des indices les plus sûrs d'infériorité. Elle est la preuve que les citoyens comptent plus sur l'action et sur l'intervention de l'État que sur leur propre initiative, qu'ils sont plus portés à vivre des situations administratives et des fonctions publiques que des professions indépendantes. Ce que les partis aiment dans la politique, c'est le butin qui suit la victoire, c'est-à-dire les places : aux vainqueurs les dépouilles. Cet état d'esprit détourne des professions indépendantes qui constituent la force vitale d'un pays, et il paralyse l'action privée.

Des indices certains témoignent que les Français commencent à secouer cette illusion. Nous en arrivons à comprendre que la politique ne nous a pas donné tout ce que nous en attendions ; nous sommes déçus sur presque tous les points : liberté, égalité,

fraternité, gouvernement à bon marché, gouvernement du peuple par le peuple, diminution des impôts, tolérance pour les opinions politiques ou pour les opinions religieuses, etc. Nos désillusions se sont traduites par des changements nombreux de gouvernements et par des changements encore plus nombreux de constitutions. Aujourd'hui nous avons tout expérimenté et nous avons vu le fond de toute la politique.

Aussi on constate un fait bien significatif : l'intérêt décroissant que présentent, pour le public, les journaux exclusivement politiques. Reportez-vous à la Restauration et au Gouvernement de Juillet, ou même au Second Empire : alors, un journal politique était une puissance écoutée et respectée; un journaliste disposait d'une force énorme; les plus grands hommes d'État avaient été ou étaient journalistes. *Le National, le Globe, le Constitutionnel, les Débats,* tournaient et retournaient l'opinion et parfois même faisaient une révolution en quelques mois. Il n'y avait guère d'autres journaux que les journaux politiques et chaque journal représentait une fraction bien déterminée de l'opinion.

Que les temps sont changés! Aujourd'hui, les journaux purement politiques ont perdu une grande partie de leur autorité et une partie encore plus grande de leur clientèle. Le succès va aux journaux dits « du boulevard », qui ont relégué la politique dans un tout petit espace et qui la considèrent comme gênante; ou bien aux journaux de nouvelles, de pures informations télégraphiques, sans opinion politique; ou encore aux publications spéciales qui traitent d'affaires, d'intérêts de métier ou d'intérêts locaux, genre complètement inconnu il y a quarante ou cinquante ans.

Autre indice de ce discrédit : les situations politiques jouissent d'une considération moins exclusive qu'autrefois. Un fonctionnaire n'est plus entouré de la même auréole que sous les précédents régimes : il s'en faut de beaucoup. Où est ce type du préfet de l'Empire, personnage qu'on ne pouvait voir sans émotion? Où est cette vieille magistrature française d'il y a quarante ans seulement, cette magistrature « du ressort » qui

semblait presque un corps sacerdotal? On s'aperçoit d'ailleurs que ces situations sont moins sûres qu'on le croyait; qu'elles enchaînent l'indépendance; qu'en somme elles sont peu rétribuées. Et je ne fais pas entrer en ligne les incidents du Panama qui devraient dégoûter de la politique les gens les moins dégoûtés.

L'auréole qui environnait l'État, ses ministres, ses fonctionnaires, est donc sérieusement voilée; et cela est bon, car tout ce que perd l'État, le particulier, la vie privée, la vie locale le gagnent, et ce sont là les vrais et solides éléments de la puissance sociale. De ce côté encore, il y a donc progrès.

10e Symptome. — *La réaction effective de l'opinion contre le militarisme.* Le développement du militarisme est un grand obstacle à la réforme sociale : non seulement il ruine la nation, mais, en poussant la jeunesse vers les écoles spéciales, il l'éloigne des arts usuels, des professions utiles; ceux même qui échouent à l'entrée des carrières militaires se trouvent impropres, par cette éducation même, à entreprendre une profession indépendante qui exige l'énergie personnelle et l'initiative individuelle.

Mais on peut, dès maintenant, augurer que le militarisme est en baisse. Les charges énormes qu'il impose à une nation ne peuvent être supportées longtemps; à ce compte, la paix est presque aussi écrasante qu'une guerre désastreuse. Déjà, l'Italie a été ruinée par ce beau régime et elle va être obligée de restreindre ses armements; l'Allemagne et la France les supportent à grand'peine et ne pourront les supporter longtemps sans danger pour leur vitalité. Cet argument financier aura raison de tous les raisonnements des militaristes.

Mais ces derniers eux-mêmes témoignent hautement contre ce régime. Leurs actes démentent leurs paroles. Ils se rendent parfaitement compte que toute carrière est brisée, ou tout au moins rendue très difficile par ce long séjour à la caserne. Aussi ils n'ont rien de plus pressé que d'y soustraire leurs fils. C'est à qui échappera à ce régime dont on célèbre en public les avantages et la nécessité. C'est ainsi que, depuis la nouvelle loi, les écoles qui

dispensent de deux ans de service ont vu arriver à elle la foule des candidats ; on s'écrase à leurs portes. Voilà bien la plus éloquente des protestations; celle-là est véritablement spontanée. Dans la classe supérieure, toutes les combinaisons paternelles et maternelles roulent autour de ce problème : Comment échapper au régime militaire? qui est cependant la plus belle de nos institutions. Dans la classe inférieure, on s'y soumet en grondant et en jalousant, non sans raison, la classe supérieure qui s'y soustrait. Quand une institution est ainsi désertée même par ses plus bruyants défenseurs, elle est bien compromise. Ce militarisme à outrance durera-t-il seulement autant que nous? C'est peu probable. La situation financière et l'intérêt public en auront raison, à défaut du bon sens.

Le militarisme n'est pas nécessaire pour jouer un grand rôle dans le monde : la race anglo-saxonne ne le prouve que trop par son exemple.

11e Symptome. — *La diminution du prestige des « Œuvres ».* Le but que poursuivent les œuvres de bienfaisance, d'assistance, ou celles dites de bien public, est évidemment élevé, mais leur danger est de faire croire qu'elles suffisent pour résoudre la question sociale; elles sont des palliatifs et non des remèdes; elles endorment le mal, comme la morphine, elles ne le guérissent pas. Ce n'est pas en secourant les gens, mais en les rendant plus aptes à s'élever, qu'on leur viendra décisivement en aide. A ce point de vue, la préoccupation de chercher le remède social *exclusivement* dans les œuvres peut être un danger.

Or il est manifeste que notre engouement pour les œuvres, que le prestige des hommes d'œuvres est sérieusement en baisse. Ces institutions ont trop échoué et pendant trop longtemps ; on a perdu en elles la belle confiance qu'on avait autrefois. On a pu reconnaître toute la débilité de ces efforts collectifs, en apparence si puissants, mais qui ne sont que la manifestation de l'impuissance personnelle. On commence à s'apercevoir qu'un chef d'industrie, qu'un propriétaire rural, qu'un patron quelconque, qui s'intéresse au sort de ses ouvriers, le fait avec beaucoup plus d'ef-

ficacité que cinquante hommes d'œuvres qui prétendent améliorer le sort de gens qui échappent à leur action par tous les bouts, qu'ils ne connaissent même pas, avec lesquels ils n'ont aucun rapport naturel et positif.

12e Symptome. — *L'explosion des doctrines socialistes.* Les divers symptômes que nous venons d'énumérer nous poussent manifestement en sens inverse du socialisme, puisqu'ils tendent à développer l'initiative individuelle et à restreindre l'action de la collectivité. D'autre part, le groupe social qui est aujourd'hui en avance sur tous les autres, le groupe anglo-saxon, doit précisément cette avance au développement de l'initiative individuelle. Le socialisme est donc en contradiction avec la marche actuelle des faits.

Mais alors, comment expliquer l'explosion de ces doctrines, et comment voir, dans cette explosion, un symptôme de relèvement social?

La genèse du phénomène est très facile à expliquer.

Une évolution, comme celle dont nous venons d'énumérer les divers symptômes, ne s'accomplit pas sans froissement et sans douleur. On était habitué à compter sur la protection de sa famille, de ses amis, de son parti politique, de l'État; on vivait dans une société qui était plus orientée vers la stabilité que vers le progrès, où la concurrence était limitée par la difficulté même des moyens de transports, ce qui tendait à assurer la tradition et la fixité des moyens d'existence. Mais voilà que le développement des transports et du grand atelier, dû à la découverte de la houille, a emporté toutes ces barrières protectrices, a brisé le vieux cadre qui enserrait et protégeait l'individu. L'agriculteur, l'industriel, le commerçant se sont trouvés tout d'un coup exposés à la concurrence de tous les agriculteurs, de tous les industriels, de tous les commerçants du monde entier.

Alors que s'est-il produit?

Ceux qui étaient le plus doués d'énergie personnelle et d'initiative individuelle ont trouvé, dans ces conditions nouvelles et fatales du monde, un théâtre magnifique pour développer leurs

qualités : ils sont arrivés à un degré inconnu jusqu'ici de richesse et de puissance. C'est le cas de la race anglo-saxonne, qui était en avance sur toutes les autres au point de vue de l'énergie et de l'initiative du particulier. C'est à partir de ce moment qu'elle a commencé à déborder sur le monde, et à devenir une menace pour toutes les autres races.

Au contraire, les individus moins formés à l'initiative ont été surpris et comme accablés; au lieu de s'armer d'énergie, de se ressaisir eux-mêmes, pour tenir tête aux difficultés de l'heure présente, ils ont trouvé plus commode de gémir, puis d'appeler à leur aide le vieux cadre : parents, amis, État, collectivité, suivant la formule usée des âges anciens. Cette levée en masse des retardataires, des incapables, des impuissants, s'est réunie autour de la formule du socialisme, qui n'est qu'une résurrection plus ou moins modifiée du communisme oriental, de ce communisme qui a voué à l'impuissance tous les peuples de l'Orient.

C'est ainsi, qu'au siècle dernier, les corporations ouvrières, sur le point d'expirer devant le premier développement du grand atelier, ont réuni tous leurs efforts dans une suprême tentative de résistance : elles ont multiplié les règlements restrictifs qui leur assuraient le monople du travail et les mettaient à l'abri de la concurrence. Mais vous savez que tout cela n'a servi de rien et que la force des choses a emporté, pour toujours, ces institutions finies.

L'erreur du socialisme est d'être, lui aussi, un anachronisme et de marcher contre la force des choses qui pousse le monde dans des voies nouvelles. Tous ses efforts ne font que mieux accuser cette force des choses contre laquelle, à l'exemple des anciennes corporations, il élève une suprême et impuissante protestation.

Le seul résultat réel du socialisme sera d'affaiblir encore et, par là, d'abattre plus irrémédiablement les aveugles qui attendent, pour se relever, le secours d'un sauveur chimérique.

Le socialisme n'est pas quelque chose qui commence, mais quelque chose qui finit.

Ainsi, de quelque manière que nous tournions et que nous retournions les faits, ils aboutissent tous à cette conclusion que le monde marche, et que nous marchons nous-mêmes, vers un plus grand développement de l'initiative individuelle ; c'est par là seulement que l'on peut triompher, aujourd'hui plus encore qu'autrefois.

Et maintenant, cher Monsieur, je reviens à vous et je vous dis : « Le devoir présent est-il de s'en tenir à une vague prédication de l'action morale? ne consiste-t-il pas, au contraire, à se rendre compte des conditions sociales sans lesquelles ne peuvent se voir le relèvement et la prospérité, puisqu'il est démontré que l'action morale pure est insuffisante? Le devoir ne consiste-t-il pas, en outre, à se faire le défenseur, le propagateur de ces vérités sociales libératrices?

Mais peut-être allez-vous craindre que l'action morale ne soit ainsi sacrifiée, qu'elle soit étouffée sous le développement de l'initiative individuelle, du *self help;* vous redoutez peut-être de rabaisser l'homme, de le rendre égoïste, d'étouffer en lui l'idéal, l'esprit de sacrifice et de charité, l'amour du prochain, en un mot tout ce que vous rêvez de restaurer.

Je voudrais, en terminant, vous rassurer sur ce point.

Par une conséquence bien remarquable de l'enchaînement des choses humaines, les sociétés à initiative individuelle développée se trouvent être le foyer le plus favorable pour la vie morale énergique, intense, résistante. Cela s'explique : l'action morale consiste essentiellement, ainsi que vous le reconnaissez, à se vaincre soi-même. Or il n'y a pas de plus rude école générale pour apprendre à se vaincre soi-même, que la formation sociale qui oblige à ne compter que sur soi-même dans la vie : rien n'est plus propre à développer ce que vous appelez « la vie sérieuse », c'est bien là l'école du « sacrifice » la plus naturelle, la plus usuelle, la plus applicable en masse, qui puisse exister parmi les hommes. Cette nécessité est plus empoignante que toutes les exhortations des prédicateurs et des moralistes, qui, trop aisément, peuvent entrer par une oreille et sortir par

l'autre. Les faits poussent bien plus à l'action que les paroles.

Il est écrit : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ». Cette parole est non seulement le fondement de la puissance sociale, mais encore le fondement de la puissance morale. Les peuples qui se dérobent, par toutes sortes de petites combinaisons, à cette loi du travail personnel et intense subissent une dépression, une infériorité morale ; ainsi le Peau-Rouge par rapport à l'Oriental; ainsi l'Oriental, par rapport à l'Occidental; ainsi les peuples latins et germains de l'Occident, par rapport aux peuples anglo-saxons.

Savez-vous quelle est aujourd'hui une des grandes espérances de l'Église catholique? Je ne sais si elle s'en doute. Jusqu'ici l'Église a eu son point d'appui surtout parmi des populations à formation plus ou moins communautaire ; mais ces populations, par le fait même de leur formation sociale, se sont trouvées moins préparées à recevoir, à retenir et à pratiquer complètement les grands préceptes du devoir moral et religieux. Or, aujourd'hui l'Église fait de grands progrès parmi les populations à formation particulariste de l'Angleterre et des États-Unis. C'est là un des plus grands événements de son histoire (1). Elle va trouver, parmi

(1) Nous répondrons ici, en passant, à une difficulté que quelques esprits voudraient, mal à propos, tirer de la théologie catholique contre le sujet que nous venons de soutenir. Il leur semble qu'accorder un rôle aux conditions naturelles, dans la morale, est ce qu'ils appellent du « Pélagianisme », c'est-à-dire faire de la nature *la cause* de la grâce. Non : c'est constater, — ce qui est l'orthodoxie même, — que la grâce requiert normalement des conditions naturelles, non pas comme causes efficientes de la grâce, mais comme facilité laissée à son action : à peu près à la façon dont le soleil requiert des ouvertures aux maisons, non pas que ces ouvertures produisent la lumière, mais parce qu'elles la laissent passer. Les moralistes les plus autorisés savent si bien appliquer ce principe, qu'on voit les fondateurs d'Ordres entourer de conditions naturelles, très minutieuses et très impérieuses, l'existence des religieux auxquels ils aspirent à faire pratiquer les vertus pourtant les plus surnaturelles. Pour prendre un exemple plus commun, tous les gens vertueux savent qu'ils ne le sont qu'en observant un certain nombre de précautions d'ordre naturel, sans lesquelles leur vertu serait livrée à l'assaut de cent aventures périlleuses. Contrairement à l'histoire et à l'apologétique la plus classique, les esprits auxquels nous nous adressons ici ne veulent pas voir que l'Église a maintes fois reçu, providentiellement, des secours naturels dont l'effet a été d'offrir à son action un chemin plus ouvert, plus libre : ainsi on a fait valoir, avec raison, la publicité de premier ordre que lui a donnée son entrée dans le monde romain; or, cette publicité, qui a aidé à la faire connaître sinon à la faire accepter, et qui a jeté à tout jamais ses origines en pleine lumière historique, ne venait pas de

ces peuples, le terrain le plus admirablement préparé à recevoir la semence qu'elle a la mission de répandre sur le monde; et les fruits de cette semence seront, là, plus beaux et plus nombreux que partout ailleurs. Ils sont déjà magnifiques, par la seule puissance de ce milieu social. Vous savez, en effet, que le clergé protestant n'exerce qu'une action très restreinte; c'est donc, par la seule action de la vie privée « sérieuse » et laborieuse, que ces populations ont conservé une si haute dose de force morale. Vous l'avez bien constaté à votre dernier voyage en Angleterre et en Écosse.

Je crois que je puis maintenant conclure en ces termes, dont tout ce qui précède explique assez le sens :

Ce n'est pas le développement de l'action morale qui suffira à nous assurer le relèvement social;

Mais c'est le relèvement social qui nous permettra le plein développement de l'action morale.

Par conséquent, le « devoir présent » est de travailler, de toutes ses forces, au relèvement social, suivant les indications qui sont fournies par l'étude méthodique des sociétés humaines, c'est-à-dire par la Science sociale.

Ce relèvement social est en voie de s'accomplir en France : les faits sont avec nous; mettons-nous donc avec eux, c'est le meilleur moyen, c'est le seul moyen de réussir.

Edmond Demolins.

l'Église, mais de l'organisation de l'Empire romain; on a pareillement fait valoir, avec raison, la liberté politique que les Barbares ont apportée à l'Église, et qui a été marquée par l'épanouissement du moyen âge, etc., etc. M. Paul Desjardins dit, lui aussi, parce que cela est d'expérience quotidienne, que pour l'élévation morale il faut la vie constituée dans des conditions naturelles sérieuses. C'est cette vie sérieuse, *adaptée au temps*, à laquelle les événements acheminent aujourd'hui, avec le régime de l'éducation anglo-saxonne qu'ils introduisent. Il faut aller à cette éducation, comme l'Église est allée déjà du monde juif au monde romain, et du monde romain au monde barbare : c'est un pas de plus, et du même genre, à faire maintenant.

LES TENDANCES NOUVELLES

DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

A PROPOS D'UN DISCOURS DE Mgr IRELAND.

Il n'est plus personne aujourd'hui qui conteste que, depuis le pontificat de Léon XIII, l'Église catholique romaine ne soit entrée dans une phase nouvelle de son histoire. Beaucoup saluent avec joie ce qu'ils ne craignent pas d'appeler une transformation et une rénovation; plusieurs, tant parmi les amis que parmi les ennemis de l'Église, s'alarment et s'inquiètent. A quelles résistances se heurtera ce mouvement nouveau, quelle sera sa vitesse, au prix de quelles luttes triomphera-t-il des obstacles artificiels ou naturels élevés devant lui, ce sont là autant de questions auxquelles l'avenir seul répondra. Une chose est certaine, c'est que si plusieurs événements (notamment le choix du successeur de Léon XIII) peuvent retarder ou accélérer la marche du phénomène, il ne dépend de personne de l'empêcher de se manifester, dans sa majestueuse toute-puissance, en dépit des oppositions du dedans, ou des coalitions intéressées du dehors.

On ne doute pas davantage, à l'heure actuelle, que l'Église catholique américaine n'ait contribué, pour une bonne part, à développer ces tendances nouvelles. Par un contraste étrange, la jeune république du Nouveau Monde a eu l'enviable privilège d'exercer sur la plus antique des institutions des « vieux pays » une influence décisive; et cette société, où la préoccupation des intérêts matériels tient une place prépondérante et où on matérialise volontiers la notion abstraite de la Toute-Puissance sous

les apparences du dollar, *the Almighty Dollar,* est aussi celle qui a eu l'honneur de pousser, dans une voie nouvelle, la puissance la plus conservatrice, la plus traditionnelle et la plus immatérielle qui existe sur la Terre. Pour surprenantes que ces assertions puissent paraître, au premier abord, elles n'en expriment pas moins une vérité certaine, et l' « Affaire » célèbre des « Chevaliers du Travail » a été le préliminaire de l'Encyclique sur la Condition des Ouvriers, de même qu'il existe une connexité étroite entre la politique républicaine du Pape et la venue à Rome de ces parfaits républicains qui se nomment Gibbons et Ireland.

Les esprits curieux de suivre l'évolution de l'Église catholique et d'en connaître par avance la direction doivent donc prêter une oreille, tout spécialement attentive, aux paroles des premiers évêques catholiques de « l'autre côté de l'eau » et, à ce titre, le discours prononcé, le 18 octobre dernier, dans la cathédrale de Baltimore, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale du cardinal Gibbons, mérite d'attirer l'attention.

Au surplus, les lecteurs de la *Science sociale* savent par avance quel homme est celui qui le prononça (1), car il va sans dire que ce fut l'éloquent « pionnier de l'Ouest », le Très Révérend John Ireland, archevêque de Saint-Paul (Minnesota) qui fut choisi pour porter la parole, en cette circonstance solennelle, au nom du clergé américain.

Voici, dans ce discours, les passages susceptibles d'intéresser les catholiques français.

I.

L'archevêque de Saint-Paul, laissant de côté « le clinquant et les chants élogieux » (*song and tinsel*), affirme que le jubilé du cardinal Gibbons est une leçon pour les évêques, les prêtres et les laïques de l'Église de Dieu en Amérique : aussi, revenant sur

(1) La *Science sociale*, année, 1892, t. XIV, p. 5 : *Un Américain en France,* par M. Paul de Rousiers.

un thème favori, choisit-il pour sujet les relations de l'Église avec le Siècle (*the Church and The Age*); après avoir montré brièvement qu'*une ère nouvelle est venue pour l'humanité et que l'Église doit s'adapter à cette formation nouvelle* (1), il poursuit en ces termes :

« Que des choses nouvelles arrivent! Tel est le mot d'ordre de l'humanité à l'heure présente. Produire effectivement ces choses nouvelles, tel est son dessein arrêté; et, vers ce but, sont tournées ses activités les plus énergiques.

« Et cependant, au milieu de ces temps, l'Église catholique se meut et travaille, s'employant, ainsi que sa charte l'y oblige, à conquérir les esprits et les cœurs, les individus et les sociétés. Sa mission dans ce monde est précisément la même que dans les siècles passés; mais le monde présente un aspect nouveau. L'Église vogue sur les eaux du même océan dont les flots portent sa barque depuis son départ de la Palestine; mais des vents nouveaux agitent ces eaux et les soulèvent en des vagues inusitées. Il n'est pas nécessaire d'argumenter longtemps pour montrer qu'il faut imprimer au gouvernail des mouvements nouveaux et déployer aux mâts de nouvelles voiles.

« Aujourd'hui la routine du vieux temps conduit à la mort : aujourd'hui ce qui est habituel est suranné (*worn out senility*). La crise exige quelque chose de nouveau, d'extraordinaire, et, par là, l'Église remportera une des plus grandes victoires dans la plus grande des époques de l'histoire.

« Il y a un désaccord entre le Siècle et l'Église. Je constate le fait avec chagrin. Les intérêts de la société et de la religion souffrent, pendant que durent le malentendu et la séparation. La paix et l'entente sont la condition du bien-être et du progrès.

Il y a un désaccord entre l'Église et le Temps moderne. A qui incombe la faute (2).

« La faute en incombe au Siècle et à l'Église, ou plutôt aux porte-paroles du Siècle et aux porte-paroles de l'É-

(1) Dans le tirage spécial qui a été fait de ce discours, ces mots sont mis en évidence dans une manchette, hors texte (*The Church and the Age*), édité chez John Murphy et Cie, Baltimore.

(2) Nous reproduirons ici, dans nos citations, les manchettes de l'édition américaine du discours : elles ont leur signification.

glise. Le Siècle et l'Église, sainement compris, ne sont nullement en guerre. Le Siècle, tel qu'on nous le représente, doit être blâmé.

« Enflé par ses succès matériels et intellectuels, il est orgueilleux et exagère sa puissance. Il croit que le domaine naturel, dont il a tiré un parti si merveilleux, suffit à tous ses besoins; il tend à l'exclusion du surnaturel, il revêt le vêtement du sécularisme. Dans son adoration de la nouveauté, amenée par la marche du progrès, tout ce qui est vieux lui est suspect. Il demande pourquoi son Église ne serait pas nouvelle comme sa chimie et sa mécanique. Une Église qui porte sur son front l'empreinte de dix-neuf siècles lui paraît surannée et hors de sa place. L'orgueil et la légèreté sont les maux caractéristiques du siècle.

« L'Église, telle qu'elle nous apparaît, dans les discours et les actions de ses représentants, *mérite sa part de reproche*. Je parle en catholique, avec un amour sincère de l'Église catholique. Je connais les éléments divins de l'Église auxquels le Christ a confié le dépôt de la vérité et de la grâce, et je crois fermement que ces éléments sont, à toute époque, préservés de l'erreur par l'action du Saint-Esprit. Mais je connais aussi les éléments humains de l'Église. Les hommes conservent dans l'Église, leurs attributs humains, et *de leur sagesse et de leur énergie dépend la prospérité extérieure de l'Église*. L'Église a eu ses époques, différentes les unes des autres en gloire et en lumière, suivant que les pasteurs catholiques et le peuple catholique ont mesuré le monde d'un œil plus clairvoyant, et ont manié l'épée spirituelle avec plus d'habileté (1). La dépendance de l'Église à l'égard de ses éléments humains est souvent trop oubliée, bien que l'Église elle-même nous enseigne que le fait de se reposer, à l'excès, sur la grâce divine soit un péché de présomption.

« Je ne crains pas de dire que, pendant ce siècle, les hommes, dans l'Église, ont été trop lents à comprendre le temps nouveau

(1) De ce côté de l'Atlantique, on dit plutôt : « Suivant que Dieu, dans sa bonté, a envoyé à l'Église des saints plus éminents et l'a assistée de sa grâce plus abondante. » Grande est la différence entre l'un et l'autre point de vue.

et trop lents à tendre vers lui la main auxiliatrice de l'amitié. Ils avaient leurs excuses, dont je ne méconnais pas la valeur. L'Église est, dans ses éléments divins, intransformable et conservatrice par-dessus tout. La crainte du changement, pour légitime qu'elle soit dans une certaine mesure, est volontiers poussée au delà des limites convenables et la conduit aisément à maintenir des positions qu'elle devrait abandonner. Il est vrai également, que les mouvements du siècle se présentèrent le plus souvent, lorsqu'ils apparurent pour la première fois, sous des apparences défavorables et peu engageantes. La Révolution de 1789 dressa des échafauds. Mais, en dépit de toutes ces excuses, *les hommes de l'Église pensèrent et agirent trop lentement.* Ils ne surent pas comprendre le siècle, christianiser ses aspirations et le guider dans sa marche en avant; aussi il poursuivit sa route sans eux. Il y eut bien quelques Lacordaire, qui reconnurent et proclamèrent les devoirs du moment; mais leurs timides compagnons les abandonnèrent; des réactionnaires les accusèrent de libéralisme dangereux, de demi-hérésie et ils furent contraints au silence. La plupart ne virent que les vices du siècle, qu'ils anathématisèrent volontiers : ils méconnurent et nièrent ses tendances nobles et bonnes (1). Le siècle fut, pour eux, le monde des ténèbres contre lequel le Christ a prémuni ses disciples; on désespéra de pouvoir le gagner à l'Évangile. Une pareille tâche ne pouvait être accomplie que par l'intervention du ciel, au moyen de quelque miracle stupéfiant et, jusqu'à la venue de ce miracle, les ministres du Christ se retirèrent, comme dans leurs quartiers d'hiver, dans les sacristies et les sanctuaires, où,

Erreurs que font les hommes d'Église en ne cherchant pas à se concilier le siècle.

(1) Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces paroles de l'archevêque de Saint-Paul de ces lignes écrites, en 1891, par M. Anatole Leroy-Beaulieu : « A l'imitation du suprême pontife, les évêques n'apparaissaient guère sur le portail de leurs cathédrales que pour jeter un anathème aux nouveautés du jour. Par ses malédictions chagrines, l'Église semblait elle-même se reléguer à l'écart de ce monde qui se retirait d'elle. Prétendait-elle encore s'adresser à eux, les peuples ne la comprenaient plus. Nombre même de ses enfants ne lui prêtaient qu'une oreille inattentive. C'est qu'elle les fatiguait de ses doléances sur les malheurs des temps, ne cessant de vanter le passé à des générations qui n'avaient d'yeux que pour l'avenir. » (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1891, p. 722; *La Papauté, le Socialisme et la Démocratie.*)

entourés d'un petit groupe d'élus, ils pouvaient se préserver eux-mêmes et leurs amis de la contagion qui envahissait tout.

« Le siècle, abandonné à lui-même et à des guides malfaisants, s'éloigna chaque année davantage de l'Église, *à raison de* l'isolement dans lequel celle-ci cantonnait ses énergies : irrité de cette inimitié, il s'endurcit dans son sécularisme et enseigna à ses enfants le mépris et la haine de la religion. Ce déplorable état de choses prévalut dans quelques pays plus que dans d'autres, mais en aucun pays il ne fut complètement inconnu. L'Église avait, semble-t-il, replié son drapeau de bataille, son drapeau de victoire.

« Ce fut une erreur et un malheur. Allez et enseignez les nations, avait dit le Christ une fois pour toutes; et, obéissant à cette parole, les premiers apôtres se précipitèrent sur l'Empire romain, haranguant les sages d'Athènes sur la colline de Mars, les patriciens et les sénateurs de Rome, jusque dans les palais des empereurs, les esclaves dans leurs cabanes : et l'Empire romain fut christianisé.

L'occasion pour l'homme d'Église éminent et supérieur.

« Quelque grands qu'aient pu être les erreurs et les méfaits du siècle présent, les moyens et le zèle des premiers apôtres l'eussent néanmoins conquis au Sauveur. Mais, en fait, le siècle, pour païen qu'il soit, dans son langage et dans les excès de ses qualités, est, dans sa nature intime, rempli des émotions chrétiennes; il adore, sans le savoir, dans les sanctuaires chrétiens, et il n'attend que le contact brûlant avec la religion catholique pour se proclamer chrétien.

« Je montre l'occasion pour l'homme d'Église éminent et supérieur. Son œuvre est de construire un pont sur la vallée profonde qui sépare le siècle de l'Église, d'écarter les nuages qui empêchent l'un de voir les réalités de l'autre, de rapprocher l'Église du siècle et le siècle de l'Église.

« Le siècle a, sans doute, ses erreurs et ses fautes, et avec celles-ci l'Église ne peut transiger. Aucune réconciliation n'est possible entre l'Église et le siècle, représenté comme la synthèse concrète des erreurs et des péchés. Mais ceux-ci sont, dans l'en-

semble, des accidents, et non des éléments essentiels. Pour ma part, je vois, dans le siècle présent, un de ces soulèvements qui se manifestent, de temps à autre, dans l'humanité, et qui marquent les étapes successives du progrès continu. L'humanité développée, réconfortée par plusieurs siècles de réflexion et d'épreuve, nourrie et imprégnée des principes de la vérité chrétienne, soulève sa masse entière vers des régions plus élevées de liberté et de lumière, et demande une jouissance plus complète et plus universelle des droits que Dieu lui a donnés. Tout cela est digne d'éloges; tout cela est noble et beau.

« C'est tout ce qu'on nous demande d'accepter, quand nous acceptons le siècle; et, en acceptant le siècle, nous nous conférons le droit de le morigéner pour ses défauts; nous nous mettons en situation de les corriger.

« L'Église, elle aussi, a ses éléments accidentels et ses éléments essentiels. Nous devons être capables de distinguer les premiers des seconds; nous devons être préparés, tout en veillant avec un soin jaloux à conserver ceux-ci, à abandonner ceux-là, suivant les exigences des lieux et des temps.

Le variable et l'invariable, le permanent et le transitoire dans l'Église.

Ce que l'Église a été, à une époque déterminée, certaines gens prétendent qu'elle devrait toujours l'être. *Ils lui font le plus grand tort, la rendant ainsi rigide et inflexible,* incapable de s'adapter aux milieux changeants et nouveaux. L'Église, créée par le Christ pour tous les âges, vit dans chaque âge et de chaque âge. Nous trouvons donc, dans son organisme externe, du variable et du contingent. L'Église a pactisé, à une époque, avec les empires; à une autre, avec la féodalité; et, cependant, elle ne fut jamais en principe ni impérialiste ni féodale. Elle parla grec à Athènes et latin à Rome, et ses fils portèrent la chlamyde ou la toge; mais elle ne fut jamais une institution confinée à la Grèce ou à l'Italie.

« Ses connaissances scientifiques furent, à diverses époques, restreintes comme celles de ses contemporains; sa législation sociale et ses coutumes furent, comme les leurs, grossières et primitives. Elle ne faisait que partager, dans ses éléments humains, la vie

de son temps, ses éléments divins restant toujours les mêmes. Il y a deux ou trois siècles, elle fut aristocratique et élégante avec Charles-Quint d'Espagne et Louis XIV de France; mais cela encore n'était qu'une phase transitoire de son existence, et elle peut, à une autre époque, être aussi démocratique, dans sa conduite, que la démocratie la plus authentique peut le souhaiter.

« Si tout cela n'était pas vrai, l'Église ne serait pas catholique, comme son fondateur était catholique, lui le Docteur et le Sauveur de tous les âges et de toutes les nations. Soyons aussi larges et aussi catholiques dans nos conceptions de l'Église que le Christ lui-même, et nous ne rencontrerons aucune difficulté à reconnaître combien elle convient à tous les âges et à tous les temps, au passé comme au présent, au présent et à l'avenir comme au passé.

« Je prêche la nouvelle, la très glorieuse croisade. L'Église et le siècle, unissez-les au nom de l'humanité, au nom de Dieu.

« L'Église et le siècle! Établissez entre eux un contact intime : leurs cœurs battent à l'unisson : le Dieu de l'humanité opère dans l'un, le Dieu de la révélation surnaturelle opère dans l'autre : dans les deux, le même Dieu. »

L'archevêque de Saint-Paul continue son discours en énumérant les qualités caractéristiques du temps présent; il montre successivement que le désir de la science, la liberté, la démocratie, la justice sociale, le progrès matériel sont les traits principaux qui distinguent notre époque...

« J'ai parlé, dit-il, de l'attitude intellectuelle qu'il nous convient de prendre vis-à-vis du siècle. Quelles seront nos relations pratiques avec lui? Qu'elles soient celles que conseillent le zèle apostolique le plus ardent et la prudence humaine la plus sage? Nous désirons gagner le siècle; dès lors ne restons pas isolés de lui. *Notre place est dans le monde aussi bien que dans le sanctuaire;* dans le monde, pour lui prouver notre amour et lui rendre service. Nous ne pouvons influencer les hommes à distance : un contact intime est nécessaire. Soyons avec eux dans les choses qui sont leurs, — intérêts matériels, prospérité sociale,

bien-être civil, — afin qu'ils soient avec nous dans les choses qui sont nôtres, — les intérêts de la religion. Soyons avec eux, parce que leurs intérêts sont les nôtres, parce que la nature et la grâce ne doivent pas être séparées. On me dira que le siècle suit une mauvaise route. Je répondrai que c'est nous qui l'avons abandonné à lui-même et qui l'avons laissé s'engager dans l'erreur. Réparons maintenant la faute commise et marchons avec lui, afin de le guider, à l'avenir.

« Le siècle demande la liberté avec un bon gouvernement; soyons des modèles de patriotisme, de vertu civique, de loyauté aux institutions du pays, et on ne soupçonnera jamais les catholiques d'être les alliés de régimes enterrés, les ennemis de la liberté, civile ou politique. Dans toutes les organisations et les combinaisons sociales, soyons les plus actifs, les plus utiles : les hommes reconnaîtront alors cette grande vérité, que la religion, qui a les promesses de la vie future, a aussi celles de la vie actuelle, et voyant en elle l'amie et la protectrice de leurs intérêts terrestres, ils écouteront sa parole, lorsqu'elle les entretiendra de ses promesses surnaturelles.

« Par-dessus toutes choses, aimons et travaillons avec ardeur et énergie. Le monde réussit dans ses entreprises grâce à une persévérance infatigable et à un labeur sans mesure. Ainsi réussirons-nous dans notre tâche. La manière nonchalante (*half-hearted*) dont nous évangélisons le siècle ne mérite et ne produit que l'insuccès. La vapeur et l'électricité dans la religion, coopérant avec la grâce divine, trompheront; les vieilles méthodes « à la papa » (1) (*easy going*) sont synonymes de défaite. Nous n'avons pas jusqu'ici gagné le siècle; n'en rejetons pas tout le blâme sur le siècle.

« Je ne m'arrêterai pas longtemps aux objections qui surgissent dans beaucoup d'esprits. Le siècle, pourra-t-on dire, s'est détourné de l'Église et n'écoutera pas. Je crois que si des esprits et des cœurs convenablement mis au ton (*attuned*) (2) atteignent

(1) Le lecteur voudra bien excuser la trivialité de cette expression qui nous paraît seule traduire la pensée de l'orateur.

(2) Le verbe *tune* signifie proprement accorder un instrument de musique.

jusqu'à lui, il écoutera. Les hommes peuvent toujours être convertis à Dieu. Je crains, dira un autre, l'opposition qui sera soulevée par les hommes, dans le sein même de l'Église. Amis, si vous êtes effrayés de cette opposition, vous ne réussirez pas : vous n'êtes pas « de la race de ces hommes par qui le salut est apporté à Israël ». L'opposition viendra sûrement. A chaque transition historique, il y a les réactionnaires qui voudraient faire remonter dans l'Érié les eaux du Niagara, pour qui tout changement est dangereux, toute initiative est du libéralisme condamnable et même une hérésie toute pure. Ne faites pas attention à eux; passez votre chemin avec le Christ et sa Vérité!

Ne faisons point attention à l'opposition.

« L'Église et le siècle! Leur union est assurée. Le dix-neuvième siècle a vu, à son déclin, les hommes par qui le salut est apporté à Israël. J'en nommerai quelques-uns, — et en les nommant, je leur envoie, dans leur demeure terrestre ou céleste, le tribut de mon âme : Ketteler de Cologne, Lavigerie de Carthage, Manning de Westminster, Gibbons de Baltimore, Léon de Rome. »

Suit un éloge de Léon XIII et du cardinal Gibbons...

II.

Ce beau discours de l'éloquent évêque de l'Ouest mériterait un commentaire développé : aussi le lecteur me permettra-t-il quelques observations sur les idées importantes qu'il contient.

Tout d'abord, il est remarquable que l'orateur chrétien ne se livre à aucune plainte, à aucune récrimination; pas un mot sur le malheur des temps, sur la coalition des puissances satanIques, sur la franc-maçonnerie, sur les desseins des méchants, etc. On avouera que, dans un discours intitulé par son auteur *l'Église et le Siècle,* c'est là une nouveauté grande; des constatations de faits, des aveux de culpabilité, des exhortations à mieux faire, voilà tout le discours de ce véritable Américain, de cet « homme splendide » (*splendid man*), ainsi que l'appellent ses concitoyens.

Mais ce n'est là qu'une qualité négative; passons aux assertions positives.

En premier lieu, Mgr Ireland reconnaît franchement qu'un désaccord existe entre le Siècle et l'Église, et on peut même ajouter, sans crainte de se tromper, qu'à ses yeux ce désaccord est grave et se manifeste simultanément sur plusieurs points essentiels. Cette constatation, faite solennellement par un évêque catholique, est importante, car il est évident que, si ce désaccord existe en réalité, comme on n'en peut douter, il ne faut pas en espérer la disparition, tant que les parties intéressées n'en auront pas reconnu l'existence. Lorsque, dans un duo musical, il se produit une cacophonie, tenez pour certain qu'elle persistera tant que les exécutants ne s'en seront pas aperçus.

De ce côté de l'Atlantique, il ne manque pas de chrétiens qui, encore aujourd'hui, nient ce désaccord, ou ne le voient pas. S'attachant exclusivement aux éléments théoriques de la question et ne relevant, dans la constitution essentielle de l'Église, rien qui condamne les tendances et les idées modernes, en tant qu'elles sont conformes à la morale et au dogme, ils en concluent que l'Église et le siècle devraient marcher la main dans la main et ils sont vivement scandalisés de voir, au contraire, le siècle poursuivre l'Église catholique comme son ennemie; ils ne peuvent expliquer ce désaccord dont ils n'aperçoivent pas la raison. Ce jugement vient d'une confusion dont il est facile de préciser la nature, en choisissant, entre mille, un exemple emprunté à des événements récents et cependant assez éloignés pour ne plus être l'objet d'aucune discussion passionnée.

Quels que soient les sentiments individuels des catholiques, qu'ils soient monarchiques ou républicains, aucun d'eux ne conteste aujourd'hui que l'Église ne puisse également vivre en bonne intelligence avec une république et avec une monarchie. L'Église n'a aucune raison de principe pour s'opposer à la forme républicaine, et plusieurs pensent même, avec l'archevêque Ireland, que « ce mode de gouvernement, qui est celui du peuple par le peuple et pour le peuple, est aussi celui où l'Église respire l'air le mieux adapté à ses principes et à son cœur ».

Voilà pour la théorie; considérez maintenant la pratique. Chacun sait que la presque universalité des catholiques français a été, jusqu'à ces derniers temps, dévouée aux institutions monarchiques. L'union du trône et de l'autel lui paraissait nécessaire; l'alliance de la république et des ennemis de la religion lui semblait fatale. Je ne veux pas rechercher maintenant à qui incombe la responsabilité de cet état de choses, je désire seulement le constater, pour indiquer que si, en théorie, ceux qui affirmaient qu'il n'y avait aucun désaccord entre l'Église et la forme républicaine n'avaient pas tort, ceux qui affirmaient l'incompatibilité essentielle de ces deux institutions avaient aussi raison, en pratique; et, en ces matières, le fait l'emporte sur le concevable, le réel sur le virtuel; car le siècle qui connaît très peu ou, pour mieux dire, point du tout, la doctrine véritable de l'Église, la juge naturellement d'après la conduite de ceux qui ont qualité pour la représenter. L'archevêque de Saint-Paul discerne clairement cette vérité lorsqu'il affirme qu'un malentendu existe entre le siècle et l'Église (1).

Constater un désaccord est un premier pas vers l'entente; mais cette constatation est inutile, si l'on s'empresse, ainsi qu'il arrive trop souvent, d'imputer à « l'*autre* » tous les torts. La clairvoyante franchise de Mgr Ireland a préservé l'orateur sacré de cet écueil; il proclame hautement que l'Église et le Siècle ont chacun leur part de responsabilité dans ce regrettable conflit. Il résulte même implicitement de l'habile disposition de son discours et de l'emploi de certaines expressions que, s'il lui fallait peser dans la balance symbolique de la justice la responsabilité de chacun, il serait à craindre que le plateau de l'Église ne se trouvât le plus lourd (2).

Il paraît difficile de nier que les actes de l'Église n'aient con-

(1) Cette désunion a existé ou existe encore au point de vue politique, au point de vue social et au point de vue scientifique; ce dernier chef de conflit ne sera pas visé dans les pages de cet article.

(2) L'éloge des qualités du siècle est, dans son discours, l'objet de développements étendus que nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire. On remarquera de même que l'orateur considère volontiers certains défauts du Siècle comme des excès de ses qualités.

tribué, dans une certaine mesure, à amener ce malentendu. L'Église catholique, conservatrice par essence, héritière par nature des conceptions administratives romaines, habituée, par l'usage de plusieurs siècles, à penser que l'influence sociale, politique, religieuse vient d'en haut et descend vers les couches inférieures, fut prise au dépourvu en présence de la rénovation universelle et des commotions brusques que le dix-neuvième siècle ménageait aux sociétés humaines. On ne crut pas à l'avenir de ces mouvements nouveaux, qui, d'ailleurs, ainsi que le remarque si justement l'archevêque de Saint-Paul, se présentaient sous les apparences les moins attrayantes et étaient dirigés par des hommes qui, loin de ménager les transitions, semblaient prendre plaisir à accentuer le conflit et à rendre impossible tout contact. Aussi l'Église ne vit-elle guère, dans ces agitations, que des *explosions* accidentelles qui, comme toutes les explosions, n'apportent qu'un trouble momentané et n'empêchent pas l'organisation ancienne de se reformer, dès qu'on a eu le temps matériel de faire les réparations. On pensa que « le siècle passerait », mais il se trouva qu'il ne passa pas, ou plutôt qu'il ne passa pas tout entier. Sans doute, bien des illusions ont été abandonnées et notamment les Français cultivés de 1894 n'ont plus pour les immortels principes de la Révolution française cette admiration béate qui préparait à toutes les déceptions (1); mais aussi, que de nouveautés se sont définitivement consolidées et ont acquis droit de cité en dépit de toutes les résistances et de toutes les coalitions! La forme républicaine, plus ou moins avouée, a triomphé ou est à la veille de triompher de l'ancien gouvernement des classes dirigeantes dans tous les pays dont la civilisation est avancée et l'organisation artificielle de l'Allemagne contemporaine est seule

(1) Dès 1871, M. Montégut écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes :* La banqueroute de la Révolution française est désormais un fait accompli, inévitable. Il n'est pas une seule de ses promesses que la Révolution n'ait été impuissante à tenir; il n'est pas un seul de ses principes qui n'ait engendré le contraire de lui-même et produit la conséquence qu'il voulait éviter. » (Montégut, *Libres opinions morales et historiques*, p. 291). — En 1889, M. Ferneuil, un sociologue de l'école positiviste, fit tout un livre pour établir « la stérilité des principes de 1789 ». On connaît les opinions de Renan, de Taine, de M. de Vogüé et de tant d'autres. Cf. *Le Pape, les catholiques et la question sociale*, par Léon Grégoire, Paris, Perrin et Cie, 1893.

à voiler à bien des yeux cette vérité évidente qu'un évêque américain exprimait si nettement devant moi, aux États-Unis, lorsqu'il me disait que « le césarisme et le militarisme sont définitivement condamnés ». Sur le terrain social, comme sur le terrain politique, des mouvements étendus de conversion, d'évolution, de retournements, se sont développés et, si la masse est composée comme autrefois de patrons et d'ouvriers, ces deux facteurs de la production économique n'occupent plus respectivement les mêmes positions, et leurs relations mutuelles se sont modifiées avec leurs proportions numériques. De même que, dans le domaine politique, il n'y a plus de direction d'en haut, il n'y en a plus davantage dans le domaine économique et social. Longtemps les catholiques ont cherché à retenir, dans la main des patrons chrétiens et bien pensants, le gouvernement des intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière; on estimait qu'il fallait surtout enseigner au patron à faire un emploi charitable de sa richesse et à l'ouvrier à accepter l'humilité de sa condition; au témoignage même de l'archevêque de Saint-Paul, « les prêtres ne lui parlaient de ses droits qu'en baissant le ton de leur voix (*with bated breath*), tandis qu'on l'entretenait sans cesse de ses devoirs. » Cependant il a bien fallu reconnaître que le patron, remplacé trop souvent par l'anonymat, ne pouvait ou ne voulait plus remplir la mission qu'on lui confiait et, d'autre part, les ouvriers échappaient de plus en plus à l'influence de celui qui n'était plus pour eux qu'un *employeur*. Sans parler des nouveautés scientifiques, on peut donc dire, avec l'évêque américain, que « les porte-paroles de l'Église ont été trop lents à comprendre le Siècle nouveau et qu'ils ont pensé et agi trop lentement ».

Ici s'élève une objection que l'évêque de Saint-Paul, s'adressant à un public américain, a réfutée directement, sans en exposer au préalable les termes. Très souvent ceux qui pensent que l'Église catholique a sa part de responsabilité dans le désaccord qui la divise du Siècle, en viennent à lui reprocher son esprit traditionnel. Cette critique est-elle légitime? Cette « lenteur à changer » dont on se plaint n'est-elle pas précisément le plus beau

titre de gloire de cette institution essentiellement conservatrice? N'a-t-elle pas reçu de son divin Fondateur le dépôt sacré de la vérité et, dès lors, peut-elle avoir d'autre obligation que de le transmettre intact aux générations les plus reculées? Si elle est divine, elle doit nécessairement être aujourd'hui ce qu'elle était hier, comme elle sera demain ce qu'elle était aujourd'hui, car « il n'appartient à aucun homme d'améliorer l'œuvre de Dieu ».

Cette objection est grave et produit une impression très vive sur beaucoup d'esprits. Plusieurs, ne trouvant rien à répondre, en concluent qu'il faut certainement demeurer dans la voie traditionnelle; d'autres, plus hardis et plus ouverts aux suggestions impérieuses du Siècle, ne croient pas pouvoir se dissimuler plus longtemps la nécessité de modifications importantes, mais aussitôt leur foi alarmée proteste contre cet aveu de leur raison.

L'archevêque de Saint-Paul entreprend de démontrer aux premiers leur erreur et de rassurer la conscience inquiète des seconds. Il nie que tout dans l'Église doive être conservé; il distingue les éléments contingents et accidentels des éléments essentiels et immuables, et il déclare que les catholiques doivent être prêts à abandonner les premiers, suivant les exigences des temps et des lieux. Il est inutile de faire remarquer l'importance capitale de cette distinction; elle offre aux catholiques un moyen simple et très correct de résoudre des conflits, devenus irréductibles pour ceux qui la repoussent (1). A la vérité,

(1) Mgr Ireland a parlé de la modification des éléments accidentels de l'Église. Il est aisé de savoir ce que cela signifie. Il y a dans l'Église trois sortes d'éléments accidentels; la discipline, les formalités, les tendances dans l'application des doctrines. Ce sont ces trois choses qui, par le brusque revirement des temps, sont aujourd'hui surannées pour la plupart, et qui, aux yeux des gens du dehors, surtout, incapables d'apprécier combien elles diffèrent des apparences dans la pratique, font apparaître l'Église comme étant d'un autre temps et comme à peine compatible avec la vie prompte, précise, ouverte, mêlée, et déjà surchargée de difficultés et de fatigues, que l'immense majorité des hommes doit mener, au moins chez les races supérieures. Il importe que ce terrain soit déblayé; il est à désirer que, sur ces trois points modifiables, l'Église fasse ce qu'elle a fait au Concile de Trente pour la doctrine fondamentale, en la fixant *au minimum* nécessaire.

Voilà ce qui résulte logiquement des paroles de Mgr Ireland, et ce qui résulte d'ailleurs directement de l'observation des faits. L'archevêque de Saint-Paul ne s'est pas appliqué à le développer : cela n'était pas en situation dans les circonstances où il parlait. Mais après avoir posé le principe de ces réformes, il s'est préoccupé

elle n'est pas exempte de périls, car s'il était facile de soutenir le « bloc », il va devenir au contraire singulièrement malaisé de discerner, *dans un cas donné*, l'immuable du contingent. Il est remarquable que l'orateur américain ne nous indique nulle part ce qu'il faut ranger dans la première catégorie ou classer dans la seconde ; pas davantage, ne nous donne-t-il un criterium théorique pour dresser notre catalogue. Sans doute, la circonspection et la prudence n'ont point été sans dicter à l'évêque cette réserve silencieuse; mais on se tromperait grandement si l'on se contentait de cette explication, car aussitôt il dit à ses auditeurs : « Allez et agissez, et que le zèle apostolique le plus ardent et la prudence humaine la meilleure vous dirigent », montrant ainsi qu'un véritable Américain, même en ces délicates matières, attend, surtout, des résultats de l'expérience et de l'enseignement des faits, la solution des questions épineuses (1).

Mais, tant il est vrai qu'en un tel sujet les objections se pressent innombrables, l'orateur catholique, en invitant ses auditeurs à l'action, entend encore résonner à ses oreilles les réserves des chrétiens indolents. Il est bien d'agir, lui disent-ils, il est bien d'aller au Siècle, mais en quoi cet acte peut-il, à l'heure actuelle, être utile à l'Église? Comme il est manifeste que l'Église ne pourra, à elle seule, franchir toute la distance, puisque vous reconnaissez vous-même que le Siècle a ses fautes et ses erreurs avec lesquelles le compromis est impossible, ne convient-il pas plutôt d'attendre que celui-ci fasse les premiers pas; autrement l'Église ne recueillera de sa démarche que l'humiliation, sans aucun bénéfice.

d'une autre nécessité : il faut à toute réforme un personnel apte à la faire, et c'est pourquoi il a réclamé des *hommes*, et a indiqué aux membres du clergé, dans la seconde partie de son discours, les procédés qui les *feront* et les *montreront* plus hommes, plus hommes de leur temps.

(1) Cet emploi de la méthode expérimentale, en matière religieuse, pourrait être « illustré » par des exemples nombreux. La célèbre question des écoles aux États-Unis n'eut pas d'autre origine. On sait qu'en Europe on l'a envisagée comme un problème doctrinal, dont la solution mettait en cause des principes essentiels. Cette manière d'envisager la difficulté est directement opposée à celle de l'archevêque Ireland qui me disait récemment qu'il n'avait voulu faire à Stillwater et à Faribault qu'un essai, « pour voir le résultat de cette tentative ».

Ce langage est spécialement connu des catholiques français qui, ayant laissé à leurs adversaires la direction de la troisième République, lui demandaient de devenir amie de leur religion, lui promettant pour ce moment leur adhésion : c'est la fameuse dispute du *premier pas;* chacun se vante de ne point le faire et la querelle continue.

Le sens pratique de l'archevêque de Saint-Paul perce à jour le sophisme de ce raisonnement et, fort, de sa propre expérience et de celle du grand cardinal devant lequel il parle, il affirme que si des esprits et des cœurs, convenablement mis au ton, s'adressent au Siècle, ce dernier écoutera, car le Siècle n'a suivi une fausse voie, que parce nous l'avons abandonné à lui-même et laissé se diriger vers l'erreur.

Il faut donc agir. Mais comment? A cette question l'évêque répond : En nous mêlant au monde, en étant avec lui dans les choses qui sont siennes : intérêts matériels, bien-être social, prospérité temporelle. « *Notre place est dans le monde aussi bien que dans le sanctuaire* ».

Cette réponse contient, pour les catholiques français, un double enseignement. D'abord, elle heurte de front cette idée bizarre et qui, probablement, à raison de sa bizarrerie même, a eu la bonne fortune de trouver un égal accueil auprès des âmes chrétiennes et auprès des esprits indifférents ou hostiles, idée d'après laquelle le prêtre doit se renfermer dans le sanctuaire du temple et se confiner dans sa mission toute spirituelle.

Nombre de catholiques sincères en sont encore à cette conception du libéralisme révolutionnaire, et le crédit qu'ils accordent au prêtre dans les choses de la conscience n'a d'égal que la défiance qu'ils manifestent à son égard dans les autres domaines. D'ailleurs le clergé lui-même partageait cette opinion, et pour obtenir la conversion des méchants il ne comptait plus guère que sur l'intervention divine, puisqu'il avait perdu tout contact avec eux : ceux-ci ne venaient jamais dans le temple, dont lui-même ne sortait jamais.

Cette conduite est précisément le contrepied de celle qui est recommandée par les prêtres dont l'influence prédominante entraîne

aujourd'hui à sa suite tout le clergé américain. « Il faut bien vous convaincre, me disait un prêtre catholique d'une ville du Minnesota, que si je me borne à célébrer ma messe le matin, à dire mon bréviaire, et à administrer les sacrements à ceux de mes paroissiens qui désirent les recevoir, je n'accomplis pas la dixième partie de ma tâche. Alors même que je mènerais dans mon presbytère la vie la plus sainte, si j'y reste enfermé, je ne suis qu'un prêtre inutile. Prier est bien, mais agir est beaucoup mieux; à tout prix, il faut que j'établisse des communications entre moi et la grande masse de mes concitoyens, qui ne professent pas la même religion, ou bien souvent encore n'en professent aucune : il est certain qu'ils ne viendront pas me trouver chez moi, ni m'entendre à l'église ; c'est donc à moi d'aller à eux, comme l'ont fait Jésus-Christ et les premiers apôtres ».

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'archevêque Ireland, entretenant ses auditeurs de la nécessité de convertir le Siècle au Christ, ne leur dit pas de prier et de demander que Dieu touche, par sa grâce, le cœur des hérétiques, des indifférents, ou des ennemis. Loin de là. Dirai-je qu'il semble parler avec peu de confiance de ces chrétiens qui attendent de quelque miracle stupéfiant (*stupendous*) la restauration du règne de Dieu? On voit qu'il tient plutôt à prémunir ses auditeurs contre toute pensée de ce genre, car il revient sur cette idée à plusieurs reprises et, lorsqu'à la fin de son discours, il exposera les motifs qui commandent au chrétien l'espérance, il s'écriera : « Je me rappelle le Dieu qui est au-dessus de moi; je me rappelle les chefs qu'il a donnés à l'Église : — à Rome, Léon XIII; en Amérique, le cardinal Gibbons. Ce qu'un *homme* peut faire est surprenant : que ne pourraient faire dix *hommes,* cent *hommes?* O Église catholique, mère féconde de héros, donne-nous, sans compter, des *hommes,* fils de ta propre grandeur et de ta propre puissance » (1)!

(1) L'emploi répété de ce mot *homme*, dans toute sa virile signification américaine, exprime bien la pensée essentielle de l'orateur; nulle part, il ne demande à Dieu des *saints*. L'éloge du cardinal Gibbons, présenté par l'archevêque de Saint-Paul, est aussi expressif à ce point de vue; ce que le pionnier de l'Ouest admire dans son héros, c'est la bravoure, l'activité extraordinaire, le patriotisme éclairé qui ont fait de cet homme « l'Américain des Américains ». — Je me souviens que visitant, à Saint-Paul,

Agir sur ses concitoyens par l'emploi de moyens *autres* que ceux que fournit au prêtre l'exercice pur et simple de sa mission religieuse et qui, à l'heure actuelle, n'atteignent qu'une minorité peu nombreuse, tel est le desideratum. Depuis quelques années, un certain nombre de prêtres français ont renouvelé plusieurs tentatives généreuses pour réaliser ce desideratum ; faut-il dire que le succès n'a pas jusqu'ici couronné leurs efforts ni répondu aux espérances de la première heure? Au contraire, tous ceux qui reviennent des États-Unis sont frappés de l'influence sociale extraordinaire exercée par plusieurs membres éminents du clergé catholique et par nombre de prêtres dans leur ville (1). Voyons donc en quoi diffèrent les procédés de ces ouvriers d'une même cause, que la largeur de l'Atlantique n'est pas seule à séparer. Pour l'apprendre, continuons d'écouter mon interlocuteur du Minnesota :

« Il faut donc que je trouve un moyen d'accès auprès de cette grande majorité de mes concitoyens que la diversité des confessions, l'indifférence, parfois même l'hostilité, empêchent de franchir le seuil de mon église. Pour cela, je me mêle autant que je peux à tous les événements *non politiques* de la vie sociale. S'agit-il d'un tramway, ou d'un chemin de fer à construire, d'une œuvre d'assainissement à entreprendre, d'une ligue contre l'ivrognerie à fonder, d'une bibliothèque populaire à ouvrir, d'un combat public de boxe à interdire, vite je cours à la réunion publique. Peu m'importe de savoir qui je rencontrerai dans cette réunion; je prends la parole et je dis mon mot, absolument comme viennent de le faire le commerçant,

le nouveau grand séminaire catholique, dû à la généreuse (2.600.000 francs) libéralité d'un *protestant*, M. Hill, on insista tout spécialement sur l'installation exceptionnellement complète du bâtiment des exercices physiques ; on m'expliqua comment la prière était insuffisante pour conserver dans une vie régulière ces jeunes hommes habitués à l'activité et au mouvement, et pour atteindre ce but, on n'avait guère moins de confiance dans les exercices physiques que dans les exercices pieux. Le prêtre américain est, comme le prêtre français, persuadé que le succès de sa mission en ce monde dépend de son effort humain et de la grâce divine : mais le dosage de ces deux éléments n'est pas fait de la même manière par l'un et par l'autre.

(1) Je ne parle ici, cela va sans dire, que de leur influence sur les non-catholiques, protestants ou indifférents.

le banquier ou l'avocat qui ont parlé avant moi. Vous n'apercevez peut-être pas, au premier abord, en quoi ce petit discours, dans lequel je me garde bien de faire la moindre allusion à toute idée religieuse, peut être utile à la religion dont je suis le ministre. Le voici : il y a quelque trente ans, bien des gens étaient persuadés de très bonne foi que le prêtre catholique n'était pas un homme fait comme les autres. Plusieurs n'étaient pas bien sûrs qu'il n'eût pas de cornes (*sic*) (1) qu'il devait cacher soigneusement, et on le représentait volontiers comme l'agent clandestin de projets sombres et arriérés, obéissant à de mystérieuses inspirations venues de Rome et à ce titre suspectes à tout bon Américain. Tant que cet état d'esprit demeurait, notre action était impossible et tous nos efforts devaient demeurer inefficaces. Ces réunions publiques nous ont montrés tels que nous sommes; on a constaté que nous n'avions pas de cornes, que nous étions aussi loyaux Américains que les autres et que, comme les autres, nous aimions passionnément notre temps. Il est souverainement choquant, à notre époque, de voir un prêtre rester indifférent à ces questions de chemin de fer, de tramways électriques, d'égouts, de bibliothèques qui, précisément par leur caractère d'intérêt général, doivent attirer l'attention de chacun, quelle que soit sa profession. Pouvoir être taxé d'indifférence pour elles, c'est se faire mépriser aussitôt; au contraire, dès qu'on a vu que tout ce qui intéressait nos concitoyens, loin de nous laisser insensibles, nous intéressait autant et plus qu'eux, on a cessé de nous classer comme des gens à part, comme des réactionnaires dont il fallait se méfier. Ce point acquis, notre action religieuse a pu devenir efficace : on est venu à l'église entendre « ce prêtre que l'on avait écouté l'autre jour, « sur la question des tramways, et qui vraiment n'avait pas paru « plus sot qu'un autre, » nos relations extérieures se sont étendues et, aujourd'hui, si les conversions n'ont point encore été

(1) Il ne faut pas rire de ce trait qui pourrait être accompagné de beaucoup d'autres : la masse de sornettes qui, dans notre pays, circulent dans le peuple défie toute dénombrement; chez nous, elle a pour origine l'esprit antireligieux; dans les milieux protestants, elle est due surtout à la haine du papisme; là est toute la différence.

nombreuses, du moins sommes-nous accueillis presque partout avec faveur et bienveillance. »

Cette conduite est conforme aux idées maintes fois exposées de l'archevêque Ireland, qui veut que, dans son diocèse, les prêtres catholiques soient partout et en toute occasion les premiers citoyens; et le « Pionnier de l'Ouest » loue surtout, dans le cardinal Gibbons, « cette activité merveilleuse grâce à laquelle il est prêt à toutes les nobles entreprises, *patriotiques, intellectuelles, sociales, philanthropiques,* aussi bien que religieuses; pour les mener à bien, il s'unit indifféremment au travailleur manuel et au capitaliste, au blanc et au nègre, au Catholique comme au Protestant et au Juif ».

Je me permets de signaler cette tactique aux prêtres français qui sont convaincus qu'il n'est pas possible de se confiner plus longtemps dans leurs églises et leurs sacristies. Lorsqu'ils ont voulu « aller au peuple », ils y sont allés, en discutant des questions politiques pendant les périodes électorales, des questions morales, sociales ou religieuses, en dehors de ces périodes. Dans un cas comme dans l'autre, ils s'exposaient d'emblée à la contradiction de ceux qui ne pensaient pas comme eux, et l'expérience n'a que trop prouvé combien brutales et violentes ces contradictions devenaient parfois. Cette tactique qui, pour le dire en passant, est empreinte de notre goût marqué pour les discussions théoriques, est précisément l'inverse de celle qui est suivie par les prêtres américains. Sans doute, on pensait chez nous que la doctrine du Christ étant essentiellement bonne, vraie, juste, l'évidence même de ces qualités convaincrait les esprits et entraînerait leur adhésion. Ce beau raisonnement méconnaît les conditions premières avec lesquelles il faudrait compter. Il y a un cercle vicieux, lorsqu'on veut détruire les préjugés et se faire connaître tel que l'on est, à attaquer l'ennemi sur le terrain même de la controverse et à ouvrir directement un débat que les préjugés existants doivent nécessairement faire tourner contre vous. Le prêtre américain agit différemment : il n'aborde, en dehors de l'église, que des questions *sur lesquelles tous les honnêtes gens sont d'accord;* lorsqu'il s'agit de fonder une bibliothèque, d'assainir

une ville, ou d'interdire, comme l'année dernière, à la Nouvelle-Orléans, la loterie annuelle qui démoralise le peuple, tous les honnêtes gens sont sûrs de s'entendre et on ne peut discuter que sur des points de détail dans l'exécution. L'occasion est belle alors pour persuader à ses concitoyens qu'on n'est ni plus réactionnaire ni plus sot que les autres, et le prêtre catholique la saisit avec empressement. Au contraire, il évite avec grand soin de prendre part aux luttes politiques et il n'est pas moins empressé à fuir les polémiques de la période électorale qu'il ne l'est, en dehors de ces périodes, à s'associer à toutes les entreprises d'intérêt général.

Enfin, l'évêque de Saint-Paul termine son discours en invitant les catholiques qui suivront la direction nouvelle à ne faire aucune attention à l'opposition qu'ils rencontreront de la part des adeptes de leur foi. Il parle, en termes assez durs, de ces adversaires de Léon XIII, de ces chrétiens dont « les nerfs maladifs souffrent des vibrations du navire que la main du Pontife de Rome fait mouvoir avec une vitesse accélérée, de ces réactionnaires qui pensent que toute la sagesse et toute la direction providentielle de l'Église sont avec le passé, de ces avocats endurcis de l'intérêt personnel qui placent leurs idées et leurs préférences plus haut que la prospérité de l'Église du Christ ». L'orateur sait, par expérience, à quelles attaques s'exposent ces chefs du mouvement nouveau et ce qu'il faut attendre de ces hommes qu'un prêtre américain me désignait par l'énergique expression de chasseurs d'hérésie (*heresy hunters*) et qui, toujours à l'affût du moindre écart, emploient leur activité à harceler de leurs délations les meilleurs serviteurs du Christ. « Ne faites pas attention, s'écrie fièrement Ireland, poursuivez votre chemin avec le Christ et sa Vérité. »

III.

Avant de clore ces brèves remarques, il me resterait à examiner pourquoi ces tendances nouvelles se sont manifestées aux États-Unis, plutôt qu'en aucune autre partie de la chrétienté. Il ne faut

pas, en effet, oublier que, en cette matière, l'Église américaine ne reçoit pas du dehors l'impulsion première, mais la donne au contraire ; loin de se faire tirer à la remorque, elle est le propulseur et elle fraye la voie où d'autres passent après elle.

Si l'on me demande pourquoi il en est ainsi, je répondrai que la question ainsi formulée est mal posée et que loin de rechercher pourquoi, depuis trente années, ces tendances nouvelles prédominent dans l'Église américaine, il convient plutôt de se demander pourquoi elles ont attendu si longtemps pour s'y manifester.

J'en aperçois deux raisons.

On sait que les gros bataillons catholiques se recrutent presque exclusivement, aux États-Unis, parmi les Irlandais et les Allemands. Or il ne suffit pas de débarquer à New-York ou à Boston, pour être immédiatement transformé en un Américain accompli; ces émigrants apportaient avec eux leur manière d'être, leurs conceptions et leurs idées nationales : ce n'étaient pas des catholiques, américains, mais des catholiques irlandais ou allemands vivant en Amérique ; il n'y avait donc aucune raison pour qu'un courant américain se manisfestât dans ce milieu qui ne comprenait que des étrangers.

Une autre circonstance contribuait d'ailleurs à maintenir cet état de choses, les membres du clergé américain étaient recrutés à l'étranger, ils venaient de France, d'Irlande, d'Allemagne, et ils étaient naturellement portés à suivre, dans leur nouvelle patrie d'adoption, la ligne de conduite à laquelle les avait préparés la formation spéciale des séminaires européens.

Ces prêtres, eux aussi, considéraient volontiers la jeune république américaine comme une fille de Satan ; victimes de préjugés innombrables et de la haine du papisme, ils n'étaient regardés qu'avec méfiance par leurs nouveaux concitoyens, et cette attitude n'était point faite pour calmer leurs préventions; venus de pays où l'État avait l'habitude d'entrer en relations officielles avec l'Église catholique, ils étaient froissés de cette neutralité qui leur paraissait injurieuse ; ils étaient choqués de cette liberté sans mesure que l'Amérique laisse à toutes les activités, dans la persuasion que les influences salutaires et saines devront

l'emporter sur les autres, et ils considéraient comme blessante l'assimilation, faite par la loi, du prêtre qui fonde une église, à l'industriel ou au commerçant qui fonde une usine ou une banque.

Mais la succession des années devait bientôt modifier d'elle même tous ces jugements. Entre 1865 et 1870, un mouvement nouveau se dessina; les fidèles n'étaient plus, comme autrefois, exclusivement irlandais ou allemands ; des générations de catholiques étaient nées aux États-Unis et les parents perdaient de plus en plus leur formation sociale ancienne. Quant au clergé, que la composition même de ses éléments, recrutés dans un milieu social plus élevé, préparait mieux à adopter les idées américaines, l'évolution se fit rapidement chez plusieurs de ses membres, qui formèrent avec les prêtres recrutés dans le pays même le noyau de cette belle phalange *américaine* qui remporte tant de victoires depuis vingt-cinq ans.

Ces véritables Américains virent bien qu'une conduite nouvelle s'imposait et, faut-il le dire? guidés « par le zèle apostolique le plus ardent et la prudence humaine la meilleure », ils agirent sans demander toujours l'avis du Pontife de Rome. Les évêques et les prêtres n'attendirent pas la manifestation de la politique républicaine du Pape, pour se déclarer les loyaux défenseurs de l'idée républicaine, et ils connurent aussitôt qu'au lieu de perdre son temps à soulever contre soi toutes les haines en protestant contre la séparation de l'Église et de l'État, il convenait, en bons Yankees, d'en tirer parti.

Dans une société que M. de Rousiers compare si justement à une échelle sur laquelle chacun monte et descend sans cesse, il eût été puéril de chercher à conduire les âmes par l'action d'en haut et par l'intermédiaire de classes dirigeantes qui n'existaient pas. Il a donc fallu « aller au peuple » et j'ai essayé d'indiquer les procédés employés dans ce but.

De même, ces véritables Américains ne pouvaient plus envisager la question sociale du même œil que leurs collègues des « vieux pays ». C'eût été une mélopée bien monotone que cette homélie perpétuelle dans laquelle on se fût borné à prêcher aux

pauvres la résignation à leur sort misérable, la patience dans les épreuves et la soumission aux desseins de Dieu qui voulait les maintenir dans une condition modeste. Dans un pays où chacun trouve à sa portée un travail rémunérateur, où les individus capables et laborieux rencontrent sur leur chemin de multiples occasions de s'élever, où, chaque année, une masse innombrable passe de la pauvreté à l'aisance et de l'aisance à la fortune, tandis que d'autres retombent rapidement au bas de l'échelle, un tel langage ne pouvait plus être compris; au lieu d'exhorter les petits et les humbles à supporter leur petitesse et leur humilité, il fallait surtout leur apprendre à *s'élever*, et ici encore l'intelligence des vertus chrétiennes de pauvreté et de résignation n'est plus la même, chez les prêtres, des deux côtés de l'Atlantique.

Aussi, loin d'avoir attendu l'Encyclique sur la condition des ouvriers pour modifier leur conduite vis-à-vis des travailleurs, le clergé américain, invoquant les bons effets de son *expérience antérieure*, a contribué puissamment à faire prévaloir dans l'Église universelle les idées développées dans cette Encyclique (1).

Enfin, me sera-t-il permis d'ajouter que le défaut de communications directes entre l'Église de Rome et le jeune rameau des États-Unis fut une circonstance providentielle, qui laissa le mouvement américain naissant se développer dans toute son ampleur? La présence d'un Délégué Apostolique eût peut-être maintenu le clergé américain dans les errements anciens, au plus grand détriment du progrès de l'Église catholique, dont les porte-paroles, suivant l'expression de Mgr Ireland, eussent été en contradiction avec les idées les plus chères au peuple américain;

(1) Au sujet de l'affaire des Chevaliers du travail, voici ce qu'écrit le vicomte de Meaux : « Les Chevaliers du travail furent dénoncés à Rome à titre de société secrète; on les confondait avec les francs-maçons, on incriminait l'obéissance aveugle, disait-on, promise par eux à leur chef. Déjà ils étaient condamnés par les évêques du Canada. La condamnation passait pour imminente et même résolue à Rome. Pour la conjurer, le cardinal Gibbons a réuni les archevêques des États-Unis; dix sur douze se sont prononcés contre et elle a été *retirée* ». (*L'Église catholique et la Liberté aux États-Unis*, Paris 1893, p. 80.) — Il y avait longtemps qu'un grand nombre d'évêques américains, sans consulter Rome, s'étaient déclarés les amis des Chevaliers : ils trouvaient que cette conduite « travaillait bien » (*worked well*), ils en concluaient donc qu'elle était bonne.

ceux qui croient que le clergé catholique eût pu, aux États-Unis, ne pas modifier sa conduite commettent une erreur singulière : il fallait évoluer, ou périr.

Mais l'Amérique est bien loin de Rome et elle en est séparée par un Océan que l'on ne traverse, que surtout l'on ne traversait, qu'au prix de quelques tribulations; et puis, au Vatican, l'anglais est peu parlé. Sans doute, de temps à autre, la presse apportait les échos de quelques paroles bizarres ou même dissonantes; mais ces Américains sont des gens si extraordinaires qu'il faut bien leur passer quelque chose, et puis peut-être le traducteur avait-il été infidèle dans sa traduction, car *le génie des langues* est si différent!

Mais, chose curieuse, une heure sonna où ce défaut providentiel de communications permanentes devint un danger... pour le développement même de ce mouvement *américain* qui se manifestait dans l'Église des États-Unis. A mesure que les tendances nouvelles s'accentuèrent, certains évêques, allemands d'origine, prirent ombrage de ce libéralisme qu'ils jugèrent excessif et on soumit successivement à la décision suprême de Rome plusieurs questions graves. Mais il est difficile à des juges, dont la formation sociale, les idées, les habitudes diffèrent de tous points de la formation sociale, des idées et des habitudes des personnes dont ils ont à apprécier la conduite, de rendre une sentence équitable; aussi l'envoi d'un délégué s'imposait-il, car ce mandataire trancherait lui-même la plupart des controverses de détail et éclairerait le Vatican dans les décisions les plus graves.

Et alors, il s'est trouvé que cette venue d'un délégué apostolique, qui eût pu, vingt-cinq ans plus tôt, arrêter l'évolution américaine de l'Église catholique aux États-Unis, est au contraire aujourd'hui un des agents les plus puissants de son extension rapide, et je pourrais, par maints exemples, montrer comment elle brise les dernières résistances et comment elle affermit chaque jour le clergé américain dans le chemin du succès auquel l'ont conduit Ireland et Gibbons.

Mais voici qui est plus étonnant encore : ce rattachement direct du rameau américain au tronc antique de Rome semble devoir

modifier d'une manière inattendue la direction même de l'Église universelle ; on croyait établir un canal pour déverser aux États-Unis l'influence du Vatican, et voilà que ce canal déverse à Rome l'influence des États-Unis. Au bout de quelques mois, ces envoyés du Pape réfléchissent et comparent, et leur esprit peut à peine accepter le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles émerveillés. Ils se disent qu'il « y aurait peut être avantage à mélanger, dans la formule italienne, une petite dose d'américanisme », et voilà que ces Italiens, transformés à Washington, rapportent au Vatican des idées nouvelles qu'ils feront pénétrer, soit dans la curie romaine, soit dans les nonciatures où il seront envoyés. Et je connais des catholiques qui désirent secrètement que les membres de la délégation apostolique restent à Washington assez longtemps, pour subir l'influence du milieu américain et point trop longtemps, afin de permettre à un plus grand nombre de ministres de l'Église de connaître ce milieu.

Décidément ceux qui s'obstinent encore à ne voir dans les États-Unis qu'un immense marché exportateur de viande, de saindoux et de céréales, se trompent étrangement : pour employer une expression du droit romain, il n'y a pas que les choses corporelles (*res corporales*) qui soient susceptibles d'exportation.

Paul Bureau.

L'ÉCOLE

DE LA SCIENCE SOCIALE.

La direction des *Annals of the american Academy of political and social Science*, m'ayant demandé un article sur notre École de Science sociale, M. Paul de Rousiers a bien voulu se charger de le rédiger. L'article, traduit en anglais, vient de paraître dans la revue américaine; nous sommes certains d'être agréables à nos lecteurs en publiant le texte français.

E. D.

Les *Annals of the american Academy of political and social Science* ont bien voulu demander les causes de la scission survenue, il y a sept ans, dans l'École fondée par Le Play. Je réponds très volontiers à ce désir, non pas dans le but de revenir sur des incidents pénibles, mais pour donner au public américain, ami des études sociales, une idée exacte et précise de la manière dont nous poursuivons, dans la *Science sociale*, la tâche entreprise par Le Play.

Je laisserai donc de côté toute question personnelle pour m'attacher au fond même de la division qui s'est produite, aux causes profondes qui l'ont déterminée, non aux circonstances qui en ont été l'occasion.

De tout temps, l'École fondée par Le Play a recruté deux espèces de disciples.

Les uns adhéraient aux vérités mises en lumière par les ouvrages du maître et employaient leur zèle à répandre ces vérités par tous les moyens de propagande en leur pouvoir.

Les autres, frappés des résultats auxquels la méthode d'ob-

servation scientifique suivie par Le Play l'avait conduit, étaient surtout attirés à cette méthode, désiraient s'en rendre maîtres, la pousser, la perfectionner, si possible.

Les uns voyaient en Le Play un sauveur. Au lendemain de nos désastres de 1870, chaque Français était en quête d'un sauveur, d'un homme qui indiquerait la marche à suivre pour relever la France. Le Play fut un de ces sauveurs, et beaucoup de gens se groupèrent autour de lui à cette époque sous l'étendard de la *Réforme sociale*.

Les autres voyaient en Le Play un savant, capable, non seulement de retrouver par l'observation scientifique de grandes vérités générales, mais aussi de découvrir par le même moyen les vérités contingentes nécessaires à telle ou telle société particulière; non seulement de donner des conseils éclairés sur la réforme, mais aussi de préciser les lois qui président à la formation des sociétés humaines.

Les uns pensaient que Le Play était un navigateur heureux qui avait trouvé un chemin nouveau vers certaines vérités.

Les autres se disaient que les moyens employés par lui pour établir cette route seraient efficaces pour en déterminer beaucoup d'autres; qu'il importait de bien connaître ces moyens, d'apprendre à se servir de cette boussole, de savoir faire son *point* en mer, bien plus encore que de suivre docilement une route tracée.

Les uns se retranchaient dans une sorte de monopole, comme ces Portugais, au quinzième siècle, heureux d'avoir découvert les Açores et le chemin du Cap.

Les autres voulaient ouvrir des chemins nouveaux.

La conciliation n'eût pas été impossible entre ces deux tendances différentes, et on aurait pu concevoir ces deux genres de disciples vivant en paix les uns avec les autres, les premiers faisant connaître par la propagande des vérités que les seconds se seraient attachés à découvrir par la science.

Tant que Le Play vécut, en effet, il y eut entente et mutuel appui entre les représentants de ces deux courants; mais peu de temps après sa mort, les disciples qui se bornaient à ré-

pandre les conclusions du Maître virent avec scandale que des disciples plus hardis arrivaient à mettre en lumière, par la méthode d'observation des propositions qui ne figuraient pas dans les ouvrages de Le Play. On traita alors ces propositions de nouveautés dangereuses, on trembla pour la doctrine; et, par suite, la direction de la Revue qui servait d'organe aux Unions de la Paix Sociale et à la Société d'Économie sociale, fut enlevée au Directeur choisi par Le Play lui-même, M. Edmond Demolins.

Ce fut alors que la Jeune École, comme l'appelaient ses adversaires, fonda une revue nouvelle, la *Science sociale*, et des Cours publics indépendants, pour rester maîtresse de la liberté de son enseignement.

Aujourd'hui, après plusieurs années de vie laborieuse, la Jeune École peut justifier son existence, non plus seulement par des aspirations, mais par des résultats. En montrant simplement quel développement elle a apporté à la méthode scientifique dont Le Play avait jeté les bases, j'espère donner à mes lecteurs une idée suffisante de sa raison d'être.

I. — LA MÉTHODE D'OBSERVATION LÉGUÉE PAR LE PLAY.

L'œuvre de Le Play se compose de deux espèces d'ouvrages d'allure très différente.

La première comprend les diverses monographies publiées dans les *Ouvriers européens*. On y trouve surtout des éléments d'observation analysés avec un grand soin, déterminés avec une précision mathématique; l'ensemble de ces travaux reçut jadis de l'Académie des sciences un prix de statistique, et les budgets des familles ouvrières observées occupent une grande partie du texte. C'est là la base de l'œuvre; c'est avec les matériaux amoncelés dans cette longue suite d'observations que Le Play éleva successivement les assises de son édifice.

La seconde catégorie comprend des travaux d'exposition et de vulgarisation. Arrivé à dégager de ses observations un corps

de doctrines sociales, Le Play fit tous ses efforts pour exposer ces doctrines sous une forme accessible au grand public. C'est dans ce but qu'il publia La *Réforme sociale en France*, l'*Organisation du Travail*, l'*Organisation de la Famille*, *la Constitution essentielle de l'Humanité*, enfin une série d'opuscules de propagande destinés à porter à un public plus nombreux la connaissance des vérités les plus urgentes à mettre en pratique pour hâter la Réforme.

Entre ces deux genres d'ouvrages, les uns d'observation, les autres d'exposition, il existait un lien étroit, puisque les seconds étaient le résultat des premiers, mais ce lien très réel était invisible au public. Les gens qui se bornaient à lire la *Réforme sociale en France* considéraient cette œuvre comme l'expression d'une haute philosophie; adhéraient aux conclusions qu'elle renfermait ou s'y montraient hostiles, suivant leurs idées personnelles; mais il ne leur venait pas à l'idée qu'ils eussent sous les yeux un résultat scientifique. De là, la manière très fausse dont fut jugé Le Play par beaucoup de ses amis. Plusieurs venaient à lui par la seule raison qu'il défendait un certain nombre d'idées qui leur étaient chères, faisaient litière du reste, mais estimaient, qu'à tout prendre, sa doctrine était avantageuse à vulgariser. J'ai connu personnellement un magistrat très imbu des principes de notre Code Civil, qui se déclarait fervent disciple de Le Play, bien qu'il se séparât absolument de lui sur la question du régime successoral, convaincu qu'il était de la justice du partage forcé. D'autres admettaient la liberté testamentaire, mais repoussaient les conclusions exposées dans la *Réforme sociale* sur le rôle du Gouvernement central, etc. Bref, on discutait des doctrines au lieu de contrôler des résultats scientifiques.

Il n'y aurait eu que demi-mal, si *le lien scientifique qui unissait les conclusions aux observations* n'était resté caché qu'aux disciples indifférents à la méthode et curieux seulement de la doctrine. Malheureusement, il n'apparaissait pas non plus très nettement à ceux qui s'appliquaient à bien connaître la méthode, à ceux qui s'étaient fait inscrire à la Société d'Éco-

nomie sociale avec l'intention de continuer les études de Le Play. Il n'était pas aisé de suivre dans le détail le procédé scientifique par lequel Le Play avait dégagé sa doctrine des éléments d'observation analysés par lui.

Deux causes contribuaient à ce résultat.

La première, c'est que la vie de Le Play s'était absorbée dans un labeur isolé, et qu'il avait dû tout naturellement trouver pour lui-même une méthode de travail avant de songer à l'enseigner.

Pendant plus de vingt années, ses constants efforts pour pénétrer le secret de la vie des sociétés furent soutenus par le désir de connaître les vérités utiles au salut de son pays; quand il fut arrivé à voir clairement les conditions de la Réforme en France, il s'appliqua surtout à les montrer, et le souci scientifique de la méthode se trouva relégué au second plan.

La seconde cause tenait à la façon dont Le Play avait dirigé ses études sociales.

Au début, il avait cherché à observer directement les sociétés, dans leur ensemble; mais bientôt il s'était aperçu que ce procédé lui fournissait des résultats beaucoup trop vagues. Après bien des tâtonnements et des essais infructueux, auxquels il a fait lui-même allusion dans le premier volume des *Ouvriers Européens,* il arriva à fixer le vrai fondement de la méthode d'observation sociale en déterminant l'objet de cette observation, la famille ouvrière.

C'était une véritable découverte. Désormais, la Science sociale était assurée de son point de départ. Elle commençait à se constituer.

Pour Le Play, personnellement, c'était plus encore. Toutes ses études préalables, restées confuses tant qu'il ne les avait pas précisées dans le cadre de la famille ouvrière, prenaient maintenant leur valeur exacte; les contradictions apparentes se dissipaient; les points obscurs s'éclairaient. En fait, dès que Le Play fut maître de l'objet propre de son observation, il put immédiatement tirer parti des matériaux déjà amassés par lui et commença la rédaction de ses monographies de famille.

Entre le fondateur de la Science sociale et ceux qui devaient plus tard continuer le travail de ces monographies, il y avait, par suite, une différence de préparation considérable qui mesure assez exactement la différence des résultats obtenus. Le premier, dominé pendant de longues années par un ardent désir de connaître la constitution des Sociétés, ne pouvait laisser de côté les points importants de l'organisation sociale qui dépassaient le cadre de la famille ouvrière; dans les pays étudiés par lui, Le Play avait une idée exacte, non seulement de la vie des ateliers et des coutumes populaires, mais de la classe supérieure, de son action dans la commune, dans la province et dans l'État, non seulement de la vie matérielle, mais de la vie intellectuelle et morale, de l'histoire de la race, de son rang dans le monde, etc. C'est pour y voir clair dans ces divers problèmes qu'il s'était adonné avec passion à l'étude de la famille ouvrière. Au contraire, ceux de ses disciples qui remplissaient, d'après son exemple, les cases diverses composant le cadre d'une monographie, n'étaient pas guidés comme lui par une vue supérieure; souvent ils restaient dans le terre-à-terre d'un procès-verbal de constat, et si leurs observations pouvaient fournir à Le Play des indications précieuses, il arrivait souvent qu'eux-mêmes n'étaient pas aptes à en retirer le fruit. Plusieurs, après avoir consciencieusement recueilli une foule de faits, restaient écrasés par le document, remplissaient leur tâche jusqu'au bout et n'avaient pas fait un pas dans la science. Je pourrais citer tel monographe scrupuleux, qui ayant mis sur pied et publié une étude détaillée, déclarait ouvertement qu'il ne croyait pas avoir fait œuvre scientifique. La méthode des monographies lui apparaissait simplement comme une tyrannie à subir par respect pour le maître dont il adoptait les conclusions et dont il s'appliquait à répandre la doctrine.

Il arrivait ainsi que la *Société d'Économie sociale*, destinée par Le Play à pousser en avant les études qu'il avait entreprises, recrutait plutôt des hommes de bonne volonté, disposés à fortifier par des observations répétées les préceptes déjà mis en lumière, que des hommes de science désireux de montrer par le dévelop-

pement de la méthode des rapports nouveaux entre les divers phénomènes sociaux. En fait, on ne voit pas que les monographies rédigées depuis la mort de Le Play aient élargi le champ de la Science sociale. C'est un instrument dont Le Play seul a su se servir pour remonter de la famille ouvrière à la société, de l'observation à la vue générale.

Au surplus, cette grave lacune est matériellement visible dans le cadre des monographies.

Ce cadre comprend seize compartiments dans lesquels viennent se placer les divers éléments d'observations relatifs à la famille ouvrière ; c'est la partie invariable et essentielle ; mais après cela une nouvelle série de compartiments sans objet déterminé et sans nombre limité permet de placer à la suite toutes les observations dépassant la famille, tout ce qui s'élève à la connaissance de la société.

Tous sont rangés sous ce titre vague : *Faits importants d'organisation sociale; particularités remarquables; appréciations générales; conclusions.* Ce titre est à lui seul un aveu d'impuissance. Ces faits importants d'organisation sociale, ces appréciations, on ne sait où les classer, on ne sait qu'en faire. Comme on les a rencontrés sur son chemin et qu'ils sont intéressants, on les ajoute à la suite de son travail, pour ne pas les perdre, voilà tout.

En somme, l'instrument fourni par Le Play pour l'analyse des sociétés ne pouvait atteindre que la famille, il laissait au hasard, à la perspicacité de chacun, l'étude des autres éléments sociaux.

De là un fait souvent constaté par tous ceux qui ont étudié à fond les monographies publiées dans la collection des *Ouvriers Européens* et des *Ouvriers des Deux Mondes;* je veux parler de la surprenante inégalité des travaux monographiques dans les paragraphes consacrés aux éléments d'observation dépassant la famille ouvrière.

Dans les monographies faites par Le Play, soit seul, soit en collaboration, ces paragraphes sont, la plupart du temps, une mine très riche et très précieuse; Le Play voyait par un procédé personnel ce qu'il était utile de noter, ce qui caractérisait la

société étudiée, ce qui constituait *réellement* un fait important d'organisation sociale. Citons, dans la monographie des *Bachkirs de l'Oural*, le paragraphe 18 sur les nomades de la Russie orientale; dans celle *des Paysans de Bousrah,* les paragraphes 17 à 21 sur le régime de communauté du Haouran; dans celle de l'*Armurier de Solingen,* le paragraphe 17 sur la constitution de la plaine saxonne, et le paragraphe 19 sur le régime d'émigration de la Westphalie; dans celle du *Forgeron de Buskerud*, le parag. 17 sur la constitution sociale de la Norvège; dans celle des fondeurs Slovaques, les paragraphes 21 et 22 où se trouve une étude curieuse des populations Sud-Slaves, etc., etc. Beaucoup des aperçus indiqués à la suite des monographies des *Ouvriers européens* ont inspiré d'une manière visible les ouvrages postérieurs de Le Play, et l'ont guidé dans ses travaux. Bien des fois ceux de ses disciples qui avaient à cœur de pousser en avant la Science sociale sont venus puiser à cette source féconde.

Tout au contraire, chez certains monographes auxquels manquait l'intuition, les paragraphes consacrés à des faits importants d'organisation sociale renferment souvent des observations puériles, ou d'un intérêt étroit, spécial. Je n'ai pas l'intention de désobliger les personnes de bonne volonté qui les ont rédigés et je ne ferai aucune citation; ceux de mes lecteurs qui voudront se convaincre par eux-mêmes n'auront qu'à recourir à la collection des *Ouvriers des Deux Mondes*. A côté de faits caractéristiques, ils trouveront des détails qui ne jettent aucune lumière sur le milieu observé et semblent indiquer que le monographe ne l'a pas pénétré.

Tel est, en effet, un des vices de la méthode monographique au point où Le Play l'avait conduite. Elle ne saisit pas complètement une société. Elle laisse échapper des éléments d'une haute importance, de telle manière qu'un disciple scrupuleux peut remplir exactement sa tâche, suivre avec soin tous les préceptes et rester aveugle sur les causes profondes de prospérité ou de souffrance du pays où son observation a été faite.

Mais il existe dans le cadre monographique tracé par Le Play une autre lacune grave.

Non seulement ce cadre est impuissant à saisir la famille dans ses rapports avec les éléments de l'organisation sociale qui la dépassent, mais il ne saisit pas complètement la famille elle-même dans son organisation propre. En effet, il ne contient que des phénomènes produisant un résultat susceptible de se traduire en argent.

La monographie proprement dite consiste, c'est Le Play qui parle, dans la description de la famille résumée dans le budget domestique (*Ouvriers européens,* 2e édit., t. I, p. 228). C'est même sous cette forme de simples budgets qu'apparut la collection des monographies de Le Play dans la première édition des *Ouvriers européens.*

Plus tard, en publiant la seconde édition, Le Play crut devoir ajouter à ces budgets un certain nombre de réflexions destinées à mettre en relief les conclusions qui s'y trouvaient contenues en substance, mais ce n'était là qu'une glose, un texte explicatif destiné à faciliter l'intelligence des budgets. Voici d'ailleurs comment il s'exprime à ce sujet dans le premier volume de la seconde édition des *Ouvriers européens :* « On ne saurait toutefois, sans tomber dans un excès de laconisme, concentrer la description d'une famille dans le budget de ses recettes et de ses dépenses. Souvent, comme je l'ai dit, un chiffre suffit pour suggérer une conclusion importante aux lecteurs qui sont enclins à la réflexion, mais cette disposition des esprits n'est point universelle. (*Ouvriers européens*, 2e édition, t. I, p. 226.)

Il s'agit donc simplement d'attirer l'attention des esprits irréfléchis sur les conclusions qui se dégagent du budget, mais le budget seul reste la base de l'œuvre, le vrai cadre de l'observation.

En rétrécissant ainsi le champ de ses investigations, Le Play obéissait à une habitude contractée dans ses études professionnelles. Il était préoccupé de soumettre les résultats de l'observation au contrôle des sciences mathématiques; la balance du budget des recettes et du budget des dépenses lui apparaissait comme un moyen de vérifier les données de l'analyse, de les vérifier numériquement; il fut séduit par cette vérification

numérique et se trouva ainsi amené à laisser de côté les phénomènes qui ne pouvant pas s'exprimer en chiffres, échappaient à cette vérification. Au surplus, il a pris soin de nous dire lui-même quelle fausse analogie l'avait guidé : « Le plus sûr moyen de connaître la vie morale et matérielle des hommes ressemble beaucoup au procédé qu'emploient les chimistes pour mettre en lumière la nature intime des minéraux. Une espèce minérale est connue quand l'analyse a isolé chacun des éléments qui entrent dans sa composition, et quand on a vérifié que le poids de tous ces éléments équivaut exactement à celui du minéral analysé. Une vérification numérique du même genre est toujours à la disposition du savant qui analyse méthodiquement l'existence de l'unité sociale constituée par une famille. » (*Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 224.)

Sous l'impression de cette analogie, il avança que « tous les actes qui constituent l'existence d'une famille d'ouvriers aboutissent plus ou moins immédiatement à une recette ou à une dépense » et en conclut qu'« un observateur possède la connaissance complète d'une famille, lorsque ayant analysé tous les éléments compris dans les deux parties du budget domestique, il arrive à une correspondance exacte entre les deux totaux ». (*Ibid.*, p. 225.)

Il y avait là une erreur considérable, ou plutôt une série d'erreurs.

En premier lieu, il n'est pas vrai que tous les actes qui constituent l'existence d'une famille aboutissent toujours, même indirectement, à une recette ou à une dépense. Par exemple, la fonction essentielle de la famille, *l'éducation des enfants,* ne saurait s'exprimer en chiffres. Je remarque d'ailleurs qu'elle ne figure à aucun article des budgets établis par Le Play. Il y a bien une section IV où sont inscrites les *Dépenses concernant les besoins moraux*, *les récréations et le service de santé,* mais les besoins moraux se subdivisent en trois articles précis : le Culte, l'Instruction des Enfants, les Secours et Aumônes. De l'éducation aucune trace. Elle se révèle en effet par une foule de faits qui ne sauraient trouver leur place dans un budget. Rien non plus

de l'histoire de la famille et de ses origines; Le Play avait consacré un paragraphe spécial du texte explicatif à ce sujet si important, mais en réalité cette partie du texte n'expliquait pas le budget, elle y était ajoutée. C'était une lacune que Le Play avait voulu combler; mais alors que reste-t-il de l'affirmation citée plus haut d'après laquelle le budget contiendrait tout en puissance? De même, le budget reste muet sur le régime de transmission des biens auquel Le Play attachait une si haute importance, sur une foule de traits de l'organisation familiale, du patronage, etc...

En second lieu, si beaucoup des actes de la famille aboutissent à une recette ou à une dépense, il faut remarquer que certains de ces actes y aboutissent très indirectement et que la recette ou la dépense qu'ils occasionnent n'est en aucune manière la mesure de leur importance. J'ouvre la première monographie de la Collection des *Ouvriers européens*, c'est celle des Bachkirs, pasteurs demi-nomades de l'Oural; j'y vois que l'instruction des enfants coûte 0 fr. 63 c. par an; ces enfants sont au nombre de trois, soit 0 fr. 21 c. par tête, et le total des dépenses s'élève à 643 fr. 36 c. (*Ouv. europ.*, 2e édit., t. II, p. 27.) Si je me fie au budget, je conclus que l'instruction est à peu près nulle chez ces Bachkirs, qu'elle tient une très petite place. Mais consultons le texte explicatif : « Tous les enfants, y est-il dit, reçoivent les éléments de l'enseignement primaire dans une école tenue par le Moullah. Le goût pour l'instruction se développe de plus en plus (*Ibid.*, p. 4.) Plus loin, je vois (*Ibid.*, p. 39) que le Moullah donne des leçons gratuitement; c'est une partie de sa fonction. Évidemment la physionomie du phénomène n'est pas la même dans les colonnes du budget et dans le texte. Ailleurs, c'est le Chiffonnier de Paris (*Ibid.*, t. VI, p. 259, 269 et 278), qui ne fait aucune dépense concernant la religion et qui nous est représenté comme « professant la religion catholique romaine et profondément imbu du sentiment religieux; il supporte avec résignation un sort peu fortuné; il remercie Dieu chaque jour de lui avoir donné le nécessaire et se confie en lui pour son avenir. Il aime à lire en famille la Bible ou d'autres livres religieux

dont il s'est formé une petite bibliothèque. » Enfin il a été soldat du Pape. Les zéros qui figurent dans son budget aux dépenses concernant le culte ne sont donc pas le moins du monde l'expression de ses pratiques religieuses.

On pourrait multiplier les exemples à plaisir. Ceux que je donne suffiront pour faire comprendre ce que je veux dire. En fait, le budget ne manifeste dans l'instruction que le salaire du maître d'école ou l'achat des fournitures scolaires; il néglige l'instruction reçue dans la famille, les leçons du père et de la mère, et tout cet ensemble de cultures intellectuelles qui résulte des conditions de la vie, qui différencie si profondément l'enfant élevé au bord de la mer, chez des Pêcheurs ou des Marins, de celui élevé dans le fond des terres, chez des Agriculteurs ou des Pasteurs, l'enfant élevé à la campagne de celui qui est élevé en ville, etc., etc... Il y a là tout un ordre de connaissances fort important. Le Play a très bien fait ressortir, dans plusieurs de ses ouvrages, la portée considérable de cette instruction extra-scolaire; il a pris soin de nous dire, en retraçant les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, ce qu'il avait acquis lui-même d'abord dans la fréquentation des pêcheurs de Honfleur, plus tard dans la société des amis de son oncle à Paris. (*Ouv. europ.*, t. I, p. 17 et 18, 20 à 24.)

De même, dans la Religion, qui est surtout une conviction, le budget ne montre que des manifestations extérieures, des achats de cierges, des locations de bancs et chaises, des frais de sépulture. Les sommes dépensées pour ces divers objets sont-elles la mesure de l'attachement des familles à la religion? Pas du tout. C'est voir la religion par un bien petit côté que de la voir ainsi.

En troisième lieu, lors même que le budget s'applique à des faits purement matériels, il ne fournit jamais qu'un des éléments qui doivent entrer dans leur appréciation, celui de la valeur vénale. Les autres sont négligés, car ils échappent à la vérification numérique, à la balance des budgets. Il suit de là que l'enquête, pourtant si minutieuse, à laquelle l'observateur doit se livrer pour obtenir un budget, nous renseigne d'une façon

imparfaite. Ce n'est pas tout pour nous de savoir qu'une famille ouvrière possède 2.000 francs d'immeubles, 3.753 fr. 50 c. de meubles; ce n'est tout que pour un notaire ou un commissaire-priseur uniquement préoccupés du prix de vente. L'homme qui étudie une famille a besoin de savoir d'où viennent ces biens; quelle est leur composition; leur mode de possession, de transmission, etc., sont-ils le fruit d'un héritage? le produit de l'épargne du mari? ont-ils été constitués en dot à la femme? Autant de points qu'il faut préciser et qui n'entrent pas en compte dans l'appréciation de la valeur vénale.

C'est bien autre chose quand l'observation porte sur des contrées où l'appropriation des terres n'existe pas. Alors, non seulement la valeur vénale n'est pas tout, mais elle n'est rien. Je lis, dans la monographie du Bachkir, que la famille jouit d'une petite prairie estimée 11 fr. 42 c., d'une grande prairie estimée 85 fr. 65 c., d'un jardin potager estimé 20 fr. 56 c., d'un champ à chanvre et à lin estimé 28 fr. 55 c. Total, 146 fr. 18 c. (*Ouv. europ.* 2e édit., t. II, p. 8.) A la suite de cette estimation, à un centime près, figure la note suivante : « Les prairies et les champs dont jouit chaque famille ne lui sont attribués en propre que pour une période de quinze années; après ce délai, l'autorité municipale procède à une nouvelle distribution. » Autrement dit, on ne vend pas la terre dans ce pays-là; on la partage périodiquement. Mais alors qu'est-ce donc qu'une prairie de 11 fr. 42 c.?

Il résulte clairement de ces diverses considérations que l'étude de la famille ouvrière, pas plus que l'étude de la société, ne peut se renfermer dans les limites étroites du budget domestique. Frappé à la fois de la fécondité de l'observation monographique et des imperfections de la méthode à laquelle Le Play l'avait soumise; constatant d'ailleurs que Le Play avait enregistré dans ses ouvrages une foule de faits importants sortant absolument du cadre fixé par lui et qui avaient servi de base à ses conclusions, M. de Tourville entreprit de coordonner ensemble les différents ordres de faits sociaux, d'en fixer les rapports les plus proches, et d'aboutir ainsi à un plan d'analyse, à une nomen-

clature propre à guider les recherches des monographes. Il s'agissait, en somme, de combler les deux lacunes que nous avons signalées, de saisir complètement la famille ouvrière dans ses fonctions diverses et, par la famille ouvrière, la société elle-même.

II. — L'OEUVRE DE M. HENRI DE TOURVILLE.

Le trait le plus caractéristique de ce nouveau cadre monographique, celui qui le distingue dès le premier abord du cadre proposé par Le Play, c'est que toutes ses différentes parties sont étroitement liées entre elles.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Le Play avait conçu la monographie comme un budget de recettes et de dépenses accompagné de deux commentaires explicatifs. Le premier de ces commentaires portait le titre général d'*Observations préliminaires;* c'était comme une entrée en matière, destinée à faciliter l'intelligence du budget. Le second, sous le nom de *Faits importants d'organisation sociale,* permettait au monographe de mettre en lumière les appréciations quelconques que l'étude de la famille lui avait suggérées et qui ne trouvaient pas place ailleurs. Il y avait là comme un aveu d'impuissance à classer certains phénomènes que l'on reconnaissait importants.

Dans la *Nomenclature* de M. de Tourville, rien de semblable. Les vingt-cinq grandes classes de faits sociaux qui la composent figurent chacune à leur place dans l'ordre de leur complication de plus en plus grande, chacune se rattachant à l'autre par un rapport actif et réel, par son rapport le plus proche. Rien n'échappe; aucune explication préalable n'est requise, pas plus qu'aucune conclusion ne vient s'ajouter au hasard. En effet, les premiers phénomènes étant les moins compliqués, les plus simples, on ne saurait présenter aucune explication qui pût les rendre plus facilement saisissables; quant aux conclusions, elles trouveront leur place aux phénomènes plus compliqués qu'elles affectent. Toutes feront corps avec la monographie.

Bien entendu, c'est la famille ouvrière qui reste comme la base de l'observation. C'est elle que le monographe doit étudier, et la première chose qu'il ait à se demander, à son sujet, la plus simple, la plus matérielle est celle-ci : « De quoi vit cette famille? » Autrement dit quels sont *ses moyens d'existence?* C'est l'idée du budget des recettes de Le Play.

Mais dans la réponse à cette question toute matérielle, il entre une foule d'éléments non appréciables en argent. Entre deux familles possédant des ressources annuelles évaluées au même chiffre, il peut exister des différences sociales telles, au *seul point de vue de ces ressources,* que chacune d'elles représente un type extrême d'opposition par rapport à l'autre.

Certaines familles vivent des productions spontanées fournies par *le Lieu* où elles habitent. Telles les familles des pasteurs, des pêcheurs, ou des chasseurs. Tels les sauvages africains qui se nourrissent de bananes.

Un grand nombre, tout en possédant d'autres ressources, tirent un avantage appréciable de l'herbe des pâturages, du poisson des rivières ou de la mer, des animaux sauvages, du bois des forêts et autres produits immédiatement utilisables.

Enfin, celles qui ne jouissent d'aucune de ces productions spontanées du sol trouvent encore dans le sol la matière première de leur industrie : l'agriculteur transforme le sol lui-même; le maçon et le charpentier y prennent la pierre et le bois; le mineur y trouve la houille ou les métaux précieux; le tisserand, le forgeron, le tailleur, le cordonnier s'appliquent à transformer des produits livrés plus ou moins directement par le sol; le commerçant échange ces produits plus ou moins transformés; tous ont donc avec *le Lieu* une certaine relation qu'il faut déterminer.

Il importe de la déterminer exactement, car de cette relation plus ou moins étroite va dépendre un caractère important de la famille et de la société qu'elle représente. Le pasteur de la Grande Steppe asiatique, qui vit de son troupeau, dépend entièrement des conditions *du Lieu;* il ne les transforme pas; la société à laquelle il appartient est une société *simple;* tous ses

moyens d'existence sont fournis directement et très simplement par *le Lieu*. Au contraire, l'ouvrier anglais de la région de Manchester vit du salaire payé par son patron et ne paraît avoir dans ses *Moyens d'existence aucun rapport avec le Lieu*. C'est à l'aide de nombreux intermédiaires commerciaux et sous la direction d'un manufacturier, qu'il élabore les laines d'Australie, les cotons des États-Unis ou des Indes A l'aide d'autres intermédiaires et sous la même direction, il utilise la force motrice fournie par le charbon anglais, et c'est, en somme, par la présence de ce charbon dans le sous-sol de l'Angleterre qu'il est en communication avec *le Lieu* qu'il habite. Sa relation avec *le Lieu* est donc très indirecte, très compliquée et très faible. Il représente un type extrême de société compliquée.

Ainsi, tandis que, pour les familles observées dans les sociétés simples, les moyens d'existence trouveraient leur place entièrement *au Lieu;* pour les sociétés compliquées, ils s'en éloigneraient de plus en plus. La nomenclature les classe précisément dans l'ordre de cet éloignement croissant.

Et d'abord le *Travail*. Plus on s'ingénie, plus on prend de peine pour transformer les conditions du lieu, plus on s'éloigne de la *simple récolte* des productions spontanées, le plus élémentaire des travaux. C'est lui qui figure en tête du tableau du *Travail,* puis viennent l'*Extraction* qui tire du sol directement ses produits, par exemple la culture ou l'art des mines, *la Fabrication* qui les transforme, les *Transports* qui les distribuent.

Mais les familles tirent aussi des moyens d'existence de ressources accumulées sous forme de *propriété, de biens mobiliers, de salaire, d'épargne*. De là, quatre nouvelles classes de faits qui, jointes *au Lieu*, et *au Travail* nous donnent les six grandes divisions des *Moyens d'existence*.

Nous savons ainsi de quoi vit la famille; il nous faut maintenant connaître son organisation, sa composition, les rapports de ses membres entre eux; c'est l'objet du tableau intitulé la *Famille ouvrière*. Puis vient la question du mode d'existence. Cette famille, que nous avons examinée d'abord dans son atelier et que nous venons de décrire à son foyer, comment utilise-t-elle

matériellement ses ressources? Quel est le mode de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se soigner, de s'amuser? C'est tout le *budget* des dépenses de Le Play, avec le texte explicatif qui le concerne.

En dehors du courant ordinaire de la vie de la famille que nous connaissons par ces huit premiers tableaux, il y a un ordre de faits très important qui la concerne seule, mais dont l'action ne se produit qu'à des intervalles irréguliers, ce sont les *Phases de son existence,* les événements qui marquent une époque dans sa vie : mariages, naissances, maladies, entreprises nouvelles, morts, etc. Ils trouvent tout naturellement leur place ici, et la description de la famille ouvrière proprement dite est close avec eux.

Restent tous les groupements superposés à la famille ouvrière, ceux qui la complètent d'une manière quelconque, le *Patronage et les Auxiliaires, Commerce, Cultures intellectuelles, Religion,* répondant à des besoins supérieurs, matériels, intellectuels ou moraux; les *Associations libres,* qui gèrent les intérêts pour lesquels leurs Membres se sont volontairement unis; enfin les *Associations forcées* qui nous conduisent à l'examen de la vie publique dans ses diverses subdivisions. Nous sommes ainsi montés de l'observation directe de la famille ouvrière à l'étude de tous les faits sociaux qui viennent agir sur elle d'une manière ou d'une autre, même les plus éloignés et les plus compliqués.

Toutefois, nous n'avons encore vu la société que dans son territoire national, il nous faut maintenant la considérer au dehors dans son *Expansion,* dans ses rapports actifs avec le reste du monde.

Nous devrons aussi nous préoccuper de ses rapports passifs, c'est-à-dire de l'action de l'*Étranger* sur elle. Arrivés à ce point, nous aurons en main tous les éléments nécessaires pour comprendre l'*Histoire de la Race* et pour marquer *le Rang* qu'elle occupe dans le monde. C'est comme la Synthèse des différents classements que la détermination de chaque trait observé nous aura fournis, la conclusion suprême de l'œuvre monographique.

Je demande pardon à mes lecteurs du raccourci exagéré que

LA CLASSIFICATION SOCIALE

LES GRANDES DIVISIONS DE LA CLASSIFICATION.

						LES VINGT-CINQ GRANDES CLASSES DE FAITS SOCIAUX.
I. La Race dans son Territoire National.	La Vie Privée.	La Famille Ouvrière	Ses Moyens d'Existence fournis par	Le Lieu		A. — Le Lieu.
				Le Travail		B. — Le Travail.
				La Propriété		C. — La Propriété.
				Les Biens Mobiliers		D. — Les Biens Mobiliers.
				Le Salaire		E. — Le Salaire.
				L'Épargne		F. — L'Épargne.
			Son Organisation			G. — La Famille Ouvrière.
			Son Mode d'Existence			H. — Le Mode d'Existence.
			Les Phases d'Existence			I. — Les Phases de l'Existence.
		Les Groupements superposés à la Famille Ouvrière. — Le Patronage	Le Patronage			J. — Le Patronage.
			Les Auxiliaires du Patronage.	Le Commerce		K. — Le Commerce.
				Les Cultures Intellectuelles		L. — Les Cultures Intellectuelles.
				La Religion		M. — La Religion.
		Les Associations libres	Le Voisinage			N. — Le Voisinage.
			Les Corporations			O. — Les Corporations.
	La Vie Publique.	Les Associations forcées	La Commune			P. — La Commune.
			Les Unions de Communes			Q. — Les Unions de Communes.
			La Cité			R. — La Cité.
			Le Pays Membre			S. — Le Pays-Membre.
			La Province			T. — La Province.
			L'État			U. — L'État.
II. La Race hors de son Territoire National						V. — L'Expansion de la Race.
III. L'Action de l'Étranger sur la Race						X. — L'Étranger.
IV. L'Histoire de la Race						Y. — L'Histoire de la Race.
V. Le Rang de la Race						Z. — Le Rang de la Race.

j'ai dû employer pour mettre sous leurs yeux, avec un minimum de commentaires, la simple indication des vingt-cinq grandes classes de faits sociaux qui composent la classification. Chacune de ces vingt-cinq classes est subdivisée elle-même avec un grand détail qui aboutit, en fin de compte, à un total de quatre cents termes environ pour l'ensemble de la classification. Un des professeurs de notre École, M. Robert Pinot, expose chaque année devant un public d'élèves d'élite la signification de ces termes, leur enchaînement scientifique et tout le mécanisme de ce merveilleux instrument. Il m'est impossible même d'énumérer ici, dans les étroites limites d'un article, tous les éléments que l'analyse sociale est ainsi mise à même de dégager par l'observation monographique. J'espère cependant que les grandes divisions de ce vaste cadre, où rien n'est laissé à la fantaisie ou au hasard, où chaque terme est, pour ainsi dire, appelé à sa place par un enchaînement visible, donneront à ceux qui me liront l'impression d'un réel progrès scientifique sur les budgets de famille accompagnés de commentaires qui furent la forme première de la monographie.

Grâce à ses procédés d'analyse plus parfaits, la méthode nouvelle permet plus de souplesse dans l'exposition des faits observés. La classification guide le monographe assez sûrement dans ses recherches pour se dispenser de le guider dans sa rédaction. C'est encore un avantage important sur l'ancien cadre du budget expliqué et commenté.

Jamais il n'est entré dans la tête de M. de Tourville que toute étude sociale devait commencer par la description *du Lieu*, puis de continuer dans un ordre invariable, par celle *du Travail, de la Propriété,* etc. Au contraire, toutes les monographies publiées dans *les Ouvriers des Deux Mondes* se divisent exactement en un même nombre de paragraphes, intitulés de la même manière, se suivant d'après une règle fixée d'avance. Il en résulte une monotonie déplorable. C'est un grave inconvénient, car on écrit généralement pour être lu, et si on décourage le lecteur, on manque forcément son but; mais il y a un inconvénient beaucoup plus grave encore, c'est que cette uniformité de plan dispense le mo-

nographe de voir la société qu'il décrit. Il lui est loisible de noter à la suite les uns des autres les élements d'information qu'il a recueillis, sans en découvrir et sans en montrer le lien, sans savoir quels sont ceux qui ont une importance réelle et ceux qui tiennent une place secondaire, sans comprendre ce qui fait la force et la faiblesse du milieu observé, sans mettre le doigt sur le grand ressort qui actionne tout le reste, qui détermine et caractérise le mouvement général de la société. Le monographe de l'ancien système peut n'être qu'un manœuvre, déchargeant dans une suite de cases déterminées les brouettées de matériaux qu'on lui a commandé d'y placer; le monographe de la nouvelle École sera incapable de mettre son travail sur pied s'il ne voit pas la *scène à faire*, s'il n'a pas pénétré la raison d'être des faits relevés par lui. La nomenclature nous sert pour y voir clair; quand elle nous a rendu ce service, nous devons ensuite prouver que nous y voyons clair en exposant nos observations d'après la manière dont nous les voyons.

Une comparaison fera mieux saisir la différence des deux méthodes. Supposez que l'on vous ait chargé de décrire les monuments historiques de Paris; vous ferez sagement, si vous voulez vous rendre un compte exact de leur construction, de guider votre enquête par un plan rationnel, par exemple d'examiner d'abord les fondations de l'édifice, les précautions prises pour en assurer la solidité, puis de remonter ensuite jusqu'à ses parties supérieures en notant la manière dont le gros œuvre a été exécuté; vous inscrirez soigneusement sur votre carnet la nature des matériaux employés tant dans les murailles que dans la charpente, le genre de mortier qui a aggloméré les pierres, les procédés d'assemblage qui unissent les bois, puis vous passerez à l'examen de la décoration intérieure, etc. Voilà le travail qu'il vous faudra faire, mais allez-vous l'imposer à votre lecteur? Non certes. Si vous avez *compris* votre édifice, vous saurez pourquoi tel ou tel détail d'architecture s'y trouve, vous ferez la part de la destination, de l'époque, des ressources locales. Si vous décrivez une église, vous commencerez par me le dire; de même si c'est un théâtre, un palais, un ouvrage de défense, une maison particu-

lière, et selon les cas, vous m'expliquerez qu'elles étaient, à l'époque où l'édifice a été construit, les habitudes religieuses, quel public fréquentait le théâtre, comment vivaient les souverains, où en étaient l'art et les conditions de la guerre, comment on comprenait la vie de famille. En effet, c'est en vue de cela que le monument a été bâti, c'est à cela qu'il doit son existence et sa physionomie; c'est le fait à mettre en lumière et autour duquel tous les autres détails de votre étude viennent se grouper. Si vous n'arrivez pas à vous rendre maître de votre sujet pour découvrir le fait capital qui domine tous les autres, vous ne m'intéresserez que si je suis maçon ou architecte.

De même, une société est construite en raison de la formation antérieure et des nécessités présentes de ceux qui en font partie ; c'est à cela qu'elle doit son existence et sa physionomie ; c'est le fait à mettre en lumière et autour duquel tous les détails d'une étude sociale viennent se grouper; si vous ne dégagez pas ce fait capital, vous ne m'intéresserez que si je suis statisticien ou économiste de profession.

Mais, si elle laisse à l'exposition toute sa liberté d'allures, la classification la guide d'une façon très précieuse en permettant de saisir promptement tous les aboutissants d'un fait donné et de déterminer son intérêt.

Avec elle, il devient facile de suivre cette règle primordiale de l'observation et de l'exposition, savoir qu'aucun phénomène ne doit être présenté sans qu'on en montre la portée. La plupart du temps, il influe sur plusieurs éléments, mais il en est un sur lequel son influence est plus importante; c'est celui-là qu'il faut dégager; puis viennent les éléments secondaires, chacun en leur rang. En déterminant ainsi la portée de chaque fait observé, on fixe tout naturellement la place qu'il occupe dans l'ensemble. Cette place n'est pas la même dans tous les cas. Par exemple, si vous décrivez une famille de pasteurs nomades, vous verrez bien vite que toute leur existence est dominée par *le Lieu*. Ils subissent toutes les conditions de climat, de faune et de flore complétement, sans rien modifier par le travail de la culture, sans se défendre contre les intempéries par d'ingénieux systèmes de cons-

truction, de chauffage, etc. Vous aurez plus à insister sur les productions spontanées du sol dont ils vivent, que si vous étudiiez une famille d'ouvriers parisiens, et vous saurez quel développement vous devez donner à votre description par l'intérêt même que l'étude vous révélera. Ainsi votre observation se présentera au public dans un ordre rigoureusement scientifique, puisque cet ordre sera déterminé par les résultats de l'analyse, mais cet ordre sera *spécial à votre sujet*, non général et uniforme.

Cette manière de procéder exige du monographe un travail personnel considérable, qui le conduit à une vue pénétrante de la société. Elle a aussi l'avantage d'intéresser le lecteur et de l'initier à la méthode; de lui montrer constamment les rapports de cause à effet, au lieu de lui mettre sous les yeux une énumération de faits; elle fait son éducation.

Dans la plupart des monographies de l'ancien type, on débute par cette phrase. « La famille observée habite par tels degrés de latitude et de longitude ». Eh bien, je vous le demande, qu'est-ce que cela dit à la plupart des lecteurs? peu de chose assurément. Qu'est-ce que cela dit même à beaucoup de monographes? Et si cela leur fournit une indication sociale, pourquoi n'ont-ils pas le soin de la divulguer au public? Par elle-même, cette constatation matérielle est de la Géographie pure; elle ne devient de la Science sociale que si vous m'en montrez l'intérêt, si, par exemple, vous m'expliquez que nous nous trouvons au-dessus de la limite de la végétation forestière, ou sous l'action d'un grand courant atmosphérique qui va influer sur les productions du sol, ou sous un climat tropical, que sais-je encore? Certes, ce n'est pas chose indifférente au point de vue social que de vivre à l'Équateur ou au Pôle, mais encore faut-il qu'on me dise quelle action va exercer la situation donnée; il faut aussi qu'on me le dise à l'endroit où cela m'intéresse, par exemple, quand je rencontrerai un phénomène modifié par cette situation; sans cela, que m'importe, à moi que votre observation ait lieu par 45° de latitude Nord?

L'œuvre accomplie par M. de Tourville aboutit, en résumé, d'une part, à une analyse plus complète, à des classements plus

féconds; d'autre part, à une exposition à la fois plus scientifique et plus intéressante.

Mais le nouvel instrument exige, nous l'avons dit, de la part de celui qui s'en sert, un travail plus personnel, un effort plus intense. C'était une première raison pour qu'il eût des ennemis.

En second lieu, il conduit à des résultats nouveaux : ceux des disciples de Le Play qui voyaient en lui, non le fondateur d'une méthode à développer, mais le champion d'un certain nombre d'idées, ne pouvaient pas adopter sans méfiance un procédé destiné à modifier certaines de leurs opinions.

Telle fut la vraie cause de la séparation entre l'ancienne et la nouvelle école.

Je voudrais maintenant montrer au public américain, par un exemple tiré des États-Unis eux-mêmes, le progrès amené dans la connaissance des sociétés par l'adoption de la méthode nouvelle.

Le Play avait essayé de déterminer, dans certaines catégories de faits sociaux, une foule de classements partiels. C'est ainsi qu'il avait exposé, dans la *Réforme sociale en France*, les *deux types* principaux de la propriété; *trois types* dans les régimes de succession; *trois types* principaux dans la famille; *deux classes* de petits propriétaires; *quatre sortes* de grands ateliers; *les deux formes* de l'Association; *les deux sortes* de communautés; *les six Catégories* de corporations, etc...

Mais son instrument d'analyse n'était pas assez exact, ni assez complet, pour lui permettre de coordonner ensemble les espèces ainsi déterminées, de sorte qu'il manquait précisément à ses classements la vérification, le contrôle scientifique, qu'il avait cru trouver dans la balance des budgets : une société décomposée par ces différents procédés de classement ne se retrouvait pas entière quand on les ajoutait les uns aux autres.

Il résulta de cette imperfection de l'analyse et de cette série incomplète et non contrôlée de classements que plusieurs espèces déterminées par Le Play se trouvèrent faussement définies. Les caractères auxquels il s'était attaché n'étaient pas les caractères *déterminants*.

Par exemple, il avait distingué trois types de familles, *la famille patriarcale*, *la famille-souche* et la *famille instable*, d'après le système de transmission auquel elles avaient recours à *chaque génération pour la disposition de leurs biens*, au lieu de les distinguer par l'éducation qu'elles donnaient à leurs enfants, ce qui est leur fonction essentielle.

Et l'effet de cette erreur n'était pas purement spéculatif.

Le Play avait vanté l'organisation familiale des Anglo-Saxons parce qu'elle comporte la liberté testamentaire, la transmission intégrale du domaine familial, caractéristiques pour lui de la *famille-souche;* par suite, il appliquait faussement les qualités de la *famille-souche* à tous les types où la transmission intégrale du domaine avait lieu, confondant ainsi sous une même dénomination et dans une même louange des espèces de familles beaucoup moins vigoureuses les unes que les autres. Il fut ainsi conduit à attribuer la même valeur aux émigrants basques ou auvergnats qui n'ont jamais fondé une seule colonie où que ce soit, et aux émigrants scandinaves et anglais qui ont joué un rôle si considérable dans la Constitution sociale de l'Europe occidentale et du Nouveau Monde. D'autre part, il ne reconnaissait plus la famille-souche là où, sous l'empire de certaines circonstances, elle ne pratique pas la transmission intégrale. C'est ainsi qu'il fut amené à prédire la décadence prochaine de l'Angleterre et à juger très faussement les États-Unis d'Amérique.

Pour lui, la force de l'Angleterre était dans son attachement à certaines formes qui paraissent aujourd'hui menacées; il s'alarmait de leur disparition probable, sans s'apercevoir que les qualités sociales qu'il avait justement louées dans sa constitution étaient indépendantes des formes sous lesquelles il les avait observées, qu'elles tenaient non pas à tel système de transmission, à tel régime politique, mais aux aptitudes développées chez les jeunes gens par cet ensemble de faits qui constitue l'éducation.

Vis-à-vis des États-Unis, son erreur fut plus marquée encore. Là, la *famille-souche* était complètement méconnaissable pour lui. Plus de transmission intégrale du domaine ou de l'industrie. L'Américain, qui, la plupart du temps, change de métier plusieurs

fois dans sa vie, ne peut pas avoir un vif souci de sauvegarder à la génération qui le suivra une situation que lui-même abandonnerait probablement s'il vivait. Cela tient aux circonstances mêmes au milieu desquelles il se trouve, à l'abondance du sol disponible, à la multitude des occasions favorables qu'il rencontre. Il résulte de là une certaine instabilité matérielle, marque d'une société qui se forme, non d'une société qui décline; mais Le Play, s'attachant aux systèmes de transmission pour déterminer les espèces de familles, englobait dans une même réprobation la famille américaine, où personne ne continue l'œuvre paternelle parce que chacun a su se créer une vie indépendante, et la famille instable où personne ne continue l'œuvre paternelle parce que chacun compte pour vivre sur un lambeau de son patrimoine.

Trompé par cette fausse apparence, influencé de plus par le spectacle des graves désordres politiques dont la vie publique est le théâtre dans l'Union Américaine, Le Play jugeait les États-Unis avec une grande sévérité et, je ne crains pas de le dire, avec une réelle injustice.

Dans la lettre-préface publiée par lui en tête de l'ouvrage de M. Claudio Jannet sur les *États-Unis contemporains*, il insiste à plusieurs reprises sur la *décadence morale de l'Union*, et il lui prédit un abaissement prochain, si elle ne revient pas à de meilleures pratiques.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer à des Américains ce que ces prévisions avaient d'erroné. Ayant eu, il y a trois ans, l'occasion de faire aux États-Unis un voyage d'études sociales, j'en suis revenu avec une conviction directement opposée à celle-là. Si j'ai eu souvent à constater de graves lacunes et des désordres certains, l'impression reçue de ces causes de faiblesse a toujours été plus que contrebalancée chez moi par le sentiment profond de l'énergie, de la vitalité de la famille américaine, par la manière merveilleuse dont elle répond à son but, en fournissant à la nation un constant apport de jeunes gens capables de faire leur chemin eux-mêmes, de conquérir leur place au soleil.

Et tandis que l'observation me révélait à chaque instant des

preuves évidentes de force dans la nation et dans la famille, la Science sociale me guidait dans la recherche des phénomènes caractéristiques dont j'avais besoin pour éclairer ma marche, sans l'entraver jamais par le classement inexact qui avait causé l'illusion de Le Play.

D'autres observations poursuivies à l'aide de la méthode nouvelle en différents pays nous amenèrent ainsi bientôt à substituer à la classification établie par Le Play une classification nouvelle, basée non plus sur la transmission des Biens mais sur *l'aptitude des enfants à la véritable indépendance*. D'après cette classification, la famille américaine prend place tout naturellement dans le type le plus énergique où les faits observés marquent son rang.

J'ai cité ce trait pour indiquer au public américain la portée pratique d'un classement plus juste et d'une analyse plus exacte sur les études sociales; mais ce n'est là qu'un exemple destiné à ouvrir les yeux des amis de la Science sociale sur l'importance du développement donné par M. de Tourville à la méthode fondée par Le Play.

Il importe aussi de remarquer que les modifications apportées aux conclusions, ou aux classements de Le Play, par l'usage de l'observation, sont le plus bel hommage qu'on puisse rendre à sa mémoire.

Le Play a voulu trouver une boussole pour se reconnaître dans l'étude des sociétés. Nous n'avons qu'une ambition, celle de perfectionner son instrument par le *procédé qui l'a aidé à le découvrir*.

Une pareille tâche ne se conçoit pas sans les accidents, les naufrages individuels qui sont la part de la faiblesse humaine. Nous ne nous étonnerons donc pas de nous tromper, et la constatation de nos erreurs n'ébranlera en rien notre foi dans la méthode. Nous aurons même la consolation de penser qu'une fausse hypothèse démontrée telle est un acheminement vers la vérité, qu'on peut rendre service à la vérité en se méprenant de bonne foi, et qu'ainsi tout effort loyal guidé par la science aboutit directement ou indirectement à un résultat utile.

C'est pourquoi nous souhaitons de voir tous les esprits sincères

et éclairés coopérer à l'œuvre que nous avons entreprise d'étudier méthodiquement les faits sociaux. Cette œuvre est immense, elle nous échappe, elle dépasse de beaucoup nos forces, notre temps, nos connaissances personnelles; nous ne pouvons donc pas songer à être les gardiens jaloux d'un procédé, à exploiter un brevet; nous convions, au contraire, tous ceux qui ont le souci de la vérité à unir leurs efforts aux nôtres.

Paul de Rousiers.

EN ITALIE.

IV.

DE ROME A NAPLES (1).

I.

Pourrais-je quitter Rome sans parler des arts, bien que j'aie déjà effleuré ce sujet à propos de Florence?

Une chose frappe tout d'abord l'esprit : tandis que la patrie du Dante était si féconde en génies, les États de l'Église n'en produisaient pas. Quels sont, en effet, les grands artistes de la Renaissance? Les premiers en date sont Nicolas et Andrea de Pise (1), toscans par conséquent, qui naquirent au treizième siècle. Puis Cimabué (2), Arnolfo de Cambio (3), Giotto (4), le peintre d'Assise et de l'Arena de Padoue, tous trois florentins, de même que Taddeo Gaddi (5), Orcagna (6), Stefano Fiorentin. Voici maintenant les Siennois : Guido Sanese, Sincone di Martino (7), Duccio (8), Jacopo della Quercia (9), Pietro et Antonio Lorenzetti), le premier, auteur probable du Triomphe de la Mort au Campo Santo de Pise. Le quinzième siècle commence : c'est le siècle de Ghiberti (10), le sculpteur fameux des portes du Baptistère, « dignes de fermer le Paradis » ; de Brunelleschi (11), l'architecte de la

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de novembre et décembre 1893 et janvier 1894.

(1) (?-1278) et (?-1349). — (2) (1240-1302). — (3) (1240-1311). — (4) (1276-1337). — (5) (1300-1366). — (6) (1308-1368). — (7) (1283-1344). — (8) (1285-1382). — (9) (1374-1438). — (10) (1318-1455). — (11) (1379-1446).

coupole de Santa Maria del Fiore, de Donatello (1), de Fra Angelico (2), de Fra Benedetto, d'Andrea del Castagno (3), de Paolo Uccello (4), l'inventeur de la perspective en peinture; de Masaccio (5), dont les fresques du Carmine servirent de premier modèle à Michel-Ange; d'Alberti (6), appelé à Rome par Nicolas V et à Rimini par Sigismond Malatesta pour y élever le temple de San Francesco; de Lorenzo Monaco, de Fra Filippo Lippi (7), de Benozzo Gozzoli (8), le disciple de l'Angelico; d'Antonio et de Bernardino Rosellino (9); de Luca della Robbia (10) et de son neveu Andrea (11); de Mino et d'Andrea de Fiesole (12); d'Antonio et de Pieso Pallaiaolo (13); de Ghirlandaio (14); de Sandro Botticelli (15); de l'Albertinelli (16) et de Lorenzo di Credi (17). Ce sont tous des Toscans ainsi que Antonio di San Gallo (18), Sodoma (19), Fra Bartolommeo (20), Léonard de Vinci (21). Andrea del Sarto (22), Luca Signorelli (23) et Benvenuto Cellini (24), Raphaël (25) et Michel-Ange (26), enfin, étudièrent à Florence avant de peindre à Rome les Chambres et la Sixtine.

Tous les artistes de la Renaissance viennent de défiler devant nous : le Pérugin, Francia, Jules Romain, le Primatice manquent seuls; ce sont les seuls, en effet, qui ne soient pas toscans. L'école vénitienne aussi est restée à l'écart; mais Venise est dans l'Italie un monde à part, qui n'eut sa Renaissance qu'un demi-siècle après le règne de Laurent le Magnifique.

De cette longue et complète énumération il ressort que l'Agro Romano était aussi infertile en grands hommes qu'en moissons. Nous saisissons donc bien quelle est, à ce point de vue, la différence importante entre Rome et Florence.

Trois éléments, nous l'avons indiqué, sont nécessaires pour favoriser le développement de l'art : la vie urbaine, la richesse,

(1) (1386-1466). — (2) (1387-1455). — (3) (1390-1457). — (4) (1397-1475). — (5) (1401-1428). — (6) (1405-1472). — (7) (1412-1469). — (8) (1420-1497). — (9) (1427-1478). — (10) (1400-1482). — (11) (1435-1528). — (12) (1431-1481). — (13) (1429-1498). — (14) (1449-1494). — (15) (1446-1510). — (16) (1474-1515). — (17) (1459-1537). — (18) (1445-1516). — (19) (1480-1549). — (20) (1475-1517). — (21) (1452-1519). — (22) (1487-1531). — (23) (1441-1523). — (24) (1500-1572). — (25) (1483-1520). — (26) (1475-1564).

l'existence d'une classe douée de loisirs. Ces trois éléments, dont le dernier fit défaut à Gênes, se rencontrèrent à Rome aussi bien qu'à Florence. Mais, à Florence ils étaient le fruit naturel du commerce et ce fruit mûrit plus tôt, parce que la cause de la prospérité était plus ancienne. A Rome, au contraire, la richesse et l'oisiveté ont une origine factice et plus récente; elles augmentent à mesure que le pouvoir temporel grandit. Les Médicis étaient déjà tout-puissants alors que l'Église sortait à peine du grand schisme d'Occident. Rome, en effet, n'était pas un centre commercial; elle ne prit quelque importance que très tard, quand la papauté s'y fixa définitivement. C'est alors que les papes et les cardinaux, instruits et riches, imitèrent naturellement les princes des autres États. Comme il n'y avait, dans le Patrimoine de Saint-Pierre, ni marchands, ni parvenus, le luxe y était inconnu : pourtant, pas la moindre de ces boutiques d'orfèvres, si nombreuses à Florence et où se sont formés les artistes qui passèrent ensuite au service des souverains pontifes. Au moment même où Florence déclinait, au point de vue commercial, par suite de la prise de Constantinople et de la découverte de l'Amérique, Rome s'élevait rapidement, parce que ces événements ne l'atteignaient pas; les aumônes de la catholicité affluaient dans les caisses pontificales, tandis que Laurent le Magnifique faisait banqueroute. Les papes, hommes de goût et riches de l'or des fidèles, attiraient peintres, sculpteurs, architectes, mosaïstes, ciseleurs, orfèvres, par leurs libéralités et leurs bonnes grâces. Voilà pourquoi Rome finit par éclipser Florence et par recueillir dans son sein Raphaël, Michel-Ange, Cellini et tant d'autres génies qu'elle n'avait point enfantés.

Elle n'était que la ville du pape et rien de plus; aussi ressent-elle chaque coup qui frappe la papauté, comme si c'était elle-même qui le reçût : tant que la Curie fut à Avignon, Rome n'était plus que l'ombre d'elle-même. Les Colonna et les Orsini ravageaient tout, ville et campagne; les brigands infestaient les rues et les routes; bref, la ruine était complète. Avec Grégoire XI (1377), l'espérance revient. Le gouvernement n'est pas encore assez fort pour maintenir l'ordre; mais, après la dépo-

sition de Jean XXIII et l'élection de Martin V, le pouvoir apostolique est remis à des mains plus fermes et, sous Nicolas V (1), la Renaissance prend définitivement possession de la Ville Éternelle : le rôle que les Princes-Marchands jouaient à Florence sera joué ici par les Princes de l'Église. Comme les Romains ont toujours beaucoup aimé la pompe, les beaux dehors et le luxe, l'opinion publique soutenait les papes qui construisaient des églises et donnaient au culte un grand éclat extérieur. Déjà le Florentin Ghiberti avait ciselé une tiare magnifique pour Martin V (1417-1431), qui avait des mœurs simples et une table frugale. Eugène IV (1431-1449), son successeur, menait chez lui une existence austère; dans les cérémonies publiques il déployait, au contraire, un grand faste. Nicolas V, le protecteur de Bernardo Rosellino et de l'Alberti, donne aux beaux-arts une nouvelle impulsion. En 1458, Éneas Sylvius Piccolomini succède à Calixte III; il continue dignement l'œuvre de Nicolas (2). Paul II (1464-1471) ne déroge pas à la tradition. « Comme les empereurs romains, il gouvernait le peuple et s'en faisait aimer en lui assurant du pain par la création de greniers d'abondance et en lui prodiguant les spectacles. » C'est bien là un trait typique du gouvernement romain; aussi ne nous étonnons-nous pas de la manière dont fut accueilli Adrien VI d'Utrecht, élu à la mort de Léon X (1522). Ce rural Hollandais ne comprenait rien à la société romaine; on l'appelait le « Barbare » et on ne lui épargnait aucune moquerie, aucune humiliation. Conduit au Vatican, il jeta à peine un regard distrait au Laocoon, « cette idole », se logea au dernier étage, et réduisit à dix le nombre de ses palefreniers; Léon X en avait cent. Aussi, chacun le fuyait-il comme s'il eût été *jettatore;* de mémoire d'Italien, on n'avait pas souvenance d'un pape pareil; plusieurs fois on chercha à l'assassiner; avant d'avoir seulement régné deux ans,

(1) (1449-1454).

(2) « Le jour de son élection, sa maison fut pillée et saccagée par le peuple qui en arracha jusqu'aux marbres pour les emporter ». C'était un usage assez fréquent de mettre à sac les demeures des nouveaux élus en signe de réjouissance; l'importance de cette coutume au point de vue de l'origine de la race n'échappera à personne.

il mourut au milieu de la joie universelle. » Les Romains ornèrent d'une couronne de lauriers la porte de son médecin avec cette inscription : « Au libérateur de l'Italie » (1). Un Médicis, Clément VII, le remplaça (1523).

Qui ignore maintenant pourquoi Rome fut la rivale de Florence? Elle ne demandait que du pain et des représentations comme aux temps de Néron. Les pontifes, issus de familles urbaines, affinés dans leurs goûts, amis de la science, des lettres et des arts, avaient à leur disposition les ressources presque inépuisables de la Catholicité; que fallait-il de plus pour que la renommée artistique de Rome surpassât celle de toutes les autres principautés? Les prodigalités, d'ailleurs, n'étaient-elles point toutes en l'honneur de Dieu? C'étaient des mitres et des tiares qui brillaient sur la tête des représentants de la Divinité; c'étaient des chapes filées d'or et d'argent, étincelantes de pierreries, dont les hauts dignitaires de l'Église étaient revêtus; la cire sainte des cierges brûlait dans des chandeliers finement ciselés; les tapisseries les plus rares ornaient les maisons et les palais, quand, précédé de longues processions de moines et de prêtres, le Saint-Sacrement parcourait les rues. Un jour Michel-Ange peignait les Prophètes à la Sixtine et le Jugement Dernier; le lendemain, il sculptait le Christ que l'on admire aujourd'hui à Sainte-Marie de la Minerve. Raphaël décorait les Loges des scènes les plus célèbres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les Madones, les Résurrections, les Dépositions, les Crucifiements, les Pietà, les Madeleine, les saint Jean, les martyrs inspiraient le ciseau et le pinceau des plus illustres artistes. Peinture, sculpture, architecture, mosaïque, orfèvrerie, musique, littérature, servaient à la plus grande gloire de la religion, tandis que le Laocoon, l'Apollon du Belvédère, le Discobole, l'Antinoüs étaient transportés au Vatican. Au Palazzo Massimo enfin, l'invention du Guttenberg avait trouvé asile (1456) et les Cardinaux y « remplissaient les fonctions de correcteurs d'imprimerie ».

Une conclusion s'impose tout d'abord : c'est que si l'Église et

(1) Zeller, *Italie et Renaissance.*

la Renaissance se sont trouvées unies l'une à l'autre, le génie du Christianisme n'y a été pour rien, contrairement à ce qu'a soutenu Chateaubriand, qui jugeait en poète; la véritable cause de ce fait est le milieu même où la papauté était établie. Sans doute, on peut prétendre que l'idéal chrétien est supérieur à l'idéal païen; mais c'est exagérer que d'attribuer au Christianisme la Renaissance : il n'en fut que l'objet et non la cause. Les papes protégèrent les artistes, et c'était tout à leur avantage; l'Évangile est complètement étranger à cet événement; la vérité est qu'il n'y avait de vie tolérable pour un pape qu'à ce prix. Tout le poussait à agir ainsi, aussi bien son goût personnel que l'opinion publique : les Romains savaient gré à qui leur offrait de superbes spectacles religieux, processions, offices solennels, fêtes; ils éprouvaient de la sorte un vif plaisir ici-bas, tout en gagnant des indulgences pour l'éternité. Les aumônes des fidèles, les revenus du Trésor de Saint-Pierre passaient en grande partie à ces dépenses de luxe. Le superflu était le nécessaire; peu importait que, d'autre part, on s'assassinât dans les rues et qu'on pillât les maisons des nobles. « En 1522, une bande de brigands occupait le monte Jordano sous la protection des Orsini. Les ambassadeurs et les cardinaux se gardaient avec des gens armés dans leurs palais ». Deux bandits, surnommés Pater Noster et Ave Maria, avaient commis *cent seize* meurtres quand ils furent enfin arrêtés et exécutés. Pendant que ces intéressants personnages opéraient, Léon X prodiguait des aumônes et des réjouissances à ses sujets, des récompenses à ses illustres protégés; « affable et libéral, il était toujours accompagné d'un serviteur avec une bourse pleine pour faire des largesses ». *Che buona persona!* Quelle bonne personne, disait-on, en se courbant sur son passage pour recevoir sa bénédiction. « Quand il mourut, il laissait huit cent mille ducats de dettes et Adrien VI dut payer les frais de ses funérailles (1) ».

Aussi bien dans les temps antérieurs que dans le temps actuel (2), nous n'avons pas découvert chez la population de Rome le moin-

(1) Zeller, *Italie et Renaissance.*
(2) Voir l'article précédent.

dre indice sérieux d'initiative privée. C'est toujours l'État qui se charge de tout (1) : autrefois pourtant, riche de l'argent de la chrétienté, il menait à bien ses entreprises; aujourd'hui, réduit aux seules ressources nationales, il échoue piteusement : plus de familles papales, partant plus de riches seigneurs pour entretenir cette longue suite de clients, depuis les plus humbles serviteurs jusqu'aux plus illustres rejetons de l'humanité; plus de pèlerins nombreux et généreux, partant plus de libéralités : en revanche, des impôts écrasants, indispensables pour entretenir une armée de fonctionnaires et de soldats, pour embellir les villes, pour payer à 5 % les intérêts d'emprunts considérables, pour subvenir enfin à toutes les dépenses que nécessite le bon fonctionnement d'une machine aussi compliquée et aussi coûteuse qu'un État centralisé à l'excès. Les partis se renvoient les uns aux autres la responsabilité de ce lamentable résultat; les républicains prétendent que c'est la faute de la royauté; les royalistes, que c'est la faute des prêtres; les prêtres, que les seuls coupables sont les francs-maçons. En attendant que l'avenir leur montre qui a raison, ou plutôt leur prouve que tous ont tort, les pièces d'or n'existent plus que chez les banquiers, l'argent a complètement disparu à son tour, et maintenant, les sous eux-mêmes font prime : le change est à 13 %. Les Romains, dit-on, ne veulent plus de leur ancien gouvernement; mais alors ne serait-il point sage de se mettre au plus vite en mesure de ne pas souffrir de celui-ci? Ce serait facile : l'Italie est riche en terre cultivable, elle a de grandes plaines, de beaux fleuves, de bons ports naturels, des ruines; rien ne lui manque; que l'on tire donc parti de toutes ces ressources! Pourquoi dès lors la situation ne serait-elle point prospère comme partout où l'on travaille? « Huit millions d'hectares sur vingt-neuf sont incultes et l'on produit sur une superficie plus grande que la moitié de la France, trois milliards de valeur de denrées agricoles lorsque la France en produit onze milliards (2). » Encore la vallée du Pô aug-

(1) « Sixte IV disposa des grands fours pour réchauffer les pauvres gens qui venaient s'y nourrir de reliefs. » (Ch. Blanc, *Histoire de la Renaissance.*)

(2) L'hectare de terre produit en moyenne 11 hectolitres de froment en Italie, 15 en

mente-t-elle beaucoup cette moyenne : la campagne romaine est presque tout entière en friche. Les luttes des barons romains entre eux et avec le Saint-Siège l'ont réduite, au moyen âge, à n'être plus qu'un vaste désert infesté par la malaria. Je n'ai vu qu'en deux endroits de cet immense horizon l'effort de l'homme tenter de rendre à la culture ces terrains autrefois fertiles; près d'Ostie, la société de la bonification de l'Agro-Romano, qui a reçu des secours officiels, travaille à assainir ces marécages pestilentiels; à l'abbaye des Trois Fontaines. des Trappistes, français pour la plupart, ont planté un bois d'eucalyptus, à l'abri duquel ils peuvent maintenant cultiver. Partout ailleurs ce n'est, autour de Rome, qu'une immense solitude peuplée seulement de tombeaux et d'aqueducs en ruine; point d'autre trace humaine que quelques huttes pointues où dorment, la nuit, des bergers; ceux-ci, moyennant un maigre salaire, gardent les troupeaux des propriétaires de la ville. Ni agricole, ni commerçante, ni industrielle, Rome était une cité où tout le monde vivait de charité, depuis le Pape jusqu'au dernier des lazzaroni. Le flot d'or a été tari dans sa source même. Bien que les fils renient leurs pères, ils leur ressemblent pourtant beaucoup, mais ils ne laisseront pas comme eux un souvenir impérissable; car c'est surtout de leurs défauts qu'ils ont hérité.

C'est ainsi que se commet à Rome un nombre incalculable de meurtres et pour les motifs les plus futiles; sur ce point les mœurs ne s'améliorent pas, il n'est pas de « popolano » qui n'ait son couteau dans sa poche et qui ne soit toujours prêt à en user. Ceux qui ne tuent pas se délectent au moins en lisant le *Messaggero*, journal dont la spécialité est de tenir le public au courant de tous les crimes. Souvent il y a, dans un numéro, jusqu'à dix ou quinze rixes sanglantes, racontées avec tous les détails désirables; on n'oublie pas, particulièrement, d'indiquer le nombre de jours que l'on estime nécessaires pour la guérison de la blessure, quand elle est guérissable. Les rédacteurs ont

France, 26 en Angleterre. — Les paysans qui traînent la charrue toute la journée gagnent 50, 35, 17 centimes. (Merlino, *L'Italie telle qu'elle est.*)

d'ailleurs soin de compléter l'intérêt déjà très grand de cette chronique, en y entremêlant d'autres anecdotes sur des scandales vrais ou faux. De la politique étrangère, il n'en est jamais question; de finances, de littérature, de science ou de tout autre sujet un peu sérieux, on ne s'en soucie pas : il n'y a même pas la cote des valeurs de bourse; et l'insuffisance des renseignements de cette gazette n'a d'égal que l'acharnement avec lequel on s'imprégne l'intelligence de cette prose malsaine; il n'est pas, en effet, de feuille plus répandue dans Rome : toute la plèbe en fait ses délices et elle est achetée également par des gens instruits et de condition élevée. A défaut des gladiateurs qui ne rougissent plus le sable du Colisée, on accepte ces récits comme une compensation. Ce penchant à la violence, cette soif du sang est plus vive à Rome qu'en aucune autre contrée de l'Italie; ce qui ne veut point dire que les meurtres soient inconnus à Gênes ou en Toscane; ils sont seulement plus rares. Les criminels condamnés par les cours d'assises étaient, en 1886, dans la proportion de 1 %, pour le Piémont, la Lombardie, la Vénétie et la Toscane; de 2 %, pour la Ligurie, la Marche, l'Ombrie et les Pouilles; de 3 %, pour les Abruzzes, la Campanie, la Basilicate et la Sardaigne; de 4 et 5 %, pour la Sicile, la Calabre et le Latium (1).

Le tempérament italien est tellement fougueux, que l'on a interdit de jouer à la *mora*. Rien ne paraît plus inoffensif que ce jeu; jugez-en plutôt : les deux partenaires sont l'un en face de l'autre et prononcent un des cinq premiers nombres en même temps qu'ils en marquent un autre avec leurs doigts. L'un dit trois, l'autre quatre; le premier ouvre cinq de ces doigts, le second deux. Eh bien, ce jeu si peu passionnant en apparence, se termine le plus souvent par des coups de couteau. Ce mépris de la vie d'autrui ne date pas d'aujourd'hui. Sans remonter aux tueries de l'amphithéâtre, il suffit de consulter l'histoire de toutes les villes italiennes. A Milan, Barnabo Visconti avait, pour épouvanter ses ennemis, inventé un supplice qui durait quarante et un jours (2). Le pape lança l'excommunication contre Barnabo;

(1) Statistique judiciaire pénale pour l'année 1886.
(2) Artaud, *l'Italie.*

celui-ci obligea les deux légats à manger les bulles avec les sceaux de plomb et la cire qui les attachait. A Rome, César Borgia avait assassiné son frère, l'archevêque de Valence; un batelier de la Ripetta avait vu, dans la nuit du 14 au 15 juin, deux hommes masqués saisir le cadavre par les extrémités, le balancer et le jeter dans le Tibre. « Interrogé pourquoi il n'avait point parlé, il répondit qu'ayant vu se renouveler cent fois les mêmes faits il n'avait pas cru qu'on dût s'inquiéter plus de celui-ci qu'on ne l'avait fait des autres » (1).

Un jour, c'est Benvenuto Cellini qui rencontre son ennemi Pompeo dans la rue; il le poignarde à deux reprises; Pompeo tombe mort au milieu des siens; puis Cellini se retire tranquillement, réfléchissant où il allait se réfugier : ce n'était du reste pas son coup d'essai; déjà il avait été contraint de fuir de Sienne et de Florence pour échapper à la vengeance des familles de ceux qu'il avait tués. Princes et peuples italiens ont rivalisé de cruauté. La populace de Gênes et l'aristocratique Conseil des Dix de Venise ont eu les mêmes pratiques sanguinaires. Les Malatesta de Rimini ne le cèdent en rien aux seigneurs de Milan. La France elle-même ne résista pas à l'introduction de ces mœurs, quand les Italiens apparurent à la cour d'Henri II. C'est donc bien là un trait social à relever.

II.

L'aisance et la désinvolture des petites gens à l'égard de leurs supérieurs est également digne de remarque : quel contraste avec la timididé et la balourdise de nos paysans! C'est évidemment là un résultat de la vie urbaine et de l'origine communautaire. Ils ne sont pas effarouchés le moins du monde d'être en présence des grands ; les grands eux-mêmes s'adressent à leurs supérieurs comme des pères à leurs fils; le tutoiement est très ordinaire. Voyez un peu sur quel ton familier Cellini s'entretient avec Clé-

(1) Zeller, *Italie et Renaissance.*

ment VII. — Clément VII lui avait commandé un calice; Cellini lui montra le modèle, et comme le pape en était satisfait, l'artiste demande l'office du Plomb, alors vacant. « L'office du Plomb, lui répondit le pape, rapporte plus de huit cents écus, de sorte que si je te le donnais, tu passerais ton temps à te gratter le corps, et tu négligerais ton grand talent, ce dont j'aurais beaucoup de chagrin. — Je repris que les chattes de bonne race chassent d'autant mieux les oiseaux qu'elles sont plus grasses et plus replètes : que, de même, les gens de bien, qui sont naturellement portés à la vertu, mettent d'autant plus d'ardeur à déployer leurs qualités, qu'ils sont abondamment pourvus. Je ne parle pas ainsi pour forcer la main à Votre Sainteté; mais Votre Sainteté fera bien de donner l'office qu'elle me refuse à quelque homme vertueux qui le mérite et non à quelque ignorant qui s'appliquerait seulement à se gratter le corps, comme dit Votre Sainteté. — Et lui ayant tiré ma révérence, je partis furieux. »

Une autre fois Clément VII tout irrité s'écrie : « Tu ne tiens compte de personne et je prends Dieu à témoin que si ce n'était par crainte du scandale je te ferais jeter toi et ton œuvre par cette fenêtre. Moi, voyant que le pape devenait une aussi méchante bête, je lui demandai la permission de me retirer. — Et lui, élevant la voix : Viens ici, que dis-tu? — Je songeai d'abord à me sauver et à descendre les escaliers quatre à quatre; mais me ravisant, je me mis à ses genoux et comme il ne cessait de crier, je criai moi-même plus fort que lui (1). »

Nous sommes loin de la cour de Louis XIV. Inférieurs et supérieurs se sentent égaux. — « Ton langage me plaît, dit Paul III au même Benvenuto, mais tu te troubleras devant l'Empereur Charles-Quint. Alors je répondis que je parlerais à l'empereur avec encore plus d'assurance; que l'Empereur était vêtu comme moi, que c'était un homme comme moi; et que, du moment que je m'adressais sans émotion à Sa Sainteté, le représentant de Dieu, revêtu de vêtements sacrés, la tête ceinte du trirègne et d'une couronne de cheveux blancs, je ne saurais trembler devant un

(1) *Vita di Benvenuto Cellini.*

simple empereur. — Va, mon Benvenuto, exclama le pape, tu es un brave jeune homme (1). »

En outre, les gens les plus ordinaires ont une finesse innée qui les préserve, quand la fortune les élève, des vices des parvenus. Je ne citerai d'autre exemple que celui de ces nombreux Souverains Pontifes, qui, nés dans les classes les moins aristocratiques de la société, furent, une fois assis sur le trône de saint Pierre, les hommes les plus éclairés et les mieux élevés de leur temps. Nicolas V était le fils d'un chirurgien de Sarzane : c'est lui qui protégea Alberti ; Paul II avait été commis de magasin à Venise : c'est lui « qui offrit à la ville de Toulouse, en échange d'un camée célèbre, de lui faire bâtir un pont sur la Garonne » (2) ; Sixte IV était le fils d'un pêcheur : c'est lui qui appela à Rome Signorelli, Pérugin, Botticelli et Ghirlandajo. Le grand Jules II enfin, né dans une petite ferme d'Arbizuola « passa les premières années de sa vie à conduire à Savone les provisions de la ferme, bien ou mal accueilli au retour suivant qu'il faisait un bon ou un mauvais marché (3). »

Rien ne saurait mieux montrer quel est l'esprit de diplomatie des Italiens que le récit de l'expédition de Charles VIII ; celui-ci s'entendait « si peu aux choses publiques, dit un ambassadeur vénitien, que ce m'est une honte de le dire ». A la descente des Alpes, ces braves gens de Français sont d'abord fêtés magnifiquement à Turin. Les rues étaient décorées de tapis et, le soir, le Roi « dansa et balla courtoisement avec les dames ». A Pise, même entrée triomphale ; à Florence, c'est avec « les corps des saints, les précieuses reliques, la croix et les bannières » qu'on se précipite au-devant du « bon seigneur vertueux et plaisant » ; à Sienne, même accueil (4). Alexandre VI comprenant que les choses tournaient mal pour son allié le roi de Naples, l'abandonne et envoie des cardinaux pour féliciter Charles VIII. Celui-ci est admis au Vatican et obtient d'Alexandre beaucoup de

(1) *Vita di B. Cellini.*
(2) Zeller, *Italie et Renaissance.*
(3) Ch. Blanc, *Histoire de la Renaissance artistique en Italie.*
(4) Zeller, ouv. cité.

promesses, « la Rose d'or comme témoignage de faveur spéciale et sa bénédiction ». Tout joyeux, Charles écrit que le Vatican est « un très beau logis, et aussi bien accoutré de toutes choses que palais ni château qu'il vit jamais ». Quant à ses gens d'armes, ils écoutaient bouche bée les sornettes que leur racontaient les Romains, tantôt c'était « l'histoire de l'empereur Romulus dont la statue était tombée le jour où dans son palais la Vierge Mère avait enfanté », tantôt c'était « celle du Colysée, ce temple du soleil que le pape saint Sylvestre avait commandé de détruire pour en éloigner les pèlerins, et où se trouvait autrefois la statue de Phœbus, dont on voyait encore la tête et les mains, attribuées à Samson, à Saint-Jean de Latran (1) ».

Charles VIII et son armée, ébahis, partirent pour Naples. César Borgia les accompagnait « suivi de douze fourgons » : il en avait ouvert un avec ostentation, parce qu'il « était plein de vaisselle d'or et d'argent; ce fut le seul avec lequel il disparut un matin ».

Mais Capoue ouvre ses portes et les Français, de plus en plus ravis, entrent dans Naples soulevée contre Ferdinand. Charles ne se tient plus de joie. « La beauté des lieux et des jardins, disait-il, est si bien appropriée en toutes sortes de plaisances mondaines qu'il n'y faille qu'Adam et Ève pour en faire un paradis. » Or, il advint que les Français furent tellement maladroits que les Napolitains se tournèrent contre eux. « Il ne leur semblait pas que les Italiens fussent des hommes... Au regard des Italiennes, on leur faisait bien encore d'autres reproches et, au demeurant, il en était bien quelque chose » (2). La place n'étant plus tenable, on dut penser au retour qui s'effectua au milieu de mille déboires. Charles s'aperçut enfin que les Italiens *se moquaient de lui* et de son armée; mais il se rendit compte que, si les Français n'étaient pas aussi fins, au moins étaient-ils braves : « Ils sont (les Italiens) dix fois autant que nous, s'écria-t-il, mais nous valons mieux qu'eux »; et at-

(1) Zeller, ouv. cité.
(2) Philippe de Comines.

taquant courageusement les troupes de la Ligue, il les tailla en pièce au pied des Apennins; puis, victorieux, s'achemina vers la France. Ainsi finit cette excursion militaire que les Français loyaux, chevaleresques, francs et un peu naïfs firent chez les Italiens à l'esprit aiguisé, fourbe et diplomatique.

Rien en effet ne coûte moins à ces derniers que de changer d'avis; et, sans leur attribuer à tous le jugement de Machiavel sur Alexandre VI : *Non fu mai uomo che con maggiori giuramenti affermasse una cosa, e che l'osservasse meno* (1), on reconnaît assez généralement que la franchise n'est pas leur qualité maîtresse. Nos compatriotes, me disait-on un jour, vous prodigueront les plus belles promesses; mais, quand vous leur en demanderez l'exécution : « Moi, vous répondront-ils, Caro Signore, je vous aurais promis des choses semblables! cela n'est pas possible, vous ne m'avez pas compris! »

Chacun se souvient encore de la réception de l'escadre française à Gênes, en septembre 1892 : nos marins étaient l'objet de mille prévenances. Le roi et la reine donnèrent eux-mêmes l'exemple de la plus grande courtoisie à l'égard de l'amiral Rieunier, pour ne point être débordés par l'enthousiasme populaire et pour éviter de troubler la Triplice. Six mois ne s'étaient pas écoulés, que l'Empereur d'Allemagne était accueilli à Rome comme jamais empereur ne le fut : peut-être m'objecterez-vous que Gênes et Rome peuvent avoir des sympathies opposées; mais est-ce qu'en France cela ne semblerait pas étrange que Paris acclamât le Tzar après que Lyon ou Marseille auraient acclamé Guillaume ou Humbert? En Italie, ces ovations ne tirent pas à conséquence. Les Italiens aiment les démonstrations extérieures. Un parent, un ami part-il un voyage, toute la famille l'accompagne jusqu'à la gare; on l'aide à monter en wagon, on l'embrasse; on lui exprime, de mille manières tendres, la tristesse de la séparation; mais le train n'est pas plus tôt parti que la gaieté a vite repris le dessus; et, à moins que le

(1) « Jamais homme n'affirma une chose avec de plus grands serments et ne tint moins sa promesse. »

voyageur ne rentre un jour, il n'entendra jamais plus parler de ses amis (1).

Deux camarades d'enfance sont séparés; l'un demeure à Rome, l'autre va s'établir à Paris; au bout de quelques mois, celui-ci envoie ses compliments à la sœur de son camarade de Rome, à propos d'un anniversaire. « Il ne doit guère s'amuser à Paris, dit le frère, sans quoi il n'aurait pas pensé à t'adresser ses félicitations. » Et cette réflexion parut toute simple. Ne nous étonnons pas que, depuis trente ans, les Italiens aient oublié Magenta et Solférino.

Enfin, il leur faut des fêtes. Il y a quelques années, elles étaient encore innombrables; le nouveau gouvernement en a réduit le nombre : puisqu'il y en a peu en France, pense-t-il, et que la France est une grande nation, faisons comme elle, nous qui aimons faire grand; c'est le même raisonnement que pour la constitution imitée de l'Angleterre. Ils prennent facilement l'habit pour le moine en dépit du proverbe : et ils s'imaginent qu'en se composant un extérieur convenable, le reste viendra par surcroît : peut-être aussi un sentiment d'hostilité au catholicisme n'est-il pas étranger à cette suppression officielle : mais, malgré ces ordres gouvernementaux, la population continue à fêter les saints proscrits. La Saint-Jean est une des plus célèbres; autrefois tout Rome courait à la place San Giovanni pour y passer gaiement la nuit, en dansant, mangeant et chantant; on évitait ainsi d'être envoûté par les « streghes » sortes de mauvais génies qui après le coucher du soleil, erraient dans les rues et jetaient « le mauvais œil » sur les personnes qu'ils rencontraient. Encore aujourd'hui cet usage subsiste. Deux mille ans de christianisme n'ont pas réussi à supprimer complètement les Bacchanales an-

(1) « B..., adressé à une famille (anglaise), fait visite; il est en train de causer avec la maîtresse de la maison; arrive le mari, qui le voit dès la porte, traverse le salon en silence, et, les yeux tournés ailleurs, s'asseoit, et au bout d'une minute lui dit, sans remuer un muscle du visage : « Content de vous voir, Monsieur ». Rien de plus. Après cinq autres minutes, il prend un journal et lit : ce n'est pas mécontentement, il est hospitalier et bienveillant. » *Notes sur l'Angleterre.* Taine. — L'accueil anglais, ainsi que l'on en jugera par cette note, est bien différent de l'accueil italien.

tiques, qui revivent dans les réjouissances des jours gras. Les carnavals de Venise, de Florence, de Rome, de Naples ne sont-ils point connus du monde entier? Ils sont maintenant bien déchus; mais pourtant, au mardi gras, le Corso, une fois le soir venu, est envahi par une foule de gens qui retournent leurs habits à l'envers et s'évertuent à souffler les petites chandelles que chacun tient à la main.

De toutes les observations précédentes, je doute que mes lecteurs français dégagent une conclusion favorable aux Italiens : les défauts de ce peuple nous sont tellement antipathiques que nous sommes enclins à lui refuser même toute vertu : cependant, s'ils sont ainsi, la faute en est moins à eux-mêmes qu'aux conditions dans lesquelles la race s'est formée; les sociétés humaines, en effet, obéissent à des lois fatales comme les phénomènes de la nature. Cette constatation ne supprime pas la liberté; elle l'éclaire, au contraire, en permettant à l'homme de se placer dans des conditions différentes, s'il veut aboutir à d'autres résultats.

III.

Par un beau matin de printemps, je suis allé à Frascati.

Quand du haut de quelque terrasse l'on domine toute la plaine romaine, l'œil ne découvre pas le moindre village : Rome seule! c'est là que toute la population s'est réfugiée. Frascati reproduit le même spectacle : l'espace désert qui l'entoure est moins vaste; au lieu d'herbes incultes, ce sont des oliviers et des vignes; mais il n'y a pas, dans la campagne, le plus petit hameau : toutes les maisons sont groupées autour des villas des princes Aldobrandini, Torlonia, Piccolomini, et les cultivateurs partent de là chaque jour pour gagner leurs champs souvent distants de plusieurs kilomètres; au crépuscule, ils reviennent en chantant. Rocca di Papa, nid d'aigle accroché sur la pente d'un mont, Grotta Ferrata, tassée au pied des murs de sa vieille abbaye crénelée, fondée par l'hégoumène grec saint Nil, ont un aspect absolument semblable à Frascati. Castel Gandolfo, sur le bord du lac d'Albano, abrite

ses blanches habitations à l'ombre du château du pape ; et, des hauteurs où serpente la superbe avenue de chênes verts qui conduit de Gandolfo à Albano, on contemple au-dessous de soi la maremme basse et unie où paissent des troupeaux de bœufs à longues cornes. Du côté de la montagne, Ariccia, Genzano, Civita Lavinia, Nemi, aux maisons serrées les unes contre les autres, tachent la verdure de points clairs. Tout le Latium est ainsi ; là-bas, c'est Tivoli, perché au sommet du rocher d'où tombent les célèbres cascades ; puis, Monticelli, La Colonna, Sant-Angelo, Monte Porzio, isolés sur des mamelons au-dessus de la vaste solitude.

Je fis aussi une excursion à Fiumicino, village malsain aux bouches du Tibre, et à Ostie où mourut sainte Monique. Ce port, dont les ruines immenses rappellent la prospérité disparue, était autrefois peuplé de cent mille habitants ; il n'y a plus là aujourd'hui qu'un misérable village, propriété des Chigi ; nous sommes ici à quelques kilomètres de Rome et je n'ai déjeuné dans une pauvre auberge qu'avec des anchois et des œufs. A Rome même, un gargotier de la porte Saint-Sébastien n'a pu me procurer un peu de viande, un jour que je m'étais attardé dans ces quartiers désolés. Une autre fois, j'étais à Cervetri, où d'anciens tombeaux étrusques attirent les touristes ; là, je dus me contenter d'un repas aussi maigre et c'est pour ainsi dire par grâce que je trouvai à coucher. A Ladispoli où le prince Odescalchi a un château, à Porto d'Anzio où le prince Borghèse a une splendide villa, la situation est aussi triste. Tous ces paysans croupissent dans la misère ; ils sont incapables de s'élever et personne ne les patronne. Les châtelains habitent Rome ; c'est par hasard qu'ils viennent chasser. D'immenses terres leur appartiennent ; et, au lieu de les faire valoir, les Borghèse, par exemple, ont confié leurs capitaux à des « entrepreneurs de bâtisses » : le krach est arrivé tout à coup et des princes qui avaient plus de cent millions de fortune, des châteaux, des villas, des palais, des galeries de tableaux, en sont réduits à quelques mille livres de rente.

Sans doute on est écœuré à la vue de toute cette population

de mendiants et de fainéants qui dorment le long des murailles, soulèvent les portières des églises, vendent des allumettes. Mais est-ce bien leur faute à eux si personne ne les fait travailler? Les responsables ne sont-ils pas plutôt ceux qui, ayant fortune, instruction, influence, se détournent de tout métier, abandonnent l'agriculture, l'industrie et le commerce, pour vivre en parasites aux frais de l'État et du public? Les responsables, ce sont « tant de richards insouciants pour qui la campagne n'est qu'un amusement de quelques jours et la vie misérable des travailleurs qu'une pleurnicherie conventionnelle de quelques utopistes humanitaires; ce sont tant de métayers sans discrétion, tant d'usuriers sans foi ni loi, tant d'entrepreneurs et de trafiquants qui veulent de l'argent coûte que coûte et foulent tout à leurs pieds, mépriseurs farouches des instruments dont ils se servent et dont la fortune n'est due qu'à une suite interminable de lésineries, de duretés, de petits vols et de petites tricheries, de morceaux de pain et de centimes disputés de cent côtés à qui n'a pas assez pour manger : ce sont ceux enfin qui, s'étant mis de la ouate tout plein les oreilles, se frottent les mains et chantonnent... Et je pensais, continue de Amicis, qu'il y a quelque chose de pire que d'exploiter la misère et de la mépriser, c'est de nier qu'elle existe, tandis qu'elle hurle et qu'elle sanglote à notre porte (1) ». Comment le gouvernement italien, qui est persuadé de son importance dans l'univers, avouerait-il que la plus grande pauvreté a envahi le royaume?

Mais si les propriétaires délaissent leurs domaines, il est des régions où d'autres prennent à leur place le rôle de seigneurs. *La Tribuna* du 18 juillet, le premier journal de Rome, fournit à ce sujet des détails intéressants. Dans la province de Viterbe, à quelques lieues de Rome, un gaillard appelé Tiburzi exerce une véritable souveraineté. Le titre dudit article est d'ailleurs significatif : « Dans le royaume de Tiburzi et Cie ». Le 14 août 1890, un paysan de Montefiascone, qui rentrait chez lui avec sa femme et ses enfants, fut détroussé en plein midi par les brigands Au-

(1) Merlino, ouv. cité.

suini et Menichetti; il avait sur lui treize cents francs. Le 4 novembre, les mêmes individus pillent, à cinq heures du soir, une ferme habitée; furieux de n'avoir fait main basse que sur vingt francs, ils étaient sur le point de tuer les propriétaires. Une autre fois, ils assassinent un nommé Leandri qui était en voiture avec son oncle. Mais ce ne sont là que quelques-uns de leurs exploits; ils espéraient qu'en considération d'aussi brillants débuts, Tiburzi les accepterait volontiers comme associés; mais celui-ci repoussa leurs offres, se jugeant assez fort; depuis de longues années, il règne en paix, levant des impôts sur les riches, protégeant les pauvres, s'assurant des amitiés puissantes. On mit, au mois de janvier dernier, un régiment à as recherche; des centaines d'arrestations furent opérées; mais personne ne consentant à le dénoncer, Tiburzi, de même que son ami Fioravanti, sont introuvables. Je rencontrai par hasard un paysan des Viterbese et il ne parlait d'eux qu'avec sympathie.

Dans le même numéro de la *Tribuna*, je lisais que des bandits siciliens avaient capturé le Signor Rosso, un maire, l'avaient emmené très loin, après lui avoir bandé les yeux, et avaient demandé une rançon de cent mille francs à sa famille. Des gens qui passaient près du lieu où Rosso était enfermé entendirent ses cris désespérés; depuis trois jours on ne lui avait pas apporté de nourriture. Durant mon séjour à Rome, un certain nombre d'autres actes semblables attirèrent l'attention sur la Sardaigne et la Sicile. Mais à quoi bon insister; ne me faudrait-il pas décrire aussi l'organisation de la *Maffia* de Palerme, de la *Mala Vita* de Bari et de la *Camorra* de Naples?

IV.

J'arrivai à Naples un soir d'avril, après être demeuré quelques heures à Capoue et à Caserte, sa voisine. Au sortir de Rome, la voie ferrée traverse d'abord les nouveaux faubourgs en ruine de Porto Maggiore et de San Lorenzo; à droite, se détachent dans l'azur du ciel, les grands saints de pierre qui sur-

montent la basilique de Saint-Jean de Latran; plus loin, le campanile de Saint-Paul hors les Murs se dresse au milieu de la plaine dont l'oasis d'eucalyptus de la Trappe des Trois-Fontaines interrompt la nudité; le train s'avance parmi les aqueducs démolis par le temps et atteint les monts Albains où commence la culture. A partir de ce moment, la ligne serpente entre des collines couronnées presque toutes d'un village aux murs rougeâtres; la station est toujours à plusieurs kilomètres des habitations. Les défilés s'élargissent enfin; voici Capoue peuplée de 14.000 âmes, et Sainte-Marie de Capoue qui en a 20.000. On ne court plus le danger de s'y endormir dans les délices comme jadis Annibal; outre qu'il n'y a, dans ces deux villes, aucun édifice ou musée remarquable, le confortable et même le nécessaire y manquent complètement : dans les endroits que ne fréquentent pas les étrangers, on ne trouve en effet absolument rien. Si les moindres villages italiens sont de grandes villes à côté de nos villages français, c'est seulement sous le rapport de la population; car il est impossible d'y déjeuner, non seulement dans un restaurant convenable, mais même dans une auberge propre. Pleut-il? on n'a point de feu pour se sécher. Fait-il froid? le vent entre de tous côtés dans la salle à manger. La malpropreté, la pauvreté, la mauvaise nourriture tendent à rendre inhabitable toute localité restée en dehors des itinéraires Cook. Ces inconvénients s'aggravent d'autant plus que l'on s'enfonce dans le sud de la Péninsule. Le nombre des pauvres surtout augmente considérablement. A Turin et à Milan, on en rencontre seulement un peu plus que dans le midi de la France; à Gênes, il y en a déjà davantage; enfin, à Rome, ils sont légion. Le jour de la foire aux jambons de Grotta Ferrata, je parcourus à pied la route qui mène de Frascati à ce dernier pays. Elle était littéralement garnie de mendiants; aveugles, manchots, pieds-bots, paralytiques, béquillards de toutes sortes, s'étaient transportés en foule sur ce passage fréquenté pour toucher le cœur des promeneurs charitables. Plus on approche du Napolitain, plus aussi les malheureux deviennent familiers et importuns : ils vous poursuivent, vous sollicitent avec insistance, s'acharnant

après vous, sans que vos refus les rebutent jamais : ce trait de mœurs se remarque également chez les cochers, les commerçants, les guides, les bateliers, chez tous en un mot. Tout ceci dénote bien une origine communautaire. Le voyageur qui traverse l'Italie a l'impression qu'elle a été peuplée par deux races d'origine opposée, l'une du Sud, l'autre du Nord qui, marchant à la rencontre l'une de l'autre, se sont mêlées et pénétrées, mais qui ont gardé d'autant plus le caractère propre à chacune d'elles qu'elles sont restées plus voisines de leur point de départ. C'est ainsi que le goût du chant et de la danse, la sobriété, le manque d'esprit d'initiative, la résignation, le dévergondage de l'imagination, la violence des passions, l'insouciance, la familiarité, la misère, la paresse, la mendicité, les pratiques superstitieuses, l'amour du jeu, l'inconstance, la mobilité des idées, sont autant de défauts ou de qualités très marquées chez les populations méridionales. On les retrouve aussi, mais à un degré moindre, dans la Lombardie; ce qui montre que le courant de peuples venus du Midi fut plus intense en Italie que celui du Nord. Ceci n'est sans doute qu'une impression générale; je ne la donne que comme telle; une histoire des migrations et des invasions dont l'Italie fut le théâtre exigerait évidemment une étude spéciale et détaillée. Le physique des hommes n'est pas moins dissemblable que leur moral. Aux fortes carrures et aux hautes statures des Lombards, les Napolitains opposent des formes plus petites, ils sont secs, minces, nerveux, tandis que les Lombards se rapprochent quelquefois des Allemands. Souvent châtains, les autres au contraire sont bruns. Leur teint est pâle et jamais coloré comme cela se voit dans la vallée du Po et même de l'Arno. Tant de différences sont cause qu'il y a une antipathie appréciable entre les deux parties du royaume. M. Merlino, un Méridional, nous en donne un exemple, lorsqu'il écrit : « L'unification de l'Italie était nécessairement la suprématie du Nord sur le Sud. Unifier, c'était livrer le faible au fort et dans ce cas le pauvre au riche... L'Italie méridionale fut envahie par une armée de fonctionnaires, de capitalistes, d'entrepreneurs tous septentrionaux, tous « piémontais ». La vanterie de Farini devint

le mot d'ordre du gouvernement dans toute l'Italie : « Avec l'an-« née nouvelle, de Plaisance à Cattolica, toutes les lois, tous les « règlements les noms et même les fautes grammaticales seront « piémontais. »... L'exploitation du Sud, telle a été l'entreprise politique de la classe qui a conquis l'Italie en 1860. »

Sur la route qui unit Capoue à Caserte, je me suis arrêté au cimetière situé près de Sainte-Marie de Capoue; là, le gardien me fit voir deux corps embaumés qui, au lieu d'être sous terre, étaient protégés par une simple glace, à travers laquelle on pouvait les regarder ; mon guide paraissait trouver merveilleuse cette fantaisie de gens riches; je comprends d'autant mieux son admiration qu'il y a là pour lui une source de profits.

Une belle avenue, plantée de peupliers, mène à Caserte où est le fameux château des anciens rois de Naples. Ce château aussi bien que la ville rappellent Versailles. Rues droites, larges et régulières, jardin solennel, bassins, étangs, cascades, jets d'eau, dauphins, Cérès, Éoles, telle est la création de Charles III, telle aussi celle de Louis XIV. Les centaines de millions que l'un et l'autre palais ont coûtés achèvent la ressemblance : le modèle pourtant est autrement remarquable que la copie, qui n'est qu'une énorme caserne carrée et massive, bâtie au dix-huitième siècle par Vauvitelli ; notre dix-huitième siècle était plus élégant. On ne saurait s'empêcher de noter, à propos de Caserte, que les princes et les bourgeois étrangers s'ingénient à imiter la France, bien qu'on dise des Français pis que pendre. Il est aussi permis de penser que les sommes considérables dépensées par Charles III eussent été mieux employées autrement; amener à Naples l'eau pure et limpide des cascades aurait été plus utile que de percer six montagnes pour que le Fizzo puisse venir rafraîchir les ombrages du parc après avoir coulé pendant 50 kilomètres ; mais aucun des sujets de Charles n'eut sans doute cette idée : tels les peuples orientaux, dans leurs taudis infects, périssent de misère, de saleté, de pauvreté, de choléra, tandis que les califes, les pachas, le Sultan ont des palais de marbre, des villas, des harems, des trésors. Personne ne songe à réclamer jusqu'au jour où le demi-dieu assassiné dans une conspiration est jeté à la rue ou

à l'égout ; il n'y a pas alors assez de boue ni d'ordure pour souiller son cadavre.

Une campagne fertile et bien cultivée s'étend entre Caserte et Naples, la grande ville italienne où sont entassés plus de cent mille habitants.

(*A suivre.*) G. Lainé.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

LE DROIT A L'HÉRITAGE

à propos d'un procès récent.

On a beaucoup parlé, dans les journaux et dans les salson, d'un procès qui vient de se juger au tribunal de la Seine. Il s'agit d'un jeune homme dont le père, grand industriel, a laissé plus de 200 millions. Un des fils n'a rien eu de plus pressé que de dépenser gaiement ses revenus et on craignit qu'il ne disséquât également sa fortune : de là, demande d'un conseil judiciaire de la part de la famille, et procès.

Nous n'aurions pas à nous occuper de cette affaire de famille, si certains journaux n'en avaient pris texte pour critiquer notre état social et réclamer, à ce sujet, l'intervention de l'État. « Il est injuste, dit-on, que des jeunes gens, à leur entrée dans la vie, et sans avoir rien fait, se trouvent en possession d'une fortune aussi considérable. De plus, il est immoral qu'ils puissent gaspiller ainsi un argent que d'autres ont tant de peine à gagner. »

Ces critiques ne sont pas nouvelles ; il y a longtemps qu'elles retentissent dans le monde. Malheureusement on y répond d'une manière qui n'est pas pleinement satisfaisante.

On répond qu'il serait impossible et arbitraire de fixer le chiffre maximum qu'un père de famille peut laisser à ses enfants. D'abord quel chiffre fixer : cent mille francs, ou un million, ou plus, ou moins ? C'est de l'arbitraire pur. Et d'ailleurs, ce serait en pure perte, car il existe bien des moyens de dissimuler sa fortune et ce serait un jeu d'enfant que de tourner une pareille loi.

Quant à faire de l'État le tuteur de tous les riches héritiers, ce serait donner à un prodigue un prodigue pour tuteur ; on sait comment il gaspille les deniers publics ; ce serait donner à l'État un rôle de bonne d'enfant qu'il n'est pas capable d'exercer ; ce serait mettre les particuliers sous une tutelle inacceptable, etc., etc. Vous voyez tout ce qu'on peut dire sur ce thème.

Toutes ces raisons, qui sont excellentes en soi, n'ont pas le don de convaincre les partisans plus ou moins intéressés, plus ou moins de bonne foi, de la haute morale sociale et de l'égalité.

Ces réponses sont en effet insuffisantes, car elles laissent croire que cet état de choses est fatal, qu'il n'y a pas de remède à ce mal, et qu'il faut en prendre son parti.

Cet état de choses n'est pas fatal, et la preuve, c'est qu'il se développe avec une intensité très différente, suivant les divers types de sociétés. Ce n'est donc pas par des théories, mais par des constatations de faits, qu'il faut chercher la solution.

La question doit être posée ainsi :

Dans quelles conditions sociales, les avantages de la richesse acquise par la génération précédente sont-ils réduits au minimum ?

Ainsi posée la question devient susceptible d'une solution.

En effet, les avantages de la fortune

accumulée seront très différents suivant deux cas :

Dans les sociétés (et nous appartenons à ce type) où parents et enfants considèrent que la richesse acquise est plus un *bien de famille* qu'un bien personnel, que, dès lors, c'est un devoir pour les parents de l'amasser, de la conserver et de la transmettre intégralement à leurs enfants, dans ces sociétés, le rôle de la fortune accumulée prend une grande importance. On en arrive même à se dépouiller de son vivant pour doter et établir ses enfants.

Si on était conséquent avec soi-même, avec ses principes, avec les pratiques courantes, on devrait, dans ces sociétés, avoir un grand respect pour les parents qui réussissent à laisser à leurs enfants une fortune considérable. En effet, ils ont fait, avec le plus grand succès, ce que chacun essaye de faire plus ou moins, c'est-à-dire avec un succès plus ou moins grand. Ils sont donc des spécimens du type social à sa plus haute expression.

Malheureusement, l'homme n'est pas conséquent avec lui-même ; il est essentiellement illogique, et ce qui, dans la question qui nous occupe, nous rend illogiques, c'est un sentiment peu avouable, un sentiment bas : c'est l'envie. Au fond, ce n'est pas la transmission d'une grande fortune que nous condamnons, puisque nous nous efforçons de faire la même chose pour nos propres enfants, — c'est tout simplement que cette grande fortune soit allée à un autre, qu'un autre ait réussi mieux que nous n'espérons réussir nous-mêmes.

Ainsi le mal contre lequel on proteste si hautement, avec de si grands airs d'honnêteté, a pour cause première notre formation communautaire, qui fait de la fortune bien plus un bien de famille, *un bien commun*, qu'un bien personnel, dont chacun n'a à rendre compte qu'à sa propre conscience.

Quand on a bien pénétré ce phénomène, on a le droit de trouver tout à fait comique la prétention de ceux qui cherchent un remède à ce mal dans le socialisme, c'est-à-dire dans une plus grande exagération de l'esprit communautaire : c'est un procédé renouvelé de cet excellent Gribouille qui, pour éviter la pluie, se jetait dans un étang.

Ce n'est donc pas dans ce premier cas que l'on peut trouver la solution. Voyons le second cas.

C'est celui des sociétés où parents et enfants considèrent que la richesse acquise est plus un *bien personnel* qu'un bien de famille et que chacun en dispose comme il l'entend, sans que les enfants y aient aucun droit, soit au moment de leur établissement, soit même à la mort de leurs parents.

Dans ce type de société, les enfants appartenant aux familles les plus riches, abordent la lutte pour l'existence dans des conditions de fortune fort peu supérieures et souvent égales à celles des enfants sortis de familles modestes. Mais, d'autre part, le sentiment qu'ils ne recevront rien du vivant de leurs parents, ni peut-être après leur mort, les porte à ne compter que sur eux-mêmes, et à développer au plus haut degré leur initiative. Dans ces conditions, ils ont plus de chances de succès qu'avec tout l'argent qu'ils pourraient tirer de leur famille.

Plus tard, à la mort de leurs parents, s'ils héritent la fortune de ces derniers, ils ne deviennent pas des oisifs et des dissipateurs, parce qu'ils ont déjà contracté l'habitude du travail et de la vie active. Ils ne donnent donc pas, si ce n'est exceptionnellement, le spectacle que donnent chez nous les fils de famille, dont notre mécanisme social fait, presque automatiquement, des gens incapables d'effort et d'initiative.

Il résulte de tout cela que nous som-

mes inconséquents avec nous-mêmes : nous répudions énergiquement les conséquences fatales de notre état social... mais nous tenons à cet état social encore plus énergiquement.

Edmond Demolins.

LES PROCÉDÉS D'ÉDUCATION DES MÈRES DE FAMILLE ANGLAISES.

A M. Edmond Demolins.

Londres, le 18 janvier 1894.

Cher Monsieur,

Vous m'avez demandé quelques renseignements pratiques sur les procédés d'éducation employés par les mères de famille anglaises.

Voici, à ce sujet, des détails qui sont peut-être de nature à vous intéresser et que je suis heureuse de pouvoir vous donner.

Selon nous, une mère ne saurait commencer assez tôt à apprendre à son enfant à se gouverner lui-même (*self control*). Même le bébé au berceau doit comprendre qu'il n'aura pas ce qu'il désire parce qu'il crie. Par exemple, la mère se trouve avoir aidé beaucoup son bébé, âgé de quelques mois seulement, à supporter une grave maladie, en l'ayant déjà habitué à rester couché patiemment quand il le faut. Nous gagnons *mieux* le profond amour et respect de nos enfants en étant fermes, qu'en étant trop indulgentes.

Notre but est *d'endurcir nos enfants* de toute façon pour les préparer à la lutte de la vie; nous leur enseignons à ne pas reculer devant une entreprise difficile, précisément parce qu'elle est difficile.

Nous sommes convaincus que la santé corporelle est un auxiliaire indispensable pour l'énergie morale.

Aussi nous habituons de bonne heure nos enfants à l'eau froide (pas absolument froide en hiver). Nous leur donnons un bain tous les matins; le soir, ils sont lavés de nouveau. Souvent on a besoin d'employer l'eau chaude après leurs grands exercices de la journée, mais cette opération se termine toujours par l'eau froide.

La mère et les enfants se lèvent de bonne heure (6 1/2 à 7 h.). C'est la bonne qui habille les enfants; la mère ne s'occupe que de la partie la plus importante de la toilette, par exemple des soins de la tête. Une fois la toilette finie, elle fait réciter une petite prière ou poésie.

La mère emploie la demi-heure qui précède le premier déjeuner (à 8 h.), à donner une leçon, soit de musique, soit d'autre chose à un des enfants aînés; les autres enfants emploient cette demi-heure à s'occuper de leurs animaux domestiques; en effet, on a l'habitude de donner aux enfants de l'argent de poche avec lequel ils achètent et entretiennent complètement des animaux de leur goût. (Vous savez, en effet, que chez nous le grand désir de chaque famille, même à la ville, est d'avoir un jardin.) Les enfants prennent ainsi un grand intérêt à ces petits êtres et ont le sentiment de leur responsabilité. Si un de ces animaux a été négligé et tombe malade, il n'est pas nécessaire de faire une réprimande; le petit coupable est assez puni par le blâme de ses camarades.

Les enfants restent généralement dans la *nursery* avec leurs bonnes pour leurs repas : mais souvent ils sont admis à la table de leur mère pour le second déjeuner, qui a lieu à 1 heure. Nous supposons le père absent pendant la

journée pour ses affaires. Vers 5 heures, les enfants prennent le thé, ou plutôt le lait, car on leur donne quelques gouttes seulement de thé.

Les études des enfants sont très variées; on les initie de bonne heure, autant que possible, aux sciences naturelles : ces études s'enchaînent de telle façon qu'elles font suite les unes aux autres, et l'enfant se rend compte que chaque étude complète la précédente : l'histoire et la géographie sont étudiées ensemble, car elles sont étroitement liées.

Pour enseigner la lecture, nous dessinons un petit objet, en écrivant au-dessous son nom; les enfants sont obligés de copier le tout; ainsi ils apprennent facilement le nom qui se rapporte à l'objet.

Nous leur apprenons aussi à dessiner de la manière dont les Japonais écrivent, en leur donnant un modèle, une fleur par exemple, qu'ils doivent reproduire avec un pinceau fortement trempé, sans leur permettre d'en faire à l'avance le contour au crayon, ce qui est d'une grande utilité pour leur développer la sûreté de la main et la précision de l'œil.

Quoique leurs études soient très variées, elles sont suivies méthodiquement, afin qu'elles soient, pour ainsi dire, bien digérées. Nous tâchons de faire travailler leur esprit, en les entretenant de choses un peu au-dessus de leur âge, dans le but de leur affermir l'intelligence; mais nous évitons toutefois de les rendre trop précoces.

En visitant les jardins zoologiques et les musées, ils prendront beaucoup plus d'intérêt si on leur indique comment il faut observer les objets, et si on ne leur permet pas, comme ils le font naturellement, de courir de tous côtés sans porter assez d'attention à ce qu'ils voient.

Il vous semblera peut-être qu'il y a trop de discipline dans tout cela. Mais on peut agir peu à peu, toujours avec le soin de ne pas forcer l'enfant à sortir de son propre caractère. Naturellement les uns ont besoin d'être conduits davantage, les autres moins, — cela dépend du naturel. Le principal but de l'éducation, selon nous, est d'apprendre progressivement aux enfants à agir par leur propre petit développement intellectuel, en les habituant à sentir et à raisonner *par eux-mêmes.*

Ainsi, il est aisé de voir que la mère est très occupée, car, pour apprendre aux autres, il lui faut étudier et lire assez assidûment elle-même. Souvent elle a besoin de quelqu'un pour l'aider : alors elle prend une gouvernante avec laquelle elle partage le soin des enfants; ou bien, si elle préfère s'occuper exclusivement de l'enseignement, elle cherche une personne pour l'aider dans la tenue de la maison.

Pour que la mère ait quelques heures libres dans la journée, et aussi dans le but de rendre les enfants *indépendants de leur mère*, nous les habituons à avoir leurs propres occupations. On leur apprend à coudre, à tricoter, à faire du crochet, — aussi bien aux garçons qu'aux filles, — à plier du papier : on leur fait utiliser toutes sortes de choses dans la maison pour construire des jouets, — telles que des vieux cartons pour construire une maison de poupée, des jardins; — de vieux bois pour en faire des bateaux. Les aînés s'occupent des cadets et les développent dans ce sens pendant que la mère est à son travail.

Ainsi l'intelligence s'est développée peu à peu. Alors, avant de laisser partir ses fils et ses filles, vers l'âge de douze à quatorze ans par exemple, la mère les prépare à entrer dans la vie; elle la leur explique franchement et simplement :

c'est ainsi qu'ils apprennent ce qu'ils doivent savoir à cet âge sur l'humanité.

On sait la convenance en même temps que l'aisance des relations entre nos jeunes gens de différent sexe; et il y a chez nous toujours moins de cette fausse modestie, qui provient de cette masse révoltante d'informations recueillies en secret des compagnons d'école ou d'ailleurs.

La mère a habitué son fils à comprendre qu'il y a des jours où elle a besoin de repos et où il doit être envers elle plus attentif que d'ordinaire : il vénère la confiance qu'elle lui a montrée, et les sentiments presque sacrés qu'elle lui a révélés à l'égard de sa propre personne. Tout ce qu'il entend à ce sujet de celle qu'il aime et révère lui restera pour toujours sacré. Il me semble que notre réserve, dont se moquent nos voisins de l'autre côté de la Manche, provient de ce sentiment presque de sainteté à l'égard du corps et de l'opinion de notre responsabilité envers ce corps.

Nous n'exagérons pas, comme on le dit quelquefois, la réserve entre nous; les esprits les plus sains sont les plus naturels, et nos jeunes filles s'expriment assez facilement sur ces sujets réputés *shocking*, à leurs frères ou à leurs fiancés, s'il y a lieu d'en parler, — sinon, on évite d'en rien dire.

Étant jeune fille, j'étais très liée avec mes deux frères, âgés de six et huit ans de plus que moi; je leur ai toujours été très reconnaissante pour la part qu'ils ont prise à mon éducation, et pour avoir été traitée par eux comme amie et camarade. Cela nous a donné la possibilité d'échanger nos pensées et de discuter librement sur toutes sortes de questions bonnes et utiles. Grâce à l'éducation plus étendue donnée aujourd'hui aux jeunes filles, elles deviennent plus indépendantes et plus désireuses de suivre une profession, et elles ne pensent pas, comme autrefois, uniquement à se marier.

Agréez, etc.

Mme Cosmos Burton.

*
* *

Une autre de nos lectrices nous adresse d'Édimbourg les renseignements suivants sur l'éducation. Ils complètent utilement ceux que l'on vient de lire.

A M. Edmond Demolins.

Édimbourg, le 20 janvier 1894.

Cher Monsieur,

... Le meilleur moyen de vous mettre au courant de l'éducation des enfants en Angleterre, est, je crois, de vous faire connaître la manière dont nous avons été élevés, dans notre famille.

Ma mère, qui avait beaucoup le goût de l'enseignement, a surveillé elle-même notre éducation; elle s'est occupée de mes frères jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans, et de moi jusqu'à douze ans. A partir de cet âge, nous avons tous suivi des cours publics.

Mais comme notre habitation était à 3 milles (4 kilomètres) d'Édimbourg, nous devions déjeuner solidement à 7 h. 1/2 du matin. Ma mère descendait toujours à cette heure-là pour assister à notre déjeuner et nous partions, bien enveloppés de manteaux, dans une petite voiture à poney, que nous conduisions nous-mêmes.

Arrivés à la ville, nous laissions le poney dans une écurie et nous allions chacun à notre école. Nous y restions jusqu'à 2 ou 3 heures de l'après-midi, selon notre âge et, dans des cas exceptionnels, jusqu'à 4 heures.

Comme nous sortions de l'école à des

heures différentes, nous revenions chez nous séparément. L'un de nous, ou un domestique, ramenait le poney. En revenant de l'école, nous pouvions entrer en toute liberté dans les magasins, dans les maisons des camarades, où nous voulions.

Chaque école de garçons a, dans les environs de la ville, un champ destiné aux sports athlétiques. Mes frères y allaient souvent passer l'après-midi à jouer avec des camarades. Moi aussi, je passais souvent le temps entre la sortie de l'école et le dîner à me promener avec des amies.

Ma mère exigeait toujours que nous fussions rentrés à 5 h. 1/2, pour dîner avec notre père, et elle s'informait de l'emploi de notre temps.

Les amitiés d'école exercent beaucoup d'influence sur la vie des enfants. En entrant ainsi dans les maisons de leurs camarades, les enfants font connaissance avec les parents de ceux-ci. Ainsi, ils se trouvent souvent en contact avec des milieux tout à fait différents de celui de leur « home »; ils entendent causer sur les différentes carrières et sont ainsi beaucoup plus en état de faire des projets pour leur propre vie que s'ils n'avaient été en contact qu'avec leurs parents, ou les associés de ceux-ci.

Vous avez remarqué les petits jardins bien entretenus qui sont ici devant les habitations. Par derrière, se trouve généralement un jardin plus grand, mais moins décoratif. Là, si on a assez de place, on installe le lawn-tennis; mais du moins il y a toujours un petit jardin attribué à chaque enfant; chacun cultive le sien à sa guise et en est responsable. Il y installe des maisonnettes pour les lapins, les pigeons, un atelier de menuiserie, ou de photographie, en un mot tout ce qui peut intéresser un enfant.

Ce n'est certainement pas par insouciance que les parents permettent aux enfants de passer de longues heures en liberté; c'est parce qu'ils croient que cela les développe; souvent même ils se gênent pour cela, par exemple en habitant dans des quartiers excentriques, très incommodes pour le père, mais dans le but de disposer pour les enfants d'un plus grand terrain.

On donne ordinairement aux enfants quelque argent chaque semaine pour leurs menus plaisirs.

Les maîtres d'école désirent beaucoup que les enfants fassent à peu près deux heures d'étude le soir; mais beaucoup d'enfants s'en dispensent. Dans quelques familles, une institutrice, ou un instituteur, vient pendant la soirée pour faire travailler les enfants; mais cet arrangement est rare. Ordinairement, on permet aux enfants de travailler ou non, selon leur propre goût.

Je n'ai jamais occupé une place distinguée dans l'école, à Édimbourg. Et cependant, lorsque je suis allée à Paris, où j'ai été en pension pendant quelques mois, je me suis trouvée la première dans presque toutes les parties de l'enseignement. Les jeunes filles françaises, qui étaient avec moi, avaient l'habitude d'apprendre uniquement par cœur, sans réfléchir à ce qu'elles apprenaient; de plus, elles y mettaient peu d'ardeur, parce que, quand même elles auraient terminé leur leçon ou leur devoir, il ne leur était pas permis de s'amuser.

Les maîtresses, qui ne sortaient jamais de la pension et s'ennuyaient à périr, me faisaient pitié. Un jeune homme de mes amis qui a été dans une école française, à peu près à la même époque, en a conservé un souvenir encore plus mauvais.

Ce qui nous manquait surtout, c'était la liberté et l'exercice. Les Françaises acceptaient cela, mais les jeunes Anglaises qui étaient là avec moi ne pouvaient s'en accommoder. Aussi, la directrice de

l'école fut-elle obligée, pour nous conserver, de nous autoriser à faire de longues promenades au dehors, presque chaque jour.

La grande maison que nous habitions, dans les environs d'Édimbourg, nous donnait beaucoup de prestige à l'école et, tous les samedis, les petites filles et les garçons de nos amis venaient jouer chez nous.

Vous savez que le samedi est toujours complètement libre ; aussi, parfois, nous nous en allions avec des amis passer une journée entière dans les collines. J'ai conservé un souvenir ravissant de ces longues journées d'été que nous passions à vivre comme des sauvages.

Mais je dois vous prévenir que la vie que je décris ici est plus particulièrement écossaise. En Angleterre, les petites filles, au moins, sont plus surveillées. Je crois que les méthodes américaines ressemblent plutôt aux nôtres.

Agréez, Monsieur, etc.

Mlle M. B.

MADAGASCAR ET TIMBOUCTOU.

L'esprit de la France, depuis quelque temps, semble de plus en plus tourné vers la question de son développement extérieur.

L'expansion extérieure d'une race est l'un des indices les plus sûrs de sa prospérité, lorsque cette expansion, bien entendu, se montre prospère elle-même. La force d'expansion existe-t-elle chez nous? — Pas beaucoup, mais un peu, et ce peu nous console, d'autant plus que l'immense majorité des nations n'en fait pas autant. Si l'Anglo-Saxon pouvait disparaître du monde, nous aurions de quoi chanter victoire, car peu de rivaux seraient de taille à lutter avec nous sur le terrain colonial.

Le mois dernier, à ce point de vue, a été marqué par deux faits qu'il importe de noter : l'interpellation sur Madagascar et l'occupation de Timbouctou.

Nous nous débattons sérieusement à Madagascar. Sans doute la lutte n'est pas toujours à notre avantage, mais enfin il y a lutte. Des essais de colonisation, obstinément entravés, obstinément repris, ont eu lieu sur divers points. Un savant voyageur, M. Muller, s'est fait assassiner par les indigènes, mais son exploration témoignait d'une certaine hardiesse. Les derniers troubles du Bueni nous ont fait perdre six millions, mais cela prouve qu'il y avait des millions à perdre. Somme toute, l'état chaotique, belliqueux, le malaise même de la grande île africaine, contrastent heureusement avec l'apathie des colonies portugaises du Mozambique, toujours inertes de l'autre côté du détroit, et peu à peu enveloppées par les colonnes anglaises qui fouillent de plus en plus le Betchuanaland.

Il paraît que Madagascar est à nous depuis Louis XIV. Cette île immense compte aujourd'hui trois mille Français, répartis en plusieurs groupes : celui de Diego-Suarez, au Nord, qui comprend environ 300 de nos compatriotes, celui de Tamatave, à l'Est, qui en comprend 500, celui de Fort-Dauphin, vers le Nord-Est, sans compter les gisements aurifères de Suberbiéville, dans le Bueni, où travaillent 200 Français, Vosgiens pour la plupart. On cite à Diego-Suarez un exemple de fortune rapidement faite. Un Français, M. Gangnant, parti avec 1.500 francs, en avait gagné 100.000 au bout de six ans. Ce colon avait émigré avec sa femme et trois enfants. Autre remarque consolante : le commerce de Tamatave n'est pas entre les mains des Anglais. Sur deux millions de transac-

tions, 1.100.000 appartiennent à notre commerce. L'Angleterre ne vient qu'au second rang, suivie par les États-Unis et l'Allemagne. Il est vrai que la proximité de l'île Bourbon est pour beaucoup dans cette heureuse proportion. La côte Nord-Ouest présente une série d'excellents ports, dont l'abri sera fort précieux lorsqu'il s'y fondera des villes, et la rade de Diego-Suarez serait une des meilleures du monde, si on la fortifiait par quelques travaux.

Tout cela n'empêche pas que les Hovas, la principale nation indigène, montrent jusqu'ici fort peu de respect pour notre protectorat et refusent de reconnaître à nos représentants les droits que leur accordent les traités. Il est vrai également que les méthodistes, puissamment soutenus, neutralisent fâcheusement le dévouement de nos missionnaires.

Depuis plusieurs années, il est toujours question d'une expédition militaire à Madagascar. Seules, des considérations d'économie ont pu y faire obstacle; mais un événement de ce genre est toujours à prévoir. Nos colons implorent l'État. Ne les grondons pas trop. Leurs cris prouvent du moins qu'ils existent.

Pour Timbouctou, l'État a pris les devants, un peu malgré lui, il faut l'avouer. Cette conquête, justifiée par les hostilités des Touareg, met entre nos mains un poste commercial d'une certaine importance, moins important que jadis, toutefois, car, dans ce Sahara mouvant, les centres commerciaux tendent à se mouvoir comme tout le reste. Timbouctou, dont certains historiens évaluaient la population à 150.000 âmes, n'en a plus que 10.000 aujourd'hui. Sa position non loin du Niger, dont elle commande la longue courbe saharienne, en fait le carrefour, non seulement des diverses routes des caravanes qui rayonnent de là vers le Nord, mais des deux routes de bateaux que forment, au Sud-Est et au Sud-Ouest, l'amont et l'aval du Niger. Les caravanes la mettent directement en relation avec l'Algérie. Le fleuve, si l'on suit son cours, raccourcit la distance qui la sépare, soit du Sénégal, soit du Dahomey. La vallée offre un champ tout prêt à la colonisation agricole. La place n'est donc pas à négliger, et il y a lieu de féliciter le colonel Bonnier de l'avoir conquise. Reste à savoir si l'occupation restera uniquement militaire, ou si des émigrants de bonne volonté, cultivateurs et négociants, viendront fournir des administrés aux administrateurs que le Gouvernement ne manquera pas de leur nommer avant qu'ils arrivent.

Tout n'est donc pas pour le plus mal dans le pire des mondes possibles. Il y a, sur la terre africaine, des Français qui se remuent. Puisse ce mouvement engendrer une possession solide et durable!

H. La Bourdonnière.

CARTE SOCIALE DE LA FRANCE.

La Limagne d'Auvergne.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'enquête suivante, remarquable par sa netteté, et qui met dans un relief plein de lumière pour la Science sociale les formations différentes de la plaine et de la montagne, chez des populations que d'ailleurs tout rapproche. A signaler aussi le caractère des émigrants que fournit aux villes un pays de petite culture en famille instable.

*
* *

1° On désigne plus spécialement peut-être sous le nom de Limagne la vallée de l'Allier, dans la partie centrale du département du Puy-de-Dôme entre Coudes et Pont-de-Château; mais *lato sensu*, la Limagne, opposée à la montagne dans le langage quotidien, comprend, à l'altitude moyenne de 400 mètres, toutes les terres arrosées par l'Allier et ses affluents entre Langeac (Haute-Loire) et la limite septentrionale du Puy-de-Dôme. Les contours de cette région seraient aussi difficiles à tracer sur une carte que ceux des fjords scandinaves.

La vallée principale s'élargit à Brioude, et se resserre en des gorges profondes à trois kilomètres en aval d'Issoire, pour s'élargir de nouveau aux Martres de Veyre. A partir de Clermont-Ferrand, sur la rive gauche, elle prend le nom de Marais. Sa largeur *maxima* est de 30 kilomètres environ à la latitude de Riom. Les deux points extrêmes de la courbe décrite par l'Allier sont distants de 120 kilomètres.

2° *a*). — On trouve tout ensemble, dans la Limagne, des pentes en général très abruptes, des vallées assez étroites et une vaste plaine (le Marais). Le sol est de formation tertiaire; il est peut-être le plus fertile de la France, et il faut expliquer cette richesse bien plutôt par l'origine lacustre des sédiments dont il se compose que par les apports volcaniques des montagnes qui encadrent notre bassin. Le grand lac dont le *Marais* a gardé le souvenir s'étendait un peu au delà des limites de notre département, dans la direction de Moulins (Allier); mais, au point de vue ethnographique, la Limagne ne dépasse guère Aigueperse.

b). — Le climat de cette région est plus sec, mais plus variable que celui de Paris. La neige n'y est pas plus abondante que dans les plaines du Centre, et, d'après des observations qui embrassent une période de vingt années, les froids de l'hiver y sont peut-être moins redoutables. Mais, au mois de mai, et parfois dès la fin de septembre, les gelées sont souvent très préjudiciables aux cultures.

c). — Sur les flancs des montagnes, jusqu'à l'altitude de 600 mètres, s'étalent des vignobles qui ont pris depuis vingt ans une extension téméraire. Les produits de cette culture et les soins qu'on lui consacre sont très variables : dans le voisinage des cours d'eau, les gelées de printemps ou d'automne lui sont bien souvent fatales, et dans les sols granitiques, surtout quand l'altitude approche de 500 mètres, elle décline rapidement. Le poirier, le pêcher et l'abricotier croissent en grand nombre au milieu des ceps.

La plaine produit des céréales, des betteraves, des pommes de terre et des fourrages artificiels.

Les vallées se distinguent surtout par leurs prés-vergers dont les pommes sont un article d'exportation.

d). — Le bétail est très restreint. La culture à la bêche est encore pratiquée dans les meilleures terres, où le morcellement réduit souvent deux cultivateurs à s'associer pour se procurer une vache ou un domestique. On abandonne, avec toute raison, l'élevage à la montagne, et on va chercher dans les foires des animaux déjà aptes au travail ou à la production laitière.

e). — Il reste à signaler, entre Brioude et Issoire, un bassin houiller dont l'importance est médiocre. Les populations qui l'exploitent sont attachées au sol, et on y observe un phénomène intéressant : la culture fragmentaire.

f). — Les villes de la Limagne ne sont guère que des marchés ou des centres officiels, dont la population n'augmente pas en général très rapide-

ment : elles ne sont que des *gîtes d'étape* pour l'émigration qui s'achemine vers les grandes agglomérations. J'y reviendrai au dernier paragraphe de cette note.

3° Le travail prédominant, presque exclusif, est la culture, culture éminemment intensive si l'on considère l'effort musculaire qui correspond à un rendement donné. La contribution du capital et de l'intelligence est au contraire très faible.

Le sol est abondamment pourvu de tous les éléments de fertilité; il ne réclame guère qu'un traitement mécanique, des *façons* multipliées. Les récentes découvertes de la chimie agricole, dont M. Dehérain entretenait ces jours derniers l'Académie des sciences, justifient les pratiques traditionnelles d'une population jusqu'ici très dense et très laborieuse. Mais les bras manquent chaque jour davantage à la terre depuis vingt ans, et la baisse des fermages et des prix de vente est considérable.

La présence de la houille dans le bassin de Brassac n'a développé aucune industrie qui mérite d'être mentionnée.

L'agriculture, au contraire, a fait surgir diverses fabrications à Clermont et dans la banlieue, celle des fruits confits, celle des pâtes alimentaires et celle du sucre de betterave.

4° *a*). La famille, jusqu'à nos jours, était solidement constituée : l'extension des vignobles permettait aux enfants de rester groupés autour de leur père en leur fournissant sur le domaine primitif une occupation largement rémunérée. Soumis à une surveillance constante, puisqu'ils travaillent à côté de leurs parents, ils montrent encore aujourd'hui plus de docilité et de retenue qu'on n'en rencontre dans les montagnes où la garde des troupeaux les éloigne de bonne heure du foyer paternel. Mais, d'autre part, l'initiative est très peu développée.

Le type de la famille instable est devenu normal en vingt-cinq ans. On ne voit presque jamais deux ménages sous le même toit. La condition des vieillards est particulièrement affligeante. Lorsque tous leurs enfants sont mariés, ils ont peine à obtenir que l'un d'eux les reçoive à son foyer, et prenne à sa charge la culture de leurs biens, à moins d'avantages exceptionnels qui soulèvent les protestations des futurs cohéritiers.

Les montagnards, qui pratiquent cependant l'émigration temporaire, et qui semblent dès lors plus exposés aux influences générales, s'en préservent mieux. C'est que la personnalité, chez, eux est plus énergique. Les émigrants qui reviennent sont ceux qui ont résisté à la contagion des nouvelles mœurs. Chez leurs voisins de la Limagne, il n'est pas besoin d'une longue absence pour effacer l'empreinte des traditions. C'est assez qu'un fils de paysan ait passé deux ans sous les drapeaux pour que la discipline domestique lui pèse à l'égal de la caserne, et sa sœur ne revoit qu'avec dédain la maison paternelle si elle a vécu durant quelques mois dans un pensionnat ou un atelier de petite ville. Aussi les mariages sont-ils moins tardifs qu'autrefois, mais les jeunes époux assez souvent, faute d'un petit capital, n'échappent à l'autorité de leurs parents que pour subir l'humiliation lucrative de la domesticité.

b). En ce qui concerne l'habitation, il faut noter tout d'abord le type du village à banlieue morcelée qui depuis longtemps est normal et n'admet que des exceptions chaque jour plus rares. Les résultats économiques et moraux de cette coutume sont également funestes. On sait que toutes les races de for-

mation communautaire n'y sont pas soumises au même degré. En Italie, les cultivateurs des contrées les plus fertiles y échappent en partie, tandis que la vie urbaine est seule acceptée par les classes moyennes comme par l'aristocratie. La célèbre vallée d'Assise, qui n'est pas sans quelque ressemblance avec la Limagne, en diffère complètement sous ce rapport. Mais, là, les familles de métayers isolées au milieu d'un petit domaine sont assez nombreuses pour se suffire à elles-mêmes. Le cultivateur auvergnat trouverait son foyer bien vide et même bien morne s'il n'avait pour se distraire les bruits de la rue. Et puisqu'il ne peut rencontrer parmi les siens les auxiliaires dont il a souvent besoin, il recherche le voisinage de ceux qui peuvent remplir cet office. Bien que ses pareils soient peu portés à l'association sous des formes nouvelles, ils sont toujours disposés à s'entr'aider, à se donner, suivant l'expression familière, *un coup de main*.

Le progrès matériel dans l'habitation et ses accessoires est manifeste. Les plus modestes producteurs de vins et de fruits se sont rapidement enrichis au cours des années qui ont suivi l'ouverture de la voie ferrée entre Alais et Saint-Germain des Fossés. Aussi certains villages des environs de Clermont-Ferrand offrent-ils en foule des exemples d'un luxe qui contraste avec la vie encore rude et simple de leurs habitants. Par-dessus tout, ce qu'on appelle « emplettes de noce » décèle un amour-propre excessif. Ne serait-il pas permis de signaler ici l'influence de la formation communautaire? On dépense, non pour satisfaire un goût personnel, mais par esprit d'imitation; non pour jouir, mais pour briller. Les salons et les parures d'une femme du monde sont, pour elle, des objets d'un usage quotidien. Pour un vigneron et sa compagne, associée à ses travaux autant que le permettent les soins du ménage, le luxe rationnel, le *comfort* dans le sens originaire du mot résiderait exclusivement dans l'emploi de ces appareils ingénieux qui diminuent les labeurs des champs et du foyer, et c'est précisément à quoi ils pensent le moins.

c). Dans une contrée où le double morcellement de la propriété et des exploitations est porté aux dernières limites, le patronage tombe à son minimum. Le cultivateur, rompu dès l'enfance aux pratiques traditionnelles, a la prétention de se suffire au point de vue technique. Le métayage, fort usité dans le vignoble auvergnat, n'y produit pas les heureux effets qu'on signale en tant de pays. Quant à la culture des céréales, dans la plaine du Marais, où l'emploi des machines agricoles compenserait la cherté de la main-d'œuvre, elle attend encore le patron éminent qui pourrait donner une impulsion décisive. Je ne veux rien dire de ce pseudo-patron que les Italiens ont flétri du nom expressif de *mercante di campagna*, et que M. Porthmann nous montrait à l'œuvre en Touraine (*Mouvement social*, avril 1893). Il n'existe chez nous qu'à l'état sporadique.

d). La Limagne n'apporte aux cultures intellectuelles qu'un contingent bien inférieur à celui des montagnes voisines. L'excès et la monotonie du labeur physique rend l'esprit lent et paresseux. Cependant les professions libérales et les emplois administratifs, voire même les offices ministériels de dernier ordre, exercent une puissante fascination sur les serfs de la glèbe. Dès qu'ils parviennent à l'aisance, ils s'empressent d'y vouer leurs enfants; souvent même ils n'attendent pas que cette condition soit remplie, et, malgré des déceptions aussi amères que fréquentes, le flot des concurrents ne cesse pas de monter.

e). Les traditions religieuses sont assez bien conservées dans la Limagne. La foi sans doute est un peu obscurcie par les préoccupations matérielles. J'ai rencontré des ecclésiastiques qui avaient tour à tour exercé leur ministère dans les montagnes et dans les plaines et qui ne donnaient pas la préférence à ces dernières. Il est vrai que, pour les montagnards, les prédications et les cérémonies de l'Église semblent avoir un attrait peu ordinaire; il surgit parmi eux plus de vocations exceptionnelles, et l'œuvre de la Propagation de la foi inspire dans notre diocèse des sympathies qui se traduisent par le chiffre élevé des offrandes qu'elle recueille. Mais, sous le rapport de la probité et des bonnes mœurs, les populations chrétiennes de quelques paroisses du Marais défient toute comparaison dans l'étendue du département du Puy-de-Dôme. Le genre de vie que pratiquent les montagnards explique sans doute leur infériorité. Il n'est que trop vrai, au reste, comme l'a observé en d'autres contrées un des écrivains les plus compétents de la *Science sociale*, que la pratique religieuse est à la merci d'un simple déplacement. En passant d'un village à un autre, un cultivateur, d'ailleurs honnête et moral, subit instantanément l'influence du nouveau milieu. Les montagnards en qui la personnalité est plus dévepée sont plus attachés à leurs principes, quoique fort souples dans l'application.

f). Là où le patronage fait défaut, c'est l'État qui prend sa place ou plutôt qu'on appelle à la remplir. Aussi l'influence administrative est-elle considérable dans la Limagne. L'opposition au régime établi n'y obtient presque jamais la majorité. On peut voir à la tête des municipalités des adversaires de ce régime, mais sous la condition tacitement imposée de faire trêve aux luttes politiques.

Il en est de même, d'ailleurs, dans les montagnes environnantes; le patronage, en effet, n'y est pas moins rare, et les candidats aux emplois publics y sont beaucoup plus nombreux.

g). Si les montagnards émigrent volontiers vers les bureaux, les essaims de la Limagne n'y sont guère moins portés. Mais peut-on parler d'essaims dans une contrée où la natalité est des plus faibles? Le chiffre des décès dans la banlieue de Clermont-Ferrand est double de celui des naissances en certaines années, et cette proportion a été dépassée dans un chef-lieu de canton renommé pour la fertilité de son sol.

Les éléments supérieurs comme les éléments inférieurs de la population rurale sont attirés vers les villes.

J'ai dit qu'un cultivateur aisé ambitionnait infailliblement pour son fils l'accès des professions libérales ou des emplois publics : sa fille refuse presque toujours un mariage à la campagne.

Un médiocre travailleur, une ménagère peu active se flattent souvent de trouver dans les grands centres des occupations tout ensemble moins pénibles et mieux rétribuées que celles des champs.

Ceux-là seuls qui sont aptes à la profession de cultivateur et encouragés par le succès échappent au mirage, mais on voit rarement deux générations pareilles. Grâce aux habitudes d'économie, vingt-cinq ans suffisaient jusqu'ici pour élever l'édifice d'une petite fortune. Le capital une fois formé, on se persuade fatalement qu'on n'en peut tirer honneur ou profit qu'à la ville.

F. Roux.

LA CRISE SOCIALE EN SICILE.

Rome, le 8 février 1894.

Le calme est revenu en Italie; les anarchistes de Carrare sont sous les verrous et quelques jours ont suffi au général Morradi Lavriano pour faire rentrer dans l'ordre les meurt-de-faim de Sicile. Ce résultat d'ailleurs était prévu. Les forces en présence se composaient, d'une part, de cinquante mille hommes disciplinés, habitués au maniement de canons et de fusils perfectionnés; d'autre part, d'une cohue de malheureux affamés, exténués par la misère; qu'y a-t-il d'étonnant que ceux-là aient vaincu ceux-ci? Mais le Gouvernement ne saurait maintenir perpétuellement l'état de siège, et les exigences du budget italien se prêteraient mal à l'entretien d'une armée si nombreuse en Sicile; aussi l'œuvre de pacification n'est-elle que commencée et les difficultés surmontées ne sont rien en comparaison de celles qu'il faut maintenant résoudre. Car ce n'est point par simple caprice révolutionnaire que les Siciliens se sont soulevés, ni par un amour immodéré de principes plus ou moins abstraits de liberté ou de socialisme; ils ne demandaient autre chose que du pain et du travail et c'était aux cris partout répétés de « Vive la Reine » et « Vive le Roi » qu'ils marchaient au combat. Les représentants du Roi paraissent, du reste, avoir tenu fort peu compte de ces sentiments de sympathie témoignés aux souverains, et plusieurs journaux indépendants n'ont point manqué, avec juste raison, de souligner la différence des termes employés par le général Morra dans sa proclamation et ceux dont avait usé François II, en des circonstances analogues, trente-trois ans auparavant. « Notre commissaire extraordinaire, disait François II, accordera en notre nom un pardon complet et général à tous ceux de nos sujets qui, jusqu'à ce jour rebelles, se soumettront à l'autorité légitime. » Mais ceci n'est peut-être, au fond, que simple question de politique et de diplomatie. Le gouvernement italien a jugé la rigueur plus opportune que la clémence; nul n'a le droit de l'en blâmer, si toutefois il réussit à rétablir l'ordre, non point cet ordre matériel et momentané qui règne aujourd'hui, mais un ordre durable, fondé sur la justice et la persuasion. Il est cependant à craindre que la nouvelle monarchie, qui s'est montrée incapable de guérir les plaies dont la Sicile souffre depuis si longtemps, ne soit pas plus heureuse dans l'avenir qu'elle ne l'a été dans le passé.

Tout le monde sait que les anciennes principautés italiennes étaient dans une infériorité manifeste en regard des États du Nord et de l'Occident de l'Europe. M. Gladstone a dépeint sous des couleurs peu flatteuses la situation du royaume des Deux-Siciles et Taine ne nous a pas montré sous un jour plus favorable l'organisation pontificale romaine. Sans doute il convient de faire la part des exagérations auxquelles ont pu se laisser entraîner deux hommes libéraux et protestants qui avaient à juger des monarchies absolues et catholiques; mais, une fois cette concession accordée, il n'en est pas moins incontestable que la France et l'Angleterre devançaient de beaucoup dans la voie du progrès les populations napolitaines et romaines, qui demeuraient, pour ainsi dire, étrangères au mouvement moderne. Mais ni François II ni Pie IX n'en étaient responsables. La masse de leurs sujets, élevés dans un esprit de routine et attachés à la tradition, par suite de fatalités sociales, n'avaient aucune envie des chemins de fer, du télégraphe, du suffrage universel, du gouvernement représentatif. En ne concédant ces innova-

tions qu'avec parcimonie, les Princes étaient d'accord avec l'immense majorité de leurs peuples.

Mais, depuis la Révolution française, une partie de la haute société, qui voyait avec peine l'Italie rester à l'écart du progrès de la civilisation, s'imagina que la prospérité des nations nord-occidentales avait son unique fondement dans la forme des pouvoirs publics. Sans comprendre que ces pouvoirs publics ainsi constitués n'étaient que le résultat de la constitution de la vie privée elle-même, les libéraux formèrent le projet de renverser les gouvernements légitimes, pour y substituer, coûte que coûte, le Parlementarisme. C'était mettre la charrue devant les bœufs. C'était prendre la cause pour l'effet; l'influence des gouvernements sur les individus n'a point une telle importance, puisque ce sont les individus au contraire qui, sauf le cas de violence, se créent un gouvernement à leur image. Et quand il arrive que la violence établit chez un peuple un gouvernement en contradiction avec les mœurs et les traditions du pays, ou bien ce peuple a, en lui-même, l'énergie nécessaire pour le renverser et pour continuer à suivre sa vraie voie, ou bien, absolument dévoyé, il se précipite de catastrophe en catastrophe jusqu'à la ruine.

En Italie, le système qui consistait à prendre l'effet pour la cause fut suivi de point en point... On construisit des lignes ferrées sans s'inquiéter s'il y aurait des voyageurs et des marchandises à transporter; or l'on s'aperçoit aujourd'hui qu'en maint endroit il n'y a ni voyageurs ni marchandises. On édifia de nombreux palais, à Rome particulièrement, dans la persuasion que la jeune capitale ne compterait bientôt pas moins d'un million d'habitants; mais les habitants s'obstinèrent à ne point venir. On abattit des quartiers entiers, comme à Naples, pour les remplacer par de superbes demeures, sans se demander où iraient se réfugier les pauvres ainsi expropriés. De là, les impôts croissants, et hors de proportion avec la richesse publique. De là, enfin, cette insurrection sicilienne, et ce mot d'ordre lancé par ses chefs : « Plus de taxes; plus d'impôts. »

Il a fallu que ces paysans habitués à souffrir en silence, que ces paysans dont le salaire est quelquefois de dix sous par jour, aient atteint le dernier degré du dénuement, pour prendre enfin le parti de la révolte. La presse italienne, même la presse sérieuse, feignit de croire aux combinaisons les plus machiavéliques; elle annonçait gravement que 80.000 fusils avaient été débarqués dans l'île, et que les révoltés étaient soudoyés par la France. L'or français, à en croire ces étranges récits, aurait joué un rôle prépondérant. Le fait est que si l'on avait trouvé trace d'or en Sicile, il eût été vraisemblable de le croire français plutôt qu'italien, l'existence de celui-ci étant effacée depuis longtemps déjà de la mémoire des hommes.

Ces fantaisies mises de côté, il faut reconnaître que la raison de la crise, outre la crise des vins et des soufres, et l'absentéisme des grands propriétaires ruraux, se trouve dans le régime politique appliqué par force à la Sicile depuis 1860. Au lieu de développer la liberté, ce nouveau régime a favorisé la plus affreuse tyrannie : c'est le pur régime du clan. Chaque commune est divisée en deux partis qui se disputent le pouvoir et une fois que l'un de ces deux partis s'en est emparé, l'autre n'a à espérer de lui aucune justice. Les taxes, les mesures arbitraires, les vexations de toute sorte, tel est le lot du vaincu. Un propriétaire, près de Girgenti, est allé jusqu'à enfermer ses gens dans une chambre et à les faire rouer de

coups de bâton, pour les punir de n'avoir pas voté selon son choix.

Quelle réforme équitable attendre de la part de députés élus par de tels moyens ? Tous dépendent de la Camorra locale; ils sont forcés de donner des gages à ceux qui les ont aidés à combattre le bon combat; c'est ce qui fait que le nombre des fonctionnaires inutiles grossit chaque jour : chacun exige la récompense de ses services, et le malheureux élu n'ose la lui refuser. Aussi le Parlement italien a-t-il eu un rôle assez annulé dans cette question; et la dictature confiée par lui à M. Crispi est, de sa part, un réel aveu d'embarras et d'impuissance.

Un organe socialiste, le *Sicilien*, parlant de la crise, s'exprime ainsi : « Des institutions gouvernementales, savez-vous quelle est en Sicile la plus florissante? C'est le bureau des hypothèques. Et pourquoi? Parce que les 4/5 de la propriété foncière de l'île sont hypothéqués; ce qui veut dire que les propriétaires eux-mêmes ne vivent plus de leur revenu, mais de leur capital. L'agriculture est à l'état rudimentaire; le commerce est sans vie; quand vous le voudrez, je vous ferai assister à un spectacle nouveau et intéressant, les fleuves de vin; déjà quelques propriétaires sont obligés, pour conserver la nouvelle récolte, de vider leurs barriques pleines de la précédente récolte non vendue... La justice est un mythe, les préteurs sont des sectaires; les magistrats reçoivent les ordres du ministre de l'Intérieur; la police est odieuse. Dans les petites communes, le maire, qui appartient toujours à une coterie, est aussi le délégué de la Sûreté publique. Il pénètre dans les bureaux télégraphiques, viole le secret des correspondances, tracasse tous les infortunés qui ne sont pas de sa clientèle; c'est, en un mot, le tyran de la contrée. Voilà trente-quatre années que cela dure! Et pour finir, ce peuple, qui n'a jamais participé à la vie publique du pays, parce qu'il a été contraint de se vendre, ce peuple, qui depuis plus d'un quart de siècle travaille comme une machine, a assisté au spectacle dégoûtant, *nauseabondo*, du vol de ses économies, de la falsification de la monnaie, du déshonneur de cette patrie qu'on lui reproche de ne pas aimer... En 1866, l'État était entré en possession de tous les biens ecclésiastiques qui, en Sicile, avaient une valeur de 600 millions; il avait promis de les restituer au peuple, en en confiant l'administration aux bureaux de bienfaisance... Or, depuis ce jour, des biens ecclésiastiques, nous n'en avons pas vu un sou, sans que nous puissions encore comprendre où et comment ils ont pu se volatiliser... »

La *Province de Brescia*, journal zanardelliste, reproduit l'avis de vente suivant :

NOM DU DÉBITEUR.	Prix de l'enchère du mobilier.	Créance du Receveur, pour lequel on procède à l'expropriation.
	fr.	fr.
A. Vaccoro	658	53
A. La Mura	124	12
R. Semioli	292	26
F. Cerillo	2.487	199
A. Stanzione	438	30
F. Sessa	73	11
E. Cirillo	773	159
P. Casciello	263	6
G. Romano	1.027	44
A. Féderico	105	11
A. Napi	558	9
M. Atenaute	263	22
F. Felice	1.462	14
A. Malafraute	1.023	333
A.	78	4
B.	363	47
C.	86	8
D.	155	13
E.	234	11
F.	789	51
etc.	etc.	etc.

Il y a, dans cette liste, des dettes de 9, de 6, de 4 francs. Quand un pauvre

homme laisse vendre sa maison et son lopin de terre pour une somme aussi infime, on peut bien dire qu'il est arrivé au comble de la misère.

Et ce n'est pas seulement dans l'île qui fut le grenier de Rome que cette nouvelle forme de parlementarisme porte de tels fruits. Une correspondance adressée, le 9 janvier, à la *Voce della Verita* nous apprend, qu'en Vénétie, les impôts ont ruiné l'agriculture. La terre abandonnée à elle-même produit du blé qui jaunit avant que l'épi soit formé, du raisin qui se gâte aux premières pluies d'automne. Les maisons des paysans consistent en quatre parois de bois réunies entre elles avec de la boue et de la bouse de vache; au-dessus, s'élève un toit de roseaux recueillis dans les marais de la lagune, et ce toit est percé d'un trou par où s'échappe la fumée de la cuisine. La nourriture n'est pas plus confortable. Polenta, salades, citrouilles et racines, tels sont les uniques mets de ces infortunés. — La viande et le vin sont regardés comme des choses tellement luxueuses que l'on n'en sert sur la table « qu'aux repas de noces ».

Quant au dictateur, que pourra-t-il faire de plus que la Chambre pour conjurer la crise? Connaît-il un moyen de relever le crédit public? Réduira-t-il les dépenses militaires? Alors, que dira le puissant allié de Berlin? Priera-t-il les nombreux fonctionnaires inutiles de chercher des moyens d'existence moins dispendieux pour le budget? A-t-il découvert de nouveaux débouchés commerciaux pour ces vins de Sicile que les propriétaires jettent au ruisseau, pour ces soufres auxquels les pyrites américaines font une victorieuse concurrence? Nous le jugerons avant peu. Jusqu'à présent, il s'est contenté de quelques déclarations sur le thème connu des grands principes et du patriotisme. A défaut d'une nourriture plus substantielle, l'Italie se contente de celle-ci; mais ce ne saurait être pour longtemps. « Tuez-nous, tuez-nous, nous mourons de faim! » criaient naguère aux soldats les habitants de Lercara, de Gibellina, de Pretrapersia, de Marineo, de Santa Caterina. Ceux dont les balles de la troupe n'ont pas exaucé les vœux sont toujours là et affamés comme par le passé.

La politique des *combinazione* ne saurait conduire bien loin; peut-être imaginera-t-on quelque « expédient » pour sauver la situation; mais ce ne sera qu'un adoucissement passager, qui retardera tout au plus la chute finale et inévitable. Le corps social tout entier est malade; et l'aggravation de cette maladie est, pour une bonne part, l'œuvre du Gouvernement lui-même qui a voulu pousser de force l'Italie dans une voie où elle ne saurait marcher par de tels procédés. On a soumis au même joug administratif des provinces de caractère différent, souvent mal disposées les unes contre les autres, on a entraîné le roi vers une alliance qui a porté des résultats détestables, on a donné l'exemple de scandales officiels et de fortunes trop facilement acquises à des gens déjà peu enclins à estimer et honorer le travail; on a développé le fonctionnarisme; on a rendu enfin la vie intolérable à des milliers de paysans, d'ouvriers et de petits propriétaires. Qui est responsable de cette situation, du moins en partie? Le Parlement, ce même Parlement qui devait régénérer l'Italie et la faire jouir des bienfaits de la liberté et de la civilisation.

On est étonné d'apprendre tout à coup qu'un pays qui semblait tranquille, qu'un pays exclusivement agricole, où les ouvriers ne représentent qu'une proportion infime de la population, est devenu un des centres les plus actifs du socialisme et de l'anarchie. C'est que l'ignorance des Italiens est loin de

les protéger contre l'influence des mauvaises doctrines; ils ne comprennent rien aux théories de Karl Marx, de Lassalle, de Reclus, de Kropotkine; mais il ne manque pas parmi eux de chefs intelligents tout prêts à les embrigader et à leur expliquer la bonne parole : elle trouve un terrain tout préparé dans des esprits qui ne connaissent que l'action en masse et les procédés de contrainte. C'est donc avec conviction que, le crucifix dans une main et le portrait d'Humbert dans l'autre, ils incendient édifices publics et maisons, au cri de : « Vive le roi! »

Suivrons-nous l'exemple de certains journaux français qui formulent des essais de « Constitution » à l'usage de l'Italie. Le *Petit Marseillais* ne parlait de rien moins que d'une restauration des Bourbons à Naples. Ce genre de conseil a le double inconvénient d'être insuffisant et de s'adresser à des gens à qui il faudrait, pour bien faire, l'idée et la volonté d'abandonner les aspirations communautaires. S'il nous est difficile d'agir sur eux dans cet autre sens, il nous est facile de recueillir la leçon pour nous-mêmes. Des citoyens libres, travailleurs, énergiques, eussent-ils un mauvais gouvernement, seront toujours supérieurs à ceux qui pratiquent le doux far niente dans les bureaux des ministres et des administrations, même sous l'égide du gouvernement théoriquement le plus parfait. Je n'invoquerai d'autre preuve que l'exemple des États-Unis, dont le personnel politique a rarement été considéré comme au-dessus de tout soupçon. Quand les électeurs ont pris l'habitude de compter uniquement sur eux-mêmes, sans demander à l'État ni places, ni faveurs, ni privilèges, ils ont vite fait, le jour où les gouvernants deviennent par trop insupportables, de les mettre à la raison, sans avoir besoin pour cela de bouleverser la société, de brûler les hôtels de ville, ni d'invoquer les chimères décevantes du socialisme. Il ne leur est pas davantage nécessaire de se jeter dans les bras d'un sauveur, même lorsqu'ils ont l'insigne fortune de posséder parmi eux un homme d'État aussi illustre que don Francesco Crispi.

Il n'y a d'utiles aux peuples, dans la crise actuelle, que les hommes qui, à tous les rangs et dans tous les rôles, s'inspirent, selon la parole de Le Play, « de l'exemple des races prospères ». Ce n'est pas de cet exemple que se sont inspirés les hommes qui ont agi sur l'Italie nouvelle. Ils ont pris pour idéal le régime des grandes monarchies en décadence.

Georges Lainé.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Une volte-face parlementaire. — Il s'est passé à la Chambre, à propos de la conversion, un fait fort curieux, mais fort explicable, qui a défrayé pendant plusieurs jours la verve des journaux socialistes et radicaux.

M. Jaurès, qui devient décidément le porte-parole des socialistes, a proposé d'attribuer le bénéfice de la conversion, — 67 millions environ, — au dégrèvement du principal de l'impôt foncier pour les petits cultivateurs cultivant eux-mêmes leur domaine.

La Chambre a adopté cette proposition; puis, sur la menace qu'a faite le ministère de démissionner aussitôt, un bon nombre de députés se sont déjugés et ont repoussé l'ensemble de la loi dont ils avaient voté séparément les deux articles.

Nous trouvons, dans ce fait, matière à deux réflexions. Nous y trouvons de plus un symptôme.

A quel mobile obéissaient les socialistes en proposant le dégrèvement de la petite propriété agricole? A quel mobile ont obéi les nombreux députés du centre et de la droite qui ont accepté, puis repoussé cette combinaison?

Le socialisme, — c'est très clair, — poursuit son plan habile, signalé ici bien des fois : détacher du parti de la conservation, du parti *bourgeois*, la classe nombreuse des paysans propriétaires en lui ménageant, en toute occasion, de petites faveurs exceptionnelles. Quel triomphe pour le député socialiste, qui peut dire ensuite, devant une assemblée de bons villageois : « J'ai voté pour qu'on vous enlève vos impôts, et le monsieur d'à côté a voté pour qu'on les maintienne » !

Au fond, ce n'est là qu'une manœuvre de guerre. Le parti socialiste, comme le prouvent les assertions de ses interprètes autorisés, tend bel et bien à la communisation de toute propriété, grande ou petite; mais il lui plaît de masquer ce but momentanément, et de s'apitoyer sur le laboureur, parce que le laboureur, au jour du scrutin, c'est une *voix*.

Et voilà pourquoi, de l'autre côté de la Chambre, un grand embarras s'est produit. Des dégrèvements agricoles, mais qui donc, étant candidat, n'en a pas promis? Qui donc, dans des réunions publiques, n'a pas juré ses grands dieux, en posant la main sur son cœur, de défendre envers et contre tous les intérêts de l'agriculture! Quatre mois à peine sont écoulés depuis ce moment-là, et voilà que M. Jaurès, insidieusement, vient offrir aux défenseurs de l'agriculture une désagréable occasion de tenir tous leurs beaux serments. Comment refuser? Comment faire observer ce qu'il peut y avoir de défectueux dans cette mesure hâtive et exceptionnelle? Comment rappeler, de bonne grâce, que le budget comportant un déficit de deux ou trois cents millions, il serait peut-être plus opportun de boucher le trou avec ce qu'on a que d'en pratiquer un second à côté pour avoir le plaisir de le boucher en laissant l'autre grand ouvert? Tous ces raisonnements peuvent avoir leur valeur aux yeux d'un économiste ou d'un financier blanchi dans les alarmes budgétaires; mais le paysan, simpliste de sa nature, ne verra et ne dira qu'une chose : « Notre député n'a pas voulu nous lever l'impôt. »

Il a donc fallu que M. Casimir Périer mît le couteau sous la gorge de la Chambre et dît carrément : « Si vous ne me laissez pas libre d'employer le bénéfice de la conversion, je m'en vais. » La menace d'une crise a produit son effet; et plus d'un député a dû se dire d'ailleurs qu'ayant voté les articles de la loi, il pourrait toujours, quoique ayant rejeté l'ensemble, se prévaloir de cette démonstration platonique auprès des bons ruraux qui l'avaient élu.

Nous avons dit qu'on pouvait enfin voir dans ce fait un symptôme. Ce symptôme résulte des deux tendances que nous venons d'indiquer.

L'agriculture, qui se plaint depuis longtemps, commence à se plaindre réellement d'une voix forte, d'une voix sinon encore dominatrice, du moins impérieuse. Ses revendications éveillent l'attention de tous les partis. Son suffrage est l'objet d'une course au clocher entre tous les groupes de la Chambre. C'est déjà une enchère de réclamations à son profit, et si, jusqu'à ce moment, il est sorti peu de chose de tout ce tapage, le moment viendra sans doute où l'on sera forcé de compter sérieusement avec cette agitation croissante, soutenue par la multiplication des syndicats. Reste à choisir les vrais moyens d'alléger les charges agricoles, et là encore, il est fort à souhaiter que nos agriculteurs ne

prennent pas la proie pour l'ombre. Les remèdes les plus sûrs ne sont pas toujours ceux qui agissent le plus vite, ni les cadeaux les plus utiles ceux qui brillent le plus.

*
* *

Un héritage mal placé. — Un incident, qui s'est produit dernièrement à Caen, montre jusqu'à quel point peut aller l'imprévoyance de certains ouvriers, d'ailleurs honnêtes et généreux, et comment ils se trouvent enserrés, sans pouvoir réagir, par les liens abusifs de leurs syndicats.

Voici la chose, racontée par un correspondant du *Temps :*

« Les ouvriers maréchaux de notre ville viennent de se mettre en grève pour une cause assez amusante. L'un d'entre eux, appartenant à la catégorie des « teneurs de pied », a fait récemment un héritage de 3.000 francs environ. Au nom de la solidarité socialiste, ses camarades ont persuadé au pauvre garçon de consacrer cette aubaine à l'entretien d'une grève locale. Les patrons, en attendant que les fonds de la succession soient mangés, se sont pourvus d'ouvriers étrangers à la ville. »

Pauvre garçon! en effet, c'est la seule réflexion qui vienne à l'esprit. Au lieu de placer son petit capital et de s'y appuyer, avec un redoublement de travail, pour s'élever lui-même à une situation patronale ou voisine du patronat, il a mieux aimé transformer son héritage en poudre, et brûler cette dernière aux moineaux.

Cet exemple corrobore une vérité trop méconnue par beaucoup d'hommes bien intentionnés, à savoir, que pour la solution des questions sociales, l'argent n'est rien et la formation personnelle est tout.

*
* *

Un essai de socialisme. — La municipalité de Bourges avait ouvert dernièrement un chantier pour venir en aide aux ouvriers sans travail.

Un ouvrier, président du syndicat des journaliers, avait été déclaré adjudicataire des travaux. Les travailleurs, au nombre de trois cents, avaient donc un des leurs à leur tête. La bonne entente n'a pas duré.

Ces ouvriers *assistés* n'ont pas trouvé leur salaire assez fort et en ont rendu leur président responsable. Au nombre de deux cent cinquante, ils se sont mis en grève et ont demandé à la municipalité de prendre le travail en régie.

Le *Siècle*, qui rapporte ce fait, le fait suivre des réflexions suivantes :

« On voit par cet exemple que les municipalités qui font du socialisme sont traitées comme de vulgaires patrons.

« Si le collectivisme régnait, que deviendraient les conflits qui s'élèveraient ainsi entre les adjudicataires des travaux communaux, — ouvriers ou travailleurs de la commune réunis, — et les municipalités?

« On aboutirait à de petites révolutions de clocher au cours desquelles on se demande comment la sécurité des personnes pourrait être sauvegardée.

« Les municipalités qui offriraient de nouvelles surenchères remplaceraient les autres moins hardies.

« L'instabilité dans l'administration engendrerait l'incurie et le gaspillage... »

Malheureusement ces essais partiels, toujours suivis du plus lamentable échec, ne frappent pas les amateurs de réformes, hypnotisés par leur utopie. « Ce sont là des tâtonnements, des hésitations, des mésaventures négligeables, dit-on, mais, quand le grand jour sera venu!... »

On ne comprend pas que le grand jour, s'il arrivait, ne ferait que reproduire en grand, sur mille et mille points,

l'expérience de Bourges, celle de la mine aux mineurs, etc.

*
* *

Une expérience sociale. — La *Vérité* racontait dernièrement sous ce titre un fait qui, rapproché de la fameuse expérience de la « mine au mineurs », dont on sait les piètres résultats, jette un jour nouveau sur l'inanité de certaines réclamations socialistes.

« Un industriel anglais, nommé Priestley, propriétaire de quatre immenses fabriques à Bradford, et fatigué de s'entendre dire qu'il s'engraissait de la sueur du peuple, a proposé à des ouvriers socialistes une expérience.

« Il a offert aux membres du comité du *Labour-Party* la mieux outillée, la plus rémunératrice de ses quatre manufactures.

« Il a mis à leur disposition, pour une année, toutes les machines à vapeur ; de plus, il leur a ouvert un crédit de 125.000 francs.

« M. Priestley n'exigeait ni redevances ni intérêt. La seule condition imposée aux ouvriers syndiqués était la suivante : la fabrication sera régie par les statuts des Trade-Unions et exploitée selon les principes socialistes.

« M. Priestley, s'engageait si, à la fin de l'année, l'entreprise avait réussi financièrement, si tous les ouvriers avaient gagné plus d'argent qu'ils n'en gagnent sous la direction du patron, à abandonner aux membres du syndicat sa manufacture, moyennant une faible redevance, et à continuer à leur ouvrir un crédit de 125.000 fr. chez ses banquiers.

« Pareille chance ne se rencontre pas tous les jours, et on aurait pu croire que l'offre du philanthrope de Bradford allait être acceptée avec enthousiasme.

« Eh bien, non ! Après avoir réfléchi pendant quatre mois, les socialistes du Yorkshire ont dû avouer qu'ils se sentaient incapables de gérer et d'exploiter la manufacture traîtreusement (*sic*) mise à leur disposition par un capitaliste. »

Nous ne reviendrons pas sur les causes de ce refus, qui dénote d'ailleurs un certain bon sens chez les ouvriers.

Un ouvrier travailleur, intelligent, et surtout *débrouillard*, peut parfaitement *devenir* patron. La chose se voit tous les jours. Mais une *collectivité ouvrière* ne *s'improvise* pas, du jour au lendemain, *collectivité patronale*. Il faudrait supposer tout un ensemble de coïncidences miraculeuses qui auraient réuni sur le même point, dans la même usine, plusieurs centaines d'ouvriers très capables, tous exceptionnels, ce qui est moralement impossible.

M. Priestley le savait bien, et il a profité de cette certitude acquise d'avance pour donner à ses ouvriers une excellente leçon de choses. A eux d'en profiter,... s'ils le veulent bien.

*
* *

Le recensement en Angleterre. — Le gouvernement anglais a publié récemment un rapport général sur les opérations du recensement décennal de 1891, portant principalement sur la population de l'Angleterre et du pays de Galles.

En avril 1891, cette population était de 29.002.525 habitants, soit 3.028.000 de plus qu'en 1881. Aujourd'hui, en tenant compte de l'accroissement proportionnel, elle doit atteindre 30.000.000 habitants.

Donc, en dix ans, une augmentation de plus de 3 millions d'habitants, malgré l'émigration. Nous sommes loin d'un tel progrès.

Ce rapport contient aussi, sur la po

pulation totale de l'empire britannique, des données intéressantes.

On y estime la superficie totale de l'empire, Iles-Britanniques et colonies comprises, à 11 millions de milles carrés, soit de 28.479,000 kilomètres carrés, soit trois fois celle de l'Europe, et la population à 372 millions qui se décomposent ainsi : dans le royaume-Uni (Angleterre, Galles, Écosse, Irlande), 37 millions 700.000; dans les colonies, 240.587.000; dans les sphères d'influence, 93.500.000.

L'analyse de la population des colonies donne les résultats suivants : 292.200.000 habitants en Asie; 29.500.000 en Afrique; 6.700.000 en Amérique; 4.276.000 en Australasie.

Les Iles-Britanniques, malgré leur infériorité territoriale, — moins de la moitié de la France, — ont donc atteint, ou peu s'en faut, la population de celle-ci.

Le rapport constate pourtant que la population s'est moins accrue pendant la dernière décade que pendant l'avant-dernière, 11,65 %. La natalité est devenue moindre, et, chose curieuse, la mortalité aussi. Il s'opère évidemment, en Angleterre, un tassement de population qui fait obstacle à la multiplication indéfinie, *sur place*, de cette dernière.

On se rendra compte de cette diminution de la natalité en constatant que *la population urbaine a augmenté*, par rapport à celle des campagnes, et que le contingent de naissances fourni par celle-là est toujours inférieur à celui que donne celle-ci. On sait que les villes s'accroissent par immigration, et qu'une famille, en passant de la vie rurale à la vie urbaine, devient généralement moins féconde.

L'Angleterre compte aujourd'hui 62 villes ayant plus de 50.000 habitants et la population de ces 62 villes prises dans leur ensemble a augmenté de 14 1/2 %.

Londres, en 1891, comptait 4.211.743 habitants, soit une augmentation de 396.000 sur 1881, c'est-à-dire dans la proportion de 10,4 %, proportion inférieure à celle des villes en général et à celle de tout le royaume qui est de 11,7 %.

Le nombre des maisons habitées en Angleterre et dans le pays de Galles est de 5.451.497; celui des maisons inhabitées, de 372.000, et celui des maisons en construction, de 38.000. La moyenne des habitants est de 5,32 par maison contre 5,38 en 1881, ce qui est à peu près insignifiant. On remarquera la faiblesse de ces chiffres. Le régime du *ménage séparé* se manifeste ici avec évidence.

Au point de vue de la proportion des sexes et de l'état civil, le recensement offre des particularités qui ont étonné certains journaux. Il y a plus de femmes que d'hommes, comme partout, d'ailleurs; mais la proportion est énorme, car il y a 14.052.000 hommes et 14.950.000 femmes, ce qui donne à ces dernières une majorité de 896.723. Si l'on comptait comme étant en Angleterre tous les marins et les soldats vivant à l'étranger, les femmes auraient encore une majorité de 700.000. Cette majorité, qui paraît au premier abord anormale, s'explique, au moins en grande partie, par l'émigration des jeunes gens.

Voilà une circonstance qui doit redoubler le zèle que mettent les jeunes Anglaises à se procurer un mari. Le *stuggle for love* fait ainsi pendant au *struggle for life*.

*
* *

Fabriquons des bacheliers. — En 1893, 6.355 jeunes gens se sont présentés au baccalauréat ès lettres; 3.284 au baccalauréat ès sciences; 553 au baccalauréat moderne, soit en tout 10.192.

Sur cette masse d'aspirants, 53 pour

100 ont subi avec succès les épreuves de l'examen de philosophie, et 46 pour 100 les épreuves de la première partie (rhétorique). En présence de ces chiffres, dit M. Lantoine, auteur de la statistique, on aurait mauvaise grâce à se plaindre de la sévérité des examinateurs ou à accuser les caprices de la fortune.

Les cinq sixièmes des candidats n'arrivent à obtenir que la mention *passable*. La mention *assez bien* a été donnée à 507 jeunes gens. Beaucoup plus rares sont les mentions *bien* et *tres bien :* 66 ont mérité la première et 19 seulement la seconde.

On sait, pour en arriver là, à quel surmenage on se livre. Un ancien élève d'un des principaux établissements universitaires de Paris, fameux par ses succès, nous disait que si l'on voulait y observer les lois de l'hygiène, il faudrait absolument renoncer à ces succès qui en font la réputation. Ceux-ci ne s'enlèvent qu'au prix de veillées assidues et d'un labeur intellectuel acharné.

Ainsi donc, l'Université déverse chaque année dans la société environ 5.000 bacheliers, joyeux et fiers de leurs grades. La joie et la fierté durent-elles toujours pour tous? Une autre statistique nous donne là-dessus un triste son de cloche :

« En 1893, les asiles de nuit ont donné l'hospitalité à 92 artistes dramatiques, 65 artistes lyriques, 47 musiciens, 12 pianistes, 12 pharmaciens, 24 journalistes et 6 hommes de lettres. »

Qu'on songe au degré de misère et d'abandon où il faut en être arrivé pour s'adresser à l'asile de nuit, et, par conséquent, au nombre incalculable de ceux qui, sans être absolument obligés d'en venir là, sont réduits à vivre d'expédients!

Nous interrogions un jour le directeur d'une agence qui se charge, moyennant rétribution, de procurer des leçons aux aspirants professeurs. Il nous déclara gravement, sans vouloir faire d'hyperboles, que Paris comptait plus de professeurs particuliers que d'élèves prenant des leçons particulières.

Comme tout cela est encourageant pour les 10.000 candidats de l'année prochaine.

G. d'Azambuja.

L'ÉDUCATION DES AVEUGLES.

M. Maurice de la Sizeranne, l'auteur bien connu du livre *les Aveugles, par un Aveugle*, vient de publier un nouvel ouvrage intitulé : *Mes Notes* (1), où il a rassemblé, sous forme de citations heureusement enchaînées et commentées, le fruit de plusieurs années de lectures.

La matière que traite M. de la Sizeranne touche, sur un grand nombre de points, à la Science sociale. L'aveugle est un type anormal dans la société, mais il existe. Sa présence impose certains organismes particuliers. Que seront ces organismes? Comment élèvera-t-on l'aveugle? Faudra-t-il le gâter et le choyer? Le mettre dans une boîte à coton? ou au contraire l'habituer à l'énergie et à l'effort? L'aveugle peut-il réussir à gagner sa vie? Quelles professions lui sont ouvertes? Comment, dans ces professions choisies, peut-il soutenir la concurrence des clairvoyants? L'aveugle peut-il se marier? La vie de famille peut-elle contribuer à son bonheur ou à sa consolation? Que doit être le patronage pour les aveugles? Ce patronage doit-il venir uniquement de l'État? Comment répartir la charge du patronage entre l'État et

(1) *Mes Notes* : les aveugles dans l'école, les aveugles dans la vie, les aveugles et leurs amis par M. Maurice de la Sizeranne. 1 vol. in-8°; Paris Delarue.

les institutions privées? Quelles sont les conditions du progrès des œuvres *typhlophiles?* (1) etc., etc. On voit, par cette rapide énumération, quel champ étendu la Science sociale aurait devant elle, dans la seule question des aveugles.

Nous ne voulons aujourd'hui que citer quelques passages de M. de la Sizeranne, imprégnés de ce rare bon sens que dicte une expérience personnelle, volontairement et laborieusement accrue par une foule d'informations.

M. Maurice de la Sizeranne s'élève avec force contre ceux qui ne voient dans les aveugles que de grands enfants et veulent que, dans l'éducation, on les traite comme tels.

« J'ai connu, nous dit-il, un directeur d'asile qui était mécontent de voir voter ses pensionnaires. Ce typhlophile, d'ailleurs très dévoué à son œuvre, tant que des aveugles étaient sous sa dépendance, entendait les tenir comme des enfants et des hommes sans conséquence. C'est une singulière méthode pour préparer l'aveugle à réussir dans une carrière, car il a besoin de plus d'énergie que le clairvoyant parce qu'il a plus de difficultés. Il faut donc de très bonne heure lui faire comprendre ce qu'est la dignité de l'homme, afin qu'il se respecte et qu'il ait à cœur de réussir. Il est sans doute plus facile pour un directeur de tenir tout son personnel dans la soumission, dans l'anéantissement absolu, et il en arrive facilement là en voyant combien peu comprennent les choses, parmi ses pensionnaires : les enfants, par le fait même qu'ils sont des enfants, et les adultes parce que l'expérience de la vie au grand air leur manque; mais un directeur doit toujours avoir présent à la pensée le but à atteindre, c'est-à-dire *l'aveugle se soutenant par soi-même et agissant par son initiative.* On doit habituer les aveugles, comme tous les hommes, à soumettre à la raison leur caprice, leur volonté, sans toutefois briser celle-ci et sans se persuader que, parce que ce sont des aveugles, des infirmes, leur développement intellectuel est inférieur à celui du clairvoyant et oblige à les traiter toujours comme des enfants » (1).

A propos de l'initiative privée et de l'intervention de l'État, nous avons rencontré avec plaisir de longues citations de Le Play, de Taine, et de Henri de Tourville, dont M. de la Sizeranne affectionne particulièrement les idées. Sans doute il ne dissimule pas que, les aveugles étant des êtres exceptionnels, et que l'initiative privée étant impuissante, en beaucoup de cas (un peu par notre faute), à organiser un enseignement complet et un patronage efficace, on ne saurait renoncer au concours de l'État. Il serait néanmoins à désirer que l'initiative privée fût assez développée chez nous pour se passer sans inconvénient des secours administratifs. Malheureusement nous n'en sommes pas encore là; la pensée de M. de la Sizeranne est que le rôle de l'État doit être réduit autant que possible, et que l'éducation des aveugles est surtout du ressort de l'initiative privée. Aux particuliers d'entreprendre, de bâtir, d'instruire, de patronner. A l'État de protéger ces établissements avec bienveillance, et de les aider de ses subventions.

L'éducation des aveugles, en effet, ne peut se passer du dévouement. Or « le dévouement ne se paye pas; il ne se commande pas non plus; il jaillit... Ce qui le fait éclore, c'est une étincelle mystérieuse et non la signature d'un ministre apposée au bas d'une nomination. Comme salaire, il faut autre chose que l'espoir d'un avancement, voire même d'une décoration.

(1) De *Typhlos*, aveugle.

(1) P. 521.

« Pour remplacer, ou plutôt pour tenir la place du dévouement, du *vrai* dévouement, de celui qui se donne sans compter, mais il faudrait des milliards; et encore qu'aurait-on? Beaucoup d'administrateurs, de bureaucrates, de paperasseries, qui engloutiraient au moins 50 % des sommes votées soi-disant pour les aveugles (1). » Prenant pour exemple l'impression des *livres en relief*, M. de la Sizeranne montre comment l'impression de ces livres serait infiniment plus coûteuse entre les mains de l'État qu'elle ne l'est à l'heure actuelle dans les ateliers des *Sœurs Aveugles de Saint-Paul*, institution essentiellement privée.

En résumé, excellent livre, bourré de choses, et fort intéressant, non seulement pour tous ceux qui s'occupent des aveugles, mais pour la masse du public.

G. A.

SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

POUR

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE

ET LA

VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE.

Nouveaux membres (2) :

Beveridge (Henry), Pitréavie, Dunfermline (Écosse), présenté par M. Edmond Demolins.

Claparède (René), Genève, présenté par le même.

Firmin-Didot (Mlle Élisabeth), château d'Escorpain (Eure-et-Loir), présentée par M. Maurice Firmin-Didot.

Lecointre (le cte Louis), ancien député, présenté par M. A. Mascarel.

Galland (Ch.), administrateur du *Tourangeau*, Tours; présenté par M. Louis Dubois.

Marchon (l'abbé), Orléans, présenté par M. Edmond Demolins.

Sautié (Louis), publiciste, présenté par le même.

Roche (Maurice), Paris, présenté par M. G. Lainé.

* * *

Bourses. — Nous avons reçu à titre de part de Bourses :

De M. Alfred Firmin-Didot, la somme de cent francs.

De M. le baron d'Encausse de Labatut, la somme de cinquante francs.

* * *

Correspondance. — M. Ch. Galland nous écrit de Tours qu'il a l'intention de faire connaître nos travaux autour de lui et de recruter des adhérents à notre Société. Nous lui avons envoyé un certain nombre d'exemplaires de nos diverses publications pour la propagande. Nous en mettrons également à la disposition de tous ceux de nos amis qui nous adresseront une demande.

Nous remercions les nouveaux membres qui, à l'occasion de leur admission dans la Société, ont bien voulu nous écrire pour nous assurer de leur concours.

---

(1) P. 385.

(2) Les noms des membres titulaires sont inscrits en capitales; ceux des membres *souscripteurs*, en *italiques*. Les premiers reçoivent la Revue et le Bulletin; les seconds, le Bulletin seulement.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

BIBLIOTHÈQUE DE
NOV 1946
L'ÉCOLE

QUESTIONS DU JOUR.

LA CRISE MONÉTAIRE.

Depuis des années déjà nous vivons en pleine crise monétaire. En France, elle ne se manifeste pas sous une forme immédiate, capable de frapper tous les yeux. Ses effets sont plutôt indirects, et d'ailleurs un peu moins aigus, peut-être, chez nous que dans certains autres pays. Il n'en est pas moins vrai que notre situation économique est affectée profondément, et que nous sommes intéressés d'une façon très positive et très urgente au règlement de cette grande question internationale. Elle présente d'ailleurs des aspects et des complications que la Science sociale seule peut montrer sous leur vrai jour et débrouiller à fond. Il est donc utile que nous la mettions à l'étude dans cette Revue.

Du reste, dès le mois de juin dernier, il a paru, à cette place, un article de mon savant ami M. Houdard, sur *La Question monétaire à la Conférence de Bruxelles*. Je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt, mais je crois que le problème peut être serré de plus près, et éclairé par un autre côté. J'avais eu déjà cette impression, en écrivant l'an dernier mon livre *Libre-Échange et Protection*. Rencontrant alors sur ma route cette épineuse question de la monnaie, j'avais entrevu des difficultés, sans pouvoir m'attarder d'ailleurs à essayer de les résoudre. L'étude de M. Houdard rappela mon attention sur ce sujet, et comme j'eus

l'occasion un peu plus tard de voir notre ami et maître, M. Henri de Tourville, et d'en causer avec lui, je me confirmai dans mes doutes et résolus de les éclaircir. M. de Tourville voulut bien me communiquer quelques notes qu'il avait prises de son côté, et c'est muni de ce précieux point de départ que je me mis au travail. Préparé par ma précédente étude sur la question économique, aidé par la forte méthode analytique de la Science sociale, je crois être arrivé à poser le problème dans ses termes les plus complets et les plus précis, ce qui facilite singulièrement la détermination des principes de solution. Je dis « des principes de solution », car, comme il fallait s'y attendre, la question monétaire n'est point susceptible de recevoir une solution à la fois *totale* et *séparée*. Elle se rattache étroitement à la question sociale dans son ensemble, et c'est forger une chimère que de vouloir la trancher *seule* et *entièrement*, au moyen d'une combinaison qui s'y applique exclusivement, sans tenir compte d'autres ordres de faits qui l'avoisinent, ou même la dominent bien souvent. C'est ce que vais essayer de démontrer, preuves en mains.

I. — NOTIONS GÉNÉRALES.

Avant de pénétrer dans le cœur du sujet, il est nécessaire de préciser, en les rappelant à la mémoire du lecteur, un certain nombre de notions élémentaires sur la forme et la marche du mécanisme monétaire. Ce sera vite fait, et cela facilitera l'intelligence du sujet.

La monnaie réelle est un produit métallique divisé en fractions dont le poids et le titre (contenance en métal fin) sont connus, et qui sont couramment échangeables contre d'autres produits de consommation.

On appelle étalon le type qui sert de base au système monétaire : en France, la loi de germinal an XI a choisi pour étalon le franc d'argent pesant 5 grammes à 9/10 de fin. L'étalon peut être d'or ou d'argent ; parfois les deux métaux sont employés simultanément.

La monnaie est normale, ou réelle, quand elle représente une valeur vraie, c'est-à-dire quand sa valeur intrinsèque égale sa valeur nominale. Elle est fictive quand, en droit ou en fait, on lui attribue une valeur nominale supérieure à sa valeur intrinsèque. Ainsi, en droit, la pièce d'argent de 25 gr. à 9/10 de fin vaut 5 fr. ; en fait, elle ne vaut guère plus de 2 fr. 50. En droit, le billet de la banque de France ne vaut pas un centime; en fait, il vaut la somme inscrite sur la feuille de papier, parce que chacun sait, qu'au besoin, il pourra échanger celle-ci contre des espèces, ou se libérer d'une dette en le donnant à son créancier.

Les paiements nationaux se règlent dans des conditions souvent fixées par la loi. Ainsi, en France, personne ne peut refuser d'accepter pour 5 fr. et en quantité illimitée, les écus d'argent de 25 gr. à 9/10 de fin. Les paiements internationaux, au contraire, ne sont soumis à aucune prescription légale, sauf exception établie par traité. Il en résulte que, d'un pays à un autre, on ne peut faire accepter une pièce de monnaie que pour sa valeur intrinsèque. Ainsi, un Anglais n'acceptera, en Angleterre, une de nos pièces de 5 fr. que pour 2 fr. 50 environ. Cette différence constitue le change, qui comprend, outre la perte sur le métal, divers frais : transports, commissions, intérêts, frais de remonnayage. Dès lors, la perte au change va croissant avec la dépréciation, ou l'usure des monnaies; pour l'éviter, on choisit les pièces qui perdent le moins, celles qui sont les plus lourdes et les plus fines, afin de payer à l'étranger en perdant le moins possible. Et c'est ainsi que « la mauvaise monnaie chasse la bonne », celle-ci étant exportée pour le service des échanges internationaux, tandis que l'autre demeure dans la circulation intérieure.

Un pays dont la circulation est basée sur l'étalon d'or a, comme monnaie principale, des espèces faites de ce métal, et, comme monnaie subsidiaire, ou d'appoint, des espèces d'argent. Les premières sont libératoires indéfiniment; les secondes ne peuvent être imposées à un créancier au delà d'une somme que la loi fixe pour un seul paiement. Dans les pays à étalon d'argent, c'est la monnaie blanche qui est consacrée par la loi

comme monnaie principale; on y frappe aussi des espèces d'or, mais leur emploi est exceptionnel, au moins dans les paiements à l'intérieur. Enfin, dans les pays à étalon double, les deux types d'espèces ont concurremment le plein pouvoir libératoire. En ce qui concerne la France, nous avons vu que la loi de l'an XI ne parle que d'un étalon d'argent. Cela ne voulait pas dire que l'on renonçait à frapper des espèces d'or; mais, tandis que le type argent devait rester fixe en sa qualité d'étalon, on gardait l'intention de laisser aux espèces d'or une valeur mobile, selon le cours du marché. Comme à cette époque l'or valait 15 fois 1/2 plus que l'argent à poids et titres égaux, les premières monnaies d'or furent frappées sur ce pied; le législateur projetait une refonte, dans le cas où le rapport de 15 1/2 viendrait à se modifier. Mais, dans la suite, on jugea préférable de ne point tenir compte des variations du marché des métaux, et l'on maintint légalement ce rapport de valeur entre les deux séries d'espèces, quel que fût le rapport vrai. De la sorte, on rendait artificiellement fixe le cours de l'or, on constituait ce métal étalon. C'est ainsi que notre pays pratique le double étalon, bien que la loi monétaire fondamentale ait prévu l'étalon unique d'argent.

Cela posé, nous comprendrons aisément ce qui va suivre.

II. — CLASSEMENT NATUREL DES SYSTÈMES MONÉTAIRES.

En parcourant les journaux, voire même les publications spéciales, on rencontre généralement deux opinions opposées chez les économistes. Les uns sont « monométallistes », les autres « bimétallistes ». Et, partant de l'un de ces points de vue différents, chacun conseille une pratique opposée. En d'autres termes, les uns demandent que l'on établisse partout l'unité d'étalon, les autres veulent que l'on organise en tous lieux le système de la dualité. A vrai dire, les arguments fournis soit dans un sens, soit dans l'autre, sont presque toujours fort obscurs, et ne laissent pas dans l'esprit une impression bien nette. Au contraire, même après lecture des raisons avancées par les deux écoles,

on reste plus perplexe que jamais, car si certains arguments ont porté d'un côté, on en trouve de l'autre qui sont tout aussi probants, et l'on ne sait auquel entendre.

Le fait provient de ce que, comme cela leur arrive trop souvent, les économistes ont appliqué à l'étude de cette question une méthode fausse; celle-ci ne peut les conduire qu'à des résultats incomplets, car elle néglige des faits de la plus grande portée, pour s'attacher à des circonstances souvent secondaires. De plus, ils ont le tort très grave de vouloir échafauder sur cette base incertaine une théorie générale applicable partout à la fois. Or, au fond, chaque écrivain subit la plupart du temps l'influence d'un milieu donné qui inspire plus ou moins directement la théorie qu'il défend. Et comme, dans la réalité des choses, la diversité des milieux commande des solutions différentes, il en résulte qu'on discute à perte de vue et indéfiniment, pour imposer universellement des théories qui n'ont qu'une portée locale. Dans ces conditions, comment pourrait-on parvenir à se mettre d'accord?

La Science sociale, qui pénètre par l'analyse au fond des choses, va nous fournir le terrain de conciliation que l'on cherche depuis si longtemps sans le découvrir jamais, faute d'en connaître l'issue.

Il faut d'abord bien établir ce principe, *que l'or et l'argent, considérés comme monnaie, n'ont pas le même rôle.* Cela s'explique aisément par les considérations suivantes. Chacun sait que l'or représente une valeur intrinsèque bien supérieure à celle de l'argent : actuellement, on peut se procurer plus de 27 en argent contre 1 d'or. Aussi est-il pratiquement impossible de créer une monnaie d'or répondant aux très petites transactions. En France, on a dû retirer de la circulation la pièce de 5 fr. or, à cause des inconvénients nombreux qu'elle présentait : difficultés de fabrication, usure rapide, etc. L'argent, au contraire, se prête à une division très accentuée; longtemps la circulation française a été pourvue de pièces de 20 centimes. L'or convient donc aux grosses transactions, l'argent aux petites.

D'autre part, la condition réciproque des divers pays, au point de vue de l'emploi des monnaies, présente des différences considérables. Il nous suffira d'indiquer trois types extrêmes pour bien préciser notre pensée.

L'Angleterre est un pays où les transactions sont à la fois très nombreuses et moyennement très grosses. Tous ceux qui se sont occupés, si peu que ce soit, du mouvement économique de la Grande-Bretagne, ont dû garder dans l'esprit la forte impression des chiffres considérables qui représentent en toutes choses la marche des échanges. Aussi la monnaie d'or elle-même serait-elle insuffisante pour liquider les affaires sur les marchés anglais. Les combinaisons de crédit les plus compliquées sont employées quotidiennement pour solder les comptes sans recourir à l'emploi des monnaies métalliques, sauf pour le règlement des appoints. Après cela, l'or est le métal le plus propre à servir les besoins de cette colossale société industrielle et commerciale qu'on appelle le peuple anglais. Cela ne veut pas dire que celui-ci n'a pas l'emploi de la monnaie d'argent. Il en faut pour le paiement des salaires, pour les appoints, pour les menues opérations d'approvisionnement. Mais la grande masse des liquidations intérieures, la totalité des règlements extérieurs, se font en papier et en or.

En plus de cela, observons encore que l'Angleterre est un pays de grande propriété, de grand fermage, de grandes entreprises, de larges profits et de grandes fortunes. Avec son organisation financière étendue, ses immenses relations de crédit, et son aisance générale, le peuple anglais doit pratiquer logiquement l'étalon d'or. Ce métal convient bien à la moyenne des transactions, et fournit une bonne échelle monétaire. A côté de la monnaie normale d'or, des espèces d'argent à force libératoire limitée (2 liv. sterl. au plus), forment l'appoint. Tel est en effet le système pratiqué par la Grande-Bretagne depuis 1816, c'est-à-dire depuis l'époque où sa suprématie économique a commencé à s'affirmer. C'est le type des pays *qui peuvent employer normalement l'or comme monnaie principale, ou pays à étalon d'or.*

Certains autres pays se trouvent actuellement dans une condition qui se rapproche sensiblement de celle de l'Angleterre, sans être cependant aussi nettement marquée. Ainsi la Hollande, pays riche, où les affaires commerciales sont très développées, où les paysans eux-mêmes sont en général fort aisés, peut aussi pratiquer l'étalon d'or. La Belgique, pays à la fois de grande industrie et de grand commerce, serait peut-être dans le même cas, avec une nuance cependant. Sa nombreuse population ouvrière a besoin d'une assez forte quantité de monnaie d'argent pour ses salaires et ses achats. Les Pays scandinaves, où le commerce extérieur est très actif, paraissent être à peu près dans le même cas que la Belgique. Aux États-Unis, enfin, l'activité et l'importance moyenne des transactions, le haut prix des salaires et en général des articles fabriqués, le chiffre élevé des importations, font que l'étalon d'or semble aussi naturellement indiqué pour la circulation monétaire. Mais, somme toute, aucun de ces États ne pourrait aller aussi loin que l'Angleterre dans cette voie. Ils ont pratiquement besoin, toutes proportions gardées, d'une circulation d'argent plus considérable.

L'observation nous montre maintenant un type absolument opposé. Certains pays, en effet, par leur médiocre degré d'activité économique, par leur faible échelle moyenne de transactions, par la mesure restreinte d'aisance habituelle de la population, s'accommodent normalement de l'étalon d'argent. Telle est l'Inde indigène. En règle, dans ce pays, les prix sont bas, les salaires minimes, les transactions intérieures petites et lentes, l'aisance médiocre. Dans ces conditions, la monnaie d'or représente une échelle de valeurs hors de proportion avec les nécessités ordinaires de la vie. La monnaie d'argent, au contraire, est en rapport exact avec ces nécessités. De là vient la faveur persistante dont elle jouit, dans l'Inde et dans tous les pays analogues, comme les pays ottomans, la Perse, les pays africains, la Chine.

D'autres pays encore, quoique les transactions y soient plus actives et l'or d'un usage plus répandu, ont cependant l'argent

comme monnaie principale, au moins en principe. C'est le cas pour la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et les pays de l'Amérique espagnole. Tous ces peuples participent nettement, à quelques nuances près, de la condition de l'Inde. Les espèces d'argent s'adaptent bien à l'ensemble de leurs besoins, et leur circulation se complète utilement par une certaine quantité d'or qui facilite les affaires en gros, spécialement les affaires d'importation, et qui, en outre, sert l'organisation générale du crédit. La situation générale de ces pays ne se prête donc évidemment pas à une grande circulation d'or.

Cela va nous donner, en passant, la clef d'un phénomène que les économistes ne s'expliquent pas, faute de voir les choses comme nous venons de les présenter. Sur le marché des métaux précieux, l'argent paraît avoir baissé dans des proportions énormes, et dans les pays d'Europe, ou analogues, la monnaie blanche s'est dépréciée en proportion. Certains auteurs ne peuvent se décider à admettre que l'argent a baissé; la preuve en est, selon eux, que, dans l'Inde, pays à étalon d'argent et à frappe libre (jusqu'en juillet 1893), les prix n'ont nullement varié. Si la valeur de l'argent, disent-ils, était avilie, le prix des denrées aurait naturellement monté, puisqu'il aurait fallu une plus forte quantité de monnaie qu'autrefois pour acheter un même objet. Le raisonnement est faux, voici pourquoi.

Étant donné ce que nous savons, c'est-à-dire l'application naturelle de l'étalon d'argent dans l'Inde, il en résulte que ce pays (abstraction faite, bien entendu, des comptoirs européens, qui forment là un groupe distinct, et dont les affaires sont surtout internationales et en gros), constitue une sorte de bassin fermé, où l'influence du marché général des métaux précieux ne s'est guère fait sentir pendant des années. Dans ce bassin, l'argent monnayé, seul aliment ou à peu près du trafic intérieur, conservait un niveau proportionné aux besoins et ne changeait point de valeur, grâce à ce fait que la production générale du métal blanc n'influait en rien sur les habitudes de la population indigène, car celle-ci reste insensible aux combinaisons de la spécula-

tion internationale. D'autre part, il est certain que la prospérité générale de cette population a fait de sérieux progrès surtout depuis vingt-cinq ou trente ans, grâce aux achats de l'Europe en blés, chanvres, coton, etc. L'aisance s'est développée assez pour que la demande de l'argent s'accrût fortement. Et en effet, il a été importé dans la péninsule d'immenses quantités de monnaie blanche. En outre, comme la frappe des espèces d'argent est suspendue presque partout depuis plusieurs années, le métal blanc s'est porté en abondance vers les hôtels des monnaies de l'Inde, qui ont fabriqué des roupies avec une activité toujours croissante. Pendant une période assez longue, le marché hindou a pu absorber cette masse d'espèces neuves, grâce à son enrichissement marqué; mais, depuis quelque temps, des symptômes de surabondance, se sont manifestés. C'est que la circulation intérieure étant suffisamment pourvue, la dépréciation extérieure du métal blanc commençait à peser sur les cours des espèces locales. Aussi, pour enrayer ce mouvement, qui menaçait d'affecter les échanges intérieurs, le gouvernement a pris le parti de suspendre la frappe en juillet 1893. Par cette mesure, on entend maintenir l'état de choses ancien, c'est-à-dire l'indépendance de la circulation locale vis-à-vis du stock extérieur d'argent.

Après cela, on aperçoit comment, dans l'Inde indigène et dans les pays analogues, l'argent a pu conserver le niveau ancien de sa valeur, tandis que, dans le reste du monde, l'excès de la production amenait une baisse du cours du métal blanc. Pour les comptoirs européens, qui servent d'intermédiaires entre le monde hindou et l'extérieur, la situation était bien différente. Ici, tous les effets de la baisse certaine de l'argent se sont fait sentir pleinement, à cause des relations directes de ces maisons avec les pays d'Occident. Elles formaient comme un tampon entre la population locale et l'extérieur, absorbant pour ainsi dire les effets du change qui, pour les comptoirs, était calculé d'après le prix courant de l'argent sur le marché universel, tandis que, pour les indigènes, ce prix courant dépendait de l'état de la circulation dans le pays même. On comprend ainsi comment, dans une même limite territoriale, le métal argent pouvait avoir deux prix,

l'un faible, l'autre fort. Ce fait n'a pas été clairement aperçu jusqu'à présent, et il convenait d'y insister pour prévenir certaines objections.

A côté de ces deux types extrêmes : pays à étalon unique d'or, pays à étalon unique d'argent, il faut de toute nécessité en placer un troisième : celui des pays à étalon mixte d'or et d'argent. Ceci doit être expliqué en détail.

En présentant ce type comme distinct, nous nous exposons à une objection qui, au premier aspect, paraît grave. Elle se formule ainsi : *En pratique, deux étalons ne peuvent exister simultanément d'une façon permanente.* Tant que leur valeur réciproque reste parallèle, ils coexistent en effet, mais aussitôt que le rapport prévu, rapport qui règle le poids des espèces de chaque type, vient à se modifier, l'un des deux étalons cesse de l'être. Il est disqualifié, pour ainsi dire, et, à moins que la loi n'en impose l'usage dans la circulation intérieure, les espèces qui le représentent n'ont plus une valeur fixe : leur taux varie avec le cours du marché des métaux.

Prenons un exemple. La loi française de l'an XI a établi l'étalon d'argent, avec circulation complémentaire d'or. Plus tard, on a érigé l'or en étalon sur le rapport de 15 1/2 d'or pour 1 d'argent. Mais à un moment donné, la découverte des placers californiens ayant porté la production du métal jaune de 14.000 kil. par an à 200.000 kil., le prix de celui-ci baissa. Alors, la pièce de 20 francs ne valut plus cette somme dans la circulation internationale. Les deux types n'étant plus d'accord, l'or cessa d'être étalon; ce n'est que par l'effet de la pression artificielle de la loi, et sous condition d'une concordance fictive, que la situation resta la même dans la circulation intérieure. On le vit bien par ce fait qu'à l'étranger l'argent fut préféré comme ayant gardé sa valeur pleine, si bien que la monnaie blanche fut exportée en grande quantité. Depuis cette époque, le fait contraire s'est produit : la production de l'argent ayant progressé dans une proportion énorme, son prix marchand a diminué, et une crise du métal blanc a succédé à la crise de l'or. Aujourd'hui, c'est l'étalon d'argent qui, en France, n'a plus qu'une existence artifi-

cielle, et seulement dans la circulation intérieure, puisque la loi française n'a aucun effet au dehors.

Ces faits sont certains, et pourtant ils ne suffisent pas pour justifier une renonciation générale à la pratique du double étalon. Voici pourquoi.

Il est des pays, dont la situation participe à la fois de celle de l'Inde et de celle de l'Angleterre, pour rappeler les deux types extrêmes. Prenons la France, par exemple. Chez elle, on trouve juxtaposés la grande et la petite propriété, la grande et la petite industrie, le grand commerce international et le moyen ou petit commerce interne, tout cela dans des porportions sensiblement équivalentes. L'organisation financière est bonne, sans avoir le développement de celle de nos voisins britanniques, surtout en ce qui concerne l'emploi du crédit. L'aisance est généralement répandue, mais les grosses fortunes sont rares. Il résulte de tout cela qu'en France les espèces d'or et d'argent, formant une double échelle de valeurs qui se complètent, jouent un rôle moyennement égal et pareillement nécessaire. Cela est si vrai, qu'à l'heure actuelle la circulation monétaire française supporte concurremment une forte quantité d'espèces des deux types. L'or n'est point rare, si l'argent est commun.

Mais, observera-t-on peut-être, cela vient, non pas des besoins naturels de la circulation, mais de ce que la loi impose aux transactions les deux métaux avec une force libératoire égale.

S'il en était ainsi, si la circulation intérieure était surchargée d'argent par l'effet d'une cause artificielle, on verrait bientôt se produire naturellement un phénomène contraire qui rétablirait l'équilibre. La surabondance d'une monnaie intrinsèquement dépréciée amènerait à coup sûr son avilissement, et celui-ci se traduirait par une hausse des prix, car le public, ne pouvant modifier directement la valeur nominale des monnaies, établie par la loi, y parviendrait indirectement en exigeant davantage pour une même quantité de produits.

En d'autres termes encore, le marché français, par sa situation, se trouve soumis directement à l'influence du marché des métaux; dans ces conditions, la baisse du prix courant de l'ar-

gent affecterait régulièrement le cours des monnaies blanches, si la loi ne s'y opposait; mais la loi serait absolument impuissante à enrayer longtemps la baisse, et celle-ci se traduirait par une hausse générale des prix, en cas de paiement en argent, si les espèces faites de ce métal dépassaient les besoins de la circulation intérieure. Or cette hausse ne s'est pas produite, au contraire. On constaterait plutôt une baisse des prix sur notre marché! Donc, la pratique du double étalon est possible d'une manière durable, mais à la condition d'employer, à certains moments, des moyens artificiels pour maintenir le rapport initial entre les deux étalons, d'une part; et de l'autre, à la condition encore de ne pas surcharger la circulation. C'est pour satisfaire à ce deuxième terme, que la frappe des espèces d'argent est suspendue chez nous depuis plus de quinze ans.

Voilà pourquoi le maintien du double étalon est, en France, une combinaison normale, et comment on a pu le réaliser. Plaçons ici une observation complémentaire.

Tout ce que nous venons de dire s'applique sans difficulté à la circulation intérieure, mais si nous envisageons les relations avec le dehors, les choses ne vont plus de même. En effet, comme nous l'avons déjà observé, la loi monétaire n'ayant, au dehors, aucune application, lorsque la monnaie d'argent vient à sortir du pays, elle subit la concurrence générale et n'est acceptée que pour sa valeur intrinsèque. De là, une perte considérable pour le débiteur obligé d'employer ce moyen de paiement; le change devient pour lui ruineux. Mais, en France, nous ne souffrons guère de cet inconvénient, toujours par l'effet de la situation spéciale de ce pays. Si nous importons beaucoup, nous exportons en échange dans une proportion considérable, et il se produit de ce côté une balance bien plus exacte que nos menteuses statistiques ne le disent. De plus, nous avons énormément de capitaux placés à l'étranger, dont les arrérages se paient le plus souvent en or. Nos nombreux visiteurs étrangers nous apportent aussi beaucoup d'or. Enfin nous disposons encore de moyens de crédit qui nous évitent bien des paiements en espèces. De la sorte, non seulement nous arrivons à soutenir notre situation mo-

nétaire, mais encore notre position, sous ce rapport, est sensiblement meilleure à certains égards que celle de l'Angleterre elle-même; nous verrons bientôt comment et pourquoi.

En résumé, nous apercevons à présent d'une façon claire et précise cette règle essentielle qui domine toute la question monétaire : *L'or et l'argent, considérés au point de vue de la monnaie, ne jouent pas le même rôle.* Chacun de ces deux métaux répond à une série distincte de besoins. L'emploi courant, principal, de l'or répond à une certaine situation sociale et économique; l'emploi courant et principal de l'argent à une autre situation très différente; enfin, l'emploi simultané des deux métaux à une troisième, qui possède également ses caractères propres. Partant de ce point de repère, nous arriverons aisément à la constatation d'un autre fait qui est, lui aussi, de la plus haute importance.

Par suite du développement industriel et commercial énorme acquis dans le cours de ce siècle par toutes les sociétés, le degré moyen de l'aisance s'est élevé notablement. Ce développement est d'ailleurs inégal; certaines nations sont plus actives et plus riches que les autres, cela est évident. Cependant le progrès est général. Dès lors, le rôle de l'or s'est accru, précisément parce que la monnaie d'or, par sa valeur élevée, répond bien aux besoins des sociétés aisées. L'emploi des espèces d'or est devenu beaucoup plus considérable qu'autrefois, et comme la production de ce métal ne paraît pas s'être augmentée en proportion, il a pu en résulter une hausse sensible de la valeur intrinsèque de ce métal.

Du reste, des causes artificielles sont venues, dans les vingt-cinq dernières années, accentuer cette situation. A la suite d'événements politiques bien connus, l'Europe s'est transformée en un vaste camp militaire, où des masses énormes de troupes semblent constamment sur le point de s'entrechoquer. Mais la guerre coûte cher; et les gouvernements intéressés ont été conduits à s'approvisionner d'avance, d'une façon plus ou moins directe, d'espèces sonnantes constituant de véritables trésors de guerre. Les réserves des banques d'émission continentales, toutes placées

dans une dépendance étroite vis-à-vis de l'État, ont été gonflées, dans ce but, de monnaies d'or que l'on retient captives par tous les moyens possibles. On les remplace sans doute, dans la circulation, par du papier, mais celui-ci ne peut amortir que dans une certaine proportion les mauvais effets de l'accaparement de l'or; il se fait sentir quand même et contribue à accentuer la hausse de ce métal.

Par l'effet des mêmes causes, le rôle monétaire de l'argent a plutôt diminué, au moment même où la production de ce métal augmentait dans des proportions énormes. Dans ces conditions, les divers pays se sont en quelque sorte saturés de monnaie d'argent, et ils ont successivement suspendu la frappe des espèces de ce métal, dont les applications monétaires sont aujourd'hui presque nulles. Après cela, il ne pouvait manquer de subir une dépréciation colossale. Le haut cours de l'or contribue même, semble-t-il, à soutenir celui de l'argent : l'or étant rare, on est parfois obligé d'employer, à son défaut, au moins dans les affaires intérieures, des espèces d'argent, ce qui en soutient un peu le prix. Si on limitait partout la force libératoire de l'argent, de manière à ne plus l'utiliser que pour les très petits paiements ou les appoints, sa valeur baisserait encore, selon toute vraisemblance. Cela est vrai d'ailleurs d'une façon générale : une démonétisation étendue de l'or amènerait certainement aussi la dépréciation de ce métal, qui perdrait par là, — comme l'argent à l'heure actuelle, — son principal débouché : la fabrication monétaire.

Si la rareté relative de l'or soutient le cours de l'argent, on peut croire aussi que la dépréciation du métal blanc tend à enchérir l'or. En effet, lorsque les deux métaux étaient à un taux normal, ils pouvaient servir tous deux à solder les règlements internationaux. Sans doute l'or est préféré en pareil cas à cause de sa valeur bien plus grande sous un même volume. Mais, à son défaut, on peut employer l'argent, moyennant quelques menus frais supplémentaires. Dans l'état actuel des choses, cette substitution d'un métal à l'autre est impossible; le cours élevé du change imposerait au débiteur une perte trop considérable.

Dans ces conditions, l'or reste seule monnaie internationale, ce qui tend encore à le raréfier et à hausser son prix.

Nous arrivons ainsi à formuler avec précision les lois monétaires suivantes :

1° Le rôle monétaire de l'or tend à augmenter, tandis que celui de l'argent tend à se réduire, cela presque partout, mais particulièrement chez les nations occidentales. De là, une augmentation du prix du métal jaune.

2° La hausse naturelle de l'or correspond à une baisse simultanée de l'argent, dans toutes les régions où la loi précédente s'applique.

3° Des causes artificielles tendent actuellement à exagérer l'effet de ces causes naturelles, et à accentuer l'écart des cours des deux métaux.

Cela posé, l'explication de la crise actuelle devient relativement aisée.

III. — LA CRISE MONÉTAIRE.

La crise monétaire actuelle, qui est très étendue et fort intense, est donc due aux deux causes dont nous avons constaté l'existence et la raison d'être : la dépréciation de l'argent et l'enchérissement de l'or. La simultanéité de ces deux phénomènes, en rompant largement l'équilibre entre les deux étalons monétaires, a porté le taux du change à un chiffre tellement onéreux, que la circulation générale a été troublée dans une mesure inconnue jusqu'à ce jour. Les effets de cette perturbation se sont fait sentir avec des conditions différentes dans les divers pays, selon qu'ils appartenaient à l'un ou à l'autre des types que nous avons indiqués.

Dans les pays à étalon unique d'or, spécialement en Angleterre, où la masse énorme des intérêts rend les phénomènes plus sensibles, la crise s'est fait sentir de diverses façons. A certains points de vue, elle a été favorable. Ainsi les fabricants anglais achetant du métal blanc à bon compte avec de l'or,

pouvaient acquérir dans l'Inde des matières premières avec leur argent évalué à son ancien prix; ils bénéficiaient de la sorte de la différence existant entre le cours du métal sur le marché de Londres et le cours de la roupie dans la circulation indigène. En revanche, l'exagération du change leur faisait un tort immense en favorisant l'exportation d'objets fabriqués des pays à circulation dépréciée. Cela s'explique : les commerçants en état de payer en or, soit directement, soit en se procurant contre de la monnaie d'or des monnaies locales dépréciées, arrivaient à payer très bon marché des articles qu'ils revendaient à prix réduit tout en faisant de beaux bénéfices. J'ai donné plusieurs exemples de cela dans mon livre *Libre-Échange et Protection* (1). C'est ainsi qu'on pouvait se procurer dans l'Inde des étoffes de coton pour les 2/3 de leur valeur nominale, en achetant au préalable des roupies avec de l'or.

D'autre part, la hausse de l'or paraît être la cause d'un trouble profond dans la situation économique de la Grande-Bretagne. La monnaie principale du pays prenant une valeur intrinsèque supérieure à celle que la loi attribue aux espèces en cours, la circulation en a tenu compte au moyen d'une baisse correspondante des prix. Le phénomène est simple : le souverain est une pièce à laquelle la loi assigne une valeur de 25 francs (environ); si la valeur intrinsèque de cette pièce monte à 28 francs, le public ne peut intervenir pour en changer le poids ou le titre de façon à maintenir l'égalité entre sa valeur nominale et sa valeur vraie; il y arrive cependant dans la pratique en exigeant, contre remise d'un souverain, une quantité de produits correspondant à 28 francs, et non plus à 25. En apparence, rien n'est changé dans la circulation; en réalité, on obtient pour la même somme en or plus de marchandises qu'auparavant. C'est ce qu'on exprime en disant que les prix ont baissé. On assure qu'en Angleterre cette baisse est allée jusqu'à 25 ou 30 %. Il en est résulté une diminution énorme des profits de l'industrie, obligée de livrer plus en recevant moins. Les

(1) P. 365 et suiv.

fabricants, déjà resserrés par la concurrence des pays à monnaie faible, ont voulu réduire leurs frais, baisser les salaires. Il en est résulté les formidables grèves de ces dernières années. La crise agricole a été également aggravée par la situation monétaire.

Observons encore que, conduits à payer partout en or pour répondre aux circonstances exposées tout à l'heure, les Anglais ont eu souvent de la difficulté à s'en procurer, grâce d'une part à la rareté relative de ce métal, de l'autre à son accaparement par les États militaires. La Banque d'Angleterre a eu peine parfois à tenir ses guichets ouverts, et elle a dû bien souvent porter le taux de l'escompte à 5 et 6 % afin de défendre ses réserves, garantie nécessaire de sa circulation de billets. Telles ont été les conséquences graves de la crise monétaire chez nos voisins.

Dans les pays à étalon d'argent, la situation est restée jusqu'à ce jour bien meilleure pour l'une des deux raisons suivantes. Les populations formant un milieu fermé, comme les groupes indigènes de l'Inde, de la Chine, etc., ne se préoccupant point du cours général de l'argent, sont restées dans un état de stabilité. La dépréciation extérieure du métal blanc les a même servies, en provoquant une énorme demande de leurs produits, ainsi que nous l'avons indiqué tout à l'heure. Toutefois, la crise commence à se faire sentir, au moins dans l'Inde, par suite de l'encombrement de la circulation, puisqu'on a dû suspendre la frappe des roupies.

Dans les pays qui ne sont pas clos naturellement au même degré, comme le Mexique et les autres États de l'Amérique latine, l'action locale de la loi a produit un isolement artificiel, grâce auquel le métal blanc a gardé son cours ancien dans la circulation intérieure. Pour les relations internationales, le change a produit tous ses effets, mais ces derniers ont été atténués par les circonstances que voici :

1° Le change provoquant une exportation plus active des produits naturels indigènes, les bénéfices résultant de cela ont atténué les pertes faites sur l'importation. Dans la production locale, il faut placer précisément l'argent que plusieurs de ces pays produisent en abondance.

2° Une grande partie de la population peut vivre de la riche production naturelle de ces pays, sans recourir aux articles d'importation, si le change en élève trop le prix. Dès lors, la classe riche est à peu près seule à souffrir de la crise monétaire.

Quant aux pays à étalon mixte, ou à double étalon, comme on dit plus volontiers, leur situation a participé à la fois des deux précédentes : elle est restée meilleure que celle des pays à étalon d'or, et elle est plus dangereuse que celle des pays à étalon d'argent. Voici comment.

Leur condition est restée meilleure en ce sens que l'équilibre monétaire a pu se maintenir chez eux d'une façon beaucoup plus stable que dans les pays à étalon d'or. Ainsi, en France, grâce à la suspension de la frappe, la quantité de monnaie blanche n'a pas dépassé sensiblement les besoins réels, naturels, de la circulation intérieure, aussi les prix n'ont-ils point subi des fluctuations aussi profondes qu'en Angleterre. Nous n'avons pas eu à traverser non plus des crises aussi aiguës. Cela ne veut pas dire que la France n'a pas ressenti les effets de la dépression monétaire. Le change a donné aux importations de toute sorte un élan qui a exercé une forte influence sur le développement des idées protectionnistes dans les dix ou douze dernières années, d'autant plus que la suspension de la frappe le tournait presque exclusivement contre nous. En effet, il était à peu près impossible de se procurer au dehors des espèces d'argent françaises contre de l'or, c'est-à-dire à bas prix, et on ne pouvait pas davantage acheter de l'argent en barre pour le faire monnayer en France, afin d'acheter ensuite des produits français en profitant de la différence des cours. Donc, le change ne favorisait pas notre exportation. Nous ne bénéficiions même pas, ou presque pas, des avantages que donne l'achat des matières premières dans les pays à étalon d'argent, pour cette raison simple que nous achetons peu de chose directement. Nos approvisionnements de cette sorte nous viennent, dans la plupart des cas, par la voie des maisons anglaises, belges, hollandaises ou allemandes. La crise monétaire a donc troublé, dans une forte mesure, nos relations internationales et inspiré la politique douanière actuelle. Notre in-

dustrie et notre agriculture en ont ressenti les effets simultanément.

Voilà pour ce qui concerne l'étalon d'argent. Après cela on pourrait croire, à priori, que l'or a dû nous manquer, chassé par l'argent déprécié, attiré au dehors par l'excédent des importations. Il n'en a rien été, ou plutôt, si quelques troubles sont survenus dans ce sens, ils ont été seulement temporaires et sans grande importance. Cela tient à la situation particulière de la France, à la quantité de monnaie d'or importée par les visiteurs étrangers, à ses créances sur le dehors, à l'aisance moyenne de la population. Nous avons déjà expliqué cela, et il est inutile d'insister davantage. Un fait certain, c'est que l'or n'a presque jamais manqué à notre circulation depuis longtemps déjà, et que la Banque de France a pu maintenir le taux de ses escomptes presque invariablement à 3 % dans ces dernières années; cela prouve que ses réserves n'étaient pas menacées par la disette du métal jaune.

La Suisse et la Belgique sont très sensiblement dans le même cas, pour des raisons à peu près analogues, ainsi que l'Allemagne, qui est pratiquement un pays à étalon mixte, en dépit de sa loi monométalliste. Quant à l'Italie et à la Grèce, ce sont en réalité, nous l'avons dit, des pays à étalon d'argent, et leur participation à l'Union latine n'a pu les sauver de graves embarras, dus plus encore à leur situation sociale et politique, qu'à la crise monétaire. Cela est si vrai que l'Italie a dû sortir partiellement de l'Union, par la convention récente du 15 novembre 1893, qui enlève à ses monnaies divisionnaires d'argent toute espèce de droit à circuler dans les autres pays unionistes. Cela indique immédiatement que l'Italie n'est pas naturellement à sa place dans cette combinaison internationale, et qu'on n'aurait pas dû l'y admettre aux mêmes conditions que la Belgique ou la Suisse.

En définitive, on peut donc dire que la crise est générale, et qu'elle cause, dans certains pays, des effets graves. Est-il possible d'y mettre fin, ou tout au moins de l'atténuer, et, le cas échéant, quels moyens pourrait-on employer? Telle est la grosse question du moment. Essayons de la résoudre (1).

(1) Le Directeur de la Monnaie, aux États-Unis, a publié récemment une statistique de la circulation universelle. Sans garantir en rien les chiffres de ce fonctionnaire, qui,

IV. — LES REMÈDES.

Il était naturel qu'en présence d'une crise aussi étendue que celle-ci on se préoccupât de tous côtés d'en trouver la solution. Aussi les projets n'ont-ils pas manqué. Des hommes d'État, des financiers, des économistes et des propriétaires de mines d'argent se sont, ensemble ou séparément, creusé la tête pour découvrir une combinaison qui fît leurs affaires, en même temps que celles du public, ou même avant celles-ci. Les *silver men,* comme on dit aux États-Unis, voulaient continuer d'extraire beaucoup de métal : dans ce but, ils proposaient la reprise générale de la frappe. Les financiers s'accordaient assez avec eux, à cause des profits que les fluctuations du change apportent aux spéculateurs habiles. Certains hommes d'État se demandaient par quel moyen pratique ils arriveraient à remplir le Trésor de bonne monnaie d'or, en laissant au public les écus dépréciés. Enfin les économistes raisonnaient avec une savante obscurité sur les causes et les effets, sans arriver à s'entendre. Depuis 1860, on a vu se réunir, dans diverses capitales, dix ou douze conférences, où l'on a beaucoup parlé, beaucoup discuté sans aboutir à rien. Pourtant, dans cet espace de temps, l'Union latine a été créée et maintenue (1865), mais d'une part elle est fort restreinte en étendue, et, de l'autre, elle repose sur une base fausse en groupant des pays qui

en tous cas, ne peuvent être qu'approximatifs, nous constaterons cependant, à titre de curiosité, qu'ils confirment notre exposé des faits. D'après ce document, il y aurait dans le monde entier : en or, 18 milliards, en argent, 20 milliards de francs, c'est-à-dire moins d'or que d'argent, quand le premier de ces métaux est bien plus demandé que l'autre. D'autre part, on trouverait dans les pays suivants :

Angleterre.....	or :	2.750	millions ;	argent :	500	millions.	
États-Unis.....	—	3.020	—	—	3.075	—	
France.....	—	4.000	—	—	3.500	—	
Russie.....	—	1.250	—	—	300	—	papier : 250 millions.

Le *Moniteur des Brevets d'invention*, auquel nous empruntons ces chiffres, n'en donne pas davantage, et nous les reproduisons sans garantie.

n'appartiennent pas au même type monétaire. De là des tiraillements fâcheux et des risques graves (1).

Les remèdes que l'on peut préconiser, après une étude attentive et complète des divers éléments de la question, forment deux catégories bien distinctes. Ce sont : 1° des mesures d'ordre général, 2° des mesures partielles ou spéciales.

Les mesures d'ordre général sont, au fond, les plus importantes, parce que seules elles peuvent acheminer vers un état stable et normal. Elles touchent à la condition sociale et politique des divers États. Ainsi, certains pays sont poussés directement, par leur organisation actuelle, vers une politique de conquêtes guerrières. Cela oblige les autres à se tenir sur la défensive, et à amasser notamment des trésors de guerre, que l'on veut composés en or, parce que ce métal a gardé son cours universel sans dépréciation. Nous connaissons les effets de cet accaparement. D'un autre côté, il est des pays si médiocrement organisés, que la situation de leur circulation monétaire est mauvaise indépendamment de toute crise générale. Plusieurs sont en faillite, ou à la veille de l'être ; ils ont une monnaie de papier émise en trop forte quantité ou inspirant peu de confiance, — partant très dépréciée, — qui chasse l'argent et réduit encore son champ d'emploi. Que pourrait-on faire de ce côté pour améliorer les choses? Le vrai remède serait une évolution sociale profonde, mais c'est là une solution négative, car on ne saurait opérer une telle évolution du jour au lendemain et par les moyens courants : lois, traités ou révolutions politiques. Elle ne peut résulter que de circonstances particulières dont l'effet est excessivement lent. Donc, il n'y a pas beaucoup d'espérances à fonder de ce côté-là, — à moins que par des faillites successives, ces pays ne tombent sous le contrôle de l'Angleterre, comme cela est arrivé déjà au Pérou et à l'Égypte.

Un autre remède d'ordre général pourrait résulter d'un changement de régime monétaire dans certains pays, qui ont pris à tort une position anormale à ce point de vue. Ainsi, l'Allemagne a adopté le système de l'étalon unique d'or. Pratiquement, elle ap-

(1) V. L. Poinsard, *Traité de droit international conventionnel*, p. 407. Paris, Pichon, éditeur.

partient au groupe des pays à étalon mixte. L'Italie, au contraire, n'est pas en état de se maintenir sur un pied d'égalité avec ces derniers pays. On en peut dire autant de l'Autriche, qui pourtant avait formé, en ces derniers temps, le surprenant projet d'organiser chez elle le régime de l'étalon d'or, projet qui, bien entendu, a échoué. L'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Russie, sont dans le même cas que l'Italie. Les États-Unis, au contraire, par l'activité de leur production, par le chiffre de leur commerce extérieur, par l'élévation des prix sur leur marché intérieur, enfin par leur richesse générale, semblent déjà en situation de passer à l'étalon unique d'or, peut-être en traversant une période de transition durant laquelle on pourrait laisser à l'argent une place assez large (1).

Passons maintenant aux mesures partielles et spéciales proposées ou à proposer, et voyons ce qu'elles valent comme remèdes à la crise.

On a demandé notamment que tous les États s'entendent pour acheter annuellement une certaine quantité de métal blanc, de manière à en soutenir le cours et à atténuer l'agio par voie de conséquence. Mais que ferait-on de cet argent? Resterait-il dans les caves des hôtels de monnaies, immobile et improductif, ou bien le jetterait-on dans la circulation sous forme d'espèces neuves? Les Américains du Nord désirent que l'on prenne ce dernier parti. Ils ont même proposé à bien des reprises la réouverture générale des Monnaies au métal blanc, toujours dans le but de lui offrir un vaste débouché et de relever son prix. Le résultat certain d'une telle manière de faire serait d'encourager la production intense de l'argent, au grand profit des propriétaires de mines. Mais ce n'est pas l'avantage privé de quelques particuliers plus ou moins puissants qu'il s'agit de satisfaire, c'est l'intérêt général. Or, comme le stock actuel d'argent suffit visiblement aux besoins, il est inutile de continuer à l'augmenter par une grande production. En toutes choses, le poids de la surabondance d'un produit retombe sur le producteur sous la forme d'une baisse de prix. En matière de métaux monnayables, les effets

(1) Cela a été fait déjà en 1873, puis on est revenu sur cette réforme pour complaire aux *silver men*, en 1878.

de la baisse se font sentir partout et chez tous les détenteurs d'espèces; dès lors ce serait commettre une folie que de risquer d'accentuer encore la baisse en encourageant une extraction déjà exagérée. La suspension de la frappe est une mesure imposée par les circonstances, et il n'existe présentement aucune raison valable pour qu'on y renonce, ou même pour que l'on achète des lingots d'argent afin de les entasser, faute d'emploi.

Toujours dans le but de relever le cours du métal blanc, on a suggéré l'idée de lui faire une place plus large dans la circulation universelle par les deux moyens que voici : 1° élever la limite de la puissance libératoire de la monnaie d'argent dans les pays à étalon d'or (Ex. 5 francs au lieu de 2 en Angleterre); 2° retirer les pièces d'or valant moins de 20 francs et les coupures-papier dans le même cas, afin que les espèces d'argent prennent leur place.

Cela pourrait peut-être produire une certaine activité dans la circulation de l'argent et relever un peu son cours. Mais la seconde de ces deux mesures serait bien difficile à appliquer dans les pays à circulation de papier avec cours forcé, et ils sont nombreux. Il ne suffit pas, en effet, de dire que l'argent sera substitué au papier; il faut encore pouvoir opérer la substitution, et cela est tout simplement impossible dans un pays peu actif, pauvre, chargé de taxes, et mal administré. Du reste, en supposant même que des arrangements de ce genre soient pris dans les États en position d'y pourvoir, cela n'aurait sur le cours de l'argent qu'une faible influence, et le change resterait encore très défavorable à ce métal. La crise ne serait donc point conjurée, tant s'en faut. Il faudrait, pour l'atténuer sérieusement, arriver à la réalisation de groupements internationaux répondant à l'ordre naturel des choses. La combinaison serait alors celle-ci, résumée dans ses grandes lignes.

Les pays à étalon mixte : France, Allemagne, Suisse, et aussi la Belgique et les Pays scandinaves, qui paraissent être placés sur la limite de l'étalon d'or et de l'étalon mixte, pourraient former une puissante union, dans laquelle les espèces d'argent auraient un libre cours, au moins de fait, sinon de droit. La frappe reste-

rait interdite partout, sauf pour l'entretien de la circulation. Une clause de liquidation couvrirait tous les intérêts en cas de rupture. Par là on obtiendrait : 1° l'unité du type monétaire, 2° la fixité et le bon marché du change, c'est-à-dire deux avantages énormes, sur toute une moitié du continent.

Mais cela ne suffirait pas encore, car les pays à étalon d'or et ceux à étalon d'argent resteraient en dehors. Que pourrait-on faire pour faciliter les rapports avec ces États?

Les pays à étalon d'or devraient augmenter leur circulation d'argent, en relevant son pouvoir d'achat comme on l'a indiqué. En échange, il faudrait que les pays à grandes réserves d'or consentissent à ouvrir les écluses de leurs trésors de guerre, et à laisser couler sur le marché une certaine quantité de métal jaune. Celui-ci perdrait de son prix, l'agio se réduirait d'autant, les prix hausseraient, et la crise économique se détendrait en proportion.

En ce qui concerne les pays à étalon d'argent effectif, leur situation particulière leur rendrait assez difficile une participation directe à de telles combinaisons. Pourtant l'Inde, représentée par ses maîtres anglais, pourrait coopérer à l'œuvre de réparation, en tenant strictement fermés ses hôtels de monnaie, et en se mettant d'accord, sur des points de détail, avec l'union européenne. Quant aux pays à circulation fictive de papier, ils pourraient être admis partiellement dans l'Union, toujours moyennant engagement de ne plus frapper de monnaie blanche, sauf accord préalable avec leurs co-contractants.

Dans ces conditions, il est permis de croire que la baisse de l'or, d'une part, la hausse de l'argent, de l'autre, résultant de ces combinaisons, atténueraient le change dans une grande mesure, et, du même coup, enrayeraient la crise monétaire et économique dont on se plaint actuellement. Dans l'état actuel des choses, remarquons-le bien, cette crise est aigüe et menace de s'accentuer encore. Il serait donc urgent d'étudier la question à fond et de prendre un parti. Malheureusement, parmi les moyens que nous venons d'indiquer, les principaux, les plus naturels et les plus efficaces, sont justement ceux qui ont le moins de chances pour être acceptés par les gouvernements. C'est qu'en effet ils

entraîneraient des modifications essentielles dans certaines tendances politiques, que ces gouvernements considèrent presque comme leur raison d'être, ou qui sont la suite logique d'un état social mal équilibré. De plus, des raisons de faux amour-propre interviendraient pour entraver la formation d'une Union bien comprise. Il y a donc peu de motifs d'espérer que l'on s'entendra pour enrayer la hausse artificielle de l'or et la baisse de l'argent. Aussi la crise subsistera-t-elle, avec des alternatives d'intensité qui amèneront toutes sortes de complications économiques, sociales et politiques. Telle est la raison principale de l'avortement successif des nombreuses conférences monétaires qui se sont réunies depuis vingt ans, sans parvenir à élaborer un plan pratique et réalisable. C'est que toujours on a pris la question par ses plus petits côtés, sans oser l'aborder de front pour l'explorer dans ses profondeurs. Avec ce procédé, il est impossible d'arriver à la solution efficace et complète que le public attend, non sans impatience, au milieu d'un malaise dont il sait mal les causes, mais dont il souffre vivement. En France, les plaintes que l'agriculture ne cesse de faire entendre en sont une manifestation dont on devrait tenir un grand compte, car la situation pénible de nos fermiers et de nos paysans et ouvriers agricoles peut créer, à la longue, un véritable péril social. Les mesures douanières que l'on réclame actuellement ne seront d'aucun secours à ce point de vue, puisque la cause du malaise est ailleurs.

Léon Poinsard.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE (1).

VII.

LE CLASSEMENT DES TYPES SOCIAUX

DE L'ASIE ORIENTALE ET MÉRIDIONALE.

Nous passons en revue les diverses sociétés du globe, en suivant un ordre méthodique. Dans nos précédents articles, nous avons étudié celles qui confinent à la steppe, mais qui en sont sortis dans la direction de l'Occident : Arabes, Finnois, Nord-Slaves, Sud-Slaves, Turcs. Il nous faut déterminer maintenant celles qui confinent, elles aussi, à la steppe, mais qui en sont sorties dans une autre direction, dans la direction de l'Orient.

I. — LE GROUPE CHINOIS ET LE GROUPE HINDOU.

Ces sociétés forment deux grands groupes : la Chine, et ses satellites : le Thibet, l'Indo-Chine et le Japon ; l'Inde et ses satellites : la Perse, l'Afganistan, le Beloutchistan et le Haut Turkestan.

Ces deux groupes se rattachent à ceux que nous avons décrits, en ce qu'ils sont encore placés aux confins de la steppe et qu'ils

(1) Voir les précédents articles, dans les livraisons de mars, mai, septembre, octobre, novembre 1893 et janvier 1894, t. XV, XVI et XVII.

sont directement influencés par elle; mais, d'autre part, nous les étudions en second lieu parce qu'ils présentent des phénomènes de complication plus grande.

La cause de cette complication est due à un fait primordial, très simple en lui-même :

Les *grands* sols *cultivables* qui confinent à la steppe, en Europe, sont *au-dessus* du 40e degré de latitude, qui passe aux environs de l'île de Corfou et de Madrid. Au contraire, les *grands* sols *cultivables* qui confinent à la steppe, en Asie, sont *au-dessous* de ce même degré de latitude, qui passe à Boukhara et à Pékin.

La conséquence de ce fait est que, sauf des relèvements du sol, les terres cultivables de l'Asie sont, en général, infiniment plus chaudes et, par conséquent, plus productives, pour un travail donné, que les terres cultivables de l'Orient européen. C'est cette productivité intense de la culture qui a fait, dans la région asiatique, la rupture plus complète avec la simplicité d'organisation sociale de la steppe.

On peut l'apercevoir assez bien au premier coup d'œil.

Les deux pays de l'extrême Orient les plus en évidence sont la Chine et l'Inde : ce sont les plus productifs, au moins de frais, pour une culture élémentaire; or il n'y a pas de pays plus éloigné de la pratique de l'art pastoral que ceux-là. Le bétail y est à peu près inconnu : il n'y a presque ni vaches ni chevaux. La culture, singulièrement facilitée par le climat, supplée à peu près complètement à l'élevage. Quelle différence, dans le sens de la complication avec l'Orient de l'Europe, où nous avons vu l'art pastoral persister presque partout à côté de la culture!

Il y donc là un grand revirement de l'organisation sociale.

Il ne se manifeste pas seulement par l'opposition radicale des moyens d'existence, mais encore par le contraste dans la densité des populations. Autant, dans la steppe, on est épars, autant, sur ces sols cultivables d'Asie, on est tassé. Les institutions ne peuvent être, là, les mêmes que dans la steppe, non plus que dans l'Orient de l'Europe où les populations sont si clairsemées.

Mais voici qui est curieux et complètement caractéristique.

Tandis que ce revirement des conditions, ce passage plus absolu,

plus radical, de l'art pastoral à la culture, amène des complications plus grandes qu'en Europe orientale, la facilité même de la culture maintient l'institution communautaire, en dépit des complications.

Ce n'est pas ce que nous avons vu en Europe orientale. Nous avons vu, chez les Finnois déjà, et surtout chez les Sud-Slaves, la communauté succomber, se disloquer, s'en aller, arriver à la dissolution, à la famille instable, par la rencontre de ces deux faits : l'appauvrissement des productions spontanées, la pauvreté de la culture. La communauté succombe avec les productions spontanées et ne peut s'implanter sur une culture trop maigre, trop peu productive, trop peu semblable, par les facilités et les ressources, aux productions spontanées et à leurs surabondantes réserves naturelles.

Il n'en est pas de même en Asie. La prodigieuse facilité productive de la culture vient se substituer, sur un sol étroit, à la libéralité de la steppe sur un sol immense. On se tasse, ce qui est la complication, le changement, la nouveauté; mais la communauté n'en est pas disloquée, rompue; elle en est compliquée : ce qui est presque l'inverse de sa dislocation.

Quelque superficiel que soit le regard jeté sur les Tartares Mongols, d'une part, et sur les Chinois et les Hindous, de l'autre, il apparaît bien clairement que ces derniers ont une organisation de famille et de nation bien autrement compliquée que les premiers et n'en sont pas moins que ceux-ci dans le régime communautaire le plus accentué.

La description des Sociétés Chinoise et Hindoue a été donnée dans cette Revue. M. Pinot a publié une série d'articles sur la première (1); j'ai moi-même donné un article, pour montrer que la famille, chez les Chinois, appartenait bien réellement au type communautaire, en dépit de certaines apparences qui pouvaient faire illusion (2). D'autre part, M. de Préville publie, en ce moment, une remarquable série d'études sur l'Inde. Je n'ai donc qu'à ren-

(1) Voir « la *Science sociale*, la Société chinoise », t. I et II.

(2) Voir, *ibid.*, « Un émigrant de la Science sociale en Chine », t. XII, p. 369.

voyer le lecteur à ces différents travaux, pour éviter d'inutiles répétitions.

Mais il est un point de vue qui n'a pas été abordé et qui fait plus particulièrement l'objet de la série de leçons que je publie en ce moment. Il ne suffit pas, en effet, de présenter l'analyse d'un type social, il faut encore le *situer*, si je puis ainsi parler, c'est-à-dire indiquer la place qu'il occupe par rapport aux autres types, montrer par où et comment il se rattache à eux. C'est ce que je vais essayer d'indiquer pour le groupe des Sociétés de l'extrême Orient.

Des deux sociétés typiques de ce groupe, la Chine et l'Inde, c'est encore la Chine qui est la moins compliquée. Cela apparaît tout d'abord à deux traits décisifs :

1° La Chine n'a pas le régime des castes opposées et superposées de l'Inde. Cette superposition et ces oppositions d'éléments différents, perpétuellement en défense les uns vis-à-vis des autres et qui, depuis des siècles, n'ont pu se fondre et s'assimiler, est, au plus haut degré, un symptôme de complication sociale, une source inépuisable de conflits. C'est comme un composé d'une multitude de corps différents, qu'une analyse des plus patientes et des plus prolongées arriverait à peine à isoler les uns des autres, pour voir comment ils fonctionnent à part et comment ils fonctionnent tous ensemble.

2° La Chine est restée infiniment plus stable, et moins atteinte par la décadence que l'Inde. Elle est stable jusqu'à l'immobilité : on dirait que ce grand corps a été comme cristallisé, ou comme pétrifié, tant il reste toujours semblable à lui-même. Au contraire, l'Inde a été perpétuellement modifiée par des afflux successifs de populations très différentes, qui ont bouleversé profondément son organisme ; elle est même arrivée, de décadence en décadence, jusqu'à tomber sous la domination des Européens.

Il n'y a donc pas à hésiter : c'est le groupe Chinois qu'il faut classer en premier lieu, puisqu'il représente une moins grande complication.

II. — LES DEUX ROUTES D'ACCÈS DE LA CHINE.

Quoique plus éloignée, à certains égards, des steppes de l'Asie centrale, la Chine s'est trouvée, de tous temps, plus directement et plus facilement que l'Inde, en communication avec les populations pastorales de la « Terre des Herbes ».

Jusqu'à ces dernières années, nous n'avions aperçu qu'une seule route qui mît la Chine en communication avec la steppe : la route du Nord. C'est en quelque sorte la route historique; par là, sont arrivées toutes les invasions des Tartares Mongols et Mandchoux, qui se sont succédé presque de siècle en siècle. C'est pour essayer de fermer cette route, que les Chinois ont élevé l'obstacle artificiel et inutile de la « Grande Muraille ».

Cette route suffit à expliquer un des deux éléments qui forment la société chinoise : l'élément supérieur, celui qui a fourni à la Chine des dominateurs. Ceux-ci, on le sait, sont arrivés à cheval, à travers le Gobi, et, comme les Turcs en Europe, ils n'ont jamais su se plier au travail, se transformer en sédentaires, planteurs et mangeurs de riz. Ils se bornent à rançonner la population et à recruter l'armée. Ces issus de pasteurs sont donc bien dans leur rôle, dans le seul rôle qu'ils soient capables de jouer, ainsi que nous l'avons constaté toutes les fois que nous avons rencontré des populations de ce type arrivant en conquérants parmi des agriculteurs.

Mais si cette route suffit à expliquer ce premier type, elle ne peut nous expliquer la population fondamentale de la Chine, celle qui constitue essentiellement la société chinoise. Si la Chine avait été peuplée uniquement par le Nord, nous aurions devant nous un type social assez analogue au Nord-Slave, qui, *même sur les parties du sol les plus fécondes,* — remarquez bien ceci, — cultive encore le moins possible, fait de la culture extensive, se fixe le moins possible au sol, est, de plus, réfractaire à l'industrie et peu habile au commerce. Rappelez-vous ce que je vous ai dit des pasteurs de steppes riches, si inférieurs, au

point de vue du développement social, aux pasteurs de steppes pauvres ou de déserts (1).

Et c'est bien à ce type des steppes riches qu'appartiennent les pasteurs qui ont envahi la Chine. Ils sont originaires des magnifiques steppes de la Dzoungarie, de la région des Tartares-Khalkhas, dont M. Bureau nous a donné la description (2). Il est vrai que, pour arriver en Chine, ces envahisseurs ont dû traverser le désert du Gobi. Mais ce désert n'a pas eu sur eux un effet analogue à celui de l'Arabie et du Sahara; il a toujours été et il est encore sans action sociale.

J'ouvre ici une petite parenthèse. Rien n'est intéressant, dans les sciences, comme de rencontrer sur son chemin une circonstance qui vous permet de vérifier, par une contre-épreuve, une loi sociale précédemment découverte. C'est ce genre d'intérêt que nous fournit le Gobi. Ce Désert a été sans influence, précisément parce qu'il lui manque ce qui donne aux autres déserts leur vertu sociale développante. Cette vertu ne tient pas, en effet, uniquement à l'aridité, car, à ce point de vue, le Gobi est tout à fait réussi. L'action sociale de l'Arabie et du Sahara vient de ce que ces déserts se trouvent être la seule voie commerciale directe *entre des régions à productions riches*, ainsi que nous l'avons démontré. Or, le Gobi n'est pas, et ne peut pas être, une voie commerciale ouverte aux échanges, parce que rien ne vient solliciter un mouvement de transport d'une extrémité à l'autre. Au Nord et au Nord-Ouest, ce sont les steppes des Khalkhas, où les familles vivent exclusivement de leurs troupeaux et n'ont, par conséquent, presque rien à vendre et à acheter. Au Sud, ce sont des pays très pauvres, comme le Thibet, qui ont également peu de choses à vendre et ne peuvent acheter beaucoup. D'autre part, le Chinois, qui est essentiellement un petit paysan vivant exclusivement de son domaine, n'exporte guère que du thé que les Tartares consomment eux-mêmes, sans en faire un article d'échange. Chaque famille tartare se procure sa provision « de thé en brique », lorsque son parcours la con-

(1) Voir t. XV, liv. de mars 1893, p. 165 et liv. de mai 1893, p. 315.
(2) Voir t. V, p. 392, etc.

duit, soit aux frontières de la Chine, soit dans le voisinage de quelque lamaserie. Il n'y a donc pas là une source abondante de commerce.

C'est ainsi que l'action sociale du Gobi est nulle : aussi ce désert n'est-il pas occupé comme l'Arabie et le Sahara; il n'a pas de population propre : on le traverse rapidement, lorsque, par hasard, la nécessité des transports vous y oblige, et il ne laisse aucune trace sensible sur ces voyageurs éphémères. C'est un corps neutre, comme ces corps, qui, en chimie, ne changent pas la couleur de la teinture de tournesol : il ne transforme pas les pasteurs de steppes riches en pasteurs de steppes pauvres; il ne leur communique, à aucun degré, les aptitudes supérieures de ceux-ci.

Les Tartares sont donc arrivés en Chine sans autre aptitude que celles de conquérants, cherchant à vivre sur le pays et à le rançonner. Et, de fait, ils n'ont jamais fait autre chose : ils n'ont pas opéré, comme les Russes ou comme les Arabes, par exemple, qui ont poussé soit les Nord-Slaves, soit les Espagnols dans la voie de la culture, de l'industrie et du commerce. On ne saisit nulle part leur action dans ce sens. En réalité, ils gouvernent le moins possible, comme les Turcs, ce qui est parfaitement conforme à la formule que l'on obtient, en superposant, à une population vaincue, des conquérants sortis de steppes riches.

Eh bien, en dépit de cette absence de contrainte venant de la classe supérieure, le Chinois est un travailleur intense; il possède, au plus haut degré, l'aptitude à la culture, à l'industrie et au commerce : à ces trois points de vue, il est infiniment supérieur aux Slaves, sortis des steppes riches vers l'Occident et qui ont cependant subi si énergiquement l'action développante des Russes. — Je ferme ici ma parenthèse sur l'inertie sociale du Gobi, — et je dis :

Il faut donc, de toute nécessité, que la population fondamentale de la Chine soit venue par une autre route que celle du Nord, par une route qui ait la propriété de former, de rompre aux aptitudes que je viens de constater.

Nous avons d'abord cherché cette route dans la direction de l'Inde; mais nous nous sommes bientôt convaincus qu'une immigration d'Hindous ne pouvait produire le type chinois : c'est de toute impossibilité; ces deux types sont trop différents, ainsi qu'on le verra.

L'honneur d'avoir aperçu la véritable route revient à M. Henri de Tourville : il me communiqua une hypothèse, tout à fait nouvelle, en m'engageant à l'examiner et à la vérifier. Aujourd'hui le doute ne me paraît plus possible : nous tenons enfin la route qui a amené en Chine sa population fondamentale et qui seule explique ce curieux et mystérieux pays.

Aucune découverte, peut-être, ne montre mieux à quel point la Science sociale peut éclairer les phénomènes historiques les plus insolubles sans elle.

Le problème se pose ainsi : Trouver une route capable de dresser les gens à la culture, à l'industrie et au commerce, mais exclusivement à la petite culture, à la petite industrie et au petit commerce, et cela d'une façon intense. Il est nécessaire, de plus, que cette route ne fasse pas perdre aux populations leur formation communautaire de famille, mais au contraire qu'elle la fortifie. Tout cela est nécessaire, car c'est dans cet état social que nous trouvons le type chinois. Et cet état social ne procède pas directement du sol chinois, car il n'est pas adopté spontanément par ceux qui arrivent de la steppe, et, en dépit même de toute la force d'assimilation du milieu chinois, la réduction des gens de cette provenance ne s'opère que peu et péniblement. Enfin, si cette route existe, elle doit manifester son existence par quelque trace historique plus ou moins visible et être encore utilisée.

Cette route existe : c'est celle du Thibet.

Si vous voulez bien considérer la carte ci-après, le Thibet vous apparaîtra comme une sorte de long et gigantesque couloir surélevé et fortement encadré, au Nord, par les monts Tsang, qui le séparent du plateau mongolique; au Sud, par les monts Himalaya, qui le séparent de l'Inde. Une fois engagé dans ce couloir, il

est difficile de s'écarter, soit vers le Sud, à cause de l'altitude de l'Himalaya qui ne laisse aucun passage aisément accessible, soit vers le Nord, à cause non seulement de la ligne des monts Tsang, mais encore de l'aridité du haut plateau mongolique, qui se trouve de l'autre côté, et ne saurait exercer aucune attraction. Il faut donc marcher jusqu'au bout du couloir.

Or ce couloir, si bien formé et si bien fermé par la nature, va, sans interruption, des steppes du Turkestan et de l'Afganistan jusqu'à la Chine : il aboutit aux sources du Hoang-ho, ou Fleuve

P. Bimteau del.

Jaune et aux affluents Nord du Yang-tse-Kiang, ou Fleuve Bleu, qui sont les deux grandes routes de pénétration en Chine : par eux, on traverse ce pays de part en part dans sa région de beaucoup la plus féconde.

Mais le Thibet est-il réellement une route et non pas un obstacle? Cette route a-t-elle pu être, a-t-elle été réellement suivie?

Elle a si bien été suivie, que c'est encore aujourd'hui la plus fréquentée, la plus constamment employée de toute l'Asie. A vrai dire, il n'existe pas, dans tout le continent asiatique, d'autre route indigène allant de l'extrême Occident à l'extrême Orient. La route du Nord, à travers la Sibérie et la route du Sud, à travers

la mer, ont été établies et sont uniquement fréquentées par les Européens. Quant à la Mongolie, elle est barrée, à l'Occident, par le massif inextricable du Pamir et de ses contreforts; et elle n'est praticable, dans l'ensemble de son parcours, qu'à de purs nomades, qui, ainsi que nous venons de le dire, n'auraient pu produire directement le type chinois.

Au contraire, la route du Thibet est bien connue des indigènes et constamment suivie par eux encore de nos jours : elle est d'ailleurs nettement tracée par une ligne presque continue de vallées et de fleuves. On part de la vallée haute de Kaboul, dans l'Afghanistan, qui aboutit directement, par le col de Peschaver, à la vallée haute de l'Indus. Cette tranchée unique est le lieu de passage historique, à la fois vers l'Inde et vers le Thibet; c'est le passage que les Anglais gardent aujourd'hui si jalousement, car toutes les invasions ont passé par là. Une fois dans la haute vallée de l'Indus, on se trouve à l'entrée du fameux couloir thibétain. On remonte alors cette vallée, jusque vers la source du fleuve. Là, presque sans interruption, on rencontre les sources du Dzangpo, ou Brahmapoutre. On descend cette nouvelle vallée, comme on a remonté la précédente, en passant par Lhassa, qui se trouve presque au confluent du Bramapoutre et d'un de ses affluents. A partir de Lhassa, la vallée s'élargit bientôt : le Bramapoutre franchit brusquement l'Himalaya, mais la direction du couloir entre les montagnes s'incline tout au contraire vers le Nord, et conduit aux sources du Fleuve Jaune et du Fleuve Bleu : on entre alors en Chine par ces deux magnifiques bassins.

Il est donc impossible de trouver une route mieux tracée par la nature, et j'ajoute une route plus suivie. Si elle est peu connue des Européens, c'est précisément qu'étant étroitement gardée aux deux extrémités, elle n'est accessible qu'aux indigènes; mais eux, du moins, s'en servent, la pratiquent quotidiennement. Elle est si bien suivie, qu'elle est encore parcourue aujourd'hui régulièrement par des caravanes partant, presque à jour fixe, et ayant tout le long du trajet de véritables relais régulièrement organisés. Et ce mouvement de caravanes a précisément pour point de départ, l'extrémité occidentale du couloir, c'est-à-dire le Ka-

chmir. « La ville de Leh (située sur l'Indus) est le centre du commerce du Kachmir avec les territoires *chinois* du Thibet et du Than-chan Nanlou (le Turkestan chinois) : c'est là que se forme la caravane annuelle qui va porter à Lhassa des soieries, des châles, du safran, des objets de manufacture anglaise, et qui prend en échange du thé de Chine, des laines, des turquoises (1). Au printemps, lors du départ des caravanes, au commencement de l'hiver, lors du retour, les Yarkandi, les Kachmiri, les porteurs de toutes races campent en grand nombre autour de Leh. Des enclos de prairies se succèdent dans tous les endroits favorables le long des sentiers que suivent les marchands (2). » Il existe, dans le Kachmir, des populations entières dont l'industrie principale est le transport des marchandises *jusqu'à Lhassa* (3).

Ainsi le Kachmir, qui est le point de départ occidental de la route, est en communication régulière et suivie avec Lhassa, qui en est le point central. Transportons-nous maintenant à Lhassa. Pour pénétrer dans cette ville, nous n'avons d'autre guide que M. Huc, un des rares Européens qui ait réussi à y arriver, ce qui prouve bien que cette route est aussi fermée aux étrangers qu'elle est ouverte aux indigènes. Or, M. Huc nous dit que les Katchi, c'est-à-dire les habitants de Lhassa originaires du Kachmir, forment une partie importante de la population. « Ils sont les plus riches marchands de Lhassa; ce sont eux qui tiennent les magasins de lingerie et tous les objets de luxe et de toilette; ils sont, en outre, agents de change et trafiquent sur l'or et l'argent. De là vient qu'on trouve presque toujours des caractères farsis sur les monnaies thibétaines (4). » La présence de ces caractères farsis, c'est-à-dire persans, suffirait à montrer les relations suivies qui existent entre la partie occidentale et la partie médiane de cette route.

M. Huc constate, en outre, que ces Kachmiriens occupent à Lhassa une situation respectée et prépondérante : cette situation

(1) Commerce extérieur de la région de Leh, en 1873, d'après Drew : importations : 2.380.000 fr.; exportations : 2.060.000 fr. Ensemble : 4.440.000 fr.

(2) Reclus, *Géog. univ.*, t. VIII, p. 131.

(3) *Ibid.*, 115.

(4) *Voyage en Tartarie et au Thibet*, t. II.

s'explique par ce fait que leur pays étant placé à l'entrée de cette longue route, ils en sont les maîtres et tiennent dans leurs mains tout le commerce du Thibet. « Leur turban, dit M. Huc, leur grande barbe, leur démarche grave et solennelle, leur physionomie pleine d'intelligence et de majesté, la propreté et la richesse de leurs habits, tout en eux constrate avec les peuples auxquels ils se trouvent mêlés. Ils ont, à Lhassa, un gouverneur duquel ils dépendent immédiatement, et dont l'autorité est reconnue par le gouvernement thibétain... Comme ils sont riches et puissants, on se range dans la rue pour les laisser passer et chacun leur tire la langue en signe de respect » (1).

Ainsi, Lhassa nous apparaît sous un nouveau jour qui explique son importance jusqu'ici incompréhensible. Voilà, en effet, une ville perdue au milieu de l'Asie, dans une région montagneuse qui semble presque inaccessible et qui l'est en effet aux Européens, non seulement par beaucoup d'obstacles naturels, mais par la jalouse suspicion des Chinois, qui ont le protectorat de ce pays; le climat est rigoureux, difficilement habitable, le sol est d'une extraordinaire pauvreté; et cependant il arrive que cette ville est la capitale religieuse de tout l'extrême Orient, c'est la cité sainte du Boudhisme; là, règne le grand Lama, ou Boudha vivant. . . . . .

Si le Thibet n'est pas la route de l'extrême Orient, la ville de Lhassa est inexplicable : dans le cas contraire son importance est très naturelle. Lhassa devient en effet la grande étape intermédiaire entre deux mondes, entre l'Orient et l'extrême Orient, le point unique où s'est élaboré ce dernier type, où il a pris sa forme caractéristique; cette ville est vraiment la patrie pour tous les peuples du monde chinois.

On ne s'étonnera pas si, non seulement à partir de Lhassa et jusqu'en Chine, la route est tracée, mais si les communications sont organisées d'une manière régulière. M. Huc a parcouru cette route et il nous l'a décrite étape par étape. C'est à dessein que j'emploie ces mots, car des gîtes et des étapes sont disposés

(1) *Voyage dans le Thibet*, t. II, p. 268-271.

de distance en distance. Bien mieux, il existe un Itinéraire à l'usage des voyageurs, qui est conçu absolument à la façon des Guides Joanne, ou Bedeker. Qu'on en juge :

« Le mandarin chinois Ly-Kouo-Ngan, dit M. Huc, fut très aimable et nous donna de nombreux détails sur la route que nous allions faire (de Lhassa en Chine) et qu'il parcourait lui-même pour la huitième fois (voilà, je pense, une route assez fréquentée). Afin que nous puissions avoir tous les jours des notions précises sur la route que nous traverserions, il nous prêta un *ouvrage chinois* renfermant un itinéraire, de Tching-Tou, capitale du Sse-Tchouen (Chine) à Lhassa. Cet ouvrage est intitulé : *Ouï-Tsang-Tchou-Tchi,* c'est-à-dire *Description du Thibet*, accompagnée de gravures (c'est un progrès sur le Joanne). Ce n'est qu'une aride nomenclature, *étape par étape*, des lieux qu'on rencontre sur la route. Pour en donner une idée, nous allons transcrire l'article qui concerne notre première journée de marche :

De Detsin-Dzoug, à la halte de Tsaï-Li. De Tsaï-li au gîte de Lhassa. — A Detsin-Dzoug, il y a *beaucoup d'hôtelleries*, dans lesquelles les voyageurs s'arrêtent ordinairement pendant quelque temps. Près de la route est une maison de poste; de là, une route de quarante lis conduit au couvent de Tsaï-li. . . . . 40 lis.

A Tsaï-li, il y a un dhéba qui fournit aux voyageurs du bois et du foin. Ce canton n'est séparé que par une rivière du territoire de Lhassa; on atteint cette dernière ville après vingt lis; il y a un commandant militaire. . . . . 20 lis.

Total. . . . . 60 lis.

On pourrait presque parcourir cette route avec son itinéraire chinois à la main. Les étapes sont d'ailleurs régulièrement organisées : « Midchoukoug, dit encore M. Huc, est un poste où l'on change les oulah, c'est-à-dire les chevaux, les bêtes de somme et les hommes chargés de les conduire. Ces espèces de corvées sont organisées par le gouvernement thibétain, *sur toute la route qui conduit de Lhassa aux frontières de Chine.* Les officiers publics chinois, ou thibétains, qui voyagent sur cette route, ont seuls le droit d'user de ce genre de service. Le gouverneur de

Lhassa leur délivre un passeport sur lequel on indique clairement le nombre d'hommes et d'animaux que doivent fournir les villages soumis à la contribution du *oulah*. La notice chinoise sur le Thibet s'exprime ainsi au sujet de ces corvées : « Pour ce qui regarde le service local nommé oulah, tous ceux qui ont quelque fortune, hommes ou femmes, sont obligés de le remplir; ceux même qui arrivent des contrées les plus éloignées, s'ils occupent une maison entière, ne peuvent être exempts. Le nombre des hommes qu'on doit fournir pour ce service est réglé d'après la fortune de chacun... Si le service public l'exige, on requiert des bœufs et des chevaux, des ânes et des mulets, dans les maisons riches; les pauvres se réunissent, et trois ou quatre maisons donnent une seule bête » (1).

Ainsi, du Kachmir jusqu'en Chine, c'est-à-dire de l'Occident à l'extrême Orient de l'Asie, il existe une route naturelle, ininterrompue, fréquentée encore aujourd'hui, régulièrement parcourue et entretenue. Et le point central, l'étape principale de cette route est Lhassa, la capitale du Boudhisme, dont l'influence religieuse rayonne précisément d'un bout à l'autre de cette longue route, depuis le Kachmir jusque dans la Chine, l'Indo-Chine et le Japon. Les couvents boudhiques sont nombreux dans le Kachmir et les lamas y sont puissants. « Les habitants se laissent opprimer par les lamas et bâtissent pour eux des monastères, des temples, des mani, portant l'inscription sacrée; toutefois il paraît que, dans ces dernières années, le recrutement des prêtres est plus difficile et que plusieurs couvents sont déserts » (2).

III. — L'INFLUENCE SOCIALE DE LA ROUTE DU THIBET.

L'existence de la route étant bien établie, il s'agit maintenant de savoir quelle influence elle a pu exercer sur les populations qui l'ont parcourue, et si cette influence s'est exercée précisément dans le sens de l'évolution chinoise.

(1) *Voyage en Tartarie*, t. II, p. 404, 405, 408.
(2) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VIII, p. 116.

Quoique le Thibet soit bien au sud du 40e degré, il ne jouit pas d'un climat méridional : ici, l'altitude fait perdre en partie le bénéfice de la latitude. Le Thibet est une gigantesque tranchée pratiquée au milieu du plus haut massif montagneux qui existe sur le globe. Le fond même de cette tranchée est encore à une hauteur considérable. Ainsi, Lhassa se trouve à l'altitude de 3.566 mètres, c'est-à-dire à 150 *mètres plus haut que le pic le plus élevé des Pyrénées.*

A une pareille hauteur et sur un sol aussi montagneux, l'art pastoral, qui reste encore la principale ressource de la population, doit nécessairement se restreindre : les espèces animales sont plus petites : petits chevaux, petites vaches; enfin, c'est un animal essentiellement rustique et montagnard qui prédomine dans le troupeau : la chèvre, la fameuse chèvre du Thibet.

Mais cet art pastoral *réduit* ne suffit plus à nourrir la population. Il a donc fallu, de toute nécessité, demander à la culture un complément de ressources. Or la culture était possible dans le fond des vallées, qui sont à la fois irriguées et plus abritées, et où, grâce à la latitude méridionale, le climat est assez chaud, du moins pendant la courte saison d'été. Inutile d'ajouter que c'est une culture très pauvre, une culture de montagnards. Le thibétain est donc non seulement un petit pasteur, mais encore un petit cultivateur. C'est, de plus, un cultivateur patient, car il ne peut obtenir un produit de ce sol avare qu'à force de soins minutieux. Commencez-vous à voir se dessiner la physionomie du futur Chinois, qui est aussi un petit cultivateur patient, acharné, tirant d'un hectare de quoi nourrir dix à douze personnes (1)?

Mais le Chinois n'est pas seulement un petit cultivateur, c'est aussi un petit fabricant très minutieux et très soigneux, et un petit commerçant. Or, le Thibet donne précisément ces deux nouvelles formations. Pour vivre sur ce sol très pauvre, il faut avoir beaucoup de cordes à son arc et recourir à tous les métiers. Chacun s'efforce donc de fabriquer lui-même, dans la famille, ce

(1) Voir les articles cités plus haut sur la Chine.

dont il a besoin : la fabrication domestique devient une ressource accessoire. Mais ce qui est surtout une ressource, c'est le commerce. Et on est remarquablement placé pour cela, puisque le Thibet est la grande route centrale de l'Asie, entre l'Europe et l'extrême Orient.

Il est remarquable que cette transformation dans le sens du type chinois s'opère dès le seuil même de la route du Thibet. Dans le Kachmir, nous avons déjà, sur bien des points, l'illusion de la Chine. « Les campagnes des alentours de Srinagar, la principale ville du Kachmir, sont utilisées jusqu'à la dernière motte et les maraîchers ont même imaginé d'établir, sur le lac, des jardins flottants (comme en Chine), longs radeaux formés de racines de plantes aquatiques, liées en faisceau et recouvertes de terre sur laquelle on cultive surtout des melons et des concombres ». Ce genre de produits s'explique par la température élevée qui règne pendant la courte saison d'été.

Cette *courte* saison d'été et la rareté de la terre cultivable ont prédisposé ces montagnards à une culture minutieuse et intensive, vrai jardinage, qui a pris, sur le sol riche de la Chine, un si remarquable développement. On sait que les Chinois repiquent le blé; ils le traitent comme nous faisons pour les légumes. Comme on sent bien là, la patience, l'esprit d'ordre, d'économie et la ténacité d'un ancien montagnard! Et comme le petit paysan Chinois est inexplicable sans la traversée du Thibet!

Mais j'ai dit que le Chinois n'était pas moins industrieux et commerçant. Cette aptitude perce également dès le Kachmir : « Encore aujourd'hui, la principale industrie manufacturière de Srinagar est celle des douchala, châles, tissés de la pichma, pachmina, ou pachm, duvet de chèvre importé du Ladak, du Thibet et du Turkestan chinois. Srinagar possède aussi des filatures de soies, des ateliers de filigranes et de peintures sur papiers mâchés, et nombre d'autres établissements où l'on s'occupe de la fabrication des objets qui demandent *de la dextérité dans la main-d'œuvre et du goût dans le choix des nuances* » (1). Ce

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VIII, p. 138.

travail sur la soie et sur le papier, cette dextérité et ce goût ne se retrouvent-ils pas aussi au point d'aboutissement de la route, en Chine? Et cependant ce pays est séparé du Kachmir par toute la largeur de l'Asie! Comme il est manifeste que le Thibet a plutôt réuni que séparé ces populations si éloignées par la distance!

Ajoutons que « le commerce du Kachmir, quoique bien déchu, est considérable », et nous aurons constaté les trois aptitudes qui caractérisent la population chinoise.

Dès leur entrée dans le couloir du Thibet, ces populations acquirent donc ces aptitudes initiales; mais le Thibet a agi, à son tour, pour leur donner le dernier trait qui devait faire d'eux des Chinois complets. Le Chinois n'est pas seulement un agriculteur, un industriel ou un commerçant, car c'est là une combinaison que l'on constate dans beaucoup de pays et qui n'aurait, par elle-même, rien de suffisamment caractéristique; mais ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout cela *en petit : petit* agriculteur, *petit* industriel, *petit* commerçant.

C'est précisément le séjour au Thibet qui a opéré cette *réduction* du type.

Sur ce sol montagneux et pauvre, les familles ne peuvent ni s'enrichir ni s'élever : c'est déjà un assez beau résultat que d'y vivre. On y vit donc misérablement, en déployant une somme extraordinaire d'énergie et de travail, ce qui est bien l'acheminement direct au type chinois.

« Le Thibet, presque entièrement recouvert de montagnes et sillonné de torrents impétueux, fournit à ses habitants peu de terres cultivables. Il n'y a guère que les vallées qu'on puisse ensemencer avec quelque espérance d'avoir une moisson à recueillir. Les Thibétains cultivent peu le froment, et encore moins le riz. La principale récolte est le tsing-kou, ou orge noire, dont on fait le tsamba, base alimentaire de toute la population thibétaine. En somme, les Thibétains vivent très mal. D'ordinaire, leurs repas se composent uniquement de thé beurré et de tsamba, qu'on pétrit grossièrement avec les doigts. *Les plus riches suivent le même régime :* et c'est vraiment pitié de les voir façonner une nourriture aussi misérable. La viande, quand on en a, se mange

hors des repas; c'est une affaire de pure fantaisie » (1).

L'industrie, tout en persistant, se réduit, comme la culture : elle se manifeste principalement par la fabrication des pou-lou, des bâtons odorants et des écuelles. Les pou-lou sont des étoffes filées et tissées avec la laine des troupeaux : elles sont étroites et d'une grande solidité; leurs qualités varient depuis le drap le plus grossier et le plus velu, jusqu'au mérinos le plus beau et le plus fin. D'après une règle de la réforme boudhique, tous les lamas doivent être habillés de pou-lou. Il s'en fait donc une grande consommation dans le Thibet et les caravanes en emportent une quantité considérable dans le nord de la Chine.

Les bâtons d'odeur, ou parfums du Thibet, sont, pour les habitants de Lhassa, un objet de commerce assez important. On les fabrique avec la poudre de divers arbres aromatiques, à laquelle on mélange du musc et de la poussière d'or. On brûle ces bâtons dans les lamaseries et devant les idoles.

Les Thibétains n'ont pas de vaisselle, mais ils se livrent à une fabrication considérable d'écuelles en bois faites avec les racines de certains arbres précieux qui croissent dans les montagnes du Thibet.

Outre ces industries, les Thibétains se livrent à des fabrications qui ont pour objet d'embellir les temples et les couvents, si nombreux dans le pays. « Leurs modeleurs et leurs artistes sont d'une extrême habileté à façonner des statuettes, des fleurs artificielles et des ornements en beurre, que l'on place devant les idoles » (2).

Voilà bien la petite industrie, qui exige, par-dessus tout, le soin du détail et l'habileté de la main, c'est-à-dire précisément les qualités qui caractérisent la fabrication chinoise.

Nous constatons également, chez le Thibétain, l'aptitude commerciale. « Les Thibétains sont des commerçants nés : tous trafiquent, souvent sans aucune division du travail et de tous les objets qui leur tombent sous la main. *Chaque maison est un magasin* (c'est bien le caractère du *petit* commerce), chaque Lama-

(1) Huc, *Voyage en Tartarie*, t. II, p. 264.
(2) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VIII, p. 94.

serie un entrepôt. Les monastères ont tous leur *garpon* ou chef de commerce, ayant sous ses ordres toute une hiérarchie d'employés et de troupeaux de bêtes de somme pour le transport des marchandises » (1).

Je crois que nous tenons bien maintenant les caractères essentiels du type : ce sont de *petits paysans, pauvres, industrieux et commerçants.*

Ce type présente certaines analogies avec le type finnois que nous avons précédemment décrit (2). Mais, à la différence du pays finnois, le Thibet, précisément parce qu'il n'est pas dans la région boréale et parce qu'il est, après tout, très au-dessous du 40e degré, a une issue immédiate sur des pays bas très féconds : ce n'est pas une impasse. Dans ces pays bas très féconds, le type thibétain, tout en conservant ses caractères essentiels, a pu prendre un développement ultérieur qui est interdit au type finnois en général.

C'est en Chine qu'a eu lieu le plus grand développement. En effet, à cette extrémité orientale du Thibet, le Thibétain n'a pas rencontré la résistance, la prédominance triomphante d'autres races, comme dans l'Inde : il a trouvé là un terrain libre et réservé, où il a pu prendre son développement le plus pur.

L'isolement de la Chine est célèbre.

Les hauts bassins des fleuves qui descendent vers l'Indo-Chine et qui sont aujourd'hui encore inexplorés à cause de leurs forêts inextricables, font à la Chine un rempart infranchissable à l'Occident. Il n'y a de passe possible que celle que nous avons indiquée, par le bassin Hoang-Ho, — sans faire le circuit de la grande boucle de ce fleuve vers le Nord. — Dans sa partie moyenne, ou basse, ce fleuve se rapproche du Yant-tse-Kiang, qui fait, là, une vallée parallèle et très semblable à la sienne. Voilà toute la vraie Chine. C'est dans cette partie de la Chine que sont les sols féconds par excellence : la fameuse terre jaune et la terre d'alluvion. C'est là que l'organisation sociale chinoise est la plus accentuée.

(1) *Géogr. univ.*, t. VIII, p. 96.
(2) Ve livr. de sept. 1893, t. XVI, p. 173.

Du côté de la steppe, ou plutôt du désert du Nord, les Chinois, n'ayant pas trouvé une barrière suffisante dans le désert lui-même contre les incursions accidentelles des pasteurs de la steppe riche, ont élevé la fameuse muraille.

Leur isolement est complété, du côté de la mer, par les difficultés de navigation de tous ces parages et par l'immense et très difficile circuit que l'Indo-Chine interpose entre l'Inde et la Chine et oppose aux navigateurs.

Grâce à cet isolement, le type a pu s'épanouir librement, tout en conservant les caractères essentiels que lui avait imprimés le Thibet et que nous venons de noter.

Nous n'avons pas à présenter ici la description de la société chinoise, puisque, ainsi que nous l'avons dit, cette description a été faite dans la Revue. Il nous suffit d'avoir montré d'où est venue, à la Chine, sa population fondamentale et d'avoir déterminé la place qu'occupe le type chinois par rapport aux autres sociétés humaines.

L'Indo-Chine et le Japon paraissent devoir être rattachés à la Chine par l'analogie de leurs caractères sociaux.

L'Indo-Chine a été peuplée sans doute en partie par le Thibet directement. De Lhassa, en effet, descend sur l'Himalaya une route qui contourne au sud le massif impénétrable des montagnes où se forment les fleuves de l'Indo-Chine. Cette route traverse l'Inde orientale, pénètre toute la Birmanie et rejoint le Yunnan chinois. Elle explique une fois de plus l'importance de Lhassa, d'où part cette bifurcation de la route du Thibet en Chine. Mais il est à croire que le peuplement de l'Indo-Chine s'est fait surtout par la Chine.

Éloignée de la steppe tartare, et ayant ainsi échappé aux conquérants pasteurs; de plus, divisée géographiquement par des chaînes de montagnes presque infranchissables, l'Indo-Chine n'a pas été unifiée comme la Chine et est restée divisée en compartiments naturels.

Les Japonais présentent également de grandes analogies avec les Chinois. Malgré certaines apparences, ils ne sont pas, en réa-

lité, plus progressistes qu'eux. Ils sont seulement mieux doués, parce que, obligés de mettre leurs îles montagneuses en culture jusque sur les plus petits et les plus hauts emplacements, ils ont dû se donner plus de mal et porter leur travail à plus de perfection. Ils s'est donc élevé parmi eux des individualités distinguées, mais désorganisées, qui, sortant du milieu patriarcal, s'émancipent et adoptent facilement les nouveautés. C'est d'ailleurs ce que font, dans des conditions analogues, les Valaques, les Chinois eux-mêmes et en général tous les Orientaux que nous pouvons observer à Paris et dans les grandes capitales de l'Occident. Mais, si ces issus de communauté sont très portés, lorsqu'ils sont une fois soustraits à l'influence de la communauté, à se laisser séduire par toutes les nouveautés, d'autre part, ils sont rendus incapables d'initiative personnelle et d'énergie morale, par le fait de cette même formation patriarcale, qui les a profondément comprimés. Ils ne présentent donc pas les caractères particularistes. Ils aiment les nouveautés, mais ne savent pas s'en servir; ils y trouvent plus de périls que de force.

Enfin, les Japonais paraissent avoir été très constamment poussés à la culture par des émigrations chinoises successives. Il existe, en effet, parmi eux, certaines classes sociales, qui paraissent bien être le résultat de conquêtes; on voit chez eux des organisations absolutistes prises par le pouvoir central, qui ne se maintiennent que par des précautions autoritaires extraordinaires. Une pareille domination n'est explicable que par la superposition d'une classe de conquérants du type chinois.

Je n'ai pas à insister en ce qui concerne l'Inde, car les études de M. de Préville sur ce pays sont en cours de publication dans la Revue et il me suffit d'y renvoyer le lecteur.

J'indique seulement que, dans une classification des sociétés humaines, il faut distinguer nettement le groupe hindou du groupe chinois, parce que les phénomènes sociaux y apparaissent avec un degré beaucoup plus grand de complication, et que la communauté de famille s'y est bien moins maintenue. Les Hindous touchent même aujourd'hui de très près à la famille ins-

table. La décadence de la population hindoue est un fait bien notoire, qui contraste avec la conservation de la Chine.

Comme la Chine, l'Inde est un grand sol à production exubérante. Elle l'est même plus que la Chine. Non seulement ses terres, à couche productive profonde, inépuisable, aisée à cultiver, bien arrosée, se trouvent au-dessous du 40e degré, mais elles touchent au tropique (23° degré 1/2) et se continuent sous le tropique. Elles sont préservées du Nord par le mur colossal de l'Himalaya. On y trouve à peu près toutes les productions des tropiques. L'Inde est bien célèbre par ce fait.

Comme la vraie Chine est composée de la vallée de Hoang-Ho et de celle du bas Yang-tse-Kiang, l'Inde est composée de la haute vallée de l'Indus, au-dessous de l'Himalaya, de la vallée du Gange et des rivages maritimes. C'est là qu'elle présente son ordre social typique déterminant.

L'Inde n'est pas, comme la Chine, voisine de la steppe riche, ni ouverte à la steppe. Elle en est séparée par toute la largeur du Thibet, sans compter le Gobi; et elle est fermée par l'Himalaya, très supérieur à la Grande Muraille.

Comme la Chine, c'est à l'Occident qu'elle est ouverte et par d'assez étroits passages aussi. Le plateau de l'Iran et le haut Turkestan (région de Balk et de Samarkande), lui servent de chemin, comme le Thibet à la Chine, mais avec deux différences :

1° L'Inde n'est pas reléguée à l'extrême Orient et isolée comme la Chine; elle est très rapprochée de l'Occident, du centre historique de la formation des races; elle confine à la Perse.

2° La Perse et le Haut Turkestan sont des chemins, non seulement plus courts, mais bien autrement riches, bien autrement formateurs de complications sociales que le Thibet.

L'Inde a donc reçu beaucoup plus d'arrivages de peuples et de peuples plus compliqués que ceux du Thibet, ou de la steppe; ce qui constitue une double cause de complication.

Et cette complication se traduit par des superpositions indéfinies de castes, par des juxtapositions de civilisations différentes, depuis la plus haute classe jusqu'à la dernière, par des diversités

de types physiques et d'usages. Tout cela contraste étrangement avec la simplicité de l'organisation chinoise.

En face de cette complication, la communauté de famille s'est beaucoup moins bien maintenue qu'en Chine, surtout dans les classes ouvrières. Elle a été remplacée, dans tout ce qu'elle a dû perdre, par les communautés publiques, qui font son véritable cadre, comme, au contraire, c'est la communauté de famille qui fait le vrai cadre de l'organisation sociale chinoise.

Ces communautés publiques sont le village et la caste, avec subordination d'ailleurs aux castes plus élevées. Enfin, brochant sur le tout, apparaissent les clans, représentés par ces nombreux petits potentats qui se partageaient et se partagent encore l'Inde.

Mais j'en ai assez dit pour justifier une classification à part de l'Inde par rapport au groupe chinois; ce qui est le seul but que j'aie ici en vue. Pour ce qui est de la description et de l'explication sociale de l'Inde, je renvoie le lecteur à M. de Préville, qui le satisfera pleinement.

Je n'ai plus que quelques mots à ajouter pour terminer ce qui a trait à la classification :

Aux sols cultivables de l'Asie méridionale, dont l'Inde forme la caractéristique et le type éminent, il faut joindre la Perse, qui est, ainsi que l'a démontré M. de Préville, le lieu de formation du type. Il faut y joindre aussi l'Afghanistan, qui n'est qu'une portion plus montagneuse du régime persan.

Ainsi se trouve classée, d'une façon générale et suivant un premier débrouillage, la plus grande partie de l'Asie : nous avons d'abord mis à part les steppes riches, puis les steppes pauvres et les toundras; nous avons classé ensuite les Nord-Slaves de la Sibérie; nous venons de déterminer les grands sols cultivables de l'Orient et du Midi asiatiques. Il ne nous reste, dans cette partie du monde, que l'Asie Mineure et la Syrie.

Mais ces régions se rattachent à un sol différent : *les rivages maritimes méditerranéens,* dont il nous faut maintenant présenter la classification.

(*A suivre.*) Edmond Demolins.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GEOGRAPHIE

ET LA SCIENCE SOCIALE (1).

I.

L'Enseignement de la Géographie s'est profondément modifié depuis quelques années. J'ai encore le souvenir des nomenclatures arides qu'on me mettait sous les yeux dans mon enfance, sous prétexte de me faire apprendre mes leçons de Géographie. C'était un mélange extraordinaire de noms propres où tous les détroits, tous les caps, tous les golfes d'une partie du monde étaient successivement passés en revue. Le Skager-Rack, Gibraltar, le Bosphore se heurtaient dans la mémoire de l'élève sans qu'il sût au juste où les placer, car la Géographie s'apprenait surtout dans les livres; les atlas étaient simplement consultés par les curieux, mais pour bien savoir sa leçon, il fallait débiter d'une manière imperturbable l'énumération du livre, par exemple réciter d'une haleine tous les caps de l'Europe, depuis le cap Nord jusqu'au cap Matapan.

On est revenu de cette méthode, et on a bien fait.

Aujourd'hui, les enfants des écoles travaillent sur des atlas, ils ont de grandes cartes murales dans les classes, et on leur demande d'identifier les noms qu'ils apprennent avec les points déterminés auxquels ils correspondent. De plus, on a cherché à rendre intéressant pour eux l'enseignement de la Géogra-

(1) Une traduction de cet article a été demandée par la *Société de Géographie d'Édimbourg*, pour être publiée dans son Bulletin.

phie, et il a suffi pour cela de ne plus lui enlever ce qu'elle a d'intéressant par elle-même. On montre donc aux élèves quelque chose de la vraie science géographique, c'est-à-dire de la description de la Terre, on les initie à l'histoire de la formation des continents, du soulèvement des montagnes; on leur dit pourquoi ici ils rencontrent un grand fleuve, là un désert sec et sableux; les accidents géographiques dont on leur meuble la mémoire se trouvent ainsi liés les uns les autres par un procédé rationnel. Ils ont le sentiment que les cimes neigeuses, les grands cours d'eau n'ont pas été distribués sur la surface du globe par un caprice incohérent; ils reconnaissent dans leur situation une partie d'un ensemble et l'effet de lois générales.

De cette manière, il y a un progrès accompli dans deux sens à la fois : dans le sens scientifique d'abord, puisqu'on substitue à un pur exercice de mémoire la connaissance de quelques-unes des lois qui produisent l'ordre de l'univers; dans le sens pédagogique aussi, parce qu'on enseigne mieux et plus facilement.

Mais, en entrant dans cette voie nouvelle et féconde, l'enseignement géographique actuel a rencontré un inconvénient que ne connaissait pas le système ancien et qui résulte de ses progrès, celui de la confusion. Autrefois la Géographie physique comprenait uniquement la situation du pays étudié, c'est-à-dire ses bornes, sa latitude et sa longitude, son orographie, son hydrographie et la forme de ses contours, caps, golfes, détroits. On ajoutait à cela, sous le nom de Géographie politique, le tableau des divisions administratives, et c'était tout.

Mais aujourd'hui on s'est avisé de bien autre chose. On a pensé, avec beaucoup de justesse, que la description de la Terre ne tenait pas dans un cadre aussi étroit, et on a introduit peu à peu, dans les atlas, des indications sur une foule d'autres éléments.

D'abord sur la Géologie. La forme extérieure de la Terre, la qualité du sol de la surface, la nature de sa composition, sont trop intimement liées au sous-sol, aux révolutions géologiques, pour que la Géographie n'en fasse aucune mention; et puis ne trouve-t-on pas dans le sous-sol les mines de houille, les mines métalliques, les puits à pétrole, etc., dont la présence est l'occa-

sion de modifications importantes à la surface et intéresse d'une manière directe les habitants du globe? Une certaine connaissance de la Géologie a donc paru nécessaire pour comprendre et pour compléter l'étude de la Terre.

La Météorologie est venue, elle aussi, réclamer sa place. Ce n'est pas connaître la Terre que de savoir comment elle est faite, si on ignore les phénomènes de froid et de chaleur, leur intensité, leur durée, leurs effets sur l'homme, l'action réciproque du régime des vents et du régime des eaux sur ces phénomènes, en un mot l'ensemble des conditions atmosphériques auxquelles l'habitant de la Terre est soumis. Suivant que vous irez aux Antilles ou au Canada, dans l'Inde ou en Sibérie, vous aurez à vous prémunir contre l'extrême froid, ou l'extrême chaleur, de telle façon que votre vie pourra en être complètement modifiée. La persistance de certains vents produit le désert aride, tandis que le règne bienfaisant des autres amène la fécondité du sol. Certaines parties du globe sont dévastées à de fréquents intervalles par des cyclones épouvantables. Comment passer sous silence des faits aussi importants? Et sans aller aux extrêmes, quelle n'est pas l'influence du climat sur les productions du sol, sur la constitution physique de la race humaine et des autres races animales! Pour toutes ces raisons, il est indispensable que la Géographie proprement dite soit renseignée avec détails sur le régime atmosphérique.

De même, elle doit tenir compte des productions végétales et animales de chaque pays. On ne peut pas ignorer que le plateau central asiatique est une vaste steppe herbue où paissent, suivant la nature des herbes, des troupeaux de chevaux ou de chèvres; que le renne seul s'accommode des toundras sibériennes, que les forêts équatoriales de l'Amérique du Sud ne renferment que des oiseaux. Ce ne sont pas là seulement des détails curieux, ce sont des traits indispensables de la physionomie de chacune de ces contrées; c'est par là qu'elles se différencient profondément des contrées voisines, et c'est par là aussi que l'élève peut se les imaginer et les distinguer. Si le professeur ne met pas en relief chacun de ces traits, l'attention de l'élève sera vite lassée par l'écrasante monotonie d'une énumération sans vie et sans couleur, ou s'il

parvient à triompher de ces obstacles, si sa mémoire est assez fidèle pour emmagasiner une série de renseignements encyclopédiques, il n'aura aucune idée de la réalité cachée sous les noms propres. Pour lui, un Arabe, un Lapon, un Chinois, un Fuégien, un Maori, un Belge, un Dahoméen, ou un Anglais ne seront différents les uns des autres que par un caprice de leur volonté individuelle; il n'aura pas la notion du milieu physique différent dans lequel chacun d'eux se meut. Il importe, par conséquent, de lui montrer, par des tableaux empruntés à la vie de ces divers pays, comment l'activité de l'homme se trouve réduite à la pêche ou à l'exploitation des troupeaux de rennes sur les rivages de l'Océan Glacial, à la chasse du petit gibier dans la vallée des Amazones, à l'art pastoral dans les steppes; comment, au contraire, les pays à productions variées se prêtent à la culture progressive et à ses modifications indéfinies. C'est ainsi que la Géographie a successivement appelé à son aide la Géologie, la Météorologie, la Botanique et la Zoologie. Chacune de ces sciences fournit en effet des éléments à la connaissance du lieu physique.

Toute légitime qu'elle soit, cette introduction de quatre éléments nouveaux amène forcément une complication notable dans l'étude de la géographie ; cependant il n'y a rien dans tout cela qui aille au delà de la connaissance physique de la Terre, de sa description.

Mais la Terre est surtout intéressante à cause de ses rapports avec les hommes, et les éléments fournis par la nature à l'activité humaine n'apparaissent généralement qu'à l'occasion de l'usage qu'en fait cette activité; aussi les géographes ne se sont-ils pas contentés de considérer la Terre comme une planète à décrire, ils l'ont décrite comme une planète habitée par des hommes, et le grand ouvrage de géographie universelle publié ces dernières années par Élisée Reclus porte ce sous-titre : « La Terre et les Hommes ».

Il est curieux de voir que peu à peu tous les faits sociaux, à quelque ordre qu'ils appartiennent, ont pu, suivant le penchant personnel ou les préoccupations spéciales de chaque géographe, se glisser dans les ouvrages de Géographie par cette porte grande

ouverte. Du moment qu'on introduisait l'homme sur la scène, toute la société y entrait avec lui.

Voyez, par exemple, ce que comprend ce terme un peu vague de Géographie économique qui figure aujourd'hui dans tout livre ou atlas : d'abord les ressources de toutes sortes offertes par la nature, c'est-à-dire la description détaillée des productions minérales, végétales ou animales; puis la façon dont l'homme les utilise par le travail, c'est-à-dire le pâturage, la pêche, la chasse, la cueillette, l'agriculture, la sylviculture, l'art des Mines, les innombrables industries qui transforment la matière fournie par ce premier travail; les voies de transport, routes, canaux, chemins de fer, qui distribuent les produits de ces divers travaux; les établissements du commerce qui en combinent l'échange et, dans chacune de ces branches de travail, la mention de son objet propre, de l'outillage employé, la description de l'atelier où se fait le travail, de la manière dont il se fait, du personnel par qui il est fait, des liens qui unissent le personnel ouvrier au personnel dirigeant, par suite un aperçu de la question des salaires, des heures de travail, etc.

Ce n'est pas tout : le terme de Géographie économique s'étend, par delà le travail de l'homme, aux produits de ce travail, c'est-à-dire à la propriété et à ses différents régimes de possessions et de transmissions, à sa nature, à ses formes diverses. Ouvrez un livre de Géographie au courant des méthodes nouvelles, vous y trouverez des indications sur tout cela, non pas que chacun de ces livres contienne des renseignements précis ou complets sur chacun de ces points, bien au contraire, mais tous touchent ces sujets, énoncent un jugement d'ensemble avec quelques détails pris un peu au hasard et donnent à l'élève qui les étudie l'impression qu'il est informé, qu'il sait des choses dont, en réalité, on ne lui donne pas l'idée.

Cet amas de faits, venant s'ajouter aux autres, produit déjà un fatras assez remarquable. C'est bien autre chose encore lorsqu'on arrive au chapitre inévitable qui traite des mœurs, coutumes langues, religions, etc. Là, les Géographes se donnent libre carrière et, suivant leur caprice, amoncellent des informations,

brèves ou détaillées, sérieuses ou puériles, sur l'organisation de la famille, sur la nourriture, sur les habitations, sur les costumes, sur les divertissements locaux, sur l'instruction primaire, les universités, les académies, les beaux-arts, l'organisation religieuse, politique, militaire, judiciaire, l'histoire, la linguistique, l'ethnographie ; heureux quand la paléontologie, la démographie, la statistique, l'anthropologie, ne sont pas conviées à la fête !

Remarquez que cette encyclopédie chaotique n'est pas seulement le fait des gros in-quarto, destinés à être consultés, elle se trouve aussi dans les ouvrages de Géographie dits élémentaires, dans ceux qui sont conçus d'après les programmes d'examens. Au surplus, qu'il s'agisse des uns ou des autres, le vice capital de la confusion est le même, le chaos est aussi complet. En dehors du dictionnaire géographique auquel l'alphabet prête un ordre artificiel, mais commode pour les chercheurs, l'ouvrage de Géographie universelle est très difficile à consulter; on ne sait jamais si on y trouvera sûrement le renseignement dont on a besoin, ni où on le trouvera ; et, d'autre part, on y rencontre parfois des informations dont il est difficile d'apercevoir le lien avec la science géographique. Voilà un gros inconvénient pour les travailleurs. Pour les élèves, il s'accroît de la nécessité où ils sont de se mettre dans la tête des faits incohérents, à grand renfort de pure mémoire et, par conséquent, sans profit pour eux, car on ne sait utilement que ce que l'on ordonne dans son esprit, ce qu'on voit, ce qu'on comprend, ce qu'on se représente, et dont on saisit la raison d'être. En présence de ce chaos, une question se pose : Ya-t-il réellement une science géographique en dehors de la forme des continents, du régime des eaux, des montagnes et des autres faits purement physiques?

Est-ce par un développement exagéré qu'on a ajouté aux anciennes énumérations concernant les caps et les golfes, d'autres énumérations concernant les productions, la langue, l'origine ethnique et le reste? Ou bien l'étude de la Géographie peut-elle légitimement aborder des sujets de ce genre?

Si la confusion actuelle était inévitable, si la façon nouvelle d'entendre la Géographie aboutissait nécessairement aux compi-

lations indigestes, ou aux résumés encyclopédiques que nous connaissons, la réponse serait difficile; mais il y a un remède à l'état de chaos que j'ai signalé, et le remède, en donnant à la science géographique sa valeur propre, sa formule véritable, aura, du même coup, l'avantage d'en rendre l'étude plus attrayante et plus facile. Il s'agit tout simplement d'introduire un élément qui fait encore défaut, malgré le grand nombre de ceux qu'on a introduits : cet élément, c'est l'ordre naturel suivant lequel se lient les uns aux autres les faits étudiés.

II.

Il n'y a pas lieu d'inventer cet ordre, mais de le trouver, car il existe. Déjà nous le pressentons, nous avons le sentiment que tel climat donne telles circonstances physiques, que l'abondance, la rareté, ou l'absence de telles productions influent sur divers phénomènes de l'ordre social, et c'est pourquoi nous mettons dans nos Géographies des considérations de toutes sortes sur les mœurs et coutumes des habitants de chaque pays décrit. Reste à déterminer nettement les relations de cause à effet qui lient entre eux l'ordre physique et l'ordre social.

Un progrès analogue a été accompli déjà en ce qui concerne les faits se rattachant strictement à la description matérielle de la Terre. Aujourd'hui, on ne vous dit pas de but en blanc : l'Afrique compte tant de caps, tant de fleuves, tant de pics, mais on commence par vous donner une idée générale de la forme du continent; on indique ses contours massifs, le peu de développement de ses côtes, la rareté des caps, et des golfes qui en résulte; puis on marque les grandes lignes du relief, l'existence d'une vaste dépression centrale, et on explique comment les eaux se distribuent à la surface d'après ce relief; en d'autres termes, on groupe entre eux les divers phénomènes physiques, au lieu de les énumérer, et on les groupe non pas d'une façon arbitraire et artificielle, mais en tenant compte des liens qui les réunissent réellement les uns aux autres.

Voilà la vraie méthode géographique ; il suffit maintenant de l'appliquer, non plus seulement aux faits physiques qui constituent la base de la Géographie, mais aux faits sociaux qui en dépendent et la complètent, qu'il s'agisse d'ailleurs de faits économiques, pittoresques, politiques, militaires, historiques ou autres. On est sorti du chaos pour les faits physiques, il faut de même en sortir pour les faits sociaux. Et d'abord, il faut déterminer quels sont les faits sociaux qui font réellement partie de la Géographie. Actuellement, on met tout ce qu'on veut dans les chapitres sur les mœurs, coutumes, religions, etc., trop ou trop peu, souvent trop et trop peu tout à la fois. Il est indispensable de savoir où commence et où finit la Géographie, même universelle, même détaillée. Cette science doit avoir des limites comme toutes les sciences.

Pour les trouver, il suffit de se souvenir du motif qui a permis à des éléments nouveaux de prendre place dans les programmes de Géographie. On a obéi à l'idée que ces éléments nouveaux n'étaient pas sans rapports avec les conditions physiques du lieu, ces rapports sont donc la cause de leur présence, c'est à raison de ces rapports qu'ils figurent. Cela étant, rien de plus simple que de choisir, dans l'ensemble des faits sociaux, ceux qui ont avec ces conditions physiques des rapports déterminés. Tous ces faits sont, par ce côté, des faits géographiques. Si le rapport qui les lie aux conditions physiques est un rapport simple, facile à voir, et direct, ils pourront, à juste titre, être mentionnés dans les ouvrages de géographie élémentaire : si, au contraire, ils ne se rattachent à ces conditions que par un rapport compliqué difficile à démêler, ou indirect, il faut les réserver pour les ouvrages d'études.

Tout se ramène, par suite, à la connaissance des rapports vrais qui unissent les faits sociaux au monde physique. Cette connaissance est fournie par la Science sociale, depuis que la méthode d'observation a été appliquée à cette science par Le Play, puis par M. Henri de Tourville.

Je n'ai pas la prétention de croire que la Science sociale, dans son état actuel, donne la clef de toutes les relations de cause à

effet existant entre tous les phénomènes physiques et tous les phénomènes sociaux, j'entends dire simplement qu'elle en a fixé quelques-unes et que sa méthode est la seule efficace pour en découvrir d'autres. Elle est, comme les autres sciences d'observation, toujours à développer; mais, comme les sciences, elle est parvenue déjà à enregistrer des résultats acquis et intéressants. En s'aidant de ces résultats, on peut opérer les choix et les groupements nécessaires parmi les faits sociaux, de la même façon qu'en s'aidant des résultats des sciences physiques et naturelles, on a pu opérer les choix et groupements nécessaires parmi les faits physiques concernant la Géographie. Supposons, par exemple, que j'aie à faire une leçon élémentaire sur le plateau central de l'Asie : voyons comment, à l'aide de la Science sociale, j'arriverais à en constituer le cadre.

Je passe sous silence, bien entendu, la description physique du lieu, ce qui concerne la Terre, et j'en arrive à ce qui concerne les hommes.

En premier lieu, il me faudra parler du travail, car il est ici une conséquence directe des conditions physiques qui ne permettent que la croissance spontanée des herbes et interdisent la culture ; seul, le pâturage est possible. Et il n'est possible qu'avec la vie nomade et le libre parcours, par conséquent sous un régime de propriété où la terre est commune à tous. J'indiquerai, par quelques exemples, comment une fabrication domestique peu compliquée tire les vêtements, les tapis et autres objets utiles des matières premières fournies par le troupeau. Je décrirai cet atelier dont la forme patriarcale et les procédés traditionnels sont imposés par les circonstances, je montrerai l'autorité souveraine et nécessaire du patriarche, le groupement des jeunes ménages au même foyer, les habitudes de respect, de docilité qui en résultent. Je donnerai aussi quelques détails sur la nourriture dont le lait est la seule base, sur la tente mobile si différente de nos maisons de pierre ou de brique, sur la façon de se vêtir, de se divertir, de s'instruire, sur l'absence du gouvernement superposé à la famille, sur le rôle historique de ces populations pastorales, capables de se transporter en masse partout où un chemin

d'herbes s'étalait devant elles, grâce à leurs habitudes nomades, rendues indifférentes au froid et à la chaleur par les températures extrêmes de la grande steppe; bref, je ferai une leçon où les faits sociaux tiendront une grande place, parce que, sur ce sol non transformé par l'activité humaine, ils sont très étroitement liés aux conditions du lieu.

J'agirais autrement si j'avais à professer une leçon sur l'Angleterre, par exemple, c'est-à-dire sur un pays dont le sol a été profondément transformé par le travail de l'homme. Ici, la part de la nature est moins grande, la part de l'homme beaucoup plus importante.

La nature agit pour déterminer la sphère d'action dans laquelle l'homme se meut, mais l'homme étend de plus en plus son pouvoir sur la nature pour agrandir artificiellement cette sphère; non seulement il modifie le sol superficiel par la culture, mais il descend dans les entrailles de la terre pour y chercher la houille, nouvel élément fourni à son activité; il élabore les produits naturels au moyen de communications rapides qui modifient la physionomie du pays et suppriment les distances; il organise sa vie de mille manières diverses, suivant qu'il est cultivateur, fabricant, marin, commerçant, etc. La variété des situations naît avec la complication de la société, et l'effort de l'homme tend à s'affranchir des barrières que la nature lui oppose, en sorte que l'état social se trouve à la fois moins facile à décrire et moins étroitement lié aux conditions du lieu.

Dès lors, nous voyons se restreindre le nombre des faits sociaux qui entrent dans le cadre géographique. Il n'y a plus qu'à indiquer ce que l'homme a trouvé dans la nature pour seconder son effort victorieux, et quelles modifications il a fait subir à la nature pour atteindre son but. Je dirai, par exemple, comment la présence de la houille a favorisé le développement de l'industrie, comment la situation insulaire a poussé au commerce maritime, j'indiquerai également l'importance des résultats obtenus pour l'industrie, le commerce, la navigation, et les divers modes de transports, parce que ces résultats intéressent la géographie en rapprochant des pays que leur situation isole les uns des

autres, mais le détail de l'opération a peu à voir avec les conditions physiques, et les liens qui l'y rattachent sont trop lâches ou trop compliqués, ou trop indirects pour être mentionnés dans une leçon élémentaire. Je n'essaierai donc pas d'expliquer aux élèves l'organisation sociale de l'Angleterre, comme je leur explique la constitution sociale des Pasteurs de la grande steppe; je me bornerai à leur indiquer cette complication, fruit d'un long effort de l'homme, par laquelle elle échappe précisément à l'étude géographique. Ce n'est pas à dire que les sociétés compliquées n'empruntent rien à la Géographie. Même dans les manifestations de l'activité humaine, les moins dépendantes de la nature, celle-ci laisse sa trace; seulement, au lieu d'être à l'état d'influence déterminante et prépondérante, elle ne figure plus que comme influence occasionnelle et secondaire. Par exemple, les combinaisons du commerce et de la banque, les inspirations de la littérature et des beaux-arts semblent des aptitudes personnelles transportables en tous lieux; il est reconnu cependant que les grandes voies commerciales ont à compter avec les faits géographiques, que les centres d'échange sont favorables au développement et indispensables à l'exercice des facultés spéciales qui créent ces combinaisons. Il est également certain que les populations pastorales sont plus portées à la réflexion et aux travaux de l'intelligence que les populations agricoles; que la musique se développe plus facilement parmi les sociétés à familles groupées que parmi les sociétés à familles isolées, etc., etc. Dans la mesure de ces influences constatées, le commerce, la littérature, les beaux-arts, peuvent trouver place dans un ouvrage de Géographie.

Mais, suivant que la société sera une société simple se bornant à récolter les produits spontanés du sol, ou une société compliquée transformant le sol et les produits, le géographe devra modifier son plan d'exposition. Dans le premier cas, il pourra établir *ex professo* l'effet des conditions physiques, parce qu'il est direct et uniforme et que, par suite, il forme un tout. Dans le second, il devra, au contraire, procéder par réflexions accessoires, montrant à ses lecteurs, ou à ses élèves, partout où elle se manifeste et à

propos des faits sur lesquels elle se manifeste, l'influence de telle ou telle circonstance de lieu. Ainsi une harmonie parfaite existera entre la réalité du fait et la manière dont il sera présenté.

On comprend assez, par l'exemple de la Grande Steppe que j'ai indiqué plus haut, comment se fait l'exposé des pays à société simple; on admettra de même volontiers que les faits sociaux trouvent leur place dans une étude géographique complète et détaillée; on ne voit peut-être pas aussi bien comment ils peuvent entrer dans une leçon élémentaire sans charger la mémoire ou fatiguer l'attention d'élèves jeunes. J'ai pourtant la conviction qu'ils sont au contraire une aide pour la mémoire et un soutien pour l'attention d'un enfant de dix ans, d'intelligence moyenne. J'en ai fait personnellement l'expérience, dans une sphère restreinte il est vrai, mais elle a été satisfaisante. J'enseigne moi-même la Géographie à mes enfants, et j'ai toujours remarqué qu'ils retenaient beaucoup plus fidèlement tous les faits géographiques dont j'avais pu leur montrer l'intérêt au point de vue social. Je ne parle pas seulement ici de ceux qui agissent uniformément et étroitement sur les sociétés simples, comme la sécheresse des déserts, la production herbue des steppes, la chaleur humide des forêts équatoriales ou la température glacée des toundras sibériennes; je vise également les faits de détail dont l'influence sur tel phénomène de la vie des sociétés compliquées demeure visible.

Par exemple, la situation géographique de certaines villes, ou de certaines contrées, explique très bien le développement commercial dont elles sont le théâtre. Il faut toujours mettre en relief aux yeux de l'élève le détail de cette situation qui paraît avoir le plus influencé leur prospérité et qui est le plus facilement saisissable : ainsi, si vous leur expliquez que Brême et Hambourg sont placées à l'embouchure de l'Elbe et du Weser en avant de la presqu'île du Jutland qui ferme l'accès de la Baltique; que, par suite, elles se trouvent au point naturel de débarquement pour les marchandises venant d'Angleterre, de France, d'Espagne, de la Méditerranée, de l'Inde, de la Chine du Nouveau Monde et qui pénètrent dans les terres allemandes; si

vous vous efforcez de leur montrer l'avantage naturel de ces circonstances; si vous vous faites bien comprendre, en retournant votre explication dans tous les sens jusqu'à ce que vous sentiez que l'idée est entrée dans la tête de l'enfant, soyez sûr qu'il oubliera difficilement la position exacte de Brême et de Hambourg, leur importance commerciale, le point où l'Elbe et le Weser viennent déboucher dans la mer, leur courbure vers l'est, la forme et la situation du Jutland, et tous les autres faits purement géographiques que votre explication aura groupés, dont elle aura montré le lien réciproque. De cette manière, les indications de la carte prennent de la vie et deviennent intéressantes pour les élèves. De même, vous pouvez leur faire constater que le Portugal, la partie la plus commerçante de la péninsule ibérique, commence vers l'Est précisément aux points où les fleuves espagnols deviennent navigables; que Montréal, la ville commerçante du Canada, a été bâtie au-dessous des rapides de Lachine, à l'endroit où le Saint-Laurent oppose aux vaisseaux qui le remontent un obstacle difficilement franchissable; que Venise constituait, à l'époque de sa splendeur, quand les routes de terre étaient difficiles et la navigation océanique dans son enfance, un trait d'union commode entre l'Orient et l'Occident grâce à la profonde échancrure de l'Adriatique, etc., etc.

Il ne vous est pas interdit, non plus, de donner des aperçus politiques. Vous pouvez fort bien expliquer à des enfants de quinze ans que la neutralité de la Suisse tient en grande partie à sa constitution physique et à sa situation, de même que son organisation démocratique a pour cause profonde l'égalité de situations que produit son sol pauvre.

Et lorsque vous êtes en présence des pays neufs, pourquoi ne pas faire ressortir les avantages, ou les obstacles, que présentent à la colonisation tel ou tel de leurs caractères physiques? Il est très simple de montrer que le climat continental de la massive Australie s'oppose au peuplement de ses terres intérieures, tandis que les îles étroites de la Nouvelle-Zélande offrent partout des conditions d'humidité favorables à la culture. On peut indiquer le rôle colonisateur des mines d'or de la Californie, qui ont

donné un si grand renom à ces États et y ont attiré des travailleurs devenus plus tard colons agricoles. Quelles curieuses réflexions à faire aussi sur cette immense vallée du Mississipi, utilisée jadis seulement comme terrain de chasse par les Indiens, devenue aujourd'hui un des greniers du monde moderne? Ces vastes étendues sans bois, parfois sans pierre, auraient été bien difficilement utilisables si les transports rapides à la vapeur n'étaient pas venus les relier aux forêts du Nord et aux pays industriels de l'Est. On n'en finirait pas, au surplus, de citer des exemples, et j'ai voulu simplement prouver que le procédé est facilement applicable.

Mais ce n'est pas là son seul avantage. La substitution d'une méthode rationnelle à une méthode purement mnémonique a, en outre, l'inappréciable mérite de montrer à l'élève l'intérêt de ce qu'on lui apprend, de faire l'éducation de son esprit en même temps qu'on meuble sa mémoire de connaissances utiles. La Géographie ne serait donc pas seule à profiter d'une méthode qui la compléterait et l'ordonnerait; les enfants qu'on oblige à étudier y trouveraient en même temps une excellente occasion de développer leur intelligence et de mûrir leur raison.

Il est curieux de constater, qu'en devenant plus scientifique, l'étude de la Géographie devient aussi plus attrayante et plus aisée.

Paul de Rousiers.

EN ITALIE.

V.

DE NAPLES A SALERNE (1).

I.

Des vignes, des orangers, des amandiers, des citronniers, des champs verdoyants, des jardins bien cultivés, des villages nombreux où fourmille une population exubérante, tels sont les environs de Naples; tout y regorge de vie et de gaieté. Quel contraste avec la campagne romaine, sur laquelle pèse une atmosphère de tristesse et de mort! Ici, c'est la joie, le mouvement, le bruit, les chants, les danses; là-bas, quelques rares gardiens de bœufs et de moutons cheminent lentement parmi les herbes; quelques contadini, ruinés par la fièvre, au regard malheureux et à l'allure fatiguée, poussent devant eux de misérables troupeaux; — puis ce sont des terrains incultes à perte de vue et le silence des tombeaux; le sifflet des locomotives trouble seul de temps à autre cette solitude éternelle; qui se croirait aux portes d'une grande capitale? Autant sont lugubres les approches de Rome, autant sont riantes celles de Naples. Quand on pénètre dans l'une et l'autre ville, cette impression première ne s'efface pas; à Rome, la nature a étendu sur les hommes et sur les choses un noir manteau de deuil; elle a enveloppé Naples, au contraire,

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de novembre et décembre 1873, janvier et février 1894.

d'un voile transparent, tissé d'azur et de soleil que la brise du golfe soulève allègrement. Ici, point de vents empestés et lourds, chargés des miasmes des Marais Pontins, mais un air léger et embaumé des senteurs de l'oranger. Le Napolitain surtout est frappé de cet aspect lamentable de Rome, du caractère taciturne de ses habitants; il ressent un sentiment analogue à celui du Marseillais transporté de sa Cannebière dans un milieu de Flamands.

Naples n'est célèbre dans l'histoire ni par ses artistes comme Florence, ni par ses flottes comme Gênes et Venise, ni par sa puissance comme Rome, ni par son activité comme Milan. Son ciel, ses rivages lui valurent seuls sa réputation, depuis les temps où Jules César, Auguste, Vespasien, Trajan, Cicéron, Horace, Hortensius, Lucullus construisirent ces somptueuses villas dont quelques fûts de colonne, quelques pans de murs renversés nous indiquent encore l'emplacement. C'est là que Caligula traversa la mer sur un pont jeté entre Pouzzoles et Baïa; c'est là que Néron était en villégiature quand il tenta de noyer Agrippine par cette nuit éclatante d'étoiles dont parle Tacite. Aujourd'hui, le cap Misène, le lac Averne, le Lucrin, l'antre de la Sybille, Cumes, Baïa seraient tombés dans le plus complet oubli, si l'ombre de Virgile n'y habitait encore. Nos contemporains ont élevé leurs palazzini et leur villini sur la rive opposée, à Castellamare di Stabia, à Vico Equense, à Méta, à Savino, à Sorrente, à Massa Lubrense : et tandis qu'il ne pousse plus que des ronces et des plantes sauvages sur les ruines des anciens palais des empereurs, les roses odorantes, les jasmins d'Espagne, les mimosas, les orangers fleurissent sous les ombrages de Quisissana.

L'enchantement que la baie de Naples a produit sur tous ceux qui ont contemplé ce gracieux paysage, baigné de lumière, n'est plus à décrire. Poètes et prosateurs de tous les siècles l'ont redit à l'envi; les bourgeois, retirés des affaires, que Cook et Lubin conduisent chaque année, nous ont aussi imposé leurs récits émerveillés. Les grossiers soldats de Charles VIII eux-mêmes n'ont pas su résister au charme de ces lieux, et, quand, par un bel après-midi de printemps, ils entrèrent triomphalement sous la

pluie de bouquets que leur lançaient les Napolitains, ils furent éblouis à la vue de tant de terrasses, de jardins, de palais, de parcs « qu'ils trouvaient plus grands et plus beaux que le bois de Vincennes » (1).

Il n'existe pas de ville italienne, en effet, qui charme plus sûrement les Septentrionaux; il n'en existe pas de plus joyeuse, de plus animée. La via di Toledo est aussi mouvementée que nos rues les plus commerçantes de Paris.

Deux quartiers bien distincts composent la cité parthénopéenne qui, déjà sous la domination de Cumes, était formée par la réunion de Paleopolis et de Neapolis (2). La cité neuve, séjour favori des étrangers, se déroule le long de la mer jusqu'à la colline de Posilippo. La cité vieille, dont l'amphithéâtre de maisons monte à l'assaut de la blanche abbaye crénelée de San-Martino, est réunie par une suite de faubourgs à Résina et à Portici, bâties sur les premières pentes du Vésuve.

Plus élégante et plus confortable est la via Carracciolo avec ses hôtels modernes, ses palais luxueux, ses villas fleuries, sa belle promenade plantée d'arbres et de fleurs exotiques, vaste jardin municipal qui s'étend jusqu'au bord de la Méditerranée. L'air pur que l'on y respire, l'horizon que bornent au loin le cap de Termini et l'île de Capri, les purs-sangs qui piaffent sur son macadam, les riches cosmopolites qui y résident, rendent cette partie de Naples d'une fréquentation plus agréable. Mais le cœur de la vraie Naples bat à la Strada de Santa-Lucia, à la Strada di Porto, à la Piazza del Mercato, où fut décapité le dernier des Hohenstaufen.

La via de Tolède, la montée du musée et la strada de Capodimonte unissent le palais royal San-Ferdinando à celui de Capodimonte, et séparent la vieille ville en deux parties inégales. A droite, les habitations s'accrochent au flanc de la montagne; à gauche, elles s'étalent tout autour de la Spiaggia della Marinella.

(1) Ph. de Commines. — Mais bientôt une espèce de peste qui se répandit parmi les soldats leur fit voir que tout n'était pas que plaisir dans cette terre bénie des dieux; le climat y avait des inconvénients inconnus au bois de Vincennes.

(2) Vieille cité et cité nouvelle.

De l'un et l'autre côté, ce ne sont que ruelles étroites et tortueuses, descentes rapides et obscures qui serpentent entre des constructions immenses; en levant les yeux, on aperçoit tout en haut une bande de ciel bleu. Loques et chiffons sèchent aux fenêtres comme autant de drapeaux multicolores; une couche épaisse de poussière et les fils enchevêtrés des toiles d'araignée obscurcissent les carreaux des croisées : les cris perçants de toute une population joyeuse et agitée assourdissent les oreilles. Presque nulle part les voitures ne circulent, tant les passages sont resserrés; les habitants en profitent pour envahir la voie publique : menuisiers, charpentiers, savetiers, charrons, ferblantiers, chaudronniers, tous sont dehors où ils ont transporté leur établi. Partout ailleurs, on a un chez soi pour s'y abriter, s'y reposer, y manger, y dormir; ici c'est tout l'inverse, chacun s'asseoit, dîne, travaille, couche même en plein vent : on croirait voir réaliser ce souhait du philosophe grec qui voulait que les parois de sa maison fussent de verre. Tout a lieu dans la rue, sans souci du qu'en dira-t-on. Et tout ce monde misérable gesticule, hurle, se bat, se menace, s'interpelle, se bouscule, chante, danse, rit, se livre à la joie. Et pourtant, est-il un peuple plus misérable?

Chaque matin, deux cent mille personnes (1) ne savent encore où elles se procureront leur macaroni quotidien. La misère est à son comble et elle ne diminue pas. Sous les Bourbons, le gouvernement protégeait et secourait ces pauvres gens; et, quand le blé distribué était de mauvaise qualité, les Napolitains couraient après la voiture de Ferdinand, en lui montrant avec force gestes et vociférations les morceaux de pain noir. « Majesté, Majesté, s'écriaient-ils, il est trop noir pour nous ce pain-là; mange-le, toi, si tu l'aimes ainsi. » Et la Majesté ordonnait à ses intendants de se procurer, pour la prochaine fois, de la farine plus blanche.

Le parlementarisme actuel ne tolère plus ces familiarités. Le Roi est à Rome et, s'il vient par hasard à Naples, son auguste

(1) *L'Italie telle qu'elle est*, par Merlino.

allié, l'empereur d'Allemagne, l'accompagne, des gardes le protègent de la foule, des Excellences l'entourent et interdisent l'accès de son carrosse; pour l'approcher, il faut solliciter une audience. Quant aux distributions de blé, elles ont été remplacées par des distributions de chèques, les ex-directeurs des Banques Romaine et de Naples, Lazzaroni et Bernard Taulouyo, ont eu, pendant de nombreuses années, l'honneur d'y présider.

Puisqu'ils ont la force, pensent les Napolitains, inclinons-nous; nous n'avons qu'à obéir jusqu'à ce que saint Janvier nous envoie des jours meilleurs.

Comment ne pas observer, à ce propos, que si le gouvernement parlementaire est celui qui favorise le plus la liberté dans les sociétés à formation particulariste, le résultat est tout différent dans les sociétés à formation communautaire. Ici, en effet, le goût de l'individualisme, du « self-help », est remplacé par l'esprit de famille, par l'esprit de clan. Tous les membres d'un même clan se serrent les uns contre les autres, se soutiennent, s'entr'aident, forment une sorte de « Camorra », groupent autour d'eux une clientèle dévouée et oppriment le clan adverse; il n'y a ici de liberté que pour vexer et dépouiller autrui. Ce système, qui était universellement en usage dans tous les petits États italiens du moyen âge, subsiste aujourd'hui dans l'Italie moderne, en dépit de l'adoucissement des mœurs, en dépit du « progrès »; même il est perfectionné, grâce à la centralisation et à la régularité du mécanisme administratif. Le clan le plus puissant accapare le pouvoir et accorde ensuite places et faveurs à ceux qui l'ont aidé à vaincre; le clan vaincu, d'autre part, n'a ni plus ni moins de droits qu'un vaincu, c'est-à-dire ceux que consent à lui laisser le vainqueur. Tous paient les impôts, tous sont redevables des mêmes obligations; mais les grasses prébendes, les charges lucratives, les sinécures, les milliers d'emplois inutiles, obtenus soit par la faveur soit même par le concours, sont le fruit de la victoire; le parti battu n'a aucun droit à ces dépouilles. Aussi, dans ce type d'État, les fonctionnaires ne sont pas un accessoire, inventé dans le but de remplir les fonctions trop pénibles ou trop difficiles pour l'individu; ce sont avant tout

les officiers de l'armée victorieuse; magistrats, ils peuvent rendre équitablement la justice; préfets, ils peuvent administrer loyalement leurs provinces; employés des postes, des télégraphes, des contributions, ils peuvent servir poliment le public : mais à cette condition, que l'équité, la loyauté, la politesse ne nuiront en rien au clan qui les paie : c'est l'administré qui est créé pour le fonctionnaire. Aussi étaient-ils animés d'une juste défiance les diplomates étrangers qui proposaient de soumettre les finances italiennes à un régime de surveillance analogue à celui que les Anglais exercent en Égypte. Une organisation judiciaire, imitée de celle qui est en vigueur dans les Échelles du Levant, n'aurait pas été davantage superflue, si j'en juge d'après ce considérant du tribunal de Rome, où il était « reconnu que le parapluie est une arme parce qu'il se décompose en serge et en canne ». Autant vaudrait dire, observe un écrivain déjà plusieurs fois cité, que l'eau est un corps gazeux, parce qu'elle est formée d'oxygène et d'hydrogène.

En présence de cet esprit de secte, aussi vieux que l'Italie elle-même, on s'explique que Dante ait envoyé en enfer le Pape Célestin V, parce qu'il déposa la tiare en faveur de Boniface VIII, candidat du parti adverse. Une fois dans un parti, on ne s'appartient plus; le guide de vos actions n'est plus votre conscience, mais l'intérêt de vos associés; à peine Dante a-t-il passé la grande porte où il est écrit : « Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate, » qu'il aperçoit ceux qui restèrent neutres dans les luttes civiles des Guelfes et des Gibelins : « Là se tiennent les âmes misérables de ceux qui vécurent sans gloire aussi bien que sans infamie. Ils sont parmi les anges déchus qui ne se rangèrent ni du côté de Dieu ni du côté de Satan, mais ne pensèrent qu'à eux... Là était la secte de ces méchants qui déplurent à Dieu aussi bien qu'à ses ennemis... Ces lâches qui jamais ne donnèrent signe de vie, étaient nus et harcelés par des guêpes et des bourdons qui volaient tout autour d'eux. Leur visage était rayé de sang mêlé de larmes et, à leurs pieds, des vers infects s'en abreuvaient ».

Aujourd'hui, Libéraux et Conservateurs ont succédé aux Blancs

et aux Noirs; malheur à celui qui ne s'embrigade point dans un camp ou dans l'autre, car tous s'entendent alors pour frapper l'indépendant !

Et quelle prospérité engendre ce système de fonctionnarisme et de parasitisme! « On m'a parlé de paysans qui erraient dans les campagnes à la recherche d'herbes pour leurs femmes, qui, après plusieurs semaines de cette existence de chèvres, moururent dans des douleurs atroces; on m'a parlé de bébés auxquels avait manqué le lait parce que la mère avait manqué de nourriture... (1). D'autres, ayant des enfants malades, allaient ramasser dans les tas d'ordures des boyaux de poulets pour leur en faire un peu de bouillon... (2). Dans les Maremmes romaines, chaque herbe non dégoûtante, chaque animal mort de n'importe quelle maladie, voire même contagieuse, devient un aliment favori, comme diversion à la pizza, ou bouillie de blé turc, sans sel, qui forme le repas habituel des agriculteurs et des bergers » (3). A Naples, pères, mères, enfants, sont entassés dans la même chambre; beaucoup de ménages n'ont qu'une pièce pour toute la famille : on y dort, on y mange, on y travaille, on y cuisine, on y conserve les provisions et les marchandises : la saleté y règne sans partage. Le matin, les vendeuses de fruits, de légumes, de macaroni, servent leurs clientèles, tout en se peignant et cherchant la vermine dont elles sont dévorées. Le sentiment de la propreté, de même que celui du confortable, sentiments qui sont développés à un si haut point chez les peuples à familles-souches, jusque dans les plus basses classes de la société, font absolument défaut aux Napolitains. Le désir de respirer de l'air sain, de posséder un intérieur, un foyer, est un désir dont ils ne soupçonnent même pas la possibilité. En Hollande, on lave le toit des maisons, les trottoirs, le pavé des rues; en Angleterre, on savonne fréquemment le seuil des portes; ici, les fenêtres ne sont jamais époussetées, les carreaux jamais nettoyés. C'est probablement pour remédier à un état de choses aussi déplorable que l'on perce de grands boule-

(1) *Nuova Antologia*, « *la Misère de Naples* ».
(2) Émile de Laveleye, *Nouvelles lettres d'Italie*.
(3) A. Merlino, *L'Italie telle qu'elle est*.

vards, que l'on démolit des quartiers entiers : je ne sais qui habitera ces nouveaux palais, mais ceux que l'on a expropriés n'en auront certainement pas le moyen.

Une situation aussi misérable n'empêche pas le Napolitain d'être spirituel et gai : Naples est le berceau de tant de chanteurs et de chansons dont la célébrité est mondiale. Chaque année, le 8 septembre, il y a concours de musique à Piedigratta : l'origine de cette fête se perd dans la nuit des temps; elle existait déjà quand « l'Italie méridionale s'appelait Grande-Grèce ». Au soleil couchant, la foule accourt au pied du Pausilippe et, là, pendant toute la nuit, ce ne sont que cris, danses, chants, provocations, lazzi. Les lazzari, avec des chapeaux en papier, des épées de bois, des instruments de musique barbares, s'égayent jusqu'au matin: combien de poésies écrites pour ces *atellanes* modernes sont devenues populaires : qui ne connaît « Santa Lucia », « Barca d'Oro », « Funiculi, funicula » ?

Dans ces cérémonies païennes, comme dans tous les événements de la vie napolitaine, la religion a sa place. A la lueur des flambeaux, une messe est célébrée en plein vent devant la porte de l'église Santa Maria de Piedigratta, sous les yeux des Madones devant lesquelles brûlent les petites lampes sacrées. Ces Madones nombreuses, que des flammes vacillantes signalent à la vénération des passants, sont une des curiosités de Naples. La piété qu'on leur témoigne est un trait caractéristique du catholicisme italien et surtout napolitain; c'est un catholicisme bien différent du nôtre, du moins dans ses manifestations extérieures; ces honneurs excessifs rendus aux Images nous surprennent, ainsi que la décoration luxueuse des églises. Sans doute, en France, il y a aussi des saints qui veillent au coin des rues, mais on ne les revêt ni de robes ni de manteaux; beaucoup jugeraient inconvenants ces déguisements et ces enfantillages; notre imagination n'est pas tellement exaltée et, loin de nous mieux figurer ainsi nos protecteurs célestes, nous avons envie de sourire devant ces accoutrements étranges. Le Christ, à notre avis, n'a pas besoin d'être affublé de jupons, ni la Vierge d'être habillée comme une poupée. Nous préférons, de même, la froide nudité et la lumière cré-

pusculaire de nos cathédrales gothiques, aux dorures, aux peintures, aux mosaïques éclatantes des sanctuaires méridionaux : tant de pierres rares et de marbres précieux, tant d'enjolivements contournés nous choquent et nous répugnent. Ces somptuosités religieuses, si peu en rapport avec nos goûts, sont sincères chez les Italiens. Incapables d'entendre les réalités invisibles du Christianisme, ils sont obligés de les matérialiser, bien que rien, en apparence, ne soit plus éloigné de l'esprit chrétien et plus voisin de l'idolâtrie : tout le luxe de la religion, tout l'appareil décoratif du culte n'est en quelque sorte qu'un superflu ; pour des Napolitains, il devient presque l'essentiel. Plus une Madone est riche et bien vêtue, plus elle a d'adorateurs. Ceux-ci ont des idées trop mobiles pour fixer leur attention, si des simulacres, souvent grossiers, ne les y aident : de même les femmes du peuple ne prieraient pas avec autant de ferveur, si elles n'allaient le matin, pieds nus et échevelées, se lamenter dans les églises et demander tout haut les grâces qu'elles sollicitent du Ciel.

Le peuple italien semble avoir peine à admettre que Dieu soit un « pur esprit », c'est-à-dire un être qui n'a absolument rien de commun avec tout ce que nous pouvons imaginer ; il a peine à admettre qu'aucune des paroles dont nous nous servons pour désigner les choses spirituelles ne soit strictement exacte ; qu'il n'y ait là qu'un pis aller auquel nous sommes forcés de recourir, parce qu'on ne saurait raisonner sans mots ni sans images. Les Italiens oublient que c'est faute de mieux que nous empruntons à la réalité matérielle des désignations pour les choses purement intellectuelles : à leurs yeux, le Père Éternel est bien tel que l'a dessiné Michel-Ange au plafond de la Sixtine, avec une grande barbe blanche qui flotte au vent et un vêtement à larges plis, enflé par la tempête : la création du ciel et de la terre, la création de l'homme et de la femme, ils ne se les représentent que sous une forme sensible ; ils croient que Dieu s'est baissé pour ramasser la boue dont il forma Adam ; qu'il a matériellement soufflé sur lui pour l'animer. Et cependant cette expression « souffle de Dieu » n'est employée par l'Écriture que pour nous faire mieux saisir l'acte divin ; ce ne saurait être une réa-

lité, un pur esprit étant, par définition, aussi dépourvu de souffle que de tout autre attribut matériel.

C'est pourquoi, si l'Italie est le pays du rêve, elle n'est pas celui des abstractions; et sa philosophie n'a rien de commun avec celle de Leibnitz, de Kant, de Hégel.

II.

Chacun se souvient encore des incidents que provoqua, à Rome, la présence des pèlerins français. On m'a dit qu'à cette occasion le fait suivant arriva à Pouzzoles, ville de vingt mille âmes située à quelques kilomètres de Naples (1).

Aussitôt qu'est connu l'outrage à la mémoire de Victor-Emmanuel, des meneurs organisent une grande manifestation, à laquelle prend part toute la population. Cris et vociférations s'adressent du reste aussi bien aux prêtres qu'aux Français. A quelques jours de là, à la suite de je ne sais trop quel scandale, de grandes cérémonies d'expiation sont ordonnées par le clergé : et les mêmes gens qui ont manifesté avec tant d'ardeur contre les prêtres, manifestent maintenant avec non moins d'ardeur en leur faveur. Ceci montre assez l'attention que l'on doit prêter aux ovations aussi bien qu'aux huées italiennes. La chose d'ailleurs n'est pas neuve : l'histoire de Masaniello en est une preuve.

Originaire d'Amalfi, Masaniello vendait du poisson; il avait conquis les faveurs du peuple par sa beauté, sa jeunesse, son esprit. Un jour, une émeute éclate; Masaniello accourt et l'on crie de toutes parts : « Vive Masaniello, nous avons un chef. » Un citoyen observe : « Votre Masaniello a un beau museau pour gouverner Naples! » Et de plus en plus enthousiaste, la foule répond : « Plus de gabelles! Vive Masaniello! » Celui-ci est dès lors une sorte de dictateur : il traite avec le Cardinal. Cent mille hommes armés font la haie sur son passage, quand il va chez le

(1) Je note, en passant, qu'il y a à Pouzzoles un grand établissement industriel. Le fait est notable, vu sa rareté; mais je m'empresse d'ajouter que le directeur de la fabrique répond au nom peu italien d'Armstrong.

Vice-Roi. Il apparaît au balcon du palais San-Ferdinando, il déclare au peuple qu'il restera pêcheur, et l'invite à déposer les armes. Au bout de peu de jours, Masaniello est assassiné; sa tête souillée est promenée à travers la ville, sans qu'un cri de protestation s'élève. Cependant le gouvernement augmente le prix du pain; aussitôt les Napolitains courent déterrer Masaniello pour lui faire des funérailles solennelles : « Les troupes espagnoles l'escortaient les armes baissées; on n'eût pas rendu plus d'honneurs à Gonzalve de Cordoue » (1).

Cette triste fin rappelle celle du non moins infortuné Rienzi, de Rome. Tantôt au Capitole, tantôt sur le mont Aventin, il haranguait la foule qui l'acclamait. Le tribun était le « candidat de l'Esprit-Saint, le libérateur de Rome, le protecteur de l'Italie, l'ami de l'univers » (2). Sept mois après, le « candidat de l'Esprit-Saint » avait perdu toute influence (3).

A Florence, on força le moine Savonarole à occuper le pouvoir : « Eh bien, Florence, dit-il, Dieu veut te contenter, te donner un chef, un roi qui te gouverne : le Christ veut être ton Roi! » Et les Florentins de s'écrier : « Vive le Christ, notre Roi. » Voici donc le Christ, roi de Florence et Savonarole son premier ministre. « La moitié de l'année dut être consacrée au jeûne et à l'abstinence. Dans les rues, on n'entendit plus que le chant des Laudes et des cantiques spirituels... Des banquiers, des marchands restituaient le bien mal acquis... Machiavel étudiait le Deuteronome... le poète Benivieni cessait d'imiter Pétrarque pour calquer les psaumes... Michel-Ange tirait d'un bloc de marbre sa *Pieta*, cette haute scène de désolation et d'espérance... On saisissait publiquement les dés, les cartes, le fard, les livres, les tableaux défendus... Savonarole enfin se vit entraîné à faire, au milieu de Florence convertie et repentante, un solennel autodafé de tous les sacrifices mondains déposés dans son couvent (4). » « Jamais, homme n'avait obtenu un pareil succès dans une ville pleine d'es-

(1) Artaud, *Italie*.
(2) Artaud, *Italie*.
(3) Masaniello et Rienzi moururent fous.
(4) Zeller, *Italie et Renaissance*.

prits fins et dédaigneux (1). » Quelques mois après, les portes du couvent de Saint-Marc sont enfoncées; Savonarole, insulté, mis à la torture, dépouillé de sa robe blanche, retranché de l'Église (2), est brûlé vif sur la place de la Seigneurie, au milieu du peuple en délire.

La mobilité d'esprit, l'inconstance ne sont donc pas un privilège des Napolitains, ainsi que l'insinuent les autres Italiens. Ce n'est pas non plus le seul de leurs défauts.

Le jeu est une véritable maladie, que soigne à sa manière le gouvernement. Il cherche moins d'ailleurs à la guérir qu'à en profiter au moyen de la loterie. La moralité de cette institution est douteuse, mais elle a cet avantage de rapporter soixante-dix millions à l'État, tous fonctionnaires et tous frais payés. Chaque semaine, il y a un tirage; les numéros sortis sont proclamés solennellement, puis affichés à la porte de tous les offices du lotto, et les intéressés se pressent autour du tableau pour constater une fois de plus que le sort ne leur a pas été favorable. La somme que l'on peut gagner est considérable et l'on ne risque que quelques sous; c'est dire que généralement on perd; autant vaudrait jouer au jeu des trente-six bêtes, cher aux sujets de Norodom; mais, si peu nombreuses que soient les chances de gain, elles suffisent pour allécher la foule. Les superstitions les plus bizarres président au choix des numéros; s'est-on réveillé sur telle oreille, ou sur telle autre, a-t-on rêvé la nuit à un chien ou à un chat, rencontre-t-on dans la rue une personne louche, vous est-il arrivé, enfin, quelque chose d'extraordinaire ou d'insignifiant, en voilà assez pour influer sur la question de savoir si vous prendrez quatre plutôt que cinq, plutôt que dix. Quelqu'un me racontait un jour que la Vierge était apparue à sa mère pendant son sommeil, et lui avait indiqué quels nombres il fallait prendre; au réveil, elle se conforma à des conseils provenant d'une source aussi sûre et gagna. Quoi qu'il en soit de l'intérêt que la Vierge puisse porter à la loterie, le gouvernement encourage cette institution et les pauvres diables continuent à verser leurs sous.

(1) Guichardin.

(2) « De la militante, s'écria-t-il, oui; mais de la triomphante, non! »

Ne quittons point Naples sans aller à l'église de Saint-Janvier. C'est une des rares églises gothiques d'Italie; mais les précieuses reliques qu'elle renferme font sa principale célébrité. San Gennaro est une sorte de second bon Dieu pour les Napolitains; il n'est pas de saint qui reçoive d'eux plus d'honneurs. Évêque de Bénévent, sous Dioclétien, il fut décapité sur la plage de Pouzzoles après avoir été inutilement donné en pâture aux bêtes du cirque. Quelques gouttes de son sang furent recueillies dans une ampoule que l'on expose à la vénération des fidèles, le 10 septembre, le 19 décembre et le premier samedi de mai. Son sanctuaire est une chapelle ornée de peintures du Dominiquin et toute enrichie de pierres précieuses, de marbres, de mosaïques, de candélabres et de statues d'argent : c'est là que la foule attend anxieuse le miracle de la liquéfaction du sang qui s'opère au milieu des prières et des acclamations. Mais il ne faut pas que la liquéfaction tarde trop, car c'est, aux yeux de la foule, mauvais signe et le présage certain de quelque calamité, choléra, tremblement de terre, éruption volcanique : il n'est plus question alors de prières ni de cris de joie; ce sont au contraire des murmures contre le méchant saint à qui l'on a prodigué tant d'encens et qui ne daigne pas protéger ses fidèles Napolitains. Quelle façon étrange les Italiens ont de pratiquer la religion catholique! Ils font avec Dieu un marché : Dieu doit leur accorder ce qu'ils désirent en échange de leurs oraisons; ou, autrement, à quoi bon l'adorer, s'il ne vous en tient pas compte? ce n'est pas d'après sa propre sagesse que la Providence régira désormais le monde, mais d'après la fantaisie des Napolitains (1). Le mobile de leurs actions est donc moins le sentiment du devoir que l'espoir des récompenses et la peur des châtiments. Est-il théorie plus contraire au vrai christianisme, dont l'essence est la résignation à la volonté du Créateur et dont la règle essentielle se

(1) « Savonarole avait vingt fois promis le retour de Charles VIII en Italie... Mais, en attendant, Florence était obligée de lutter de sacrifices avec toute une ligue pour continuer une guerre où elle n'était pas heureuse. Tant d'argent, *tant de jeûnes, tant de prières perdues* commençaient à lasser la dévotion nouvelle de Florence... Mettant à profit les embarras du gouvernement, les partisans des Médicis demandaient aux frateschi *ce que leur rapportait leur dévotion.* » (Zeller, *op. cit.*)

résume en cette formule profane : « Fais ce que dois, advienne que pourra? » Combien d'autres traits qu'il serait fastidieux d'énumérer s'ajouteraient aux précédents!

Religion matérialisée, enthousiasme déréglé, mobilité d'esprit, folle gaieté, insouciance du confortable, horreur de la propreté, amour passionné du jeu, imagination exaltée, inaptitude à la véritable liberté, tels sont donc les défauts du caractère italien et plus particulièrement du caractère napolitain. Tous se tiennent, s'expliquent les uns par les autres, et résultent de la répulsion naturelle que les Italiens méridionaux éprouvent pour le travail, pour tout effort matériel ou intellectuel. Habitant une contrée où les fruits des arbres, les poissons de la mer sont en quantité telle qu'ils suffisent à leur nourriture, ils n'ont jamais pu se résoudre à travailler. Trois siècles de domination normande n'ont point réussi à les y contraindre : ces fils de pasteurs ont conservé précieusement l'héritage social de leurs ancêtres. Animés de l'esprit de clan, incapables de toute initiative individuelle, désireux de se maintenir dans l'indivision, impuissants à fonder des pouvoirs publics, toujours conduits et gouvernés par des étrangers, rêveurs, musiciens, bavards, paresseux, superstitieux, voilà bien qui dénote leur origine, et qui confirme une fois de plus les découvertes faites par la Science sociale.

J'aurais, dans ces courtes observations, donné de Naples une idée bien imparfaite, si je ne disais maintenant quelques mots de ce qui constitue son principal attrait aux yeux des touristes. Volcans en activité ou à demi éteints, Époméo et Solfatare, sources thermales d'Ischia, cratères mal fermés, qui tremblent sous les pas du voyageur, grottes d'où s'échappent des vapeurs de souffre et des gaz délétères, eaux bouillantes qui surgissent des entrailles du sol et où les enfants s'amusent à cuire des œufs, montagnes sorties tout à coup de terre comme le Monte-Nuovo, étuves naturelles, transformées en hammams, lacs sombres aux eaux noires chantés par Virgile, végétation luxuriante, ruines antiques, paysages éblouissants sous le soleil du Midi, douceur du climat, phénomènes merveilleux de toute sorte, sont les choses qu'exploitent les habitants; ils en vivent comme autre part on vit

du blé que produisent les champs : un tramway unit Naples à Pouzzoles, il longe la mer, gravit la colline du Pausilippe parmi les villas et les palazzini; il dessert les hôtels, les maisons meublées, les établissements balnéaires qui bordent ces rivages; telles sont les usines que l'on construit ici. Que serait la rive septentrionale du golfe, si un chemin de fer ne reliait Naples aux ruines de Cumes et n'amenait un flot de visiteurs toujours nouveaux à l'antre de la Sybille, au temple de Sérapis, aux chambres de Néron, au lac Lucrin, au lac Fusaro, au fameux cap Misène, à Baïa?

Au Sud de Naples, mêmes attractions, mêmes industries : celles-ci sont plus florissantes encore, car les attractions sont plus célèbres; voici Herculanum ensevelie sous la moderne Résina; voici le Vésuve que le funiculaire Cook (jamais de noms italiens quand il s'agit d'une grande entreprise!) escalade en quelques minutes. Ici mûrissent les raisins fameux de Falerne et de Lacryma-Christi; là s'étend Pompéi que les cendres ont cessé de recouvrir et dont les peintures et les sculptures retrouvées après deux mille ans d'oubli sont la principale curiosité du Musée National, de même que les ustensiles de ménage, les papyrus roussis, les pains carbonisés où se lit encore la marque de fabrique du boulanger Cranius, les olives, les prunes, les figues, les amandes, les fèves, les cordes, les bouts d'étoffes, et tant d'autres objets antiques, si précieux pour la science. Après Résina, Portici, Torre-del-Greco, Torre-del-l'Annunziata, Castellamare étale tout autour de la plage ses blanches maisons; c'est là où l'on vient respirer l'été la brise rafraîchissante de la mer; puis Sorrente, enfouie dans des bosquets d'orangers, et Capri, trop célèbre par les excentricités de Tibère. Une colonie de peintres y demeure toute l'année, et, comme Capri est un but de promenade aussi bien pour les Napolitains que pour les excursionnistes de toute nation, les hôtels y sont encore plus nombreux que partout ailleurs. Elle n'est peuplée que de 2.800 habitants, tous aubergistes, loueurs de barques, loueurs d'ânes, cochers, guides, interprètes, fabricants de petits ouvrages de bois, spécialité que Capri partage avec Sorrente. Ses vins blancs et rouges sont renommés, de même que l'huile d'Anacapri : la

grotte d'Azur, enfin, est peut-être la meilleure source de revenus de l'île.»

De Sorrente, une nouvelle route gravit la montagne et redescend de l'autre côté, vers le golfe de Salerne. On rencontre d'abord Positano, puis Praïano, enfin Amalfi. Il n'y avait jusqu'à ce jour entre ces petites villes d'autre communication que quelques sentiers abrupts et mal entretenus : bientôt le chemin sera terminé et la corniche de Monte-Carlo elle-même n'offrira pas de sites plus pittoresques. Le chemin, taillé dans le roc, suit la mer; ses lacets infinis semblent suspendus au-dessus des flots qui se brisent en bas sur les rochers : les barquettes des pêcheurs sillonnent les eaux du golfe en face de l'amphithéâtre escarpé d'Amalfi, couronné d'un côté par les arcades de son Campo-Santo, de l'autre par la tonnelle fleurie des Cappuccini. Tout le long du trajet, ce ne sont que gais villages cachés dans le feuillage des myrtes, des caroubiers, des figuiers, des orangers et des citronniers. Je ne sais s'il existe en Italie un coin mieux cultivé, malgré les difficultés que la nature y a accumulées. Des étages de terrasses descendent comme des escaliers de géants jusqu'au bord du rivage. Derrière ces murs élevés par le travail de l'homme, on a apporté de la terre arable où poussent de superbes citronniers. Le citronnier expulse ici peu à peu tous les autres arbres dont le nombre diminue vite. Si les propriétaires redoublent d'ardeur à bâtir de solides contreforts, à défoncer le sol, à le fertiliser, c'est pour planter ensuite des citronniers. Le fruit de cet arbre mûrit sur cette côte mieux qu'en Sicile, où le climat est trop chaud, où la récolte est trop tôt venue : ici, au contraire, on cueille plus tard les citrons, ils se vendent par suite plus cher aux marchands anglais ou américains. Ceci explique pourquoi on arrache depuis quelques années tout ce qui n'est pas citronnier.

Tant d'empressement pour cultiver un territoire ingrat est assez peu habituel dans la Péninsule pour que nous le signalions. Mais qui ne s'est déjà aperçu que cette culture est de la culture arborescente, c'est-à-dire la moins pénible de toutes, puisqu'une fois la plantation créée, il ne reste plus guère qu'à cueillir les

fruits chaque printemps? Cueillir des citrons, des oranges, voilà une occupation qui n'endurcit pas les doigts, et qui leur laisse assez d'agilité pour continuer à jouer, le soir, de la mandoline sous le balcon de la bien-aimée. Courbés sur leurs charrues, nos paysans du Nord ont autrement de mal.

Une bonne voie carrossable conduit d'Amalfi à Salerne. Salerne ressemble de tous points à Naples : mêmes rues étroites, même population déguenillée; la ville est seulement plus petite et moins fréquentée des étrangers. Les loques pendent toujours aux fenêtres; c'est, du reste, un usage général dans toute l'Italie : le gouvernement a interdit ce mode de séchage dans les grandes villes; mais ses ordres ne sont exécutés qu'avec une certaine réserve dans les quartiers neufs de Rome, de Gênes, de Milan : partout ailleurs on lave toujours son linge sale en famille et on le sèche en public. En Italie, le temps n'est point précieux et on occupe ses loisirs en faisant sa lessive dans sa cuisine : aussi la mesure gouvernementale me paraît-elle assez fâcheuse ; les malheureux qui ont de la peine à ramasser quelques sous chaque jour n'ont pas le moyen de payer la blanchisseuse : ils n'auront d'autre ressource que de changer de chemises moins souvent; ils n'y gagneront pas en propreté; mais du moins Naples, Milan, Rome, ressembleront tout à fait aux capitales des « grandes puissances ». Ce ne sera, il est vrai, qu'une apparence: mais nous avons déjà noté qu'en Italie c'était la chose importante.

J'aurais désiré aller à Pœstum où sont encore debout les colonnes des temples de Cérès et de Poseïdon. La ville des roses, chantée par Horace, Virgile, Ovide, Martial, a complètement disparu; seuls les temples bâtis à l'époque de Pisistrate, il y a deux mille cinq cents ans, ont survécu aux guerres, aux dévastations et au temps. Les communications pour se rendre à ces monuments de l'art grec sont si peu faciles et si rares que je préférai retourner à Naples. Tandis qu'en Suisse, chaque année, de nouveaux funiculaires gravissent les montagnes, que de nouveaux chemins de fer traversent des cols, que de nouveaux tunnels unissent les vallées, dans l'Italie, plus visitée encore des étrangers, aucun effort ne se fait pour tirer parti des

merveilles qui constituent le plus clair de ses ressources. Les hôtels confortables, les tramways, les voies ferrées, les agences de renseignements sont en quelque sorte monopolisés par les Allemands, les Suisses, les Anglais; ceux-ci sont venus profiter d'une situation dont les autochtones ne savaient pas faire fructifier les avantages. Pendant que ces gens du dehors devenaient maîtres peu à peu des meilleures positions, les Italiens chantaient sur la guitare : « *O dolce Napoli, O suol beato!* O douce Naples, O sol heureux! » Aujourd'hui ils crient famine, et cherchent s'il n'est point quelque part une fourmi qui soit prêteuse. En attendant, ils se nourrissent d'eau pure et de macaroni, ce qui est cause qu'on s'accorde généralement pour vanter leur sobriété. Il est du moins permis de penser que leur vie quadragésimale est moins le résultat de la vertu que de la nécessité. Je demandais un jour à B... pourquoi, lui, un libéral, ne mettait pas de drapeaux et de lampions à ses fenêtres un soir de fête nationale, et pourquoi il n'y avait guère d'autres édifices décorés que les édifices publics : et j'ajoutais qu'en France il n'en était pas ainsi. Il me répondit que c'était par économie. Vous autres, Français, vous ne regardez pas à quelques sous pour acheter des bougies; mais ici, avec cette dépense, modique pour vous, un homme du peuple vivra une semaine. Ce raisonnement était très juste; on ne saurait expliquer autrement qu'une population si amoureuse des démonstrations extérieures se contente, en signe de réjouissance, de pousser des vivats. Économie aussi bien que sobriété sont des qualités dont il ne faudrait pas trop louer les Italiens, jusqu'à ce qu'ils aient été mis à même de succomber à la tentation. La vérité est qu'ils aiment mieux se serrer le ventre que de travailler; la majorité vit ici d'économie et non de travail; et ce genre d'économie ne résulte pas d'un noble sentiment de prévoyance, mais du désir de dépenser le moins possible pour se reposer le plus possible.

(*A suivre.*) Georges Lainé.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

L'ACTION SOCIALE.

Série de Conférences.

Notre action ne doit pas s'exercer seulement par la *Revue* et par la *Bibliothèque sociale*, mais encore par la parole publique. Il est intéressant de signaler, à ce point de vue, toute une série de conférences que l'on vient de demander, dans diverses régions, à des collaborateurs de la *Science sociale*.

1° Le 13 février. — Conférence de M. Ph. Champault, au « Cercle d'études sociales », à Orléans : *La Méthode et les résultats de la Science sociale.*

2° Le 19 février. — Conférence de M. Paul Bureau, « au Cercle du Luxembourg », à Paris : *La Vie à Chicago ; Souvenirs d'un récent voyage.*

3° Le 8 mars. — Conférence de M. Léon Poinsard, à Berne : *La Géographie et la Science sociale.*

4° Le 9 mars. — Conférence de M. Ch. de Calan, au « Cercle du Luxembourg », à Paris : *La Question irlandaise.*

5° Le 10 mars. — Conférence de M. Paul de Rousiers, à Angoulême : *Les Institutions de bien public aux États-Unis.*

6° Le 16 mars. — Conférence publique de M. Edmond Demolins, à Genève : *L'Évolution sociale actuelle et la nécessité de s'y adapter.*

7° Le 17 mars. — Conférence de M. Edmond Demolins, à Genève : *L'État actuel de la Science sociale.*

8° Le 26 mars. — Conférence de M. Paul de Rousiers, à Confolens : *La Vie et l'administration d'une petite ville dans l'Ouest Américain.*

9° Le 2 avril. — Conférence de M. Robert Pinot, au « Cercle d'études sociales », à Orléans : *Le rôle social de la Religion.*

10° Le 4 avril. — Conférence de M. Edmond Demolins, au « Séminaire Saint-Sulpice », à Paris : *Quel est, pour le clergé, le devoir présent?*

Enfin, nous pouvons annoncer que M. Edmond Demolins vient d'accepter d'aller faire, au *Summer Meeting* d'Édimbourg, une nouvelle série de dix conférences, du 20 au 31 août.

Il est intéressant de constater que ces diverses conférences sont absolument spontanées : elles n'ont été organisées, ni par la Revue, ni par un comité. On a fait directement et librement appel, de différents côtés, aux collaborateurs de la *Science sociale*, parce qu'ils sont connus comme les représentants d'une science dont tout le monde sent le besoin ; et il sont personnellement répondu à cet appel, parce qu'ils ont conscience d'avoir à dire quelque chose qui doit être dit.

Il est ainsi manifeste que ce n'est pas nous qui portons la science, mais que c'est la science qui nous porte, par la force irrésistible, et aujourd'hui reconnue, qui est en elle.

La Rédaction.

Par suite de l'abondance des matières, nous devons renvoyer à la prochaine livraison la suite de notre *Enquête sociale* et plusieurs autres articles.

LA LIBERTÉ HUMAINE ET LA SCIENCE SOCIALE.

Les conclusions de la Science sociale ne contredisent-elles pas, dans une certaine mesure, la doctrine de la liberté humaine?

Pour répondre à cette question qui nous est fréquemment posée, il y a lieu de distinguer tout d'abord deux sortes de liberté : *la liberté morale*, et ce que j'appellerai *la liberté sociale*.

I.

La première est celle qui, « mettant l'homme, comme dit l'Écriture, dans la main de son conseil, » le rend capable de choisir entre le *bien* et le *mal* moral, et lui laisse la possibilité du *mérite* et du *démérite*.

Rappelons d'abord que, si tous les hommes naissent libres au point vue moral, leur liberté est cependant influencée, et à des degrés très divers, par des prédispositions natives. On dit à chaque instant que tel homme est naturellement bon, que tel autre est venu au monde avec de mauvais instincts. Le second aura, de ce chef, des luttes héroïques à soutenir pour pratiquer certaines vertus qui coûtent fort peu au premier. Parfois même, dans certains cas morbides ou héréditaires, la responsabilité sera notablement atténuée ou complètement supprimée.

Cette inégalité des passions originelles affecte l'homme en dehors de tout contact avec ses semblables; elle relève donc de la morale individuelle; si nous en avons dit un mot, c'est qu'elle présente avec certains côtés de la morale sociale des analogies étroites, et qu'elle nous prépare à aborder notre sujet.

Comme les prédisposition individuelles, en effet, certains milieux, certains états de civilisation sont favorables à l'éclosion d'une vertu ou d'un vice, ou s'opposent au contraire à cette éclosion. Maté par un dur labeur, l'ouvrier agricole est plutôt porté à la continence; le milieu des grandes villes favorise au contraire l'immoralité. La pratique de l'art pastoral incline l'homme à l'honnêteté; celle du commerce, à l'habileté et à la ruse. Dans telle société, on est enclin à désirer le petit nombre des enfants; dans telle autre, on est heureux d'en avoir beaucoup. — Certains milieux, certaines races, constituent donc un excellent terrain de culture pour telle vertu ou pour tel vice; la chose est trop connue pour qu'il soit besoin d'y insister.

Et cependant l'humanité a admis de tout temps que ces incitations bonnes ou mauvaises du milieu laissent, comme les passions originelles, subsister le libre arbitre; et c'est précisément parce qu'elle croit à la victoire violente de la volonté sur ces influences néfastes et tyrannisantes, qu'elle admire la chasteté dans la petite ouvrière des faubourgs et l'héroïsme du soldat tenant bon sou la mitraille, quand tout a fui autour d lui.

Quelle est l'attitude de la Science so ciale en face du libre arbitre? Prétend elle modifier, sur ce point, la croyance d tous les temps et de tous les peuples? E aucune façon! Elle vient simplemer l'éclairer, en montrant d'une façon plu précise quelles sont, dans leur nature dans leurs causes, les propensions a bien ou au mal, particulières à chaqu société.

Jusqu'ici l'on n'a pas su, ou l'on a confusément, comment les qualités les défauts propres à un peuple ou une région, y naissent et s'y développent. La Science sociale étudie ces pr duits spontanés des milieux sociau elle en trouve la cause, elle en mont

les conséquences, elle dégage les lois de leur évolution.

Mais, ni de près ni de loin, elle ne crée ces lois. Ici comme ailleurs, elle enregistre, elle constate, elle n'invente pas. Ici comme ailleurs, remplaçant des observations instinctives et des remarques sans précision par l'analyse méthodique et raisonnée, elle met *la science* où il n'y avait que des *connaissances;* c'est beaucoup assurément, *mais c'est tout.*

Seulement, en étudiant les faits *de plus près,* elle arrive, comme on pouvait s'y attendre, à leur trouver une physionomie non seulement plus nette, mais encore *un peu* différente. D'une façon générale, elle découvre que l'évolution morale des peuples est plus intimement liée à leur évolution matérielle qu'on ne le croit communément. Elle constate en particulier que ce sont, assez souvent, des causes tirées du lieu ou du travail qui inclinent une race entière à violer tel ou tel point de la loi naturelle.

Le moraliste ne savait trop jusqu'ici à quoi rattacher les penchants au bien ou au mal de telle ou telle race humaine : la conception exacte à laquelle nous le conduisons change ses habitudes de étonnements et d'explications indécises; l s'en effraie, et nous accuse de diminuer, plus que de raison, la liberté humaine.

Mais, lui répondrons-nous, veuillez out d'abord vous souvenir que nous ne ommes pas les premiers à saisir des relations étroites, par exemple, entre la écessité de manger tous les jours, et la olation de la loi morale. De longs siècles avant Musset (1), on savait que la auvreté est une des grandes causes de prostitution. Et la « sagesse des nations » a, de tout temps, accusé la faim de faire sortoir du bois les loups à deux pieds!

Et puis, si notre photographie des sociétés vous déplaît, n'en accusez ni nos plaques sensibles, ni nos objectifs; les uns et les autres sont, croyez-le bien, d'une véracité scrupuleuse. N'en accusez que votre habitude d'étudier la nature sur des dessins *crayonnés de chic.*

L'analyse chimique rend exactement tout ce qu'on lui a confié, sans en retrancher, sans y ajouter un atome; de même, l'analyse sociale. Comme la chimie, nous ne créons rien ; comme elle, nous éclairons tout. Ne venez donc pas nous demander ce que nous faisons de la loi morale; nous n'en faisons rien : *nous constatons uniquement ce que l'humanité en fait;* la différence est grande, et vaut qu'on s'y arrête.

Si donc la science vous montre que, dans certains cas, la montagne et le désert forment, par une pression formidable, les gens au pillage, n'accusez pas la science, accusez la montagne et le désert; ou, plutôt, la déchéance originelle qui a pesé si lourdement sur l'humanité en l'asservissant aux nécessités matérielles (1)!

A côté des vertus morales proprement dites, se placent, pour la société comme pour les individus, certaines qualités tenant de moins près à l'idée du bien ou du mal, ou relevant uniquement de l'ordre intellectuel. On dit, par exemple, que tel peuple est pacifique, que tel autre est guerrier et batailleur. Le père Huc a montré le caractère droit mais indolent du Mongol; M. de Rousiers a mis en pleine lumière le besoin d'activité et l'esprit d'initiative qui distinguent le Yankee. Dès l'antiquité, l'A-

(1) Dans *Rolla :* « Pauvreté! pauvreté! c'est toi la artisane! » et la suite.

(1) Cet asservissement n'est-il pas d'ailleurs nettement formulé, dans les premières pages de la Bible? La condamnation divine ne dit-elle pas, en propres termes: « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front »?

thénien passait pour intelligent et affiné, le Béotien pour obtus et lourd. Ici, comme tout à l'heure, la Science sociale analyse, coordonne et explique, mais n'invente pas.

Ne l'oublions pas d'ailleurs, *après* comme avant les constatations de la science, un cultivateur appartenant à un milieu paisible peut être, pris en particulier, un véritable héros; tel Yankee peut manquer d'initiative; tel Béotien peut être un esprit ouvert, cultivé et brillant. A côté des lois sociales, l'observation *bien conduite* ne manque pas de faire la part, de reconnaître le véritable rôle des qualités natives ou individuelles.

Elle nous conduit en même temps à bien voir ce qu'il y a de surnaturel dans les vertus chrétiennes. La connaissance scientifique du milieu naturel met ces vertus en relief : par des comparaisons bien instituées, elle nous fait apprécier combien elles tranchent sur ce milieu; elle en dégage la véritable portée, elle en donne, pour ainsi dire, la mesure exacte.

II.

A côté de la liberté morale, il y a lieu d'étudier, avons-nous dit, ce que l'on peut appeler la *liberté sociale*. Nous entendons par là celle qui rendrait les groupements humains maîtres de leur évolution et de leurs destinées.

Nous nous poserons ici deux questions :

Les différents organismes sociaux peuvent-ils, au gré de leur caprice, déterminer dans leur sein tel ou tel phénomène social?

Une fois ce phénomène produit, les organismes sociaux ont-ils la faculté d'échapper à ses conséquences?

Nous demandons au lecteur la permission de répondre d'abord à la seconde de ces questions.

Nous déclarons sans hésiter que les groupements humains ne peuvent pas échapper aux conséquences des phénomènes sociaux posés dans leur sein. L'ordre et la règle suivant lesquels se développent les conséquences de ces phénomènes sont invariables; en d'autres termes, les sociétés n'échappent pas plus que les individus à la responsabilité et aux suites de leurs actes.

La vie « de nopces et festins » fatigue la santé et appauvrit la bourse; pas de joyeux viveur qui puisse échapper à cette constatation navrante du lendemain : qu'il le veuille ou non, il est soumis là à une conséquence nécessaire, à une loi de la morale individuelle. De même, si, dans un milieu aisé et où les moyens de richesse sont limités, le partage égal des patrimoines s'introduit, il faudra, bon gré, mal gré, que l'esprit d'épargne se développe et que le nombre des enfants se restreigne. Si vous centralisez à outrance une administration, vous détruirez fatalement l'esprit d'initiative dans l'ensemble de son personnel inférieur. Si une race tout entière s'engage dans le Sahara, ce ne sera pas par fantaisie, mais ce sera par une conséquence obligée du régime de travail qu'elle s'organisera en famille matriarcale. Amenez enfin, au dix-septième siècle, l'émigration anglo-saxonne sur les rivages occidentaux de l'Atlantique, et ce sera le plus naturellement du monde qu'elle vous donnera, au dix-neuvième la civilisation yankee.

M. Henri de Tourville a parfaitement montré tout cela dans une page magistrale, et nous n'avons pas la prétention de refaire sa démonstration. Nous la confirmerons cependant par une remarque importante.

Depuis l'époque où écrivait notre

éminent maître (janvier 1886), la Science a fait des progrès considérables; chaque année est venue montrer la valeur de son point de départ et la solidité de ses principes fondamentaux. Or, *c'est précisément sur la constance des lois sociales* que tout l'édifice de la Science repose.

« Soit, me direz-vous; les sociétés ne sont pas libres d'échapper aux conséquences de leurs actes. Mais il faut admettre tout au moins qu'elles sont libres de ne pas poser tel ou tel acte, et qu'à ce point de vue au moins, elles sont maîtresses de leur évolution. La France aurait pu ne pas en arriver au partage égal, et l'émigration anglo-saxonne pouvait aborder partout ailleurs que dans l'Amérique du Nord! »

Que cette liberté des groupements et des sociétés à laquelle vous croyez, existe théoriquement et en puissance, je vous l'accorde, mon cher lecteur; mais que, *étant donné l'état actuel des connaissances humaines*, elle existe pleinement dans le domaine des faits, je le nie; tout au plus vous accorderai-je qu'on l'y trouve en germe et dans un état rudimentaire.

C'est qu'en réalité chaque société est amenée à l'évolution d'aujourd'hui par l'évolution d'hier; ses grands hommes eux-mêmes obéissent inconsciemment à leur milieu : au point de vue administratif, par exemple, Napoléon n'a fait que marquer une étape en avant dans un mouvement centralisateur commencé depuis des siècles, et déjà marqué dans l'histoire par les noms de Philippe le Bel, de Louis XI, de François Ier, de Richelieu et de Louis XIV.

Pour qu'un cavalier choisisse librement sa route à un moment donné, il ne suffit pas qu'il arrive à un carrefour, il faut encore qu'il se rende compte de l'existence de ce carrefour. S'il chemine la nuit par des ténèbres épaisses, il ira droit devant lui, sous l'impulsion de son cheval, et sans même soupçonner qu'il aurait pu bifurquer à droite ou à gauche. De même, les sociétés n'ont jamais véritablement choisi leur voie, parce qu'elles n'ont jamais véritablement su qu'elles pouvaient la choisir.

Objecterez-vous que dans le cas de l'émigration anglo-saxonne, par exemple, chaque famille prise en particulier était libre de ne pas émigrer ou d'émigrer partout ailleurs qu'aux États-Unis? Je l'admets sans peine; mais cette liberté qui existait pour tel ou tel élément isolé de la race prise dans son ensemble; arrivée à un certain degré de son évolution, la race ne pouvait pas ne pas essaimer et ne pas diriger ses essaims vers les lieux les mieux appropriés à leurs besoins.

Avant la découverte de la physique et de la mécanique, l'homme était dans une large mesure l'esclave des forces naturelles; maintenant il en est le roi. Nous pouvons dire, avec non moins de vérité, que les sociétés humaines ont été le jouet des forces sociales, aussi longtemps qu'elles ont ignoré les lois sociales. Maintenant elles domineront, si elles le veulent, ce qui les a dominées depuis le commencement du monde; maintenant elles vont, dans une large mesure, être maîtresses de leurs destinées!

Nous avons montré, dans notre première partie, que la Science ne restreint pas la liberté morale, et que son rôle se borne à éclairer le moraliste; nous indiquons ici comment elle apporte au monde la liberté sociale, comment elle réalise une fois de plus l'immortelle parole du Christ : « Toute vérité connue est un affranchissement : *Veritas liberabit vos*! »

Ph. Champault.

LA PRESSE CONTEMPORAINE.

A l'occasion du discours de réception de M. Ferdinand Brunetière.

Toute la presse quotidienne a déjà commenté, et généralement sur un ton aigre-doux, le discours de réception de M. Brunetière à l'Académie française.

M. Brunetière est un critique, un littérateur. C'est d'ailleurs un critique et un littérateur émérite, un *self-made man* des cultures intellectuelles. Il a su appliquer, mieux que beaucoup d'autres, le *struggle for life* aux choses de l'esprit, et la réussite finale a couronné ses efforts. Battu à l'École normale, il s'est dit bravement : « Puisqu'on ne veut pas de moi comme élève, j'y rentrerai comme professeur », et il a fait comme il a dit. Enfin, luttant et bataillant de droite et de gauche, critiquant vertement, frappant comme un sourd, il a eu le talent de ne pas succomber sous les rancunes de ses victimes et de se hisser successivement à la Sorbonne, à la *Revue des Deux-Mondes*, à l'Académie. Une telle carrière réclamait de la poigne, de l'entrain, de la verve, de l'aplomb. M. Brunetière a eu tout cela. Fils du Midi, comme Thiers, comme Guizot, comme Daudet et tant d'autres, il est un des nombreux Romains qui, suivant l'expression du dernier, ont reconquis la Gaule.

Critique avant tout, le récipiendaire, qui avait à faire l'éloge d'un journaliste, M. John Lemoinne, en a profité pour traduire la presse devant le tribunal de la littérature et lui demander compte de ses écarts.

C'est que la décadence est grande depuis les beaux jours de la Restauration et de 1830. Le temps n'est plus où les Chateaubriand donnaient le ton; où de Bonald et de Maistre écrivaient dans le *Conservateur*, où les *Débats*, le *Globe*, le *National* servaient à des lecteurs choisis des études substantielles ou tout au moins bien travaillées. Alors on étudiait les questions avant d'en parler. L'article paraissait plus tard; il était plus long, et on le lisait quand même. Le journaliste était un être plus noble, quasi sacerdotal. Chaque journal était un drapeau, ou plus exactement une citadelle, où chaque parti, retranché derrière d'inexpugnables principes philosophiques, défendait brillamment sa conception de la liberté, de l'égalité, de la royauté, de la légitimité. Le roman-feuilleton, avec ses alinéas menus et essoufflés, ne déshonorait pas un « rez-de-chaussée » où des critiques tantôt spirituels, tantôt profonds, régnaient en absolus locataires. Aujourd'hui, tout cela est changé. Quelques feuilles surnagent, — adorateurs zélés, mais en petit nombre, comme le dit M. Brunetière, — qui essayent de conserver malgré tout ces qualités solidement littéraires du bon vieux temps; mais aussi les acheteurs s'empressent de les fuir. L'article court, alerte, criblé de néologismes, de métaphores incohérentes, souvent de gros mots, roulant invariablement sur le fait du jour, les cancans, les potins, les *interviews* vrais ou faux, et surtout les *nouvelles*, données sans appréciation et dans un style quelconque : voilà ce qui plaît au public.

Regrettable ou non, le fait existe. La presse a évolué, et M. Brunetière lui-même, malgré ses reproches et son exemple, ne saurait nous ramener à cet ancien régime qui lui est si cher. Quant à la Science sociale, son rôle, là comme en tout, est d'étudier les phénomènes d'un œil impartial, et d'essayer d'en dégager les causes.

L'évolution de la presse et sa dégénérescence littéraire nous semblent avoir deux raisons :

La première est un certain développement du bien-être général, qui, en aug-

mentant dans les classes moyennes et ouvrières le nombre des gens en mesure de se payer le journal, a forcé celui-ci à adapter son mode de rédaction aux tendances et aux besoins de sa nouvelle clientèle.

Il est bien constant, en effet, qu'au commencement du siècle les lecteurs de journaux étaient infiniment moins nombreux qu'aujourd'hui. Le journal était un article de luxe; l'abonnement en coûtait fort cher. L'industrie et le commerce, non encore bouleversés et développés par la vapeur, ne permettaient pas aux directeurs de faire payer aux annonces une bonne partie de leurs frais. La clientèle du journal était donc surtout une clientèle riche, instruite, et on la servait de son plat.

En d'autres termes, la division du travail, qui commençait à peine à trouver place dans l'industrie, ne régnait pas encore dans la presse, ou n'y régnait qu'exceptionnellement. La bifurcation, à vrai dire, n'avait pas encore eu lieu entre le *journal* et la *revue*. Le journal cumulait les deux fonctions. Le fait et l'idée y faisaient bon ménage. L'idée même empiétait singulièrement sur le fait, et s'en servait surtout comme d'un levier pour soulever l'opinion. L'article de M. X. qui devait paraître tel jour, était impatiemment attendu par le lecteur, gourmet de belle prose, qui, chez lui, au coin de son feu, en savourait une à une les périodes délicatement apprêtées.

La seconde cause n'est autre que la découverte de la télégraphie électrique, laquelle, en rendant incomparablement plus facile et plus prompte la diffusion des nouvelles de toute ville et de tout pays, a développé, en raison directe de cette facilité et de cette promptitude, la curiosité ainsi que l'exigence du public. Les chemins de fer y sont aussi pour quelque chose. Ils ont contribué à élargir autour de la capitale la clientèle des journaux parisiens, et à favoriser, soit les correspondances par voie postale, soit les échanges de journaux. La conséquence en est que telle petite nouvelle, qui jadis n'aurait été connue qu'au bout de plusieurs semaines ou de plusieurs mois, et qui alors aurait paru pas trop défraîchie, est accueillie avec transport par les feuilles actuelles, pour cette unique raison qu'elle date de la veille ou du matin.

De là ces nombreux journaux d'information où l'*article de fond* ne fait plus que figure d'ornement. Très souvent d'ailleurs on ne le lit pas. Il n'est là que pour une catégorie restreinte de lecteurs. Relégué dans un coin parcimonieusement mesuré, il n'est plus, pour ainsi dire, que l'*organe-témoin* d'un régime qui a eu sa gloire, mais qui ne convient plus à notre génération avide de faits et désabusée de principes.

M. Brunetière avait donc parfaitement raison dans ses critiques; mais toute la corporation des journalistes, réunie en corps, pourrait lui répondre qu'elle ne pouvait pas faire autrement que d'évoluer comme elle l'a fait depuis soixante ans.

Si l'éminent critique avait eu à prononcer l'éloge d'un journaliste anglais, et surtout américain, sa critique aurait trouvé une plus ample matière. Le journal-annonce, avec ses petits carrés bondés de réclames, et débordant partout, sur la première page non moins que sur la quatrième; ces colonnes de faits empilés, entassés les uns sur les autres; la préoccupation visible qu'ont les rédacteurs de fournir à leurs lecteurs le plus de choses possible, afin que ceux-ci, suivant leurs goûts ou leur position sociale, puissent y trouver leur profit; ce gigantesque étalage de nouvelles, avec énumérations de noms propres et de détails précis, tout cela doit sembler fort peu littéraire à un abonné des *Débats*.

Quant aux feuilles américaines, leurs violentes diatribes en temps d'élections, leurs médisances et leurs calomnies furieuses à l'adresse des candidats, qui font que le plus honnête homme du monde ne peut plus se présenter devant les électeurs sans s'entendre accuser d'avoir assassiné père et mère, feraient gémir à bon droit ceux de nos journalistes, — et ils sont nombreux, — qui gardent encore le souci de la dignité professionnelle et ne font appel au vocabulaire de la halle que dans les cas exceptionnels.

Eh bien, c'est pourtant cette Amérique, c'est cette Angleterre qui offrent au monde de la littérature les plus exquis modèles de *Revues* artistiques et littéraires, magnifiquement imprimées, richement illustrées, et rédigées avec la plus irréprochable science ou le plus agréable humour. La division du travail, la bifurcation entre le journal et la revue, dont nous parlions plus haut, est plus avancée là-bas que chez nous ; la séparation entre le journaliste et le publiciste est plus franchement accentuée, et chaque genre suit plus librement sa voie. Le journaliste n'a pas plus de prétention à la littérature que n'en a un entrepreneur de fonderie ou de boucherie. Son journal est une *affaire*, une agence d'informations, une collection quotidienne des renseignements les plus variés. Ni lui ni ses lecteurs n'en demandent davantage. On peut approuver, on peut blâmer cette tendance : ce qui est certain, c'est que journalistes et lecteurs français, malgré quelques résistances, s'en rapprochent de plus en plus.

G. D'AZAMBUJA.

CORRESPONDANCE.

Si nous en jugeons d'après les nombreuses lettres d'approbation qui nous arrivent de la France et de l'Étranger, la dernière livraison de la *Science sociale* a eu un grand succès, dans des milieux très différents.

Nous reproduisons une de ces lettres, parce qu'elle soulève une question intéressante.

*
* *

Angoulême, le 1er mars 1894.

A M. Edmond Demolins.

Mon cher ami,

Le dernier numéro de la *Science Sociale* est bien remarquable : c'est, je crois, un excellent instrument de propagande, et je vous serais obligé de m'en faire adresser deux ou trois exemplaires.

En attendant le *Manuel* de Science sociale si désiré, la notice de M. de Rousiers, écrite pour les Américains de bonne volonté, sera non moins utile aux esprits ouverts qui, ne suivant pas votre publication, en sont encore aux vulgarisations de Le Play et croient que « *la Constitution essentielle de l'humanité* » est votre dernier mot. Mais ce n'est point par là que le public sera amorcé ; il lira « l'*École de la Science sociale* » après, c'est-à-dire quand il aura vu, par « le *Devoir présent* » et par « les *Nouvelles tendances dans l'Église* », combien vos travaux sont vivants et saisissants.

Votre démonstration de l'insuffisance de la morale toute seule à transformer une société malade, et de l'inefficacité du bon grain tombant sur un terrain mal préparé, est classique parmi vos amis : mais il était temps de la faire arriver jusqu'au grand public ; pour y parvenir utilement, une occasion favorable s'est présentée et vous l'avez saisie.

Le commentaire du discours trop peu remarqué de Mgr Ireland, complète à merveille votre démonstration : il nous

transporte *in medias res*, au sein même de l'Église.

Il nous est arrivé à tous, nous entretenant avec les adeptes de la stérile école positiviste, d'entendre des hommes distingués exprimer leur chagrin de voir s'éterniser l'étonnant malentendu qui existe dans ce siècle entre l'Église et la science : c'est là le côté élevé de la grande querelle entre l'Église et le siècle; M. Bureau l'a volontairement laissé de côté, et il a bien fait, car, à examiner ce point culminant du débat, on risque de s'égarer dans la région trop impalpable des principes purs. Mieux vaut regarder en face la réalité sociale, ou, si l'on préfère, la vie de tous les jours, l'état des hommes vis-à-vis les uns des autres dans une même société, suivant qu'ils sont ou ne sont pas croyants. Or cette vie n'est plus viable; cet état n'est plus tolérable. Et on comprend bien qu'un prêtre éminent ait crié : « C'est assez! »

Je me souviens du tableau si douloureux présenté par Taine, dans un de ses derniers fragments des *Origines de la France contemporaine* publiés par la *Revue des Deux-Mondes :* le prêtre, le curé de nos campagnes, isolé, oublié, comme une sentinelle montant la garde là où autrefois passait le chemin, et d'où maintenant s'est éloignée toute route connue des hommes. Est-ce que cette faction inutile et humiliée peut durer toujours?

A vrai dire, c'est bien d'Amérique que devait venir la solution, ou plutôt l'exemple, car l'évêque de Saint-Paul n'est pas un théoricien, mais, comme tout bon citoyen de là-bas, un praticien des choses utiles. Se mêler au siècle, vivre de sa vie; sortir de l'église, non pour susciter des querelles sur le terrain politique, religieux ou même social (du moins au point de vue théorique), mais pour agir en citoyen, c'est ce que fait avec succès le prêtre d'Amérique.

Faut-il s'étonner que nos prêtres n'en fassent pas autant? — Comment s'y prendraient-ils pour tenter une initiative, même pour émettre un avis sur la création d'un tramway, ou l'organisation d'une école, alors que, chez nous, rien ne se fait que par l'initiative de l'ad-mi-nis-tra-tion, en elle, et par elle?

Ici encore, il ne suffit pas de recueillir les bonnes paroles venues « de l'autre côté de l'eau », et de préconiser les bons exemples qui s'y révèlent : encore faut-il que le terrain soit préparé pour faire lever la semence.

Je me suis demandé ce que pourraient bien faire nos curés de campagne pour sortir de l'isolement et se mêler à la vie de ceux qui les entourent? En vérité, la réponse est bien simple en principe; il n'y en a qu'une, et elle se formule toute seule. Il faudrait que le curé vécût, comme le cultivateur, du produit de la terre.

Dans cette Charente, si éprouvée par la perte de la vigne et par l'inaptitude du vigneron à la culture et à l'élevage, il est clair qu'un curé adonné aux essais pratiques de la reconstitution de la vigne et de la réorganisation de la culture, rendrait des services de premier ordre et se créerait un rôle hors de pair.

Quand la séparation de l'Église et de l'État, qui est inévitable et qui sera d'ailleurs la libération du clergé français, nous obligera à pourvoir à la subsistance de nos curés, je voudrais bien qu'au lieu de monter un budget d'œuvre substitué au budget officiel disparu, nous pussions nous mettre d'accord avec les évêques, pour doter les curés d'un domaine à exploiter à leurs périls et risques : quel bon moyen de leur donner du goût pour les travaux qu'ils voient faire chaque jour sous leurs yeux, et auxquels ils demeurent présentement si étrangers!

On verrait sans doute disparaître des *statuts diocésains* cet article étrange, aux termes duquel nos évêques interdisent aux curés d'acquérir des immeubles dans les paroisses où ils exercent leur ministère. Je sais bien que le motif qui a provoqué cette extraordinaire mesure, réside dans cette pensée qu'un curé doit être susceptible de déplacement *ad nutum :* mais, outre que cette amovibilité n'est nullement conforme au droit ecclésiastique, il est certain que « le malheur des temps » en est la seule excuse. Le jour où le prêtre sera indépendant, comme son évêque lui-même, du pouvoir civil, les *difficultés administratives* n'exigeront plus ces déplacements multipliés, avec ou sans avancement, que rompent brusquement les liens parfois établis entre le pasteur et ses ouailles. Puis, le jour où mon curé aurait planté de la vigne, créé des prairies et amendé les terres à lui confiées, soyez sûr qu'il ne se soucierait pas de les quitter; soyez sûr aussi qu'il s'arrangerait pour vivre en bons rapports avec ses voisins, sachant que, pour « tenir » dans les campagnes, il est indispensable de s'y faire aimer : quand on y vient, ou quand on y réside *en passant*, on redoute moins de soulever des hostilités; mais quand on sait qu'on y doit rester, on fait en sorte de se créer des sympathies. Le paysan aime bien ceux qu'il aime, et, quand il donne sa confiance, il la donne entière; tout le monde sait aussi qu'il trouve le moyen d'y rendre la vie impossible à ceux qu'il a pris en aversion. J'ajoute que ses aversions m'ont souvent paru justifiées.

N'ayons donc pas peur de la marche du *siècle*, et ne croyons pas tout perdu parce que le Concordat de Pie VII aura insuffisamment replâtré le Concordat de Léon X. Certes, on comprend à merveille que l'Église ne prenne pas l'initiative de rompre la paix promise, surtout en l'absence de la liberté d'association. Mais, puisque « le siècle » veut la liberté, il l'imposera partout; il faut se préparer à s'en servir virilement.

Vous pensez bien, mon cher ami, que je n'avais pas l'intention de vous en écrire si long. Mais vous n'êtes pas obligé de me lire, et, pour moi, j'ai passé un bon moment à causer avec vous.

Je vous envoie de cœur toutes mes amitiés.

Votre dévoué,

Daniel Touzaud.

LA DIFFUSION DES IDÉES PARTICULARISTES.

Un discours de M. Jules Roche.

Il importe beaucoup de relever les faits publics qui manifestent, en France, le ferment des idées particularistes jusque dans les milieux qui semblent, par nature, le plus rebelles à son action. C'est à ce titre que déjà nous avons enregistré le discours d'un membre éminent de l'Université, M. Lavisse (1). Aujourd'hui nous avons à reproduire, au même titre, le très expressif et remarquable passage que voici, d'un discours prononcé à la Chambre des Députés, le 19 février dernier, par M. Jules Roche, ancien Ministre du Commerce :

***

M. Jules Roche ... Il s'agit de savoir quel doit être et quel peut être le rôle de l'État non seulement en matière économique, mais dans tout le domaine de l'action publique. Car la doctrine que l'on vous a exposée à l'occasion du

(1) Livraison d'octobre, 1893.

droit de douane qui est en discussion n'est rien moins qu'une doctrine générale tendant à détruire jusque dans ses principes essentiels l'organisation sociale actuelle, pour lui en substituer une autre. (*Très bien! très bien!*)

Ce qu'ont successivement développé à cette tribune mon honorable ami M. Jaurès, avec tout l'éclat de son talent, de son savoir et de sa rare culture intellectuelle, et après lui M. Jules Guesde, c'est cette conception qu'ils nous présentent comme nouvelle alors qu'elle est aussi vieille que les erreurs dans ce monde (*Très bien! très bien!*), et qui consiste, après avoir recherché les causes du mal, à en accuser la société, qui consiste à dire que l'État peut et doit procurer le bonheur, créer la richesse, modifier dans sa constitution essentielle la société humaine considérée comme une sorte de substance plastique que l'art et la volonté des hommes peuvent façonner à leur gré; tandis que la société est au contraire un corps vivant, organique, qui se développe à travers les siècles par le travail et par la liberté, suivant des lois naturelles qu'il n'appartient à personne, sous peine des plus graves périls, surtout s'il est législateur, de méconnaître un seul instant. (*Applaudissements.*)

Enfin, nous avons entendu émettre cette affirmation que la société actuelle est responsable des maux et des souffrances des individus, et que par conséquent c'est à elle, au Gouvernement, à l'État, qu'il appartient de créer le bonheur individuel...

M. Jaurès propose, lui, l'établissement du monopole de l'achat des blés par l'État.

Ce qui est vicieux dans le système, à mon avis, c'est cette croyance qu'il est possible, — je ne dis même pas légitime ou équitable, — qu'il est matériellement, humainement possible à un pouvoir quelconque, quelle qu'en soit la forme politique, dans quelque ordre social qu'il s'exerce, de fixer efficacement la valeur d'une marchandise. (*Très bien! très bien!*)

Cette conception, que vous apportez ici comme une nouveauté, elle est vieille comme les efforts des hommes, comme leur course après l'erreur; elle fut leur première croyance, comme leur première croyance a été, dans l'ordre de l'univers, que c'était le soleil qui se levait et qui se couchait, que ce n'était pas la terre qui tournait sur elle-même et autour du soleil; que c'était le mouvement du soleil qui faisait les saisons, comme il faisait le jour et la nuit. Les hommes ont toujours commencé par l'erreur, en matière économique, comme dans les autres ordres de connaissances de l'esprit humain.

A l'origine, ils ont pu croire qu'il appartenait au pouvoir législatif de fixer la valeur des marchandises; ils ont poursuivi cette chimère pendant des siècles. Ils n'y ont rencontré que déceptions, douleurs et souffrances.

Je ne prendrai que l'histoire de la fixation des valeurs dans notre pays. Je ne remonterai pas aux âges plus anciens, à cette période de l'histoire qui devrait cependant vous être chère à vous, mon cher collègue, à ce quatrième siècle de notre ère, où l'on a vu, sous les empereurs romains, l'effort le plus considérable qui ait jamais été tenté par aucune puissance, — et Dieu sait si elle était puissante! — pour organiser le travail. (*Très bien! très bien!*)

Si bien qu'aujourd'hui, en vérité, je ne vois pas pourquoi vous prendriez la peine de travailler des projets de loi jour et nuit, en les retournant en tous sens d'une main diurne et nocturne, suivant le mot d'Horace, en remettant vingt fois votre ouvrage sur le métier. (*Applaudissements.*)

Vous n'auriez qu'à prendre les lois de

Constantin et le code théodosien; vous y trouveriez tout au long toutes les combinaisons imaginables inventées par l'esprit le plus ingénieux pour fixer les valeurs, régler les phénomènes économiques et organiser le travail.

Mais à quoi donc a abouti le code théodosien? M. Dejean vous le rappelait l'autre jour; ce code est du quatrième siècle et, un siècle après, les Barbares renversaient l'empire romain. (*Nouveaux applaudissements.*)

Eh bien, pour ne pas sortir de chez nous, de notre propre maison, à laquelle je ne veux pas ajouter un étage, cette conception économique est toute l'histoire des erreurs de l'ancien régime depuis cinq cents ans. Toutes les tentatives d'organisation économique par la loi, par la puissance du prince réglant définitivement et arbitrairement, d'après les conceptions de son esprit, les phénomènes les plus mobiles qui échappent à toute main-mise, ont toujours abouti au même résultat.

Le prince qui le premier semble avoir eu cette conception est Philippe le Bel; c'est lui qui a inventé la loi sur le *maximum*.

Il a fait faire le recensement des blés, des céréales, il en a fixé le prix; il a décidé que « les blés se vendront à un prix déterminé; la meilleure qualité 40 sols parisis le setier : la meilleure fève, la meilleure orge, 30 sols parisis; le meilleur son, 10 sols. » Suit toute une série de mesures répressives et préventives pour assurer l'exécution de sa volonté et pour obtenir le résultat cherché, — c'est toujours le même, — qui était de venir en aide à ses peuples malheureux, de mettre fin à la famine qui ravageait le royaume, d'assurer plus aisément la subsistance publique.

Mais il s'aperçut bientôt que sa volonté n'avait pas de pouvoir sur les choses, et, de même que le roi Canut, ordonnant à l'Océan de ne pas venir jusqu'à ses pieds, était couvert par la vague, de même Philippe le Bel dut reconnaître que sa volonté échouait contre la puissance des faits naturels. Aussi, quelques jours après, repentant, non point la corde au col, mais reconnaissant qu'il s'était trompé...

M. Marcel-Habert... il fit de la fausse monnaie. (*Rires.*)

M. Jules Roche. Non, il en faisait tous les jours (*Nouveaux rires*), ... il rendait une ordonnance par laquelle il expliquait que le statut et l'ordonnance précédents, « dont il avait espéré le plus grand allégement et le plus grand approvisionnement pour son pauvre peuple », avaient complètement échoué, et que, de nouvelles causes survenant, il fallait bien que la volonté des hommes changeât et les ordonnances des rois elles-mêmes. Et il rapporta l'ordonnance qui avait établi le maximum.

Depuis cette époque, de règne en règne, de siècle en siècle, jusqu'à la Révolution française, étudiez, feuilletez le recueil des ordonnances de nos rois, les mémoires et les documents si précieux du temps, non pas les récits des historiens d'aujourd'hui qui ne sont pas et ne peuvent être complets, qui ne peuvent nous donner une notion exacte de la vie de notre peuple pendant de si longs siècles, mais les documents eux-mêmes; vous y verrez vivre et palpiter jour par jour ce peuple qui a poursuivi si longtemps et si vainement l'amélioration de son sort; vous y verrez ces rois multipliant, toujours dans le même ordre d'idées, leurs mesures législatives pour éviter la famine ou la disette et n'aboutissant qu'à l'augmenter sans cesse. De sorte que cette législation de la réglementation du blé, il faut lui donner son vrai nom, c'est l'organisation permanente de la famine (*Très bien! très bien! sur divers bancs*), de la famine qui ame-

nait la peste et qui déchaînait tous les fléaux sur ce pays. (*Très bien! très bien!*)

Rien n'est douloureux comme de suivre dans ces documents authentiques et toujours vivants de notre histoire cette lutte de la volonté humaine égarée, voulant transformer la nature et échouant dans cette lutte; rien n'est plus douloureux, pour l'humilité de l'esprit humain et pour le plus grand malheur des peuples, que de suivre cette vaste et complexe histoire représentée par des centaines de mille de documents législatifs, formant des volumes énormes de correspondance administrative au dix-septième siècle, entre les contrôleurs généraux et leurs intendants dans chaque province.

On les voit discutant sur les moyens les plus propres à arrêter la famine, à approvisionner les provinces. On constate que les mêmes plaintes se reproduisaient toujours ; on y répondait par des efforts qui aboutissaient toujours aussi à des échecs.

Un jour vint où un homme d'un grand esprit, d'un grand génie, s'éleva à la conception d'une loi générale dans l'ordre économique, comme, un et deux siècles auparavant, d'autres hommes découvrirent, dans l'ordre mécanique de l'univers, les lois du mouvement des grands corps dans l'espace. Turgot reconnut une des rares lois économiques que moi, qui vous ai confessé tout à l'heure très humblement mon hérésie économique, j'admets comme une des lois aujourd'hui établies. Car il y en a, en petit nombre, portant sur quelques phénomènes généraux. La science sociale est en voie de formation, et je ne suis pas de ceux qui apportent ici des démonstrations toutes faites sur tous les phénomènes; mais je reconnais qu'il y a un certain nombre de vérités générales démontrées dans l'ordre économique, non pas proclamées *a priori* par un génie plus puissant que les autres, mais sortant de l'observation raisonnée et constante des phénomènes, reliant les faits les uns aux autres, à travers les temps et l'espace; si bien que ces lois portent avec elles la puissance de leur démonstration, le critérium de leur vérité. (*Très bien! très bien!*)

Turgot fit promulguer par le roi cette admirable ordonnance de 1774, qui serait à lire tout entière et dont je vous demande la permission de vous rappeler un petit nombre de lignes qui me paraissent résumer, avec un éclat et une simplicité de langage qui constituent la véritable éloquence, l'expression complète de la vérité et qu'aucune formule n'a égalées depuis :

« Sa Majesté a vu avec la plus grande satisfaction que les plans les plus propres à rendre la subsistance de ses peuples moins dépendante des vicissitudes des saisons, se réduisent à observer l'exacte justice, à maintenir les droits de la propriété et la liberté légitime de ses sujets. En conséquence, elle s'est résolue à rendre au commerce des grains, dans l'intérieur de son royaume, la liberté qu'elle regarde comme l'unique moyen de prévenir, autant qu'il est possible, les inégalités excessives dans le prix et d'empêcher que rien n'altère le prix juste et naturel que doivent avoir les subsistances, suivant la variation des saisons et l'étendue des besoins... Ainsi, plus le commerce est libre, animé, étendu, plus il est promptement, efficacement et abondamment pourvu, les prix sont d'autant plus uniformes, ils s'éloignent d'autant moins du prix moyen et habituel sur lequel les salaires se règlent nécessairement. « Les approvisionnements faits par le Gouvernement... » — vous entendez, monsieur Jaurès? — « ... ne peuvent avoir les mêmes succès. Son attention, partagée entre trop d'objets..., » — en 1774! songez à ce que ce serait aujourd'hui, —

« ... ne peut être aussi active que celle des négociants, occupés de leur seul commerce. Il connaît plus tard, il connaît moins exactement et les besoins et les ressources...

« Le Gouvernement ne peut donc se réserver le transport et la garde des grains sans compromettre la subsistance et la tranquillité des peuples; c'est par le commerce seul, et par le commerce libre, que l'inégalité des récoltes peut être corrigée. »

Le résultat de cette noble, généreuse et patriotique tentative, vous le connaissez. Turgot, qui était un ministre sachant jouer son portefeuille quand il croyait défendre la vérité et le bien public, fut renversé non pas par un parlement semblable à celui-ci, mais par la volonté du prince, dominé par la volonté de ceux qui l'entouraient. Et le vieux système reprit, ainsi que l'honorable M. Léon Say le rappelait tout à l'heure dans un langage si spirituel et si précis. Il dura jusqu'à la Révolution, entraînant avec lui, comme il l'avait fait auparavant, disette, famine, misère des artisans et des agriculteurs du royaume entier.

Dès les premiers jours de la Révolution la question se présenta de nouveau; la famine battait aux portes de l'Assemblée et on dut chercher les moyens d'y remédier.

Les préjugés n'étaient pas morts. Il ne suffit pas de proclamer les droits de l'homme ni de donner au peuple la souveraine maîtrise de ses destinées, pour qu'il n'y ait plus d'erreurs commises, et le peuple de Paris en était resté à ses anciens préjugés. Quelques-uns de ceux qu'on appelait alors, — c'est une espèce disparue, — les meneurs, se mirent à sa tête et répandirent l'idée qu'il fallait en revenir au maximum, établir un prix légal de la valeur des subsistances et en particulier du blé, — car toujours le problème est là, — fixer légalement la valeur des objets afin de remédier au fléau qui désolait le pays.

Ah! il faudrait relire cette discussion tout entière. Vous y verriez aux prises l'esprit d'erreur et d'ignorance; les passions luttant contre la sagesse, l'expérience, l'esprit de liberté, de libre examen et l'observation des faits. Vous applaudiriez aux efforts surhumains de ces hommes expérimentés, sages et clairvoyants qui s'efforcèrent de montrer à la Convention qu'on l'entraînait à des mesures capables seulement de produire les résultats néfastes des mêmes mesures déjà essayées pendant des siècles, et que, bien loin de guérir le mal, l'Assemblée ne ferait que l'augmenter et l'aggraver.

Leurs efforts échouèrent; des pressions extérieures vinrent d'ailleurs en aide d'une façon singulièrement fortifiante à l'éloquence des orateurs qui montaient à la tribune pour défendre le vieux système économique. Une députation entre autres, le dernier jour du débat, le 30 avril, traversa la Convention; un orateur monta à la tribune : « Je viens, dit-il, au nom de 10.000 hommes qui sont à cette porte, vous demander de rétablir le maximum. Si vous ne le faites pas, nous nous déclarons en insurrection. »

Et la Convention vota le maximum. (*Mouvements divers.*)

Et le décret du 4 mai 1793 fut rendu. Obligation pour tout marchand, cultivateur, propriétaire quelconque de grains de déclarer la quantité qu'il possède; commissions nommées par les municipalités pour surveiller l'exactitude de ces déclarations, les vérifier, les contrôler, dresser l'état de toutes ces subsistances, les envoyer aux directeurs des districts, qui les font parvenir au directeur de département, lequel les adresse à son tour au ministère de l'in-

térieur et à la Convention; dresser la mercuriale des prix d'après la moyenne dans chaque département du 1er janvier au 1er mai, et établir une échelle mobile descendante — encore une échelle par où l'on peut descendre sans pouvoir monter. (*On rit.*)

En vertu de cette échelle mobile, le prix maximum devait diminuer d'un dixième dans le mois qui suivrait la promulgation du décret, d'un vingtième ensuite, puis d'un quarantième, afin d'obliger les détenteurs de grains, ces accapareurs de paysans qui avaient du blé chez eux et qui ne voulaient pas le vendre contre des assignats, à le porter sur le marché.

Les peines les plus sévères, même la peine de mort, sont promulguées contre ceux qui enfouiront ou détruiront les blés; 1.000 livres de récompense sont accordées au dénonciateur.

Une fois entré dans cette voie, il a fallu aller jusqu'au bout, car il y a une logique dans les faits, très différente de la logique qu'il y a dans les esprits. On peut, par la logique des esprits, enchaîner des propositions très rigoureusement établies suivant les lois de Port-Royal, et on peut faire cette opération en dehors de la réalité des choses. (*Très bien! très bien!*) Mais il y a une logique dans les faits beaucoup plus redoutable, parce qu'elle est toute-puissante, et, lorsqu'on la méconnaît, elle rappelle à son observation les esprits les plus superbes et les convictions les plus énergiques.

Oui, la Convention dut aller jusqu'au bout dans la voie où elle s'était engagée. Elle dut taxer légalement la valeur du blé. Ce ne fut rien encore; quelques jours après, il fallut taxer la valeur du bois, du charbon, de la tourbe, de la houille, de l'avoine, puis du sel, de la viande, du lard, du beurre, de l'huile, du bétail, du vinaigre, de toutes les marchandises imaginables... (*Mouvements divers.*)...

La preuve que la Convention elle-même a reconnu qu'elle s'était trompée, c'est que, l'année d'après, en pleine guerre toujours, — la situation extérieure n'avait pas changé; l'ennemi n'avait pas disparu, la paix n'était pas proclamée; nous n'en étions pas au traité d'Amiens ou au traité de Zurich; nous étions en pleine guerre encore, à l'époque la plus tragique, à la fin de 1794, — la Convention elle-même reconnaissait alors la nécessité de revenir sur la mesure qu'elle avait prise, sur l'erreur qu'elle avait commise.

Le comité de salut public, le comité de sûreté générale, le comité de législation, le comité du commerce et des finances réunis, délibérant ensemble, proposèrent à la Convention, dans la séance du 5 nivôse an III, par l'organe de leur rapporteur commun, Johannot, la suppression absolue de tous les décrets pris en violation de la loi naturelle des phénomènes économiques qui avaient prétendu régler législativement la valeur des objets.

C'est en ces termes que s'exprimaient par l'organe de leur rapporteur tous ces comités dont le seul nom évoque ici de si grandes images et de si patriotiques souvenirs :

« Les esprits bornés qui, se conformant aux préjugés populaires... » — car il y a eu des préjugés populaires, il y en a encore, et notre honneur et notre devoir sont de les combattre lorsque nous croyons qu'ils procèdent de l'erreur et que nous sommes dans le vrai (*Applaudissements à gauche*), « les esprits bornés qui répétaient sans cesse que notre territoire produisait tout ce qui était nécessaire à nos besoins ont bientôt été démentis par l'expérience. C'est une erreur qui a enfanté le maximum.

« Depuis longtemps l'opinion publique le réprouve; votre comité du commerce va vous mettre à même d'en prononcer la condamnation.

« C'est encore des erreurs que nous venons de citer, que sont sorties toutes les lois destructives du commerce et de l'industrie, qui se sont succédé si rapidement. La politique la plus fausse et la plus étroite semblait ne considérer la France que comme un pays absolument isolé; chaque décret de ce genre était, en dernier résultat, une défense de nous approvisionner quand nous manquions de tout et devait nécessairement nous conduire au dénûment le plus absolu.

« Si l'on n'avait pas chargé le commerce d'entraves, si on l'avait abandonné à lui-même, si les plus innocentes spéculations n'étaient pas devenues des crimes aux yeux de l'ignorance... (*Applaudissements à gauche*)... l'activité des négociants aurait approvisionné la France, malgré les désastres de la guerre, comme ils l'ont fait plus d'une fois; mais le Gouvernement s'est mis à la place des négociants et, dès lors, en détruisant l'industrie des particuliers, il a détruit ses propres richesses et s'est vu dans l'impuissance de les renouveler... » (*Vifs applaudissements.*)

Mais j'en veux finir d'un mot avec cette partie de ma démonstration que j'achèverai bientôt.

Il y a plus et il y a mieux.

Le système que M. Jaurès a apporté ici a été proposé mot pour mot aux Jacobins et apporté ensuite à la Convention. Je vous livre le nom de l'inventeur : il s'appelle Dupré. Voici en quatre lignes le résumé de son système, qui est tout ce qu'il y a de plus simple.

Il faut lire son très intéressant discours dans le *Journal des Débats* de la société des Jacobins, n° 532.

Il annonce à l'auditoire, en son nom et au nom de la société des Arcis, qui l'avait accompagné, qu'il a trouvé le moyen de faire le bonheur universel, de supprimer toutes les difficultés, de rendre la Convention définitivement victorieuse de tous les ennemis du dehors et du dedans, de répandre de toutes parts la prospérité, de supprimer l'impôt, et voici son système : vous allez voir qu'il est très simple. (*Bruit à l'extrême gauche.*)

« On établirait dans chaque département des magasins nationaux où les cultivateurs, les propriétaires et les manufacturiers seraient obligés de déposer, à un prix modéré qu'ils recevraient à l'instant, l'excédent de leur consommation de toute espèce de marchandises. La nation distribuerait ces mêmes marchandises aux commerçants en gros, en conservant un bénéfice de 6 p. 100; le bénéfice du commerçant en gros serait fixé à 8 p. 100, et celui du détaillant à 12 p. 100. »

Voilà bien le système du monopole de vente par l'État, non seulement du blé, mais de toutes les marchandises, système réduit à sa plus simple expression.

Ces conceptions ne sont donc pas neuves, je le répète. Si elles n'avaient que le tort d'être vieilles, je ne leur reprocherais rien; mais elles ont celui, beaucoup plus grave, d'être absolument condamnées par l'expérience constante des générations pendant toute la longue suite des siècles qui ont précédé le nôtre. Toutes les fois qu'on a tenté de les mettre en pratique elles ont abouti au même résultat, à l'échec le plus dangereux et pour les auteurs et pour ceux au profit desquels on prétendait les avoir trouvées.

Du reste, ainsi que je le disais tout à l'heure, toutes ces conceptions se ramènent en définitive à l'idée générale et radicalement fausse que vous vous faites, à mon avis, de l'État et que, à

deux reprises, vous avez exposée vous-mêmes à cette tribune.

Si j'y réponds, c'est parce que le sujet actuel du débat n'est qu'une application particulière d'une doctrine générale, et si elle triomphait dans le cas particulier que nous discutons aujourd'hui, il faudrait, en vertu de cette logique supérieure et inéluctable des choses dont je parlais tout à l'heure, appliquer la doctrine successivement dans toutes ses conséquences. (*M. Jaurès fait un signe d'assentiment.*) Vous le reconnaissez, nous sommes d'accord.

Voici, à mon avis, l'erreur que vous commettez.

Vous considérez que l'Etat est créateur de richesses. Rien n'est plus inexact. Celui qui crée la richesse, c'est le particulier, c'est l'individu, par son travail et par son travail libre; et plus son travail est libre plus cette richesse particulière se crée rapidement, s'amoncelle et devient la richesse générale dont profite le corps social tout entier... (*Vifs applaudissements.*)

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE.

Notre Bibliothèque vient de s'augmenter de deux publications :

1° *Quel est le devoir présent?* Réponse à M. Paul Desjardins, par M. Edmond Demolins (1). Nous signalons cette brochure comme un excellent opuscule de propagande au milieu des incertitudes sociales de ce temps.

2° *La Vallée d'Ossau.* Étude sur la population originaire et la prétendue Famille-souche des Pyrénées, par M. Fernand Butel.

A la demande de M. Butel, M. Edmond Demolins présente ce volume au public dans la préface suivante :

PRÉFACE.

Je veux d'abord féliciter M. Fernand Butel de publier en brochure cette étude qui a déjà paru dans la *Science sociale*.

Mais je dois dire pourquoi je le félicite.

Je vais surprendre un bon nombre de lecteurs, en affirmant qu'une étude consacrée à une famille et à une petite vallée, perdues au fond des Pyrénées, a une portée très générale.

C'est que le public, — en dépit de tant d'exemples mémorables, — n'a pas encore pu s'habituer à l'idée qu'une observation très particulière peut conduire à des conclusions très générales. A vrai dire, toutes les découvertes des sciences, jusqu'aux plus importantes, ont été faites par l'étude attentive, minutieuse, analytique d'un phénomène déterminé. Pour m'en tenir à un exemple fameux et récent, c'est en étudiant un animal invisible à l'œil nu, que M. Pasteur a bouleversé et renouvelé toute la médecine.

De même, en Science sociale, c'est par des monographies de famille que Le Play et ses continuateurs de la Revue *la Science sociale* ont fait entrer l'étude des sociétés humaines dans le cadre des sciences.

Tant qu'on s'en est tenu à des considérations théoriques et générales sur les sociétés humaines, on n'a abouti qu'à des conclusions vagues et incertaines, à des systèmes qui ne reposaient sur aucun fondement solide.

C'est que, pour saisir l'extraordinaire complexité des phénomènes sociaux, il il est indispensable de particulariser et de localiser l'observation, de considérer ce qui présente, en quelque sorte, la cellule sociale, c'est-à-dire une famille

(1) Prix 75 centimes; pour les membres de la Société, 60.

déterminée, étudiée dans un milieu déterminé et dans tous les rapports qu'elle peut avoir avec ce milieu.

Remarquez que tel est d'ailleurs le procédé suivi dans les sciences naturelles : le naturaliste n'étudie pas la plante ou l'animal en général; il étudie telle plante ou tel animal : sur cet objet individuel il peut pousser sa connaissance si à fond, qu'il saisisse avec la dernière rigueur, dans les phénomènes qu'il y observe, le lien des effets aux causes; c'est ce lien strictement défini qui exprime la loi de ces phénomènes, c'est-à-dire les conditions auxquelles ils se produisent.

Il en est de même en Science sociale : de l'observation d'une famille, on remonte à la connaissance de la société, par la détermination précise des conditions en vertu desquelles le milieu social agit sur elle, ce qui est la constatation d'autant de lois, c'est-à-dire d'autant d'effets bien définis rattachés à des causes bien définies.

Mais l'étude de M. Butel n'a pas seulement la portée générale que je viens de dire; elle a eu en, outre, la bonne fortune de contribuer à rectifier et à préciser la classification sociale établie par Le Play.

Comment une famille de montagnards Pyrénéens a-t-elle pu avoir une pareille influence? C'est ce qu'il m'est impossible d'expliquer en quelques mots aux personnes étrangères à la Science sociale. Je dois donc me borner à une indication générale.

Les populations des Pyrénées appartiennent à un type social qui présente certaines analogies avec deux grands groupes de sociétés que la Science sociale appelle : les sociétés à formation communautaire (familles patriarcales), et les sociétés à formation particulariste (familles-souches).

Or, par suite d'une analyse insuffisante, Le Play fut amené à considérer ces populations comme appartenant au second de ces deux groupes, il crut y reconnaître les caractères de la famille-souche. (On verra dans l'étude de M. Butel l'explication de ce terme.)

Mais ce qui aggrava encore son erreur, c'est qu'il donna, comme type des sociétés à familles-souches, précisément une famille des Pyrénées, la famille Mélouga, observée par lui dans l'ancien Lavedan.

Il fut ainsi amené à attribuer à tout un groupe social important des caractères qui appartenaient à un autre groupe, si bien que le développement réel des fonctions de toutes ces sociétés fut non seulement voilé, mais présenté à faux.

Cette erreur d'analyse et de classification a pu être rectifiée, grâce à la nouvelle *Nomenclature* sociale de M. Henri de Tourville et à la suite d'une série d'observations entreprises dans différents pays par les collaborateurs de la *Science sociale,* en particulier, par la présente monographie de M. Butel sur la vallée d'Ossau. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir directement établi que le type des Pyrénées n'appartient point à la famille-souche, ainsi que l'avait cru Le Play.

Enfin, cette étude a eu encore pour résultat de fournir des indications sociales au sujet de l'origine probable des populations pyrénéennes. C'est là une grosse question qui intéresse l'histoire de tout l'occident de l'Europe. Or, la Science sociale peut apporter sur ce sujet un ensemble de preuves nouvelles tirées de la constitution sociale des populations et des lois de l'évolution établies par l'observation comparée.

Et voilà comment l'étude d'une mo-

deste famille a pu éclairer la science sur le mécanisme général des sociétés humaines.

Je souhaite que la lecture de cette monographie amène à la Science sociale de nouveaux adeptes, désireux de se rendre compte de sa méthode et de ses résultats, capables ensuite de contribuer, par leurs propres observations, au développement d'une science à laquelle il n'est plus possible aujourd'hui de rester étranger.

Cette science, en effet, n'explique pas seulement les lois et l'histoire des sociétés humaines; elle fournit, sur toutes les questions sociales qui préoccupent aujourd'hui si justement l'opinion, des solutions précises et scientifiques que l'on a vainement cherchées jusqu'à ce jour dans les théories et les systèmes.

Edmond Demolins.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Anarchistes et déclassés. — Les derniers attentats anarchistes, et les arrestations qui ont suivi, ont montré une fois de plus l'étroite relation qui existe entre le déclassement et l'anarchie.

L'auteur de l'attentat de l'hôtel Terminus, Émile Henry, est bachelier ès lettres et ès sciences. Sa tante est marquise. Une bourse lui avait permis de faire ses études. On le destinait à l'École polytechnique, et ses maîtres, satisfaits de son travail au collège, lui donnaient l'espoir de réussir. Pourquoi n'a-t-il pas réussi? pourquoi Émile Henry ne serait-il pas arrivé, comme plusieurs de ses camarades, à décrocher le bienheureux diplôme d'ingénieur et à vivre bourgeoisement des revenus que cette situation lui eût procurés? On peut assurément se poser la question, mais alors on se dit que, si Émile Henry avait été reçu, un autre candidat à cette même École polytechnique fût demeuré dehors à sa place, et que ce dernier, alors, fût peut-être devenu anarchiste.!

Tout ceci n'est qu'une supposition fantaisiste, mais qui aide à comprendre la réalité des choses. Cette réalité, nous l'avons fait voir bien des fois. Il y a déjà trop d'élus aux écoles du Gouvernement, mais le nombre des appelés est véritablement excessif. Que de jeunes ambitions longtemps couvées, réchauffées, encouragées de toutes les manières, dirigées inflexiblement et aveuglément vers ce but unique, l'examen! Et que de déceptions amères lorsque, après de longues années d'internat, de mathématiques, de surmenage passionné, on s'aperçoit qu'il faut dire adieu à cette terre promise pour laquelle on avait tout méprisé, tout lâché! Heureux alors ceux dont la famille, puissamment fournie de rentes, peut ouvrir de nouveau ses bras au vaincu; heureux ceux à qui une résignation facile, des goûts simples et sobres ménagent une opportune consolation, ceux plus rares qui savent se retourner vigoureusement et se lancer dans une carrière indépendante! Mais tout le monde n'est pas dans ce cas. Le dépit, léger et fugitif chez certaines âmes, s'incruste profondément dans certaines autres. La jalousie s'y ajoute, la pauvreté l'envenime, et, pour peu que le cerveau manque d'équilibre, le crime n'est pas loin.

Dira-t-on que le cas d'Henry est extraordinaire, que le déclassement n'est qu'un malheur sans être un danger? Qu'on pense à Sébastien Faure.

Né dans une honnête famille, ce dernier est élevé dans un collège de Jésuites. Il s'y fait remarquer par son application, sa piété un peu bizarre et exaltée, où peut-être se dénotait quelque chose du détraquement qui devait

s'accuser plus tard sur d'autres points. Ses classes finies, il demande à entrer au noviciat. On l'accepte. Voilà un homme séparé du monde, engagé dans une voie exceptionnelle, dans une voie qui réclame une vocation spéciale et qui tend à développer des qualités assez différentes de celles par lesquelles on réussit dans les professions usuelles. Sébastien Faure aurait-il pu faire un bon religieux? Peut-être, comme Henry aurait pu faire un bon ingénieur. Mais le malaise le prend soudain, une crise morale éclate en lui. Il quitte brusquement le noviciat, se lance, d'abord dans les affaires, puis dans la politique. Naturellement éloquent, fort instruit, de manières polies et distinguées, il met au service de la cause anarchiste les qualités plus spécialement développées par son éducation littéraire et ecclésiastique. Il parle à Bordeaux, à Marseille, dans plusieurs grandes villes, prêche sur l'amour libre et sur d'autres sujets à scandale, se compromet dans une foule d'affaires qui mettent la police à ses talons, se fait condamner une première fois et recommence de plus belle après sa sortie de prison. Qui ne voit, claire comme le jour, l'influence d'un *déclassement intense* sur la destinée de ce prédicateur d'anarchie?

Tous ceux qui réclament la fondation de bourses nouvelles, l'élargissement des bâtiments scolaires, la multiplication des examens et des diplômes officiels contribuent, à leur insu, à fabriquer des anarchistes. De même, — mais ce vice est plus rare de nos jours, — ceux qui pousseraient vers l'état religieux des natures qui n'y sont pas réellement destinées. Plus il tombe de haut, plus le déclassé est funeste, plus les talents acquis peuvent lui servir à soulever et à troubler la masse des simples.

*
* *

La comptabilité des fabriques. — Il y a longtemps que l'État, par l'intermédiaire des préfets, épluchait, approuvait et désapprouvait le budget des communes. Jusqu'ici, il n'avait pas étendu son contrôle sur celui des paroisses, mais cela devait arriver fatalement.

Désormais, en vertu des règlements récents publiés par le ministre des Cultes, toutes les fabriques de France vont se trouver saisies par l'engrenage du fonctionnarisme. Urbaines ou rurales, riches ou pauvres, depuis celles des grandes paroisses de Paris qui peuvent, sans se gêner, entretenir les meilleurs chantres et les plus parfaites maîtrises, jusqu'à celles des pauvres églises de campagne où le budget est presque nul, toutes vont être obligées de passer par les formules, les formalités, les longueurs, et les exigences parfois coûteuses de la loi.

Ce même règlement impose d'emblée à tous les trésoriers de fabrique, depuis celui de la Madeleine jusqu'à celui du dernier hameau de l'arrondissement de Barcelonnette, l'obligation de se transformer en un parfait comptable, sachant non seulement lire et écrire, — ce qui manque déjà à nombre d'entre eux, — mais encore sachant tenir des livres de compte, aligner des chiffres, balancer sur le papier le *doit* et l'*avoir*, etc. : besogne élémentaire pour le moindre commis de boutique, sans doute, mais qui embarrasserait peut-être tel homme de lettres renommé, si on l'en chargeait inopinément.

Faute de budget dressé par la fabrique, le percepteur sera chargé de le dresser d'office, en touchant un tant pour cent.

Un évêque fort peu suspect d'hostilité à l'égard du Gouvernement, Mgr Servonnet, donne à ce sujet, en ce qui concerne le diocèse de Digne, des renseignements instructifs :

« Dans ce diocèse, dit-il, les comptes des fabriques sont insignifiants.

« 55 n'ont aucune ressource, et MM. les desservants fournissent eux-mêmes ce qui est nécessaire à l'exercice du culte.

« 110 ont des recettes qui varient de 3 à 60 francs.

« 129 vont de 60 à 200 francs ;

« 40 à 50 seulement dépassent le chiffre de 200 francs.

« En outre, nos trésoriers sont généralement incapables de tenir une comptabilité comme celle que trace l'instruction ministérielle du 15 décembre.

« De sorte que *l'achat des formules indiquées constituerait une dépense que des fabriques aussi pauvres ne peuvent supporter*, et leur maniement serait au-dessus du savoir-faire de nos trésoriers. »

A côté de ces observations modérées, on pourrait citer une foule de protestations, plus ou moins vives, émanant de la plupart des évêques, et qui témoignent, par leur unanimité, de l'émotion profonde causée par ce nouvel envahissement de l'État.

Sur ce point encore, la France et les pays similaires se trouvent dans une situation plus épineuse que les pays anglo-saxons.

Habitué à considérer les membres du clergé comme des fonctionnaires, le Gouvernement s'efforce, en toute circonstance, de les traiter comme tels.

De plus, la commune française étant, de par la loi, obligée de suppléer, en cas de besoin, à l'insuffisance des ressources de la fabrique, le Gouvernement, qui déjà s'est arrogé le droit de contrôler étroitement et de manipuler d'en haut les finances communales, se trouve conduit tout naturellement à contrôler et à manipuler les budgets des fabriques, puisqu'ils sont alimentés en certains cas par les budgets communaux.

D'autre part, ce secours prêté par la commune à la paroisse est un phénomène assez rare, et le secours, lorsqu'il est prêté, n'est guère important. La presque totalité des ressources dont disposent les fabriques provenant d'aumônes ou de taxes usuelles versées par les fidèles seuls, rien d'étonnant si ces derniers réclament pour eux seuls le droit d'administrer ces fonds.

L'État, quelle que soit son intention, a donc perdu, comme il le fait souvent, une belle occasion de demeurer à sa place.

*
* *

Une comédie d'allusions. — La pièce de M. Maurice Barrès, *Une journée parlementaire*, représentée au Théâtre-Libre, a été un des événements du dernier mois.

Comme on le pense, les éloges et les critiques n'ont pas manqué. Les uns et les autres ont été généralement ardents, car la passion politique y jouait un plus grand rôle que l'appréciation littéraire.

On connaît le sujet : un député, pas méchant, pas plus pervers que beaucoup d'autres, a reçu d'une société industrielle une somme de cent mille francs pour mettre son vote et son éloquence au service d'un projet quelconque. Un document attestant ce marché est tombé aux mains d'un de ses ennemis personnels. De là une angoisse facile à comprendre. Un journaliste sans scrupule profite de l'occasion pour extorquer au malheureux d'autres documents qui établissent la culpabilité de deux autres députés. Cette bassesse ne sert de rien à la victime, et un suicide dénoue la situation.

Cette pièce, dont nous n'avons pas à apprécier le mérite littéraire, présente une double signification au point de vue social.

Elle atteste, une fois de plus, la corruption au milieu de laquelle un homme politique, quel qu'il soit, est condamné à vivre, corruption qui est dans l'air, qui flotte autour des consciences, cherchant à toute heure l'occasion d'y entrer, et n'y réussissant que trop souvent, grâce à la fréquence et à l'énormité des tentations.

Il y a deux hommes dans un député : le personnage officiel, que l'on voit, raide et correct, figurer dans les séances, inscrit à un groupe, défendant officiellement certains principes choisis en général une bonne fois pour toutes et dont on ne change pas sans de sérieuses compensations; — et l'homme avisé, conscient de sa force, pouvant à un moment donné, dans une foule de questions où les principes politiques ne sont pas en jeu, faire pencher par son vote la balance en faveur de tel ou tel projet. Ces projets intéressent toujours dans la nation un certain nombre d'individus. Les uns y trouveront un surcroît de gain; les autres y perdront une source de revenus. Tout ce monde-là s'agite et se démène autour de la personne des députés, comme les Grecs et les Troyens autour des armes d'Achille. Il faut une probité bien solide, dans ces circonstances, pour ne pas glisser sur le terrain des compromissions.

La pièce de M. Barrès répond donc à une réalité, à une réalité bien plus vaste et plus désolante qu'on ne pourrait en juger par le seul épisode du Panama. Les prévarications du Panama se sont trahies par leur exagération même; mais elles n'étaient, après tout, que le point culminant de tout un système d'opérations et de trafics analogues. La pièce prouve encore une chose, c'est que le public finit par se dégoûter des politiciens qui l'exploitent et n'a plus en eux la belle confiance d'antan. Cette défiance du public se manifeste moins jusqu'ici par le remplacement des hommes soupçonnés, dont la situation électorale est toujours très forte, que par une sorte de détachement général et sceptique. On continue à nommer le même personnel, mais avec l'arrière-pensée que ça ne signifie pas grand'chose, qu'on le choisit faute de mieux, et qu'il ne faut pas en attendre le salut de la patrie.

M. Maurice Barrès n'a probablement pas le génie d'Aristophane; et d'ailleurs la comédie en France est trop différente de celle des Grecs pour qu'on puisse, en notre siècle, retrouver celle-ci du premier coup. Mais, bonne ou médiocre, sa pièce n'en a pas moins obtenu un réel succès; succès d'imprécations chez ceux qui se sentaient atteints en eux-mêmes, ou dans leur clan, ou dans leurs protecteurs; succès de sympathie et d'approbation auprès de la masse du public, qui a eu le plaisir de dire, après le spectacle ou la lecture : « C'est bien ça! »

*
* *

Finances malades. — Les États du midi de l'Europe se débattent de plus en plus dans d'inextricables crises financières.

Le Portugal, impuissant à rembourser ses créanciers, soit pour les fonds d'État, soit pour les chemins de fer, a trouvé ingénieux de décider que les capitalistes portugais seraient remboursés, au moins en partie, de leurs frais, et qu'on ne tiendrait nul compte des capitalistes étrangers, français et allemands pour la plupart, qui ont englouti leurs épargnes dans ce placement aventureux. On sait que cette attitude du Portugal a déterminé le rappel de notre ministre plénipotentiaire, ce qui constitue une quasi-rupture diplomatique. L'*Économiste français* propose même au gouvernement français de saisir, comme gages, les colonies portugaises de Mozambique, d'Angola et de Benguela.

En Italie, comme nous l'avons dit, le gouvernement, acculé à un déficit énorme, semble résolu à établir de nouveaux impôts. Les contribuables italiens, qui déjà ne roulent pas sur l'or, vont être invités à se saigner à blanc pour permettre au pays d'entretenir sa coûteuse armée, chapitre sur lequel toute diminution est proclamée impossible.

Entre ces deux pays, l'Espagne n'est pas précisément à son aise. La détresse financière a été le seul motif pour lequel l'expédition du Maroc, belliqueusement commencée, n'a pas été poussée plus avant. L'ardeur chevaleresque est une belle chose, et l'Espagne n'en manque certes pas; mais la poudre, les balles, les boulets, les cuirassés et l'artillerie moderne coûtent plus cher à entretenir que l'épée de Rodrigue. Pour boucher les trous du budget, le gouvernement a eu la lumineuse idée, déjà prise et reprise vingt fois dans ce siècle, d'abolir les privilèges des provinces basques et de la Navarre, les fameux *fueros*. Une agitation intense et menaçante s'est immédiatement déclarée dans le nord de la péninsule. Les Basques, assimilant leur situation à celle de l'Irlande, ont même voulu, pendant le séjour de M. Gladstone à Biarritz, aller complimenter le grand défenseur du *Home Rule*.

Quant à la Grèce, sa banqueroute est avouée et ne fait que succéder à d'autres.

Donc, pas de chance, les Méridionaux! Pourtant, les quatre pays que nous venons de citer sont peuplés de races sobres, simples, vivant de peu. C'est vrai; mais si elles sont sobres de consommation, elles le sont encore plus de travail. Pas d'initiative, pas de réorganisation de l'agriculture, pas d'entreprises industrielles et commerciales, pas de créations fécondes et laborieuses; partant, pas de développement de la richesse privée, et, par contre-coup, pas de richesse publique.

Les pays moins simples et moins sobres, en revanche, sont ceux dont le crédit est le plus solide. Il ne s'agit donc pas surtout de se priver, mais de travailler.

G. D'AZAMBUJA.

BIBLIOGRAPHIE.

Le crime social, par Maurice ZABLET. 1 vol. in-8°; Paris, Perrin et Cie.

Après un réquisitoire véhément contre l'organisation sociale actuelle et contre l'optimisme économique, réquisitoire qui, au premier abord, pourrait faire prendre l'auteur pour un socialiste, M. Maurice Zablet en vient à exposer, sur la réforme sociale, des idées qui ne s'éloignent pas beaucoup de celles des économistes. Lui-même constate qu'on peut les tirer de principes posés par Bastiat. M. Maurice Zablet est d'ailleurs dans une position embarrassante. D'un côté, il attaque avec véhémence les progrès de la richesse : pour lui, les capitalistes sont des brochets qui mangent les carpes. D'autre part, il s'oppose avec raison à toute ingérence de l'État dans les affaires privées. L'harmonie sociale s'obtiendra, selon lui, par une action négative de l'État, c'est-à-dire par la suppresssion des lois civiles qui entravent la liberté individuelle, et par la modification des lois pénales qui achèvent de gâter les condamnés au lieu de les relever moralement. Toute cette partie de l'argumentation de M. Zablet est excellente. L'on y retrouve de judicieuses vérités de fait déjà mises en lumière par Le Play, et qui, depuis lors, gagnent du terrain dans l'opinion de tous les gens sérieux; mais M. Zablet est-il bien sûr que la réforme de deux livres, le Code Civil et le Code Pénal, suffira, comme

par un coup de baguette magique, à donner à notre race *l'éducation* dont elle a besoin?

Le livre est écrit dans un style jeune et chaleureux, et dénote une âme généreuse, impatiente de voir disparaître au plus tôt des iniquités et des souffrances qui blessent les yeux.

*
* *

Les Saints confesseurs et martyrs de la Cie de Jésus, par le R. P. Fréd. Rouvier, S. J. — Un grand volume in-8° illustré; Desclée, Lille-Paris.

Le R. P. Rouvier, déjà connu par son ouvrage *Devant l'ennemi*, vient de publier, sous une forme à la fois historique et artistique, les vies de tous les saints de la Compagnie de Jésus, dispersées jusqu'ici dans diverses études particulières.

Indépendamment de l'intérêt religieux qui s'attache à une telle œuvre, l'amateur de Science sociale peut y trouver matière à d'instructives réflexions. L'histoire des saints, comme celle des grands hommes dont la gloire est purement humaine, est pleine de traits où se révèle le génie des nations. Il est donc facile de remarquer, au cours des récits harmonieusement groupés par le R. P. Rouvier, l'empreinte que la sainteté peut recevoir d'une race.

Les saints jésuites sont au nombre de treize : cinq Espagnols, trois martyrs japonais, deux Italiens, un Français, un Polonais et un Flamand. Remarquons en outre que le royaume de Naples, qui a produit saint François de Geronimo; Mantoue, qui a produit saint Louis de Gonzague; la Flandre, qui a produit saint Jean de Berchmans, gravitaient plus ou moins dans l'orbite de l'Espagne, et que le Japon avait été évangélisé par des jésuites espagnols et portugais. L'apostolat, la piété, les vertus dominantes des principaux saints de la Compagnie portent donc au plus haut degré le cachet espagnol.

C'est en particulier la région pyrénéenne, basque ou navarraise, qui produit Ignace de Loyola et François-Xavier, ces fiers conquisitadors de la sainteté. L'organisation puissamment centralisatrice de l'Ordre, conçue par le premier, fait pendant à celle de l'Espagne par Ferdinand le Catholique et Philippe II. La prédication voyageuse et audacieuse du second dans les Indes et jusqu'en Chine reproduit, dans le domaine religieux, les brillants exploits des Cortez et des Albuquerque dans l'ordre militaire et colonial.

Le style du P. Rouvier, d'une élégance ferme et vigoureuse, ajoute un nouveau charme aux merveilleuses épopées qu'il raconte, et les nombreuses illustrations, dues en partie au fin crayon de l'auteur, font de son livre un véritable chef-d'œuvre de luxe et de bon goût.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

BIBLIOTHÈQUE DE
NOV 10 1906
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉGLISE ET L'ESPRIT NOUVEAU.

On a fait, ces temps derniers, un sort au mot de M. Spuller, à l'*Esprit nouveau,* qui, selon le Ministre des Cultes, doit présider désormais aux rapports de l'État et de l'Église.

Chacun a essayé d'expliquer cette formule à sa façon. Catholiques et libres-penseurs, monarchistes et républicains se sont efforcés d'en faire un vêtement, dont la coupe nouvelle donnât bonne figure à leurs anciennes théories, à leurs antiques préjugés.

Personne n'a essayé de dégager la réalité que les événements ont mises derrière cette expression; personne ne s'est demandé si cet « esprit nouveau » n'était pas venu sur les lèvres du ministre, comme l'inconsciente constatation d'un *fait nouveau :* l'échec définitif de l'ancienne organisation que l'État a imposée à l'Église de France.

I. — L'ESPRIT ANCIEN.

Depuis bientôt un siècle, les rapports de l'Église et de l'État sont réglés par le Concordat, et pour se rendre compte de l'esprit qui les anime, il ne suffit pas de se reporter à cet instrument diplomatique, mais il faut observer le parti que l'État a su en tirer par sa législation et sa politique intérieure.

Le Concordat de 1801 procède directement de l'esprit de l'an-

cien régime, il n'est que la mise au point, par un despote de génie, des doctrines que les légistes ne cessèrent de proclamer et de développer depuis Philippe le Bel. Relisez les anciens concordats conclus entre le Saint-Siège et la Royauté, reprenez les nombreux arrêts des Parlements et vous verrez avec quelle persévérance, et souvent avec quelle violence, les serviteurs de l'ancienne monarchie tendirent à couper peu à peu toutes les racines vivaces que l'Église avait poussées dans la terre du peuple de France, pour la greffer enfin sur la souche de l'État (1). C'est avec transport, que les vieux parlementaires auraient applaudi Portalis déclarant que : « *les affaires religieuses* ont toujours été rangées par les différents codes des nations au nombre des matières qui *appartiennent à la haute police de l'État*... et qu'en France le Gouvernement a toujours présidé d'une manière plus ou moins directe à la conduite des choses ecclésiastiques (2) ».

Telle est, en effet, l'exacte formule de l'Esprit ancien : les affaires religieuses appartiennent à la haute police de l'État : et cet intérêt exceptionnel que l'État leur porte a un mobile très simple, dont il ne fait pas mystère. Si l'État veut avoir l'Église entre ses mains, c'est pour s'en faire *un instrument de règne.*

Point n'est besoin d'avoir des connaissances historiques très étendues et très profondes pour savoir avec quel art nos rois se servirent des choses religieuses pour assurer et accroître leur pouvoir. De tous leurs titres, ceux d'évêque extérieur et de fils aîné de l'Église ne furent pas ceux qui leur procurèrent les plus minces profits en France et à l'étranger. Louis XIV, pour ne citer que lui, semble s'être assez bien entendu pour tenir en main son clergé et pour le faire concourir à des fins qui n'étaient pas toutes uniquement spirituelles!

Mais c'est surtout chez Napoléon que ce dessein s'affirme brutalement, éclate en formules cyniques : « Il faut, dit-il, une reli-

(1) Le rêve des légistes, depuis Philippe le Bel était d'avoir *une religion dépendante :* une loi, un roi, un culte, telle était la formule de ces grands chanceliers qui contribuèrent si puissamment à la fondation de l'unité française. Les hommes de loi qui siégeaient à la Constituante, avaient au fond la même pensée : transformer le clergé en le salariant, régir souverainement la religion. (*Les Légistes*, par Bardoux, p. 261.)

(2) *Discours et Rapports sur le Concordat de* 1801, par Portalis, p. 87.

gion au peuple, et il faut que cette religion soit entre les mains du Gouvernement (1). » Pendant quelque temps, il rêva de jouer les Henri VIII, mais son sens pratique lui montra l'échec; aussi, en tacticien consommé, il trouva le moyen, tout en tournant la difficulté, de remporter une victoire encore plus éclatante. Ce moyen fut le Concordat. Écoutez ces paroles qu'il laisse échapper, elles contiennent le dernier mot de l'Esprit ancien : « Je ne veux pas altérer la croyance de mes peuples; je respecte les choses spirituelles; je veux les dominer sans les toucher, sans m'en mêler; je veux les faire cadrer à mes vues, à ma politique par l'influence des choses temporelles (2). »

Pour atteindre un tel but, il n'y avait qu'un moyen : priver ce grand groupement social que forme l'Église, de toute vie propre, de tout organisme autonome, et la forcer, pour exercer son action, pour remplir son ministère, à emprunter les organismes de l'État.

Trois articles dans le Concordat, habilement complétés par quelques articles organiques, mirent l'Église de France dans la main du Premier Consul, la convertirent en machine d'État. Les trois articles du Concordat sont : l'article 10, qui donne au Gouvernement la nomination des Évêques; l'article 17, qui soumet le choix des Curés à son agrément; enfin l'article 14, qui, en assurant le traitement du ministère sacerdotal, le place au nombre des services salariés par le budget. Les articles organiques sont ceux qui déclarent qu'aucune bulle, bref, rescrit,... de la Cour de Rome, même ne concernant que des particuliers, ne pourra être reçu, publié, imprimé... sans l'autorisation du Gouvernement; défendent aux Évêques de s'assembler en conciles provinciaux; défèrent au Conseil d'État les actes et les écrits des membres du clergé jugés répréhensibles par le pouvoir. Ajoutez à cela les décrets réglementant la nomination des professeurs dans les séminaires et leur enjoignant d'enseigner les quatre propositions de l'Église gallicane (3).

(1) Thibaudeau, p. 152.

(2) *Mémorial*, V, 353. *Notes sur les Quatre Concordats*, par M. de Pradt; *Correspondance de Napoléon Ier*, XXX, p. 557.

(3) Décret du 25 février 1810, s'appuyant sur l'édit de Louis XIV qui y est joint, pour renforcer sur ce sujet les Articles organiques.

Je sais que de fort bons esprits ont prétendu, et prétendent encore, que l'esprit du Concordat a été faussé et que l'Église a toujours protesté contre les articles organiques. Dernièrement encore, M. le duc de Broglie s'est fait l'éloquent apôtre de cette thèse (1) qui, pour juste qu'elle soit, n'a contre elle qu'un défaut, c'est de ne pas tenir compte de la continuité de l'interprétation que tous les gouvernements n'ont cessé de donner au Concordat, et de l'usage qu'ils ont fait de cette main-mise de l'État sur l'Église. Cette interprétation peut être fausse, je l'admets, cet usage a pu être déplorable, j'en conviens. Il n'en est pas moins vrai qu'ils ont constitué, en fait, la loi qui régit actuellement les rapports de l'Église et de l'État. Mais laissons-là ces discussions académiques, et observons comment les choses se passent en réalité.

L'organisation de l'Église de France consiste essentiellement en deux groupements : la Paroisse à la base, le Diocèse au-dessus.

La Paroisse est le groupement fondamental, le groupement primordial ; c'est là que les fidèles se réunissent, c'est là que s'administrent leurs principaux intérêts spirituels, et les intérêts matériels qui en sont le support. Pour vivre, cet organisme, comme tous les organismes sociaux, a besoin d'être constitué, il a besoin de ressources, il a besoin d'une autorité. Les ressources de la Paroisse lui sont fournies en partie par l'État, en partie par les fidèles. Si maigres que soient les subventions de l'État, elle suffisent pour lui donner un droit de contrôle (2), que n'ont jamais les fidèles, si importants que soient leurs offrandes et leurs dons. Un conseil de fabrique assiste bien le curé pour la gestion de la fortune paroissiale ; mais les fidèles n'ont aucune part dans la nomination de ce conseil qui se recrute lui-même ; d'ailleurs tout le monde sait qu'en fait c'est le curé qui décide et qui administre.

A des gens qui ne détiennent et ne gèrent aucun intérêt, il n'est généralement reconnu aucun pouvoir. Privés de l'administration des intérêts temporels de leur paroisse, les fidèles sont

(1) *Le Concordat*, par le duc de Broglie ; Calmann-Lévy, 1893.
(2) Voir le Décret récent sur la *Comptabilité des Fabriques*.

tout aussi nettement exclus de toute participation à la nomination de leur pasteur, du chef de leur groupement. Ils n'ont qu'à accepter le curé qu'on leur envoie, à supporter celui qui leur déplaît, à regretter celui qui leur plaisait et qu'on leur enlève. L'Évêque a dans sa main son clergé diocésain, comme un général a son état-major; il nomme, déplace, destitue à sa guise (1). A chaque troupe de fidèles il envoie un chef, et la troupe n'a qu'à marcher. Il n'est pas excessif de conclure que le groupement paroissial n'a aucune vie propre. Ses ressources comme son chef lui sont fournis immédiatement et médiatement par l'État.

Même spectacle dans le Diocèse. Là encore, mais avec plus d'intensité, nous trouvons un organisme dont les ressources et les autorités proviennent directement de l'État. C'est le Gouvernement qui paye les Évêques et les nomme ; et cette nomination est le centre vital par lequel il tient tout l'organisme religieux. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point; fidèles et ennemis de l'Église, tout le monde se rend compte de son importance. En fait, les fidèles seuls n'ont rien à voir dans l'organisation et dans la gestion d'intérêts qui sont leurs, d'intérêts qui dépendent de leurs bourses et qui commandent à leurs consciences.

Voilà la machine telle que la construisit la monarchie capétienne, telle que la perfectionna Napoléon. Elle est si parfaite, elle permet d'exercer une action si profonde en s'assurant de la maîtresse pièce, de l'Évêque, que tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis un siècle, n'ont jamais hésité à l'employer pour assurer leur éphémère domination.

Entre les mains d'un habile mécanicien, les services qu'elle peut rendre sont immenses. Dans la paroisse, le Curé est un fonctionnaire préposé aux consciences ; dans le diocèse, l'Évêque est un préfet chargé de l'ordre moral. Bon gré mal gré, on veut

(1) Il ne faudrait pas croire que la participation des fidèles à la nomination de leurs pasteurs soit contraire aux traditions et aux règles de l'Église ; sous l'ancien régime, les chapitres, les abbayes, les patrons laïques disposaient dans chaque diocèse d'un plus grand nombre de cures que l'évêque. Voir l'abbé Sicard : *Les Dispensateurs des bénéfices ecclésiastiques avant* 1789. Taine a merveilleusement montré, dans les *Origines de la France contemporaine,* cette étroite dépendance dans laquelle Napoléon a réduit le bas clergé vis-à-vis de l'évêque (*le Régime moderne*, t. II, p. 68 et suiv.)

qu'ils fassent servir leur ministère à l'avantage du pouvoir. Ils doivent prêcher aux fidèles l'amour du souverain, les beautés de la conscription, les vertus des gouvernants. S'ils manœuvrent bien, les récompenses ne se feront pas attendre ; elles sont nombreuses et appréciables : les évêchés, les archevêchés, la pourpre romaine, la Légion d'honneur constituent une hiérarchie où l'avancement n'est donné qu'aux bons serviteurs. Que si les ordres du Gouvernement sont mal exécutés, s'ils se heurtent à un *non possumus*, alors l'État déclare le clergé en révolte et le châtie comme un corps de fonctionnaires désobéissants ; l'avancement est supprimé, les traitements suspendus, les actes et les paroles déférés au Conseil d'État.

En fait, la constitution de l'Église de France, telle que l'État a su l'établir par le Concordat et par sa politique religieuse, aboutit très nettement à enlever aux fidèles toute ingérence dans l'organisation et dans l'administration d'intérêts qui lient leurs seules consciences. Privée de tout organisme autonome, l'Église est obligée d'entrer dans les organismes, dans les paroisses et dans les diocèses, que lui a constitués l'État ; si elle veut vivre, elle est forcée de se mettre à son service.

Tel est exactement l'Esprit ancien. Quels en ont été les résultats?

Dans un régime d'union où l'un des époux a tous les droits et l'autre tous les devoirs ; où celui des conjoints, qui comprend la vie de la façon la plus noble et lui assigne un but d'une suprême hauteur morale, est tenu dans la domination d'un être, qui voit tout de la façon la plus vulgaire et borne ses ambitions à bien vivre, comment voulez-vous que la paix subsiste? Ce ne seront que querelles, suivies de replâtrages maladroits ; jusqu'au jour où, le divorce étant prononcé, chacun de ces époux mal assortis retournera vivre dans son milieu.

Telle est l'histoire de l'union de l'Église et de l'État, tel est son avenir ! Depuis cent ans que l'État a amené dans sa maison l'Église et a entendu en faire une épouse asservie, le monde retentit du bruit de leurs querelles, et les citoyens comme les fi-

dèles en souffrent. L'histoire de ce mauvais ménage pendant ce siècle se résume en deux faits très simples : l'asservissement temporel et spirituel de l'Église, lorsque le pouvoir civil était fort ; la domination politique de l'Église, lorsque le pouvoir civil était faible ou simplement bienveillant.

Voyez plutôt comment se sont comportés les différents époux que l'État a donnés à l'Église depuis le Concordat.

Napoléon Ier, brutal et violent, entend exploiter carrément l'Église au profit de sa politique, il fait manœuvrer les prêtres et les évêques comme de simples troupiers, et encore comme des troupiers fournis par des contingents étrangers, en qui il a peu de confiance. Pour un rien, il crie et menace, il change les évêques de garnison, les met à Vincennes. Enfin, quand il aspire à la monarchie universelle, il veut que l'Église le serve : « Tous mes ennemis, écrit-il au Pape, doivent être les vôtres (1) », et, comme le Saint-Père ne marche pas dans cette voie du pas qu'il plaît à l'Empereur, celui-ci le fait enlever, et le met en prison.

Sous la Restauration, la scène change, l'Église respire ; le pouvoir paraît et est bienveillant pour son action. Mais l'union de l'Église et de l'État, du trône et de l'autel, est trop dans les traditions de la monarchie pour que le Concordat et le système napoléonien choquent les Bourbons. Il suffit d'appliquer ce Concordat dans un autre esprit, de favoriser l'Église : le bénéfice qu'on en espère sera immense ! Aussitôt les Curés, les Évêques se mettent en mouvement, ils opèrent dans leurs paroisses et dans leurs diocèses comme de véritables fonctionnaires chargés de faire la police morale ; le clergé remplit les organismes de l'État, met la main sur l'Université, etc. Les ennemis des Bourbons crient au « parti prêtre », et de cette belle campagne, effectuée sur le terrain politique au service de la royauté, l'Église de France rapporte une bonne impopularité.

Louis-Philippe n'a ni les violences de Napoléon, ni les tendresses compromettantes de Charles X. Son indifférence est de glace, et sa main très ferme ; il exploite savamment une union à laquelle

(1) Lettres de Napoléon au Saint-Père, 13 février 1806. (Comte d'Haussonville, *l'Église Romaine et le Premier Empire.*)

il ne croit pas, et s'en assure de sérieux bénéfices. Éloignés de la vie politique, les prêtres se réfugient mécontents dans leurs églises, boudent le nouveau régime et ne comprennent pas encore nettement qu'il y aurait pour eux d'autres moyens d'action que ceux qu'offre la politique.

Sous la seconde République, l'Église jouit du bénéfice de son attitude vis-à-vis de la monarchie de Juillet; elle est populaire, bénit les arbres de liberté! Mais elle perd bientôt cette bonne position en s'alliant à l'Empire, et en acceptant de concourir vigoureusement à son action politique, jusqu'au jour où les événements d'Italie lui font voir qu'elle a été dupe une fois de plus.

Au début de la troisième République, le clergé ayant mis toute sa fortune dans l'entreprise royaliste, n'hésita pas, au moment où l'affaire menaça de sombrer, à s'associer à la malheureuse campagne politique du Seize Mai. La défaite fut entière; et la politique anticléricale des 363 se montra d'autant plus violente, que partout devant eux, avec les préfets de M. de Broglie, les républicains avaient rencontré les Curés et les Évêques sur le terrain politique.

La démonstration est complète. Privée par la constitution napoléonienne de toute organisation autonome, de toute action indépendante, forcée et contrainte d'entrer et d'agir dans les organismes fabriqués et régis par l'État, l'Église de France n'a pu, depuis un siècle, faire l'acte le plus insignifiant, prononcer la parole la plus inoffensive, sans que cet acte ou cette parole fussent, en réalité ou dans l'opinion de quelque parti, une manifestation politique. Telle est la conséquence nécessaire et forcée de ce régime d'union.

Mais de toutes les querelles qui divisèrent l'Église et l'État, la dernière, celle à laquelle nous venons d'assister, a été la plus violente, la plus fertile en faits irréparables.

Le parti républicain a expulsé l'Église de tous les organismes de l'État, où, sur la demande de celui-ci, elle avait pris place et exerçait son action sous le contrôle du pouvoir civil. Dans la commune, l'Église a été chassée de l'école et de l'hôpital; dans

le département, elle a été chassée des conseils académiques. Tous les organismes que l'État a constitués pour remplir sa fonction normale, et ceux, plus nombreux, qu'il a créés dans sa manie de tout faire, de tout accaparer, tous les organismes de la vie publique ont été laïcisés. Expulsée des conseils, du terrain et des habitations de l'État, le clergé a été enfermé, comme en une prison, dans ses temples : le Curé en son église, l'Évêque dans sa cathédrale. On lui a fait comprendre qu'il n'était là que par tolérance, et que, simple usager, au moindre mot désagréable, l'État-propriétaire le mettrait dehors.

Dans ce suprême combat, ainsi que M. Casimir-Périer l'a déclaré à la Chambre, l'Église a été vaincue et l'État définitivement laïcisé. Aussi on comprend le désir qui anime les opportunistes, quand ils parlent de faire la paix. Aujourd'hui, la situation de l'État dans l'union semble trop belle pour qu'il ne veuille pas en profiter. Par la laïcisation, il s'est affranchi de toute obligation, de tout égard vis-à-vis de l'Église, il s'est soustrait à son action et à son contrôle; par le Concordat, il la tient puissamment en main, nomme ses chefs, régente ses affaires temporelles, et malmène ses intérêts spirituels. Dans cette triste situation où l'État a mis l'Église, il veut bien, si elle consent à y rester, lui promettre sa bienveillance : tel est, selon M. Spuller, l'*Esprit nouveau!*

Est-ce bien là l'Esprit nouveau?

En tout cas, ce n'est pas un Esprit nouveau qui tienne compte des faits : il ne s'inspire pas de l'évolution qui s'est produite et qui se produit chaque jour dans l'État, comme dans l'Église.

II. — L'ESPRIT NOUVEAU.

Depuis cinquante ans, une profonde transformation s'est faite dans l'Église. Les assauts qu'elle a subis, tout autant que les sorties qu'elle a faites, ont ouvert de larges brèches dans l'édifice que Napoléon lui avait construit, et aujourd'hui cet édifice est méconnaissable. Dans ces nombreuses batailles, les murs ont

été forcés, la maison envahie; et, pour remplacer les pièces que l'État a reprises, l'Église a été obligée de construire, en dehors de l'enclos de l'État, beaucoup de bâtiments sur des terrains à elle appartenants.

Ces bâtisses nouvelles sont innombrables. Voyez dans chaque paroisse, dans chaque diocèse, ces petits et ces grands Séminaires, ces Collèges, ces Universités, ces Écoles primaires, ces Maisons hospitalières. Tout cela n'est pas supérieurement bâti; certaines constructions semblent hâtives, médiocrement organisées. Mais laissez faire le temps, et cet aspect provisoire disparaîtra. Car tout ce travail a été fait en pleine lutte, au fur et à mesure que l'Église était expulsée des maisons, des organismes de l'État.

A peine l'Église est-elle congédiée de l'Université, où le Gouvernement l'avait établie sous la Restauration, qu'elle sent la nécessité d'avoir des séminaires et des collèges où elle puisse enseigner, non comme un professeur à gages, révocable à merci, mais comme un maître libre de sa parole et possesseur de sa maison. De cette première laïcisation de l'Université résulte, avec la loi de 1850, la liberté de l'Enseignement secondaire.

Les tendances matérialistes et l'esprit rationaliste, qui se manifestèrent dans le haut enseignement des Facultés de l'État, a la fin du second Empire, forcèrent l'Église à sortir de toutes les Sorbonnes de France; et, pour ne pas laisser ses fidèles dans des maisons où son esprit était proscrit, elle conquit une nouvelle liberté. La loi sur la liberté de l'Enseignement supérieur lui permit, en 1875, de créer des Universités catholiques.

L'hostilité des Jacobins de la troisième République, leur manie laïcisatrice a d'aussi heureux résultats pour l'organisation libre et autonome de l'Église. Chassée des Écoles primaires publiques, où l'État l'avait appelée autrefois à son secours, et la maintenait dans la situation de servante, elle couvre le pays d'Écoles libres qui lui appartiennent. Expulsée de l'Assistance publique, elle voit s'augmenter dans des proportions inouies les établissements hospitaliers entre les mains de ses Congrégations. Et, dans tous ces nouveaux organismes, que l'hostilité des pou-

voirs la force de créer, l'Église est chez elle, libre et maîtressse de ses actions.

Déjà, sur certains points, la séparation de l'Église et de l'État est presque achevée; sur d'autres, elle est consommée; et c'est là que l'Église montre le plus de vitalité. Dans les grandes villes, la petite et mesquine maison que l'État avait assignée à l'Église disparaît complètement au milieu des magnifiques constructions qu'elle a édifiées de ses propres deniers. A Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Lille, etc., le clergé paroissial, en vivant de ses propres ressources, s'est presque complètement dégagé de la tutelle de l'État. Chez le clergé régulier, l'indépendance vis-à-vis du pouvoir civil est complète. Plus de bras séculier qui maintienne de force les religieux dans leurs couvents, plus de feuille des bénéfices qui permette au chef de l'État d'assurer une vie large et facile à un favori aux dépens d'une abbaye. Aussi avec quelle vigueur ces ordres monastiques, ces congrégations, en pleine décadence à la fin de l'ancien régime, ont-ils poussé, de nos jours, leurs reverdissants rameaux!

L'hostilité de l'État, la laïcisation des organismes publics a eu, en fin de compte, la meilleure et la plus heureuse influence sur l'Église : elle l'a forcée à sortir d'une maison où elle n'était que tolérée, où elle était dans une situation dépendante, indigne de la mission qu'elle a reçue de son Fondateur. Sous l'aiguillon de la nécessité, l'Église de France s'habitue peu à peu à se passer de la tutelle de l'État, à agir toute seule. Elle ne s'est pas encore rendu compte de tous les avantages de cette installation indépendante, de tout ce que contient la liberté; pour un peu, elle rentrerait dans certaines pièces de la maison de l'État, si on lui entrebâillait seulement la porte. Mais elle n'accepterait plus d'y rentrer complètement, d'abandonner toutes ces belles et solides bâtisses où elle se sent chez elle, pour réintégrer cette étroite demeure avec le bail napoléonien. Les événements ont poussé l'Église en dehors de l'ancien système, beaucoup plus avant qu'elle ne le croit. Ce n'est pas au moment où elle va s'apercevoir que cette laïcisation, poursuivie contre elle par des sectaires, se trouve en réalité marquer, pour elle, la fin de la cap-

tivité de Babylone, ce n'est pas, dis-je, à ce moment, que M. Spuller peut espérer lui voir accepter cette situation d'asservissement bienveillant que lui promet son inflexible modération!

Depuis 1801, l'État a, lui aussi, sous l'action des grandes inventions et sous la poussée des partis politiques, subi dans sa constitution générale de telles transformations, qu'il se rendrait absolument ridicule s'il voulait revêtir l'habit du Premier Consul et jouer les Napoléon.

Il serait, aujourd'hui, assez grotesque de vouloir soumettre à l'autorisation du Conseil d'État l'entrée et la publication des bulles du Pape en France, quand on voit Léon XIII se faire interviewer par un reporter du *Petit Journal*, et passer ainsi par-dessus la tête des Gouvernants pour s'adresser au pays. Il serait tout aussi piquant de voir le Ministre des Cultes exiger des candidats à l'Épiscopat une adhésion aux Quatre articles de 1682, qui en ferait des schismatiques, au moment même où il paraît politiquement assez utile que les futurs Évêques soient en communion avec le Saint-Père.

Si l'État n'ose plus revêtir l'habit de Bonaparte, de temps en temps il tire du magasin aux accessoires quelques vieilles défroques législatives, qui ne laissent pas de causer au public une douce gaieté. A une époque où les passeports n'éveillent plus d'idées bien précises, il est assez amusant de voir M. Fallières prétendre, comme Ministre des Cultes, donner l'*exeat* aux Évêques qui vont à Rome. Les Appels comme d'abus n'ont plus, à l'heure actuelle, d'autre efficacité que d'occuper ces Messieurs du Conseil d'État et de faire offrir à l'Évêque, victime d'une mesure aussi terrible, une croix pectorale ou une crosse par les prêtres de son diocèse.

En fait, l'ancien système napoléonien craque de toutes parts, et, si l'État ne veut pas être la dupe, il fera bien de laisser l'Église se constituer librement le plus tôt possible. Les constructions élevées par l'Église en dehors de l'enclos de l'État sont définitives; le parti républicain le proclame en faisant de la laïcisation un dogme, en voulant assurer, dans un monde où tout évolue, la pérennité aux lois scolaires et militaires. Par là, l'action de l'Église, si gênée qu'elle soit par les mauvaises dis-

positions des Gouvernants, s'affranchit chaque jour de plus en plus de la tutelle du pouvoir. A l'heure actuelle, il ne reste plus à l'État de ses anciennes prérogatives cléricales, que la nomination des Évêques et le budget des cultes. Les avantages qu'il croit en obtenir, pour avoir en main le clergé, ne valent pas les inconvénients réels qu'il en reçoit. Par les quelques Évêques médiocres dont il dote les diocèses, par les quelques supensions de traitement dont ses bureaux frappent le clergé des campagnes, sur la demande des députés mécontents, l'État fait une très mauvaise opération, il risque d'avoir un haut clergé servile, et un bas clergé révolté.

La République ne s'est peut-être pas encore aperçue combien un Évêque « conciliant » est un Évêque compromettant. Il est évident que lorsque M. le Président de la République est traité, dans un discours public, « d'idole de son pays » par un Archevêque à qui il remet la barrette cardinalice, et que M. Spuller voit sa prose citée dans un mandement de carême, tout comme celle d'un simple Père de l'Église, le Gouvernement a bien de la peine à ne pas passer pour clérical! *Plus un homme est médiocre, plus il est attaché aux vieux systèmes*, moins il est capable de découvrir les lois de l'avenir et de s'y avancer résolument. Un épiscopat médiocre n'est apte à comprendre que l'union de l'Église et de l'État, et s'il se fait humble et conciliant, c'est pour rentrer peu à peu dans la maison d'où on l'a expulsé. C'est là le danger de l'heure présente; si les républicains ne veulent pas voir leurs positions tournées, s'ils veulent conserver libre de toute ingérence cléricale les organismes de l'État, où habitait le clergé autrefois, ils n'ont qu'à donner toute liberté à l'Église, qu'à la laisser, sous la direction de chefs habiles et entreprenants, s'installer complètement en dehors des bâtiments de l'État (1). Sans cela, la chose est certaine, avec le régime d'union

(1) Malgré la tendance du Gouvernement à ne composer l'Épiscopat que d'hommes médiocres, il se trompe souvent dans ses choix, et lorsque le nouvel Évêque est un un homme de valeur, immédiatement il donne dans son diocèse un puissant développement aux œuvres qui ont pour but de doter son clergé d'organismes indépendants. Les Lavigerie, les Foulon, les Donnet, pour ne citer que des morts, ont démontré combien l'Église est forte quand elle compte surtout sur elle-même et sur ses fidèles.

et un épiscopat d'hommes secondaires, la laïcisation est plus que compromise, et, dans quelques années, tout sera à recommencer.

Les suspensions de traitement ne réussissent pas mieux à l'État que la médiocrité du corps épiscopal (1). Un desservant privé de son maigre traitement, c'est un ennemi irréconciliable, une commune perdue pour les maîtres du pouvoir ; c'est le clergé lâché dans l'arène politique dont on prétend le faire sortir.

Dans l'Église comme dans l'État, les faits ont marché plus vite que les idées. L'Église a déjà évacué en grande partie la maison de l'État, et tout ce qu'il y a de vigoureux chez elle est solidement installé sur le sol ; l'Église a goûté les avantages de la liberté ; personne, ni les Gouvernants ni les Évêques imbus des vieux préjugés, ne la feront rentrer au service de l'État. L'État, lui aussi, commence à sentir qu'il n'est plus de taille à jouer les Napoléons, et que le public ne le lui permettrait pas. Quand il aura bien compris tout ce qu'il perd en sérieux et en autorité à maintenir cette union, et à prétendre régenter une religion à laquelle il professe de ne pas croire, il déposera simplement les armes concordataires au musée des Souverains.

L'avenir est à la liberté ; à l'Église libre en face de l'État rentré dans son rôle. En personne prudente et avisée, l'Église ferait peut-être bien de songer, dès maintenant, à s'organiser derrière le budget des cultes, comme derrière un tarif protecteur, pour se trouver en mesure de vivre et de remplir facilement sa mission, le jour où le tarif serait enlevé.

Il ne suffit pas de conseiller à l'Église de considérer le budget des cultes comme un tarif protecteur, derrière lequel elle doit se hâter d'aviser à une autre méthode d'existence. Il y a mieux. Ne peut-on pas lui indiquer quelle culture elle doit faire, quelle

(1) Tout le monde sait combien les Évêques se désolent de voir tous les hommes de valeur entrer dans les Congrégations et déserter de plus en plus le clergé séculier. L'indépendance où le clergé régulier se trouve vis-à-vis de l'État, l'obligation de vivre de ses propres ressources, l'ont forcé de s'inquiéter, beaucoup plus que le clergé séculier, des besoins spirituels et temporels des fidèles ; de là une série d'œuvres entreprises par les Congrégations, qui, par le dévouement ou le talent qu'elles demandent, sont bien faites pour attirer les âmes généreuses et les esprits d'élite.

organisation elle doit prendre, pour remettre en rapport le sol d'où elle a été complètement arrachée il y a un siècle, et pour se trouver rapidement en état de vivre de sa propre industrie, sans protection? C'est là que l'Esprit nouveau prend quelque chose de positif et ne se borne pas à la disparition de l'Esprit ancien.

Durant le long séjour que l'Église a fait dans la maison de l'État, ses ministres ont pris, au contact de la machine napoléonienne, des habitudes et une manière d'agir qui constituent aujourd'hui le plus grand obstacle à l'évolution nécessaire. Traités par l'État comme des fonctionnaires, en ayant les avantages et la préséance, les membres du clergé, bien qu'ils se défendissent toujours des inconvénients de cette situation dépendante, en ont pris les coutumes. Comme les fonctionnaires, les Curés et les Évêques entendent que leur caractère officiel soit reconnu par tout le monde; comme les fonctionnaires, ils procèdent dans l'administration de leurs paroisses et de leurs diocèses par voie d'autoritarisme.

Il est incontestable que beaucoup de Français n'appartiennent plus, aujourd'hui, à l'Église que d'une façon nominale; quelques-uns sont des ennemis, le plus grand nombre, des indifférents. Vouloir embrigader ces hommes pour une cause et sous des chefs qu'ils ne reconnaissent pas, exiger d'eux des hommages pour les insignes d'une autorité qu'ils nient, c'est commettre une suprême maladresse, c'est agir en fonctionnaires et non en apôtres. De tels procédés ont toujours réussi à ameuter le public contre le clergé et à faire crier au « gouvernement des curés ». Mais, si les ministres de la religion ne peuvent et ne doivent essayer d'avoir prise sur les incroyants et les indifférents par leur autorité sacerdotale, ils peuvent et ils doivent mériter l'estime de ces hommes du dehors, gagner leurs sympathies par les qualités morales et par les vertus de citoyens. Que le Curé, dans sa paroisse, que l'Évêque, dans son diocèse, agissent auprès de leurs fidèles comme ministres des cultes, rien de plus naturel; mais qu'ils s'efforcent de gagner le cœur et de mériter l'estime des non-croyants par le dévouement qu'ils leur montrent, par la sollicitude qu'ils portent à toutes les questions locales et à tous les intérêts communs;

qu'ils s'efforcent, en un mot, par leurs qualités et non uniquement par leurs dignités, d'être les premiers et les meilleurs citoyens de leur commune et de leur pays. Je ne m'appesantirai pas sur les avantages de cette attitude. Je ne dirai pas quel bien elle ferait à la Religion, en dégageant ses ministres de cet aspect de fonctionnaires chagrins et mécontents, préoccupés de pas laisser avilir leurs dignités, en leur enlevant cette attitude de gens n'ayant de louanges que pour le passé, comme si le présent n'était plus l'œuvre de Dieu, comme si leur Maître n'avait versé son sang que pour les hommes de l'ancien régime! Je me bornerai à rappeler que l'attitude à prendre est l'attitude apostolique, et qu'ainsi que le disait récemment Mgr Ireland « la place des membres du clergé est aussi bien dans le monde que dans le sanctuaire; dans le monde partout où il y a une sympathie à témoigner, un service à rendre... Soyons, s'écriait-il, avec les gens du monde pour les choses qui les touchent, intérêts matériels, bien-être social, prospérité civile, afin qu'ils soient avec nous pour ce qui nous touche, les intérêts de la Religion. Soyons avec eux parce que leurs intérêts sont les nôtres, parce que la nature et la grâce ne peuvent être séparés (1). »

Le second obstacle que rencontre le clergé dans l'évolution qu'il doit accomplir est l'*autoritarisme*. — Voilà un procédé qui n'est pas d'essence cléricale, mais qui sent fortement son origine napoléonienne. Après avoir essayé, dans le *seul domaine des idées*, le libéralisme, le clergé s'est absolument dégoûté, depuis 1848, de résultats de cette expérience *mal faite*, et est revenu à la méthode autoritaire, qu'il avait apprise dans la maison concordataire. L'autoritarisme consiste à exagérer les droits de l'autorité ou l'emploi de l'autorité; à voir de l'autorité là où il n'y en a pas, ou à se servir mal à propos de l'autorité réelle. Il s'agit ici d'aurité religieuse, doctrinale ou pratique.

Voyez comment sont gouvernées les affaires spirituelles et matérielles des paroisses et des diocèses, et dites-moi si le clergé n'est pas engagé très fort dans l'autoritarisme. Quelle part ont

(1) L'*Église et le siècle*, Conférences et discours de Mgr Ireland, p. 45.

les fidèles dans le gouvernement de l'Église dont ils sont?... Tout se fait et se décide sans eux; exclus de l'administration des intérêts temporels de l'Église, ils voient le plus souvent leurs intérêts spirituels réglementés à outrance et avec une profonde ignorance des nécessités du présent et des voies de l'avenir.

Si l'Église ne réagit pas très authentiquement et très publiquement contre cette tendance, qu'elle a crue favorable aux besoins du temps, et qui a échoué parce que le temps ne s'est pas trouvé ce qu'elle pensait, elle ne rencontrera pas, chez les fidèles eux-mêmes, cet énergique appui dont elle a absolument besoin, une fois qu'elle se sera rejetée du gouvernement sur la nation, du Concordat sur l'opinion. Il faut qu'elle suscite l'enthousiasme et entraîne par l'élan. Or, il n'y a plus d'élan pour tout ce qui porte une tendance vieillie, rétrospective, « conservatrice », improgressive, autoritaire.

Il importe, au moment où l'Église va être heureusement détachée de la souche de l'État et obligée de repousser des racines sur le large et puissant terrain du pays, il importe qu'un grand changement se fasse dans l'attitude du clergé vis-à-vis des fidèles, qu'il ne cherche plus à gouverner les affaires temporelles de l'Église sans eux, et sans tenir compte de leurs sentiments légitimes à l'égard des besoins religieux. Il est notoire que le clergé en France, depuis quelques années, se recrute moins, et de moins d'hommes éminents. La plupart des prêtres sortent de ces campagnes qui gardent encore le cachet et l'esprit de l'ancien temps. De là, ils passent à l'internat, passablement strict, des Petits Séminaires purement ecclésiastiques, sans mélange d'élèves destinés au monde, ensuite au Grand Séminaire, qui est de même condition. Chez les fidèles, au contraire, l'éducation, depuis ce même temps, s'est beaucoup changée; les vieilles méthodes, les idées anciennes, l'esprit de routine, l'autoritarisme ont singulièrement perdu. Ces fidèles ne se prêteraient pas facilement, le jour où on aura besoin d'eux, à une organisation nouvelle des ressources de l'Église dans laquelle le clergé prétendrait n'user vis-à-vis d'eux que de formes autoritaires, prélèverait leurs dons et les administrerait à sa guise, sans prendre soin de répondre aux besoins religieux que beaucoup

de pratiques actuelles ne satisfont pas et laissent en souffrance. Il faut donc une fusion beaucoup plus complète du clergé et des fidèles. Il faut, selon la juste expression de l'Archevêque de Saint-Paul, se persuader que « les catholiques ne reçoivent pas l'onction de la confirmation uniquement pour sauver leurs âmes et payer leurs places à l'église. Ils doivent penser, travailler, organiser, lire, parler, agir selon les circonstances... aujourd'hui l'Église a particulièrement besoin de l'action laïque. Les laïques ont, à notre époque, une vocation spéciale (1). »

Une illusion funeste pourrait venir au clergé du concours rencontré par lui dans l'œuvre de construction qu'il a dû poursuivre au fur et à mesure que l'État l'expulsait des bâtiments publics. Il s'est adressé, en ces circonstances, à une classe de fidèles, très choisis et très rares, qui sont, en tout état de cause, dans les rapports les plus complaisants et les plus gracieux avec le clergé. Il faut, pour qu'une Église libre vive, il faut qu'elle ait pour elle, non seulement les gens distingués, mais le peuple. Il faut que le clergé et les fidèles de la foule se rencontrent dans ce même Esprit nouveau, qui se soucie peu d'usages anciens, non obligatoires par eux-mêmes, d'institutions accidentelles qui n'ont plus leur raison d'être; il faut que le clergé et le peuple se rencontrent dans cet Esprit nouveau qui reconnaît, à des nécessités et à des ressources toutes nouvelles d'existence, l'urgence de modifications correspondantes dans l'action religieuse (2).

Si le clergé méconnaît ces besoins en gardant, dans une situation nouvelle, son Esprit ancien, s'il entend imposer la reconnaissance de son caractère officiel aux non-croyants, s'il continue à procéder par voie d'autoritarisme vis-à-vis des fidèles; malgré la marche en avant que l'hostilité des pouvoirs publics lui fait

(1) *L'Église et la siècle*, page 45.

(2) « La Religion qu'il nous faut aujourd'hui ne consiste pas à chanter de belles antiennes dans les stalles de cathédrale, vêtus d'ornements brodés d'or, tandis qu'il n'y a de multitude ni dans la nef, ni dans les bas-côtés et qu'au dehors le monde meurt d'inanition spirituelle et morale. Cherchez les hommes, parlez-leur, non en phrases montées sur des échasses ou par sermons dans le style du dix-septième siècle, mais en paroles brûlantes qui trouvent le chemin de leurs cœurs en même temps que de leur esprit. Popularisez la religion *aussi loin que les principes le permettent* ». (Mgr Ireland, *l'Église et le siècle*, page 103.)

faire, il restera comme isolé entre l'État, qui ne veut plus le connaître, et le peuple qui ne le connaît plus.

Voilà les réformes qui s'imposent à l'attention du Clergé. Comment les pratiquera-t-il? c'est là son affaire. Ceux qui, comme nous, ont souci de l'avenir de l'Église se permettront de lui indiquer, comme essentielle, la modification du système de formation des prêtres dans les Séminaires (1). L'éducation des fidèles se transformant pour des raisons excellentes, ne serait-il pas à désirer que des réformes équivalentes fussent faites dans l'éducation du clergé destiné à ces fidèles? Il ne s'agit plus, à l'heure actuelle, de former des prêtres pour la société du dix-septième siècle. Avec une pareille éducation cléricale, et avec la formation première qu'ils ont reçue dans les milieux dont ils sortent, les jeunes clercs sont lâchés dans un monde qu'ils ignorent et qu'ils se croient appelés à diriger au temporel comme au spirituel. Le résultat est certain : le désaccord entre le siècle et l'Église ne fait que s'augmenter.

Si une sage et intelligente réforme était faite dans l'éducation cléricale, on verrait immédiatement venir à l'Église bon nombre des natures éminentes et portées en avant, qui aujourd'hui n'aperçoivent pas de passage de ce côté pour la libre expansion de leur zèle, à cause des formes surannées où elles y voient toutes choses.

Que ceux qui ont la responsabilité de ces questions veuillent bien y réfléchir, il y va de l'avenir de l'Église dans notre pays.

Robert Pinot.

(1) Voir à ce sujet les remarquables articles du R. P. Schwalm, la *Science sociale*, t. XV, p. 109 et 231.

UNE FAMILLE GRECQUE

DANS UNE PETITE VILLE DE TURQUIE.

I.

LA VIE PRIVÉE. — CE QUE LA FAMILLE TIENT DU SOL.

I.

Lorsqu'on observe attentivement le littoral de la Méditerranée, surtout dans sa portion septentrionale, on ne tarde pas à constater une certaine uniformité de configuration dans ses diverses parties. A cette uniformité de configuration s'ajoute, comme on le sait, une uniformité de climat. Une bande étroite de terre, resserrée entre la colline et la mer; parfois une étroite vallée, s'entr'ouvrant pour laisser passer un ruisseau qui, sauf exceptions, a les allures d'un torrent; un climat tempéré, plus voisin du chaud que du froid; un ciel avare de pluies; une végétation, arborescente : oliviers, vignes, figuiers, arbres fruitiers de toute espèce, poussant naturellement ou presque sans culture; des céréales quelquefois, mais négligemment cultivées; enfin, par suite du peu de profondeur qu'offre ce littoral et des menus contreforts qui se détachent de la longue chaîne, une série de petites cases territoriales où vivaient jadis indépendantes les fameuses *cités* antiques : voilà le spectacle que l'on a presque constamment sous les yeux en côtoyant l'Europe méridionale depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux Échelles du Levant.

Supposons que nous avons entrepris ce voyage, et arrêtons-nous à Makri.

Makri est une petite ville de Thrace, située sur le rivage septentrional de l'Archipel, entre la presqu'île de Chalcidique et celle de Gallipoli. La latitude est à peu près celle de Naples. La population est de 1.500 habitants environ, Turcs, Grecs et Bulgares.

Un de nos amis, que sa modestie nous interdit de nommer, et qui, dans un long séjour en Turquie, a connu particulièrement la famille que nous allons étudier, a bien voulu nous communiquer tous les renseignements nécessaires à ce travail, et nous introduire, par une série de descriptions complaisantes, dans l'intimité de nos Grecs.

Débarquons sur ce rivage, où, de l'Ouest à l'Est, les îles de Thasos, Samothrace, Imbros, Enos, sans compter le mont Athos, dessinent leur silhouette sur la mer bleue. Laissons le petit port où dorment quelques barques de pêcheurs, et prenons le sentier en pente qui monte vers la ville. A notre droite, coule le *potamos*, ruisseau-torrent. Ce ruisseau, avant de se jeter dans la mer, forme douze cascades, qui font tourner les meules de douze moulins. Ces douze cascades, par les facilités qu'elles offraient à la meunerie, ont évidemment déterminé la formation de Makri.

Vers l'Est, au delà du *potamos*, le terrain est relativement uni, et forme un immense *élaion*, ou champ d'oliviers. Le côté Ouest se soulève en colline, formant trois étages irréguliers. Le premier étage porte des oliviers et des vignes; le second, arrosé par un tout petit ruisseau indépendant du *potamos*, renferme des jardins; le troisième étage est stérile, ou plutôt inoccupé.

La ville, à un quart d'heure du rivage, apparaît sur la hauteur, ou mieux sur deux hauteurs, séparées, par le *potamos*. A droite, le quartier turc ; à gauche le quartier grec; nous verrons bientôt où sont les Bulgares. C'est au quartier grec que nous conduit notre chemin. Le quartier turc ne possède aucune communication directe avec la mer. Notons ce détail, qui a son prix. Mais si Makri est voisine de la mer, remarquons aussi qu'elle n'est pas tout à fait sur le rivage. Comme la plupart des anciennes villes grecques, — Athènes, Argos, Mycènes, Sparte, Thèbes, — Makri

s'est fondée prudemment à quelque distance de l'Archipel, fertile en pirates et en surprises. Le Grec aime la mer, mais il ne craint pas de faire la navette entre la ville et le port.

Makri a connu, sinon la splendeur, du moins une situation plus prospère. Les ruines d'un palais archiépiscopal, d'une caserne turque, d'un palais de gouverneur turc, de fortifications imposantes, sont là pour l'attester; mais ce ne sont que des ruines. La disparition du commerce des tabacs, et la construction récente d'un chemin de fer qui passe à Dédé-Agatch, ville voisine, ont diminué la population de Makri. Celle-ci n'en reste pas moins une *ville*, et non un village. Son aspect est bien celui d'un petit bourg provincial. Le chemin débouche dans la Grande-Rue, comprise tout entière dans le quartier grec. C'est là que se trouvent les neuf épiceries, les deux merceries, les six boulangeries, les huit cafés, dont six sont grecs et deux sont turcs (1). Toutes les boutiques de Makri, sauf ces deux cafés, sont tenues par des Grecs. Ceux-ci sont aux Turcs dans la proportion de huit à cinq. Quant au Bulgare, au premier abord, on ne se doute pas de sa présence. Le groupe grec est donc de beaucoup le plus important, et c'est dans une maison grecque que nous allons pénétrer.

La famille Y*** habite une maison dans la Grande-Rue. Cette maison, précédée d'une cour, est composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, le tout assez grand. Le rez-de-chaussée, outre une pièce dite *pièce d'hiver*, contient surtout des caves, des dépenses, où s'entassent les provisions, le blé, le bois, etc. C'est au premier que se tient le plus souvent la famille.

Celle-ci comprend (2) douze membres : le père, la mère, la grand'mère, cinq garçons, deux filles, un domestique bulgare et une servante bulgare. Nous classons ces deux derniers dans la famille, car ils sont véritablement traités comme en faisant partie. Ils portent même, suivant l'usage, les surnoms de *presque-fils* et de *presque-fille* (3).

(1) Les deux cafés turcs ne sont pas précisément dans la Grande-Rue, mais dans une sorte d'enfoncement d'où l'on gagne le quartier turc.

(2) Les observations consignées dans cette étude datent de 1891.

(3 Παρυιός, παραχόρη.

Nous comprenons maintenant comment Makri n'est pas exclusivement une ville turco-grecque. Elle ne compte que cinq familles bulgares, qui encore n'y étaient pas il y a peu d'années; mais beaucoup de Bulgares sont employés comme domestiques, comme ouvriers, comme journaliers. Ils peuplent en outre de nombreux villages dans la montagne.

Nous avons décrit le cadre de notre étude; nous avons introduit la famille qui doit en être le principal objet. Examinons cette famille.

II.

Y*** est marchand de tissus et propriétaire rural. Est-il plutôt marchand ou plutôt propriétaire? Le lecteur devine la réponse. Si Y***. est un vrai Grec, il doit être surtout commerçant. Pourtant nous ne parlerons pas ici du commerce. Le lieu et les phénomènes qui s'y rattachent le plus étroitement doivent être le point de départ de notre étude sociale. Commençons donc par le propriétaire; le commerçant viendra plus loin dans un article spécial.

La famille Y*** possède d'abord son foyer, et, à côté, un terrain étendu où se trouve un moulin à olives.

Le véritable domaine rural se compose : 1° de 150 pieds d'oliviers plus ou moins dispersés dans l'*élaion*, 2° de deux vignes contenant 6.000 souches; 3° d'un jardin complanté en arbres fruitiers, abricotiers et pruniers. D'autres familles possèdent des amandiers, des cerisiers, des grenadiers, des pommiers, des poiriers, des figuiers. Ce jardin, comme tous les autres, est voisin du village et à proximité du *potamos*.

Y*** est le maître absolu de tous ces biens; il a même remboursé à sa belle-mère, tombée dans la gêne, la dot de sa femme. Malgré cela, la famille tend à se considérer comme jouissant de la propriété collective. Remarquons cette lutte entre l'esprit communautaire et l'individualisme naissant. Ce dernier est plus ou moins développé par le commerce. Chez le Turc,

cette lutte n'existe pas, et l'esprit de communauté règne sans partage.

L'esprit de communauté y règne si bien que le Turc, même chez les autres, pense vaguement être chez lui. L'idée de la propriété individuelle n'est pas encore bien nette dans son cerveau. Gare aux fruits des voisins lorsqu'ils sont mûrs! La famille Y***, quelques jours avant la cueillette, est obligée de monter la garde autour de ses abricotiers et de ses pruniers. Sinon, c'est le Turc qui récolte.

Récolter est plus doux que semer. Le Grec aussi le sait fort bien. Aussi le caractère général de cette culture est d'être *facile, arborescente, voisine de la simple récolte.* L'olivier, la vigne, les arbres fruitiers réclament peu de travail. La nature fait presque tous les frais, elle mâche la besogne à l'homme. On peut juger de sa facilité en parcourant la liste des salaires payés annuellement par Y*** pour ses frais de culture (1) :

Domestique	100	francs
10 journées pour bêcher la vigne	10	»
Ramassage des olives	50	»
Cassage des olives	16	»
Extraction de l'huile	16	»
Arrosage des oliviers	20	»
Plantation de nouveaux oliviers	8	»
Bêchage de quelques oliviers	25	»
Soufrage de vignes	5	»

Les salaires énumérés à la suite des 100 francs donnés au domestique bulgare sont payés à des ouvriers supplémentaires, bulgares également, qui descendent de la montagne au moment où l'on a besoin de main-d'œuvre. Le domestique est nourri, vêtu, logé, comme les gens de la famille. Les ouvriers sont généralement logés et nourris. L'arrosage seul est fait par les meuniers grecs, qui ne sont ni logés ni nourris. Le salaire est payé en argent; on y ajoute quelquefois des cadeaux en nature. Le contraire a lieu chez les Turcs.

(1) Disons, pour être exact, que le prix des choses est peu élevé à Makri. Il faut multiplier par 4 pour se faire une idée de la véritable dépense.

Le père, ainsi que les garçons, s'occupent peu de la culture. La mère et ses filles s'en occupent, un peu mollement toutefois, choisissant les travaux faciles, attrayants, comme celui de la cueillette. Leur fonction consiste surtout à surveiller, et cette surveillance n'est pas une source de progrès. Il est vrai que la culture fruitière s'en passe plus facilement ; mais le potager lui-même ne donne pas tout ce qu'il pourrait donner. Les Makriens n'ont jamais su s'ingénier pour tirer de leurs deux ruisseaux tout le parti convenable. Beaucoup d'eau se perd sans utilité. Des canaux anciens s'obstruent sans qu'on les répare. Une partie des terres, que l'arrosage pourrait rendre fertiles, demeurent arides. Le déboisement d'une partie des montagnes, dû à l'imprévoyance des habitants, contribue, par suite des pluies diluviennes qui se produisent de temps à autre, à entretenir la stérilité d'une notable portion des campagnes.

Le moment de la récolte, comme de juste, est celui des réjouissances et de l'animation. Comme au temps où naissait la comédie antique, les vendanges sont l'occasion du plaisir. Notre ami a vu, non loin de Makri, des cortèges joyeux revenir le soir des vignobles. Des jeunes gens marchaient en bandes, couronnés de feuilles vertes, se tenant par la main, et cadençant leurs pas au son de la flûte, de la guitare et du violon. Ces deux derniers instruments ne sont-ils pas les héritiers directs de la cithare et de la lyre?

Vers les premiers jours d'octobre commence la cueillette des olives, laquelle s'opère en trois fois. A jour fixe, le village entier se précipite dans l'*élaion*. Il s'agit seulement, pour cette fois, de ramasser les olives tombées. Celles-ci sont entassées dans des hottes qu'on charge ensuite sur des ânes ou des mulets. La mère et les jeunes filles, demeurées à la maison, préparent le dîner pour les travailleurs, et l'envoient à ceux-ci. Les jeunes gens s'emploient volontiers au transport. Ces allées et venues, à dos de mulet, leur plaisent. Les femmes, après le dîner, viennent volontiers assister à la récolte, en manière de distraction.

La seconde et la troisième récoltes consistent à cueillir les

olives sur l'arbre même. Les Bulgares grimpent sur celui-ci et font tomber les olives, que l'on reçoit sur des toiles étendues et que l'on expédie à la maison comme il est dit plus haut. Alors s'opère le triage. Les meilleures olives sont gardées pour être mangées et jouent un grand rôle dans l'alimentation de la famille. Les moins bonnes servent à faire de l'huile. D'autres sont vendues. Chaque famille, turque ou grecque, vend les siennes. Les Grecs ont toujours plus vite vendu que les Turcs, et Mme Y*** a toujours plus vite vendu que ses compagnes. Si des acheteurs se présentent quand son stock est épuisé, elle les envoie à ses amies... moyennant une petite commission.

Les 150 oliviers donnent en moyenne 38 hectolitres d'olives. Les deux tiers sont consommés par la famille. Le reste est vendu et donne un profit de 420 francs environ : 300 francs d'olives et 120 francs d'huile. On vend aussi du raisin pour 200 francs, des prunes et abricots pour 50 francs. Les jeunes garçons, à dos de cheval, vont les vendre à Dédé-Agatch, ce qui évite l'emploi d'un intermédiaire. Le vin est transformé, partie en vinaigre, partie en *raki*, liqueur alcoolique fort goûtée dans tout l'Orient. Mais, pour tous les produits, le chiffre de la partie vendue est fort inférieur à celui qui représente la consommation même de la famille. A la différence de l'Anglais et de l'Américain, ces autres commerçants, le Grec, quoique commerçant lui-même, aime à vivre de ses produits, à y consacrer une petite partie de ses soins. Mesquin dans ses allures, il recule devant un achat. Ses goûts sont relativement simples. Le confortable, même dans les familles riches, semble peu prisé. Sa sobriété naturelle, favorisée par le climat et le caractère des productions, contribue encore à développer cette économie et cette demi-insouciance du bien-être. On nourrirait six Grecs, disait Edmond About, avec la nourriture d'un laboureur anglais. Et c'est vrai. La famille Y***, quoique fort à son aise, se nourrit de mets relativement primitifs. La viande, viande de chèvre ou de mouton, ne paraît sur la table que deux fois par semaine (1). Le voisinage de la mer permet

(1) Les Grecs moins aisés en mangent beaucoup plus rarement. Rappelons aussi que

de la remplacer par le poisson. Les olives, la salade, les légumes, les *trachana,* sorte de pâte farineuse, le fameux *kouskous*, les *dolmades,* sortes de boulettes de riz, ou autres denrées pliées et cuites dans des feuilles de vigne; tels sont les menus les plus ordinaires des Y***, commerçants aisés de Makri. Quant au vin, on n'en boit que dans les grandes circonstances, quand on veut se mettre en gaieté.

La vie de nos Grecs est donc facile, facile comme leur culture, facile comme leur caractère et leurs prétentions. C'est plutôt sur la toilette que portent les excès de dépense. C'est là que passent volontiers les bénéfices du commerce et de la vente des produits agricoles. Les modes de Paris, toujours en retard bien entendu, font fureur parmi ces dames, qui pourtant passent une partie de leur journée à faire la cuisine, blanchir le linge et pétrir le pain. On reconnaît là l'influence de la vie urbaine, et cet amour de paraître qui distingue les populations où les réunions nombreuses sont en honneur.

Outre la culture peu intense que nous venons de décrire, d'autres ressources sont offertes à la familles Y*** comme à tous les habitants de Makri, par les productions spontanées. Nous avons déjà parlé du poisson. Il abonde sur la côte. Vingt familles grecques se livrent principalement à la pêche; mais leur travail n'est pas le seul à fournir les tables. Les enfants se mettent de la partie. Quoique intelligents et faciles à instruire, ils trouvent de singulières douceurs à l'école buissonnière, et, par les beaux jours d'été, le chemin de la mer est plus vite pris que celui de la classe. Barboter, s'ébattre, s'éloigner en nageant lorsque le pédagogue éploré se met à leur poursuite, tendre des hameçons aux bons endroits, parfois même des filets, et rapporter au logis une marée abondante, sont pour eux des jeux favoris. Si la pêche est bonne, ils sont sûrs de n'être jamais grondés.

Mais le Grec seul se livre à la pêche. Le Turc a d'autres amours. Si Y*** et sa famille mangent parfois du gibier, c'est au Turc qu'ils le doivent. Les environs de Makri sont giboyeux, mais le Grec

les Grecs ont quatre carêmes, pendant lesquels l'usage de la viande est rigoureusement interdit.

laisse le gibier tranquille. Le Turc, au contraire, aime la chasse avec passion. Ce jeu lui rapelle la guerre. Il chasse par plaisir et non par intérêt. Il donne son gibier pour rien, ou pour pas grand'chose. Il tue même le sanglier, que sa religion lui défend de manger, et abondonne chevaleresquement au Grec le fruit de ses exploits.

Tous les printemps, Y*** achète un agneau ou deux et les confie à ses petits garçons qui les mènent brouter le long des chemins, un peu partout. La famille les mange pour la Saint-Pierre. Tous les étés, on loue douze chèvres pour avoir du laitage. On les confie, moyennant une faible redevance, à un pâtre bulgare, qui les fait paître avec celles d'autres familles dans les prés communaux. Les chèvres sont traites deux fois par jour, dans la bergerie commune, par la servante bulgare. Un enfant de la famille assiste à la traite du soir. Il va reconnaître ses chèvres à une entaille faite à leurs cornes, et aide à les maintenir pendant que la Bulgare les trait.

Beaucoup de cueillette, assez de pêche, jouissance par autrui des produits du pâturage et de la chasse, voilà le travail de nos Grecs. De céréales, point. Le blé consommé par la famille vient surtout de dettes en nature payées par les Turcs et une partie de la farine représente ses « journées de moulins », sortes de *dividendes* payés par les meuniers aux *actionnaires* des moulins. Le pain n'arrive donc sur la table que par un chemin commercial.

Une seule famille grecque, à Makri, s'est mise en tête d'entamer le sol, de creuser des sillons, de semer du blé, et cette famille est tombée dans le ridicule. On se la montre en plaisantant, et ses produits sont qualifiés par des diminutifs « petit blé », « petite orge », « petit seigle ». Partout où le Bulgare existe, c'est à lui que le Grec laisse le labeur du paysan. Ce n'est guère que dans les villages isolés, absolument grecs, — et ces derniers sont rares, — que l'on se livre, tant bien que mal, à tous les travaux agricoles.

Si nous remontons dans l'antiquité, ce phénomène nous surprendra peu. Sans doute le type grec a plus ou moins évolué. Au point de vue ethnographique, une forte proportion de sang slavo-bulgare s'est mêlé au sang hellène primitif. Le type communau-

taire a pu s'accentuer sous l'influence de cette invasion. Mais, d'autre part, à mesure qu'ils descendaient vers la mer, les hommes du Nord s'adaptaient forcément, à l'image de leurs prédécesseurs, aux conditions du nouveau milieu. Beaucoup des traits que nous venons d'énumérer se retrouveraient chez les écrivains de la Grèce antique. L'Athénien d'Aristophane est sobre autant que paresseux. Une sardine est pour lui un régal. Les vendanges occupent une si grande place dans la vie que la tragédie et la comédie naissent des fêtes qu'amène la cueillette du raisin. La fable parle de Pallas créant l'olivier. C'est plutôt l'olivier qui fait inventer Pallas. La culture des arbres fruitiers est si répandue qu'une classe de citoyens se met à vivre de dénonciations contre la contrebande des figues. Toute la civilisation, toute la littérature attique a une odeur d'huile, de vin et de fruits.

Mais l'homme, si peu qu'il mange, a généralement besoin de céréales (1), et l'on sait toute la série d'efforts que réclame la confection du pain. Comment en avoir avec la moindre somme de travail possible? L'antiquité pélasgique résolvait le problème par l'esclavage. Athènes, en particulier, le résolvait par les tributs imposés aux villes alliées. Makri n'a pas à sa disposition un procédé si commode. Comment se tire-t-elle donc d'affaire? Quel serviteur complaisant viendra défoncer le sol, guider la charrue, bêcher, fumer, sarcler, moissonner? Ce serviteur, nous l'avons déjà dit, c'est le Bulgare.

Nous venons de relever le premier caractère de la culture à Makri : *c'est une culture facile*. Le second caractère est celui-ci : *les parties les plus difficiles de cette culture facile retombent sur le Bulgare.*

III.

N'allez pas croire au moins que le Bulgare soit un paysan renforcé. Pour être roi dans le pays des aveugles, il suffit d'être borgne.

(1) Ceci est moins vrai des pasteurs, qui trouvent dans le lait l'élément azoté nécessaire à la nutrition.

De race hungro-tartare, slavisés en Europe, installés en Mœsie au septième siècle, les Bulgares font une entrée belliqueuse sur la scène de l'histoire. Ils soutiennent de longues luttes contre Byzance. Leur chef Crum, vainqueur de l'empereur Nicéphore, fait monter en argent le crâne de ce dernier et s'en confectionne une coupe. Chrétiens au dixième siècle, tour à tour indépendants, sujets des Serbes, sujets des Grecs, englobés finalement dans la conquête ottomane, ils subissent, à la longue, une profonde transformation. L'ex-pasteur guerrier est rejeté, par toutes sortes de contraintes, naturelles et artificielles, vers ce travail agricole que les Grecs, grâce au commerce et à la mer, peuvent éviter jusqu'au bout.

Tandis que la conquête turque acculait les Grecs à leur rivages, elle acculait les Bulgares aux gorges escarpées des Balkans, où la culture des pentes fertiles devenait l'unique moyen d'existence.

Le Bulgare d'aujourd'hui est sobre, travailleur, taciturne, ne sachant, en dehors de ses occupations, ni raisonner, ni calculer. Il s'étonne facilement, admire naïvement, s'exclame fréquemment. Dépourvu d'initiative, mais plein de bonne volonté, il ne se trouve bien que sous les ordres d'un maître, qui abuse souvent de sa simplicité pour l'exploiter sans merci.

La famille Y*** possède, avons-nous dit, un domestique et une servante bulgares. Le mot domestique ne doit pas nous faire illusion. Il ne s'agit pas ici d'un valet et d'une femme de chambre. La maîtresse de maison et ses filles s'acquittent de presque tous les soins du ménage. Le domestique est surtout un domestique *du dehors*. Quant à la servante, si elle met la main aux besognes d'intérieur, elle la met aussi aux travaux champêtres.

La façon d'engager une servante est assez curieuse. Des négociants (lesquels ne sont parfois que des colporteurs) vont et viennent dans les villages. On s'adresse à l'un d'eux : « Ramenez-nous une servante ». Le négociant s'en va, passe dans un village bulgare, avise une fillette de quinze ans et la marchande à son père. Le marché est vite conclu, car le Bulgare n'est guère exigeant. La servante des Y*** touche soixante francs par an. Com-

bien de servantes parisiennes, qui travaillent moins, touchent la même somme par mois!

La jeune Bulgare arrive à Makri, entre dans la famille à laquelle elle s'est louée. Le père et la mère la traitent comme leur fille. Elle dîne à leur table, et se dérange seulement pour servir. Elle est inscrite quelquefois, pour une petite somme, *ou pour quelques oliviers,* sur le testament de ses maîtres. Souvent elle épouse un Grec, et se fixe définitivement à Makri. On la remplace alors par une autre, engagée dans les mêmes conditions.

Les domestiques et ouvriers bulgares viennent eux-mêmes à Makri pour s'engager, soit à long terme, soit momentanément, au moment du grand travail de la cueillette. Ce sont eux qui transportent les échelles, grimpent sur les arbres, chargent les mulets, gaulent les amandiers. Le travail fini, ceux qui ne sont pas *domestiques* s'en retournent chez eux, comme ils sont venus, en bandes familiales, sous la conduite d'un parent respecté, qui traite en maître avec les employeurs.

Le domestique des Y*** est chargé de fonctions multiples. Il cultive le jardin avec la servante, pioche la vigne, foule le raisin, tourne le moulin à olives, transporte les olives concassées dans des jarres. C'est lui qui va chercher de l'eau au *potamos,* travail fatigant qui se répète, à certaines époques, jusqu'à deux cents fois par jour. La famille possède deux chevaux et deux ânes. C'est lui qui en a soin. C'est lui qui, pendant l'hiver, va dans la forêt, avec les deux ânes, chercher du bois à brûler. C'est lui qui, pendant la belle saison, les mène le soir hors du village, ainsi que les deux chevaux, et *les fait paître toute la nuit*. Toutes les besognes ennuyeuses sont pour lui. Tous les fardeaux pesants sont pour ses larges épaules.

La servante, avons-nous dit, s'occupe aussi du jardin, cueille du raisin, trait les chèvres. Elle va, avec les enfants, déraciner des broutilles sèches avec la pioche. Ces broutilles servent d'amadou. Elle porte, à l'un des six fours tenus par des Épirotes, la pâte pétrie par Mme Y*** et ses filles, et rapporte le pain cuit à la maison. Elle fait en outre, comme nos cuisinières, les petits achats journaliers, allume le feu, lave la vaisselle, aide une des

filles de la maison à mettre la table; mais la cuisine proprement dite n'entre pas dans ses fonctions. La mère et la fille aînée gardent jalousement ce domaine.

Si nous jetions les yeux sur les familles voisines, nous en trouverions où le Bulgare occupe, non plus la situation de domestique, mais celle de *métayer*. Le Bulgare chrétien est souvent métayer du riche grec, comme le Bulgare musulman, ou Yéloutz, est souvent celui du riche turc. A ce métier, le Bulgare se forme et s'élève peu à peu. Son travail, quelque routinier qu'il soit, n'en est pas moins une école, à l'influence de laquelle le Turc et le Grec demeurent soustraits. En général, le Bulgare, après avoir travaillé dans la plaine, retourne dans sa chère montagne et va retrouver sa communauté. Patriarcal dans l'âme, il ne s'exile qu'à regret du foyer paternel, où vivent volontiers plusieurs ménages. Les cadets émigrent au fur et à mesure du mariage de leurs aînés, pour laisser une place à leur belle-sœur. Ils reviennent, au fur et à mesure du mariage de leurs sœurs, des morts ou des réussites des divers membres de leur famille, pour reprendre la place laissée vide par le partant. En revanche, les naissances d'enfants, dans les ménages d'aînés, déterminent encore des départs de cadets. C'est donc un va-et-vient, une oscillation de la montagne à la plaine, une tendance à remplir toujours exactement toute la capacité du foyer. L'excédent absolu émigre seul définitivement; mais cet excédent, petit à petit, suffit à envahir les contrées voisines. L'heure arrive, par-ci par-là, où un Grec cherche à se défaire d'une terre, où un Bulgare, coup de pioche par coup de pioche, a économisé un petit pécule en argent. Un contrat se fait. Ce contrat est bien peu de chose. Un champ a changé de propriétaire. Un Bulgare isolé, longtemps serviteur, est devenu maître à son tour.

Mais ce petit pas en avant, négligeable par lui-même, fait partie de la marche de toute une armée, et la marche d'une armée n'échappe pas au regard. Nous avons vu, depuis moins de vingt ans, l'érection de la Bulgarie en principauté indépendante, l'adjonction d'une partie de la Roumélie à cette principauté. Nous avons vu l'Église bulgare, longtemps dominée et

absorbée par l'Église grecque, s'en détacher fièrement et constituer une *orthodoxie* à part. Nous avons vu les paysans bulgares, organisés en armée, battre les Serbes belliqueux. La littérature bulgare reparaît au jour. Ce *bulgarisme*, en un mot, rival de l'*hellénisme*, agite à son tour les esprits, non seulement dans la principauté officiellement dénommée Bulgarie, mais d'un bout à l'autre de la péninsule des Balkans. Tout cela révèle évidemment les progrès d'une race, progrès très lents, très relatifs, dus au sourd travail, à l'obscure et féconde patience de plusieurs siècles, à une supériorité agricole se traduisant peu à peu par des acquisitions immobilières sur le Grec et sur le Turc. Comment s'accomplit ce phénomène? Par quel mécanisme le Bulgare avance-t-il? Un regard jeté sur notre famille et celles qui l'entourent va nous renseigner là-dessus, et nous permettre de constater un troisième caractère de notre culture grecque, que nous pouvons formuler ainsi : *La propriété rurale, en beaucoup de cas, n'est, pour le Grec, qu'un objet de spéculation.*

IV.

Au delà du *potamos*, à quelques pas de la maison des Y***, se dresse le quartier turc. Cette séparation est constante en Orient. Ce ne sont pas les différences de fortune qui distinguent les quartiers, mais celles de race. On voisine pourtant ; les femmes turques, quoique beaucoup moins libres que les femmes grecques, conversent avec celles-ci et leur demandent des conseils. Plus froides entre les hommes, les relations n'en existent pas moins. Les gros bonnets des deux quartiers, *archontes* chez les Grecs, *beys* chez les Turcs, causent parfois entre eux. Y*** et ses principaux parents ont toujours été classés parmi les sommités de Makri, et ils s'entendaient généralement assez bien avec les sommités musulmanes. Ajoutons qu'ils y ont intérêt.

Le Turc, en effet, est un excellent champ d'exploitation. Ce n'est plus le soldat de Bajazet ou de Mahomet II, accourant de l'Asie, turban en tête, cimeterre au poing, bataillant toute sa

vie, courant du Serbe au Hongrois, de Tamerlan à Scanderberg, et cherchant à s'assurer le paradis en abattant le plus grand nombre possible de têtes chrétiennes. Le Turc a changé, sinon de formation et d'aspirations, du moins d'habitudes extérieures. Nomade au fond de l'âme, guerrier d'instinct, il s'est trouvé rejeté, par une série de circonstances qui demanderaient une étude à part, dans la vie sédentaire et pacifique, et ce phénomène semble avoir plongé le Turc dans un étonnement dont il n'est pas encore revenu. Nomade, soldat, il le redevient à l'occasion. Nul ne quitte plus facilement le sol dont l'a gratifié la conquête. Nul aussi ne met plus vite la main sur son fusil et ne meurt plus stoïquement dès que l'occasion s'en présente. « Campés en Europe », le mot de Chateaubriand reste donc juste à deux points de vue.

La conquête a rendu les Turcs propriétaires. Elle ne les a pas rendus agriculteurs. Le régime du *timar*, assimilé par des historiens à la *féodalité*, diffère radicalement de cette dernière. Le fief occidental reposait sur deux grandes bases : l'exploitation agricole par le propriétaire, et l'autonomie de ce dernier. Le *timar* ne fut qu'un cadeau révocable, fait par le Sultan à un guerrier qui, batailleur ou oisif, touchait une partie des impôts de son domaine. Chaque tête d'ennemi donnait droit à une quotité plus grande d'impôts. Quinze têtes faisait passer le *timariot* à un domaine supérieur en grade. Le propriétaire turc se superposait simplement à l'ancienne population, grecque ou bulgare, et vivait en l'exploitant, peu soucieux de se mêler à elle, respectant avec une magnanimité indolente et dédaigneuse les croyances, le culte, l'administration locale et jusqu'à la juridiction des vaincus.

Nous ne dirons pas ici comment le progrès continuel des armées occidentales a fini, après plusieurs siècles de luttes, par triompher de cette intrépide armée turque, — laquelle ne pouvait augmenter, puisque, tout Turc étant soldat, elle avait présenté dès l'origine le maximum de ses effectifs.

Depuis deux siècles, la décadence est visible et la réapparition des nationalités englouties, Grèce, Roumanie, Serbie, Bulgarie,

Montenegro, indique clairement la baisse et le recul de l'inondation ottomane.

Privé du butin des victoires, impuissant, par sa gestion inintelligente et ruineuse, à vivre uniquement de l'impôt, le Turc s'est vu forcé, en certains cas, de s'adonner à l'agriculture (1). Les campagnes de Makri voient des Turcs se livrer, comme les Grecs, à la cueillette des olives, et même à celle du raisin, qu'ils vendent aux chrétiens, la loi ne leur permettant pas de vendanger eux-mêmes. Quelques-uns, les plus pauvres, se résignent à conduire la charrue, charrue bien primitive, qui égratigne légèrement le sol. Ils tirent de ce sol le strict nécessaire, et se reposent ensuite, fatigués de cet effort. Beaucoup ne l'essayent pas même, et, lorsqu'ils le peuvent, se contentent de louer leur patrimoine à des Bulgares, — musulmans autant que possible, — et se reposent alors du matin au soir. La mosquée, les ablutions, les prières, les longues séances aux deux cafés turcs, quelquefois la chasse, remplissent leurs journées. Ils ont des notions de poésie et de musique. Ils parlent peu, et, entre eux, ne s'interrompent jamais, — signe infaillible qui les distingue des Grecs. De leurs lèvres tombent parfois des pensées profondes, des sentences. Où ils sont beaux, c'est dans le commandement. Leurs ordres éclatent, brefs et énergiques, soulignés d'un geste de grand seigneur.

Grands seigneurs, disons-nous. Raison de plus pour les exploiter.

Il est facile de comprendre, après ce que nous avons dit du Turc actuel, qu'il doit avoir souvent besoin d'argent. L'on sait, d'autre part, que le métier du Grec est d'en gagner, et qu'il en gagne. Voilà donc un débiteur et un créancier tout trouvés. Deux hommes sont en présence : l'un a la force, le sabre, la puissance officielle, la morgue et la brutalité du vainqueur, mais aussi la simplicité et la loyauté du soldat; l'autre a la ruse, la patience, l'intelligence aiguisée, et trop souvent la fourberie du commerçant. Lequel va l'emporter? La réponse, avec le temps, devient

(1) Les Turcs, n'étant pas poussés aux groupements urbains par le commerce, comme les Grecs, sont plus nombreux que ceux-ci dans les campagnes.

de plus en plus nette. Le Turc d'autrefois pouvait encore choisir entre payer sa dette et couper la tête à son créancier; mais celui d'aujourd'hui n'est plus assez fort pour adopter ce dernier système. L'Europe crierait trop, et d'ailleurs le Grec prêteur est trop poli, trop obséquieux pour qu'on puisse décemment lui chercher querelle.

Tous les Turcs de Makri ont des dettes. Y*** est un de leurs créanciers, mais c'est surtout un de ses frères, nommé Théophile, qui se fait une spécialité en ce genre.

Le procédé est fort simple. On l'appelle *achat anticipé*. Un Turc pressé d'argent vient trouver Théophile et lui dit : « Prête-moi tant. — Fort bien, répond Théophile; je t'achète d'avance telle quantité d'olives ou de blé. » Bien entendu, la quantité ainsi fixée est toujours exorbitante. Au moment de la récolte, Théophile envoie ses fils avec des sacs. Ils les remplissent du blé ou des olives du Turc, les chargent sur l'âne ou le cheval de ce même Turc et les rapportent chez leur père, qui, au moment opportun, revend la marchandise avec un respectable bénéfice. Le tour est joué, et le Turc n'y voit que du feu.

Un cas plus grave, c'est lorsque le Turc se laisse entraîner à hypothéquer non plus sa récolte, mais sa terre elle-même. A l'instar de nos Arabes d'Algérie, il sent peu la valeur du sol. Il conçoit plus aisément celle de l'argent qu'on fait briller à ses yeux, et qui peut lui procurer des satisfactions immédiates. Allah aura soin de l'avenir.

Il arrive donc qu'un Turc est impuissant, malgré sa réelle bonne volonté, à payer une dette contractée légèrement. Le Grec, lui, n'a pas prêté à la légère. Il sait très bien que, si la récolte est insuffisante, la terre est là. Il sait qu'il y a à Dédé-Agatch un cadi et d'autres juges. Il connaît sa jurisprudence, grecque ou turque, sur le bout du doigt. Un procès s'entame : le Grec le plaide avec éloquence; les témoins, vrais ou faux, ne coûtent pas cher. La terre est saisie, vendue à vil prix. Notre Grec s'en rend possesseur, et, immédiatement, *la loue ou la vend à des Bulgares*. Encore une fois, le tour est joué. Mais remarquons bien que notre Théophile, — comme tous les Grecs qui l'imitent, — ne fait,

en achetant la terre du Turc, qu'une pure spéculation financière. Il n'achète pas un champ pour s'arrondir. Il l'achète parce qu'il peut l'avoir à bon marché et le louer ou le revendre très cher.

Le fils aîné d'Y***, Athanase, âgé de vingt-six ans, marche dignement sur les traces de son oncle. C'est ce qu'une anecdote nous permettra de démontrer.

Il y a quelques années, un Turc assez riche vint à mourir à Makri. *Une quarantaine de Grecs* se présentent aussitôt, produisant des créances *fausses*, et, escortés de *faux témoins*, ils vont à Dédé-Agatch et amènent le cadi, en ayant soin de donner à celui-ci le *bakchich* traditionnel. Le cadi arrive avec son cortège de créanciers. Les scellés sont mis sur le blé et autres denrées conservables. On notifie l'opération au gendre du défunt, nommé Ali, représentant la succession. Celui-ci s'incline devant l'autorité du cadi, image pour lui de celle du Sultan. A la formule légale : « Ceci n'est plus à vous », il ne répond que par la résignation. Il laisse les Grecs emmener ses bœufs et les vendre aux enchères. Ces enchères elles-mêmes se font dans de curieuses conditions. Les Grecs, constitués en une sorte de syndicat d'accaparement prêt à faire hausser les prix en cas de concurrence, écartent les Bulgares de la vente. Nos Grecs tiennent-ils donc essentiellement à avoir des bœufs? Pas le moins du monde. Ils tiennent à les avoir bon marché, moyennant cette même entente. Les bœufs vendus, ils s'empressent naturellement de les rétrocéder... aux Bulgares.

Ceci n'est que l'acte premier. Athanase arrive alors et entre en scène. Créancier réel du défunt, mais dépourvu de titre légal, et laissé en dehors du syndicat, il n'avait pas pris part à ces poursuites. Mais il est clair qu'elles le lésaient. Méditant son coup à part, il se recueille pendant quinze jours. Il se rend alors chez le gendre et lui dit : « Ali, qu'as-tu fait! les créances étaient fausses. » Fureur d'Ali, qui brise les scellés, décroche son grand coutelas et part pour les villages bulgares, où il va reprendre de vive force tous ses bestiaux. Les Bulgares vont redemander leur argent aux Grecs, qui les congédient poliment, et entament un procès contre Ali. Ali manque d'argent comptant

pour soutenir l'affaire. Athanase lui en avance, sous forme d'*achat anticipé* d'un champ. Mais le champ est sous séquestre; les Grecs pseudo-créanciers s'opposent à la transmission. Procès entre Athanase et les autres Grecs. Ali et sa famille témoignent naturellement en faveur du premier. Ici survient un incident bizarre. Une belle-sœur d'Ali doit déposer en justice, à date fixe. C'est justement le jour de son mariage. Jamais Turc ou Turque ne se dérangerait ce jour-là. Comment faire donc? Athanase n'est pas embarrassé. Il fait habiller sa propre sœur en femme turque, lui fait rougir les doigts; et, le voile aidant, la Turque improvisée va témoigner sans encombre. Athanase et Ali gagnent leur cause. Ali, fidèle à sa promesse, cède le champ à Athanase qui le revend bientôt après... à des Bulgares. Prix d'achat : 1.200 francs; prix de vente : 4.200 francs. Le champ valait bien plus que le premier chiffre et bien moins que le second. En Grec consommé, Athanase avait roulé son Turc et ses Bulgares.

Voilà donc deux victimes pour un vainqueur; mais, si l'on observe le phénomène de près, on reconnaîtra qu'il y a une immense différence entre le sort des deux premières. Le résultat le plus définitif, le plus tangible, et le plus important au point de vue social, c'est que le Turc, après l'opération, se trouve avoir *un champ de moins,* et le Bulgare *un champ de plus.* L'un a été vendeur, l'autre acheteur. Le Grec a fait office de courtier, et a retenu la forte somme, mais cet argent, soumis désormais à tous les hasards du commerce, constitue une richesse moins stable, moins assise, qu'une bonne terre à blé ou qu'une vigne au soleil.

V.

Comment s'étonner, après cela, de voir les fils des Osmanlis s'ébranler peu à peu, et quitter, les uns après les autres, les rivages inhospitaliers de l'Europe, pour rétrograder vers cette Asie qui fut leur berceau? Déjà le réveil des nationalités danu-

biennes, résultante de la croissance sociale des populations vaincues, les a chassés de la Serbie, de la Moldavie, de la Valachie. La cession de la Thessalie à la Grèce, en 1884, a déterminé l'exode en masse de soixante mille Turcs, dont quelques-uns sont venus échouer à Makri. Makri elle-même en a perdu un bon nombre.

En revanche, comme nous l'avons dit, les Bulgares avancent de plus en plus. Leurs familles descendent de la montagne et tendent à s'implanter au milieu des Grecs. C'est un courant lent, mais continu, de la montagne vers la mer (1).

Les mariages entre Grecs et servantes bulgares infusent constamment un sang nouveau à la race des premiers. Les Bulgares sentent ces progrès, et ils en sont fiers. « Alexandre le Grand, disent-ils, était un Bulgare. » Il est vrai que les servantes, au moment du mariage, sont en grande partie *grécisées* par leur entourage; mais il n'en reste pas moins, dans leurs habitudes et leur esprit, quelque chose de leur formation première qui agit insensiblement sur leur nouveau milieu.

Pour mieux mettre sous les yeux de nos lecteurs les différences des trois races, — différences que la ténacité des traditions, puisée dans la formation communautaire, contribue à maintenir, malgré les alliances dont nous parlons, — nous ne pouvons mieux faire que de raconter un incident, — ou mieux un accident, — dont notre ami a été le témoin au moment même où ils séjournait chez les Y*** et observait leur famille.

C'était au fort de l'été. Trois mois venaient de se passer sans le moindre nuage au ciel. Terre, mer, collines réverbéraient à qui mieux mieux la lumière et la chaleur. Un jour, la ville se trouve enveloppée de fumée. Un incendie venait de se déclarer dans l'*élaion* Saint-Georges. La population se jette dans les rues et gagne une hauteur voisine pour se rendre compte de l'accident. Les oliviers, — la grande richesse du pays, — flambaient comme de la paille, et la brise de mer activait le feu. Il y allait de la fortune de tous. Qu'allait-on faire ?

(1) La montagne bulgare est fort différente de la montagne grecque, dont l'influence sociale a été analysée par M. Champault, *Science sociale*, t. XV, XVI.

Les Turcs contemplèrent le feu, échangèrent quelques réflexions sommaires, puis, pénétrés de la grandeur du désastre, s'en retournèrent tranquillement chez eux, résignés à la volonté d'Allah.

Les Grecs, hommes et femmes, s'élançèrent vers le lieu de l'incendie, criant, pleurant, maudissant l'apathie des Turcs, s'efforçant au hasard d'arrêter les flammes, mais surtout émettant des avis et prodiguant des conseils : conseil d'envoyer chercher des secours à Dédé-Agatch (deux heures de distance), conseil d'aller chercher les Turcs et de les forcer à prendre part au sauvetage, conseil de rechercher l'auteur de l'incendie. On se promettait bien de ne pas le manquer. On parlait de procès, de dommages et intérêts, etc. Un Grec plus avisé fait taire les bavards et s'ingénie à organiser quelque chose. L'eau manquait. La mer était trop loin et trop bas. Le Grec ordonne de piocher le sol, de jeter de la terre sur le feu, d'abattre les branches enflammées à coups d'autres branches. On se met à l'œuvre ; mais, malgré le zèle des travailleurs, le feu gagne de vitesse. Le découragement succède vite à l'effort, et les oliviers continuent à brûler de proche en proche.

C'est ici que le troisième élément entre en scène. Cinq Bulgares apparaissent. Bons paysans de la montagne, ne possédant aucun olivier dans l'*élaion*, ils étaient venus, attirés par le spectacle. On les appelle à l'aide. Sans mot dire, sans donner le moindre avis, ils s'élancent, obéissant ponctuellement aux ordres du Grec. Robustes et tenaces, ils piochent avec entrain, lancent la terre sur les flammes, s'aventurent presque au sein du brasier, et, après un labeur acharné, réussissent à le circonscrire. Les Grecs partis, ils restèrent sur le lieu du sinistre, y passèrent la nuit, et surveillèrent l'*élaion* jusqu'au matin.

Le fait est typique. Restons-en là. Nous venons de voir ce que peut être la culture dans une famille grecque, et l'influence qu'elle exerce sur son organisation. Nous avons vu agir la mère, les filles, le domestique, la servante, l'oncle, plusieurs des fils. Un personnage pourtant est resté dans l'ombre. Nous n'avons pu l'introduire nulle part. Ce personnage, c'est le père de famille

lui-même. Ce dernier n'a d'autres rapports avec la culture que celui d'un consommateur. Assis à la table de famille, il mange bien ses olives et ses abricots, mais il ne les a ni cultivés ni cueillis. Avec le père nous entrons dans un domaine nouveau, celui du *commerce*. Les spéculations agricoles du fils aîné nous en ont déjà donné une perspective. Dans la famille Y***, la partie féminine et la domesticité nous ont représenté, dans une certaine mesure, *ce que la famille tient du sol*. C'est surtout le père, escorté de ses fils, qui va nous montrer *ce qu'elle tient du commerce*.

(*A suivre.*) G. d'Azambuja.

MONOGRAPHIE DU CANADA.

IX.

COMMENT LE DOMAINE PLEIN A ASSURÉ LE MAINTIEN DE LA RACE, ET COMMENT SE CLASSE LE TYPE FRANCO-CANADIEN.

III.

LE « RANG » ET LA PAROISSE.

Dans un précédent article (1) nous avons soumis à l'analyse la famille de « l'habitant », groupe initial de la société franco-canadienne. Les caractères que nous avons alors relevés se présentent sous un triple aspect :

1° *Un ensemble de pratiques communautaires :* culture mixte, complétée par les ressources de nombreuses industries domestiques, et pratiquée en famille par des procédés simples, sans emploi de salariés et seulement dans la mesure des besoins essen-

(1) Voir la *Science sociale*, t. XVI, p. 296.

tiels du groupe; la propriété calquée sur le même modèle, les biens patrimoniaux conservés, ou répartis, en vue d'assurer l'aisance de tous, d'abord par le maintien du foyer ancien et, subsidiairement, par la fondation des foyers nouveaux; enfin, groupement étendu et séjour prolongé au foyer, rôle tutélaire de la famille, dépendance mutuelle et solidarité étroite maintenue entre tous ses membres.

2° *Une manifestation claire de particularisme*, qui se traduit par l'établissement invariable hors du foyer, avec, ou même sans l'assistance de la famille, de tous les garçons à l'exception de l'héritier, et cela sans contrainte extérieure dérivant de la nature du lieu ou d'une influence quelconque étrangère à la famille.

3° *Ce particularisme*, d'un autre côté, *limité dans son action*, ne s'élevant pas d'une manière permanente au-dessus de la petite culture, de la petite industrie, du petit commerce.

Nous allons maintenant étendre le cercle de nos observations. Nous ne considérerons plus la famille en elle-même, dans sa vie intime, dans ses rapports avec les individus qui la composent, mais bien dans ses relations avec le monde extérieur, dans ses rapports avec les autres familles, ou groupements, qui constituent avec elle la société. Ces rapports sont principalement de deux natures et se ramènent à deux chefs : le « rang », la paroisse.

I.

La famille de l'habitant, avec les caractères particuliers que nous lui avons reconnus, est le point de départ d'une organisation sociale nécessairement peu compliquée. En effet, ce type de famille a pour règle, pour mesure de son activité, d'abord, de produire directement tout ce qui est nécessaire à sa subsistance; ensuite, de ne rien produire au delà.

D'une part, tendant en toute chose à se suffire à elle-même, cette famille se prête mal au développement d'organismes qui se constitueraient en dehors d'elle pour compléter son action. Le travail ne se spécialise pas. Certaines professions, certains

métiers accessoires peuvent bien se produire à côté de la famille, mais dans une mesure restreinte, réduits en quelque sorte à leur plus simple expression.

D'autre part, ne produisant rien au delà de ce qui est requis pour la satisfaction de ses besoins essentiels, la famille de l'habitant s'élève bien à l'aisance, jamais à la richesse. Pas de cultivateurs riches; raison de plus pour que les métiers et les professions accessoires qui comptent sur l'habitant pour vivre, restent à l'état embryonnaire. Mais il y a plus : les familles rurales ne se hiérarchisent pas. Dans ce pays incomplètement occupé, où l'accès à la terre est encore relativement facile, presque tous arrivent à posséder leurs domaines, mais en même temps, l'ambition des plus entreprenants ne dépassant pas le degré de la petite aisance, la distinction entre les capables et les incapables se manifeste peu. A Saint-Justin, il n'y a qu'un petit nombre d'artisans, de commerçants, de gens de profession; il n'y a également que fort peu de journaliers agricoles, et à proprement parler, pas du tout de tenanciers.

Nous avons donc, comme élément premier, presque unique, du voisinage, une simple juxtaposition de petits propriétaires indépendants, de paysans que rien ne distingue l'un de l'autre, si ce n'est le degré plus ou moins prononcé d'aisance, ou la réputation plus ou moins grande de savoir-faire et de sagesse. C'est pratiquement le règne de la parfaite égalité, de la démocratie idéale, moins les phrases.

Voyons quels sont les rapports qui existent entre ces diverses familles, et comme nous l'avons fait précédemment, lorsque nous étudiions les relations de famille à individu, distinguons les phénomènes de communauté de ceux de particularisme.

1° *Phénomènes de communauté.* — Le cas le plus simple du voisinage est bien celui où ses liens se confondent avec ceux de famille ou de parenté. Il est arrivé fréquemment, dans cette contrée en voie de colonisation, que l'habitant, suivant sa tendance originelle au groupement, a pu, sans trop entamer le domaine paternel, établir sur des terres, dans son voisinage

immédiat, plusieurs de ses fils. De la sorte, dans bien des cas, une paroisse entière s'est trouvée peuplée par la multiplication sur place d'un très petit nombre de souches. A tel point qu'il est devenu nécessaire de distinguer par de nouvelles appellations les individus trop nombreux d'une même descendance. De là l'habitude des surnoms si répandue au Canada. Pour opérer cette distinction, on a eu recours, suivant les circonstances, à différents procédés qu'il n'est pas sans intérêt de connaître. Ou bien l'on a simplement dédoublé le nom de baptême (1), ou bien l'on a créé de toutes pièces de nouveaux noms de famille (2). Le premier procédé, par les noms de baptême, semble bien indiquer une plus grande persistance de l'attache purement familiale; le second procédé, par les noms de famille, répond, au contraire, chez l'individu qui le reçoit, à une séparation plus complète de la souche, à une évolution plus énergique vers la possession du sol.

D'après ce que nous avons dit du type de la famille, de l'étroite solidarité maintenue entre tous ses membres, il est facile de concevoir à quels multiples échanges de services donne lieu un voisinage ainsi resserré par les liens de parenté et d'alliance. Il est vrai que cette condition spéciale du voisinage ne peut persister bien longtemps dans toute l'étendue d'une paroisse. Au bout de quelques générations, les liens de parenté se relâchent ou se perdent chez les descendants des anciennes familles; de nouveaux ménages, venus du dehors, s'infiltrent dans ce milieu, et le voisinage retrouve ses conditions normales. Toutefois, indépendamment de toute consanguinité entre les familles qui le composent, le voisinage a toujours eu, au Canada, un caractère très intime. Il est l'image agrandie de la famille. Ici, comme chez les populations quasi patriarcales de la vallée d'Ossau (3).

(1) Exemple : Joseph Leclerc, fils de Paul, est devenu Joseph à Paul; Joseph Leclerc, fils de Jean-Baptiste, est devenu P'tit José-Batiste, ainsi de suite.

(2) Gélineau est devenu Gélinas; Bellemare, Lacourse; Lefebvre a donné naissance aux Descoteaux, aux Labaie (suivant le lieu où s'est fait l'établissement), aux Bellefeuille, etc.

(3) M. Butel, la *Science sociale*, t. XV, p. 183, ou la brochure qui figure dans notre *Bibliothèque de la Science sociale*.

« le premier voisin » fait pour ainsi dire partie de la famille; c'est un privilégié qu'on invite à toutes les fêtes et qui prend part à tous les deuils.

Du reste, ces rapports de voisinage varient en intensité et en nature suivant les époques et les lieux. Ainsi, les relations de famille à famille ne furent jamais aussi étroites, l'assistance mutuelle ne fut jamais aussi active, que pendant le premier siècle de la colonisation. C'est de cette époque, notamment, que datent deux institutions importantes, et dont l'une s'est perpétuée jusqu'à nos jours : le « rang » et la commune.

Déjà, dans un précédent article, j'ai fait connaître brièvement le « rang », mais il ne sera pas hors de propos de préciser davantage. L'observation a relevé jusqu'à présent, chez les populations agricoles, deux manières principales de se distribuer sur le sol arable. Ou bien les familles se groupent par villages et exploitent la terre dans un certain rayon, c'est le village à banlieue morcelée, dont la Champagne nous offre le type le plus accusé, ainsi que le montre la carte ci-contre; ou bien chaque famille se fixe isolément sur son propre bien, c'est le domaine aggloméré avec habitation centrale. Le village à banlieue morcelée est la forme primitive, celle qu'adoptent les nomades lorsqu'ils passent à la culture, celle que suivit l'antiquité et que suivent encore aujourd'hui l'Orient et une grande partie de l'Europe. Le domaine à habitation centrale isolée est, au contraire, une forme relativement moderne, qu'un groupe de populations scandinaves a introduite dans l'Europe occidentale et en Amérique (1). Elle accompagne toujours un développement plus grand de l'initiative et une condition supérieure de la culture.

En France, suivant les régions, on trouve l'une ou l'autre de ces dispositions; mais ce furent incontestablement les provinces à domaines isolés qui fournirent au Canada la masse de ses colons, et les meilleurs, ceux qui les premiers se fixèrent au sol et créèrent le type social. Ceux-ci apportèrent avec eux l'habitude de la culture en domaine aggloméré, et résistèrent opiniâtré-

(1) Nous renvoyons à ce sujet aux articles que M. Henri de Tourville va publier incessamment dans la Revue.

ment à tous les efforts de la bureaucratie coloniale pour les cantonner dans des villages.

PLAN D'UN VILLAGE A BANLIEUE MORCELÉE DE LA CHAMPAGNE.

A, B, C, les trois soles ou divisions de l'assolement général de la commune, nécessitées par l'extrême morcellement (1).

D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que nos colons étaient fondamentalement de *petits* cultivateurs et que, s'ils avaient

(1) Voir la description du village à banlieue morcelée, dans la *Science sociale*, t. V, p. 18 à 46 : *La petite culture à famille instable*, par M. Edmond Demolins.

été pliés à la culture en domaine isolé, c'était à la culture en *petit* domaine isolé. Nombre d'entre eux venaient même de régions, de « pays », comme il en existait dans le Maine et la Normandie (1), où la petite culture était à peu près l'unique forme d'exploitation. En conséquence, chacun d'eux pouvait bien tenir obstinément à résider sur sa terre, mais aucun ne répugnait à se trouver rapproché de ses voisins; car le petit domaine isolé, — à

PARTIE DE LA PAROISSE CANADIENNE DE SAINT-JUSTIN, AVEC LA DIVISION EN « RANGS » JUXTAPOSÉS (2).

l'encontre du grand, — s'allie facilement avec une certaine proximité des foyers. Bien plus ces petites gens, par suite de la faiblesse même de leurs moyens individuels, étaient invinciblement portés à se rapprocher les uns des autres, à se serrer les coudes, dans l'isolement de ce pays neuf, sans voies de commu-

(1) Voir Baudrillart, *La Normandie*, p. 101, et *passim*.

(2) Les points noirs indiquent les habitations, toutes situées sur le « rang » et à une extrémité du domaine.

nication, sans ressources préexistantes, et en butte aux attaques incessantes de sauvages sanguinaires.

Ce concours de circonstances produisit la « côte » ou le « rang ». Les domaines, au lieu de la forme carrée ordinaire, avec habitations éparses, prirent celle de parallélogrammes très allongés mesurant deux, trois, quatre, ou cinq arpents de largeur sur vingt-cinq, trente ou quarante de profondeur; tous rangés côte à côte, tous aboutissant par une de leurs extrémités étroites au fleuve, à une rivière, ou à un chemin, et chacun portant à cette même extrémité ses constructions rurales. Les habitations s'alignèrent régulièrement, en succession ininterrompue, à quelques centaines de pas les unes des autres, comme l'indique le plan ci-dessus (1).

Or, voyez comme cette disposition par rangs facilitait à nos habitants leur tâche de colonisation. Le rapprochement des foyers qu'on obtenait ainsi corrigeait le trop grand isolement auquel les colons étaient exposés dans cette contrée neuve. Chaque famille, tout en résidant sur son bien, trouvait près d'elle, souvent à portée de la voix, d'autres familles de colons et toutes ensemble, par les distractions fréquentes de ce voisinage étroit, paraient à l'ennui de la solitude. En outre, l'étroitesse de front de chaque domaine le long du fleuve, de la rivière, ou du chemin, donnait à la difficulté des voies de communication sa solution la plus simple. Dès l'origine, elle permit à un plus grand nombre de se fixer sur les rives des cours d'eaux, et d'utiliser, pour les voyages et les transports, la surface de ces routes naturelles, mobiles ou glacées suivant la saison, mais toujours relativement unies et faciles. Et plus tard, lorsqu'on en vint à construire des chemins sur la terre ferme, les travaux répartis entre un plus grand nombre de propriétaires établis sur un même chemin, furent moins onéreux pour chacun d'eux.

L'œuvre du défrichement était particulièrement pénible.

(1) Tant que les établissements suivirent le bord du fleuve et des grandes rivières, cette disposition des foyers conserva le nom de « côte ». On lui donna celui de « rang » lorsque, les rives fluviales étant toutes occupées, on fut contraint de redoubler, c'est-à-dire de répéter la même disposition dans l'intérieur.

Abattre un à un les arbres de la forêt, les débiter en tronçons, ou billots, entasser ces billots, mettre le feu aux tas, ces travaux, et d'autres encore, d'occurrence quotidienne dans un établissement nouveau, ne pouvaient commodément s'exécuter qu'à l'aide d'un grand concours de bras. Seules, quelques familles, comptant nombre de jeunes hommes, étaient capables d'y suffire par elles-mêmes; les autres devaient recruter de l'aide à l'extérieur. Or ce n'était généralement pas par le moyen des engagements salariés que ces familles se procuraient cette aide, mais au moyen d'échanges de coups de mains et de corvées (1); et la disposition par rangs répondait merveilleusement à ce continuel va-et-vient de services.

Enfin, — et cette considération est peut-être la plus importante, — le « rang » fournissait un moyen simple de protection contre les Iroquois. Ceux-ci se présentaient rarement par grosses bandes; leur tactique consistait à surprendre le colon isolé, dans son champ ou dans sa maison. Grâce à cette disposition des terres et des habitations en rangs, le colon menacé pouvait plus facilement appeler ses voisins à la rescousse, ou se replier sur eux. Et dans les occasions les plus périlleuses, la colonne entière, formée par les habitants d'un « rang », pouvait, ou se porter en avant au secours des plus éloignés, ou se retirer en bon ordre vers l'enceinte palissadée construite en un point du « rang », généralement au village, et qu'on appelait « le fort ».

Dans la plupart des paroisses, on avait complété ce système de défense par l'établissement d'une commune. Le long de la grève, à proximité du fort, les habitants avaient défriché, et entretenaient, à frais communs une étendue de pâturages où leur bétail paissait en sûreté sous la garde du vacher communal.

On le voit, c'est en resserrant les liens du voisinage, c'est en s'appuyant davantage les uns sur les autres, bref, c'est par le procédé communautaire, que les habitants s'efforcèrent de

(1) Le coup de main se donnait de voisin à voisin; la corvée, au contraire, réunissait souvent tous les habitants d'un « rang ».

faire face aux difficultés spéciales de la colonisation canadienne. Si nous considérons un instant les divers moyens d'action qui viennent d'être énumérés, nous verrons qu'ils sont tous plus remarquables par leur *simplicité* que par leur *puissance*. Il est certain, par exemple, que les défrichements auraient été plus rapides sous un régime d'engagements salariés que sous celui des échanges de corvées, et il aurait mieux valu se débarrasser des Iroquois par quelques expéditions vigoureuses, plutôt que de se condamner à une perpétuelle défensive. Mais les engagements salariés et les expéditions militaires sont des moyens compliqués; ils auraient exigé de la part des habitants plus d'efforts, un plus grand déploiement d'initiative, et, par là même, ils leur échappaient. Le procédé communautaire, imparfait, mais facile, était bien plus à leur portée. Les difficultés de l'heure présente produisaient naturellement chez eux, étant donné le type social, une recrudescence de communauté.

Comparons maintenant cette condition du voisinage aux premiers temps de la colonie, avec celle qui existe de nos jours. Nous voyons, d'abord, que la commune a disparu. Elle n'a guère duré plus que les incursions des Iroquois en vue desquelles spécialement elle avait été instituée. D'un autre côté, le « rang » s'est maintenu; c'est que tout en étant, ainsi que la commune, un moyen de protection contre les Iroquois, il répondait et il répond encore aujourd'hui parfaitement à la double préoccupation de l'habitant, préoccupation d'indépendance d'abord, d'assistance mutuelle ensuite.

Le « rang » subsiste donc. Il est le cadre distinctif du voisinage canadien. L'habitant le transporte avec lui partout où il s'établit en masse, et fait même au besoin modifier à son intention la forme première de l'arpentage des terres. C'est ainsi que nous trouvons le « rang » égrenant son chapelet de blanches maisonnettes, non seulement dans toute la basse vallée du Saint-Laurent, château fort de la race, mais encore dans plusieurs centres anglais d'Ontario et de Québec, et jusque sur les bords de la Rivière Rouge du Manitoba.

A Saint-Justin, — où nous revenons toujours trouver le fait particulier qui, dans le travail de l'analyse, nous a mis sur la piste de la donnée générale, et qui, dans l'exposition, nous aide encore à contrôler cette donnée générale et à la préciser, — les terres se distribuent sur trois rangs parallèles courant du Sud au Nord, d'une extrémité à l'autre de la paroisse; ce sont, comme l'indique le plan ci-dessus, le Bois-blanc, l'ormière et le Trompesouris, qui alternent, dans la partie Sud, avec trois rangs de demi-longueur : le petit Bois-blanc, le Ruisseau des Aulnes et le petit Trompesouris. Remarquez le pittoresque de ces noms; ils sont bien la création directe de l'habitant. Nous trouvons même ici une accentuation du rang : le rang double, où les habitations de deux rangées de terres voisines sont placées de chaque côté d'un même chemin, ou sur deux chemins parallèles que sépare seulement un ruisseau ou un ravin. Le rang double se produit chaque fois que la configuration du sol le permet.

A l'intérieur du « rang », l'assistance mutuelle fonctionne toujours activement, bien qu'elle ne soit plus tout à fait ce qu'elle était au premier siècle de la colonie. La coopération dans le travail ordinaire, courant, de la culture ne se pratique plus au même degré. J'ai déjà dit que la commune avait disparu; de même la corvée appliquée aux travaux de défrichement, la corvée de terre ou de « tassage, comme l'appelle l'habitant, se retrouve bien encore dans les paroisses nouvelles, mais elle n'a pas son équivalant dans les paroisses, comme Saint-Justin, déjà anciennement établies. Néanmoins, dans celles-ci, il se fait toujours un échange actif de *menus services* pour la vie de tous les jours, un échange de *coups de mains* dans certaines occasions d'urgence, et les *corvées nombreuses* sont réservées pour des travaux exceptionnels : par exemple, la corvée de « lavage », pour l'érection des granges. Quelques-unes de ces corvées ont en même temps un caractère récréatif : la corvée de broyage, dans la préparation du lin, « l'épluchette » de blé d'Inde, etc., travaux faciles qui réunissent jeunes gens et jeunes filles et qu'on agrémente de contes et de chansons. Dans les paroisses anciennes, on peut dire que c'est par le côté

de la récréation, de la sociabilité, que l'habitant tient le plus étroitement à ses voisins.

Le voisinage fait également fonction d'assurance mutuelle. Il est rare que l'habitant songe à assurer ses constructions contre le feu au bureau de quelque Compagnie régulièrement constituée; mais le feu consume-t-il sa maison, ses granges, aussitôt les voisins se concertent, les uns fournissent les pièces de la charpente, les autres les planches, d'autres leur travail, et en peu de temps voilà notre homme sur le même pied qu'auparavant.

Enfin, le voisinage pourvoit à l'assistance des pauvres. Dans ce type de société, la mendicité est exceptionnelle. Toutefois, quelques journaliers imprévoyants, sur leurs vieux jours, restent à charge aux habitants. C'est d'abord la famille, ce sont les parents du nécessiteux qui sont censés aviser à son entretien, mais si la famille est elle-même trop pauvre pour supporter ce fardeau, alors c'est le « rang » qui s'en charge. On loge ces indigents, et on les pourvoit de toutes choses au moyen de contributions volontaires. Tous les deux ou trois mois, on fait, dans chaque « rang », une collecte, une « tournée » au bénéfice des pauvres du rang. Ces tournées sont très fructueuses. A l'occasion de la nouvelle année, les jeunes gens, dans chaque « rang », font la tournée par bandes joyeuses, avec accompagnement de chants et selon certains rites traditionnels; c'est la « guignolée ».

2° *Phénomènes de particularisme.* — L'examen que nous venons de faire des pratiques du voisinage nous donne une première impression assez vive de communauté. Mais, si nous serrons l'analyse de plus près, nous en dégageons des faits de particularisme non moins accentués. Il est vrai que la famille, dans des circonstances nombreuses et variées, a recours au voisinage, mais elle n'en conserve pas moins, dans la vie courante, de beaucoup le rôle principal. Notamment, dans les paroisses anciennes, où nous avons le type dans sa pleine maturité, nous savons que la plupart des familles se suffisent presque entièrement à elles-mêmes, et que la mutualité, l'appel aux voisins, est

réservé pour les occasions exceptionnelles, accidentelles, de travail, de plaisir, de malheur ou de pauvreté.

Il est frappant de voir comment l'habitant, aussitôt que les circonstances le lui ont permis, a supprimé le pâturage communal, et a fait retourner les biens communaux au régime de la propriété individuelle (1), souvent contre le désir des fonctionnaires, tant est grande sa répugnance pour la communauté dans les travaux ordinaires de culture ! Il est frappant aussi de voir comment ces familles ont rejeté, dès le premier jour, la solution facile du groupement en village, comment chacune d'elles, toujours contre le désir des fonctionnaires, s'est cantonnée sur son domaine, tant est grande chez elles la préoccupation de se réserver une installation indépendante !

Personne plus que l'habitant n'entoure sa terre de clôtures ou de barrières; personne ne veille plus jalousement à ce que ses droits de propriétaire soient respectés. Lui, si économe de ses écus, se ruinera en procès plutôt que de permettre qu'on empiète sur ses biens.

Remarquons que, dans cette analyse des rapports de famille à famille, les faits ont suivi la même marche que lorsque nous avons étudié les relations de famille à individu. Et cette marche peut se résumer en trois idées : un fond de pratiques communautaires; sur ce fond, une manifestation effective de particularisme; mais un particularisme insuffisant pour effacer toute trace de communauté.

II.

Poursuivant notre analyse, nous trouvons immédiatement au-dessus du « rang », la paroisse, organisme complexe, destiné surtout à répondre au besoin du culte, mais qui n'en sert pas moins ici de cadre au gouvernement local, et n'en fait pas moins l'office de pouvoir public. Comment cela s'est-il produit?

(1) Voir les *Édits et Ordonnances* des premières années du dix-huitième siècle, et notamment t. II, p. 262; t. III, p. 135, 198.

Comment ce qui n'est d'ordinaire qu'un simple groupement de la vie privée, figure-t-il ici comme premier organisme de la vie publique?

La vie privée, chez l'habitant, n'est qu'une juxtaposition de familles rurales, chacune réduite à un ou deux ménages, chacune indépendante de l'autre, chacune se suffisant à peu près à elle-même, tirant de son domaine et de son industrie, par le travail de ses membres, ou momentanément avec l'assistance des voisins, tout ce qui est nécessaire à sa subsistance, à sa permanence, mais rien de plus. Assurément, ce type n'est guère favorable à l'établissement de pouvoirs publics indigènes. Le lien fait défaut. On ne trouve pas, chez l'habitant, cette étroite union dans le travail et la propriété qui, chez les populations nettement communautaires, sert de base au moins à des embryons de pouvoirs publics, tels que la tribu des pasteurs nomades, ou le *mir* des agriculteurs sédentaires. L'habitant est assez avancé dans la culture intensive pour que chaque famille se soit réduite à deux ménages et ait soigneusement distingué ses intérêts de ceux d'autrui. D'autre part, on ne trouve pas, chez l'habitant, cette hiérarchie, ou plutôt cette gradation des familles dans le travail et la propriété, ces intérêts importants et variés naissant du travail intense, qui, chez les populations nettement particularistes, multiplient les groupements et préparent toute la série des institutions politiques à commencer par le *town*. Chez l'habitant, *les intérêts*, *tout en étant distincts*, séparés, *particularisés* dans une grande mesure, restent *peu importants*.

Rien au-dessus de la petite culture; pas de patrons agricoles, pas d'agriculteurs riches; parmi les familles rurales, aucune qui s'impose par la supériorité de sa condition matérielle. Les métiers et les professions auxiliaires de la culture ne sauraient prendre ici un grand essor. L'habitant fournit peu à l'industrie sous forme de matières premières, et demande encore moins d'elle sous forme d'objets manufacturés.

Deux industries seulement ont atteint quelque importance sous l'influence directe de l'habitant : la mouture des grains et le sciage du bois, qui comptent de nombreux établissements n'em-

ployant, en moyenne, que deux ou trois hommes chacun. Dans ces dernières années, et en grande partie sous une impulsion étrangère, les fabriques ont augmenté en nombre, en diversité, en importance. Des fromageries, des filatures, des sucreries, des fabriques de pulpes, etc., ont surgi ici et là. Mais aujourd'hui même, pour trouver le grand atelier, le grand fabricant, pour observer un mouvement un peu actif des transports, du commerce, il faut presque toujours s'éloigner du milieu rural.

On conçoit que, dans ce milieu, les arts libéraux ne sortent pas de l'état d'enfance. C'est ainsi que l'instruction primaire est peu répandue et encore moins appréciée. L'enseignement est laissé, la plupart du temps, aux mains des jeunes filles d'habitants qui, en attendant le mariage, se font institutrices à un salaire de quatre-vingts piastres (400 francs) à cent soixante piastres (800 francs) par année. Les membres des professions libérales ne sont guère mieux partagés; l'habitant recourt le moins possible à leurs services. Ainsi, beaucoup de maladies sont soignées en famille ; on s'adresse souvent de préférence aux empiriques, aux « ramancheurs », ou rebouteurs. Dans ces conditions, les diplômés des écoles de médecins ont bientôt fait d'encombrer la profession. Ils en sont réduits, pour se maintenir, dans les campagnes, à soigner au rabais en abonnant les familles pour une somme fixée d'avance et généralement minime. Ils pourraient à peine vivre s'ils ne se procuraient un complément de ressources par l'exercice de quelque fonction accessoire, municipale ou politique. Et ainsi des autres. Ils peuvent être supérieurs à l'habitant par l'instruction ; par ailleurs ils n'en diffèrent que fort peu ; et, comme dans le cas précédent, c'est à la ville qu'il faudrait aller pour rencontrer une condition meilleure, une prospérité plus grande des professions libérales.

En résumé, nous n'avons ici ni l'étroite union communautaire, ni la complication des intérêts et la gradation des familles naissant du particularisme intense. L'habitant ne trouve ni en lui-même, ni chez ses auxiliaires immédiats, les éléments propres à la constitution d'une classe dirigeante et d'organismes publics. Dans ces conditions, le pouvoir politique ne se développera pas

spontanément à l'intérieur de cette société; il viendra du dehors.

Or, l'Église catholique a établi ici toute son organisation religieuse. Pour les fins spéciales de son culte, elle a précisément ce qui manque à l'habitant, et ce qu'il est incapable par lui-même de constituer : des cadres administratifs réguliers (la paroisse, le diocèse), des chefs hiérarchisés. Elle fournit surtout le curé, qu'elle a tiré du peuple, mais qu'elle a transformé, élevé au-dessus des siens par l'instruction, par le caractère sacré dont elle l'a revêtu. Le curé, par la force des choses, devient le dépositaire de l'autorité, et la paroisse, le pivot du gouvernement local.

Déterminons les principaux caractères de ce gouvernement paroissial dont nous venons d'expliquer l'origine. Premièrement, il est *personnel, autocratique*. L'autorité réside exclusivement dans le curé; il exerce cette autorité sans autre contrôle que la surveillance éloignée de ses supérieurs ecclésiastiques. De la part de ses administrés, pour ainsi dire pas de contrôle. Pour certaines fonctions, le curé, en vertu de la loi, peut avoir des adjoints, des auxiliaires; parfois même, l'exercice de la fonction sera confié à d'autres. Mais le curé n'en a pas moins, en pratique, la haute main partout. Tout se fait par lui, ou du moins suivant sa volonté.

Comment en serait-il autrement? L'autorité qu'il détient, il la doit fondamentalement à son caractère de prêtre, c'est-à-dire qu'il la tient de l'Église, et non pas de l'habitant; et si cette autorité s'étend ici aux questions d'ordre purement temporel, c'est par suite de l'inaptitude de l'habitant à gérer ses propres affaires, à constituer par lui-même le gouvernement local. L'habitant est hors d'état de contrôler cette autorité qui ne relève pas de lui et dont il ne saurait se passer. Il subit complètement sa tutelle.

Un deuxième caractère du gouvernement paroissial, c'est d'être *bienveillant, paternel*. En effet, il est exercé sur les lieux et par des hommes du pays. Le curé est bien, tout d'abord, l'homme de l'Église, formé dans ses séminaires, nourri de sa doctrine,

tenant d'elle son autorité, son prestige. Mais il est aussi, le plus souvent, fils d'habitant, élevé parmi les habitants, connaissant leurs idées, leurs mœurs, les partageant même parfois. Ses intérêts sont intimement liés aux leurs. Il vit de la dîme (le vingt-sixième minot de tous les grains). Il prospère ou languit en même temps que la population qu'il est appelé à gouverner.

Il se transforme avec elle. Si, dans les villes, on rencontre le chanoine qui a étudié à Rome et à Paris, qui a le costume romain et les idées françaises, on trouve, dans les paroisses rurales anciennes, le curé hospitalier, qui mène la vie large et facile de l'habitant, et qui occupe ses loisirs à propager les bonnes méthodes de culture. Et il ne faudrait pas aller bien loin, dans les paroisses neuves, pour faire la connaissance de quelque curé défricheur, « aux poignets de frêne », travaillant lui-même ses champs et allant vendre ses produits dans les chantiers à bois.

L'habitant regarde son curé comme son protecteur naturel, son représentant en toute circonstance. Il tient à le voir figurer avec honneur à côté de ses confrères; il est tout fier s'il a aussi bel attelage, aussi grand presbytère que les curés du voisinage. La coutume veut que le vingt-sixième enfant dans chaque famille (le cas se produit) soit mis à la charge du curé.

Un troisième caractère bien frappant du gouvernement paroissial, c'est *l'universalité de son objet;* il est à la fois *religieux*, *familial* et *public*.

Religieux. — Un mécanisme spécial sous la direction du curé, la fabrique, les marguilliers, est chargé de pourvoir à la partie matérielle du culte. Le curé, aidé parfois d'un vicaire, administre les sacrements, et, du haut de la chaire, enseigne la vérité et prêche la morale de l'Évangile. C'est là sa fonction essentielle, celle qui lui fournit le principe et la sanction de son autorité.

Familial. — Mais le curé ne se contente pas ici de prêcher la morale; il veille aussi à ce qu'elle soit respectée partout, et d'abord dans la famille. Il représente au foyer l'autorité suprême. Ce que le père a perdu en autorité au Canada, le curé l'a gagné. Son nom sert d'épouvantail pour les enfants turbulents, de frein pour les jeunes gens. On a recours à sa médiation dans

les querelles de famille; on le consulte dans toutes les difficultés; on s'assure de sa présence pour toutes les occasions solennelles. Il réglemente la vie de famille, permet ou interdit certains amusements; veille à ce qu'on ne fasse pas de mauvaises lectures, et confisque au besoin les livres dangereux.

Public. — L'autorité du curé va plus loin; elle s'étend aux rapports entre les familles. Le curé est appelé à régler les différends qui surviennent entre ses paroissiens; il est l'arbitre de leurs contestations. Sa présence suffit pour rétablir l'ordre, la paix. Sa maison est un asile inviolable pour toute personne menacée.

Dans quoi n'intervient-il pas? Son prône du dimanche est une revue diversifiée, un commentaire souvent original, des événements de la semaine qui vient de finir, ou des faits anticipés de la semaine qui commence. Il y traite sans transition, et toujours sur le même ton d'autorité, des prescriptions religieuses à observer, de désordres survenus dans quelque recoin de sa paroisse, de la construction d'un pont, d'un chemin ou d'une école, de la nécessité de limiter la vente des boissons, etc. Son rôle public ne se borne pas là. Il est le président nécessaire de la commission des écoles et des diverses associations qui se forment dans la paroisse. S'il ne fait pas partie du conseil municipal, rien d'important ne s'y passe hors de sa connaissance, et sans son assentiment.

Un dernier caractère de ce gouvernement paroissial, de ce gouvernement du curé, c'est qu'il est à peu près *dépourvu de toute contrainte matérielle, directe.* Dans la plupart des cas, son seul moyen de coërcition, c'est, d'une part, dans les questions d'ordre religieux, le refus des sacrements et les admonestations du haut de la chaire; c'est, d'autre part, l'abstention. Par exemple, les commissaires d'écoles s'obstinent-ils à requérir les services de tel instituteur contre le désir du curé, celui-ci cesse d'assister aux délibérations des commissaires, et ces derniers ne tardent pas à en passer par la volonté de leur pasteur. Ces deux sanctions rappellent bien la double origine de l'autorité du curé : la fonction sacrée du prêtre, et l'incapacité de l'habitant à se

passer de son concours, du prestige de son autorité, même dans la gestion de ses intérêts temporels.

A son tour, le gouvernement paroissial produit certains effets sociaux des plus importants. Et tout d'abord, c'est de *développer fortement l'esprit religieux et les institutions religieuses.* Nombreux exercices de piété, dans la famille et à l'église. La prière vient sanctifier toutes les actions de la journée; prière au lever, au coucher, celle-ci, dite généralement en commun; salutation angélique, au son de la cloche paroissiale; le Bénédicité et les Grâces, à chaque repas. Pour les dimanches, on réserve ses plus belles parures; on se fait une fête d'assister à tous les offices de l'église paroissiale. Souvent on installe une chapelle dans une salle de sa maison, et le soir, en famille, on chante des cantiques. Nombreuses fêtes religieuses et pratiques de surérogation. Les abstinences et les jeûnes de l'Église sont rigoureusement observés. A peine l'enfant commence-t-il à balbutier, qu'on lui enseigne ses prières et le signe de la croix. Au jour de l'an, époque des réunions de famille, le père est appelé à donner sa bénédiction à ses enfants réunis. Mais c'est la mère qui préside le plus souvent aux exercices de dévotion.

Le développement de tout ce qui tient de près ou de loin à la religion est l'occasion de contrastes frappants en ce pays où, hors de cela, rien n'est très développé. J'ai déjà dit que l'instruction était peu appréciée; les parents sont satisfaits si l'enfant « ne déteste pas trop l'école », et ils s'inquiètent assez peu de ses progrès. Mais il faut excepter le catéchisme, qui s'enseigne non seulement à l'école et à l'église, mais au foyer même. Les parents se font un point d'honneur que leur enfant soit admis jeune à faire sa première communion, et dès que celui-ci a atteint ce but, il cesse le plus souvent de suivre la classe. De même l'enseignement secondaire et supérieur, entre les mains de corporations religieuses, a été pendant longtemps destiné uniquement à former des prêtres; ce n'est que dans ces dernières années qu'on a vu surgir, à côté des collèges classiques, de grandes écoles commerciales.

L'habitant lit peu, mais la lecture qu'il goûte le mieux est celle

des livres de piété; le merveilleux, le surnaturel religieux, surtout, l'empoignent. La population des campagnes alimente chaque été de nombreux pèlerinages vers des sanctuaires vénérés. L'habitant a l'horreur de la taxe directe, à tel point que les divers partis politiques ont toujours reculé devant la tentative de l'y réduire. Pourtant, il paie sans répugnance, avec plaisir même, la dîme à son curé, et les cotisations assez onéreuses qu'on lui impose pour la construction d'églises ou de presbytères, ou les contributions qu'on lui demande pour l'érection de couvents. Les familles les plus économes paient la location d'au moins un banc dans l'église, et contribuent généreusement au casuel.

La physionomie même du pays est rendue caractéristique par ce déploiement des institutions religieuses. Que l'on parcoure une de ces nombreuses paroisses, presque toutes désignées couramment par le nom de leur saint patronal, on verra les habitations des cultivateurs, toutes semblables dans leur simplicité rustique, toutes également proprettes et modestes, s'aligner en rangées régulières. Rien ne vient rompre la monotonie de ces rangs, si ce n'est quelque grande croix de bois peint, quelque calvaire, élevé au bord du chemin par la piété des fidèles. Quelque chose domine-t-il ce plat paysage, ce ne sont pas, comme dans la contrée anglaise, de grands établissements agricoles, industriels ou commerciaux; ce ne sont pas les constructions municipales; c'est l'église et son clocher étincelant, c'est le presbytère, c'est le couvent, c'est la masse imposante de quelque collège, ou monastère.

Un autre effet, non moins important, du gouvernement paroissial, c'est l'*intensité de la vie locale*, de la vie de paroisse. L'autorité qui émane de la personne du curé sert de lien à ces familles autrement désunies, et donne une énergie particulière à la vie paroissiale. Mais il ne faudrait pas se tromper sur la nature de celle-ci, et la confondre avec la vie municipale des Anglo-Saxons. Ce n'est pas l'habitant qui a fondé l'institution paroissiale; il l'a trouvé toute formée, y est entré, en a subi l'empreinte. Il ne domine pas la paroisse, il est dominé par elle. Aussi l'intensité de la vie de paroisse ne se manifeste-t-elle pas autant par la part

active que l'habitant peut prendre à la gestion des intérêts locaux, pas plus que par l'importance des franchises qu'il exerce ou des œuvres qu'il fonde, mais passivement, par l'attachement qu'il a pour sa paroisse, et par l'assistance, la protection qu'il en reçoit.

C'est un spectacle curieux, les dimanches et jours de fête, que celui de cette population, hommes, femmes, enfants, débouchant sur la place de l'église de tous les points de la paroisse, les uns à pied, presque tous en voiture. Les chevaux sont rangées en ordre sur la place publique; puis les hommes, réunis par groupes, en attendant la messe ou les vêpres, conversent du beau et du mauvais temps, de l'apparence de la récolte, commentent les événements de la semaine ou le prône du curé. L'habitant rencontre ici ses parents, ses amis, ses connaissances; il consulte le notaire, le médecin, les notables. Il prête l'oreille aux annonces du crieur public, il recueille les nouvelles et impressions qui feront le sujet de la conversation pour le reste de la semaine; il écoute les conseils du curé, et reçoit à son insu une impulsion décisive.

C'est avec peine que l'habitant se détache de cet ensemble. Avant de se décider à sortir du milieu paroissial, à quitter son clocher, il fera de forts sacrifices matériels.

Aussi retire-t-il de ce gouvernement assistance et protection. Cette assistance, nous le savons déjà, n'est pas d'ordre matériel. Chaque famille, en ce qui regarde ses moyens d'existence, se suffit à elle-même. C'est précisément cette aptitude de l'habitant à se pourvoir matériellement qui fait la force et la solidité du gouvernement paroissial, de même que c'est l'inaptitude de cet habitant à gérer ses intérêts moraux, à se gouverner, qui est la cause déterminante de ce type de gouvernement. L'assistance que procure le gouvernement paroissial est d'ordre moral. Il dirige et unit. De l'église où elle a sa racine, l'autorité du curé s'étend d'une part sur la vie de famille qu'elle réglemente, de l'autre sur la vie publique locale qu'elle encadre et domine. Elle fait régner au foyer une morale plus élevée, elle fournit à ces familles, dispersées et jalouses les unes des autres, le lien qui permet et maintient la vie locale.

Ce n'est pas tout : la paroisse déborde la vie locale et limite l'action des organismes politiques supérieurs. *Le pouvoir central, pas plus que le gouvernement paroissial, n'émane de l'habitant.*

Il est venu du dehors. En outre, il a subi, dans le cours du siècle dernier, une transformation qu'il est important de noter. L'administration coloniale française, qui présida aux débuts de l'établissement, était une parcelle détachée de la monarchie centralisée de la France; militaire avant tout, tandis que la paroisse est avant tout religieuse, elle avait pourtant avec celle-ci bien des points de ressemblance. Comme la paroisse, ce premier pouvoir central était autocratique, prétendait ne relever que de lui-même, sans contrôle de la part de ses administrés. Par son centre d'action et ses représentants, ce pouvoir central était moins rapproché que la paroisse du cœur de la population; néanmoins, il avait sur celle-ci une forte prise, car, à l'exemple de la paroisse, il était envahissant, s'ingérait dans la vie privée aussi bien que dans la vie publique, et, par le moyen de ses agents, exerçait directement toutes les fonctions municipales.

Si ce pouvoir avait subsisté, il aurait été pour la paroisse un rude concurrent, et celle-ci n'aurait pas acquis l'importance qu'elle a eue depuis. Mais la décadence du commerce des fourrures, dont l'administration coloniale vivait en grande partie, et la décadence non moins profonde de la monarchie française, sur laquelle cette administration coloniale s'appuyait, l'affaiblirent graduellement. Un jour, la guerre lui fut fatale et elle succomba sous l'assaut de l'étranger. La conquête du Canada par l'Angleterre a substitué à l'administration coloniale française un pouvoir central d'un type tout différent. Celui-ci n'a pas cherché à empiéter sur la vie privée ni sur la vie publique locale, pour les patronner et les contrôler. Il a limité son action aux matières d'intérêt général. Bientôt, sous l'influence de diverses causes, il s'est décentralisé, c'est-à-dire qu'il s'est dépouillé au profit d'institutions municipales et politiques autonomes.

Qu'est-il arrivé? Ce mécanisme gouvernemental, par sa nature même et son ampleur, s'est trouvé hors de la portée de l'habitant. Ce dernier avait supporté allègrement le despotisme pa-

ternel de la bureaucratie française; il regarda avec indifférence les institutions d'autonomie et de décentralisation. Des attributions dont le pouvoir central s'est dépossédé, les unes sont allées grossir l'apanage de l'organisme paroissial, déjà rendu florissant par la prospérité toujours croissante de l'habitant; les autres sont demeurées inertes. Les fonctions municipales se sont greffées sur la paroisse, le comté est resté un simulacre vide, et le pouvoir central (1), aux mains des politiciens, de ceux surtout qui viennent des villes, n'a conservé qu'une faible prise sur la population rurale.

S'agit-il même d'intérêts supérieurs, d'entreprises d'utilité générale, désire-t-on déterminer dans la population un mouvement d'ensemble, l'idée, le plan de l'œuvre pourront bien venir de plus haut, le pouvoir central pourra bien promouvoir l'œuvre de ses deniers, mais pour que celle-ci s'exécute, pour que la réforme s'accomplisse, il faudra de toute nécessité que la paroisse intervienne. C'est ainsi que l'expérience a démontré que les sociétés d'agriculture de comtés empruntées aux Anglais, sont trop éloignées de l'habitant; elles ne l'atteignent pas. On a dû dernièrement les remplacer par les cercles agricoles de paroisses sous la direction des curés. De même, en matière de colonisation, le rôle de la paroisse est souverain. Ces jeunes gens qui ont tant de répugnance à s'éloigner du clocher, partiront volontiers si le curé ouvre la marche et leur indique la région à coloniser, s'ils trouvent à leur côté d'autres jeunes gens de leur paroisse, et s'ils ont l'assurance de voir bientôt se former autour d'eux toute une paroisse nouvelle à l'image de l'ancienne. L'organisation paroissiale a permis aux Canadiens-Français d'envahir pacifiquement, mais sûrement les régions voisines de leur pays et peuplées à l'origine par une population de langue anglaise. Dans la Nouvelle-Angleterre, elle est encore pour les groupes nombreux d'émigrants canadiens une sauvegarde contre l'absorption.

La paroisse est donc la maîtresse pièce de cet organisme politique. Et remarquez l'étroit rapport entre la vie privée et la vie

(1) Il s'agit ici du gouvernement de la province, fixé à Québec; il sera plus tard question du gouvernement fédéral, qui se superpose à celui-ci.

publique : la vie privée, où l'habitant ne dépasse pas le domaine plein ; la vie publique, où son horizon reste circonscrit par la paroisse. De quelque point qu'on parte, pour atteindre l'individu, il faut passer par la paroisse. Sans elle rien ne se fait. Elle enserre l'habitant à la manière des organismes patriarcaux, dont elle a l'autocratie bienveillante, paternelle, envahissante. Elle n'en diffère que sur un point, mais fondamental celui-là : le travail et la propriété lui échappent.

Un dernier résultat du gouvernement paroissial, c'est *la prépondérance politique du clergé*. Nous venons de voir, en effet, que la paroisse domine la vie publique ; le clergé domine à son tour la paroisse, et par elle la vie publique. Dans la législature provinciale rien ne se fait contre le désir de l'épiscopat. Les évêques ont en outre le contrôle presque absolu de l'instruction publique.

III.

Nous allons suspendre ici notre enquête. Pour la compléter, il ne nous reste plus qu'à examiner certaines influences modernes, qui commencent seulement à se faire sentir, certains développements nouveaux encore mal fondus dans le corps social et dont nous prendrons connaissance plus utilement par la suite. Déjà nous avons accumulé suffisamment de faits pour nous permettre de classer le type et de porter sur lui un premier jugement d'ensemble.

Dans l'état actuel de la Science sociale, les sociétés se répartissent en quatre groupes distincts. Outre les instables ou désorganisés, dont nous n'aurons pas à tenir compte ici, nous trouvons le type patriarcal ou communautaire, le type particulariste, et enfin, servant de transition entre les deux, le type quasi-communautaire. *Communautaires, quasi-communautaires* et *particularistes,* les sociétés se trouvent ainsi rangées dans l'ordre de leur complication croissante, et l'on peut dire dans l'ordre croissant de l'initiative individuelle, car l'initiative est le

grand agent de la complication sociale, dans la limite permise par le milieu physique.

A quelle catégorie appartient la société franco-canadienne? Si nous la rapprochons d'un type communautaire bien caractérisé, comme la société nord-slave, méthodiquement décrite par M. Demolins dans la *Science sociale* (1), nous serons d'abord frappés de certaines analogies. Dans l'un et l'autre type, l'atelier reste familial, le travail ne se spécialise guère, et la culture est secondée par de nombreuses industries domestiques et par l'émigration. Mais si nous poursuivions le rapprochement, nous reconnaîtrions que la plupart des caractères communs aux deux types ou bien ne se retrouvent que très atténués chez le type canadien, ou bien sont d'importance secondaire (émigration par troupe, avec esprit de retour, au profit de la communauté, multiplicité des fêtes, résignation dans le malheur et la souffrance, modicité du mobilier, etc.). Enfin, sur des points fondamentaux, la différence entre les deux sociétés est tranchée. Il n'existe au Canada rien de semblable à cette famille patriarcale des Slaves, unissant plusieurs ménages en une étroite communauté de travail et de propriété sous le contrôle souverain du *mir*. La famille de l'habitant est, *dans tous les cas*, réduites à deux ménages et la notion de communauté presque entièrement bannie du travail et de la propriété. La paroisse, comme nous savons, malgré l'ampleur de ses fonctions, ne touche pas à l'organisation des moyens d'existence.

Nous n'avons donc pas de difficulté à distinguer le Franco-Canadien du communautaire pur, et à le placer en avant de lui dans la voie de la complication et de l'initiative. Passons maintenant au quasi-communautaire. Le Béarnais décrit par M. Butel (2), et qui a servi de prototype à cette catégorie, reproduit en grande partie les quelques analogies que nous avons signalées, il y a un instant, entre le Slave et le Canadien; mais il se rapproche encore de ce dernier en ce que la famille béarnaise, comme la canadienne, est réduite à deux ménages, et en ce que,

(1) *Science sociale*, t. XVI, p. 248-71.
(2) *Ibid.*, t. XIII, XIV et XV.

dans l'un et l'autre pays, la transmission des biens est pratiquée en vue d'assurer la permanence du foyer. Toutefois, encore ici nous relevons des divergences profondes. Chez le Béarnais, quasi-communautaire, le travail principal est l'art pastoral, chez le Franco-Canadien c'est la culture; chez le Béarnais, la propriété de la plus grande partie du sol reste indivise entre les familles d'une ou plusieurs communes (commune et syndicat); chez les Franco-Canadiens, tout le sol disponible est soumis au régime de la propriété particulière. Chez le Béarnais, la réduction de la famille à deux ménages (1) a pu, sous la haute influence de particularistes, être aisément adoptée et se maintenir depuis, à raison même de l'exiguïté du lieu; chez les Franco-Canadiens, elle paraît avoir été déterminée, à l'origine, par une intervention plus pénétrante d'envahisseurs du type particulariste, et avoir été maintenue par la pratique d'une culture plus intensive. Enfin, trait saillant, le Béarnais, dans la disposition de ses habitations, a conservé la forme communautaire du village à banlieue morcelée; le Franco-Canadien a créé le « rang », qui se rapproche de la forme du domaine isolé.

Allons-nous pouvoir ranger dans la même catégorie le Béarnais qui vit encore sous le patronage de la montagne herbue et qui ne cultive que quelques arpents de prés, et le Franco-Canadien qui s'avance hardiment en pleine forêt et s'y taille, à force d'énergie, tout un domaine, le Béarnais qui a brisé, à la vérité, le moule de la famille patriarcale, mais sans sortir du moule antique du village et du pâturage communal, et le Franco-Canadien qui a brisé l'un et l'autre pour ne conserver que l'attache relâchée, et surtout morale, du « rang » et de la paroisse?

Au Canada même, dans le voisinage des Franco-Canadiens, on peut observer des groupes de population qui, plus que ces derniers, se rapprochent du type Béarnais ou quasi-communautaire : ce sont les *Highlanders* écossais. Les *farmers* du Canada, originaires des *Highlands* d'Écosse, ne vivent pas, il est vrai, agglo-

(1) On verra plus loin que si le Béarnais a subi plus naturellement l'influence du particularisme *quant à la réduction des ménages au foyer*, il est demeuré rebelle à la transformation sur le reste.

mérés en village, et en outre ils ont dû forcément, dans la forêt, délaisser l'art pastoral; mais ils sont encore mal dégagés de la formation communautaire, et mal engagés dans la culture. Hommes de clan, habitués au groupement étroit, portés vers l'effort violent et passager suivi de repos et de plaisir, plutôt que vers le travail isolé, lent et soutenu de la culture, ils se sont distingués dans les expéditions militaires ou d'exploration, dans les escouades de forestiers et dans les luttes politiques. La plupart de ces caractères se retrouvent chez les Franco-Canadiens, mais à un degré moins remarquable peut-être, ou, en tout cas, avec moins de persistance. En outre, le Highlander est décidément moins laborieux, moins paysan que le Franco-Canadien; il n'entreprend presque aucun travail agricole sans recourir à la corvée récréative, et ses procédés sont des plus routiniers. Chaque fois que ces deux types ont été mis en contact, le Franco-Canadien a absorbé ou évincé l'autre.

Ainsi l'habitant canadien est d'un cran moins communautaire que le *Highlander* et que le Béarnais. Va-t-il donc falloir le mettre d'emblée au rang des particularistes? Pas davantage. Si nous le rapprochons des *farmers* anglais, ou des *lowlanders* écossais, établis à ses côtés dans les provinces de Québec et d'Ontario, nous verrons qu'il diffère d'eux *encore plus* que du quasi-communautaire. Ces différences portent à la fois sur l'organisation des moyens d'existence, sur les auxiliaires de la vie privée, et sur la vie publique, et elles ont toutes pour cause première une initiative plus grande chez le type particulariste.

Nous savons que, chez l'habitant, la culture est familiale que, le domaine se limite en étendue aux besoins d'une famille, et que le travail s'accomplit en famille à l'exclusion de salariés étrangers. Les jeunes gens restent tard au foyer et prêtent le concours de leurs bras, mais, en retour, comptent souvent sur une part d'héritage que leur constituera le père. Chez le *farmer* anglais, au contraire, la culture est patronale, le domaine est indéfini dans son développement, et le travail est exécuté en grande partie par des salariés. A l'âge de seize ou dix-sept ans, le jeune homme se met régulièrement *à gages chez son père*, ou

ailleurs, et ne compte guère, en revanche, sur une part de succession. L'habitant cherche à produire directement tout ce qu'il consomme; sa culture est essentiellement mixte et complétée par de nombreuses industries domestiques; le *farmer* anglais, au contraire, devient volontiers un spécialiste, comme au Manitoba, où il ne produit que du blé et se pourvoit de tout le reste par voie d'achat. Lorsque le cultivateur tend ainsi vers la culture spéciale et vers la grande culture, de nombreux auxiliaires, gens de profession, industriels, commerçants, surgissent à ses côtés pour compléter son action. C'est le cas du *farmer* anglais; ce n'est pas, comme nous le savons, le cas de l'habitant. Si l'habitant a le demi-isolement de son « rang », le *farmer* a le plein isolement de son grand domaine carré. Enfin l'habitant, incapable de constituer chez lui la vie publique, subit passivement le gouvernement paroissial, tandis que le *farmer* anglais prend la part la plus active aux affaires de son *township,* de son comté, de sa province, de l'État, et domine ainsi, dans une grande mesure, la vie publique elle-même.

L'habitant se distingue donc bien du particulariste; mais il présente, dans la classe des quasi-communautaires, une variété bien marquée, supérieure à celle du type béarnais, et beaucoup plus influencée par le particularisme. Ce différent degré d'influence paraît aisé à comprendre avec la différence des territoires sur lesquels l'influence en question s'est exercée. Les pâturages des montagnes, avec leur exploitation et leur propriété nécessairement communes, ont fortement contrebalancé l'assimilation tentée par les familles particularistes sur les familles communautaires. Les mêmes obstacles ne se sont pas fait sentir dans les plaines cultivables, où le travail et la propriété tendent de leur nature à devenir individuels. Là, la résistance n'est venue que des traditions de la race, de la persistance de son ancien milieu social sous l'action purement supérieure et générale de particularistes noyés dans l'ensemble. C'est encore ce qui fait que le Franco-Canadien est si peu entraîné ou dominé par l'Anglais, dont l'action est mal à l'aise dans ce milieu compact de quasi-communautaires.

Indépendamment de cette classification, toute justifiée qu'elle soit, nous avons à notre disposition un moyen de juger de la valeur de cette organisation sociale : c'est de dégager les caractères saillants, bons ou mauvais, qu'elle a développés. Voici d'abord deux caractères favorables, la souplesse du type et sa stabilité.

Souplesse. — L'éducation de l'habitant se fait en vue du domaine plein, c'est-à-dire en vue de rendre l'individu capable de tirer directement de son domaine et de son travail tout ce qui lui est nécessaire. Ce n'est que récemment que cette notion a été en certains endroits quelque peu altérée. L'homme est ainsi dressé non seulement au travail pénible du défrichement et de la culture, mais encore à l'exercice de mille petites industries domestiques. Il acquiert l'habileté manuelle, l'ingéniosité mécanique. Comme les issus de sociétés simples, communautaires, l'habitant se trouve doué d'une grande variété d'aptitudes; mais plus actif, plus entreprenant que les purs communautaires, il met à plus grand profit sa versatilité. S'il n'est pas apte à organiser par lui-même la grande colonisation, du moins, en toute circonstance, perdu en pleine forêt vierge, il se montrera capable en peu de temps de pourvoir à tous ses besoins physiques. Il se tirera fort bien d'affaire.

C'est cette faculté qui lui a permis, au cours des deux derniers siècles, de fonder sans bruit, par les moyens les plus simples, à l'aide des ressources les plus restreintes, dans le délaissement de tout, une colonie prospère de petits cultivateurs; qui l'a fait réussir là où les repris de justice, les urbains, les gentilshommes, les désorganisés de toute classe, avaient échoué si promptement.

C'est cette faculté, encore, qui a fait de lui un auxiliaire si précieux dans les expéditions de traite, d'exploration, de guerre, dans les chantiers à bois et dans les grandes fabriques. Dans la vie des bois, au camp, il brille même par là à côté du particulariste anglais, plus spécialisé, plus dépendant de la complication sociale. Dans les fabriques de la Nouvelle-Angleterre, on apprécie hautement ses dispositions laborieuses et son intelligence des machines.

Stabilité. — Le domaine plein, complété par la paroisse, produit un type social singulièrement solide, résistant. Le domaine plein procure à l'habitant tout ce qui est nécessaire à sa subsistance; le gouvernement paroissial lui garantit l'ordre, la paix. Il se trouve ainsi assuré de l'indépendance, de la *stabilité, à la fois dans l'ordre moral et matériel.* Il peut traverser sain et sauf bien des périls. C'est ainsi qu'après deux siècles d'isolement dans la forêt, et après plus d'un siècle d'occupation anglaise, nous retrouvons les descendants des premiers colons français grandement multipliés et prospères. Il serait facile de démontrer ici que le milieu physique et l'influence étrangère ont à peine modifié le type primitif; que l'habitant a conservé avec ténacité, à un degré remarquable, les méthodes de culture, les usages, les récréations, la langue et jusqu'aux superstitions de son ancêtre de France.

Qu'est-ce qui pourrait bien ébranler une société aussi souple, aussi solide? C'est ce que nous verrons en étudiant la concurrence extérieure, dans un prochain et dernier article.

Léon Gérin.

(*A suivre.*)

EN ITALIE.

VI.

DU MONT-CASSIN A TURIN.

I.

A peu près à égale distance entre Rome et Naples, les hauteurs de San-Germano sont couronnées par l'abbaye célèbre de Monte-Cassino.

Le couvent est au sommet de la montagne ; c'est là que saint Benoit bâtit, il y a quinze siècles, sur l'emplacement d'un temple consacré à Vénus, ce monastère qui devait jeter un tel éclat dans le monde : des savants s'y sont illustrés ; des papes en sont sortis ; des œuvres d'art innombrables, des manuscrits précieux, des éditions rares s'y sont entassées de siècle en siècle, comme dans un véritable musée. Si la Science avait ses lieux de pèlerinages comme la Religion, Monte-Cassino serait un des sanctuaires les plus vénérés. Au moyen âge, il fut un des asiles où l'on recueillit avec le plus de piété les épaves de la civilisation antique. Flambeau jamais éteint, les moines se transmettaient de génération en génération le feu sacré que le vent de la tempête ne parvint jamais à éteindre. La puissance des moines était jadis considérable ; des 1662 églises sur lesquelles ils exerçaient leur juridiction, ils n'en possèdent plus une seule maintenant, même pas celle de leur couvent. Ils ne sont plus que des usufruitiers, ou plutôt des gardiens ; on tolère encore à Monte-Cassino une

vingtaine de Bénédictins. A mesure que les anciens régimes de la Péninsule tombaient devant l'invasion piémontaise, les ministres de Victor-Emmanuel se chargeaient d'entretenir couvents, églises, bibliothèques, œuvres pies. Il est douteux que l'Italie ait eu à se féliciter de cette innovation, ainsi que les quelques exemples suivants le prouveront. « En 1880, la commission d'enquête constata le désordre complet de la bibliothèque Victor-Emmanuel à Rome, la disparition de dix-huit ouvrages de prix,... entre autres l'édition princeps d'une lettre de Colomb sur la découverte de l'Amérique. En dépit des milliards de biens ecclésiastiques confisqués, il faut tous les ans prélever sur les fonds du budget plusieurs millions pour combler le déficit de l'administration des cultes... Toujours en 1880, l'économat de Florence dépensa en frais d'administration, de litiges, appointements au personnel, 122.678 francs, pour un revenu de 103.049 francs; celui de Naples fit mieux : administrant un revenu égal, 103.970 francs, il dépensa le double, 216.698 » (1). A Palerme, à Venise, même proportion entre les recettes et les dépenses. Je continue : « D'après la statistique de 1880, il y avait, à cette époque, 17.870 œuvres pies possédant un patrimoine de 1.626.644.000 francs... Des 84 millions qui forment le revenu de ces œuvres, 25 seulement arrivent aux pauvres... (2). L'hospice de l'Annunziata, à Naples, a une rente de 444,000 francs; il paie 55.000 francs d'impôts, et, pour frais de culte, 22.000; il ne reste que 25, 20, ou 12.000 francs pour les enfants trouvés (3). » Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'en présence d'un pareil gaspillage, le maire de Londres ayant ouvert, en 1884, une souscription pour les cholériques de Naples, promit de veiller à ce que l'argent arrivât aux destinataires (4). Si j'ai cité tous ces faits, ce n'est point pour prouver la supériorité des anciennes

(1) Merlino, l'*Italie telle qu'elle est.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Voilà ce qu'on gagne à laisser l'État administrer des fondations privées. « C'est un trait distinctif de l'Angleterre, dit l'*Edinburg Review*, et un trait dont nous sommes fiers, que nous conduisons nos affaires nous-mêmes et sans l'intervention de l'État. » (Taine, *Notes sur l'Angleterre.*)

royautés sur la royauté d'Umberto I; la seule conséquence que je veuille en déduire, c'est que les réformes sont toujours des réformes extérieures, jamais véritables; la monarchie constitutionnelle italienne reste bien au-dessous de ses promesses.

Le Mont-Cassin a heureusement à moitié échappé jusqu'à ce jour à la sollicitude de l'administration. Aussi la science et les arts acquièrent-ils encore maintenant de nouveaux trésors. Des fresques modernes très remarquables couvrent des murs jusqu'alors restés nus. Carmen Sylva a fait présent aux Bénédictins d'une poésie, écrite de sa main, poésie qu'elle a elle-même enluminée et ornée de dessins (1). Le baron de Rothschild, dans une de ses visites au monastère, prêta la somme nécessaire pour imprimer les œuvres de Tosti.

Les pics des Abruzzes ferment l'horizon du côté de l'Orient et les eaux limpides du Garigliano serpentent au pied de la montagne. Est-ce la nécessité d'occuper une position avantageuse et à l'abri des coups de main qui a poussé généralement les fondateurs de cloîtres à en poser les fondements sur de hautes collines ou au sommet des monts? Est-ce pour mieux contempler les grands spectacles de la nature que ces âmes religieuses aimaient à s'élever ainsi au-dessus du monde?

En quittant le Mont-Cassin, je remontai vers l'Italie du Nord. Je fais grâce à mes lecteurs d'une série de haltes, où je trouvai occasion de constater une fois de plus les phénomènes dont j'ai parlé précédemment.

A propos de cimes et d'ascensions, j'ai pu observer à Orvieto, — patrie et marraine du fameux orviétan, — un phénomène assez curieux.

La cathédrale d'Orvieto, d'un gothique original et fantaisiste, enrichi de broderies italiennes, attire de nombreux touristes, et cette affluence a déterminé la construction d'un funiculaire, qui monte de la station du chemin de fer à la ville, celle-ci étant haut perchée.

Or, d'après ce que j'ai vu, ce mode de locomotion ne profite

(1) *Sufferenze*, « Souffrances ».

guère aux habitants. Peut-être est-il bien cher pour eux. A en juger par les waterproofs, caoutchoucs, tartans, dont sont revêtus mes compagnons de voyage, il est évident que les indigènes de ces lieux élevés préfèrent leurs jambes à l'invention nouvelle.

Mais transportons-nous tout de suite sur la crête des Apennins, où mon train s'élève en zig-zag. Derrière nous, la plaine toute verte apparaît en bas, par instants, à travers les échappées de vallées: des bois et des vignes dont les pousses sont nouvelles tapissent les collines. Encore un tunnel après tant d'autres. Cette fois nous avons définitivement quitté l'Italie Méridionale, nous sommes à présent dans l'Émilie; les pics des montagnes sont couronnés de neige; le Réno écumant bondit sur les rochers; voici Porretta, une des villes d'eaux les plus fréquentées de l'Italie. N'allez point vous la figurer à l'image de Vichy, d'Aix-les-Bains ou de Baden-Baden : ici point de villas, point de chalets, point de ces grands hôtels où sont réunis tous les avantages du confort moderne. Les meilleurs d'entre les hôtels ne sont guère que des auberges « de premier ordre », suivant l'expression chère à Bœdeker et à Joanne. Le Palazzino, le petit palais, est tout à la fois casino, établissement hydrothérapique, hôtellerie et le reste; il est d'ailleurs tout flambant neuf. Il n'y a pas de baigneurs étrangers à Porretta; la clientèle y est toute locale, tout italienne. Ce qui est en même temps le Trouville et le Vichy de l'Italie se trouve sur la mer Tyrrhénienne : c'est le grand port commerçant de Livourne; Rimini, sur l'Adriatique, et Castellamare, au golfe de Naples, sont aussi parmi les villégiatures les plus renommées de la Péninsule; mais qui oserait les comparer à Aix, à Trouville, à Biarritz, à Luchon, à Royan? Pour le bon goût, la grâce, les belles manières, l'élégance et la politesse, la France demeure la souveraine incontestée : l'aristocratie de toute l'Europe accourt chaque année sur nos plages, dans nos kursaals; aucun pays ne saurait nous disputer le premier rang. Les riches Italiens viennent eux-mêmes nous demander asile : même ceux qui nous abhorrent comme nation, nous trouvent, pris individuellement, les plus charmants des hommes.

Sassuolo, près Modène, est un autre spécimen de station thermale. Il n'existe certes pas de trou plus affreux et plus propre à éveiller des idées noires. Porretta, en comparaison, est un petit Paris; Sassuolo ne tardera pas d'ailleurs à être complètement délaissée. Il y a dans les environs des indices qui révèlent la présence d'une source de naphte; une Société tente depuis quelque temps des recherches : faut-il le dire? cette Société est française.

II.

Bologne. — San-Pétronio, la cathédrale, le palais Pabla, le palais du Podestat, le portique des Banchi entourent la place centrale. Indépendante jusqu'en 1512, le pape Jules II l'incorpora alors aux États de l'Église. Tandis que Florence, Rome, Pise, Milan, Venise, Pérouse, Urbin, Mantoue, avaient déjà acquis une renommée artistique européenne, Bologne était à peine connue. Francesco Francia, au commencement du seizième siècle, fut son premier grand peintre; mais, contrairement à Gênes, Bologne laissa du moins un nom dans l'histoire des arts : c'est après avoir été soumise à la domination de Rome que cette fleur tardive s'épanouit. Nicolas Pisango avait bien, au treizième siècle, sculpté le tombeau de saint Dominique, et Jacopo della Quercia les bas-reliefs du portail de Sant'Onofrio. Michel-Ange, enfin, s'y étant réfugié, y avait travaillé à une statue de Jules II que le peuple brisa en 1511; mais ce n'est qu'à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième que l'école bolonaise eut quelque importance : alors que la décadence était universelle en Italie, que la peinture était tombée dans le maniérisme, un dernier rejeton de la Renaissance fleurit à Bologne avec Ludovic (1555-1619), Augustin (1558-1601) et Annibal Carrache (1560-1609). Puis ce fut le tour du Guide (1642), du Dominiquin (1641), de l'Albane (1660), et du Guerchin 1666). Titien, Tintoret et Véronèse, derniers représentants de l'école vénitienne, étaient morts en 1576, 1594, et 1588.

Le caractère de l'école bolonaise est de manquer de naturel et d'originalité : elle est éclectique. Les maîtres recommandaient à leurs élèves de copier « le dessin de l'école romaine, le mouvement et les ombres des Vénitiens, le beau coloris de la Lombardie, le style terrible de Michel-Ange, la vérité et le naturel du Titien, le goût pur et souverain du Corrège, la prestance et la solidité de Pellegrini, l'invention du docte Primatice et d'y ajouter un peu de la grâce du Parmesan » (1). Nous ne sommes donc pas ici en présence d'un art, né des circonstances naturelles elles-mêmes; c'est une adroite copie. Quand Raphaël peignait ses grandes fresques du Vatican, il faisait de la peinture décorative, nécessaire pour couvrir la nudité des murs des immenses appartements romains; de même, lorsque Rembrandt donnait à ses toiles des dimensions modestes, il les proportionnait aux intérieurs étroits et capitonnés des marchands hollandais. Les fresques naïves du Campo Santo de Pise étaient l'expression même de la foi vive et simple du treizième et du quatorzième siècle. Les saints François en extase de Zurbaran étaient destinés aux cellules de quelques ascètes espagnols. Le climat humide de Venise invitait les peintres à représenter les objets et les corps avec des taches d'ombre et de lumière indécises, des dégradations de couleur, et non pas avec la ligne, le dessin pur et simple de l'École Romaine; à Rome, en Toscane, en Ombrie, la sécheresse de de l'air arrête, en effet, nettement les contours des choses. Vouloir mélanger les qualités de toutes ces écoles, c'est ne point comprendre la raison d'être et la beauté de chacune. Aussi, quelque talent qu'aient déployé les Carraches, le Guide et le Guerchin, ils n'ont pu approcher de la renommée de leurs modèles, tous leurs artifices et toutes leurs malices n'ont point remplacé l'inspiration originale qu'ils n'avaient pas. Cela ne leur servit à rien d'imiter Michel-Ange ou Titien. C'est le tempérament, les idées, le pinceau, le génie même de Michel-Ange et du Titien qu'il leur aurait fallu : l'imitation ne réussit jamais quel qu'en soit l'objet : tantôt c'est le geai paré des plumes du paon; tantôt c'est l'âne qui veut être

(1) Sonnet d'Augustin Carrache.

gracieux; tantôt c'est une constitution anglaise qu'on applique malencontreusement à un pays communautaire.

Est-ce à dire que les peintres bolonais soient au-dessous de tout, ainsi que certains critiques contemporains l'ont pensé, tandis que ceux de l'autre siècle proclamaient le contraire : vérité en deçà de 1800, erreur au delà? Nous sommes habitués à ces variations d'opinion en matière d'esthétique; mais de ceci, je n'ai pas à me soucier; le seul point que je veuille retenir, c'est le caractère même de cette école et les conditions dans lesquelles elle a vécu : ce sont là des faits précis qui n'admettent point la discussion, et qui rentrent dans le domaine de la Science sociale.

Ferrare, Modène, Mantoue, Parme ont conservé l'aspect de petites capitales.

Modène a une Université, une École des Beaux-Arts, de larges rues comme celles de Versailles, garnies d'arcades comme celles de Bologne, des musées, des jardins publics, enfin un colossal palais ducal, transformé en école militaire; c'est là que, jusqu'en 1859, résida François « d'Autriche ».

On a vu certains peuples, en Europe, accepter des dominations étrangères, mais jamais le phénomène n'a été aussi complet qu'en Italie. États du Nord, États du Centre ou du Midi ont toujours reçu leurs maîtres de l'étranger. Ceux qui avaient commandé à l'univers étaient devenus incapables de se conduire eux-mêmes. A Naples, Byzantins, Normands, Allemands, Angevins, Aragonais, Français, Autrichiens, Espagnols, Piémontais ont tour à tour régné. Tout roi était bon pour ces hommes, hormis un Napolitain. A Rome, le gouvernement était encore moins national, si possible. Sans doute les Romains ont accepté souvent en murmurant leurs souverains grecs, français, espagnols, hollandais, anglais, allemands, autrichiens, génois, toscans, vénitiens, romains même à l'occasion : enfin, vaille que vaille, ils les acceptaient; ils auraient supporté le Grand Turc, si le Grand Turc se fût fait pape; une distribution de blé, une fête suffisaient pour calmer un mécontentement passager. Jamais ils n'ont tiré des entrailles mêmes de leur pays des chefs véritablement romains;

quand les Papes s'en allèrent à Avignon, quels efforts, quelles suppliques pour les ramener au Latran! en désespoir de cause, ils choisirent cet illuminé de Rienzo, le « candidat de l'Esprit-Saint », qu'ils huèrent aussitôt après l'avoir acclamé. On peut se demander si, autre part qu'en Italie, les Souverains Pontifes auraient pu aussi facilement établir leur domination temporelle. En Italie, princes et rois n'ont rien de commun avec leurs sujets; qu'une révolution, qu'une guerre surviennent, ils n'ont que juste le temps de fuir; toute résistance leur est impossible. Ce sont comme des arbres dont on aurait coupé les racines; tant que le ciel est calme, ils paraissent solides comme des chênes; mais point n'est besoin d'une tempête, d'un tourbillon pour les renverser. Au moindre souffle de la brise, l'arbre penche: qui songe à le soutenir? Tout au contraire chacun s'écarte pour qu'il n'écrase personne dans sa chute, et il tombe au milieu de l'indifférence générale. C'est pourquoi, depuis que l'Italie est unifiée, pas une famille dépossédée n'a conservé de partisans; nulle part, il n'y a l'ombre d'un parti d'opposition pour défendre le passé. A Modène, pas plus qu'à Naples, pas une réclamation ne s'est élevée. Les prétendants eux-mêmes n'ont plus jamais donné signe de vie; les journaux italiens ont enregistré avec étonnement, cet hiver (1893), le premier acte ayant un caractère semi-politique de l'ex-roi des Deux-Siciles; c'était une lettre que François II écrivit de Paris pour féliciter l'archevêque de Messine de sa nomination au cardinalat : voilà qui est bien anodin et bien peu dangereux pour le souverain actuel.

Et, avec quelle désinvolture, la diplomatie a, pendant tant d'années, taillé et partagé la Péninsule, sans consulter ni les besoins ni les désirs des populations! A l'un on adjugeait telle ville, telle principauté, en échange de telle autre ville, de telle autre principauté; ce marquis était transporté dans un duché; cet autre devenait grand-duc et on lui retouchait ses États, tranchant de-ci, ajoutant de-là; un traité livrait une province à celui-ci ou la lui retirait. Gênes appelait les Français; Florence implorait Charles VIII pour qu'il l'aidât à asservir Pise; Milan était la proie de tous. Venise seule se gouvernait elle-même, jus-

qu'au moment pourtant où on l'adjoignit, sans plus de façons, à l'Autriche. Imaginez-vous un pareil dépècement, de pareilles combinaisons en France : depuis vingt-cinq ans, l'Alsace-Lorraine tient ferme devant le vainqueur ; depuis bientôt trois quarts de siècle, le parti légitimiste envoie des députés à la Chambre. En Angleterre, les Stuarts ont eu des partisans cent ans après la chute de leur dynastie. La Belgique a-t-elle pu être rattachée longtemps aux Pays-Bas, le Portugal à l'Espagne? Les Irlandais ne luttent-ils pas depuis des siècles contre leurs puissants vainqueurs? La Norvège ne se réclame-t-elle pas en ce moment de son autonomie antique? L'Allemagne du Sud n'abdique pas davantage devant la Prusse, et la Bavière est fidèle aux Wittelsbach. L'Autriche-Hongrie elle-même, si divisée, peuplée de races si diverses, ne demeure unie que parce que l'Empereur, aimé et estimé de tous, n'essaye point de tout centraliser au profit des Allemands; tout essai que ses ministres tentent en ce sens est aussitôt suivi d'une énergique résistance. Le bavarois Othon a dû abdiquer le trône de Grèce; en Espagne, enfin, il n'y a eu qu'un gouvernement qui soit disparu sans laisser de traces, c'est celui de l'étranger, le seul que l'on ait communément connu en Italie.

Il semble que, seule en Europe, l'Italie n'ait pas pu d'ordinaire constituer ses pouvoirs publics. Le gouvernement du roi Humbert n'est, pas plus que ceux qu'il a remplacés, un gouvernement nécessaire, c'est un gouvernement de hasard. La maison de Savoie occupe une place que d'autres auraient occupée s'ils avaient voulu. Le duc de Modène, François IV, eût-il accepté les conditions qu'on lui posait, il jouait le rôle de Victor Emmanuel. Lorsqu'en 1848 on chassait les Autrichiens de Milan et que les prêtres apportaient des confessionnaux pour faire des barricades, il ne tenait qu'au Pape d'être le chef d'une confédération italienne. Quant au Piémontais, qui put dans la suite réunir sous son sceptre toute la Péninsule, aurait-il aussi facilement accompli sa conquête si les Français n'étaient venus lui apporter le plus puissant concours?

Nous sommes donc bien là en présence de pouvoirs publics de rencontre.

En dépit des apparences qui semblent faire de cette royauté

une des royautés les plus solides de l'Europe, parce qu'elle a une allure imposante avec son administration centralisée à la façon de Philippe II et de Napoléon, avec son armée disciplinée et ses alliances impériales, elle ne tient pas en réalité au pays, elle n'a point poussé de racines profondes dans le sol national, on la tolère jusqu'au moment ou la République la remplacera : acclamée aujourd'hui, la monarchie disparaîtra sans laisser plus de traces, plus de souvenirs, plus de regrets que les monarchies locales auxquelles elle a succédé. Victorieuses, puissantes, la foule les soutenait; quand le vent eut changé, on ne leur découvrit plus un partisan (1).

Il y avait un moyen raisonnable d'organiser l'Italie nouvelle. Gioberti l'avait entrevu. Chaque région du pays conservait son autonomie, réglait ses affaires intérieures d'après ses goûts, ses préférences, ses besoins; elle n'était point englobée par le Piémont, mais seulement confédérée avec ses voisines. — C'était une idée analogue que les Souverains Pontifes, entre autres Jules II, avaient tenté de réaliser : l'Italie sous la présidence plus ou moins effective du Pape. L'Italie ainsi administrée n'aurait pas sans doute été à la tête de l'Occident contemporain; mais cela aurait été du moins une solution plus naturelle et moins factice que l'état de choses actuel. Aujourd'hui, en effet, le pays ne se gouverne pas lui-même; la Chambre des députés n'est pas élue par le peuple libre : c'est le résultat de la candidature officielle. Le self-government n'est qu'une fiction; les ministres obtiennent tout ce qu'ils veulent. Pour ne citer que le traité avec l'Autriche et l'Allemagne, est-il acte diplomatique plus nuisible à l'intérêt de l'Italie? Aussi, le parlementarisme compris de la sorte n'est-il qu'une comédie : loin d'être le triomphe du libéralisme, « il n'est que la société anonyme du despotisme. Chaque individu qui peut verser un contingent de popularité en est membre et participe aux dividendes. Le directeur de l'entreprise est choisi dans l'assemblée générale des actionnaires; mais ceux-ci sont

(1) A Rome seulement le pouvoir temporel a conservé un grand nombre de partisans; mais le caractère religieux du souverain dépossédé est la cause évidente de cette exception.

absolument à sa discrétion pour leur bonne et mauvaise fortune, parce que le directeur est ausssi le plus fort des actionnaires et a son « parti » dans les assemblées générales : celles-ci se bornent d'ordinaire à la votation du budget (1). »

Quoi qu'il en soit, Crispi, Rudini, Giolitti et tutti quanti ont persuadé à leurs compatriotes que l'Italie marche de pair avec les plus grandes puissances de l'univers. La vérité est qu'elle ne marche pas, elle se pavane. Les Italiens sont convaincus facilement par les flatteries officielles; on les berce et ils s'endorment agréablement à la voix de ces habiles maestri. Le patriotisme, Rome intangible, le progrès, la liberté, la guerre à l'obscurantisme sont les thèmes favoris de ces virtuoses; ils improvisent des variations inédites, quand les circonstances l'exigent, quand l'attention a besoin d'être stimulée; mais le même leit-motive revient sans cesse et enlève tous les enthousiasmes. A voir ce peuple se gonfler de la sorte, on songe à la grenouille de la fable, et l'on s'étonne qu'une peau tendue si raide n'ait pas encore éclaté.

Mettons un terme à ces graves réflexions que nous ont suggérées la chute de François V d'Autriche, qui, il y a quarante ans, disparut de la mémoire des Modénais aussi rapidement qu'une fumée dans le ciel.

III.

Une plaine fertile, bien irriguée, plantée de mûriers et couverte de moissons, entoure Mantoue, l'ancienne capitale des Gonzague, l'une des quatre villes fortes du quadrilatère. Ses musées, ses palais, ses églises n'attirent que peu les visiteurs; aussi la patrie de Virgile a-t-elle dû chercher d'autres moyens d'existence que l'exploitation des étrangers. La culture en métayage est sa principale ressource : tandis que le propriétaire vit tranquillement à la ville, le colon cultive la terre et soigne le mûrier.

(1) Merlino, *op. cit.*

Mantoue n'est pourtant pas restée sans illustration dans les arts; car c'est ici que peignirent Mantegna (1506) et Jules Romain (1546); l'un élève de Raphaël, l'autre maître de Primatice. Jules Romain décora le palais du Té de fresques mythologiques comme celles de la Farnesine de Rome. Mais les œuvres de Mantegna furent détruites au sac de Mantoue par les Autrichiens, en 1630. Heureusement pour Mantoue, les œuvres de Jules Romain n'ont pas eu le même sort.

Comme Mantoue et comme Modène, Parme, Reggio, Plaisance, Crémone, Crema, Pavie s'élèvent au milieu d'une campagne verdoyante que Napoléon montrait du haut des Alpes à ses soldats pour enflammer leur courage. Des grands peupliers et tous les arbres de notre climat abritent de leurs ombres les plantations des paysans. Au printemps, cette partie de l'Italie a un aspect de fraîcheur qui rappelle les coins les plus verts de la Normandie : il y manque pourtant toujours les fermes nombreuses dont sont parsemés nos champs : les bourgades absorbent toute la population; on dirait qu'en dehors de leur enceinte l'air n'est plus respirable.

Piémontais, Lombards, Émiliens, Vénitiens ne sont guère plus heureux que leurs concitoyens du Midi, en dépit de leur sol privilégié. Les contadini se nourrissent de polenta, « bouillie de maïs qui engendre la pellagra ». « Dans la Lombardie, on constata qu'il y avait des ouvriers qui depuis quelques jours n'avaient eu à manger que du son et des herbes (1). » Des gens m'ont dit qu'ils ne mangeaient de la viande qu'aux fêtes; ils boivent de l'eau toute la semaine et ne prennent un peu de vin que le dimanche. « Les terrassiers de Vercelli gagnent 500 francs par an, quand ils travaillent; les paysans de Mantoue passent le Pô, pendant les mois d'hiver, pour recueillir des tubercules noirs, qui, bouillis dans l'eau, ne les nourrissent pas, mais les empêchent de crever de faim; les éplucheurs de riz de la Lombardie suent pendant des heures et des jours, brûlés par le soleil, la fièvre dans les os, les pieds dans l'eau boueuse et malsaine qui les em-

(1) Merlino, *op. cit.*

poisonne, tout cela pour se nourrir de polenta, de pain moisi et de lard rance; les paysans de Pavie, pour s'habiller et se pourvoir des instruments de travail, hypothèquent leurs bras, et, dans l'impossibilité où ils sont de travailler autant qu'il faut pour payer leurs dettes, ils renouvellent la location à la fin de chaque année à des conditions plus dures, se réduisant à un esclavage d'affamés, à un esclavage sans espoir, sans autre issue que la fuite ou la mort » (1). La condition du peuple est tellement lamentable que les magistrats renvoyèrent absous des grévistes du haut Milanais, lors des révoltes agraires, et ajoutèrent en prononçant l'acquittement des prévenus : » Retournez chez vous; le tribunal ne peut faire plus pour vous, pas même recommander à vos propriétaires d'être plus humains, sinon plus charitables. »

Que de misère derrière ce rideau de gaie verdure qui se déroule à droite et à gauche de notre wagon! Voici Parme; ville modernisée, elle ne diffère guère de ses voisines. Lorsque son prince, Don Carlos, partit en 1731, pour monter sur le trône de Naples, il emporta dans son nouvel État une quantité d'œuvres d'art précieuses; il oublia toutefois les tableaux du Corrège; de nombreuses églises, une université, un palais ducal, un jardin public, inévitables édifices d'une ancienne capitale, achèvent la ressemblance de Parme avec Mantoue, Modène et Plaisance.

Plaisance était également comprise dans le duché de Parme, propriété des Farnèse. Enfin nous sommes à Milan, l'ancienne métropole du premier duché du monde : la Flandre en était le premier comté.

IV.

Milan est la ville italienne qui est la moins déchue de son ancienne splendeur : c'est le grand centre industriel et intellectuel du royaume. Le travail de la soie en constitue la principale richesse. Tandis que les barrières douanières dont la France s'est

(1) Ed. de Amicis, *Sull' Oceano*.

entourée ont beaucoup nui aux intérêts viticoles du Midi italien, les fabricants milanais n'ont pas eu à en souffrir, ils ont, au contraire, profité des représailles dont le gouvernement italien a usé envers la France : l'importation des soieries lyonnaises a été entravée.

L'activité de Milan contraste vivement avec l'apathie de Rome, de Naples, de Venise, de Florence. Les rues sont sillonnées d'omnibus, de tramways, de camions, de voitures de toute sorte, et les trottoirs sont encombrés de gens affairés qui courent en tous sens. Naturellement, les ouvriers sont plus nombreux en Lombardie que partout ailleurs, ainsi qu'en fait foi la statistique suivante : 44 0/000 en Lombardie, 25 en Piémont, 15 en Ligurie, 13 en Vénétie, 10 en Toscane et dans les Marches, 0,60 dans les Abruzzes, 0,23 dans la Basilicate (1). Les salaires suivent la même progression : « Ceux qui gagnent 3 francs à Milan en gagnent 1 à Naples. A Naples, pour les métiers inférieurs, la paye n'est plus que de 15, 12 et 10 sous par jour (2). La plaine du Pô est couverte d'un réseau de chemins de fer. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour s'apercevoir que Milan est au milieu d'un filet aux mailles serrées, tandis que les traits noirs laissent entre eux de grands espaces vides dans l'Italie méridionale. Parmi tant d'autres indices de supériorité, je noterai encore que les 6.500.000 habitants de la Lombardie et de l'Émilie ont déposé aux caisses d'épargne, en 1881, 500 millions de francs : la même année, les 7,500,000 Napolitains n'en déposaient que 70 (3). La disproportion est donc énorme entre les deux parties extrêmes de la Péninsule. De même, tandis qu'il n'y a que 13 sociétés de secours mutuels à Palerme, Milan en compte 84. L'instruction est aussi plus répandue au Nord des Apennins : la moyenne des illettrés est de 37 % seulement dans la Lombardie; elle est de 61 % en Toscane; de 74 % dans le Latium, et de 84 % dans la Basilicate (4).

(1) *Annuaire statistique de* 1880.
(2) Mme Sérao, *le Ventre de Naples.*
(3) *Annuaire statistique de* 1881.
(4) *Statistique de l'instruction élémentaire,* 1878-79.

Une conséquence immédiate de tout ceci, est l'importance des journaux septentrionaux. Les deux plus grands de l'Italie sont imprimés à Milan. Le *Secolo* et le *Corriere della Sera,* l'un républicain, l'autre conservateur, sont les seuls qui se vendent à l'étranger. On les lit partout en Italie, comme le *Figaro* et le *Temps* sont lus dans toute la France. Les plus intéressants des journaux italiens n'auraient pas chez nous la réputation de journaux de quinzième ordre; sauf le *Corriere della Sera,* aucun d'eux ne publie un article qui ait une vraie valeur, à quelque titre que ce soit; s'ils diffèrent par leurs opinions, ils ne diffèrent guère par l'insuffisance de leur rédaction. Leur excuse est de ne valoir qu'un sou (1). Ni la presse de Milan, ni la presse de Rome n'ont cette influence que la presse parisienne exerce en France : d'autre part, la presse locale a une clientèle plus nombreuse que dans notre pays, toute proportion gardée, bien entendu, car en Italie les feuilles les plus répandues ne tirent qu'à quelques milliers d'exemplaires, excepté trois ou quatre. Le *Corriere della Sera* se vante de tirer 70.000 exemplaires et le *Dix-neuvième Siècle,* de Gênes, 30.000. Seule parmi les grandes villes, Florence n'a que des gazettes insignifiantes à cause du voisinage de Rome.

A Rome aussi bien qu'à Milan, il n'existe que sept ou huit périodiques quotidiens. Voici l'énumération complète de ceux de Rome : *Riforma, Fanfulla* et *Tribuna*, libéraux; *Popolo Romano* et *Opinione,* conservateurs; *Voce della Verita*, catholique; *Don Chisciotte* et *Folchetto,* journaux folâtres, et enfin *Messaggero,* sorte de *Petit Journal.* En province, ils sont tous introuvables, excepté la *Tribuna,* qui est le plus acheté avec le *Corriere* et le *Secolo*, précédemment nommés. Tous sont politiques et inféodés à une coterie; il n'y en a point d'indépendants ou qui se prétendent tels, comme en France le *Matin*, l'*Éclair*, la *Libre Parole*, l'*Écho de Paris,* le *Gil-Blas,* le *Figaro*, le *Journal.*

(1) Excepté l'*Italie*, journal libéral et le *Moniteur de Rome,* catholique, *rédigés en français :* on ne saurait les considérer comme de véritables journaux italiens, puisqu'ils ne sont lus que par une élite et surtout par des étrangers; j'en dirai autant du *Roman Times,* rédigé en anglais.

Quant aux revues légères et court vêtues, telles que la *Vie Parisienne* ou le *Courrier Français*, elles sont complètement inconnues. Quelques illustrés satiriques, le *Rugantino*, le *Kri-Cri*, le *Diavolo Rosa*, l'*Epoca*, par exemple, ne sont que grossiers ou haineux, coloriés d'une manière déplorable ou dessinés sans grâce, sans esprit : ce n'est même pas de l'imagerie d'Épinal. Mais de tout ceci, comme de tout ce qui précède, une conclusion ressort, toujours la même : l'infériorité de l'Italie du Midi. Une question se pose alors d'elle-même : Qu'était-ce que les Lombards? Ce serait là le sujet d'une étude trop étendue pour être prise en passant. Je dirai seulement que, venus du Nord-Ouest de la Germanie, vraisemblablement des bords de la mer Baltique, ils devaient être quelque peu saxonisés. En tous cas, ils étaient plus formés au travail que les Italiens méridionaux, arrivés par la Méditerranée et à travers des régions à culture arborescente. Au quinzième siècle, les Lombards passaient encore un peu pour des barbares aux yeux des Toscans. Lorsque Galéas Sforza visita Laurent, en 1470, le luxe extraordinaire qu'il déploya à cette occasion n'était pas du meilleur goût, au jugement des Florentins. Et la surprise du duc de Milan fut grande quand le Médicis le promena à travers ses galeries et sa bibliothèque.

Mais l'influence méridionale prévalut en Italie, la Gaule Cisalpine elle-même ne fut que peu pénétrée par les Lombards. Le courant patriarcal était beaucoup plus impétueux, il nivela tout sur son passage. De notre temps, le Nord semble avoir voulu prendre sa revanche sur le Sud, qu'il a conquis : pure apparence! Des observations que j'ai exposées plus haut, il ressort que cette conquête a été toute superficielle et qu'en somme les dehors seuls ont été transformés : on s'est borné à restaurer la façade de la maison. Il y a deux mille ans, « la Grèce vaincue conquit Rome » ; de nos jours, l'esprit communautaire du Sud a conquis le Nord et sa victoire a été d'autant plus complète qu'elle était déjà consommée avant que les Piémontais n'eussent pris les armes. Les Piémontais avaient déjà dans leur sang tous les vices de ceux qu'ils voulaient régénérer : est-il dès lors surprenant qu'ils n'aient rien changé à l'état social italien?

V.

Turin, qui n'est qu'à quelques heures de Milan, fut le point de départ de ce « Risorgimento ». Turin s'en est allé imposer à l'Italie une organisation symétrique, régulière, comme le sont ses rues : là s'est limité son rôle ; tout le reste n'est que choses vaines, dont les conséquences funestes n'ont point tardé à se faire sentir. Les conquérants invoquaient le patriotisme : mais qu'est-ce donc que ce patriotisme qui consistait à renier le passé, à tout détruire violemment, à tout bouleverser? Je ne révoque pas en doute la sincérité de leur amour, la pureté de leurs intentions ; ils ont revêtu leur chère Italie d'une belle armure qui reluit au soleil ; mais ils ont oublié qu'elle n'était peut-être pas de taille à la porter et qu'ils lui imposaient là un fardeau trop lourd pour ses faibles épaules : quel besoin avaient-ils donc de la cuirasser ainsi ? Quelqu'un la menaçait-il ? Craignait-elle l'Autriche? La France ne lui avait-elle point prouvé son amitié ? Un gouvernement national, c'est-à-dire sorti du sein même du peuple, qui en favorise les aspirations, qui en satisfait les besoins, qui est, en un mot, l'expression même du pays, ne serait point tombé dans de telles erreurs : mais, de gouvernement national, nous savons que l'Italie n'a pas pu en avoir : celui d'aujourd'hui ne l'est pas beaucoup plus que ceux des siècles écoulés. Cette royauté bureaucratique, centralisée, administrative, militaire, est superposée au peuple ; elle n'en est pas le complément ; c'est une partie d'un autre organisme qui a été transportée là et que l'on a adaptée tant bien que mal ; mais elle est mal reliée au corps qui la porte ; que diriez-vous d'un médecin qui, pour guérir le cerveau d'un malade, commencerait par lui couper la tête? C'est d'une opération semblable que l'Italie a été victime. La tête qui gouvernait autrefois n'était pas très saine, je l'accorde, mais encore aurait-il mieux valu la soigner avec ménagement, plutôt que de la remplacer par une autre, fort belle à la vérité, mais fort difficile à ajuster sur le tronc.

Ce qui est à blâmer dans cette entreprise piémontaise n'est pas l'unification de l'Italie, mais les idées des gouvernants modernes. Je rends hommage aux Italiens qui ont versé leur sang sur le champ de bataille, à ceux qui, comme Manzoni ou Léopardi, ont désiré ardemment le triomphe de la cause sainte, à ceux qui, comme Silvio Pellico, ont souffert pour la délivrance de leur patrie. Mais comment ne pas trouver ridicules ces politiciens qui ont essayé d'habiller la pauvre fille comme une princesse? Ils lui ont passé une robe de soie pour qu'elle puisse faire bonne figure dans le monde occidental; mais sa mine défaite raconte aussi que, si elle est vêtue de soie, son estomac se ressent de cette dépense superflue.

Lorsque, après avoir parcouru toute la Péninsule, on arrive enfin à Turin, on est saisi de la différence qui sépare cette ville des autres villes italiennes. Les autres, bien qu'ayant chacune leur caractère propre, ont un je ne sais quoi de commun qui les rapproche et qui indique qu'elles sont sœurs : c'est ce je ne sais quoi qui manque à Turin. Tout ici est réglé, compassé, méthodique; rien n'est abandonné à la fantaisie, à la liberté. Ses rues se coupent toutes à angle droit; elles sont bordées d'arcades, non pas irrégulières comme à Bologne, mais construites toutes sur le même modèle. Au milieu des places symétriques s'élèvent des statues de bronze : tout cela est froid. Aucun monument qui ait quelque originalité : et, pour achever, ces palais, ces églises, ces maisons ne sont pas bâties en solides pierres de taille comme à Paris, mais en plâtras peints qui déteignent à la pluie. C'est la plus belle ville de l'Italie, prétendent les Italiens, et leur rêve serait que Rome fût ainsi : si le krach n'était pas survenu, il est probable que ce rêve serait aujourd'hui réalisé.

Au moment de traverser le Saint-Gothard, les jurons qui, à chaque instant, résonnent à mes oreilles me font souvenir de ce jeune Français établi en Angleterre qui, conduisant un jour plusieurs personnes dans un bateau, lâcha son aviron et, surpris, s'écria, *Goddem!* (Dieu me damne!) « Les trois dames qui étaient avec lui baissèrent les yeux comme stupéfaites et regardèrent l'eau attentivement; un des Anglais rit franchement, mais les deux

autres devinrent rouges comme des jeunes filles (1). » Heureusement, les miss qui voyagent au delà des monts ne comprennent pas les jurons qu'elles sont à chaque instant exposées à entendre. « Goddem » est un juron peu shocking auprès de ceux qui sont familiers aux Italiens !

Bien des sujets ont été effleurés dans ces quelques notes ; bien des questions sur lesquelles je n'ai pu m'appesantir seront peut-être un jour approfondies dans la Revue ; pour moi, ce but eût été trop vaste ; mon intention n'était que de faire part simplement de ce que j'ai vu. Je ne pouvais m'attarder plus longtemps sur les quais de Gênes la Superbe, dans les sombres et noirs palais de Florence. Ai-je eu seulement le loisir de vous parler du Colisée? Non : des deux civilisations romaines, la dernière seule, celle de saint Pierre, ne m'a retenu qu'un instant. Je n'ai point rêvé aux rivages de Naples, bien que la brise de mai y fût parfumée des senteurs de l'oranger. L'industrieuse Milan, enfin, et Turin, le berceau de la monarchie, ont à leur tour défilé rapidement sous vos yeux.

Mais de toutes ces notes, quelle conclusion se dégage, sinon que l'Italie unie, loin d'être un pays jeune de vingt ans, comme on le croit assez généralement là-bas, succombe sous le faix des années et de ses vices d'autrefois qui sont aussi ceux de sa prétendue jeunesse nouvelle. Le voile tout neuf et si beau dont elle s'est parée couvre mal ses vilains dessous. Point n'est besoin du reste de le soulever pour les voir ; de grands accrocs le trouent déjà et montrent des choses assez laides. Cette vieille personne conservait au moins la poésie des souvenirs ; les philosophes, les poètes, les penseurs, les artistes du dix-neuvième siècle aimaient venir y rêver sous le portique de Saint-Jean de Latran, sur la plage du Lido, « où sur l'herbe d'un tombeau vient mourir la pâle Adriatique »; sous les bosquets fleuris « où la mer de Sorrente déroule ses flots bleus au pied de l'oranger ». A ce pays que Gœthe, Byron, Musset, Lamartine ont chanté, que

(1) Taine, *Notes sur l'Angleterre.*

reste-t-il maintenant? N'ai-je point lu, il y a quelque temps, que l'on avait proposé de combler le grand Canal de Venise? La place Saint-Jean de Latran à Rome a été défigurée. La Margellina où Graziella courait pieds nus a disparu à son tour. C'était la dernière gloire de l'Italie d'avoir inspiré les plus grands artistes de notre siècle; c'était son profit le plus assuré que l'exploitation des riches étrangers qui allaient chaque hiver contempler les reliques d'une civilisation qui fut si brillante. Je doute même que, comme compensation, les héritiers de la gloire de Spallanzani, de Volta, de Galilée, je veux dire Lombroso, Garofalo, Henrico Ferri, dont le savoir retentissant tourne les têtes en Italie, réussissent jamais, malgré la nouveauté de leurs découvertes, à grouper autour de leurs chaires l'élite de la jeunesse moderne : le temps n'est plus où les étudiants de l'Europe accouraient en foule aux Universités de Pise ou de Bologne. Les Universités de Naples, de Turin et de Pavie, les plus fréquentées de la Péninsule, n'ont, elles-mêmes, que des auditeurs italiens ou levantins. Se trouvera-t-il parmi ceux-là un homme assez habile pour puiser, dans les théories lombrosiennes, le secret de rendre à son infortunée patrie la prospérité et la gloire des jours passés? Sera-ce besogne facile à des gens qui ont appris à quels traits on reconnait « le véritable homme normal »? Le docteur Marro ne leur a-t-il pas enseigné que « tout homme qui sort de la vie tranquille et modeste, consistant à consommer le froment gagné par son modeste travail; que tout homme qui se laisse transporter par la fougue des passions, qu'elles soient dirigées vers la satisfaction des instincts brutaux, qu'elles soient divinisées par le plus haut idéal, sort du champ de « la normalité », et « entre dans le territoire de la dégénération »? Le « véritable homme normal » n'est pas instruit, il n'est pas érudit : il ne fait que travailler et manger: *fruges consumere natus!* (1)

N'insistons pas trop sur ces théories scientifiques « fin de siècle », que les facultés françaises (tout à fait dégénérées sans doute!) s'obstinent à ne pas embrasser. Il ne manquait plus à

(1) *Tribune judiciaire* de Naples, 10 novembre 1889.

l'Italie nouvelle que de devancer, par sa science, les autres pays, pour être tout à fait une grande puissance! Ce nouveau fleuron, elle l'ajoute sans hésiter à sa couronne, déjà si resplendissante.

Mais nous sommes à Lecco, à l'extrémité orientale de ce lac de Côme, resserré entre deux chaînes de montagnes neigeuses. « D'un village à l'autre village, des rivages au sommet des monts, d'une cime à l'autre cime serpentent, encore maintenant comme aux temps de Don Rodrigue, routes et sentiers, ici en pente, là-bas à plat (1); Don Abbondio n'est plus là pour admirer tantôt un coin tantôt un autre de ce gracieux paysage, comme lorsqu'au crépuscule du 7 novembre 1628, il regagnait tout doucement sa maisonnette, après promenade faite ». Du moins, les villas, assises sur la rive, éclairées par un resplendissant soleil de mai, se reflètent renversées dans les ondes transparentes; les bourgeons des arbres qui garnissent les collines, les boutons des fleurs qui ornent les jardins s'ouvrent et s'épanouissent sous les tièdes rayons du matin. Après une aussi longue course à travers tant de misères et de ruines, il est bon de se reposer ici : les hommes n'ont pu ternir le ciel de l'Italie ; puisque c'est la seule chose qu'ils n'y aient point souillée, profitons-en..

Georges Lainé.

(1) *Promessi Sposi*, Manzoni.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

KOSSUTH ET LA HONGRIE.

L'homme qui vient de mourir pouvait se vanter à bon droit d'être populaire. On a vu le bruit qui s'est fait autour de ses funérailles. En quelques jours, une souscription organisée pour lui élever un monument funèbre a réuni cinq cent mille francs.

Cet enthousiasme ne doit pas étonner. Kossuth se trouve avoir incarné en lui, à un degré intense, toutes les aspirations de la race hongroise, à laquelle, chose curieuse, il n'appartenait pas par sa famille.

Kossuth est le type achevé du grand politicien, élevé par les circonstances au rang de héros national, et grandi finalement par le malheur. Croate de naissance, il essaye d'entrer dans l'administration, alors sous la coupe de l'Autriche. On l'éconduit. Irrité, il se rabat sur la profession d'intendant, lucrative dans un pays de grands propriétaires peu soucieux d'exploiter eux-mêmes leurs domaines. Il gère ainsi les propriétés d'une comtesse hongroise. Accusé de malversation, il ne se tire d'affaire qu'en prouvant au tribunal que la grande dame avait autorisé d'avance des détournements de fonds. Fort de ces premiers succès, il se lance dans le barreau, plaide à Pesth, entre dans la politique, devient le principal *leader* de la Diète au moment même où le conflit avec l'Autriche devenait aigu, réclame d'abord à l'empereur un ministère distinct, puis, après l'échec de la tentative consentie par Ferdinand V, proclame solennellement la déchéance des Habsbourgs, organise la lutte armée contre ceux-ci, combat ses compatriotes les Croates, coupables de réclamer à la Hongrie ce que la Hongrie réclame elle-même à l'Autriche, succombe enfin devant l'intervention de la Russie, et va se reposer dans un doux *far niente* à Turin, de ces quelques années de surmenage politique. Telle est, en deux mots, la vie de Kossuth. En quoi, maintenant, représente-t-il la Hongrie?

L'histoire de ce pays, jusqu'à ce jour, nous est peu connue. Les ouvrages sérieux manquent sur la matière. Il est donc difficile de porter un jugement très précis sur ce peuple, et de le définir exactement au point de vue social. Toutefois, on peut le peindre à grands traits, sauf à rectifier plus tard cette vue d'ensemble, lorsque les exceptions auront paru au grand jour.

L'Autriche et la Hongrie, accouplées depuis quatre siècles, appartiennent à deux mondes distincts. L'Autriche, c'est encore l'Occident. La Hongrie, c'est déjà l'Orient. La grande plaine hongroise, la fameuse *puszta*, constitue le dernier prolongement des grandes steppes orientales, profondément enfoncé dans l'Europe forestière. La vie pastorale, malgré la fixation au sol, y a gardé une plus grande place qu'ailleurs. La guerre même, chère aux Magyars, conserve chez eux je ne sais quel cachet nomade. Wallenstein au dix-septième siècle, Marie-Thérèse au dix-huitième, rassemblent un peu leurs armées à la façon d'Attila; et, en plein dix-neuvième siècle, pendant la grande lutte de 1848-49, les fameux *csikos*, ou pâtres de

la puszta, armés de longs fouets garnis de boules de plomb, cueillaient sur leurs selles les cavaliers autrichiens ou leur crevaient les yeux. De pareils traits illuminent tout un côté de la race.

L'Autrichien, au contraire, est un homme de l'Occident, un Germain, Germain mêlé sans doute, mais fortement soulevé et projeté en avant par le particularisme féodal. La fameuse maison d'Autriche n'a été tout d'abord, comme celles des Carolingiens et des Capétiens, qu'une famille de grands propriétaires ruraux, fortement chevillée au sol et douée d'une remarquable aptitude au gouvernement des hommes. Seulement, la féodalité n'a pas eu tout à fait, dans cette partie de l'Europe, le même aspect que chez nous. Elle a pris plus tôt une allure militaire et défensive nécessitée par sa situation même au seuil de la route des invasions. Les castels, nids d'aigles inaccessibles, s'y sont vite perchés sur les hauteurs. Des villes fortifiées s'y sont bâties, les pouvoirs publics s'y sont développés plus hâtivement. L'Autriche entière, dès Charlemagne, n'était déjà qu'une grande *marche*, ou province frontière, destinée à barrer la route aux Barbares. Les plus terribles de ces Barbares, on le sait, furent précisément les Hongrois.

On voit d'ici la formation absolument différente des deux peuples, et l'on s'explique également leur résistance à la fusion. D'un côté, l'Autrichien, propriétaire armé, discipliné par force sous une autorité traditionnelle, gardant généralement la défensive, et songeant avant tout à fermer la porte aux invasions; de l'autre, la masse compacte et flottante des Magyars, qui, rencontrant une immense plaine propre à son établissement, y demeurait à l'état de *masse*, gardant ses usages, ses mœurs, ses traditions, et la fierté propre aux races qui en ont soumis d'autres sans jamais avoir été soumises elles-mêmes.

Toutefois, la nature, qui ne fait pas de sauts, ne creuse pas non plus d'infranchissables fossés. La Hongrie, en contact permanent avec des races sur lesquelles le particularisme avait agi, pénétrée çà et là par quelques migrations de Saxons et d'Autrichiens, traversée à plusieurs reprises par des croisades, n'a pu faire autrement que de subir, dans une légère mesure, l'empreinte du moule féodal. C'est vers saint Étienne (997-1038) que le mouvement semble se dessiner. Des domaines se créent. La propriété particulière se substitue au régime de l'indivision. Les chefs de tribus deviennent grands seigneurs et se surperposent, soit au reste de la population magyare, soit aux populations slaves des confins. Deux classes en résultent : les nobles et les serfs; mais ces nobles ne sont pas de vrais ruraux. Leur souci n'est pas de faire valoir leur domaine. La vie active, agitée, les fêtes, les réunions nombreuses, les passionnent davantage. La noblesse hongroise prend à peu près les allures de la noblese polonaise, avec cette différence que, moins enrichie par le commerce, la Hongrie échappe à la corruption qui précipite la décadence de sa voisine. Harcelé par le Turc, son congénère, qui lui ressemble en plus d'un trait, le Hongrois reste, comme lui, un militaire, avec le fatalisme en moins et un soupçon d'initiative en plus.

Il s'habitue à courir aux armes au moindre appel, à acclamer avec enthousiasme un grand chef de guerre, Hunyade, Corvin, le *roi* Marie-Thérèse, en attendant d'acclamer, au dix-neuvième siècle, les grands orateurs de son parlement.

La chute de la Turquie, en effet, a rendu les Hongrois à d'autres occupations. Comme en Pologne, la politique a passionné les esprits, et les passionne

encore. On loue la Hongrie de sa ferveur pour le régime parlementaire. C'est là une supériorité à laquelle elle ferait mieux de préférer des réformes plus obscures et plus modestes, dans l'agriculture et dans l'industrie. Mais la vie urbaine a trop d'attraits pour les fils d'Arpad. Le développement des arts en est une preuve. Fertile en hommes d'État, la Hongrie compte de nombreux poètes, des peintres, des musiciens. On a pu, entre deux auditions de Liszt, admirer au Salon de l'année dernière, la grande toile de Munkaksy « Arpad recevant les peuples vaincus ». Presque tous les jours, les journaux nous apportent les échos des discussions dont retentissent les Chambres hongroises. Et ces préoccupations politiques ne sont pas, comme on pourrait le croire, le monopole de la noblesse et de la bourgeoisie. Le peuple, le serf d'hier, s'en mêle aussi. Presque tout le monde sait lire, et le nombre des journaux est relativement prodigieux. On comprend l'excellence d'un pareil terrain pour la germination d'une ambition et l'éclosion d'une gloire comme celle de Kossuth.

Kossuth a eu à combattre l'Autriche, pays allemand, la Croatie et la Russie, pays slaves. Par cette double lutte, il incarnait admirablement la double haine qui anime tout Hongrois : haine de l'Autrichien-Allemand et haine du Slave. La haine de l'Autrichien, nous le comprenons par tout ce qui a été dit ci-dessus, a pour cause l'hostilité naturelle à un peuple quasi oriental, dont les organismes sont encore dans l'enfance et où règne encore une sorte d'anarchie communautaire, contre une race mieux organisée, plus capable et aussi mieux outillée, en raison des nécessités d'une défense séculaire, sous le rapport des pouvoirs publics. Cette haine est d'autant plus vive que les Hongrois, race aristocratique et instruite, conservent fidèlement la mémoire des exploits de leurs pères et ne peuvent avoir, dans leurs rapports avec l'Autriche, cette humilité et cette propension à l'obéissance qui est le fait des *petites gens,* des races ignorantes et vaincues. Les *petites gens,* pour les Magyars, ce sont les Slaves, ces Slaves du Sud longtemps asservis, Serbes, Slavons, Croates, race peu pourvue de classe dirigeante, soumis de bonne heure par les Hongrois comme les Bulgares l'ont été par les Turcs. « Ne va pas trembler, ô ma noble nation! » dit le poète magyar Csokonai. « Que dirait Arpad? *On nous prendrait pour des Slaves!*... Soyez fidèles et braves! soyez héroïques! soyez Magyars! »

Malgré ce mépris dont on l'accable, le Slave continue à se relever insensiblement. Nous avons vu Jellachich, le fameux *ban* des Croates, conduire ces derniers, en 1848, contre les Hongrois de Kossuth. Nous voyons actuellement Mgr Strossmayer, le célèbre évêque d'Agram, devenir le pivot du mouvement autonomiste de la même Croatie. La littérature croate sort, paraît-il, de son long sommeil. A l'enthousiasme pour Kossuth répondent des résurrections de héros Slaves, Serbes ou Bohémiens, dont les noms deviennent aussi des drapeaux. Plus forte que les provinces slaves, la Hongrie a su obtenir de l'Autriche son autonomie. Aujourd'hui, la Bohême, placée dans la même situation, s'efforce de suivre cet exemple, et les Slaves de Hongrie, grâce aux dissensions politiques où s'oublie la noblesse magyare, risquent fort de traiter le gouvernement de Pesth comme ce dernier a su traiter celui de Vienne. C'est là ce qu'on peut appeler les ricochets de l'histoire.

G. D'AZAMBUJA.

EN SUISSE.

Impressions et Explications.

Je n'avais pas l'intention d'entretenir les lecteurs de la Revue des deux conférences que j'ai données à Genève. Mais plusieurs auditeurs de ces conférences m'ayant écrit pour me demander des explications, je vais y répondre publiquement, dans l'espoir d'intéresser également nos lecteurs habituels.

Il n'est pas possible, en une ou même en deux conférences, de faire une exposition de la Science sociale capable d'entraîner une adhésion raisonnée. Le seul résultat que l'on puisse espérer est de donner l'impression qu'il y a une Science sociale et de faire naître le désir de l'étudier, ou tout au moins de la discuter. Avant de gagner les esprits, il faut les ébranler : c'est le but que j'ai voulu atteindre.

Dans une première conférence, qui était publique, j'ai pris pour sujet : « *l'Évolution sociale actuelle et la nécessité de s'y adapter* »; dans une seconde conférence, qui était privée, j'ai exposé la *Méthode de la Science sociale*.

L'initiateur et l'organisateur de ces deux conférences, mon excellent et dévoué ami, M. Pierre Claparède, avait bien voulu convoquer spécialement l'élite intellectuelle de Genève : professeurs de l'Université, pasteurs protestants et curés catholiques; hommes politiques et publicistes, etc.

Le lendemain de la conférence publique, la *Tribune* et le *Journal de Genève* ont publié des comptes rendus. Pour préciser le sujet traité et noter l'impression de l'auditoire, je crois devoir reproduire ce dernier compte rendu, rédigé par M. Wuarin, professeur de sociologie à l'Université de Genève :

« M. Edmond Demolins, directeur de la revue parisienne la *Science sociale*, a parlé vendredi soir, 16 mars, à l'Athénée, devant un nombreux auditoire réuni en bonne partie par invitation particulière et qui conservera le meilleur souvenir de ces six quarts d'heure de brillante causerie. Le distingué publiciste s'exprime avec chaleur et conviction, mais en disposant d'un fonds d'études tel qu'en possèdent bien rarement les conférenciers en Science sociale.

« Son sujet était l'évolution sociale actuelle et la nécessité de s'y adapter.

« Une transformation complète dans les conditions du travail économique s'est opérée à la suite de l'introduction de la houille. La petite industrie, qui, jusque-là, se faisait pour ainsi dire en famille, a été remplacée par la grande industrie mécanique. Une crise s'est déchaînée et plusieurs peuples se demandent d'où viendra le salut.

« Or, les différentes populations n'ont pas ressenti de la même manière les effets de la perturbation économique. M. Demolins distingue trois types de sociétés, qu'il désigne par une terminologie *sui generis* propre à dérouter ou tout au moins à étonner quelque peu ceux qui ne sont pas familiarisés avec elle.

« Voici d'abord les « sociétés à formation communautaire ». C'est un type qui a pris naissance parmi les immenses populations pastorales de l'Asie, vivant de l'herbe, produit naturel de leurs prairies; il s'étend en outre sur une partie de l'Europe, le monde slave. Ici l'art agricole a intérêt à pratiquer la communauté sur une grande échelle. Le groupe y prédomine sur l'individu, lequel, s'appuyant sur le groupe, néglige ses aptitudes au travail et comprime l'initiative qui pourrait venir de lui.

« Voici ensuite les « sociétés à for-

mation instable » qui occupent presque tout le centre et le midi de l'Europe, — la France entre autres, — plus l'Amérique du Sud. Ici la communauté de famille a été détruite. L'individu cherche alors son appui dans ses ascendants (il entend être établi et marié par eux) et dans l'État. Enfin viennent les « sociétés à formation particulariste », — Nord de la Scandinavie et de l'Allemagne, et surtout les Anglo-Saxons dans les cinq parties du monde, — où l'individu ne s'attend qu'à soi et fait son chemin tout seul. L'éducation est comprise de façon à faire des hommes ayant la responsabilité de leur destinée. Là, pas de socialisme ou d'arrangement de famille qui dispensent l'individu de vouloir et d'agir pour son compte.

« Ce troisième type est le seul qui se soit adapté aux circonstances économiques créées par l'apparition de la houille. Loin d'en souffrir, il y a gagné, haussant son énergie à la hauteur de la situation nouvelle.

« En France et dans les sociétés du deuxième type en général, on tend les bras au socialisme. Mais que peut-il donner? Il a fait ses preuves dans les sociétés du premier type, chez les Orientaux indolents, où la communauté a une large place. Il les a déprimées. Le socialisme appartient au passé; ce n'est pas une chose d'avenir. Pour vaincre dans le combat, il n'y a qu'un moyen : se diriger résolument, par l'éducation de la jeunesse, du côté des Anglo-Saxons, en train de nous faire reculer partout.

« M. Demolins, très applaudi, ne comptait pourtant pas autant de disciples que d'auditeurs. Bien des réserves se sont élevées dans les esprits en l'entendant, mais il a parlé avec tant d'indépendance scientifique, de courage et de persuasion, qu'il ne laissera à Genève que des amis.

« C'était en tout cas très neuf, cette façon géographique, ou ethnographique, de traiter la question sociale, avec deux grandes cartes accrochées au mur. Mais n'y a-t-il donc que la race pour expliquer le tempérament des différents peuples? N'y a-t-il pas aussi, et surtout peut-être, le processus historique, l'éducation, la religion? »

Dans une conversation que j'ai eu le plaisir d'avoir le lendemain avec M. Wuarin, je lui ai indiqué, — comme nos lecteurs le savent, — que la Science sociale tient compte de tous les facteurs, parmi lesquels l'histoire, l'éducation, la religion. Je crois que l'éminent professeur en est maintenant convaincu et qu'il est décidé à se rendre compte par lui-même de la Science sociale et à la faire pénétrer dans son enseignement.

En m'invitant à aller à Genève, M. Claparède m'écrivait : « Vous trouverez ici un excellent public, sérieux, désirant se rendre compte des choses à fond; les Génevois sont généralement des silencieux, mais des réfléchisseurs. » Je m'en suis aperçu non seulement aux conversations que j'ai eues pendant mon séjour, mais encore aux objections qui m'ont été adressées par écrit.

Elles peuvent se ramener à quatre points principaux, auxquels je vais répondre brièvement :

***

1° *La Science sociale, ne tenant compte que des faits, que des états sociaux ayant existé dans le passé, ou actuellement existants, supprime la recherche de la justice idéale, de la société idéale.*

Réponse. — Depuis de longs siècles les philosophes et les théoriciens poursuivent cette recherche, sans avoir réussi ni à se mettre d'accord ni à modifier l'état social, dans le sens de leurs conceptions. Un échec si long et si com-

plet tient à ce que les phénomènes sociaux, comme tous les autres phénomènes naturels, sont régis par des lois, qu'il n'est au pouvoir de personne de supprimer. Il faut d'abord les constater et en tenir compte : c'est le point de départ nécessaire.

Mais cela ne veut pas dire que la Science sociale ne tienne pas compte de la justice : elle s'en rend compte et elle en tient compte, car elle ne se borne pas à constater des phénomènes; elle a encore pour objet *d'examiner et d'apprécier leurs conséquences, justes ou injustes, bonnes ou mauvaises.* Elle est donc, au même titre que la philosophie, une science morale. Mais elle a une supériorité sur la philosophie, c'est de pouvoir dire exactement où et comment la justice sociale peut être réalisée dans les meilleures conditions de durée et de solidité. Elle aboutit même à cette constatation très motivée, que le respect de la justice est un des facteurs nécessaires de la prospérité sociale. Il suffit d'étudier quelque peu la Science sociale pour s'en convaincre.

*
* *

2° *Le type particulariste, dont les Anglo-Saxons sont présentés comme le spécimen le plus pur, n'est que le résultat de l'écrasement des faibles par les forts; il n'est obtenu qu'au prix d'épouvantables souffrances : c'est la lutte pour l'existence dans toute son horreur.*

Réponse. — On voudra bien reconnaître d'abord que si, dans ce type, il y a « écrasement » des faibles, ce n'est ni par l'État, ni par le militarisme, puisque ces organismes sont très réduits. Cela constitue déjà une atténuation considérable. L'écrasement serait donc le fait des plus travailleurs, des plus capables, des plus énergiques, des plus entreprenants, de ceux qui déploient le plus d'initiative. Cela est vrai; mais ce fait doit être mis au point par trois observations essentielles, que l'on perd généralement de vue :

En premier lieu, il ne faut pas oublier que, dans ce type de société, les enfants ne recevant rien pour s'établir, ni de leurs parents, ni de leur femme, ne peuvent compter que sur eux-mêmes, sur leur propre travail, sur leur propre initiative. Dès lors, un jeune homme appartenant à une famille très riche se trouve, à l'entrée de la vie, dans une situation assez analogue à celle d'un jeune homme appartenant à une famille peu aisée, ou même pauvre. Ainsi est effacée, à chaque génération, l'inégalité des conditions que tant de gens considèrent comme une injustice sociale. Les philosophes et les théoriciens ont écrit beaucoup de volumes pour faire disparaître cette inégalité choquante. Or voici précisément, sans qu'il soit besoin de l'inventer, un état social qui produit naturellement et automatiquement ce résultat. Cependant il est notoire que la plupart des partisans de l'égalité sont en même temps les adversaires de ce type social. La Science sociale n'est pas responsable de cette inconséquence.

En second lieu, il faut observer que ce type social, en mettant chacun dans la nécessité de ne compter que sur lui-même, produit essentiellement des travailleurs et des hommes d'initiative, capables de ne pas se laisser écraser. Il porte donc en lui son propre correctif.

En troisième lieu, on voudra bien remarquer que, dans le monde anglo-saxon, c'est-à-dire en Angleterre et aux États-Unis principalement, la classe des prolétaires, la population inférieure, celle qui est la plus misérable, celle qui subit « l'écrasement » dont on se plaint, se recrute généralement en dehors des éléments anglo-saxons : ce sont des Irlandais, des Écossais, des Highlands,

des Allemands du Sud, des Italiens, c'est-à-dire précisément des gens appartenant à une formation plus ou moins communautaire, dont la Science sociale démontre l'infériorité. Si, dans le monde anglo-saxon, cette infériorité est plus visible, plus choquante, c'est surtout par le contraste avec la supériorité de l'autre formation. Cette dernière n'en est pas responsable.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'ailleurs de considérer, dans leur propre milieu et en dehors de tout mélange particulariste, les sociétés à formation communautaire, aussi bien dans le présent que dans le passé. On constatera un « écrasement » des faibles bien plus accusé que tout ce que l'on peut observer parmi les sociétés à formation particulariste. C'est d'abord, dans la vie publique, « l'écrasement » par l'État et par le militarisme, qui a été le lot des sociétés de l'antiquité, et qui pèse encore sur une grande partie de l'Europe. C'est ensuite, dans la vie privée, l'écrasement qui résulte de l'influence bien plus grande de la richesse héréditaire, par la pratique du régime des « biens de famille ». Les jeunes gens appartenant à des familles riches ont, au moment de leur établissement et de leur mariage, une avance et une supériorité énormes sur les autres. L'inégalité se manifeste dès le point de départ, elle n'est pas le fait du travail personnel. Or il est assez curieux que la plupart des partisans de l'égalité, et notamment mon correspondant, soient en même temps favorables à ce régime social qui produit naturellement et automatiquement l'inégalité originaire et endémique. La Science sociale n'est pas responsable de cette nouvelle inconséquence.

Il y a plus : les gens qui montent par leurs propres forces, dans les sociétés particularistes, sont éminemment favorables à toutes les mesures qui aident l'homme à monter : c'est ce qui fait le fond de la législation de ces peuples; c'est ce qui s'exprime par leurs fondations de bien public si largement pourvues par l'initiative privée. Il y a loin de là aux peuples où les parvenus ont une situation à garder, non par leur énergie, mais par les lois. De tous les pays, les États-Unis d'Amérique, avec les colonies anglaises, sont encore ceux où montent le plus de gens, qui ailleurs seraient restés ou incapables, ou impuissants à vaincre un régime compressif, prétendu tutélaire.

3° *Le socialisme n'est pas un produit spécial des sociétés à formation communautaire, il se manifeste également dans les sociétés à formation particulariste.* A l'appui de son affirmation, mon correspondant m'adresse un long extrait de journal sur le socialisme d'État en Australie.

Réponse. — Je n'ai aucune raison de contester les faits qu'on m'oppose, et je puis même en signaler beaucoup d'autres à l'appui de cette objection. Mais cela ne prouve rien. En effet, ce qui domine et éclaire toute la question, c'est que, dans les milieux particularistes, le socialisme n'atteint guère que les éléments communautaires, qui forment, comme je l'ai dit plus haut, le fond inférieur de la population. Au dernier congrès socialiste international de Paris, le délégué des États-Unis, qui était un Allemand (ce qui est bien caractéristique), a déclaré que le milieu anglo-saxon était réfractaire au socialisme (ce qui n'est pas moins caractéristique). J'ai d'ailleurs traité suffisamment cette question dans un article sur le socialisme (1).

4. *La terre étant indispensable à l'exis-*

(1) Voir la *Science sociale*, t. XIII, janvier 1892.

tence de l'homme, directement ou indirectement, il n'est pas antiscientifique de demander, avec les socialistes, la nationalisation du sol.

Réponse. — Ce qui est scientifique, au contraire, c'est de constater que tous les hommes n'ont pas l'aptitude, ou le désir, ou le besoin de posséder la terre; ils peuvent vivre sans la posséder, car il y a beaucoup d'autres moyens, et souvent plus avantageux, de gagner sa vie. Il y a plus : une des formes les plus odieuses du despotisme romain, dans les derniers siècles, a été précisément d'attacher l'homme à la terre, et l'on sait les efforts désespérés de ces possesseurs malgré eux pour se soustraire aux charges écrasantes de la propriété. Aujourd'hui même, en France, dans certaines régions, les propriétaires vendent leurs terres, dès qu'ils en trouvent l'occasion; en Orient, où la terre appartient presque au premier occupant, l'homme ne s'en soucie pas. On sait quelle contrainte excessive ont dû employer les Tsars pour plier les Slaves à la culture et combien les résultats ont été peu proportionnés à l'effort.

La vérité est qu'il s'agit moins de donner à l'homme la propriété du sol, que de lui donner l'aptitude, ou le désir, ou le besoin de posséder le sol, et c'est là une œuvre plus difficile qu'on ne croit. Or l'observation démontre que c'est la formation particulariste qui réalise au plus haut degré ce problème : la preuve, c'est que les familles de cette formation sont en voie, actuellement, de s'emparer du monde et de le coloniser. Et elles font cela par la seule puissance de l'initiative privée et sans qu'il soit besoin de faire appel à une nationalisation chimérique du sol.

Ainsi, de quelque manière qu'on tourne et qu'on retourne la question sociale, on arrive toujours à constater que la solution dépend uniquement d'un plus grand développement de l'initiative individuelle et non de la communauté de famille, ou d'État.

Je me borne à ces brèves indications, en renvoyant à la *Science sociale* où toutes ces questions ont été traitées et résolues scientifiquement.

Edmond Demolins.

LA FRANCE SOCIALE.

Notre Enquête.

LE BAZOIS.

D'après une carte du duché et gouvernement général du Nivernais, dédiée et présentée à Monseigneur Mazarini Mancini, duc de Nivernais et Donziais, par Delafosse, géographe, et datée de 1760, cette province se composait du Donziais, des vallées d'Yonne, du Morvand, du Vaux de Nevers, du Vaux de Montenoison, des Amognes, du Bazois et du pays d'entre Loire et Allier.

Le pays dont nous nous occuperons est le Bazois (de *bas* et *oes*, vallées et pâturages). Il est situé entre les montagnes du Morvand, qui le bornent à l'Est, et la petite chaîne des Amognes à l'Ouest. Il confine, au Nord, aux Vaux de Montenoison et aux vallées d'Yonne, au Sud à la partie de la Bourgogne formant le département de Saône-et-Loire. La Loire le sépare, de Gannay à Decize, du pays d'entre Loire et Allier, au Sud-Ouest.

Un seul affluent un peu considérable de la Loire, l'Aron, le traverse dans toute sa longueur. Il prend sa source dans les étangs de Crux, coule du Nord au Sud, puis de l'Est au Sud-Ouest, en formant une grande boucle pour se jeter à Decize. Cette rivière est très importante,

en ce qu'elle alimente le canal du Nivernais, qui la côtoie sur presque toute son étendue.

La principale ville du Bazois était Moulins-Engilbert; les autres principaux centres urbains sont Saint-Saulge, Châtillon, Decize, Gours et Luzy.

Au point de vue du relief du sol, les vallées du Bazois sont élevées de 200 à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les pentes qui descendent des Amognes atteignent 400 mètres, et le sol s'élève depuis la vallée de l'Aron jusqu'au Morvand à une hauteur de près de 800 mètres. On le voit, c'est un pays assez accidenté, formé en grande partie de terrains tertiaires et de quelques terrains jurassiques. On trouve dans les carrières beaucoup d'ammonites et d'autres coquillages.

Le climat du Bazois est peu tempéré; en été, la chaleur y est plus lourde qu'en Morvand; en hiver, il y gèle davantage. Les orages y sont fréquents et violents, les pluies relativement rares, excepté sur les bords de la Loire et de l'Aron. En revanche, sauf dans des années de sécheresse exceptionnelle, comme celle-ci, la rosée est abondante; on voit s'élever, dès le coucher du soleil, de véritables nuages, qui entretiennent la fraîcheur des prairies si réputées du Nivernais. Je pense que cette rosée vient de l'imperméabilité du sol, presque partout argileux.

Ce qui domine, en effet, dans cette région, ce sont les prés et les bois; peu ou point de vignes. Quoiqu'on ait beaucoup défriché, de 1850 à 1870, on peut affirmer qu'un bon tiers au moins du Bazois est couvert de bois. Beaucoup de ces bois appartenaient autrefois à des couvents; ils sont devenus bois de l'État; quelques-uns sont encore communaux ou usagers; la plupart appartiennent à des particuliers, dont beaucoup n'habitent pas le pays. Le commerce trouve un débouché dans le canal du Nivernais, qui met en communication la Loire et l'Yonne. Dès le seizième siècle, les bûches étaient jetées dans l'Yonne et la Cure et abandonnées au courant, soit isolément soit par trains, et arrivaient ainsi à Paris. Cette coutume, appelée flottage, existe encore, et la concurrence du chemin de fer n'a pas réussi à la détruire. Jusqu'à la Révolution, les marchands de bois nivernais avaient le titre de : *marchands de bois pour la provision de Paris.*

Depuis quelques années, l'industrie forestière subit une crise qui tourne à l'état aigu. Sous l'influence de l'industrie métallurgique pour les charpentes, de l'importation des bois de Norvège pour la menuiserie, de la consommation de la houille pour le chauffage, le commerce des bois a subi une baisse considérable. Les marchands ont cherché à se rattraper, non seulement sur le propriétaire, qui subit sans trop se plaindre la diminution de ses revenus, mais aussi sur l'ouvrier, pour lequel ce n'est plus seulement une question de revenu, mais d'existence. Et ici, l'ouvrier, c'est le paysan; tout ce qu'il y a dans le pays de journaliers, de manœuvres et même de petits propriétaires ne vit, l'hiver, que de son travail dans les bois. Il s'ensuit que l'offre de travail est plus abondante que la demande : nouvelle raison pour les marchands d'abaisser les salaires, qui en sont arrivés, l'avant-dernier hiver, à 75 centimes environ par jour pour les ouvriers médiocres, 1 fr. 25 au plus pour les rudes travailleurs. De là des mécontentements habilement exploités par les politiciens, la formation d'un syndicat, dont les chefs n'ont jamais touché une cognée, enfin une grève qui ne s'est terminée que lorsque les marchands, voyant la saison s'avancer, ont fait des concessions. Qu'est-il arrivé? Il est venu des ouvriers de partout, tous ont été embauchés, et le travail qui durait ha-

bituellement six mois a été fait en quinze jours, au grand détriment de la population locale.

Les sommets non boisés sont livrées à la culture, et les vallées sont presque toutes en prairies naturelles. Hormis celles-ci, les meilleures, appelées *embauches* (en général d'anciens étangs), ne sont jamais fauchées; on y laisse les bœufs du 1er mars au 1er décembre et les chevaux toute l'année, sauf lorsque la neige est trop abondante.

L'élevage du bœuf est donc la grande production du Bazois. A l'ancienne race morvandelle, petite, sobre, énergique pour le travail, s'il faut en croire les anciens du pays, mais donnant peu de viande, a été substituée, vers la fin du siècle dernier, la race charolaise. En 1773, Claude Mathieu, d'Oyé en Charollais, prit à ferme la terre d'Anlezy, en Nivernais, et y emmena des bêtes charolaises pures, qui firent souche et devant qui disparut vite la race morvandelle.

En 1825, M. Brière, d'Azy, dans les Amognes, fit venir d'Angleterre six vaches et un taureau de race Durham; d'autres importations eurent encore lieu depuis, entre autres par le comte de Bouillé, qui remporta de nombreux succès dans les concours agricoles, et par M. Tiersonnier, l'éminent président de la Société d'agriculture de la Nièvre. Il est évident que ces croisements ont eu une influence sur la race charollaise-nivernaise, influence généralement regardée comme favorable, contestée cependant par quelques-uns.

Jadis forêts et étangs, aujourd'hui bois et prés, on voit que la nature du Bazois doit faire de ses habitants une population essentiellement communautaire, habituée à se contenter autant que possible des productions spontanées du sol. N'est-ce pas d'ailleurs à la porte du Bazois, dans le Vaux de Montenoison, que vivait cette communauté des *Jault* que Le Play a rendue célèbre, et dont l'ingérence du Code Civil a eu trop facilement raison?

Il faut toutefois tenir compte de la complication actuelle du travail et des rapports sociaux, et l'on aurait tort de croire que la culture n'existe pas dans le pays dont nous parlons. Mais les prés étant clos, ainsi que les champs, par des haies naturelles souvent très hautes, et les bestiaux n'étant rentrés la nuit que dans le fort de l'hiver, le pâturage développe peu le travail. Aussi peut-on dire que l'élevage du bœuf, surtout du bœuf d'*embauche*, celui qui se rend au marché de la Villette, tient plutôt du commerce que de l'agriculture.

La routine est singulièrement favorisée par cette disposition du Nivernais à se contenter des produits spontanés du sol, et, cette année, les éleveurs de notre région sont plus malheureux que d'autres : ils répugnent à faire venir de loin des fourrages, ou des tourteaux, et ne cherchent pas à utiliser, comme dans d'autres pays, les feuilles d'arbres, qu'ils trouveraient trop longues à cueillir, ni à semer du maïs, culture dont ils ont perdu l'habitude.

Les terres sont en général très fortes, argilo-calcaires; de plus, les champs occupent des plateaux et des sommets souvent en pente assez raide : voilà deux raisons pour labourer avec des bœufs; mais le bœuf, à six ans, sera vendu pour la boucherie : voilà une raison pour le ménager. Aussi laboure-t-on le plus souvent avec six bœufs, toujours avec au moins quatre.

Ce mode de labourage a son effet sur l'homme : celui-ci, en sabots, marche à pas lents et pesants; on dirait même, lorsqu'il se promène, ou va à ses affaires, qu'il suit ses bœufs; rien ne lui ferait hâter sa marche.

On pourrait, à ces traits, croire

l'homme du Bazois paresseux : bien au contraire, il est, comme ses bœufs, excellent travailleur, mais travailleur lent; son ouvrage est accompli consciencieusement, tout son temps est employé. Aussi les Nivernais font-ils en général d'excellents domestiques.

Peut-être est-il une autre cause encore à cette lenteur et à cette routine : c'est que la propriété est assez peu divisée. La grande culture domine : les fermes n'ont jamais moins de 50 hectares et atteignent parfois 250 à 300 hectares. Or, on sait quel stimulant est pour les hommes la propriété individuelle. Mais, s'il est vrai qu'elle excite au travail, il faut reconnaître, d'autre part, qu'elle est impropre aux progrès actuels des méthodes de culture.

Le métayage, qui avait été jusqu'au commencement de ce siècle le régime de location de la terre, a presque complètement disparu, et il serait fort difficile de le substituer aux grandes fermes, à cause des bâtiments qu'il faudrait construire. Du métayage, il est cependant resté une excellente coutume : celle de la culture à moitié des pommes de terre, betteraves, carottes et haricots. Cette culture, en effet, exige une main-d'œuvre considérable, qui serait fort dispendieuse pour nos gros fermiers; ceux-ci ne la font guère qu'au point de vue de l'assolement, pour nettoyer la terre et la préparer à la culture des céréales. Ils trouvent donc leur compte, après avoir labouré, à abandonner la terre à des journaliers, des manœuvres ou même de petits propriétaires, qui sèment, sarclent, récoltent et donnent au fermier la moitié de la récolte comme loyer de la terre. Le pauvre y trouve pour l'hiver sa nourriture et celle de son cochon, et le fermier n'y perd rien, puisque, sans autre main-d'œuvre que le labourage, il trouve sa terre nettoyée et prend sa moitié de la récolte. Cette coutume contribue, je crois, à maintenir les bons rapports sociaux.

Les industries féminines ne sont guère en usage en Bazois : depuis longtemps le rouet et la quenouille de la grand'mère pourrissent au grenier, et rien ne les a remplacés. Si les hommes sont enclins à la routine, les femmes sont, au contraire, fort avancées dans la civilisation : sans avoir jeté leur bonnet par-dessus les moulins (il n'y a plus guère de moulins), elles l'ont partout remplacé par le chapeau à fleurs ou à plumes venu en droite ligne du Bon-Marché : je crois que peu de pays forment une meilleure clientèle pour les grands magasins, et dans ma commune, de moins de 800 habitants, il y a trois couturières.

D'où vient ce luxe, puisque la femme travaille peu? Rendons d'abord à beaucoup cette justice qu'elles vont en journées, non pour le travail des champs, mais pour laver ou coudre, qu'elles tiennent parfaitement bien leur ménage et que leurs enfants sont très bien soignés. Mais quelques journées par-ci par-là ne seraient pas une ressource bien abondante, et le commerce des volailles et du laitage n'existe pas. Il est une autre ressource, hélas! qui est une véritable plaie sociale pour ce pays : je veux parler de celle qui est fournie par l'Assistance publique, non pas seulement de la Nièvre, mais du département de la Seine. Sous prétexte que la Nièvre est le pays des bonnes nourrices, l'administration encourage les femmes à venir chercher à Paris des nourrissons qu'elle leur fournit avec un salaire de 25 francs par mois pour la première année, 20 francs la deuxième, 15 francs la troisième, et 10 francs pour les années suivantes jusqu'à treize ans inclusivement, plus des habillements, des indemnités assez considérables et des récompenses. C'est là un élevage très productif. Ces enfants sont d'ailleurs bien soignés au point de vue

matériel (les inspecteurs y tiennent la main très strictement), et sont presque toujours traités sur un pied d'égalité avec les propres enfants de leurs parents nourriciers; parfois même ceux-ci s'y attachent, les voient partir avec peine à l'âge de quatorze ans pour se placer, et conservent avec eux des relations.

Rien à dire si ces enfants étaient l'exception; malheureusement, il en est tout autrement dans ma commune; ils forment le tiers des élèves des deux écoles. Qu'en résulte-t-il? Les jeunes gens indigènes, qui ont de quoi payer un apprentissage, émigrent dans les villes, tandis que les petits *Parisiens*, faute de ressources, restent dans le pays, se marient entre eux et forment une population cosmopolite, scrofuleuse, misérable, qui se substitue peu à peu à celle du pays, au grand détriment du sens moral et des traditions locales.

Une autre conséquence de cette invasion, conséquence bien inattendue, est qu'elle amène avec elle le luxe. Il y a vingt ans, les gamins de nos villages allaient nu-pieds et ne s'en portaient pas plus mal; il y a dix ans, ils allaient en sabots. Or les enfants de l'hospice sont abondamment pourvus de vêtements et de souliers : une mère peut-elle laisser son fils dans l'infériorité par rapport à ces enfants? Dès lors, on considère comme indispensables des choses dont on se passait autrefois fort bien, et, comme les ressources n'augmentent pas, il y a là une cause de gêne et de malaise social.

Sans doute, à ce mal il y a un bon côté : c'est que la femme reste à son foyer et pourrait se livrer à l'éducation de ses enfants. Je dis pourrait, parce qu'en fait, les soins matériels sont seuls donnés; pour l'instruction, la mère s'en remet à l'instituteur, pour la religion, au curé. Un autre avantage, c'est que la natalité étant non une charge, mais une ressource immédiate si la mère est bonne nourrice, le fléau de la dépopulation est ainsi évité.

Il y a cependant une diminution certaine de la population, qui atteint surtout la population rurale ouvrière. C'est que l'habitant du Bazois est séduit, comme les autres, par le prestige des fonctions publiques et par la vie urbaine. Le gros fermier emploie ses économies à acheter à son fils une étude de notaire; les fermiers ont beaucoup de peine à se marier : les jeunes filles préfèrent épouser des employés du commerce ou de l'administration.

L'industrie houillère n'est représentée en Bazois que par les mines de la Machine, dites mines de Decize et appartenant à la Société du Creusot. Cette Société, très paternelle pour ses ouvriers en même temps que très ferme, occupe là environ deux mille ouvriers, qu'elle prend autant que possible dans le pays. Aussi n'y a-t-il jamais eu de grève à la Machine, malgré les excitations des politiciens et de leurs journaux.

Une verrerie, près de Decize, occupe aussi un certain nombre d'ouvriers; aucun ne se plaignait de son sort, car si le travail est rude, il est bien rétribué; lorsqu'il y a deux ans, le syndicat central décréta la grève, il fallut bien se soumettre! La grève dura un mois et ne fut marquée par aucune violence : c'est que, comme à la Machine, les ouvriers appartiennent presque tous au pays.

Il y a des eaux thermales au pied du Morvand, à Saint-Honoré les Bains. Elles appartiennent à la famille d'Espeuilles, qui les exploite en régie directe avec un très bon personnel. Les inconvénients des grandes stations thermales sont ainsi évités.

Au point de vue des transports, le Bazois est traversé par deux lignes de chemins de fer sans grande importance : celle de Nevers à Clagny et celle de

Cercy-la-Tour à Clamecy. Il faut noter toutefois que l'ouverture de la première de ces lignes a augmenté l'importance de Decize au point de vue de ses mines et comme marché de bestiaux, au détriment de Saint-Saulge, dont les foires étaient autrefois renommées.

Le canal du Nivernais amène une population nomade assez mauvaise.

Comment s'exerce le patronage dans la population rurale? Peu ou point. Sans doute, les rapports sont pacifiques entre le patron et ceux qu'il emploie, mais domestiques et filles de fermes ne sont nullement surveillés. L'une d'elles donne-t-elle la preuve d'une inconduite dont le fils du fermier soit la cause, elle est renvoyée avec ou sans gratification, et le patron s'imagine avoir rempli tout son devoir. Ce même patron est cependant charitable : jamais il ne refusera la soupe et le coucher dans sa grange au pauvre qui viendra lui demander l'hospitalité.

Pas d'autre culture intellectuelle que celle du journal à un sou; parfois, l'hiver, à la veillée, on lit un roman prêté par un voisin, quel qu'il soit, au hasard et sans choix.

La religion est encore respectée en principe, pratiquée par habitude dans ses grandes lignes. La vie publique est nulle, l'esprit d'association n'existe pas; il n'y a pas, comme dans certains pays, des jeux de boules ou de quilles; le cabaret est le seul lieu de réunion.

L'émigration se porte surtout sur Paris, où le Nivernais cherche une place de domestique, de commis ou d'ouvrier; il ne songe pas à émigrer à l'étranger. D'ailleurs, quand il émigre, c'est presque toujours sans esprit de retour.

Voilà les principaux traits caractéristiques que nous découvrons dans le Bazois. Sans doute, les pays voisins ont avec lui beaucoup de ressemblance; cependant l'homme du Morvand, pays de montagnes, n'a pas un caractère aussi communautaire; il est plus industrieux, et vient sans cesse renouveler et vivifier la population de la plaine, qui le jalouse, s'il faut en croire un proverbe, bien faux quant à sa seconde partie : « Il ne vient du Morvand ni bon vent, ni bonnes gens. »

Cte de Damas d'Anlezy.

OBSERVATIONS SUR L'ENQUÊTE.

Il est navrant de voir à quel point la France a été partout la même, à quel point le régime agricole y est demeuré arriéré, primitif, naïf, jusqu'à ce temps-ci. Il y a là pour l'historien matière à s'instruire. Il faut voir cette fine miniature du Bazois et la rapprocher de celle de la vallée de l'Authie (1) : la ressemblance des deux types sociaux est saisissante. Ce sont pourtant deux points bien distants, deux régions bien différentes, l'une au Nord et voisine de la mer, l'autre dans le Centre et voisine des montagnes. Et encore, si elles étaient seules à se ressembler! Mais notre Enquête relève impitoyablement partout le même trait. L'uniformité plane et basse du tempérament communautaire, dans la culture, égalise et nivelle si bien toutes choses, que les diversités de nature des lieux ne se traduisent plus que par des modifications secondaires.

On verra ici le double phénomène que nous avons remarqué dans la vallée de l'Authie et dans la Limagne d'Auvergne (2) : incapacité du commun de la race à tirer parti du sol; émigration nombreuse d'éléments très défectueux vers la ville. Il faut manifestement au-

(1) Voir le *Mouvement social*, novembre, 1893; page 128.

(2) Voir le *Mouvement social*, février, 1894; page 32.

tre chose que cela pour relever un pays.

L'origine du mal éclate de toutes parts : les gens à aptitudes choisies, à amples ressources, à culture intellectuelle, ont lâché la pratique des méthodes de production. On peut le lire ici comme dans l'étude sur la vallée de l'Authie : aux couvents, qui avaient été des pionniers, a succédé l'État qui se borne à conserver les bois des religieux ; aux anciens grands propriétaires, qui avaient été créateurs de domaines, ont succédé des communautés rurales incapables, ou des propriétaires qui vivent en dehors de la région. C'est la désertion parfaite de ce qui peut et doit être l'élite dans la direction du travail.

Cette faute est impardonnable. La présente monographie et toutes les autres tour à tour le démontrent : *Dès que les capacités sont ramenées à l'exploitation des richesses naturelles du pays, le pays remonte.* Il faut voir ce qui est dit, ici encore, des progrès opérés par MM. Brière, de Bouillé, Tiersonnier, par la Société du Creusot, par la famille d'Espeuilles, et de l'effet qu'en a ressenti la région : elle apparaît là dans un type nouveau, bien différent de son vieux type.

C'est par la désastreuse pression d'erreurs anciennes, que la classe supérieure, j'entends celle qui a plus de ressources à sa disposition, a cessé de mener les ateliers des travaux manuels. On peut dire qu'en France le travail était pleinement tombé en roture. Ce méfait a commencé avec la décadence de la féodalité, aux douzième et treizième siècles. De loin en loin, le mal s'est montré si grand qu'on a cherché à ramener aux ateliers quelques hautes personnalités, quelques classes d'élite. Le roi lui-même s'en est mêlé. Mais ces réactions de commande ne pouvaient aboutir qu'à d'illustres impuissances. Rien n'était capable d'agir, que l'effondrement total de ce qui attirait et retenait à la cour, à l'armée, dans l'administration et à la ville, la vanité et la demi-oisiveté des meilleures familles. Aujourd'hui cette vanité tombe de haut et l'oisiveté est devenue absolue et ruineuse. On commence à se souvenir des ateliers qu'on avait désertés et méprisés, et à croire qu'ils peuvent honorer, intéresser et enrichir. Ainsi s'opère un retour, qu'on aurait juré impossible il y a cinquante ans, et qui fait à présent un des sujets les plus actifs des conversations privées et des discussions publiques.

Il y a, dans cette peinture du Bazois, une curieuse esquisse de ce peuple de nourrices que soutient, à vrai dire, l'Assistance publique de la Seine. On voit là, avec un relief particulier, à quel patronage s'en vont les populations auxquelles manque celui des ateliers prospères, c'est-à-dire des ateliers aux méthodes progressives, menés par des hommes de valeur.

Henri de Tourville.

PARLEMENTARISME D'OUTRE-MONTS.

Naples, le 27 mars 1894.

Avoir passé de trop courtes années dans des rêves dorés pour se réveiller un beau matin en sursaut à la voix lugubre de M. Sydney Sonnino; avoir manifesté l'intention d'enlever de vive force Trieste, Nizz' e Savoia, la Corse, Tunis, Tripoli et autres lieux pour se trouver réduit à quasi reconquérir la Sicile; avoir eu autour de son berceau des héros et des martyrs pour tomber ensuite dans les mains de Taulongo et de Lazzaroni; avoir joui pendant quelque temps des bienfaits (?) du régime parlementaire pour se jeter bientôt après aux pieds d'un sauveur; s'être imaginé ne jamais voir le fond

de sa bourse et apprendre tout à coup que l'on n'a plus un sou vaillant; s'être offert le luxe d'une armée redoutable, comme jadis l'illustre ancêtre, le Peuple-Roi, et n'avoir encore eu l'occasion de s'en servir que contre des affamés désarmés; avoir enfin acquis la liberté, avoir détruit l'arbitraire et apprendre par la bouche du député Colajanni qu'un sourd-muet sicilien vient d'être poursuivi pour cris séditieux : voilà certes bien des sujets d'affliction et d'amères désillusions pour des gens qui ne se croient pas peu de chose et le font volontiers savoir à qui veut l'entendre.

Force leur est cependant maintenant de baisser un peu la voix.

Avant de se prononcer, leur sauveur a désiré se recueillir quelques semaines et après avoir suffisamment mûri ses projets de rédemption, il a chargé son ministre des finances de les porter à la connaissance de son bon peuple. Cent millions d'impôts nouveaux : il y en a pour tout le monde : rentiers, propriétaires, fonctionnaires, ouvriers, paysans, chacun a son lot; seuls les ministres sont épargnés : touchant oubli de soi-même! Le sel lui-même est augmenté d'un sou par kilogramme; et nul n'ignore que la cherté de ce condiment absolument indispensable pour le peuple des campagnes, dont la nourriture est presque exclusivement végétarienne, est la cause de la pellagra, terrible maladie qui décime les provinces de la Haute-Italie. Il est désormais inutile, imprimait hier le *Matin* de Naples, que nous continuions à insérer dans les colonnes de notre journal les recettes pour maigrir; de par la volonté de Crispi, il n'y aura bientôt plus en Italie que des squelettes.

M. Sydney Sonnino, qui est un descendant du Peuple de Dieu, n'a pas oublié que ses pères avaient coutume d'employer le jeûne et la prière pour se sauver des situations fâcheuses. Imposant donc le jeûne à ses administrés, il a gardé pour lui le rôle de la prière. « Que Dieu sauve notre chère patrie! » s'écrie-t-il à la fin de son exposé financier. C'est la première fois que le gouvernement italien, qui d'ordinaire se préoccupe assez peu des volontés de Dieu, invoque ainsi officiellement l'appui du ciel. Compte-t-il sur la manne réparatrice qui autrefois, au désert, sauva les Hébreux de la mort? La Providence a déjà fait beaucoup pour les Italiens en leur donnant un sol fertile entre tous; à eux donc d'en tirer profit et de se décider enfin à gagner leur pain à la sueur de leur front.

C'est une extrémité à laquelle ils ne se résoudront pas de bonne grâce. Je détache, à ce propos, une perle de la *Tribuna*, le grand, je pourrais dire l'unique journal de Rome. Dans un leader article consacré au peu d'empressement que mettent les bourses de Vienne et de Berlin a soutenir les cours de la Rente italienne, ledit journal a le cynisme d'imprimer textuellement ceci : « Nous comprenons que les affaires sont les affaires; mais c'est, d'autre part, *un devoir* que de secourir ses amis lorsqu'ils se trouvent dans l'embarras... Ceci ne peut qu'éveiller un profond sentiment d'étonnement et de chagrin dans l'esprit de tous ceux qui pensent que les alliances *doivent servir aussi à faciliter l'œuvre de reconstitution financière et économique*, etc... Cette attitude du reste, de la part de qui *aurait l'obligation de nous aider*, n'est pas une chose nouvelle. » O initiative privée! où es-tu? Voilà une nouvelle forme de socialisme : ce ne sont plus seulement les individus qui doivent compter sur les secours de l'État, mais les nations qui travaillent auront maintenant le *devoir* de *secourir* celles qui ne veulent rien faire. Car c'est bien par leur propre faute que les Italiens en sont arrivés aux

dernières limites du dénuement : ils n'ont pas le droit d'accuser le sort. La terre d'Italie est aussi fertile qu'aucune autre en Europe; le sous-sol sicilien est d'une richesse inépuisable. Le pays n'a pas eu à supporter les infortunes d'une guerre; s'il est malheureux, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même et, si le gouvernement a jugé opportun de mener une vie de grand seigneur en dépit de la modicité de ses ressources, il est souverainement inconvenant de faire appel à la générosité de voisins qui, ayant mené leurs affaires avec plus de sagesse, ne sont nullement obligés d'employer leurs deniers à soutenir le crédit de leur jeune amie dépensière.

Les cochers de Naples n'ont pas des idées moins étranges que le journal du député Luzzatto. Dans un mémorial rédigé il y a quelques jours, ils demandent, entre autres choses, que l'on oblige les tramways à « n'avoir pas un tarif de courses inférieur à vingt centimes; qu'on limite le nombre des heures de parcours, que l'on respecte enfin la durée de 10 minutes d'arrêt que doivent faire les voitures aux stations. » Le *Matin,* qui est le premier journal napolitain, trouve ces réclamations très justes; je m'empresse d'ajouter toutefois que ce journal est ordinairement mieux inspiré. Demain peut-être apprendrons-nous que les propriétaires de diligences sollicitent la suppression des trains rapides, ou tout au moins exigent des « arrêts de dix minutes » à chaque station. Mes lecteurs ne s'étonneront sans doute pas des prétentions des cochers de fiacre, puisque ceux qui conduisent « le char de l'État » laissent imprimer dans leurs journaux des articles aussi ridicules que celui de la *Tribuna.*

Mais si, laissant les régions de la haute politique internationale, nous regardons plus bas, à la source même du pouvoir parlementaire, nous y verrons des choses non moins surprenantes dans un pays qui se dit libre et qui est très fier d'avoir secoué le joug des tyrans. Je n'insisterai pas sur les procédés de persuasion électorale du propriétaire de Girgenti, dont je parlais dans ma dernière lettre. Dans toutes les provinces, on fait voter les morts et l'on raye en revanche du nombre des électeurs de nombreux vivants. « Les listes électorales de certains pays passent les limites de l'invraisemblable et de la fantaisie ». De là, la récente circulaire de Crispi aux préfets : « Dans beaucoup de communes du royaume, des *centaines* de citoyens sont illégalement inscrits sur les listes administratives et politiques... Les listes ont été quelquefois falsifiées de telle manière, qu'en maint endroit les élections n'ont pas été le résultat de la volonté du corps électoral, mais le fruit d'inscriptions illicites... Mon intention est de faire cesser cet état anormal... Confiant dans le zèle de messieurs les préfets, etc... »

Ainsi s'explique le peu d'empressement que mettent à venir aux urnes les électeurs indépendants. Il y eut à Rome, au commencement de janvier, une élection complémentaire. Deux candidats étaient en présence, dont l'un était le grand orateur et écrivain, Ruggero Bonghi. Comme catholique libéral, Bonghi a certainement recueilli, parmi les suffrages qui lui ont été donnés, quelques voix catholiques, malgré la prohibition faite par le Pape aux catholiques de s'occuper de la politique du royaume. Eh bien, même dans ces conditions qui ont dû accroître le nombre des votants, sur 7.000 inscrits 1.800 à peine ont voté. Le lendemain, les journaux gouvernementaux constataient avec douleur le discrédit, chaque jour plus profond, dans lequel tombent les institutions parlementaires, dont « le corps électoral romain, disait le *Popolo Romano,* a, par ses

abstentions répétées, prononcé la condamnation ».

Quand un peuple en est arrivé à ce degré d'indifférence et de résignation, la venue d'un sauveur s'impose. Crispi a été le sauveur choisi. Les Piémontais ont voulu pousser l'Italie en avant malgré elle; ils ont voulu la faire marcher seule, elle qu'il avait toujours fallu conduire; et voilà qu'aujourd'hui elle trébuche, ses faibles jambes vacillent et, affolée, elle se précipite aux pieds du dictateur. Ce n'est certes pas l'idéal des gouvernements que celui de l'ancien royaume de Naples; la liberté individuelle y était quelque peu malmenée; mais est-ce un gouvernement plus recommandable que celui qui, il y a quelques jours, faisait rouer de coups de bâton par les gendarmes tous les gens qu'ils pouvaient rencontrer sur la route de Castelbuono, afin d'obtenir, par ce procédé peu parlementaire, des informations sur la bande du brigand Maurina? Ces faits ont été portés à la connaissance de la Chambre, le 24 février, par le député républicain Imbriani. « Les Bourbons, dit-il aussi, bombardaient les villes, je dois le reconnaître ; mais du moins, même en pleine révolution, ils ne faisaient point tirer contre une foule d'affamés. » Il aurait pu ajouter qu'à cette époque les fonds publics étaient cotés 120 francs.

Le Parlementarisme italien n'est donc pas le self-government; car il n'y a pas de self-government là où n'est pas l'estime supérieure, le respect souverain de la liberté privée, là où les électeurs, aussi bien que les élus, n'ont aucune idée de leurs devoirs et n'aspirent qu'à vivre aux dépens des autres. L'Italie n'est sortie du despotisme que pour entrer dans l'anarchie; l'anarchie est partout; elle est dans les administrations, elle est dans les finances, elle est dans l'organisation des impôts; elle est dans le Parlement lui-même. Celui-ci est absolument incapable de gouverner le pays, parce que tel député veut telles places pour tels protégés et tel autre député pour tels autres protégés; tous ont des frères, des fils, des cousins, des amis qui sont des paresseux et ne déploient d'énergie que pour se faire donner des prébendes. Voici une ville qui, pour rien au monde, ne consentira à supprimer son Université, encore qu'elle n'ait pas d'élèves; en voici une autre qui se refuse, avec aussi peu de raison, à la suppression de son collège militaire. Tous veulent des ponts, des routes, des voies ferrées, des écoles, des travaux publics, des ports; mais ils parlent de se soulever, si l'État exige des impôts; personne ne veut rien sacrifier du sien. C'est alors que Crispi dit aux députés : « Abdiquez donc en ma faveur ! Ne voyez-vous pas que vous êtes impuissants? Confiez-moi la dictature, et je vous ferai voir comment il faut s'y prendre pour réorganiser l'Italie. »

Les journaux bien pensants et amis de la liberté encouragent le grand ministre à suivre cette tactique : « On a donc enfin prolongé encore pour un mois la fermeture de ce qui est la cause de tous nos maux (1) », s'écriait en janvier le *Rugantino,* périodique populaire romain. Et la *Tribuna* et le *Popolo Romano* approuvent, eux aussi, en termes plus modérés, il est vrai, ainsi qu'il est naturel à des gens qui connaissent les convenances et qui savent avec quels égards il faut s'exprimer au sujet d'un Parlement.

Le fait est que, pour les raisons déjà indiquées, il est complètement impossible de gouverner avec ce Parlement, qui ne saurait être considéré comme représentant le pays. « Le pays est dégoûté de ses représentants » ! écrit la *Tribuna*. Et, dans une lettre publique, Colajanni nous apprend que la plupart

(1) La fermeture du Parlement.

des prétendus hommes de gouvernement s'adaptent avec une facilité merveilleuse à des situations et à des programmes opposés. « Les choses procèdent autrement en Angleterre et en Belgique, royaumes avec lesquels nos institutions devraient avoir les plus grandes analogies. Là, quand un homme arrive au pouvoir, il s'applique à réaliser, au moins en partie, son programme. Ici, au contraire, le programme ne sert qu'à combattre l'adversaire d'aujourd'hui qui, du reste, pourra être l'allié de demain... Sans doute la contradiction avec lui-même est une sorte de fatalité qui s'impose à un moment donné à un homme politique; mais ce qui, en Angleterre, est un accident déterminé par des circonstances exceptionnelles, est chez nous la règle ordinaire. »

En fin de compte, ce pauvre peuple, à qui les ministres du roi Humbert en ont déjà fait voir de cruelles, ce pauvre peuple qui s'est laissé prendre à de décevantes promesses et qu'ils ont conduit de désillusions en désillusions, est aujourd'hui sur le point de se voir frappé de 100 millions d'impôts nouveaux. De toutes les provinces de l'Italie arrivent de désolantes nouvelles. Hier, lorsque le tribunal de Palerme eut condamné les révoltés de Misleri, ceux-ci fondirent en larmes et s'écrièrent désespérés : « Nous sommes ruinés! Nous sommes ruinés! Que vont devenir nos infortunées familles? Nous n'avons plus rien, plus rien! » « Toutes les personnes présentes étaient atterrées devant cette scène de désolation; car à ces cris poignants de douleur se mêlaient les pleurs et les lamentations des mères, des épouses, des fils et des parents des condamnés. La foule essayait de consoler ces misérables en leur disant : « Prenez courage, le roi vous fera grâce (1)! »

(1) *Tribuna* du 24 février 1894.

Hier, je suis allé dans quelques « fondaci » de Naples. Les fondaci sont des sortes de culs-de-sac où grouille toute une population de meurt-de-faim. Il y a là des familles entières qui habitent dans des taudis infects où la lumière ne pénètre jamais. Dans ces chambres, point de fenêtres; le jour n'y entre que par une porte qui clôt mal. A l'intérieur, point d'autres meubles qu'un grabat où, le soir venu, dorment pêle-mêle pères et filles, frères et sœurs. Beaucoup de ces infortunés, qui n'ont pas de pain, trouvent cependant quelques centimes pour allumer une triste veilleuse devant l'image de la Vierge ou de quelque saint protecteur. Parmi ces mères, mourant de faim, combien n'y en a-t-il pas qui ont jeûné pour pouvoir porter quelque bouquet de fleurs sur la tombe d'un fils regretté? Traits caractéristiques de ce peuple chez lequel un usage énergique de la vie réelle ne vient pas fournir aux meilleurs sentiments les ressources d'action qu'ils réclament et la raison supérieure qui doit les gouverner en pratique. Mais l'usurier se tient aux aguets, ajoutant un nouvel impôt à ceux du Gouvernement. « Vous avez besoin de 5 francs pour payer votre loyer; très bien, les voilà, je vous donne de plus un morceau de viande, qui vaut bien 50 centimes, mais que j'estime, moi, à 3 francs; c'est donc 8 francs que vous devez me rendre ». Peut-être les législateurs de Monte-Citorio auraient-ils à trouver quelques empêchements à d'aussi funestes marchés; mais les hautes discussions parlementaires absorbent leur temps. Il semblerait plutôt qu'ils s'évertuent à accroître cette misère. Si affreuses que soient les demeures de ces pauvres, ceux-ci y tiennent pourtant; et il faut entendre avec quelle anxiété ils demandent à l'agent en bourgeois qui m'accompagne si leur maison doit

être démolie, elle aussi. Le « sventramento » de Naples est leur terreur. Une fois leurs quartiers rasés, où découvriront-ils des loyers de 5 francs par mois? J'ai vu un vieil estropié qui loue un dessous d'escalier, où il dort en plein vent, couché sur quelques brins de paille. Plus loin, je suis descendu dans une sorte de sous-sol humide où un vieillard et une jeune fille étaient étendus tout habillés sur une paillasse, unique mobilier de cette cave : ils m'ont dit qu'ils avaient l'influenza; je vous laisse à penser quelle odeur s'exhalait de ce lieu qui n'a jamais un rayon de soleil! Je ne sais comment les choses étaient au temps de la « tyrannie »; mais, certes, elles ne pouvaient être pires. La seule consolation de ces malheureux est d'aller, comme le pèlerin de Saragosse :

Voir briller les flambeaux et les cires,
Voir Notre-Dame, au fond d'un sombre corridor,
Luire en sa châsse ardente avec sa robe d'or
Et puis s'en retourner.

Ces affligés, eux aussi, devront payer leur part des nouveaux impôts sur le pain et sur le sel.

Mais voilà qui suffit pour montrer, une fois de plus, vers quels gouffres se précipitent les peuples qui se livrent aux mains des théoriciens intransigeants au lieu de conduire eux-mêmes leurs affaires, et qui comptent sur l'État et sur la collectivité au lieu de mettre leur espoir dans le travail et dans l'effort personnel. Jadis leur agonie aurait duré plusieurs centaines d'années, mais, dans le siècle de la vapeur et de l'électricité, les événements marchent d'une allure plus rapide. L'édifice vermoulu des anciens régimes omnipotents et patriarcaux a croulé, il y a trente ans, sous la poussée des conditions sociales nouvelles : les Italiens n'ont pas su choisir les matériaux qu'il fallait sauver de la tourmente pour construire la maison de l'avenir. Puisse Crispi les éclairer à ce sujet!

Georges Lainé.

UNE LETTRE DE H. TAINE.

La *Revue de Paris* publie une série de lettres de H. Taine. En voici une qui est particulièrement intéressante pour les vues qu'elle ouvre sur le rôle de la science sociale :

A M. Havet.

24 mars 1878.

Mon livre, si j'ai assez de force et de santé pour l'achever, sera une consultation de médecin. Avant que le malade accepte la consultation du médecin, il faut beaucoup de temps; il y aura des imprudences et des rechutes; au préalable, il faut que les médecins, qui ne sont pas du même avis, se mettent d'accord. Mais je crois qu'ils finiront par s'y mettre, et les raisons de mon espérance sont celles-ci. On peut considérer la Révolution française comme la première application des sciences morales aux affaires humaines; ces sciences, en 1789, étaient à peine ébauchées; leur méthode était mauvaise; elles procédaient *a priori;* leurs solutions étaient bornées, précipitées, fausses. Combinées avec le fâcheux état des affaires publiques, elles ont produit la catastrophe de 1789 et la très imparfaite réorganisation de 1800. Mais, après une longue interruption et un véritable avortement, voici que ces sciences recommencent à fleurir; elles ont changé complètement de méthode et se font *a posteriori.* En vertu de cette méthode, leurs solutions seront toutes différentes, bien plus pratiques. La notion qu'elles donneront de l'État sera neuve... Insensiblement, l'o-

pinion changera; elle changera à propos de la Révolution française, de l'Empire, du suffrage universel direct, du rôle de l'aristocratie et des corps dans les sociétés humaines. Il est probable qu'au bout d'un siècle une pareille opinion aura quelque influence sur les Chambres, sur le Gouvernement. Voilà mon espérance; j'apporte un caillou dans une ornière; mais dix mille charretées de cailloux bien posés et bien tassés finissent par faire une route... La reine légitime du monde et de l'avenir n'est pas ce qu'en 1789 on nommait la *raison;* c'est ce qu'en 1878 on nomme la *science.*

H. TAINE.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Le ministère des colonies. — Un nouveau ministère vient d'être créé. Les colonies, auparavant rattachées à la marine, et administrées par un sous-secrétaire d'État, auront désormais leur ministre spécial, égal en dignité et en puissance à ses autres confrères du cabinet.

Quel jugement porter sur cette réforme? — Elle est d'abord beaucoup moins importante que ne le croient ses partisans et ses adversaires. Rarement, comme nous l'avons dit maintes fois, la prospérité coloniale a eu pour cause une impulsion du pouvoir central. Peu importe donc, en principe, le nom sous lequel on désigne le haut fonctionnaire chargé des colonies.

Toutefois, la poussée d'opinion qui s'est faite à propos de la création du nouveau ministère peut être considérée comme un augure favorable en ce qui concerne l'avenir de notre domaine colonial. On commence à se passionner singulièrement pour les choses d'outre-mer, et à suivre avec une attention marquée le détail de nos diverses installations sur les terres récemment acquises ou conquises. Il est vrai que l'immense majorité se contente de coloniser en rêve et au coin du feu; mais enfin quelques-uns partent, comme l'indiquent les légers accroissements de la population française à Madagascar, en Tunisie et en Indo-Chine. Considérée comme *signe*, la création du ministère des colonies est donc un fait relativement heureux.

Le nouveau ministre, M. Boulanger, affiche d'ailleurs les intentions les plus louables. « Mon souci constant, a-t-il dit à un journaliste qui l'interrogeait, sera encore d'outiller nos colonies en vue de notre commerce national. J'ai beaucoup voyagé et j'ai constaté que partout où nous nous établissons, les Anglais et les Allemands nous enlèvent toutes les affaires. Je tenterai de porter remède à cet état de choses. »

En d'autres termes, le ministre promet de faire tous ses efforts pour appeler des bras, pour exporter dans nos colonies la seule denrée de première nécessité qui leur manque encore, ou qui ne s'y trouve qu'en quantité insuffisante : les colons. Seulement, ces derniers étant libres de céder ou non à ces efforts, il importe que la vue claire de leurs intérêts, indépendamment des exhortations du ministre, puisse influencer leur détermination. L'exemple de ces concurrents dont parle M. Boulanger servira peut-être d'aiguillon. La concurrence est une école où, pour peu qu'on montre d'intelligence, — et nos compatriotes ne sont pas sots, — il y a toujours des prix à gagner.

*
* *

Louable indépendance. — La *Gazette de Sarreguemines* publiait dernièrement

une lettre par laquelle le nommé Lang, tailleur, déclarait se séparer du socialisme et en répudier toutes les doctrines. Il se faisait un devoir de prévenir ses amis et connaissances de se méfier des agitateurs.

Il ajoutait en terminant :

« Mon existence était, avant que j'aie travaillé pour le parti socialiste, beaucoup plus heureuse, et puisse la détermination que je viens de prendre servir d'exemple à tous les ouvriers raisonnables ».

De tels exemples sont rares et méritent d'autant plus d'être relevés.

Un incident qui a fait le tour de la presse est celui de Rive-de-Gier. Les ouvriers de la verrerie Richarme étaient syndiqués. C'était leur droit. Arrive un nouveau venu qui se tient à l'écart et n'accepte pas de faire partie du syndicat, ce qui était également son droit. Le syndicat réclame au patron l'expulsion de l'ouvrier récalcitrant. Le patron refuse. On veut alors forcer l'ouvrier à se syndiquer. L'ouvrier résiste. On le malmène. Bref, une grève éclate, pour cet unique motif qu'un ouvrier a eu l'audace de ne pas s'affilier à une association qui ne lui plaît pas.

Un fait analogue s'est produit à la cristallerie Carré, à Oullins. Un ouvrier, pour un motif quelconque, fut renvoyé. Cet ouvrier était syndiqué. Le syndicat, naturellement, prit fait et cause pour lui; mais au lieu d'adresser des sommations au patron, suivant l'usage, c'est d'un autre ouvrier, Oberlé, qu'il exigea une réparation. « Vous travaillez aux pièces, lui déclara-t-on sans plus de cérémonie, vous gagnez largement votre vie. Eh bien, vous allez abandonner la moitié de votre salaire au profit du camarade tout le temps qu'il restera sans ouvrage. »

Oberlé, on le devine, congédia comme ils le méritaient les auteurs de la combinaison. Alors le syndicat prit les grands moyens. La grève fut proclamée. On signifia au patron que l'on ne rentrerait à l'usine qu'après l'expulsion d'Oberlé. Que fit le patron? — Il capitula. Voilà donc un travailleur irréprochable congédié sans motif et payant de la perte totale de son salaire les frais d'un conflit où sa responsabilité n'était engagée à aucun degré.

Oberlé ne se tint pas pour battu et forma contre le syndicat d'Oullins une demande en dommages-intérêts.

Le tribunal de Saint-Étienne, par un jugement fortement motivé, lui donna gain de cause en lui accordant une indemnité de 500 francs.

Quelle morale tirer de ces divers faits? — Toujours la même; toujours la haine des faibles contre les forts, des imprévoyants contre les prévoyants, la vieille haine de celui qui reste ouvrier contre son camarade qui cherche à devenir patron, l'envie basse et sotte de celui qui a dépensé son argent au cabaret à l'égard de celui qui a serré son salaire dans son tiroir et médite de s'en former un capital pour l'avenir. L'ouvrier honnête, en certains endroits, a besoin d'un courage presque surhumain pour remonter le courant de moqueries, d'injustices ou de mauvais traitements qui s'oppose à la légitime ambition qu'il a de s'élever par son travail; c'est le cas ou jamais, pour le patron, de tendre une main virile à cet homme, et de l'encourager dans ses efforts. L'union des deux énergies, celle de l'ouvrier et celle du chef d'industrie, donne alors au patronage sa plus haute efficacité. Cette vérité aurait dû être comprise à Oullins comme elle l'a été à Rive-de-Gier.

*
* *

Le mariage facilité. — M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouk, a déposé une

proposition tendant à modifier plusieurs dispositions légales relatives au mariage, dans le but de le rendre plus facile.

Cette proposition tend en particulier à réduire à un les trois actes respectueux exigés actuellement, en cas de refus des parents, pour les enfants de famille ayant atteint leur majorité ; à défaut du consentement sur l'acte respectueux, il pourra être, un mois après, passé outre à la célébration du mariage.

Cette réforme, peu importante par elle-même, indiquerait du moins la voie à suivre. Voilà longtemps que les esprits sérieux réclament la simplification des formalités qui entravent actuellement le mariage. On sait que de nombreux ouvriers, dans les grands centres, se laissent décourager par les démarches à faire et aiment mieux se passer du mariage que de se procurer tous les papiers nécessaires à sa célébration.

On comprend combien cette tendance est nuisible aux mœurs.

La suppression ou la simplification des actes respectueux, en supposant qu'elle soit adoptée par les légistes admirateurs du Code civil, qui composent de longue date la majorité de nos parlements, ne suffira pas, comme quelques-uns semblent l'espérer, à créer par elle-même un vaste mouvement matrimonial; le mal social, comme nous le savons, a des racines plus profondes dans la formation de notre race; mais le total des mariages pourra s'en trouver légèrement augmenté. Il est évident que, plusieurs familles où les parents, forts jusqu'ici des droits que leur confère le Code, s'habituaient à escompter la soumission de leurs enfants, et où ceux-ci, par crainte de l'opinion, n'osaient faire usage des actes respectueux, cesseront d'être le théâtre de luttes intimes qui se terminent, souvent, en définitive, par la condamnation au célibat de deux jeunes gens qui se conviennent. L'harmonie familiale y gagnera certainement.

La mesure réclamée par M. l'abbé Lemire n'a donc rien de révolutionnaire et, si l'honorable député d'Hazebrouk continue à s'inspirer de pensées analogues, nul ne pourra l'accuser d'indulgence pour le socialisme. Il est grandement temps que notre législation se tourne à remettre à qui de droit la responsabilité de ses propres actes. La tutelle à outrance ne fait que des mineurs, là où il importe au bon sens et au bon ordre qu'il y ait des majeurs.

*
* *

L'encombrement universitaire. — La *Revue internationale de l'Enseignement* publie un rapport de M. Beudant sur l'enseignement supérieur officiel à Paris, dans l'année 1892-1893.

La seconde partie du rapport vise la population scolaire et les examens. Voici, à ce sujet, le commentaire du *Temps :*

« Ce qui frappe ici, avant tout le reste, c'est l'effrayante progression du nombre des étudiants qui viennent à Paris. Le chiffre s'en est élevé, en 1893, à 11.914, soit une augmentation de 1.16 sur l'année précédente. Il faut considérer cette accumulation de notre jeunesse d'élite comme un véritable malheur. Les professeurs de l'Université de Paris loin de s'en féliciter, la déplorent.

« A la dernière séance du conse général, MM. les doyens Brouardel Planchon ont poussé de vrais cris d détresse. Les locaux de l'école de pha macie et de l'école pratique de méd cine sont absolument insuffisants contenir les nouveaux arrivants; dissection anatomique est interdite à grand nombre, faute de place et de c davres. Il faut trouver absolument moyen de décentraliser cette populati trop nombreuse; autrement l'enseign

ment supérieur est compromis en France; il mourra d'inanition en province et de pléthore à Paris. Comment voulez-vous qu'on surveille et dirige pratiquement, par exemple, les études de près de cinq mille élèves en médecine?...

« Un chiffre plus formidable encore que celui des étudiants est celui des examens : 6.803 à la Faculté de médecine; 1.887 à l'École de pharmacie. La faculté des lettres a fait 21 docteurs et examiné 398 candidats à la licence : celle des sciences a compté 30 docteurs et 309 épreuves de licence. Mais à ces chiffres déjà respectables ces deux facultés ajoutent chacune plus de 10.000 examens pour le baccalauréat. Ce surcroît de besogne n'est-il pas effrayant, et n'est-il pas admirable qu'avec une telle surcharge nos professeurs puissent concourir, dans le steeple-chase scientifique, avec leurs collègues des universités étrangères? Ne sentira-t-on pas enfin le devoir de les débarrasser d'une besogne sous laquelle ils plient et qui, en réalité, ne les regarde point? »

Il est certain qu'un professeur n'est pas uniquement créé et mis au monde pour faire passer des examens, étant donné surtout la manière dont on les passe chez nous, étant donné surtout le caractère forcément routinier et écœurant que prennent les interrogations par suite de la longue procession de candidats qui défilent devant les jurys d'examen.

Encore, si l'amour de la science était la cause de cette affluence; mais nul, même dans un discours de distribution de prix, ne pourrait l'affirmer sans rire. On sait ce que veulent nos étudiants. Eux-mêmes ont un mot pittoresque pour l'exprimer. Toutes les fois qu'un de leurs camarades a franchi sans encombre les multiples cerceaux de l'agrégation, ils se disent entre eux : « Ah! l'heureux X..., il a *un fixe*. » Le fixe, ce sont les 300 francs du Gouvernement, qui, exactement payés, permettent enfin au studieux élu de prendre une éclatante revanche du travail acharné auquel pendant trois, quatre, cinq ans, l'avaient condamné les programmes.

Car le programme est tout. L'élève, sauf quelques exceptions particulièrement doucées, s'en tient à la formule magique. Il n'apprend que ce sur quoi il a chance d'être interrogé, et s'exerce surtout à produire l'illusion du savoir au moment précis où il comparaîtra devant son juge. A quoi bon les travaux personnels dont l'examinateur ne peut pas lui savoir gré? Si le programme porte, par exemple, telle tragédie de Sophocle à préparer jusqu'au vers 318, rien au monde ne lui fera jeter un regard sur le vers 319. En revanche, il saura toutes les variantes, toutes les particularités de syntaxe, tous les accords grammaticaux, toutes les beautés littéraires, toutes les allusions mythologiques des 318 premiers, ce qui le rendra singulièrement apte, quelques mois après, à diriger l'âme et le cœur d'une quarantaine de bambins.

Pour arrêter cet encombrement universitaire qui détourne des professions indépendantes, il faut diminuer le nombre des fonctionnaires et réduire le budget.

On s'étonne souvent, au moment de la discussion du budget, de ne pouvoir réaliser des économies sensibles sur les quatre milliards que dévorent annuellement les dépenses de l'État. C'est que ce fleuve immense se décompose en des centaines de milliers de petits déversoirs, et qu'au bout de chacun d'eux se trouve un convive altéré, dont la soif protestera avec toute la furie du désespoir si on fait mine de mettre une écluse. Dans ces conditions, les économies de bouts de chandelles ne servent de rien.

Un vice radical est au fond du système; il faudrait, pour le guérir, mettre le doigt sur de trop énormes plaies, et aucun chirurgien n'a cette audace.

G. Azambuja.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Église et le siècle. — Conférences et discours de Mgr Ireland, avec une préface par M. l'abbé Klein, 1 vol. Lecoffre.

M. l'abbé Klein a eu l'heureuse pensée de réunir en un volume les principaux discours de Mgr Ireland, l'éminent archevêque de Saint-Paul, aux États-Unis. M. Bureau a analysé, dans une précédente livraison de la *Science sociale*, le dernier de ces discours et nos lecteurs ont pu apprécier l'intérêt que présente, au point de vue de l'orientation sociale de l'Église, l'œuvre entière de ce « *splendid man* », comme l'appellent les Américains.

Cette publication vient donc appuyer le mouvement aujourd'hui indéniable et assurément fort heureux qui tend à rapprocher du « siècle » suivant l'expression de Mgr Ireland, la partie la plus éclairée du clergé.

M. Klein fait précéder chaque discours d'une courte notice, qui indique les circonstances dans lesquelles il a été prononcé et qui donne, sur ces circonstances, les renseignements nécessaires à un public européen.

Nous souhaitons que ce livre soit lu attentivement, comme il le mérite, par tous les membres du clergé : ce n'est pas seulement pour l'Amérique que la grande voix de l'évêque de Saint-Paul s'est fait entendre; c'est encore pour la vieille Europe qui a bien besoin de l'écouter et de la méditer. N.

SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE
POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE
ET LA
VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE.

Nouveaux membres (1) :

Allaines (l'abbé H. d'), Chanoine honoraire d'Orléans, Orléans, présenté par M. Ph. Champault.

Beaujean (l'abbé E.), professeur à l'École Saint-Léopold, Nancy, présenté par le P. M. B. Schwalm.

Bret (Robert Le), avocat à la Cour d'appel, Paris, présenté par M. Maurice Firmin-Didot.

Dubernet (Laurent), Paris, présenté par M. J. Laclotte.

Foray, inspecteur d'assurances, Paris, présenté par M. C. Moschos.

Guille (l'abbé P.), aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, Lisieux, présenté par M. Edmond Demolins.

Kellay (l'abbé Frank), curé de Lapeer, Michigan (États-Unis), présenté par le même.

Laye (l'abbé), aumônier au Plan, par Cazères, Haute-Garonne, présenté par le même.

Muller (Victor), avocat, docteur en droit, à Herstal, Belgique, présenté par le même.

Périer (Henri), (déjà membre souscripteur), Paris, présenté par M. André Doutriaux.

Poulet (l'abbé), aumônier du Cercle militaire de Vincennes, Paris, présenté par M. J. Laclotte.

Quesney (Edmond), propriétaire à Lieurey (Eure), présenté par M. Malherbe.

Sicot (l'abbé J. M.), vicaire aux Gonaïves, Haïti, présenté par M. J. M. Laity.

Stackelberg (Baron Félix de), Baugy-sur-Clarens, canton de Vaud (Suisse), présenté par M. Edmond Demolins.

Weiss (Mlle Louise), institutrice, Paris, présentée par M. C. Moschos.

(1) Les noms des membres TITULAIRES sont inscrits en CAPITALES; ceux des membres *souscripteurs*, en *italiques*. Les premiers reçoivent la Revue et le Bulletin; les seconds, le Bulletin seulement.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

BIBLIOTHÈQUE DE
NOV 10
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

M. GLADSTONE.

LA VIEILLE ANGLETERRE ET L'ANGLETERRE MODERNE.

C'est une bien curieuse figure que celle de ce vétéran des luttes politiques de l'Angleterre, auquel le surnom populaire de *the great old man,* « le grand vieillard », semble faire une auréole de respect. Tout le monde s'incline devant son incontestable talent; ses admirateurs sont nombreux; il en compte plus que de partisans, car cet homme qui, depuis plus de soixante ans, a pris une part si active aux affaires publiques, qui a exercé à quatre reprises différentes les fonctions de premier ministre et qui a conduit maintes fois les libéraux anglais à la victoire, ne peut être entièrement revendiqué par aucun parti. Ses opinions sont empreintes d'une très forte personnalité. Il a toujours agi d'après des convictions qu'il s'était faites, poussant son idée avec toute l'énergie de sa volonté et la puissance de son esprit, groupant autour d'elle une coalition d'intérêts souvent divers, jamais à la remorque d'aucun parti établi de longue date, toujours en avant de ses contemporains, les surprenant, les scandalisant, les ahurissant parfois par sa promptitude à changer sa voie. Tel nous le voyions, il y a quelques mois, soutenant contre la plupart de ses amis, contre une portion notable du parti libéral,

contre le sentiment général de l'Angleterre, son projet de *Home-Rule* pour l'Irlande; tel il paraissait, dès 1845, quand il inaugurait résolument, aux côtés de sir Robert Peel, la politique libre-échangiste avec l'abolition des *Corn Laws;* tel, quand, en 1865, il prononçait lui, membre du Parlement pour l'Université d'Oxford, son premier discours contre l'Église anglicane officielle d'Irlande.

Un homme qui a eu cette singulière fortune de soulever constamment l'indignation de ses partisans et d'attacher son nom à toutes les grandes réformes de son temps, toujours mal compris au début lorsqu'on traitait ses projets de chimériques, puis triomphant, en fin de compte, parce qu'il avait deviné avant les autres les vrais besoins du pays, en sorte qu'il lui arrivait de différents points de l'horizon politique des aides inattendus, un homme semblable a vraiment droit à la qualification d'homme d'État. Il a réellement gouverné l'Angleterre. Gouverner, c'est prévoir, dit-on; Gladstone est un des hommes qui ont le plus prévu et le plus clairement prévu

Aujourd'hui, au soir d'une vie politique si longue, si diverse et si remplie, il est possible d'en dégager l'unité directrice, de voir à quel secret enchaînement elle a obéi. Cet enchaînement n'est autre que l'évolution même subie par l'Angleterre. Cette évolution que l'on constate aisément aujourd'hui, Gladstone a eu le don de la pressentir; il a toujours dirigé les destinées de l'Angleterre dans les voies nouvelles où la force des choses les engageait; il a toujours eu la préoccupation d'écarter de leur chemin les obstacles que des institutions surannées opposaient à leurs progrès; il a su tenir compte des données sociales essentiellement contingentes qui constituent à toute époque le problème constamment variable de la politique.

Je voudrais, passant en revue les principales phases de sa carrière, montrer cette merveilleuse correspondance entre les transformations sociales du Royaume-Uni et la politique de M. Gladstone; mais, avant d'entamer cet examen, il nous faut voir comment Gladstone était préparé par ses origines, par son éducation, au rôle qu'il a joué plus tard.

I. — L'ÉDUCATION DE M. GLADSTONE.

Rien ne semble contraster davantage que les débuts de sa vie et sa situation actuelle. Cet innovateur hardi a passé ses premières années dans un milieu essentiellement traditionnel; cet apôtre de la tolérance religieuse a été nourri au foyer le plus pur de la vieille intolérance anglicane, à Eton, puis à Oxford; ce promoteur de réformes démocratiques a reçu l'éducation d'un aristocrate. C'est avec de futurs lords et de futurs prélats anglicans, avec la vieille Angleterre, qu'il a vécu ses années de jeunesse; à vingt-deux ans, quand, pour la première fois, il entra au Parlement, Gladstone était l'expression vivante de tous les préjugés de l'aristocratie anglaise de ce temps-là.

Son père, Sir John Gladstone, issu d'une vieille famille écossaise des Lowlands, s'était fixé à Liverpool au siècle dernier, avait amassé une fortune considérable dans le commerce des grains, et avait été créé baronnet. Membre du Parlement, il était très attaché au parti tory, en sorte que, dès sa plus tendre enfance, avant Eton et avant Oxford, Gladstone avait déjà été soumis dans sa famille aux influences de l'esprit de tradition.

En même temps, il puisait au foyer paternel l'exemple de ces fortes qualités qui ont fait de tout temps la puissance sociale des familles anglo-saxonnes. Je trouve, dans sa biographie par G.-W.-E. Russell (1), cet éloge caractéristique de son père : « C'était un homme d'une volonté inflexible, d'une énergie inépuisable, d'une confiance absolue en lui-même, une nature austère, forte, impérieuse, possédant à un degré éminent toutes ces qualités qui surmontent les obstacles, conquièrent la fortune et commandent le respect. »

M. Gladstone ne devait pas appliquer son énergie aux mêmes objets; sa fortune se trouvait faite, bien qu'il eût plusieurs frères; mais, dans la carrière mouvementée qu'il a fournie, il a souvent

(1) *The Right Honourable William Ewart Gladstone*, by George-W.-E. Russell, M. P., London, Sampson Low, Marston & C° Limited, 1892, p. 2.

donné la preuve de l'inflexibilité de sa volonté et de sa confiance en lui-même. Cette expression sonne mal, je le sais, à des oreilles françaises et risque d'être mal comprise; je l'emploie, n'en trouvant aucune qui rende mieux celle de *self reliance*, qui exprime une idée essentiellement anglaise. Ce n'est rien qui ressemble de près ou de loin à la suffisance, au mépris des opinions d'autrui; c'est une disposition à ne compter que sur soi-même pour les choses qu'on a à faire; c'est aussi une ferme résolution d'agir entièrement d'après les lumières de son intelligence et de sa conscience, d'être vrai à soi-même, *true to himself*, de dire ouvertement ce qu'on croit être la vérité, et d'agir en conséquence.

Entre les mains d'un homme honnête et éclairé, c'est là un instrument de premier ordre. L'exemple du caractère viril se complétait fort heureusement dans la famille de Gladstone par des convictions religieuses solidement assises; jamais le doute n'est venu affaiblir chez lui l'énergie de la volonté; toujours il a trouvé dans ses croyances un guide pour sa conscience; toujours il y a puisé cette hauteur de vues et de caractère, ce sérieux de la vie, cette ardeur enthousiaste qui prennent leur source dans la foi. Son éducation première avait eu la foi pour base.

Il se trouvait ainsi préparé par l'influence même de son milieu à détruire en lui les préjugés que ce milieu lui inculquait. Dans ses évolutions successives, il est resté fidèle aux grands principes qui avaient soutenu sa jeunesse, mais il a dû abandonner bien des fois des opinions qui avaient longtemps été les siennes; il est revenu souvent sur le chemin de Damas, et ses conversions ont eu, à plusieurs reprises, le caractère soudain et éclatant de celle du grand Apôtre.

Dès le collège, à Éton, il se prononçait volontiers sur la politique, à la façon cassante et absolue des enfants intelligents, auxquels l'ignorance de la vie permet toutes les déductions logiques de leurs idées. Dans les *Debating Societies*, Gladstone faisait déjà des discours, prenant texte des événements historiques qu'on y discutait pour exposer d'une manière transparente ses vues sur des questions plus modernes. A cet âge, nous le trouvons grand partisan du privilège royal, favorable à la politique

des Stuarts, très intolérant en matière religieuse; le trône et l'autel fortement unis forment le pivot de son système, et volontiers il les associe dans une commune admiration qui lui fait révérer Charles Ier comme un saint (1).

Ces premiers germes ne font que se développer et se fortifier quand il quitte Éton pour poursuivre à Christchurch, à l'université d'Oxford, ses études supérieures. Ils se développent par le fait même qu'ils sont maintenus dans un même milieu; ils se fortifient de la dialectique dont Gladstone acquiert alors le mécanisme. C'est, en effet, à la gymnastique d'esprit de ces années d'Université qu'il doit, en grande partie, cette précision méticuleuse de l'expression, cette propriété des termes, ce souci de la définition exacte, cette analyse subtile des nuances qui sont des traits caractéristiques de sa parole. Avec ces armes nouvelles, il continue à soutenir des théories ultra-tory et ultra-anglicanes, parle contre le *Reform bill* sur la capacité électorale, redoutant d'instinct l'accession plus large de la classe moyenne au Gouvernement et préférant le régime des *bourgs pourris,* avec ses inconséquences, à un système plus libéral et plus sincère, dont l'effet serait de diminuer l'autorité politique des grands seigneurs.

Toutefois, chez ce tout jeune homme, ce n'est pas la considération égoïste des avantages du pouvoir qui détermine la conviction. S'il veut une aristocratie puissante, c'est qu'il croit réellement à l'efficacité d'une aristocratie puissante. Il a une sorte de culte pour la Vieille Angleterre, et il englobe dans ce culte les traditions les plus nobles et les pires erreurs; surtout, il est peu porté à comparer les nécessités du présent avec les organismes légués par un autre âge; il soutient les institutions anciennes, par la persuasion des services qu'elles ont précédemment rendus au peuple anglais. C'est plus tard seulement qu'il se demandera, avant de les défendre ou de les attaquer, si, oui ou non, elles sont des institutions d'avenir.

Il était âgé de vingt-deux ans seulement et venait de terminer brillamment le cours de ses études à Oxford, quand un de ses

(1) G.-W.-E. Russell, p. 22.

camarades d'Université, Lord Lincoln, fils du duc de Newcastle, lui offrit un siège au Parlement. Le duc de Newcastle avait besoin d'un champion sérieux pour regagner le bourg de Newark, qu'un candidat radical était parvenu à tourner contre l'influence réputée toute-puissante du noble lord. Sur l'avis de son fils qui avait écrit d'Oxford « qu'un homme s'était levé en Israël », le duc de Newcastle invita donc le jeune Gladstone à briguer la représentation de Newark et parvint à le faire nommer.

Le duc de Newcastle était un tory des plus marquants, et Gladstone pouvait alors, en toute sincérité, faire son entrée dans la vie politique sous les auspices de ce puissant protecteur. Son manifeste aux électeurs de Newark était empreint à un haut degré du caractère religieux que nous avons déjà noté chez le jeune étudiant d'Oxford. « Les devoirs de ceux qui gouvernent, y disait-il, sont strictement et particulièrement religieux, et les législatures, comme les individus, sont tenues de porter dans leurs actes l'esprit des hautes vérités qu'elles ont reconnues (1). »

Gladstone passait ainsi de plain-pied, sans autre intervalle qu'un voyage de six mois en Italie, des bancs de l'Université à ceux de la Chambre des Communes. Déjà très habitué à la parole publique, possédant un goût décidé pour les questions politiques, à la discussion desquelles il s'était essayé avec succès dans le cercle de ses jeunes amis, il prit rang, sans plus tarder, parmi les orateurs du parti tory; et, lorsque en 1838, à vingt-huit ans, il publia son livre sur *L'État dans ses relations avec l'Église,* Macaulay pouvait légitimement le désigner comme « l'espoir naissant des tories rudes et intraitables (2) ».

Pour rude et intraitable, il l'était en effet; ne disait-il pas entre autres choses : « Il faut donner à l'Irlande, qu'elle le veuille ou non, une Église protestante (3)? » Il raisonnait en théologien qui soutient une *thèse* abstraite sur l'excellence de la religion, non en homme d'État chargé de résoudre l'*hypothèse* concrète de la tolérance vis-à-vis des dissidents.

(1) George-W.-E. Russell, p. 28, 29.
(2) Mac-Carthy, *Histoire contemporaine d'Angleterre*, trad. Goirand, t. II, p. 170.
(3) *Ibid.*

A ce moment, sir Robert Peel, qui déjà avait été mis à même d'apprécier son talent, disait de lui, inspiré en cela par une médiocre prudence de politicien : « Avec une telle carrière politique devant lui, pourquoi donc écrire des livres? » (*With such a career before him, why should he write books?*)(1), et le baron de Bunsen écrivait de son côté : « Il gouvernera l'Angleterre quelque jour si son livre ne lui barre pas le chemin » (*He is some day to govern England if his book is not in his way*) (2).

Bien des fois, en effet, les opinions du jeune député tory ont été mises malicieusement en regard de celles du vieux *leader* libéral par des adversaires politiques, mais ces petites vengeances n'ont pas empêché l'homme d'État de poursuivre sa marche et de changer ouvertement de politique chaque fois qu'il jugeait devoir le faire; elles n'ont pas nui à l'efficacité de son rôle.

A ceux qui se scandalisent de ses multiples évolutions, il est bon de faire remarquer qu'un homme tel que Gladstone était précisément le mieux qualifié pour présider à des réformes libérales. Il a détruit beaucoup de privilèges anciens et surannés dont il aurait pu aisément profiter, appartenant lui-même à la classe privilégiée; ces privilèges, il les avait défendus jadis, dans sa jeunesse, non seulement par des discours et des actes politiques, et comme des maux nécessaires, mais par des ouvrages où il s'appliquait à démontrer leur excellence, leur légitimité. Sir Robert Peel pouvait bien, en 1838, froncer le sourcil en recevant l'hommage du livre sur l'Église et l'État; il blâmait l'imprudence d'un jeune collègue qui se compromettait à fond dans une théorie religieuse et sociale; mais nous, en 1894, nous constatons que le jeune collègue a bien fait son chemin malgré son imprudence, nous l'estimons davantage à cause de la décision avec laquelle il présente ses convictions, et nous comprenons que ce tory, cet anglican renforcé, a pu, mieux qu'un radical d'origine, faire le chemin libre à l'Angleterre moderne.

Par sa situation personnelle, en effet, Gladstone enlève aux

(1) George-W.-E. Russell, p. 58.
(2) *Ibid.*, p. 60.

réformes qu'il propose le caractère révolutionnaire, envieux, haineux, qu'elles auraient facilement revêtu entre les mains d'un enfant du peuple et d'un dissident. On peut contester ses vues libérales, on ne peut pas les attribuer au ressentiment. Elles ont leur source incontestable dans une conviction.

Aujourd'hui encore, après avoir abandonné, sur tant de points, les opinions de sa jeunesse, M. Gladstone conserve, dans ses habitudes de vie personnelle, les traces de son éducation première : « Dans la vie journalière, dit M. Russell, il est le plus strict des conservateurs, » *In daily life, the strictest of conservatives* (1). Ces habitudes sont le témoin éloquent de ses sympathies premières et comme le lien traditionnel qui le rattache à la Vieille Angleterre. A Hawarden, où il continue, par son mariage avec la fille et héritière de sir Stephen Richard Glynne, une longue série de Squires, M. Gladstone est fidèle aux vieux usages, ouvrant le bal à la Noël, dans son manoir, avec la fermière la plus notable (2), lisant à voix haute, au lutrin, chaque dimanche, les leçons de l'Écriture Sainte devant la paroisse assemblée (3), accomplissant avec scrupule et avec joie ses devoirs de gentleman chrétien.

Non seulement les coutumes anciennes de l'Angleterre rurale lui tiennent encore au cœur ; non seulement il est préservé par ce sentiment de toute tendance à attaquer inconsidérément les institutions du passé, mais sa foi religieuse n'a fait que se fortifier par l'expérience de la vie, et le goût des questions théologiques est resté le même chez le *great old man* que chez le brillant élève d'Oxford. Ce que l'expérience de la vie a détruit en lui, c'est la croyance à la théorie intransigeante et oppressive de l'état théologien. Ainsi sa tolérance s'est fondée sur un sentiment de justice sociale, non sur le scepticisme ; elle est fille de la charité chrétienne, non de l'indifférence.

Au surplus, c'est en étudiant son évolution que nous nous

(1) George-W.-E. Russell, p. 275.

(2) V. Chevrillon, *Sydney Smith et la renaissance des idées libérales en Angleterre*, p. 231.

(3) *Ibid.*, p. 204.

rendrons compte des causes qui l'ont inspirée. Il fallait, au début de cette étude, fixer le point de départ de cette évolution, en montrant ce qu'avait été la formation première du grand homme d'État; nous allons désormais le voir à l'œuvre.

Trois phases principales marquent sa carrière et correspondent à trois transformations importantes de l'Angleterre moderne.

La première phase, c'est la conversion de Gladstone au libre-échange. Elle correspond à la transformation industrielle de l'Angleterre qui faisait passer au premier plan des intérêts économiques nationaux la nécessité d'ouvrir librement de vastes débouchés. Cette transformation est aujourd'hui un fait accompli.

La seconde phase, c'est la conversion de Gladstone à la tolérance religieuse. Elle correspond à la transformation religieuse de l'Angleterre qui a donné lieu, en ce siècle, à la naissance d'une foule innombrable de sectes dissidentes et au réveil du catholicisme. Cette transformation est en voie de s'accomplir.

La troisième phase, c'est la conversion de Gladstone au *Home Rule* Irlandais. Elle correspond à la transformation de l'Angleterre résultant de sa formidable expansion au dehors, de la création en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Cap, au Canada d'une série d'*Angleterres Nouvelles*, toutes unies par des liens communs, mais administrant chacune de leur côté leurs intérêts spéciaux. Cette transformation, qui fait tendre l'Empire Britannique vers le type fédératif, est à peine commencée, et Gladstone, en la favorisant, s'est montré un véritable précurseur. C'est pour cela qu'il a été si peu suivi.

L'examen de ces trois phases, qui forment chronologiquement trois époques successives dans la vie politique de M. Gladstone, nous permettra d'apprécier son rôle.

II. — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET LE LIBRE-ÉCHANGE.

Membre du parlement à vingt-deux ans, M. Gladstone avait occupé à trente ans le ministère du commerce (*Board of Trade*), dans le cabinet de sir Robert Peel. Il y demeura pendant cinq

années, appliquant aux questions économiques les ressources variées de son esprit, acquérant l'expérience des affaires, faisant, pour ainsi dire, son apprentissage d'homme d'État. Il était encore l'espoir des tories; ses talents lui assuraient, pour l'avenir, le premier rang dans ce parti qui l'avait élevé tout jeune à de hautes fonctions; son ambition personnelle, si exigeante qu'on la suppose, pouvait se bercer des plus douces espérances; il lui suffisait de se laisser porter aux honneurs suprêmes par le groupe politique où il avait su déjà conquérir un des premiers rangs. Au lieu de suivre cette voie facile en mettant une sourdine aux opinions personnelles que la pratique des affaires lui suggérait, il allait bientôt se séparer avec éclat de la masse de ses partisans, perdre l'appui d'un protecteur puissant et compromettre l'avenir immédiat de sa carrière politique, pour se lancer dans une réforme qu'il croyait nécessaire. C'était bien le même homme qui, déjà membre du gouvernement comme Sous-Secrétaire d'État pour les colonies, écrivait sur l'Église et l'État un livre dont le seul titre épouvantait la prudence officielle de ses chefs.

Depuis quelques années, les lois douanières qui frappaient, à leur entrée en Angleterre, les blés étrangers de droits exorbitants étaient l'objet de sérieuses attaques. Les régions industrielles, le Lancashire surtout, avaient servi plusieurs fois de théâtres à des agitations populaires et une ligue s'était formée, en 1838, sous le nom de *Anti-Corn Law League,* pour conduire méthodiquement une campagne libre-échangiste (1).

C'était, à cette époque, une grande nouveauté qu'une politique libre-échangiste; jusqu'alors, en effet, on avait toujours estimé que chaque nation devait chercher à se suffire; la difficulté des communications imposait cette pratique que les souvenirs récents du blocus continental et de l'insécurité des mers venaient encore recommander comme prudente. Cependant un état de choses absolument sans précédents commençait à naître : d'une part, la navigation à vapeur, encore à ses débuts, rapprochait les distances et facilitait les échanges; d'autre part, l'ancienne in-

(1) V. *John Bright*, by J.-T. Mills, London, Edward Hicks Jr, p. 30.

dustrie nationale changeait complètement de caractère. Dès la fin du siècle dernier, Newcomen, puis James Watt, avaient essayé d'appliquer à la fabrication la force motrice produite par la vapeur d'eau, et leurs procédés ingénieux constamment perfectionnés ouvraient peu à peu aux manufacturiers des horizons inattendus. La puissance de transformation des matières premières par les moteurs nouveaux se révélait presque sans limites; les machines qu'ils actionnaient réclamaient de l'ouvrier un apprentissage minime; aussitôt de gigantesques usines commencèrent à s'élever, attirant à elles toute une population. Évidemment, il ne s'agissait plus de fournir uniquement aux besoins de l'Angleterre; la production manufacturière pouvait aisément les dépasser; il fallait lui créer des débouchés et la répandre sur le monde entier, dont tous les points se trouvaient subitement rapprochés par les modes rapides de transports. En même temps, la masse d'ouvriers introduits dans l'industrie, ne vivant plus que par elle, complètement détachée du sol qu'elle ne cultivait plus, représentait un intérêt directement contraire à celui que soutenait la protection agricole. Elle réclamait le blé à bon marché.

En face d'elle se dressait l'aristocratie terrienne, toute-puissante à la Chambre des Lords, prépondérante à la Chambre des Communes, gardienne intéressée d'une législation qui lui procurait un avantage immédiat et considérable. Elle avait pour elle une longue suite de précédents, la crainte qu'inspire toujours un saut dans l'inconnu, et le pouvoir était entre ses mains. C'était une puissante adversaire; mais, tandis que ses forces diminuaient avec le temps, celles de l'*Anti-Corn Law League* se grossissaient chaque jour de nouveaux adhérents. L'armée des ouvriers augmentait sans cesse; les intérêts engagés dans l'industrie prenaient une importance rapidement croissante, et trouvaient pour les défendre des avocats éloquents. Richard Cobden, John Bright élevaient la voix dans les *meetings* populaires en faveur de l'abolition des *Corn Laws:* quelques esprits éclairés, se rendant compte du déplacement opéré par le développement de l'industrie dans l'axe économique de l'Angleterre, prêtaient à leurs discours une oreille plus attentive, et déjà cette idée s'af-

firmait que la nation trouverait son avantage à rendre plus facile la vie matérielle de l'ouvrier. C'était à cette condition que l'essor de l'industrie, si heureusement préparé, pouvait se poursuivre. Sans elle, l'Angleterre se condamnait à entamer la lutte de la concurrence avec des soldats affamés.

Dès 1842, Sir Robert Peel avait inauguré la politique libre-échangiste en supprimant les droits sur 750 articles qui figuraient au tarif des douanes et en les réduisant sur le bétail, la viande fraîche, le sucre, le cacao ; mais il ne portait encore sur les *Corn Laws* qu'une main timide par l'établissement d'une échelle mobile. Les plus intransigeants des tories s'en effrayaient pourtant, et deux grands seigneurs, les ducs de Buckingham et de Richmond, accusaient déjà le chef du gouvernement d'être infidèle à la cause de l'agriculture ; mais il trouvait des soutiens parmi les plus éclairés de ses amis politiques, et Disraëli appuyait alors de ses votes et de sa parole le ministère dont Gladstone faisait partie (1).

En 1845, la famine régnait en Irlande, les districts manufacturiers de l'Angleterre étaient en proie à de graves souffrances qui rendaient de plus en plus odieuses les dispositions des *Corn Laws*. Sir Robert Peel, dont la conviction était faite, voulut entraîner le cabinet dans une initiative hardie contre les droits imposés à l'importation des grains ; mais, abandonné par une partie de ses collègues, il dut se retirer. Quelques jours après, à la suite de négociations infructueuses avec lord John Russell, la Reine le faisait appeler, et il revenait au pouvoir à la tête d'un nouveau ministère entièrement favorable à l'abolition des *Corn Laws*.

M. Gladstone faisait partie de la nouvelle combinaison comme secrétaire des colonies. Non seulement il avait suivi Peel dans son évolution vers le libre-échange, mais quelques-uns le soupçonnaient même d'avoir exercé à ce sujet une influence décisive sur l'esprit du premier ministre (2). Quoi qu'il en soit, il passait pour le libre-échangiste le plus déterminé du cabinet, et son rôle dans le rejet des *Corn Laws* à la session de 1846 fut considérable.

(1) V. *Lord Beaconsfield*, par Cucheval-Clarigny, Paris, Quantin, p. 106, 107.
(2) George-W.-E. Russell, p. 82.

Cet acte d'indépendance lui coûta son siège au Parlement. Le duc de Newcastle, le patron puissant qui le soutenait dans le bourg de Newark, lui retira l'appui qu'il lui prêtait et détermina son échec. Le noble lord était un ardent protectionniste comme il était un ardent tory, et n'avait pas hésité à opposer toute son influence à la nomination de son fils, lord Lincoln, dans le Nottinghamshire, pour le punir d'avoir accepté un poste dans l'administration de Sir Robert Peel. Ce trait donne une idée du diapason auquel étaient montés les esprits et des colères que les *Peelites* amassaient sur leurs têtes.

On le vit bien quand, le jour même du rejet en troisième lecture des *Corn Laws*, le ministère de Peel tomba sur un bill de coercition pour l'Irlande. M. Gladstone se trouvait à la fois hors du Parlement et hors du ministère, sévèrement châtié, comme on le voit, de son manque de discipline. Il apprenait ainsi à ses dépens ce qu'il en coûte d'avoir des idées à soi. Son passage au *Board of Trade* avait amené chez lui une conviction décidée en faveur de la liberté du commerce; c'était son premier chemin de Damas ; on ne le lui pardonnait pas plus qu'on ne lui pardonne aujourd'hui le *Home Rule*.

Toutefois, son éloignement de la vie politique ne devait durer que quelques mois. Bientôt élu représentant de l'Université d'Oxford, il reprit sa place au Parlement et, soit au pouvoir, soit dans l'opposition, il contribua, pour une large part, aux mesures qui complétèrent la politique libre-échangiste, si favorable aux intérêts anglais. En 1860, le budget qu'il présentait comme Chancelier de l'Échiquier contenait deux propositions importantes : la première portait sur la ratification des traités de commerce avec la France préparés entre Cobden et Napoléon III ; la seconde avait pour objet l'abolition des droits sur le papier. Les traités de commerce reçurent l'approbation des Chambres après une lutte très vive où Gladstone obtint un de ses plus grands succès oratoires; le bill sur le papier eut un sort moins heureux et fut repoussé à la Chambre des Lords. C'était, au point de vue constitutionnel, un acte hardi de la part des Lords. Gladstone soutint, dans un discours que lord Russell qualifiait de magnifiquement

fou (*magnificently mad*), que ceux-ci avaient outrepassé leurs droits, qu'il ne leur appartenait pas de choisir la manière dont le peuple devait être taxé, que c'était là le privilège exclusif des Communes (1); bref, il dirigea contre la Chambre haute une attaque violente où l'on pouvait déjà pressentir celle qui devait marquer ses derniers actes politiques (2).

Ainsi se trouvaient liés la campagne libre-échangiste et les projets de réforme de la Pairie, par le fait que l'ancien organisme aristocratique tentait souvent de se mettre au travers des intérêts qui se faisaient jour.

Au surplus, la transformation industrielle de l'Angleterre et le nouvel ordre de choses qui en résultait devaient amener chez M. Gladstone plus d'un revirement d'opinion. C'est ainsi que, dans le cours de sa longue carrière, nous voyons l'ancien député tory soutenir énergiquement toutes les réformes électorales, donner son appui à un grand nombre de lois ouvrières, aller avec plus de confiance vers le peuple. Il se rendait compte des changements opérés; il voyait naître à la vie politique une population ouvrière entièrement différente de celle du siècle dernier, représentant dans la nation des intérêts distincts, plus consciente de ses droits, beaucoup plus capable de les exercer; il ne voulait pas lui barrer la route. Sa politique s'inspirait si réellement de la différence des temps qu'il trouvait sans effort, dans ses discours et dans ses écrits, des éloges pour la constitution ancienne, à l'heure même où il s'efforçait de la modifier, témoin ce curieux passage que je relève dans un de ses ouvrages :

« La constitution parlementaire de nos pères donnait à l'aristocratie, à la fortune territoriale, la prépondérance qui depuis a passé à la richesse en général. Sous cette réserve, elle avait admirablement tenu compte de la diversité des éléments, de la

(1) Georges-E.-Russell, p. 147 à 152.

(2) Dans un récent article de la *Revue des Deux-Mondes* (1er janvier 1894), M. Augustin Filon a étudié l'attitude de M. Gladstone vis-à-vis de la Chambre des Lords et soutient avec raison que le rejet du *Home Rule* par les Pairs leur a donné, momentanément, un regain fort inattendu de popularité. Toutefois, il ne faut pas s'y tromper, ce spectacle n'a rien de nouveau; les Pairs ont flatté un préjugé anglais et fait échec à une mesure qui a l'avenir pour elle. Ce n'est pas une manière très heureuse de se mettre *dans le mouvement*.

représentation de l'intelligence, de l'éducation politique des meilleurs éléments du pays, depuis la jeunesse jusqu'à l'âge mûr. A cette époque, l'idée de la représentation du travail par des membres de la classe des travailleurs n'avait pas encore pris naissance (1). » M. Gladstone aurait pu ajouter que cette idée n'avait pas à prendre naissance avant que fût née cette classe de travailleurs qui, par suite des transformations de l'industrie, a des intérêts distincts dans la nation.

En 1865, M. Gladstone, se présentant aux électeurs du Lancashire, s'exprimait en ces termes : « L'expérience m'a apporté ses leçons; j'ai appris qu'il y avait de la sagesse dans une politique de confiance et que la politique de méfiance n'était que folie (2) ». L'année suivante, alors qu'il soutenait un projet de réforme électorale, où cette politique de confiance se manifestait par l'extension du droit de suffrage, il disait à ses adversaires de la Chambre des Communes : « Vous ne pouvez pas lutter contre l'avenir. Le temps travaille pour nous. Les grandes forces sociales, qui continuent leur évolution dans leur puissance et leur majesté, ne peuvent être un seul instant ni arrêtées ni troublées par le tumulte de nos débats. Ces grandes forces sociales sont contre vous; elles combattent pour nous (3). »

On sent bien à ces paroles combien était étroite, dans l'esprit même de M. Gladstone, la relation que j'indiquais entre les transformations de l'Angleterre et les siennes. Nous avons vu comment la révolution industrielle avait modifié sa politique économique en même temps que sa politique intérieure; nous allons assister maintenant aux progrès de sa politique religieuse.

III. — LA FOI CHRÉTIENNE ET L'ÉGLISE OFFICIELLE.

La vie entière de M. Gladstone porte la trace d'une foi profonde. A Oxford, c'était un jeune homme correct, sérieux et

(1) *Questions constitutionnelles*, par W. E. Gladstone, trad. Albert Gigot, Germer Baillière, p. 165.
(2) G.-W.-E. Russell, p. 174.
(3) Mac-Carthy, t. IV, p. 121.

dévot; il appartenait à la variété dans laquelle se recrutent les meilleurs des *clergymen*. Au printemps de 1832, en quittant l'Université, il écrivait à son père une lettre longue et fortement motivée pour obtenir de lui qu'il le laissât prendre les ordres (1). Sir John Gladstone en décida autrement, mais le goût des questions théologiques et la tournure religieuse de l'esprit survécurent chez l'homme d'État.

Aussi, dès son entrée à la Chambre des Communes, le voyons-nous prendre une part active à tous les débats qui intéressent la religion. C'est d'abord un discours contre la sécularisation d'une partie des biens de l'Église anglicane d'Irlande. Le jeune député n'est aucunement impressionné par le spectacle ridicule et odieux d'un clergé officiel grassement pourvu de bénéfices et presque entièrement dépourvu de fidèles. A ses yeux, ces fidèles ont tort de fuir l'Église établie, et s'ils paient involontairement des taxes pour la soutenir, ils seraient mal venus à s'en plaindre, car, dit-il, c'est un grand avantage pour l'Irlande d'avoir, dans chaque paroisse, un homme tenu par profession d'être un gentleman et un chrétien (2). Voilà bien l'esprit absolu dans toute sa candeur.

A la session suivante, M. Hume, membre radical pour le Middlesex, introduisit un bill autorisant l'admission des non-conformistes dans les Universités. L'occasion était excellente pour Gladstone, tout empreint encore de ses souvenirs d'Oxford, de rompre une lance en l'honneur des traditions anglicanes. Il soutint avec feu la nécessité de faire souscrire les trente-neuf articles à tous les élèves, et, il faut le reconnaître, son exclusivisme avait sa racine dans une idée élevée. Il démontrait que tout le système d'instruction et d'éducation des Universités avait pour but la formation du caractère moral; comment ce but serait-il atteint si les étudiants pouvaient se soustraire à l'enseignement religieux (3)?

En 1836, nous le retrouvons défendant les taxes d'Église

(1) G.-W.-E. Russell, p. 24.
(2) *Ibid.*, p. 36.
(3) G.-W.-E. Russell, p. 37.

(*Church Rates*) et développant ses idées sur la nécessité d'une Religion d'État (1). En 1839, il s'élève contre un projet de lord John Russell favorable aux écoles dissidentes (2). L'année précédente, il avait publié le livre sur l'Église et l'État, dont nous avons déjà parlé. En 1840, nouveau livre : « Les Principes de l'Église considérés dans leurs résultats » (*Church Principles considered in their results* (3).

Rien d'étonnant, par conséquent, si les élèves d'Éton, qu'il avait été chargé d'examiner au sujet d'une bourse mise au concours par le duc de Newcastle, le considéraient alors comme un homme d'Église instruit (*a refined churchman*) (4). Il n'était pas réellement d'Église, mais il était une sorte de « bras séculier » au service de l'Église d'Angleterre.

Cependant, un moment de crise approchait. M. Gladstone s'était lié d'une amitié étroite, à Oxford, avec Manning, celui qui devait mourir cardinal de l'Église Romaine, avec Hope, un autre de ces célèbres convertis du mouvement tractarien, et bien qu'il ne dût pas, comme eux, abjurer l'anglicanisme, il partageait alors les sentiments de bienveillance et de respect qui commençaient à naître dans leur cœur vis-à-vis du culte catholique.

Tel était son état d'esprit lorsqu'en 1844, faisant alors partie du ministère de Peel comme président du *Board of Trade*, il se trouva placé dans une situation des plus délicates par une proposition de son chef. Sir Robert Peel, désireux de s'allier les sympathies irlandaises, demandait aux Chambres une dotation de trente mille livres sterling de rente en faveur du séminaire catholique de Maynooth, qu'un secours officiel de neuf mille livres par an ne suffisait pas à faire vivre; il présentait également un projet pour établir en Irlande des collèges non confessionnels (*unsectarian*), où les catholiques pussent, sans abjurer leur foi, accomplir le cours de leurs études. Ces mesures étaient directement contraires à la politique d'intolérance que le prési-

(1) G.-W.-E. Russell, p. 49.
(2) Cucheval-Clarigny, p. 67 et 68.
(3) G.-W.-E. Russell, p. 61.
(4) *Ibid.*, p. 63.

dent du *Board of Trade* avait fréquemment soutenue d'une manière publique, et non sans éclat. Que penserait-on de lui, s'il restait membre du cabinet qui les proposait? Ne serait-on pas bien fondé à penser qu'il sacrifiait ses principes à la possession du pouvoir? Et cependant, un sentiment d'équité s'était fait jour en lui et le pressait de soutenir la cause de Maynooth. C'était à la fois une question de dignité et un cas de conscience. Par une décision assurément sans beaucoup d'exemples dans les annales parlementaires, il sauva sa dignité en donnant sa démission du *Board of Trade*, et obéit à sa conscience en appuyant de sa parole et de son vote comme *private member* la dotation de Maynooth.

Inutile de dire que de pareils scrupules furent peu compris de la plupart de ses collègues et de ses amis (1). Cela ne paraissait pas sage; c'était naïf, maladroit, que sais-je encore! A coup sûr, c'était honorable.

Comme bien on pense, Gladstone n'était pas arrivé du premier coup à retourner complètement ses opinions anciennes. En défendant la proposition de sir Robert Peel, il ne se déclara nullement favorable à la tolérance religieuse; son argumentation se borna à ceci : Puisque le gouvernement paraît décidé à venir en aide plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici à différentes confessions, il serait injuste d'exclure l'Église catholique de toute participation à ses bonnes grâces (2). L'orateur quittait le domaine absolu des principes pour se placer sur le terrain des faits contingents et résoudre un problème d'équité sociale. Quelque timides que parussent ces premiers débuts, le grand pas était fait. Désormais, son esprit plus libre devait se laisser pénétrer, dans les questions de politique religieuse, par la lumière de l'expérience.

Toutefois, ni lui ni ses amis ne mesuraient encore la portée d'un semblable coup de barre. En 1847, un des deux sièges du Parlement qui appartiennent à l'Université d'Oxford était devenu vacant; l'ancien député de Newark, privé de son entrée à la Chambre par le ressentiment protectionniste du duc de New-

(1) G.-W.-E. Russell, p. 71 et 372.
(2) *Ibid.*, p. 71.

castle, fut choisi pour l'occuper. Son vote et son discours de Maynooth avaient bien alarmé quelques électeurs, mais on s'accordait à voir en lui le défenseur le plus convaincu, le plus sincère, le plus dévoué et le plus habile de l'Église et des Universités (1) (*the deepest, truest, most attached, most effective advocate for the church and universities*). Il devait représenter Oxford au Parlement pendant dix-huit ans.

Pour qui connaît la vieille Angleterre, le fait d'être Membre pour Oxford n'est pas indifférent. Aucune situation n'est plus enviée par les hommes politiques jaloux de représenter la tradition dans ce qu'elle a de plus autorisé et de plus respectable. Pendant les dix-huit années qu'il occupa ce poste d'honneur et de confiance, Gladstone s'attira maintes fois les colères de beaucoup de ses électeurs, nous verrons même qu'il finit par se les aliéner; mais la cause de la tolérance profita largement de la position particulière de son défenseur. C'est une grande sauvegarde pour les destinées de la liberté religieuse dans un pays, que d'avoir pour avocats des croyants convaincus appartenant à la secte la plus puissante; toute accusation d'indifférence et d'intérêt personnel disparaît alors; Gladstone, député de l'Université d'Oxford, se trouvait éminemment propre à jouer le rôle de ces avocats à la fois religieux et équitables.

Certains faits prouvent d'ailleurs à quel point, même après le vote de Maynooth, le rôle qu'il attribuait à l'État dans les questions de conscience était excessif. Cinq ans plus tard, en 1850, il se faisait le champion de la suprématie royale en matière religieuse, comme s'il eût été ministre de Henri VIII : un clergyman du nom de Gorham ayant été nommé à un bénéfice, dans le diocèse d'Exeter, son évêque refusait de l'instituer en raison de son attachement à la secte dissidente évangélique. Là-dessus, appel au Conseil privé de la Reine comme juge suprême des causes religieuses, décision du Conseil privé en faveur du clergyman, et grande agitation. M. Gladstone intervint directement dans le débat en adressant à l'évêque de Londres une lettre pu-

(1) Lettre du Dr Moberly, depuis évêque de Salisbury. (G.-W.-E. Russell, p. 81.)

blique où, tout en blâmant le rôle récemment attribué au Conseil privé, il soutenait le privilège royal tel qu'il avait été défini au moment de la Réforme (1).

L'affaire de Gorham et les divisions profondes qu'elle manifestait dans le sein de l'Église anglicane portèrent le coup de grâce aux hésitations de Manning et de Hope. En novembre 1850, l'archidiacre Manning résignait son bénéfice, et, le dimanche de la Passion de l'année suivante, Hope et lui étaient reçus ensemble dans l'Église catholique. Je rapporte ici ces faits parce que, bien qu'ils soient d'ordre privé, on ne peut nier qu'ils aient eu des conséquences marquées sur la politique de Gladstone. Tous les deux, Hope surtout, avaient partagé les mêmes préoccupations que lui, l'avaient aidé de leurs avis, parfois même de leur collaboration dans ses écrits sur des matières religieuses. « Il me semblait que j'avais perdu mes deux yeux, » (*I felt as if I had lost my two eyes*), disait Gladstone, faisant allusion au chagrin violent qu'il avait ressenti à cette époque (2).

S'il ne suivit pas ses deux amis dans leur conversion au catholicisme, il fut du moins plus enclin que jamais à l'équité et à la bienveillance pour une confession religieuse qui attirait à elle des hommes d'un tel caractère et d'une si incontestable valeur. Le problème de la situation de l'Église catholique en Irlande le hanta désormais d'une manière pour ainsi dire constante, et son esprit juste, éclairé par la pratique des affaires, l'amena, au bout de quelques années, à prendre, dans cette question, une attitude directement opposée à celle qu'il avait adoptée au sortir de l'Université. Certainement, son amitié pour Hope et pour Manning l'avaient aidé à « apprendre sa leçon ».

C'est en 1865 qu'il éleva la voix pour la première fois contre l'Église établie d'Irlande et qu'il proposa son *Disestablishment*, c'est-à-dire la destruction de son caractère officiel (3). Comme à l'ordinaire, une fois sa conviction faite, il se prononça immédiatement, ouvertement et complètement, brûlant ses vaisseaux

(1) G.-W.-E. Russell, p. 89.
(2) *Ibid.*, p. 98.
(3) *Ibid.*, p. 162.

avec cette ardeur et cette imprudence d'homme convaincu qui faisaient dire de lui à son ami l'évêque Wilberforce : « Il est si délicieusement vrai » (*He is so delightfully true*) (1).

Pour le coup l'Université d'Oxford lui infligea un échec complet aux élections suivantes. Ses adversaires avaient fait imprimer son discours sur le *Disestablishment*, l'avaient répandu, commenté, et un mouvement général s'était produit contre lui. L'échec, qu'il avait d'ailleurs prévu, lui fut très sensible; c'était le lien qui se brisait avec ses jeunes années, avec ses anciennes sympathies : « Il y a eu deux grandes morts, deux transmigrations d'esprit dans mon existence politique, écrivait-il à l'évêque d'Oxford, l'une très lente, la rupture des liens qui m'attachaient à mon ancien parti, l'autre très brusque et très aiguë, la rupture du lien qui m'attachait à Oxford (2). »

L'épreuve était rude, mais elle délivrait Gladstone de ses entraves. Désormais il allait marcher d'une allure plus vive et plus rapide, s'inquiétant peu des scandales qu'il pouvait causer ou des froissements qu'il amènerait; il avait déjà scandalisé et froissé la plupart de ceux dont l'opinion lui importait.

Le 26 juillet 1869, le bill de *Disestablishment*, voté par la Chambre des Communes et adopté par les Pairs après de longues et mémorables luttes que nous n'avons pas à rappeler ici, recevait l'approbation royale.

Depuis lors, on sait quels engagements M. Gladstone a pris, l'année dernière, pour le *Disestablishment* de l'Église anglicane dans le Pays de Galles, où les dissidents sont dans la proportion de 9 sur 10. S'il arrivait à être centenaire, il soutiendrait dans peu d'années le *Disestablishment* complet de l'Église dont il est un des fidèles les plus dévoués (3), et son édifice de liberté religieuse serait complété. Au point où il la laisse, en tous cas, son achèvement ne fait plus l'objet d'aucun doute (4).

(1) G.-W.-E. Russell, p. 204. *Lettre de l'évêque Wilberforce.* Il est à noter que ce prélat était très opposé au *disestablishment* de l'Église d'Irlande.

(2) *Ibid.*, p. 169, *Lettre à l'évêque d'Oxford.*

(3) V. dans Cucheval-Clarigny les projets de Gladstone à ce sujet dès 1873, p. 241 et 242.

(4) M. Asquith vient de déposer au nom du gouvernement le projet de *Disesta-*

Cette attitude de M. Gladstone lui a attiré bien des rancunes. Tous les représentants de l'esprit étroitement sectaire se sont ligués contre lui pour le dénoncer comme un ennemi de l'Église en général, un faux frère, un traître à sa foi. En 1886, un clergyman de la vieille école, recteur d'une petite paroisse agricole dans un district perdu, annonçait ingénument à un étranger qu'il se proposait de tirer un feu d'artifice et d'illuminer son église le jour de la mort de Gladstone (1). Je pense que ce féroce clergyman trouverait peu d'imitateurs le cas échéant, mais j'ai bien souvent constaté, chez des Anglais réputés intelligents, des sentiments qui, pour se manifester moins brutalement, n'étaient pas moins vifs contre le *great old man*. Il y a là une injustice assez habituelle, en somme, entre adversaires. D'autre part, tous ceux qui ne se laissent pas entraîner par les passions de parti reconnaissent l'attachement sincère et profond de M. Gladstone à sa foi religieuse, même lorsqu'ils blâment sa campagne de *Disestablishment*. L'idée qu'une Église peut gagner à ne pas être officielle trouve d'ailleurs dans le Royaume-Uni des défenseurs convaincus. En Écosse, par exemple, l'Église libre presbytérienne s'est séparée de l'Église établie, uniquement pour se retremper dans les eaux vivifiantes de l'indépendance (2). Le mouvement commença vers 1840, sous l'impulsion du Dr Chalmers, et à la suite des scandales qui avaient marqué la nomination à certains postes ecclésiastiques. Il se faisait, en effet, un commerce simoniaque des bénéfices; la fondation de l'Église libre fut une réaction contre ces abus, et l'on vit alors des ministres presbytériens, au nombre de plusieurs centaines, renoncer à leurs prébendes pour entrer dans la secte nouvelle uniquement soutenue par les contributions

blishment pour le Pays de Galles. On sait aussi que lord Rosebery a pris des engagements formels pour le *Disestablishment* en Écosse.

(1) V. *Sydney Smith*, par A. Chevrillon, note de la p. 288.

(2) On sait qu'en Écosse l'Église établie est l'Église presbytérienne, en sorte que, depuis la réunion de l'Écosse à l'Angleterre, les souverains anglais sont chefs de deux religions. Tous les ans, pendant que la reine Victoria est à Balmoral, dans les Highlands, elle se rend à la paroisse presbytérienne de Crothie pour y *recevoir le sacrement*. De temps en temps, quelque reporter peu au courant signale le fait aux journaux étrangers comme un événement extraordinaire, mais ce n'en est pas moins un usage constant imposé à la Reine par sa qualité de souveraine de l'Écosse.

volontaires de ses adhérents. Au cours d'un récent séjour en Écosse, j'ai pu me rendre compte que la foi religieuse est beaucoup plus vive chez les presbytériens de l'Église libre que chez ceux de l'Église établie.

Des faits semblables justifient, ce me semble, mieux que toute théorie générale sur la tolérance, les réformes religieuses de M. Gladstone.

IV. — LE HOME RULE ET LE FÉDÉRALISME.

Nous abordons maintenant la dernière phase, et non la moins héroïque, de l'évolution gladstonienne. Plus que le libre-échange, plus que les réformes électorales, plus que le *Disestablishment* le *Home Rule* a séparé le vieil homme d'État de ses amis, de ses partisans, de l'Angleterre elle-même, car c'est avec des majorités formées d'Irlandais, de Gallois et d'Écossais qu'il est parvenu à faire adopter son projet à la Chambre des Communes. Même parmi les catholiques anglais, le *Home Rule* a rencontré peu de sympathies; la question n'était aucunement religieuse, mais bien politique. Ils s'en sont expliqués d'ailleurs ouvertement dans un curieux manifeste, publié dans le *Times* du 1er juin 1893, au bas duquel je trouve la plupart des noms connus de l'Angleterre catholique, le duc de Norfolk, le comte d'Albermale, lord Mowbray, le R. H. Stuart Knill, alors lord-maire de Londres, etc. Quels puissants motifs ont donc déterminé M. Gladstone à entreprendre cette audacieuse et impopulaire campagne?

Ces motifs sont récents, car, à l'origine, Gladstone fut très opposé au mouvement *Home Ruler*. En 1871, alors que l'expression de *Home Rule* venait d'être créée, il se demandait devant un auditoire écossais (1) pourquoi l'Irlande aurait, plus que l'Écosse ou le Pays de Galles, droit au *Home Rule*, et déclarait qu'aucun homme de bon sens, *any sensible man*, ne pouvait

(1) *Discours d'Aberdeen*. (G.-W.-E. Russell, p. 220.)

soutenir une pareille mesure. Depuis lors, il s'est souvent posé la question à lui-même, et s'il considère encore, ce qui est probable, que le *Home Rule* pourrait tout aussi bien convenir à l'Écosse et au Pays de Galles qu'à l'Irlande, il ne refuse plus le bon sens à ceux qui le réclament.

Le changement qui s'est opéré à cet égard dans son esprit peut tenir à bien des causes. Je vais indiquer celles qui me paraissent avoir influé sur sa décision, au grand risque d'attribuer à telle d'entre elles trop ou trop peu de poids; je ne suis pas dans le secret des dieux, et, dans une question aussi complexe il n'est pas aisé de dégager la raison déterminante à laquelle obéit un homme politique. Peut-être lui-même serait-il embarrassé d'analyser exactement les impressions successives par lesquelles il a passé pour aboutir un jour au *Home Rule*. Ma préoccupation n'est pas d'ailleurs de faire une biographie. J'ai cherché à montrer dans cet article comment M. Gladstone avait su se rendre compte des nécessités de son temps, comment il les avait prévues; je ne ferai que continuer cet exposé en notant brièvement les faits qui ont donné naissance au mouvement du *Home Rule*.

La nécessité particulière du *Home Rule*, en ce qui concerne l'Irlande, provient de la longue oppression qu'elle a subie. Plus que tout autre, M. Gladstone a senti que ce pays maltraité, froissé, méprisé par ses dominateurs, nourrissait contre eux une méfiance invincible. Pour ne citer qu'un fait, on sait comment, au moment même où il faisait relâcher Parnell, alors qu'il usait de la plus grande modération vis-à-vis des agitateurs irlandais, et que son gouvernement donnait à l'Irlande des preuves non équivoques de sympathie, lord Frederick Cavendish et M. Burke tombaient frappés par les assassins de Phœnix Park. Lorsqu'on réfléchit à cet événement, qui n'est pas sans analogue dans l'histoire de ces dernières années, on se prend à penser que l'Angleterre a fait trop de mal à l'Irlande pour avoir la possibilité de lui faire du bien. Il semble aux Irlandais que rien de bon ne puisse venir par elle. Dans ces conditions, la seule solution à tenter est celle d'une indépendance aussi étendue que

possible. Une fois livrés à eux-mêmes et seuls responsables de leurs destinées, les Irlandais ne seront plus aveuglés par le ressentiment, et pourront entreprendre leur éducation politique et sociale, qui est encore à faire sur bien des points importants. M. Gladstone a-t-il compris cela ? On pourrait le croire à voir sa persistance dans une politique libérale à l'égard de l'Ile-Sœur malgré l'échec de ses dispositions conciliantes.

Un autre aspect de la question du *Home Rule* est moins spécial à l'Irlande ; c'est le besoin généralement ressenti d'une large décentralisation. A coup sûr, le Royaume-Uni est beaucoup plus avancé que nous dans cette voie-là, les organismes locaux y sont à la fois plus nombreux et plus puissants que chez nous ; cependant, avec la complication de la vie moderne, le nombre des affaires qui aboutissent au Parlement est considérable, et cet encombrement nuit à la fois à leur solution prompte et à l'examen qu'en peuvent faire des hommes publics surmenés. Dès 1878, Gladstone se plaignait de cette situation dans un article de la *North-American Review* (1). « Les affaires des trois Royaumes-Unis, avec leur extrême diversité de lois, d'intérêts et de condition, font du gouvernement de ces seuls royaumes une tâche plus lourde jusqu'à un certain point que celle que suppose partout ailleurs un gouvernement de trente-trois millions d'hommes civilisés. Il est probable que l'on pourrait faire beaucoup pour alléger les charges de la législature centrale *par une distribution intelligente de ces charges,* mais rien n'a été fait ni même tenté sous ce rapport. »

M. Gladstone rappelait ensuite que, bien que les principales colonies fussent arrivées, en fait, à la jouissance du *self government,* la masse d'affaires se rattachant aux possessions coloniales restait énorme. « L'empire des Indes est par lui-même une charge si lourde et exige tant de soins et de préoccupations, que, s'il constituait la seule dépendance de la couronne au delà des mers, il occuperait aisément la moyenne ordinaire de l'activité humaine. Il est notoire que ce grand sujet n'ob-

(1) Reproduit dans les *Questions constitutionnelles*, p. 268 et 269.

tient du Parlement qu'une faible part de l'attention qu'il mérite. »

Et par opposition à cette surcharge de la vie parlementaire anglaise, M. Gladstone note « l'admirable division du travail politique qui existe, en Amérique, entre les États pris individuellement et le gouvernement fédéral ».

Le *Home Rule* accordé non seulement à l'Irlande, mais à l'Écosse, au Pays de Galles, aux colonies capables de se gouverner elles-mêmes, ne serait-il pas la meilleure réalisation de ce vœu; et qui peut dire que le vieil homme d'État, en soutenant à la fin de sa carrière, avec l'enthousiasme juvénile que l'on sait, la cause du *Home Rule* irlandais, ne caresse pas le rêve d'une puissante fédération, à la fois souple et forte, des pays soumis au sceptre de la reine d'Angleterre?

Sans doute ce rêve est bien loin de ceux auxquels devait s'abandonner dans sa jeunesse l'élève d'Éton et d'Oxford, admirateur de Charles Ier, défenseur de la tradition autoritaire, adepte de ce que l'on appelle parfois si judicieusement de l'autre côté du détroit l'*esprit des dominateurs normands*. Mais l'expérience de la vie lui a fait peu à peu découvrir sous la tradition normande une autre tradition plus ancienne, plus chère au cœur d'un Anglais, et plus féconde, je veux dire la *tradition saxonne* de l'indépendance. Héritier et continuateur d'une longue suite de générations, il s'est attaché avec passion à cette tradition retrouvée, si bien d'accord avec l'enseignement des faits présents, et c'est avec joie qu'il renoue ainsi la chaîne du passé. Son argument favori en faveur du *Home Rule* consiste à dire que « c'est un simple retour au système de gouvernement qui se recommandait à la sagesse de nos pères et que leurs enfants présomptueux ont étourdiment mis de côté (1) ».

Son jugement sur la révolution américaine du siècle dernier, qui aboutit à la séparation des colonies et de la métropole et à la constitution des États-Unis est empreint du même esprit : « Ce que nous appelons leur révolution, dit-il, fut, aussi bien que la

(1) G.-W.-E. Russell, p. 273.

nôtre, une revendication de libertés héréditairement possédées. Ce fut une *révolution conservatrice* (1).

L'attitude des colonies australasiennes, si jalouses de leurs droits, si promptes à s'élever contre toute prétention un peu marquée de la mère patrie à entreprendre sur leur autonomie, n'est-elle pas bien faite pour inspirer aux hommes d'État anglais la crainte de semblables *révolutions conservatrices?* La Fédération des pays anglo-saxons viendrait rassurer ces craintes et établir sur une base durable les relations de ces divers États.

L'idée fédéraliste s'est encore assez peu manifestée en Angleterre, bien qu'elle ait déjà reçu un commencement d'exécution par l'adoption à la Chambre des Communes du bill de *Home Rule* pour l'Irlande et par la motion récente de M. Dalziel en faveur du *Home Rule* écossais (avril 1894). En Australie, elle a fait plus de progrès; elle trouve des soutiens en Irlande; elle a de secrètes sympathies en Écosse et en Angleterre, et rencontrera des adhésions prévues lorsqu'elle viendra à être sérieusement discutée.

Les membres du parti libéral qui se sont séparés avec tant d'éclat de M. Gladstone sur la question du *Home Rule* irlandais ne sont pas les derniers à affirmer l'opportunité d'augmenter, même en Irlande, les attributions des pouvoirs locaux. M. Chamberlain se prononçait dans ce sens en 1886, dans son manifeste à ses électeurs de Birmingham (2); Lord Hartington admettait l'existence d'un parlement national à Dublin (3). Tout le parti coalisé alors contre Gladstone promettait à l'Irlande de larges mesures de décentralisation, la création d'Assemblées provinciales, etc. (4). Quand les adversaires eux-mêmes sont obligés de faire des promesses semblables, le succès n'est pas loin.

Je ne sais si M. Glastone a jamais poussé jusqu'à ses dernières limites l'idée fédéraliste dont il peut à bon droit passer pour le plus vaillant promoteur, mais je ne serais pas surpris qu'il y

(1) *Questions constitutionnelles*, p. 261 et 262.
(2) F. de Pressenssé, *l'Irlande et l'Angleterre*, p. 489.
(3) *Ibid.*, p. 490.
(4) *Ibid.*, p. 491.

ait vu en germe la solution d'un problème qui lui tient fort au cœur.

On connaît son aversion pour la guerre et la politique de conquête. Il en a donné des preuves qui ont grandement nui à sa popularité auprès des chauvins anglais et que ses adversaires politiques ont largement exploitées (1). L'affaire de l'Alabama et son règlement pacifique, la fameuse brochure sur les « atrocités bulgares », sont encore dans toutes les mémoires, et dès 1850 il se faisait, contre lord Palmerston, le champion d'une politique sage et chrétienne à propos de la question de Don Pacifico. Il n'est pas douteux, par conséquent, que toute combinaison ayant pour objet de diminuer les occasions de guerre et possédant quelque chance de réussir aurait son adhésion cordiale.

Précisément, quelques esprits hardis se sont emparés de l'idée fédéraliste pour la faire servir à cet usage. La *North-American Review* publiait, en juin 1893, un article fort curieux d'Andrew Carnegie, le célèbre fondeur de Pittsburgh, où il examinait la possibilité d'une union anglo-américaine (*British American Union*) et soutenait qu'aucune puissance ne pourrait résister à une aussi formidable coalition (2). Par suite, celle-ci pourrait jouer le rôle d'arbitre, s'opposer aux déclarations de guerre, et, au besoin, jeter dans la balance le poids de ses flottes et de sa richesse pour ruiner par la force ceux qui voudraient faire usage de la force. Je retrouve la même idée, sous une forme un peu différente, dans un article de M. Arthur Silva White (3), concluant à la nécessité d'une alliance anglo-américaine pour le repos du monde civilisé. Par une coïncidence bizarre, le même numéro de la *North-American Review* m'apporte un intéressant tableau des nouveaux partis qui divisent le Parlement anglais, tracé par M. Justin Mac-Carthy : l'auteur s'attache à démontrer que la

(1) Lord Beaconsfield a appuyé sur le *jingoism* anglais le levier de sa politique *impériale*. Cette manœuvre a beaucoup contribué à certaines de ses victoires politiques sur M. Gladstone.

(2) *A Look ahead*, by Andrew Carnegie. (*North-American Review*, June 1893.) V. notamment p. 690, 693 et 710.

(3) *An Anglo-American Alliance*, by Arthur Silva White. (*North-American Review*, April 1894.)

Chambre des Communes offre le spectacle d'une mosaïque de groupements par nationalités. On y voit, en effet, le parti irlandais, le parti écossais, le parti gallois, le parti colonial (1). Un tel Parlement n'est-il pas mûr pour la fédération?

Ainsi, soit qu'on la considère dans son avenir prochain comme M. Mac-Carthy, soit même qu'à l'exemple d'Andrew Carnegie on cherche à pénétrer l'avenir éloigné et grandiose de l'idée fédéraliste, elle s'impose désormais à l'attention, et, si on préjuge trop de son efficacité au point de vue de la paix du monde, il est certain du moins qu'elle ne peut que la favoriser. Ce serait assurément un facteur important dans la diplomatie que cette immense association des travailleurs les plus énergiques, des peuples les plus riches des deux mondes. A l'heure où les nations continentales sont accablées par la préparation d'une guerre que tout le monde redoute et que personne n'ose entreprendre, il n'est pas absolument sans intérêt d'envisager cette éventualité.

Toujours est-il que la race anglo-saxonne est à la veille d'un retour bien curieux aux coutumes saxonnes d'indépendance qui ont fait sa force latente à toute époque de l'histoire, mais dont le rôle n'a pas toujours été apparent. En la guidant dans cette voie renouvelée, en lui laissant le *Home Rule* comme une sorte de testament politique, M. Gladstone a prouvé une fois de plus qu'il était en avant de ses contemporains. Il a couronné sa carrière par une mesure audacieuse dont l'effet se fera sentir bien longtemps après qu'il aura disparu de la scène du monde. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme d'État. Ceux dont la politique disparaît, oubliée après eux, n'ont pas droit à ce nom; seuls, ceux qui indiquent d'un geste assuré le chemin où les jeunes générations s'engagent peuvent se flatter de savoir gouverner.

Paul de Rousiers.

(1) *New Parties in Parliament*, by J. Mac-Carthy, M. P. (*North-American Review*, April 1894.)

LE PERSONNAGE D'ODIN

ET LES CARAVANIERS IRANIENS

EN GERMANIE.

En face de l'effroyable débordement de peuples qui s'est appelé dans l'histoire l'invasion des Barbares, de sa puissance irrésistible, de la portée incalculable de ses conséquences, l'esprit reste confondu.

Et cependant, jusqu'ici un mystère impénétrable enveloppe les origines de ce gigantesque phénomène!

Nous essaierons aujourd'hui de pénétrer ce mystère en déterminant *les faits préparateurs et le mécanisme* des premières invasions, *des invasions germaniques.*

Précisons tout d'abord le problème et indiquons de quel côté viendra la solution.

Lorsque, succédant aux chasseurs de la période paléolithique, les premiers pasteurs pénétrèrent en Europe sous la poussée lente due à la multiplication de la race, ils devaient ressembler d'assez près à ces Bachkirs qui occupent, aujourd'hui encore, la steppe au-dessous de l'Oural, et chez lesquels les pouvoirs publics sont à peu près inconnus.

Par la suite, les hordes envahissantes furent amenées à modifier leur travail et par conséquent leur organisation : l'art nourricier cessa d'être exclusivement pastoral; la culture fragmentaire se montra partout, ici réellement développée, ailleurs plus ou moins rudimentaire; en même temps, dans les régions fores-

tières et montagneuses, la chasse reprenait de l'importance. Mais ces divers travaux, n'exigeant guère que l'atelier familial, ne pouvaient donner lieu à une hiérarchisation sociale étendue.

A la vérité, les groupements d'origine familiale, clan, tribu, peuplade, pris entre le flot d'arrière qui les poussait et le flot d'avant qui tendait à les arrêter, furent amenés par les nécessités de l'attaque ou de la défense, en d'autres termes *par la guerre,* à se réunir en coalitions. Mais ces coalitions étaient forcément passagères, comme les causes qui les produisaient.

Dans cet état social, la superposition de races surtout guerrières à des populations en partie sédentarisées, peut à la rigueur engendrer des pouvoirs publics durables, et l'on conçoit la cohésion *défensive* que César rencontra parfois en Gaule. Mais comment, avec ces seuls éléments, imaginer l'action *offensive,* organisée, soutenue, vidant en partie la steppe pour pénétrer une civilisation compacte ?

Évidemment, à cet effort gigantesque et prolongé, il a fallu une organisation puissante, que les conquêtes dont nous venons de parler ou des guerres de voisins à voisins n'avaient pu faire naître.

Cette organisation puissante, elle est due en fait à l'action bien des fois séculaire d'un facteur social tout autre, à l'action des *grands transports*, qui, de longue date, ont placé au-dessus des peuplades germaniques une aristocratie formidable de meneurs d'hommes.

C'est ce que nous allons montrer rapidement.

Aujourd'hui nous constaterons l'existence du grand commerce dans la steppe européenne à une époque relativement récente, au commencement de l'ère chrétienne : puis, remontant dans le passé, nous déterminerons ses origines.

Dans un autre article, nous verrons le grand commerce prendre possession de la steppe européenne, superposer à ses populations guerrières des confédérations de chefs éminents, et lancer enfin, pendant des siècles, le monde germanique sur le monde romain.

Ce sera toute cette étude.

I. — ODIN TRANSPORTEUR-MÉTALLURGE (1).

Le grand commerçant des steppes européennes s'incarne pour nous dans Odin, le héros des traditions germaniques et plus encore des traditions scandinaves. La critique moderne, ne comprenant rien à ce type si curieux et si puissant, a pris le parti commode d'en faire un symbole, une allégorie, un mythe, en un mot (2). Nous allons arriver, avec la Science sociale, à le remettre dans son vrai jour, et cela, chose curieuse, en serrant de très près la tradition.

1. Odin caravanier. — Nous ne possédons sur l'Odin scandinave que certains chants des Eddas conservés en Islande, et deux chroniques traditionnelles auxquelles nous nous attacherons surtout; dans leur forme actuelle, elles sont dues, l'une à Snorre Sturleson, l'autre à Saxo Grammaticus, qui écrivaient tous les deux dans la première moitié du treizième siècle.

Dans ces différents documents, dans les Eddas elles-mêmes, Odin se présente sous un aspect que l'érudition moderne a beaucoup trop négligé.

1° Sans doute il est guerrier, mais assurément bien moins que ne ferait supposer l'influence modificatrice des longs siècles de guerre que son souvenir a traversés.

Chose curieuse et déjà faite pour éveiller notre attention, la mythologie scandinave, au lieu de voir dans Odin un héros jeune, alerte et vigoureux, ce qu'elle n'eût pas manqué de faire pour un guerrier, le peint sous les traits d'un vieillard mystérieux, accompagné de deux corbeaux dont les noms signifient « réflexion » et « mémoire » (3).

(1) Nous adoptons ce mot auquel la remarquable étude de M. Rossignol sur les *Métaux dans l'antiquité*, nous paraît avoir donné droit de cité.

(2) *La Mythologie scandinave* d'Anderson est curieuse à lire à ce point de vue. Et l'auteur est un Yankee; que ne serait-ce pas s'il appartenait à la rêveuse Allemagne!

(3) Anderson trad. par Leclerq, *Mythologie scandinave* (Leroux, 1886), p. 62 et 64.

Puis, si nous rapprochons tous les traits de sa physionomie morale, Odin nous apparaît, avant tout et très nettement, comme un civilisateur éminent, comme un importateur de la richesse, des arts pratiques et des cultures intellectuelles. Il est à la fois l'inventeur de l'écriture, de l'éloquence, de la poésie, le père de toute science, l'auteur et le centre de la religion. En même temps, par la magie, il a à sa disposition tous les trésors de la terre ; l'or et les métaux précieux s'entassent d'une façon fantastique dans toutes les descriptions de l'Edda. Enfin les chroniques nous disent que, sous son règne et celui de ses successeurs, pendant plusieurs générations, la Suède a vécu dans l'abondance et dans la richesse ; tout le pays était en paix; la guerre à l'état permanent n'apparaît nettement que deux ou trois siècles après Odin (1).

2° Lorsqu'en face de ces traits assez imprévus, nous cherchons à nous rendre compte *du travail* auquel se livre Odin, ce qui se présente à nous tout d'abord, ce n'est pas la guerre, c'est la pratique des longs voyages. Tous les textes sont d'accord sur ce point. La mythologie lui attribue un cheval à huit pieds, sur lequel il se transporte en un instant d'un bout du monde à l'autre. Avant de nous parler du long exode qui a amené Odin de l'Orient en Scandinavie, Snorre nous le montre à Asgard, sa patrie, faisant des voyages de plusieurs années, pendant lesquels on est sans nouvelles de lui (2). Quant à Saxo, il le regarde comme un voyageur fameux, toujours en course entre Upsal et Byzance, demeurant tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de ces deux villes; c'est même là tout ce que Saxo paraît savoir d'Odin (3). Notons enfin que, d'après les étymologistes, le nom du dieu signifie *marcheur* (4) ; cette étymologie ne prend-elle pas une

(1) Voir, pour tout ce qui précède, et pour ce qui suit, les vingt premiers chapitres de *l'Ynglinga Saga,* dans *l'Heimskringla* de Snorre Sturleson.

(2) *Ynglinga Saga*, III.

(3) *Saxonis Historia danica*, lib. I.

(4) « Son nom dérive du verbe *vada* (imparfait *od*), marcher (comparez *watan*, *wuot*, *wuth*, *wüthen*, *wuothan*, *wodan*) », nous dit Anderson, ouvr. cité, p. 59. Après nous avoir donné cette étymologie pourtant significative, le brave Anderson s'abandonne à la douce manie des mythographes modernes pour les sens figurés : « Odin,

valeur documentaire quand les chroniques ajoutent que le nom véritable de notre héros était Sigge, et « qu'Odin » est une appellation commune aux grands dieux de la race?

Au surplus, notre héros n'est pas le seul voyageur de sa famille; deux de ses descendants *au moins*, Svegder et Vanland, ont passé leur vie sur les grands chemins; le premier, « accompagné de douze héros, voyageait au loin à travers le monde. Dans la grande Suionie et au pays des Turks (1), il retrouva des chefs qui lui étaient unis par le sang; il mit cinq années à faire cette expédition. De retour en Suède, il resta quelque temps chez lui, puis il repartit au loin visiter le pays des Dieux ». Son fils Vanland mourut au cours d'un voyage de plusieurs années (2).

Odin et les siens sont donc avant tout de grands voyageurs. Naturellement, pour parcourir la steppe d'Europe, il faut alors une troupe armée, et Odin est également un chef militaire. Mais, chose bien remarquable, c'est par son ascendant, beaucoup plus que par l'exemple, qu'il agit sur ses soldats. Au lieu de se lancer à leur tête dans la mêlée, et de donner de grands coups, Odin paraît surtout les fasciner et les fanatiser. « Quand ses hommes allaient au combat, nous dit Snorre, il les bénissait par l'imposition des mains, et alors ils étaient sûrs de la victoire. En face d'un danger quelconque, sur terre ou sur mer, ils invoquaient son nom quelle que fût la distance; toujours ils étaient secourus, et ils le vénéraient comme un dieu » (3). Odin nous apparaît donc comme une sorte de Mahdi.

3° Après avoir déterminé ces caractéristiques d'Odin, et le travail auquel il se livre, ne pourrions-nous pas découvrir quelque chose *de l'état social* dans lequel il se meut?

Deux traits bien remarquables se dessinent devant nous.

Odin n'est pour ainsi dire que le pouvoir exécutif d'un collège sacerdotal tout-puissant, « d'un collège de dieux »; dans la grande

nous dit-il, est l'esprit du monde qui envahit tout... il est l'esprit de la vie, il pénètre toute matière animée ou inanimée... il est l'infini voyageur. »

(1) Sud-Est de la Russie et Turkestan.

(2) *Ynglinga Saga*, XV, et XVI.

(3) *Ibid.*, II.

ville d'Asgard, il y avait deux choses d'après Snorre : « un chef guerrier et un temple immense : la coutume voulait que les grands prêtres de ce temple fussent au nombre de douze : on les appelait *Diar* ou *Drottnar;* ils étaient à la fois les maîtres de la religion *et les souverains justiciers;* le devoir de *tout* le peuple était de *leur obéir* et de les vénérer » (1).

En second lieu, les femmes des héros vivent à part; dans la mythologie, image évidemment fidèle de l'état social, l'épouse en pied d'Odin possède à elle seule la demeure de Fensal, tandis que son seigneur et maître habite le Valhal. En outre, les déesses jouissent en commun du palais de Vingolf, et elles y sont séparées des dieux, qui ont pour séjour le Gladsheim. Enfin leurs filles, les fameuses Walkyries sont exclusivement guerrières; les Sagas historiques connaissent aussi ces femmes guerrières, les Sköldmör, « vierges au bouclier ». Les unes et les autres accompagnent parfois les guerriers au combat, parfois aussi, elles font à elles seules des expéditions militaires. Ne dirait-on pas que l'absence fréquente de l'homme constitue la femme dans une organisation de vie à part, et la force à pourvoir elle-même à sa sécurité?

Enfin, il semble qu'Odin et quelques-uns de ses successeurs aient pris des épouses dans certaines contrées avec lesquelles ils sont en relations, *sans les ramener au lieu de leur principal séjour;* et nous pensons involontairement à cette variété de polygamie propre à certains types de commerçants qui ont une femme plus ou moins légitime, partout où ils ont un comptoir.

N'est-il pas maintenant curieux de constater que nous voilà en face d'un ensemble de traits originaux et cependant déjà observés?

L'ascendant fanatiseur d'un mahdi inspiré, la toute-puissance d'un collège sacerdotal, la vie isolée des femmes, seules responsables du foyer, la polygamie en foyers distincts, nous connaissons déjà tout cela, et, qui plus est, nous le connaissons en

(1) *Ynglinga Saga*, II.

relations étroites avec la vie de grands voyages, dans le type fameux des Touareg!

Odin serait-il un Targui (1) par hasard?

Assurément non; la famille targui a poussé l'organisation matriarcale à ses dernières conséquences, elle admet, par exemple, le mariage du frère avec la sœur; elle établit la généalogie par les femmes, etc... Or, dans la société odinique, « le mariage du frère avec la sœur est interdit, » nous dit Snorre (2), et il est clair, par la généalogie de tous les héros, que l'hérédité est essentiellement masculine.

Mais, sauf cette différence importante, il est facile de se rendre compte que les deux types se ressemblent de près, et nous en arrivons vite à nous demander s'ils ne seraient pas dus à une même cause agissant dans des milieux socialement peu différents. Le Targui, c'est le commerçant à longues caravanes des déserts d'Afrique, et tout son type social, nous le savons, dérive de ce travail (3). Odin, n'est-ce pas bien le commerçant à longue caravane des steppes du Nord, voyageant au milieu des populations encore mal assises de l'Europe et de l'Asie, et s'organisant pour cela en expéditions armées? Comme son frère le Targui, il s'éclaire, dans son métier difficile, des lumières de la science et de la divination; comme lui, il s'appuie sur une confrérie religieuse toute-puissante; comme lui, pour avoir ses hommes bien en main, il agit par le fanatisme religieux. Comme le Targui, il a des épouses un peu partout, et il abandonne son épouse principale elle-même pendant de longs mois. Dans les deux types, la femme, obligée de pourvoir seule à sa sécurité, prend une haute valeur; dans la steppe du Nord, habitant un milieu sans homogénéité et souvent hostile, elle est amenée tout naturellement à monter à cheval et à faire la guerre. La similitude des types permet évidemment de conclure à la similitude des causes; voici d'ailleurs que, pour nous enlever tout doute,

(1) Nos lecteurs savent que *Targui* est le singulier de Touareg.

(2) *Ynglinga Saga*, IV.

(3) Voir à ce sujet, dans la *Science sociale*, les belles études de M. de Préville sur l'Afrique et l'Égypte ancienne, t. IV et IX.

quand Odin est déifié, la Scandinavie en fait le dieu *du commerce,* et les chroniqueurs du moyen âge l'identifient sans hésiter avec le Mercure romain (1)!

Mais le commerce à longues caravanes semble ne pouvoir se constituer qu'à la condition d'avoir à transporter des marchandises précieuses, peu encombrantes, assurant de gros profits, et de relier les uns aux autres des pays neufs et des pays de vieille civilisation, séparés par de vastes espaces. Or, la steppe d'Europe-Asie offre évidemment matière à ce genre de commerce; à l'Orient, au Nord, à l'Occident, le caravanier peut aller chercher, ici de l'or et de l'argent, là de l'ambre et des fourrures si prisés par le luxe antique, ailleurs cet étain indispensable à la fabrication du bronze, dont les gisements sont si rares dans l'ancien continent. Sur les frontières méridionales de la steppe, il rencontre, d'autre part, les riches et vieilles civilisations de l'Inde, de la Mésopotamie et de la Méditerranée.

Mais en fait, Odin, dans son pays d'origine, se place-t-il auprès de quelques-uns de ces pays riches? Pourrions-nous le montrer en contact nécessaire avec eux, ou au moins avec quelqu'un d'entre eux?

Les compagnons d'Odin, nous dit Snorre, s'appelaient les Ases, terme qui désigne à la fois les dieux de la race et l'aristocratie qui la commande; ils habitaient avec lui une grande ville nommée Asgard, et située au Nord du Caucase, à l'Orient du Don et à une certaine distance de l'embouchure de ce fleuve (2).

C'est précisément dans la contrée indiquée par le chroniqueur islandais, vers le point où le Don et le Volga se rapprochent, que les écrivains de l'époque impériale placent les *Asæi;* puis dans le sud-est, sur les bords de la Caspienne, ils nous montrent des *Asiotæ*, plus loin dans l'Est des *Asiani,* sur les

(1) Voir Geffroy, *Les Origines du Germanisme* (*Revue des Deux-Mondes*, Janv. 1872, p. 100).

(2) *Ynglinga Saga*, I et V. Nous disons « à une certaine distance de l'embouchure de ce fleuve », parce que, un peu plus loin, Snorre place à l'Occident d'Asgard la Russie, dont le centre pour lui est à Kief.

rives Nord-Est du Pont-Euxin des *Aspurgiani*, et sur le moyen Volga, vers Kazan (1), des *Asmanni*.

Voici en même temps, sur la rive orientale du Palus-Mæotide, les ports anciens d'*Azara*, d'*Azaraba*, d'*Azabetis*, et la ville moderne d'*Azoff* (2). Le nom de la race divine que la chronique scandinave place au nord du Caucase n'est-il pas ici de tous côtés écrit sur la carte?

La région ainsi déterminée a d'ailleurs son centre au lieu où doivent se croiser les caravanes des steppes européennes et asiatiques, à leur descente sur le Caucase d'une part, sur les colonies grecques du Pont-Euxin d'autre part. L'Asgard de Snorre se place ainsi en un point tout à fait privilégié pour les grands transports, dans la contrée où, depuis, le commerce par caravanes, bien déchu cependant, a fait naître Astrakan, Tsaritzyn et Rostof. Au surplus, à l'époque même d'Odin, ce pays compte parmi ses habitants les fameuses Amazones, dont nous dirons un mot plus loin, et dont le type, si voisin de celui des déesses scandinaves, a été évidemment modelé par les grands transports (3).

Les Ases scandinaves paraissent donc pouvoir s'identifier avec les Asæi des auteurs classiques au point de vue du nom, du site géographique et du travail; ajoutons que les uns et les autres ont bien des chances d'appartenir à une seule et même race. Les Ases scandinaves, évidemment proches parents des Goths, sont sans aucun doute des Indo-Européens; quant aux Asæi, Pline voit en eux une race scythique ancienne et fameuse entre toutes; ils tiennent donc aux Scythes de la période classique dont l'origine irano-persane ne fait pas de doute (4).

Est-il nécessaire de remarquer enfin que les grands carava-

(1) Il est facile de reconnaître dans ces deux derniers noms le *mann* et le *burg* des langues germaniques.

(2) Cette dernière étymologie est proposée par Bayer in *Act. Acad Petropol.*, d'après Mallet, *Introduction à l'histoire de Dannemarc*. Copenhague, 1755.

(3) Diodore de Sicile, II, 44, et Pline l'Ancien, VI, 15, parlent des Amazones au nord du Caucase comme d'un fait contemporain. Plutarque, *Pompée*, 38, et Strabon, XI, p. 500, les connaissent dans des régions toutes voisines.

(4) Voir d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 1889, I, p. 223

niers de la région caucasienne présentent un trait en parfaite concordance avec le type de notre Odin? la civilisation gréco-orientale n'a pu manquer d'agir puissamment sur eux; au Sud, ils ont les vieilles cités de l'Asie Mineure; à l'Occident, les colonies grecques du Pont-Euxin; à l'Orient, la Bactriane et la Sogdiane où les dynasties macédoniennes règnent depuis deux siècles, et les nécessités commerciales les mettent en contact forcé et continuel avec tout cela! N'est-il pas clair que le jour où un chef de caravanes formé dans ce milieu émigrera vers les régions à demi-barbares du Nord, il pourra y apporter, avec la richesse, les arts pratiques, les cultures intellectuelles, et ces merveilleuses *runes* apparentées aux alphabets gréco-pontiques?

II. Odin métallurge. — Snorre ajoute encore aux indications déjà si précieuses qu'il vient de nous donner : « Odin, dit-il, avait des possessions considérables au Sud du Caucase, et il était en relations avec des gens qui épousent leurs sœurs « (1), des matriarcaux purs, que le vieux chroniqueur appelle des Vanes, exactement le nom du peuple qui, d'après les légendes géorgiennes, a dominé aux alentours du lac Thospitis à partir d'Alexandre le Grand, et lui a laissé son nom de lac de Van (2)!

Mais qu'est-ce qu'Odin et ses Ases pouvaient avoir à faire au sud du Caucase? Étaient-ce seulement des transports? Snorre nous parle de *possessions;* ces possessions n'auraient-elles pas laissé de traces géographiques? Nous touchons ici à un second côté de la physionomie d'Odin, non moins curieux que le premier.

Voici tout d'abord que la carte des régions caucasiques pour l'époque gréco-romaine nous indique des *Scythæ Saces*, des *Scythini*, des *Saspiri,* ou *Haspiri*, précisément à côté et à l'Ouest des Vanes. Il y a là une infiltration, d'ailleurs bien connue, de

(1) *Ynglinga Saga*, IV et V.

(2) Odin emmène avec lui quelques Vanes, entre autres, Njord, Frey et Freya, et les mythographes les retrouvent dans le Valhal; mais Snorre leur assigne d'une façon indiscutable une origine orientale, comme à Odin.

Scythes iraniens. Puis, dans la contrée qu'ils occupent, certains noms de ville ont un caractère intéressant : Ptolémée nous y montre une *Aza*, une *Aziris*, une *Asiba*, une *Zara* ou *Azara*, tout cela ne paraît-il pas sentir un peu l'Ase? Tout cela ne rappelle-t-il pas au moins d'une façon évidente les noms voisins du Palus-Mæotide?

De plus, entre le pays des Scythini et les deux grandes passes du rempart Caucasien, les portes de Daryéla au centre, les portes de Derbent à l'Est, le même radical ne semble-t-il pas jalonner des routes? Vers la passe centrale, voici *Azacha;* vers la passe de l'Est, *Azetene* et *Azora* près du lac de Van, *Ozeka* sur le Cyrus inférieur; quand on joint à tout cela *Azaga* au pays des Gètes dans le Sud-Ouest de la Caspienne, ne croit-on pas retrouver l'appellation odinique de *Asgard,* à peine altérée? Enfin les passes du Caucase elles-mêmes paraissent bien avoir été occupées par des garnisons d'Ases transporteurs; les défilés de Daryéla sont encore, à l'heure actuelle, entre les mains des *Ossèthes* que M. Chantre, l'éminent investigateur du Caucase, propose d'identifier avec les Ases des traditions scandinaves (1); et à Derbent, sur les flancs nord de la montagne qui domine les portes Albaniennes, deux auteurs de la région, à peu près contemporains d'Odin, connaissent un groupe d'Amazones (2)!

Les Ases ont donc fortement occupé la région à l'Ouest du lac de Van et les routes qui y conduisaient. Mais quel intérêt si puissant pouvait les attirer dans cette région? La carte va nous répondre encore une fois en nous montrant, au milieu des appellations scythiques, le nom fameux des Chalybes et des Cabires (3); nous sommes au cœur de la région d'Asie Mineure *la plus riche en mines de cuivre et de fer* (4)!

Eh bien, Odin, uniquement transporteur au Nord, est, avant tout

(1) Ernest Chantre, *Rapport sur une mission scientifique dans l'Asie occidentale;* Paris, 1883.

(2) Métrodore de Scepsis et Hypsicrate cités par Strabon, XI, v, 1; le premier, contemporain de Mithridate, est mort en 64 av. J.-C.; le second était d'Amisos, à l'embouchure du Lycus.

(3) Ces derniers sont ici représentés par l'antique cité de *Cabira,* qui plus tard s'est appelée Sébaste.

(4) Voir la carte des régions du cuivre dans Morgan, *Une Mission scientifique au Caucase*, 2e vol.; et Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4e éd., p. 240.

dans cette région, par des subordonnés et des esclaves, exploiteur de mines! Les Scandinaves du dixième siècle ont pu l'oublier, mais ils n'en ont pas moins gardé, sans le savoir, des traditions qui en témoignent. Snorre nous apprend en effet que c'est dans le pays du Sud et chez les Vanes qu'est mort le savant Mimer (1), à la fois l'inspirateur d'Odin et le dieu des métallurges, celui dont le marteau travaille tout seul! C'est également dans ce pays qu'Odin, d'après l'Edda, a donné un de ses yeux à Mimer pour descendre dans le puits de ce dernier; et c'est ainsi qu'il est devenu le « vieillard à un seul œil »! L'allusion à la lampe qui surmonte le front du mineur n'est-elle pas manifeste (2)?

Dans sa patrie d'origine, Odin est donc certainement un transporteur, et très probablement aussi un métallurge.

Ce double caractère de notre héros est d'ailleurs accentué par les circonstances qui amènent son départ du Caucase, et son établissement dans les pays scandinaves.

C'est la défaite de Mithridate et la conquête du Pont par les Romains qui déterminent son exode. Or le Pont, c'est précisément ce pays des Chalybes où les Ases ont leurs ateliers de production et de fabrication. La victoire des Romains, c'est la confiscation des mines au profit de l'industrie romaine; c'est l'exploitation totale de l'Asie Mineure par le commerce romain. C'est l'expulsion et la ruine plus ou moins complètes pour nos transporteurs métallurges. A cette époque, nous dit Snorre, un grand nombre de chefs de la région émigrèrent au loin. L'un d'eux, c'était Odin, résolut d'aller créer dans le Nord de l'Europe un nouveau centre commercial et de nouveaux ateliers de fabrication.

(1) « Mimer », d'après Anderson, signifie « connaissance ».

(2) Les derniers âges de la mythologie odinique ont perdu le sens exact de ces vieux souvenirs. A l'époque où ils empruntent aux missionnaires chrétiens ou aux communautés juives de Russie l'Arbre de la science du bien et du mal, le puits de Mimer se transforme en une source coulant au pied de cet arbre. Les Scandinaves, exploitant alors à ciel ouvert les mines d'Upsal, ne savent plus ce que signifie pour Odin la qualification de *vieillard à un œil*, et ils voient en lui un borgne. Hérodote avait déjà fait le même contresens à propos des Arimaspes, « gens à un seul œil », *qui volent l'or* au pays des Gryphons. Ce terme, qui désigne le mineur pour les Scythes du cinquième siècle, comme pour les Scythes contemporains d'Odin, reste lettre muette pour Hérodote : « Je ne puis croire, dit-il, que certains hommes naissent véritablement avec un seul œil ».

Laissant Asgard à ses deux frères Ve et Vilir, il entraîne à sa suite l'élite de ses caravaniers et de ses métallurgistes; puis, prenant une route commerciale que nous jalonnerons plus tard et qu'au dire de Saxo il a bien des fois parcourue, il traverse la Russie méridionale et l'Allemagne du Nord; puis il fonde deux villes dont l'emplacement est caractéristique : en Danemark, il s'installe à Odensée, qui est alors, comme nous le verrons, *le centre du commerce scandinave* et le point d'aboutissement du commerce germanique; en Suède, où il transporte son principal établissement, c'est à Upsal qu'il se fixe, dans une contrée peu habitée (1), mais *à côté de magnifiques gisements de fer* exploitables à ciel ouvert, et donnant en moyenne de 40 à 50 % de métal pur (2)!

Et là il reprend sa double profession de transporteur et de métallurge.

Transporteur, il l'est dans le Nord sans aucun doute; nous l'avons indiqué en commençant, et le lecteur en sera convaincu s'il nous suit jusqu'au bout de cette étude. Métallurge, il l'est plus évidemment encore; à l'époque où Odin s'installe à côté des mines de fer d'Upsal, une révolution se fait dans l'industrie scandinave : la péninsule, qui jusque-là ne connaît guère que le bronze (3), est tout d'un coup *en plein âge* du fer. Qu'est-il donc au surplus, s'il n'est pas un chef de métallurges, ce roi d'Upsal dont la puissance magique découvre tous les trésors *cachés sous terre?* Cette tête mystérieuse à laquelle il demande toutes ses inspirations, n'est-ce pas celle de Mimer, *le vieux métallurge* d'Orient? Ne sont-ce pas aussi des métallurges, ces Ases dont *le premier soin* à leur arrivée dans le pays est d'établir *une forge?* N'est-ce pas un dieu de la métallurgie, ce redoutable Thor, fils d'Odin, à la nature de feu, à la barbe

(1) Voir dans Montélius, *La Suède préhistorique*, l'extension de la population à la fin de l'âge du bronze.

(2) Voir Reclus, *Géogr. univ.*, à l'article *Upsala*.

(3) Quelques échantillons de fer sont attribués au cinquième siècle av. J.-C. Mais ils sont peu nombreux et les arguments invoqués à l'appui de cette opinion (note de Montélius dans les *Matériaux pour servir à l'histoire primitive de l'homme*, 1885, p. 113) sont peu concluants.

flamboyante, aux yeux enflammés, qui a pour *toute* arme *un marteau*, Mjolner l'écraseur? Ces nains qui travaillent les métaux pour les dieux, et que le tout-puissant marteau a réduits pour toujours en servitude, ne nous montrent-ils pas sous un voile transparent les Finnois pliés par les Ases aux travaux des mines comme jadis les Chalybes du Pont (1)? Que peuvent donc être enfin, si ce ne sont pas des mines, ces fameuses « richesses d'Upsal » dont Snorre parle à différentes reprises, et dont la gestion est la grosse affaire de certains successeurs d'Odin (2)!

Le type d'Odin, ainsi restitué, nous paraît bien net : si cependant la nouveauté de notre tableau laissait des doutes dans l'esprit du lecteur, nous lui demanderons un peu de patience. La suite de cette étude complétera la physionomie que nous venons d'esquisser et la dessinera vigoureusement, même aux yeux les plus incrédules.

II. — LES PRÉDÉCESSEURS D'ODIN DANS LA RÉGION DU CAUCASE.

A l'époque où les traditions scandinaves placent leur héros, une soixantaine d'années avant Jésus-Christ, les transporteurs-métallurges sont-ils anciens au Nord et au Sud du Caucase?

Les découvertes récentes de l'archéologie préhistorique d'une part, les récits des auteurs classiques d'autre part, vont nous les montrer dans ces deux régions de longs siècles auparavant.

Ils nous indiqueront en même temps leur origine.

1° L'archéologie préhistorique. — Il résulte des magnifiques

(1) Tous ces traits, bien connus d'ailleurs, sont empruntés aux Eddas, *pass.*

(2) *Ynglinga Saga*, ch. XVI : « Après lui, Vanland son fils prit le commandement et l'administration des richesses d'Upsal »; c'est la troisième fois qu'il est question en quelques pages des « Upsalenses divitiæ ».

Il est à noter qu'une foule de traits mythologiques des Eddas font manifestement allusion à l'installation des Ases en Scandinavie, et ont un sens historique à peine altéré : les dieux, bien plus puissants que les géants du froid et que les nains, n'apparaissent cependant qu'après eux... les Ases gouvernent unis aux Vans; les géants font la guerre aux uns et aux autres... les nains sont alliés de près aux géants, mais ils servent les Ases, etc. (Anderson, *Mythol. scand.*, pass.). Autant d'allusions transparentes aux compagnons d'Odin s'installant en vainqueurs au milieu des Goths et des Finnois. Et on en trouverait d'autres!

découvertes de M. Chantre dans la région caucasienne (1), que, pendant le premier âge du fer méditerranéen (2), c'est-à-dire, approximativement, du douzième ou du onzième siècle au huitième (3), toute une industrie du bronze, née au Sud du Caucase, s'est répandue à travers l'Europe centrale, Hongrie, Transylvanie, Dalmatie, Carniole, haute Italie, Toscane, Autriche, Styrie, Tyrol, Suisse, Sud de la France, Bavière, Wurtemberg, bords du Rhin, Jura, Franche-Comté, Danemark, Suède, etc. Les rapprochements établis par M. Chantre entre les bronzes de ces divers pays et ceux de la région caucasienne portent sur un grand nombre de types, et, pour certains types, sur un grand nombre d'objets (4). Et il peut sans exagération conclure en ces termes : « Les analogies constatées entre les objets des mobiliers protohistoriques du Caucase et ceux *de la plus grande partie de l'Europe* ont pris une importance capitale. Les points de contact observés sont devenus de plus en plus nombreux, et sont actuellement indiscutables... En dehors de quelques particularités, on peut dire que *la majorité* des formes et des motifs décoratifs des nécropoles du premier âge du fer au Caucase et dans toute l'Europe, sont, *sinon identiques, du moins tellement analogues que l'on doit les assimiler les uns aux autres*, et les rattacher à la même civilisation (5).

A des types et à des objets transportés en si grand nombre et à de pareilles distances, il est naturel de supposer des transporteurs : l'hypothèse la plus vraisemblable qui se présente à l'esprit, c'est celle de caravaniers parcourant l'Europe à partir de la région du Caucase. Comme, d'autre part, des centres secondaires de fabrication, notamment en Étrurie, en Hongrie, en Tyrol et en Scandinavie, reproduisent les formes et les motifs caucasiens sans une

(1) Ernest Chantre, *Rapport sur une mission scientifique dans l'Asie occidentale*, Paris, 1883; et surtout : *Recherches anthropologiques dans le Caucase ;* 4 vol., Paris, 1886.

(2) *Recherches anthropologiques*, II, p. 186, 187.

(3) Il est toujours difficile de traduire en dates les indications préhistoriques : cependant on paraît admettre assez généralement que l'expansion du fer dans la Méditerranée commença au onzième siècle.

(4) *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, II, p. 42 à 95.

(5) *Ibid.*, II, p. 188.

grande infériorité technique, voici que ces vieux caravaniers ont tout l'air de transporter avec eux des procédés métallurgiques, d'être déjà, comme plus tard les compagnons d'Odin, des transporteurs associés à des fabricants. Et, pour que l'analogie des types sociaux soit encore plus nette, les découvertes faites à Koban, c'est-à-dire à la grande passe de Daryéla, au centre du Caucase, nous montrent ces transporteurs fabricants tenant, eux aussi, garnison, précisément au point qu'occupent aujourd'hui encore les Ossèthes, descendants des Ases!

Les bronzes Kobaniens, avons-nous dit, ont été fabriqués au Sud du Caucase; cela résulte des procédés décoratifs employés : motifs géométriques nettement *chaldéens*, spirale, losange, chevron, formes animales propres à l'isthme *ponto-caspien*, etc. (1). D'autre part, certains caractères, certaines formes spéciales les distinguent de la fabrication des blancs allophyles (les Alarodiens d'autrefois, les Géorgiens d'aujourd'hui), et les rapprochent nettement des types iraniens (2). Cette dernière constatation, tout à fait intéressante en elle-même, a une conséquence, secondaire à la vérité, mais cependant curieuse, c'est de nous faire placer tout naturellement les ateliers kobaniens au pays des Chalybes, où les Scythes d'*origine persane*, Scythini, Saces et Saspires sont certainement installés, de longs siècles avant Odin (3).

A partir du septième siècle avant J.-C., la civilisation des nécropoles caucasiennes se modifie, mais en restant étroitement liée avec celle de l'Europe : « elle présente, nous dit M. Chantre, la plupart des caractères de la période qu'on a appelée, dans une grande partie de l'Europe, deuxième âge du fer : elle se rapproche notamment de la civilisation des Gaulois de la Tène et de la Marne, des tombeaux supérieurs des nécropoles de la Carniole et de quelques localités de l'Europe ». Au milieu de cette

(1) *Recherches anthropologiques*, II, p. 100 et suiv. Cf. le chapitre sur les Ossèthes dans de Morgan, *Une Mission scientifique au Caucase*, 2 vol, Leroux, 1889.

(2) De Morgan, *Une Mission scientifique au Caucase*, p. 174 à 186.

(3) « Saces » et « Saspires » sont des noms irano-persans (d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, au chapitre des Scythes). Eschyle considère d'ailleurs l'installation des Scythes au pays Chalybe comme un fait ancien. (*Ibid.*)

période se fait sentir au Caucase une influence que nous retrouverons également ailleurs, celle des Grecs (1). L'archéologie nous permet donc de conjecturer que les relations commerciales entre le Caucase et la steppe européenne se sont continuées jusqu'aux approches de l'ère chrétienne. Il est remarquable que, malgré l'introduction de certains types barbares, les styles kobanien et iranien continuent à dominer et ne disparaissent que graduellement devant l'influence grecque. Les nouveaux venus sont donc les proches parents des vieux Kobaniens, ou se sont arrangés pour faire bon ménage avec eux.

Tout jusqu'ici paraît tendre à nous faire retrouver les ancêtres directs de nos Ases dans les régions mêmes de l'Orient que ceux-ci ont habitées et pendant le millier d'années qui les a précédés. Voyons maintenant ce que peuvent en savoir les auteurs classiques.

2°. Les auteurs classiques. — Hérodote sait que déjà deux siècles avant lui, une ville immense, Gélonos, s'élevait aux environs du Tanaïs, à plus de quinze journées de marche de son embouchure : bien qu'elle fût tout entière bâtie en bois, comme la moderne Astrakan, elle jouissait manifestement d'une prospérité ancienne et considérable, car elle atteignait vingt-deux kilomètres de tour; elle renfermait des temples, des autels et des statues; ses habitants vivaient de blé et de cultures maraîchères. Des commerçants hellènes, originaires des colonies du Pont-Euxin, étaient venus se fixer dans cette ville; on y parlait un mélange de grec et de scythe; les dieux grecs et les mœurs grecques y étaient en honneur (2).

Ce foyer de civilisation, isolé au milieu de la steppe, peut-il être autre chose qu'un grand centre commercial? A raison même de son isolement et de sa puissance, ne sommes-nous pas contraints de l'identifier, d'une part, avec l'Asgard d'Odin, situé précisément dans cette région, et d'autre part, avec l'établissement principal des grands transporteurs Kobaniens? Il est clair,

(1) Chantre, *Recherches anthropologiques*, III, p. 7 et 119 combinées.
(2) Hérod., *Histoires*, IV, 108 et suiv.

au surplus, que cette ville énorme n'avait pas poussé miraculeusement dans la steppe, et qu'avec l'importance que lui connaît Hérodote, elle datait de plusieurs siècles!

Les alentours de Gélonos étaient habités par les cavaliers Sauromates (1) : nous constatons, non sans intérêt, que, d'après les traditions, Gélons et Sauromates sont des Scythes iraniens. Hérodote, Diodore de Sicile, Pline l'Ancien et d'autres auteurs nous l'indiquent à leur manière en les appelant des « Scythes-Mèdes », en nous les montrant en relations suivies et anciennes avec les rois de Médie, enfin en nous indiquant un noyau primitif de Gèles au Sud-Ouest de la Caspienne, à côté d'une cité d'Asgard (2), dans le Ghilan moderne, qui paraît avoir conservé leur nom.

Or, c'est très probablement à ces mêmes « Scythes-Mèdes », ou Iraniens, qu'il y a lieu d'attribuer un exploit connu de Diodore et tout à fait intéressant pour notre affaire : « Des conquérants Scythes, dit-il, enlevèrent d'Assyrie des gens qu'ils transportèrent dans la région comprise entre la Paphlagonie et le Pont » (3). Quand on remarque que la métallurgie n'avait plus de secrets pour les Assyriens, civilisés de longue date, et que la région entre la Paphlagonie et le Pont est ce pays des Chalybes où nous avons trouvé tant de traces des Ases, ne semble-t-il pas évident que Diodore nous fait assister à l'installation des ancêtres d'Odin au pays des mines transcaucasiennes, et qu'il nous les montre, — sous les noms de Scythini, de Saspires, de Sacæ, tous Scythes iraniens de cette région, — pliant des civilisés vaincus au dur labeur de l'extraction et de la fabrication (4)?

Toutefois, est-il certain que ces Scythes iraniens conquérants du pays des Chalybes, au témoignage de Diodore, se confon-

(1) Hérod., *Histoires*, IV, 110, 119, etc.

(2) C'est l'*Azaga* de Ptolémée auquel nous avons fait allusion plus haut.

(3) Diod. Sic., II, 43.

(4) Il est à remarquer qu'en faisant subir au texte une légère correction, en y remplaçant Assyriens par Chaldéens, il devient probable que les vaincus transportés dans le Pont sont les Chalybes eux-mêmes : « Chalubes, seu Chaldai » disent les cartes; peut-être les Aïssores, « Chaldéens émigrés en Arménie » de M. Chantre, pourraient-ils faire remonter jusqu'à eux leur origine.

dent avec les Sauromates de Gélonos? Nous ne saurions l'affirmer, si nous avons en vue l'époque même de la conquête; mais il y a tout lieu de croire que la communauté de race, le voisinage, le besoin que le transport a de la fabrication, et la fabrication du transport, amenèrent bientôt les uns et les autres à se fondre en une association commerciale dans laquelle les transporteurs eurent nécessairement la prépondérance : il est clair, en effet, que les grands transports développent puissamment les qualités qui font les conquérants et les dominateurs (1).

Voici d'ailleurs que des témoignages formels nous indiquent un fait social du plus haut intérêt, et en face duquel il faut de toute nécessité admettre que les Sauromates du Nord et les Scythes Saspires du Pont sont, les uns comme les autres, pétris et façonnés par le grand commerce : les uns comme les autres sont des matriarcaux, car ils ont pour épouses les fameuses Amazones, qui se retrouvent à la fois au pays des Chalybes dans la vallée du Thermodon, et dans les steppes méridionales de la Russie, aux environs de Gélonos et du Palus-Mæotide, et cela depuis les plus lointaines origines jusqu'au temps de Plutarque! C'est le moment de noter, d'après les anciens, les principaux traits des Amazones.

« Les femmes Sauromates, dit Hérodote, montent à cheval, et vont à la chasse, tantôt seules, tantôt avec les hommes. Elles les accompagnent aussi à la guerre, et portent les mêmes habits qu'eux. Elles ont conservé les mœurs des Amazones dont elles descendent » (2). Hippocrate est plus explicite : « Chez les Sauromates, dit-il, les femmes montent à cheval, tirent de l'arc, lancent le javelot de dessus le cheval, et font la guerre tant qu'elles sont filles. Elles ne se marient qu'après avoir tué trois ennemis; les femmes mariées cessent cependant d'aller à cheval à moins qu'il ne s'agisse d'une expédition générale » (3). « En Scythie, nous dit à son tour Diodore de Sicile, le pays se trouvant sans commandement (il constate le fait, mais en ignore la

(1) Voir à ce sujet le second article de cette étude.
(2) Hérodote, *Histoire*, IV, 116.
(3) Hippocrate, cité par Louandre dans sa traduction d'Hérodote, au livre IV, 117

cause) les femmes se sont mises à gouverner. C'est d'ailleurs un pays où les femmes sont aussi guerrières que les hommes. Il suit de ce double fait que beaucoup d'actions fameuses y ont été accomplies par des femmes... » Sur le Thermodon, il y eut aussi une nation gouvernée par les femmes... (1).

A côté de ces auteurs surtout frappés de la valeur politique et guerrière des Amazones, en voici deux que cite Strabon, Métrodore de Scepsis et Hypsicrate, et qui nous montrent des Amazones, leurs contemporaines et leurs voisines, se livrant, sans l'aide des hommes, non seulement à la guerre et à la chasse, mais aussi à des travaux plus pacifiques : « Elles sèment, elles labourent, elles font paître des troupeaux de juments » (2).

Lorsqu'on rapproche tout ce que les anciens et Hérodote en particulier ont écrit sur la femme dans l'aristocratie des steppes, on arrive à distinguer clairement deux variétés d'Amazones : la première, la plus importante au point de vue social, est constituée par celles qui, appartenant à des groupements normaux, ont, en l'absence des hommes de la famille, la charge de pratiquer ou de diriger les travaux nourriciers, puis de veiller à la permanence du foyer et à la garde des richesses familiales. Ces dernières fonctions forment à la vie guerrière, et les amènent à se constituer en groupements de la vie publique, pour la défense du camp ou de la cité. Le délaissement dans lequel elles vivent les porte à la pratique de la vertu *facile,* en même temps que leur importance sociale leur donne une liberté d'allures qui ailleurs n'appartient qu'aux hommes. Il en résulte qu'elles poussent la bonté à l'égard des esclaves, et l'hospitalité envers les étrangers *amis*, aussi loin qu'on peut l'imaginer (pas plus loin cependant que certaines matriarcales du Sahara) (3).

(1) Diod. Sic., II, 44. Cf. Éphore, qui, un siècle après Hippocrate, parle des Sauromates « gouvernés par des femmes », et Ctésias qui attribue les mœurs des Amazones aux femmes des Daces ou Scythes d'Asie. La Tomyris d'Hérodote, et bien d'autres, sont également des Amazones.

(2) Strabon, *Géogr.*, XI, v, 1.

(3) Hérodote, *Hist.*, I, 216, IV, 1, etc. ; à rapprocher du Pseudo-Bardesane, *le Livre de la loi des contrées,* dans le t. III des *Historicorum fragmenta* de Muller-Didot, p. 83 et suiv.

Puis, en dehors de ces épouses et de ces filles habitant au foyer du transporteur, il existe manifestement, le long des routes, à côté des postes et des comptoirs, de véritables collèges de prostituées qui sont la chose de la compagnie commerciale, et doivent une partie de leurs ressources à la débauche des caravaniers. A ce type appartiennent probablement les Amazones du Caucase connues de Métrodore et d'Hypsicrate, les femmes communes qu'Hérodote signale à différentes reprises dans la steppe, et les « prostituées sacrées » d'un type socialement voisin, qui apparaissent en Judée chaque fois que le pays se rouvre aux caravanes de Tyr et d'Égypte. Il y a lieu de rattacher aux mêmes conditions sociales les prêtresses d'Astarté que les navigateurs phéniciens ont semées sur différentes côtes de la Méditerranée (1).

Envisagée dans ce double type, familial et extra-familial, l'Amazone antique est bien manifestement la fille de la caravane à long parcours.

En résumé, tout ce que les auteurs classiques savent du Pont et du Caucase confirme nettement nos inductions basées sur les découvertes préhistoriques.

Ajoutons, la remarque en vaut la peine, que les auteurs anciens, quand ils pénètrent dans les déserts africains, y reconnaissent sans peine le type social voisin du Tanaïs, et le nom d'Amazones, reparaissant dans leurs écrits, y désigne alors les matriarcales du Sahara!

Mais ceux que nous croyons pouvoir appeler désormais les Sauromates-Kobaniens étaient-ils les premiers transporteurs métallurges des régions caucasiennes?

Si nous en croyons les légendes grecques, un peuple à Amazones se serait montré en Asie Mineure plusieurs siècles avant l'époque de Koban. Ce peuple mystérieux, dont le principal établissement était déjà dans la vallée du Thermodon, appartenait-il à une lointaine invasion d'Iraniens, ou bien faut-il l'iden-

(1) Le temple de Vénus Érycine en est un exemple bien connu.

tifier avec les Hétéens qui, dans ce cas, seraient, eux aussi, des matriarcaux?

Il est à peu près impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de trancher cette question. Ajoutons qu'elle paraît étrangère à l'objet de la présente étude. M. Chantre considère, en effet, comme fort probable que les produits de l'industrie ponto-caspienne n'ont pas traversé le Caucase avant l'époque de Koban (1); par conséquent, les prédécesseurs des Sauromates en Asie Mineure auraient été sans action sur la steppe européenne.

Si cependant il nous fallait émettre une opinion, nous serions portés à voir dans les premières Amazones du Thermodon, un peuple différent des Hétéens. Ces dernières, en effet, peuvent avoir possédé des collèges de prêtresses, mais rien n'indique qu'il y ait eu des guerrières dans leurs armées. Rien non plus (autant du moins que nous pouvons le savoir) ne permet d'affirmer qu'ils aient occupé le pays des Chalybes.

Par contre, Strabon, Justin, Orose, Jornandès (2) signalent de très anciennes invasions médo-scythes, dont l'une au moins paraît être du vingt-troisième siècle avant J.-C. A une date probablement postérieure, mais assurément très ancienne, les trois derniers auteurs (3) parlent d'une façon positive de l'arrivée des Amazones en Asie Mineure, et de leur établissement au Thermodon; il est à noter que Justin et Orose rattachent ces invasions aux précédentes, qu'ils leur supposent, par conséquent, la même origine, et que Jornandès attribue les deux faits aux Goths, peuple essentiellement aryen.

Ajoutons enfin que les Grecs paraissent, à une époque très ancienne, avoir donné à l'*Asie* le nom divin des Ases. N'en peut-on pas conclure que, dans la grande terre à l'Orient de l'Égée, leurs premiers trafiquants rencontraient partout les commerçants adorateurs des Ases? A tout le moins, n'avons-nous pas quelque raison de croire que ce sont bien eux qu'ils ont rencontrés en deux points : vers le treizième siècle, au-dessus de Sardes,

(1) *Recherches anthropologiques*, I, p. 92.
(2) Strabon, *Géogr.*, XV, I, 6; Justin, II, 3; Orose, I, 14; Jornandès, VI, VII.
(3) *Aux lieux cités.*

dans la région métallifère habitée par les *Asiades* (1), et plus tard sur la rive gauche du Tanaïs où leurs plus anciens écrivains placent la limite entre l'Asie et l'Europe?

Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à ces dernières hypothèses, nous croyons avoir montré que, onze ou douze siècles avant l'ère chrétienne, des transporteurs métallurges originaires de l'Iran avaient des ateliers de fabrication au pays des Chalybes, et de grands postes de caravanes dans la steppe au nord du Caucase.

Quel genre de transports pratiquaient-ils dans cette dernière région? Quel rôle social eurent-ils à jouer dans les pays qu'ils exploitaient?

C'est ce que nous verrons dans le prochain article.

(*A suivre.*)

Ph. Champault.

(1) Les Asiades ont régné sur la Lydie jusqu'au treizième siècle av. J.-C.

UNE FAMILLE GRECQUE

DANS UNE PETITE VILLE DE TURQUIE.

II.

CE QUE LA RACE TIENT DU COMMERCE (1).

En tâchant d'analyser, dans notre premier article, *ce que la famille Y*** tient du sol*, nous nous sommes heurtés à chaque instant à des phénomènes qui ne s'expliquent point par l'application de la famille à la culture : procédés de vente particulièrement habiles, dettes en froment payées par les Turcs et fournissant du pain à la famille, spéculations sur les biens et sur les bestiaux. Ces phénomènes, inconnus chez le Turc et chez le Bulgare, sont spéciaux à nos Grecs. Poussez le premier venu à vous en donner l'explication, il vous répondra immédiatement, et sans doute avec une pointe de malice, que ces faits viennent de ce que les Grecs sont des Grecs, en d'autres termes, de ce que la race est soumise à une formation séculaire, qui l'influence en toutes ses actions : la *formation commerciale*.

Des hauteurs de Makri, avons-nous dit, se voit la mer; mais la mer qu'on aperçoit n'est pas solitaire. Elle apparaît tachetée d'îles : Imbros, Thasos, Enos, Samothrace, sans compter la longue presqu'île du mont Athos, qui s'avance profondément dans les flots.

Partout de même sur l'Archipel. C'est un lieu commun de

(1) Voir la livraison précédente.

dire que la mer unit les hommes plus qu'elle ne les sépare; mais nulle part ce lieu commun n'est plus vrai qu'ici. L'Europe et l'Asie s'y rejoignent par d'élégants chapelets d'îles, et de longues et minces presqu'îles semblent se détacher de terre tout exprès pour diminuer encore la distance. *D'une île quelconque de l'Archipel, on voit la terre ou d'autres îles.*

Si l'on songe maintenant que le climat de ces parages est délicieux; que plusieurs de ces îles produisent d'excellent vin, du blé, des olives; qu'on y trouve des carrières de marbre; que, sur la terre ferme, le nombre et l'escarpement des collines rendent fort incommodes les communications et les transports, on comprendra aisément comment, de bonne heure, le *petit commerce,* le *commerce de cabotage,* a pris naissance dans cette mer; comment, n'étant pas soumis aux fluctuations qu'occasionne au grand commerce le brusque changement des grandes routes de navigation, il a pu se perpétuer à travers les siècles; et comment nous le retrouvons de nos jours, jouant le même rôle et répondant aux mêmes besoins qu'autrefois.

Le Grec, d'ailleurs, est essentiellement rivé à la mer. Il n'est point l'habitant de la Grèce, mais l'habitant de toutes les côtes de la Méditerranée orientale, et on ne le trouve guère que sur les côtes. A mesure qu'on s'éloigne du rivage, le nombre des Grecs décroît rapidement. A trente ou quarante kilomètres dans l'intérieur, ils disparaissent presque totalement, sauf dans la Grèce proprement dite, où le territoire a si peu de profondeur; sauf aussi au bord de certains fleuves navigables et dans les grandes villes, où le commerce rend leur présence aussi naturelle que sur les rivages et dans les ports de mer.

Tous n'ont pas pour lot, en effet, le seul trafic maritime. C'est à terre, c'est en magasin que notre Y*** vend ses tissus, et il n'use du cabotage qu'en certaines occasions. Mais il est très clair que ses aptitudes, comme celles de tous les autres *marchands de terre,* dérivent de l'influence exercée de tout temps sur les populations de la côte par les *marchands de mer.* Il ne suffit pas, en effet, d'apporter des marchandises dans un port; il faut encore les faire rayonner dans l'intérieur; de là, toute

une classe de magasiniers, de colporteurs, se recrutant dans la population des villes du rivage, et conservant de père en fils cette spécialité, à l'exclusion des races nouvellement implantées, tenues à l'écart de ces opérations par leur formation antérieure. C'est ainsi qu'à Makri, comme nous l'avons vu, *toutes les boutiques,* à l'exception de deux cafés turcs, *sont tenues par des Grecs.*

Le commerce de Makri, depuis quelque temps, a subi un rude coup. Un chemin de fer, récemment construit, passe à Dédé-Agatch, petite ville de 5 à 6.000 âmes, créée par le chemin de fer lui-même et située à une dizaine de kilomètres à l'Est. Sous cette influence, un grand remuement s'est produit. Beaucoup de Makriens se sont transportés à Dédé-Agatch. D'autres, comme Y***, ont installé un magasin dans cette dernière ville, tout en en conservant un autre à Makri avec leur maison de famille.

Nous allons donc jeter un coup d'œil sur le commerce d'Y***, ou, plus exactement, sur sa carrière commerciale. Ce résumé rapide nous donnera une idée sommaire des traits caractéristiques qui distinguent le petit commerçant grec. Nous verrons ensuite les qualités qui en résultent dans sa famille, et, pour être complets, nous envisagerons le revers de la médaille, c'est-à-dire les lacunes et les défauts qui sont le résultat de cette formation commerciale trop prédominante.

I. — UN PETIT COMMERÇANT GREC.

On sait le sens que la Science sociale attache au mot *race.* Celle-ci ne résulte pas d'une descendance, mais de l'éducation et du milieu. Beaucoup de Français, à l'heure actuelle, descendent d'étrangers et ne s'en doutent pas, mais, depuis deux ou trois siècles, toute différence de mœurs s'est effacée entre eux et leurs nouveaux compatriotes. L'ethnographie et l'anthropologie pourront leur trouver des crânes un peu spéciaux; socialement, ce sont des Français.

Tel paraît être le cas pour Y***. Son origine, que nous n'avons pu déterminer nettement, ne le rattache pas directement aux Grecs de la côte, mais très probablement à des Albanais sortis depuis longtemps de leur centre, et à peu près retournés au type ordinaire du montagnard. Son père habitait Akalan, village de la montagne, et exerçait la double profession d'agriculteur et de teinturier. Nous retrouvons là le régime de la *petite industrie domestique principale* (1) fréquente dans tout l'Orient.

Le père d'Y*** le chargeait, lorsqu'il était jeune, d'aller chercher les pièces d'étoffes à teindre, et de débattre les prix avec les fournisseurs. Ces étoffes sont tissées par les femmes grecques, lesquelles, comme au temps de Pénélope, ont un métier qu'elles se transmettent de mère en fille. Ces étoffes, grâce au bon marché de la matière première et de la main-d'œuvre, supportent la concurrence des tissus importés d'Europe, sans toutefois pouvoir écarter ceux-ci.

A manipuler sans cesse des étoffes, F*** apprit à les connaître ; à débattre des prix, il devint tout naturellement commerçant; et, comme des frères aînés l'empêchaient de trop compter sur l'héritage paternel, il prit le parti, à l'âge de treize ans, de se livrer au commerce. Il quitta donc Akalan avec cette idée que « pour devenir homme, il faut goûter le pain étranger ».

Bien que lui agréant, cette résolution n'était pas absolument spontanée. Sa famille ne l'envoyait à Makri qu'à bon escient. Y*** y retrouvait un beau-frère, petit marchand de tissus, et un cousin, gros marchand de tissus. Tous deux s'appelaient Basile. Le dernier surtout, l'*archonte* Basile, lui fit faire son apprentissage. Au bout d'un an, l'enfant voulut travailler seul. Basile lui avança *un franc cinquante* (2) en lui disant : « Voyons ! que vas-tu m'acheter? » Y*** acheta de menus objets de mercerie et alla les colporter aux environs. Son petit stock vendu avec bénéfice, il revint, s'approvisionna de nouveau, mais plus amplement, et put, par conséquent, rayonner plus loin. Peu de frais de

(1) C'est-à-dire fournissant à la famille, qui la pratique sans patronage, ses principales ressources.

(2) Comme puissance d'achat, cela représentait bien 6 francs de notre monnaie.

route, grâce à l'hospitalité. Les Turcs surtout l'hébergeaient gratis. Il passait dans les villages, criant sa marchandise, frappant aux portes, insistant avec une sorte d'enfantine impudence quand on refusait de lui acheter : « Comment, disait-il, je suis venu pour vous, à votre porte, de si loin, à pied, chargé de paquets ! et, au lieu d'accourir comme un oiseau, vous ne voulez pas faire un pas pour venir voir ? N'avez-vous donc pas crainte de Dieu, dans ce pays-ci ? — Mais, lui répondait quelque femme de sa fenêtre ou de l'escalier, nous n'avons besoin de rien ! — Venez donc dire : Marchand, je ne veux rien, et vous vous éloignerez après. » Pendant ce temps, la maîtresse du logis montrait toujours le bout du nez ; les marchandises étaient vues, et, la tentation aidant, on achetait toujours quelque chose.

Bientôt Y*** put acheter un âne, puis un cheval, et élargir encore le cercle de ses tournées. Ses heureux succès édifièrent le cousin, l'*archonte* Basile, homme puissant et respecté à Makri. Basile avait six petites filles orphelines. Il en donna une au jeune homme. Enfin, après sa mort, son fils Apostolos s'associa avec Y***.

C'est alors que se produisit, sous l'influence du chemin de fer, le grand courant de Makri à Dédé-Agatch. Y*** fut un des premiers à s'élancer vers la ville naissante. Il y bâtit d'abord une baraque en bois, puis une maison de pierre avec boutique. Pour comprendre cet empressement, il faut savoir que la plupart des tissus vendus par Y*** sont des tissus européens, de fabrication anglaise, quelquefois française, et arrivant par mer à Constantinople. Le transport par mer étant légèrement onéreux, à cause des droits de douanes fiscaux (1), Y*** avait intérêt à faire venir ses ballots par chemin de fer. Il s'associa encore un de ses neveux, Paschalis, et remplaça par un de ses amis, nommé Panagiote, Apostolos qui s'était retiré. L'un de ses associés vendait à Makri, l'autre, avec son propre fils aîné, restait à Dédé-Agatch. Quant à Y***, il vendait tantôt ici, tantôt là-bas, faisait de fréquents voyages à Constantinople, s'occupait, en un mot, du né-

(1) Voir, sur ces droits, l'ouvrage de M. Léon Poinsard, *Libre-échange et protection :* Turquie. — Firmin-Didot.

goce proprement dit, laissant la vente aux autres. Le métier avait ses périls comme ses bénéfices. C'était l'incendie du magasin en bois, les voleurs pénétrant dans une habitation trop improvisée, un concurrent européen s'installant à Dédé-Agatch, des ballots égarés par la nouvelle Compagnie du chemin de fer, encore peu stylée à l'exactitude, et jamais retrouvés ni remboursés. Puis, un beau jour, des brigands enlevèrent Paschalis et il fallut payer sa rançon, épreuve qui faillit faire crouler la maison de commerce. Y***, sensible et expansif, en pleura jusque dans les rues. Tout cela ne l'empêchait pas de se mêler de politique, de s'intéresser activement à la construction de Dédé-Agatch, à l'organisation des services municipaux, à l'éclairage, aux écoles, au tracé des rues, etc. Nommé maire, il refuse magnanimement l'allocation de 2.000 francs qu'on lui offre, afin de mieux fixer les yeux sur sa personne et sur son commerce; mais il profite de sa situation pour mettre sa maison *à un coin de rue*, petit détail qui n'était pas à dédaigner.

Le commerce, s'étendant, réclame des bras. Y*** y met son fils aîné, Athanase, puis son second fils, Nestor, sans leur faire négliger complètement l'école. Les enfants courent de la classe au magasin, du magasin à la classe. Y*** lui-même, illettré, ce qui s'explique par son origine montagnarde, regrettait amèrement de n'avoir pas reçu d'instruction. Il faisait tous ses calculs de tête. A trente-trois ans, il s'était mis à l'alphabet, et avait commencé à écrire; mais il trouvait à se relire une extrême difficulté. Il lui fallait, suivant son mot, « un harpon pour repêcher son écriture ». Il parvint tout juste à signer son nom avec vitesse. Sa femme lui lisait ses lettres, mais il n'en perdait pas un centime pour cela. Les trois associés réalisaient en moyenne un bénéfice de 15.000 francs, soit 5.000 francs pour chacun, somme très forte pour le pays, où de telles fortunes sont excessivement rares. Du reste, harmonie parfaite entre les associés, pour le partage des bénéfices. Ceux-ci étaient divisés en parts égales, bien que les apports n'eussent pas été égaux. Tout se passait à l'amiable, *en famille*.

L'activité d'Y*** est réelle, mais ne doit pas nous faire illusion.

Rien qui ressemble à de vastes entreprises, à des coups audacieux, à des combinaisons créatrices. Son commerce reste un petit commerce, augmenté peu à peu, de proche en proche, fondé sur la vente au détail ou au demi-gros, soumis à l'inévitable *marchandage*. On marchande beaucoup en Orient, car rien ne presse. Le vendeur et l'acheteur ont tout loisir pour ces joutes de paroles où excellent encore, chez nous, certaines ménagères et certains boutiquiers de province. Le boutiquier grec ne se tracasse pas pour attirer la clientèle ; le client est le bienvenu s'il arrive, mais (colportage à part) on ne va pas trop le chercher. On a un flair tout particulier pour toiser l'arrivant et deviner au juste, à première vue, le prix qu'on peut lui demander (1). Le marchandage, soit dit en passant, a dû être, et est encore un des plus puissants facteurs dans la production de l'éloquence. C'est à cette escrime de la langue que s'est formée la société athénienne, mère des rhéteurs, puis des orateurs. On y injuria des fruitières avant de fulminer contre Philippe. On commença par y marchander des sardines avant de s'y disputer des couronnes d'or.

II. — LES HEUREUX EFFETS DU COMMERCE.

Nous avons donc une idée du commerce d'Y***. Deux petites villes voisines, l'une en décadence, l'autre en croissance, toutes deux au bord de mer, l'une reliée par le chemin de fer à Constantinople, l'autre reliée à la première par un simple chemin où des *agogiates,* à dos d'ânes, transportent les marchandises : dans chacune de ces deux villes, un magasin ; dans chaque magasin, des tissus, des objets de mercerie, des livres, le tout de provenance anglaise, française, autrichienne, quelquefois grecque ; des clients grecs, turcs, bulgares ; de petits magasiniers, des colporteurs s'approvisionnant, moyennant réduction, à ces deux grands magasins ; des voyages fréquents occasionnés par le métier, des

(1) Les petits enfants eux-mêmes excellent à cet art, lorsqu'ils tiennent le magasin en l'absence de leurs parents.

qualités spéciales acquises grâce à ce trafic. Voilà donc notre petit commerce défini. Quelles conséquences aura-t-il sur la famille dans le sens d'une poussée en avant, dans le sens des sociétés occidentales et particularistes? — L'analyse nous permet d'en apercevoir au moins trois.

1° *Le relèvement de la femme.* — Celle-ci gagne au commerce, bien que n'y prenant part qu'exceptionnellement. Les nombreuses absences du mari font retomber sur elle toute la direction du ménage, toute la responsabilité des décisions. La femme grecque, épouse d'un commerçant ou d'un marin, est évidemment plus maîtresse chez elle que celle dont le mari est toujours là : la femme turque, par exemple. Aussi un abîme sépare-t-il les femmes des deux races. La Grecque est un objet de haute estime pour les Turcs; elle seule a droit au titre de *kokona* (matrone). Une maison, un champ, n'est pas désigné par le nom de son propriétaire, mais par le nom de la femme de celui-ci. Le divorce, facile et fréquent chez les Turcs, est à peu près impossible chez les Grecs. Dans les successions, c'est aux filles que l'on réserve les immeubles. La maison de famille constitue généralement la dot de la fille aînée. La mère joue un grand rôle dans la conclusion des mariages, et sa fille, en se mariant, ne va pas habiter avec son mari. C'est le mari qui vient chez elle (1). Le mari accepte de faire ménage avec la mère de sa femme. Celle-ci n'accepte pas de faire ménage avec la mère de son mari. L'usage inverse existe chez les Turcs, chez les Bulgares et chez les rares Grecs qui sont purement cultivateurs, ce qui démontre nettement que les faits dont nous parlons sont bien dus au commerce.

Tout ceci est assez relatif, et nous ne voulons pas donner la femme grecque comme un type achevé d'émancipation. C'est surtout le contraste avec la femme turque ou bulgare qui la met ainsi en relief. Mme Y***, avons-nous dit, est le bras droit de son mari. Orpheline de bonne heure, elle a brillé dans son enfance à l'école de Makri, où le maître lui confiait quelquefois, comme à l'élève la plus distinguée, la surveillance des autres. Sortie à

(1) Sauf le cas d'un établissement hors du pays.

quatorze ans, elle a été demandée en mariage par le maître d'école lui-même; mais elle l'a refusé, trouvant que le métier ne rapportait guère. Elle a préféré tout naturellement le commerçant Y***, jugeant avec raison qu'il avait plus d'avenir. Elle apportait comme dot la maison, le jardin, quelques oliviers; et le mariage eut lieu, deux ans après les fiançailles. Y***, de son côté, était heureux de cette alliance. Sa femme savait tout ce que doit savoir une femme grecque, coudre, tailler les habits, blanchir, pétrir, acheter les provisions, faire la cuisine, et elle ajoutait à ces talents nécessaires une instruction qui dépassait la moyenne des jeunes filles de la ville. Le ménage a été heureux, et Y***, pour ses *écritures,* a eu maintes fois recours au savoir supérieur de sa femme.

Les petites filles, d'ailleurs, ont parfaitement conscience du rôle qu'elles auront à jouer plus tard et des privilèges que leur sexe leur réserve. Elles diraient volontiers à leurs jeunes frères : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir. » Elles le disent d'une autre manière. « Toi! tu t'en iras! » disaient à Nestor ses cadettes. Et il répondait : « Prenez tout! je ne veux rien! quand je serai grand, j'aurai de l'argent! » Ceci nous amène au second point.

2° *Une certaine initiative chez les enfants.* — Nous avons vu les débuts d'Y***, sa constance et son ingéniosité dans son métier de colporteur. La chose est naturelle dans un pareil milieu. Le temps se passe à faire des *combinaisons;* on entend les anciens parler sans cesse d'achats, de ventes; on voit agir son père, ses oncles, ses cousins, et l'instinct de l'imitation, dès la première enfance, se tourne du côté de l'invention, de l'entreprise commerciale. A l'âge de dix ans, le second fils d'Y***, nommé Nestor, trouvait moyen de gagner quelques sous en vendant de menus objets, bagues, mouchoirs, pendants d'oreilles. Il les achetait chez son père, *ou ailleurs, s'il en trouvait à meilleur marché,* et les offrait aux passants en allant à l'école. Beaucoup d'autres enfants grecs faisaient comme lui.

Vers la même époque, le même Nestor s'était *associé* à un de ses jeunes cousins, pour l'opération suivante : tous deux ache-

taient, presque pour rien, de la cire à des Turcs, qu'ils trouvaient moyen de « mettre dedans » par leur babil. Ils pétrissaient cette cire et en fabriquaient des cierges, — on en brûle devant les images, — qu'ils allaient vendre de la même façon que les bagues et les mouchoirs.

Ce sont là jeux d'enfants, mais d'enfants fort différents de ces gentils écoliers dépeints par Sully-Prudhomme :

> Les forts les appellent des filles,
> Et les malins des innocents;
> Ils sont doux : ils donnent leurs billes;
> Ils ne seront pas commerçants.

Nestor, lui, n'a jamais dû donner ses billes, que contre espèces sonnantes. Puis, à douze ans et demi, ce fut autre chose. C'était le moment où la rançon payée aux brigands avait ruiné son père. Un capitaine marin, — capitaine d'une petite tartane ayant quatre hommes d'équipage, — proposa à Y*** de prendre son fils avec lui. Il allait à Chio embarquer des fruits et de l'anis, pour les vendre à Smyrne et dans les différents ports du littoral. Ce capitaine était sans enfants et possédait un petit bien. Il y avait peut-être quelque héritage à attraper. Nestor s'embarqua, aida à la manœuvre et au commerce; mais, comme le bateau revenait, une querelle, avec injures homériques, éclata entre le patron et lui. Ayant reçu un soufflet, l'enfant se rebiffa contre l'insulte, traitant le capitaine de « chef de pirates » et de chef « de voleurs » : ἀρχιπειρατά, ἀρχικλεπτά. Ces façons d'Achille brisèrent sa carrière d'Ulysse. Son père le mena pourtant à Constantinople, à l'âge de treize ans, et, pour mieux le former au commerce, l'envoya au gymnase d'Andrinople, comptant l'en retirer au bout d'un an; mais Nestor, qui s'y plaisait, obtint adroitement d'y rentrer plusieurs années de suite. Son père espérait en faire un parfait comptable; il obtint un aventurier. Au lendemain de ses études, le jeune homme, — bachelier, s'il vous plaît, — ne voulut pas s'abaisser à manipuler des tissus. L'instruction le repoussait hors de cette voie, mais ne supprimait pas ces velléités d'initiative, développées par la première enfance. A force d'adresse et

de prières, Nestor obtint d'aller perfectionner ses connaissances à l'université d'Athènes, et s'embarqua pour la cité de Périclès; mais le rusé bachelier avait un autre but. Sachant que le temps n'était plus où les fortes études florissaient à l'ombre de l'Acropole, et constatant que l'argent de son voyage lui permettait de pousser plus loin, il fila tranquillement sur Marseille, et vint faire ses études de médecine auprès la Faculté de Montpellier. La famille, bon gré mal gré, reconnut le fait accompli.

Athanase, son frère aîné, que nous avons vu spéculer si heureusement sur les propriétés rurales des Turcs, a pris une route différente. Il a commencé par ouvrir à Dédé-Agatch un magasin de tissus, absolument indépendant de celui de son père, mais beaucoup plus petit. Il a voulu ensuite tenter autre chose. Créancier de divers Turcs, il se faisait payer en blé. De là à se faire commerçant en grains, il n'y a qu'un pas. Il se contentait d'abord de vendre ses blés à son oncle Théophile, lequel le vendait à la maison grecque Vagliano (Marseille-Odessa-Tangarok), laquelle enfin exportait le blé sur des navires de nationalités différentes. Puis, trouvant sans doute ces étapes trop compliquées, il conçut le désir légitime, mais périlleux, de faire directement le commerce. Il fréta donc un petit voilier, et y embarqua une cargaison qui représentait toute sa fortune. Le petit voilier, voguant vers le Pirée, fit naufrage. Athanase, qui escomptait le produit de la vente pour régler certaines spéculations sur les tissus, se vit dans une mauvaise passe, dont la bourse paternelle le tira. Pendant ce temps, grâce à une somme d'argent qu'il avait su garder, *à l'insu de son père*, il entreprit de nouveaux voyages. Il alla à Xanthé, essaya de se mettre dans les tabacs, puis, y renonçant, passa en Grèce, et vit qu'il n'y avait rien à faire, puis à Alexandrie, où il rencontra trop de concurrents. Il trouva enfin du travail au Caire, en qualité de surveillant et de commis aux écritures dans une manufacture de tabacs; mais, jugeant que sa position serait meilleure s'il savait le français, il alla rejoindre en France son frère Nestor. Pour avoir deux cordes à son arc, il s'efforce actuellement de s'initier à la distillerie, cet art étant encore rare en Orient. Il est difficile de ne pas

reconnaître, dans ces deux odyssées de jeunes Grecs, quelques traits, — mais quelques-uns seulement, — du jeune Yankee. Nous verrons plus loin les différences.

3° *Le goût de l'instruction.* — Nous avons entendu les doléances d'Y***, exclu par son éducation montagnarde des bienfaits de l'instruction. Le commerce, à chaque instant, en provoque le désir et en facilite l'acquisition. Les absences, les contacts avec l'étranger, les correspondances, le besoin de renseignements sont à eux seuls une école, et font que le Grec connaît une foule de choses dont le Turc et le Bulgare n'ont nulle idée. De bonne heure, Y*** a senti la nécessité de l'instruction pour ses fils. Il croyait même, dans sa ferveur, qu'une première année de séjour au gymnase d'Andrinople donnerait à son fils Nestor la science infuse de toute chose, et il s'irritait de voir l'enfant répondre quelquefois : « Je ne sais pas. » — « On doit tout savoir ! » répliquait sévèrement le père. Nous savons comment Nestor sut exploiter, au profit de sa passion scientifique, les enthousiasmes paternels.

Enfants grecs et enfants turcs reçoivent également l'instruction primaire, mais la différence est grande dans les résultats. L'enfant turc retiendra quelquefois plus de poésie, plus de maximes morales : mais il est à peu près impossible de lui inculquer l'arithmétique. Point n'est besoin d'ajouter que l'enfant grec, sur ce chapitre, le dépasse de cent coudées; preuve que l'enfant rapporte surtout de l'école ce qu'il a emporté du foyer.

Aussi, les riches commerçants grecs, une fois leur fortune faite, s'intéressent-ils singulièrement aux progrès de l'instruction. Y***, étant maire de Dédé-Agatch, s'est activement occupé de la construction des écoles. Il a largement donné pour en faire construire deux à Makri. On le voyait, présent sur les lieux, exhortant les ouvriers, les encourageant de sa poche, et contemplant les travaux comme un propriétaire aurait contemplé la construction de sa demeure. Même émigré, le riche Grec se souvient des écoles de son pays, ou plutôt des villes qui n'ont pas d'écoles. De généreux subsides permettent à celles-ci de prospérer. La Macédoine compte 846 écoles grecques contre 191 écoles bulgares, bien qu'il

y ait plus de Bulgares que de Grecs. Dans le royaume de Grèce, l'indépendance nationale a encore activé le mouvement intellectuel. « Un Grec qui n'a rien à se mettre sous la dent, dit plaisamment Edmond About, déjeune d'une discussion politique ou d'un article de journal. » Y a-t-il beaucoup de changement depuis Démosthènes ?

On conçoit que tous ces traits donnent à la famille grecque une physionomie particulière. Dans l'immobile Orient, le Grec seul a un semblant d'activité. Le fait est qu'il se remue, qu'il *émigre*. Nous avons vu Athanase et Nestor, les deux fils d'Y***, se rendre en France. Un de leurs grands oncles s'est établi à Constantinople, où il s'est enrichi dans les tabacs. Un autre Makrien, après de nombreux voyages en Angleterre, comme matelot, est revenu dans sa patrie, où il montre des dispositions laborieuses toutes particulières. Il ne se contente pas de cultiver son jardin ; il cultive, par plaisir, celui de ses amis. Nous avons mentionné la saignée faite à Makri par la rapide croissance de Dédé-Agatch. Makri compte encore plusieurs de ses enfants à Smyrne, à Salonique, à Alexandrie. Le phénomène antique, celui de la colonisation des *côtes* par des émigrants de race grecque, se renouvelle chaque jour. Ce n'est plus l'arrivée du Phocéen Protis, invoquant les dieux de l'hospitalité et obtenant de Nann, le roi ligure, la main de Gyptis avec un petit coin de rivage pour fonder Marseille. Le Phocéen d'aujourd'hui arrive moins poétiquement. Il descend d'un paquebot quelconque sur les quais de cette même Marseille fondée par ses ancêtres, voit du premier regard les coups à faire, les spéculations à tenter, se glisse, se faufile dans le négoce local, et finit un beau jour, gros importateur de blé ou de raisins de Corinthe, par se trouver assis sur les fauteuils de la Chambre de Commerce, tandis que, dans nombre de grands ports méditerranéens, à Gênes, à Naples, à Trieste, à Alger, à Tunis, ses compatriotes en font autant. Le Grec se trouve parfaitement à l'aise dans ces nouveaux milieux qui, physiquement et socialement, ne diffèrent pas beaucoup du sien. Il y trouve de meilleurs ports, de plus beaux quais, un outillage plus parfait, une sécurité plus réelle que chez lui, et il profite de ces heureuses conditions, fruits

de la civilisation occidentale, pour donner à ses affaires une base plus solide et une plus audacieuse extension. Sa condition devient généralement plus prospère que celle de ses parents restés au pays. Il devient une autorité familiale; on le consulte par correspondance; il tranche de loin, même après de longues années d'absence, des questions embrouillées de procès ou de succession. Si certains émigrants, après fortune faite, retournent chez eux, la plupart restent dans leur patrie adoptive et s'y fondent, quoique assez lentement, avec la population locale, dont ils finissent par prendre la langue, les mœurs et même la religion. Mais ce n'est guère qu'après plusieurs générations que ce dernier pas est franchi.

Enfin, cette supériorité relative du Grec se manifeste encore par un phénomène : le triomphe assez fréquent du Grec sur le Juif. Ce dernier, sans doute, n'est pas évincé partout. Il vit côte à côte avec le Grec et résiste vigoureusement à sa concurrence, mais dans les grandes villes seulement. Dans les petits centres, comme à Makri, le Juif est plus facilement battu. Un Makrien, cousin germain de Y***, joua une fois un vilain tour à un commerçant israélite, qui était venu acheter de la laine à des Turcs. Le Juif, étranger à Makri, dut se servir de son intermédiaire, moyennant un courtage, bien entendu. Les Turcs, dûment convoqués, apportent leur laine. Le Juif la pèse, mais à faux poids, *sur les conseils du Grec*. Les braves Turcs n'y voient rien. Le prix offert par l'acheteur eût été honnête, si les poids eussent été bons. Le courtage, proportionnel au prix, était par conséquent assez élevé. Le Makrien fûté se fait payer sa commission, et par le Juif et par les Turcs, attend que le Juif ait réglé son achat, puis, charitablement, prévient tout bas les vendeurs qu'on vient de les voler comme dans un bois. Réclamations des Turcs, qui demandent un nouveau pesage, avec d'autres balances. Le Grec les appuie, et le malheureux Juif, renard de la fable, dut s'en aller avec l'exacte quantité de laine qu'il avait achetée, laissant à ses adversaires le champ de bataille commercial.

Deux fois de la sorte les Juifs ont essayé de s'implanter à Makri; deux fois ils ont été repoussés avec perte. La maison juive Drey-

fus, qui voulait faire, dans les blés, concurrence aux maisons grecques analogues, a été obligée de se servir d'agents grecs, qui l'ont fait aboutir à la faillite.

Et ce trait doit nous servir à spécifier plus étroitement le type social du commerçant grec. Quoique tenant peu au sol, ce dernier y tient toujours *dans une certaine mesure*. Le Grec n'est pas un *urbain absolument pur;* il est souvent un villageois; il a son jardin, sa vigne, ses oliviers, il a des racines qui le retiennent, plus ou moins mollement, à quelque chose de stable. Il déménage parfois, mais à bon escient, et pour emménager ailleurs. Ce n'est pas un cosmopolite comme le Juif, et cette adhérence au sol, unie à ses capacités commerciales, lui donne une singulière force de résistance. Le Juif ne reprend l'avantage, disputé d'ailleurs, que dans la grande ville, où tout homme est noyé dans la foule, sans pouvoir désormais s'appuyer que sur son habileté technique, sur sa capacité exclusivement commerciale.

Mais n'oublions pas qu'à ce point de vue la différence est infinitésimale entre le Grec et le Juif. C'est surtout lorsqu'il est sorti de son milieu que le Grec ressemble à son rival. Il lui cède alors en aptitudes financières proprement dites. Il lui cède encore en ce sens que le Juif, plus fortement patriarcal, résiste beaucoup mieux à la désorganisation et sait mettre toutes les forces de la famille au service de son avidité.

III. — LES EFFETS MALHEUREUX DU COMMERCE.

Après les qualités passons aux défauts; après avoir vu ce que le commerce donne à notre famille, voyons maintenant ce qu'il ne lui donne pas. En d'autres termes, quels sont les points faibles de cette formation commerciale, dont les résultats sont si brillants à certains égards?

Ces points faibles peuvent se résumer en ceci : *l'initiative donnée par l'éducation au jeune Grec est une initiative trop spécialement commerciale*. Cette éducation est généralement impuissante à lui faire entreprendre autre chose que du commerce. De là plusieurs conséquences :

1° *Une trop grande inclination, dès l'enfance, pour les choses attrayantes et faciles.* Nous avons vu les débuts d'Y***, ses exploits de colporteur dans les villages voisins de Makri. Certes, il y a là de la bonne volonté et de l'initiative, mais, somme toute, le métier n'est-il pas *attrayant?* Ne se rapproche-t-il pas de la simple récolte? Errer par les collines, sous un beau ciel, dans un pays où l'hospitalité vous fournit le gîte et le couvert; déballer ses menues marchandises devant les portes, rire et causer avec les femmes, faire de menus cadeaux aux enfants pour capter la clientèle de leurs mères, puis remettre son sac sur l'épaule, ou le charger sur son âne, et diriger tranquillement sa promenade vers le village voisin; tout cela est-il prodigieusement viril? Cela ressemble-t-il à la forte et vigoureuse éducation du jeune Yankee? Les parents ont-ils cette idée bien nette de laisser leurs fils se débrouiller seuls, de n'importe quelle manière? Non. Les traditions, les circonstances, l'heureuse présence d'une mer aux mille îles et aux mille golfes qui favorisent à chaque instant l'entrée et la sortie des marchandises, l'apathie profonde du Turc, la naïveté mal dégrossie du Bulgare, voilà ce qui a projeté le Grec vers le commerce; voilà ce qui le rend *avisé*, *calculateur, plutôt* que *laborieux*. L'occasion de commercer se présente à lui comme un fruit à cueillir, et il le cueille, comme l'ont cueilli ses ancêtres, de père en fils, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. L'expatriation elle-même, quand elle a lieu, ne se fait que dans des conditions particulières de facilité. Les premiers qui s'installent quelque part y ont sans doute été poussés par la nécessité, comme les Phocéens bannis de Phocée, ou comme les malheureux habitants de Chio chassés de leur île par les Turcs, lors de la guerre de l'Indépendance, — ceux-ci réfugiés à Marseille comme ceux-là; — mais, une fois l'émigration amorcée, le courant se continue par des appels successifs à la famille. Un oncle attire son neveu; un cousin promet des affaires à son cousin. Athanase ne serait peut-être pas allé en France, s'il n'avait su y retrouver Nestor. Quant à ce dernier, bachelier frais émoulu du gymnase d'Andrinople, son équipée provenait en droite ligne de l'influence étrangère, puisque c'est sous l'influence étrangère

que ce gymnase s'est fondé, et que Nestor y avait appris, non seulement des éléments de langue française, mais encore une foule de détails utiles sur la France. Il y avait même connu des Français. Son départ pour Montpellier, comme il nous l'a dit lui-même, était *le coup de tête d'un intellectuel,* et encore, malgré son talent, a-t-il eu du mal à se tirer d'affaire. Son cas confirme d'ailleurs notre assertion. Enfermé cinq ans dans un des meilleurs établissements d'instruction que possède la Turquie, il en était venu à considérer le commerce comme une chose *sans attrait, trop difficile,* et avait reporté tout cet attrait sur le choses intellectuelles, les seules dignes de lui, pensait-il, après cette instruction intégrale.

En un mot, l'éducation du Grec ne développe pas chez lui l'*énergie,* mais la *souplesse.* Ses allures d'apparence particulariste, indépendante, sont essentiellement subordonnées au succès, et à un succès facile. En cas d'échec, on retombe vite sur la communauté. On se replie en hâte vers celle-ci, comme vers une forteresse, et l'on n'en ressort que lorsqu'une occasion un peu tentante vient se présenter de nouveau. Le Grec n'est donc qu'un faux Yankee. Le *self-help* est incomparablement plus développé chez celui-ci que chez celui-là; et la différence éclate d'ailleurs si l'on compare d'un seul coup d'œil les résultats de l'initiative des deux types. Tous deux se remuent beaucoup; mais l'un effectue de grandes choses; l'autre, somme toute, s'étend peu et a peu d'action.

Ce qui suit va le prouver davantage.

2° *L'impuissance à organiser l'agriculture.* — Nous n'insisterons pas sur ce fait, longuement constaté dans notre premier article. Nous nous contentons ici de le rattacher à sa cause. Ce n'est pas seulement le climat qui fait du Grec un très médiocre agriculteur. Les Romains, sous un climat semblable, étaient de rudes paysans, et le Bulgare lui-même est un travailleur passable. C'est surtout le commerce qui détache le Grec du sol. Que fait Y*** lorsqu'il a réalisé un bénéfice? Va-t-il acheter une terre? Pas du tout. Un Grec ne le fait que par spéculation, nous l'avons dit. Il n'achète guère un champ que pour le revendre.

C'est que l'argent surtout lui tient à cœur, l'argent qui va, l'argent qui roule, l'argent qui permet de trafiquer, de spéculer, d'acheter et de revendre sans cesse, sans qu'on ait à attendre six mois durant la lente croissance d'une graine péniblement enfouie dans le sol. L'épargne gagnée par le commerce se place donc dans le commerce. C'est une tentation trop forte, une maladie. L'amour de l'agriculture naît parfois dans l'âme d'un Grec, soit à la suite d'une lecture qui en vante les bienfaits, soit sous l'influence du commerce des grains, qui fait apprécier à sa juste valeur l'importance du travail agricole. Les deux cas se sont présentés à Makri. Des jeunes gens, dont un neveu d'Y***, ont voulu apprendre l'*agronomie*. Nestor y avait songé au gymnase d'Andrinople. Mais cette ferveur, lorsqu'elle se produit, laisse généralement peu de traces. Plusieurs même de ceux qui ont la patience d'achever leurs études d'agronomie, négligent de passer de la théorie à la pratique, et reviennent à leurs premières amours. Il en est de ces essais comme de ceux du grand patriote grec Capo d'Istria, qui, après l'émancipation, fonda une École d'agriculture à Tyrinthe. L'École, en 1852, ne comptait encore que sept élèves, et les instruments modernes d'agriculture, importés d'Occident, se rouillaient sous un hangar (1).

3° *L'impuissance à développer l'industrie.* — La petite industrie existe chez les Grecs. Nous avons mentionné les toiles de nos modernes Pénélopes. Nous avons dit que le père d'Y*** était teinturier. On trouve encore des meuniers, des cordonniers, des maréchaux ferrants, des boulangers, des menuisiers, des coiffeurs; mais c'est là de la petite industrie, de l'industrie *de magasin*, voisine par cela même du commerce, et constituant souvent un simple métier accessoire. Le Grec industriel, sauf exception rare, n'est qu'un gagne-petit, et cela se comprend. La grande industrie exige de gros capitaux, et les gros capitaux sont bien acquis par le commerce; mais il faudrait, pour que l'industrie se développât, qu'un grand négociant se décidât à risquer ses fonds dans la construction d'une usine, l'avance des matières

(1) Rapporté par Edmond About, *la Grèce contemporaine.*

premières, des salaires, d'un outillage, etc.; or, le commerçant grec « n'est pas si sot ». L'industrie est une occupation autrement fatigante que le commerce. Elle engage à un bien plus haut degré la responsabilité personnelle et réclame des efforts plus constants, plus quotidiens, plus âpres, en quelque sorte. Le Grec enrichi emploiera donc sa richesse à étendre ses opérations commerciales, ou à se reposer tranquillement, comme font plusieurs Makriens fortunés, mais il n'engagera pas une drachme dans une entreprise de fabrication, *à moins que des Européens d'Occident n'aient tracé la voie* et que les bénéfices ne soient palpables à brève échéance.

Makri nous en offre justement un exemple. Le *potamos*, avons-nous dit, fait tourner les roues de douze moulins. Ces moulins, on le devine, sont de fort petits moulins. Tous, sauf un seul, appartiennent à plusieurs propriétaires, ayant droit chacun à un certain nombre de parts appelées improprement *journées de moulins*. Les meuniers sont, toutes proportions gardées, des sortes de directeurs, choisis par une compagnie d'actionnaires, lesquels actionnaires, à l'occasion du choix de ce directeur, ne manquent pas de se quereller. Or, l'expérience a démontré depuis longtemps qu'on aurait un sensible avantage à abandonner ces douze petits moulins et à les remplacer par une grande minoterie, outillée à la moderne. Il y aurait moins de frais, moins de temps perdu, etc. De plus, l'eau pourrait plus facilement être dérivée vers les cultures. L'affaire est donc excellente. Oui, mais qui attachera le grelot? Personne. La seule idée de bâtir, d'élever beaucoup de pierres sur beaucoup de pierres, de faire venir des machines, de les installer, d'organiser un travail nouveau pour le pays, fait reculer les riches négociants, même ceux qui subventionnent généreusement les écoles. Makri garde donc et gardera, jusqu'à nouvel ordre, ses douze petits moulins renouvelés des Grecs antiques. Des remarques analogues pourraient être faites sur l'industrie du ver à soie, sur le tissage. C'est l'étranger, Anglais, Allemand, Français, qui, sur ce terrain, évince le Grec sans la moindre lutte.

4° Enfin, *un certain obscurcissement des notions d'honneur et*

de probité. — Sans remonter au *Timeo Danaos* de Laocoon, on se rappelle l'impression des croisés arrivant à Byzance, leur étonnement et bientôt leur indignation à l'aspect de ce peuple qui flatte, promet, louvoie, ergote, se dérobe, et qui, après avoir invoqué votre secours contre les Turcs, vous jette traîtreusement entre leurs mains. Les grands barons bardés de fer, qui ne connaissent que leur sabre et leur parole, tombent tête baissée dans les pièges que leur tend, à chaque pas, la perfidie byzantine, et Byzance, d'ailleurs, comme le renard qui a cent ruses au sac, finit par s'en repentir. De même nos Grecs modernes. Beaucoup sont honnêtes certainement; beaucoup d'autres croient sans doute l'être et le sont fort peu; d'autres ne le sont en aucune manière et s'en rendent compte parfaitement. Le proverbe « tricher comme un Grec » doit forcément avoir sa cause. Cette cause, nous l'avons vue agir à Makri. Nous avons décrit, dans un précédent article, cette levée en masse de *quarante faux créanciers*, tous escortés de *faux témoins*. Nous avons cité ces ventes aux enchères, corrompues par un syndicat d'accaparement. Les *achats anticipés* de blés et d'olives ne sont que l' *a b c* de l'usure. On prête 100 francs, à condition de prélever 150 francs, ou plus, en nature sur la récolte. L'enfant qui a trouvé moyen de vendre un objet deux fois sa valeur s'en vante en famille comme d'une belle action qui le rehaussera dans l'estime de ses parents. Un Grec de Makri, après avoir vendu à des Bulgares un champ acheté à un Turc, trouva moyen de leur faire payer une seconde fois le prix, en profitant de ce que les pauvres gens n'avaient pas eu la précaution de se faire délivrer un reçu. Enfin, les procès fleurissent. Ils font partie du cours habituel de la vie. Deux Grecs se poursuivent mutuellement en justice. Ils s'agonisent d'injures au tribunal. Dix minutes après, — comme dix minutes avant, — vous les trouvez attablés au même café, devisant joyeusement de n'importe quoi, tout comme deux journalistes parisiens qui « ont échangé deux balles sans résultat » au bois de Boulogne. Il est même assez fréquent, à Makri, qu'un Grec soit emprisonné. Il disparaît pendant quelques jours; puis il reparaît, et n'est pas déshonoré pour cela. On le

voit du même œil qu'auparavant. Chacun lui tend la main sans nul préjugé, sachant bien que le lendemain ce pourra être son tour. Ulysse, à court d'incognitos, ne juge-t-il pas raisonnable, en certain endroit de l'*Odyssée*, de se faire passer pour voleur? et Hermès, dieu du commerce, n'était-il pas également le dieu du vol?

Un dernier fait. Nous avons dit combien la vie est bon marché dans notre petite ville. Presque tous les prix y sont environ quatre fois moins élevés qu'en France. Or, il y a quelques années, des étrangers, Allemands et Français, débarquèrent à Makri. Ils étaient chargés d'explorer la côte, afin de voir où l'on pourrait établir des stations de chemin de fer. Ils demandèrent à manger. Les aubergistes du pays ne pouvaient manquer une si belle occasion. La note fut salée, trop salée. On leur compta un poulet 13 francs, une livre de fruits 5 francs, ce qui serait déjà cher à Paris, mais ce qui est absolument fantastique au bord de l'Archipel (1). Les étrangers payèrent, gravement; mais le chemin de fer ne passa pas à Makri. Qui sait si cette bonne aubaine d'un jour n'a pas été, pour les trop malins aubergistes, la plus détestable des spéculations?

En un mot, la physionomie du Grec n'est pas franche. Il y a loin de ces procédés serpentins et fuyants à l'allure probe et ouverte de la plupart de nos grandes maisons commerciales, indice d'une force plus réelle, d'une confiance plus sereine en l'avenir. Toute finesse, à bien l'examiner, est généralement l'aveu d'une faiblesse. C'est la première lâcheté qui a engendré le premier mensonge, et ceux-là seuls ont besoin d'y recourir qui ne se sentent pas taillés pour la lutte.

L'étude de notre seule famille nous fait apercevoir tous ces traits : indépendance relative de la femme, initiative commerciale des enfants, amour des choses intellectuelles : voilà pour l'actif; penchant aux métiers faciles, inaptitude agricole et industrielle, emploi de petites finesses peu compatibles avec la stricte franchise : voilà pour le passif. Le commerce est dans tout cela.

(1) On trouve à Makri des poulets à 30 et 40 centimes. La livre de fruits, abricots ou pêches, s'y vend couramment 15 centimes.

C'est lui qui imprime à la race tous ces caractères, bons ou mauvais. C'est son influence qui se dresse à chaque détour de la vie, et qui produit, dans ce milieu slave ou ottoman, la frappante originalité de la race grecque. Mais le commerce, même après la culture, n'explique pas encore tout. Des organismes supérieurs le dominent, organismes actifs ou passifs, grâce auxquels il a pu se développer, se perpétuer, se diriger en tel ou tel sens. Le commerce est la chose du monde qui a le plus besoin de sécurité, de liberté, d'aliments extérieurs, et les sources d'où proviennent cette sécurité, cette liberté, ces aliments extérieurs, influent par là même, au moins indirectement, sur la vie privée. Il nous reste donc, après avoir déterminé ce que notre famille tient du *sol,* après avoir exposé ce qu'elle tient du *commerce*, à rechercher ses rapports avec les *organismes supérieurs à la famille.* C'est ce que nous tâcherons d'accomplir dans notre troisième et dernier article.

(*A suivre.*)

G. D'AZAMBUJA.

L'INTÉRÊT DES NOMS DE LIEUX

POUR L'HISTOIRE SOCIALE.

DÉTERMINATION DE LA ZONE D'INFLUENCE DES FRANKS.

I.

L'action exceptionnelle que l'invasion franque du sixième siècle a exercée sur la suite de nos destinées historiques, en introduisant chez nous un régime de propriété et de famille qui tranchait sur le passé du genre humain, donne un intérêt tout particulier à la détermination de la zone d'expansion et de rayonnement qu'elle a atteinte dans notre Gaule. Il serait intéressant de savoir dans quelles régions les Franks se sont établis en grand nombre : là où ils étaient les maîtres, ils ont pu directement constituer la propriété dans l'ensemble du pays sur le type qu'ils avaient créé dans la plaine saxonne. Mais, là où quelques-uns seulement d'entre eux ont pénétré, isolément, par le hasard des mariages ou par quelque autre circonstance individuelle, ils n'ont pu procéder que par voie d'influence : moyen beaucoup moins efficace que la voie de l'action directe, quant à l'étendue des résultats et quant au nombre des personnes qui en sont atteintes.

Une fois le fait bien constaté d'un établissement nombreux des Franks dans telle ou telle région, si nous les voyons impuissants à y établir d'une manière générale leur type de propriété, force nous sera bien de chercher à cet échec d'autres raisons que

celle, alléguée jusqu'ici, de leur faible importance numérique dans la région donnée. Nous trouverons souvent l'explication du phénomène dans une organisation sociale et dans des habitudes préexistantes, généralement dues à la conquête romaine, et que les Franks ont été impuissants à transformer. Si nous voyons, au contraire, des pays où le type du domaine aggloméré a existé sans qu'on puisse historiquement expliquer ce fait par la présence d'importants éléments particularistes, il faudra rechercher s'il a été le résultat de causes naturelles et indigènes, ou si, chez des peuples moins profondément atteints par la conquête romaine et moins fixés au sol, l'influence saxonne (1) a pu s'exercer plus intense avec un personnel beaucoup moins nombreux.

Malheureusement, sur l'étendue de la colonisation franque, l'*histoire* est à peu près muette; les divers *patois* de la langue française sont encore trop peu étudiés pour que l'on puisse en tirer, au point de vue qui nous occupe, des conclusions scientifiques.

L'étude des *noms de baptême* portés dans les divers pays n'est pas un guide plus sûr. Beaucoup de noms doivent leur diffusion à un caprice de la mode, au développement de telle ou telle dévotion nouvelle; là où elle concorde avec l'introduction dans le pays d'un nouvel élément ethnique, là où les noms germains remplacent, par exemple, les noms gallo-romains, il ne faut pas oublier que, pour faire illusion sur leur race, beaucoup de vaincus s'abritent sous les noms de leurs vainqueurs, et que la présence d'un grand nombre de noms propres franks ne révèle pas la présence d'un grand nombre de propriétaires franks. Or, en quoi la formation sociale d'un individu sera-t-elle modifiée parce qu'il s'appellera Bernard au lieu de s'appeler Grégoire, ou Théodebert au lieu de Pompée? En rien assurément; et c'est cependant ce qui nous intéresse le plus.

L'étude des *noms de lieux* nous amène, au contraire, à des résultats beaucoup plus certains. Sur un territoire donné, nous entrevoyons, grâce à eux, non seulement les différentes races qui

(1) J'entends par là celle de tous les envahisseurs, quel que fût leur nom, du cinquième au dixième siècle, qui appartenaient à la formation particulariste.

l'ont peuplé, mais encore leur manière d'être et de vivre. Dans les Iles Britanniques, par exemple, les noms celtiques désignent les lieux par des renseignements descriptifs qui expriment avec une musicale et poétique fantaisie les grands spectacles de la nature et les sentiments qu'ils inspirent, ou encore cette forme de propriété très rudimentaire que nous retrouvons aux origines de la propriété française, la propriété du foyer et de l'enclos, la seule que les Celtes aient connue. C'est bien là la marque d'un peuple à peine sorti de la vie pastorale et qui ne modifie pas le sol, ou ne l'approprie encore que faiblement. Les noms romains n'évoquent au contraire, en Angleterre, que des idées de fortifications (Castra, Chester) ou de routes militaires, qui mettent bien en relief l'influence purement politique et nullement sociale de la conquête romaine sur la Grande-Bretagne. Enfin, les noms saxons dans ce même pays expriment parfois simplement une notion géographique élémentaire ; d'autres fois (et c'est le cas le plus fréquent), ils rappellent, à l'aide du suffixe *ton* ou *ham,* que là s'est établi un Uffing, un Belling, un Tooting, l'un quelconque, en un mot, de ces premiers *settlers* de race saxonne qui ont commencé la mise en valeur du pays et dont le nom, — comme c'est justice chez un peuple fortement imbu de l'idée de propriété, — demeure pendant des siècles attaché à l'exploitation qu'il a créée; enfin, d'autres fois encore, à l'aide du suffixe *burg, bury,* ou *borough,* ils indiquent que là s'est élevée la forteresse d'un homme puissant de même race qu'eux. C'est en étudiant ces vocables que l'on peut, par exemple, suppléer au silence des textes sur la colonisation, par les Anglo-Saxons, à une époque très ancienne, de certains districts de l'Écosse, où les noms d'Édimbourg, de Roxburgh, Musselburgh, Fraserburgh, Newburg, Dirleton, Hamilton, Morton, Wigton, Lamberton, Ayton, Eaglesham, Martnaham, rappellent et jalonnent leur installation.

En Gaule, grâce à la conquête romaine, la plupart des noms de lieux habités nous révèlent, avec la nature ancienne du domaine rural qu'ils représentent ou dont ils tiennent la place (comme c'est le cas pour les villes, grandes ou petites, et les villages qui se sont formés autour de l'habitation d'un grand

propriétaire), ils nous révèlent, dis-je, le nom de celui qui le premier, ou l'un des premiers, a donné à ce domaine sa constitution définitive. En effet, il faut remarquer que si, à l'époque gauloise, à l'époque romaine, à l'époque franque, le nom du propriétaire entre toujours dans la composition du nom du domaine, le suffixe qui l'accompagne varie, comme nous le verrons, avec les époques et avec le genre d'organisation du domaine, et permet ainsi de fixer approximativement la date à laquelle et le mode selon lequel le domaine a été constitué. Là donc où se rencontreront les désinences propres à l'époque franque et au régime frank, nous pourrons affirmer que c'est sur le modèle de la propriété franque, sinon toujours par des Franks d'origine, que ces domaines auront été constitués.

Mais, me dira-t-on, n'est-il pas arrivé qu'un propriétaire frank conservât au domaine son ancien nom, tout en modifiant complètement le mode de son exploitation? Le fait est possible, quoiqu'il y ait une multitude d'exemples du contraire; de même que Lutetia est devenu Paris, et Condate, Rennes, on a vu des domaines changer de nom : Annières (Loir-et-Cher) est devenu Cheverny; Vindonissa (Ain), Saint-Didier de Formans; Condatomagus, Millau. Les noms qui ne changent pas, en effet, sont ceux qui s'appliquent à des réalités permanentes : les *rivières* de Grande-Bretagne, par exemple, ont conservé leurs noms celtiques, l'Avon, l'Esk, l'Usk, etc. Les noms de *villes* ou de *paroisses*, au contraire, sont devenus presque tous saxons; et cependant plusieurs des domaines, dont elles portent le nom, s'étaient établis certainement sur l'emplacement de la demeure de tel ou tel chef breton. Je ne prétends point d'ailleurs retrouver partout et toujours, par ce seul moyen, les traces des modifications qu'a subies chez nous le régime de la propriété foncière; mais je crois que l'on peut, sans forcer la note, conclure de l'inégale richesse de deux régions en désinences germaniques à une inégale densité de cet élément et par conséquent à une inégale intensité de la colonisation franque et de ses résultats sociaux.

Pour atteindre complètement ce but, il faudrait relever le nom de tous les lieux habités d'une région. La tâche serait lon-

gue et dépasserait assurément les forces d'un homme. Je ne veux d'ailleurs qu'indiquer, dans cet article, le parti que l'on peut tirer, pour l'histoire sociale, de l'étude des noms de lieux ; il me suffira donc, je l'espère, pour les besoins de ma démonstration, de relever dans quelques-uns de nos départements les noms *des communes :* nous en connaissons mieux les formes anciennes que celles des « lieux-dits » et des propriétés particulières, et les résultats seront les mêmes, car beaucoup d'entre ces communes représentent en effet purement et simplement d'anciens domaines ruraux.

II.

Très diverses sont les significations des noms que portent les communes françaises.

Il y en a d'abord qui portent le nom du peuple dont elles ont été la capitale : Paris, Reims, Nantes, Rennes, Vannes, Saintes, Soissons, Poitiers, Limoges, Bayeux, Avranches, Lisieux, Évreux, Limoges, le Mans, Tours, Angers, Beauvais, Amiens, Séez, Corseul, Jublains, etc. Il y en a d'autres qui portent le nom du prince, de la corporation, du grand personnage qui les ont fondées ou embellies : Constantin (Coutances), Gratianopolis (Grenoble), Port-Louis, Lorient, Broglie, etc. D'autres noms sont tirés de la situation géographiques de la ville : le Havre, Condes, Condé (de *condate*, confluent), Quimper (qui a la même signification), Pontoise, Pontaven, Brioude (de *briva*, pont); d'autres se réfèrent à une situation juridique : Villefranche, Villeneuve, Cologne (*colonia*, colonie); d'autres ont été reçus du pouvoir central, comme Tournay (Hautes-Pyrénées), ou bien ils reproduisent un nom étranger, apporté là probablement par des immigrants : cela semble bien être le cas pour les Miolan, Mâlain, Meilhan, Moëlain, Molliens, qui représentent chez nous le Mediolanum lombard. D'autres encore rappellent le patron de l'église autour de laquelle s'est formée la petite agglomération communale; et, à moins qu'on n'y ait joint le nom du domaine rural dont elle a d'abord formé comme l'annexe, ils ne nous

intéressent pas, sauf toutefois en Bretagne, où les saints locaux ont joué un rôle éminent dans l'organisation sociale du pays. D'autres enfin, comme Marmagne, Alemagne, Sarmaise, Tiffauges, Alaine, indiquant l'emplacement de colonies de Marcomans, d'Alamans, de Sarmates, de Teifales, d'Alains, mais non l'existence de domaines créés par eux. Voilà toute une première catégorie qui ne peut nous être d'aucune utilité dans nos recherches et qu'il faut par conséquent laisser de côté, parce que ce sont toutes appellations qui n'ont pas trait à des constitutions de domaines.

Tous les autres noms, on peut le dire, dérivent d'un domaine rural. Mais, parmi eux, il en est encore un certain nombre qui ne peuvent nous servir aujourd'hui ; car, s'ils représentent un ancien domaine, ils le désignent, non pas par le nom de son propriétaire, mais soit d'une manière vague, comme la Roche, le Plessis (sans adjonction de nom d'homme), Bellevue, Châteauneuf, Neuchâtel, Neuchâteau, Neubourg ; soit par allusion à ses richesses minérales, végétales ou animales, comme c'est le cas pour les dérivés anciens en *arius*, *aria*, *ariæ* (1), Ferrières, Jonchères, Perrier, Achères, Collemiers, Goupillières ; en *ariolas*, Acherolles, Faverolles, Lignerolles (à de rares exceptions près) ; ou en *etum*, Aunay, Fresnay, Coudray, Fraissinet, Olivet, Prunoy, Rosoy, Noisy, Soisy. Il est toutefois prudent d'y regarder à deux fois, et surtout de se rendre compte de sa forme ancienne avant de ranger un nom de lieu dans cette catégorie : des noms comme Belleval, Grandval, Beaumont, Grammont, Belleville, Grandville, représentent tout aussi fréquemment la villa, le mont, le val d'une personne appelé Le Beau ou Le Grand, qu'une belle montagne ou une belle vallée.

III.

Enfin, avec les noms qui représentent un ancien domaine rural, et qui ont conservé le nom de leur propriétaire primitif,

(1) Les dérivés modernes en *ière* viennent parfois d'un nom d'homme, mais ce mode de formation ne date guère que du onzième ou du douzième siècle.

nous arrivons à la classe la plus intéressante pour nous. Et nous allons voir, en même temps que varie en Gaule le régime de la propriété, varier les procédés au moyen desquels on compose le nom qui sert à la désigner.

Voici d'abord, au début de notre histoire, à l'époque gauloise, qu'au-dessous de la *civitas* et du *pagus*, si heureusement définis par MM. de Tourville et Demolins (1), l'une « la nation, l'ancienne bande autonome, la tribu nomade autrefois constituée pour satisfaire au besoin du parcours, des migrations et de la défense », l'autre « le pays, le territoire limité par des conditions géographiques très sensibles », nous rencontrons le *vicus*. Les terres du *vicus* appartiennent à la communauté des habitants, aux *vicini*. Ces terres se divisent en terres de pâture, dont on jouit en commun, et en terres de culture, réparties périodiquement entre les familles. Déjà cependant quelques individus puissants, quelques chefs de clan ont réussi à soustraire au partage périodique, à s'assurer en propriété perpétuelle l'emplacement de leur habitation, *dunum*, *durum*, *briga* (2), parfois même, à côté, une pièce de terre, un enclos, *magus*. Or, dès que cette propriété se trouve ainsi perpétuellement fixée dans une famille, en même temps qu'elle prend un corps, elle prend un nom, le nom de son premier, ou de l'un de ses premiers propriétaires. De là viennent Eburodunum, le dun d'Eburos, Argantomagus, le champ d'Argantos, Eburobriga, la forteresse d'Eburos, que nous retrouvons aujourd'hui dans Embrun, Argenton (Indre), Avrolles (Yonne). Ainsi viennent de *dunum* beaucoup de noms en *un* ou *on*, Yverdun, Arthun, et je crois également toute la série des Lugdunum, Lyon, Laon, Leyde, Laudun, Lauzun, où l'on a voulu voir une forteresse placée sous le patronage du dieu Lug, mais qui peut être aussi bien la demeure d'un personnage appelé Lug. De *magus*, qui disparaît dans les noms français, mais subsiste dans les noms belges et allemands, viennent avec diverses altérations Vernon, Neriis, Usson, Chorges, Nyon, Marmagen, Neu-

(1) La *Science sociale*, t. XI, p. 391.

(2) Et peut-être aussi *ratos*. On expliquerait de la sorte Argentré, Arganto ratos, le fort d'Argant.

magen, Nimègue; de *durum*, des noms tels que Issoire, Izeures; de *briga*, Bonœuvre, Denœuvre, Vendœuvre, etc. Dans la société gaélique qui n'a connu, elle aussi, que cette forme rudimentaire de la propriété, nous retrouvons le même procédé dans les noms de Dunbar, Dunkeld, Dunnotar, Dunrobin, Rathlin, Rathmore, Magourney, où, suivant l'usage des langues néo-celtiques, le suffixe est devenu préfixe, mais n'a pas, en changeant de place, changé de signification (1).

Voilà pour l'époque gauloise.

Le premier effet de la conquête romaine fut simplement d'introduire dans l'onomastique gauloise un certain nombre de noms nouveaux. Les Gaulois n'avaient pas, à l'égard de leurs vainqueurs, cette haine implacable que notre patriotisme moderne aime tant à leur prêter. Rome leur apportait un bien précieux, la paix, dont le monde gaulois devait d'autant plus apprécier la valeur qu'il était impuissant à se la procurer de lui-même. Aussi ne se firent ils aucun scrupule patriotique de copier des noms romains, et à côté de Vindos, Vernos, Iccios, Argantos, nous voyons alors paraître Claudius, Liber, Turnus, dont les propriétés s'appellent Claudiomagus, Clion (Indre), Liberodunum, Liverdun (Meurthe-et-Moselle), Turnodurum, Tonnerre (Yonne), tous noms auxquels je rattacherais ceux d'Augustodunum et de Cæsaromagus, envisagés comme propriété d'un Gaulois paré de ces noms illustres, beaucoup plutôt que d'y voir une ville créée en leur honneur pour leur culte, ce qui me semble ne pas être la signification des mots *dunum* et *magus*.

Bientôt, d'ailleurs, l'assimilation des Gaulois aux Romains fait un pas de plus. Le Gaulois ne portait qu'un seul nom, auquel il ajoutait parfois le nom de son père : Argantos, fils d'Artos, etc.;

(1) Je ne parle, bien entendu, que de la propriété rurale. A côté du *vicus*, dont les huttes n'étaient protégées par aucune palissade, le *dunum* ou la *briga* du chef était la seule place de refuge, le seul *oppidum*. Mais, sur certains point déjà, le commerce avait amené d'autres agglomérations d'un caractère urbain, servant, elles aussi, d'*oppida*, de places de refuge, mais désignées soit par le nom de la rivière près de laquelle elles s'élevaient, Avaricum (Bourges), sur l'Avara, Autricum (Chartres), sur l'Autura, ou par le fait qui leur avait donné leur importance commerciale, la présence d'un pont, Brivate (Brioude), la rencontre d'un confluent, Condate (Condé).

le Romain, au contraire, en avait toujours au moins trois, le prénom, le gentilice et le cognomen ou surnom : Lucius Cornelius Scipio, etc. Cet usage se répandit bientôt en Gaule et produisit alors le mélange le plus bizarre de vocables appartenant aux deux langues, les uns empruntant à Rome leur nom complet, les autres retenant de la Gaule tantôt le gentilice, Lucius *Carantius* Atticus, tantôt le surnom, Cneius Pompeius *Trogus*, tantôt enfin les deux, Caïus *Commius Bitutio*.

En même temps, le régime de la propriété se transforme. Parmi les peuples de l'antiquité, aucun, on le sait, n'a porté plus loin que le peuple romain la notion de la propriété individuelle perpétuelle. Chaque *fundus*, chaque *ager*, chaque *prædium* était inscrit au cadastre sous son nom, un nom spécial qui ne variait pas à chaque changement de propriétaire, quoiqu'il se composât de la désinence *anus* ajoutée au nom de celui qui en était propriétaire au moment de la confection du cadastre, peut-être même de celui qui originairement avait constitué ce domaine, y avait fait les plantations et constructions utiles, en avait tracé et consacré les limites, et qui, comme un fondateur de ville, lui avait laissé son nom! C'était le fundus Sempronianus, Cornelianus, Sabinianus, Pompeianus, etc.

Un tel régime de propriété était bien fait pour exciter les convoitises des hommes puissants de chaque *vicus* gaulois, comme agit plus tard sur les chefs de clans de l'Écosse et de l'Irlande le spectacle de la propriété féodale. En droit, dans le *vicus*, la propriété était commune entre tous ; en fait, dans l'état de guerre permanente qui était l'état normal de la Gaule, le chef de guerre, le plus riche en bétail puisqu'il avait la plus grosse part du butin, était le plus en mesure d'exploiter avantageusement les pâturages ; il le faisait soit par ses serviteurs sur sa part réservée, soit par des hommes qu'il avait arrachés à la mort en leur prêtant du bétail pour exploiter leur part du bien commun et qui étaient devenus ainsi ses obligés, ses débiteurs, presque ses esclaves. En fait, il jouissait donc de la plus grande partie du territoire du *vicus*. Transformer cette jouissance en propriété, installer sur cette propriété les débiteurs qui se trouvaient liés à lui par

l'impossibilité d'acquitter leur dette, était chose facile : les Romains ne pouvaient être choqués de voir s'établir un état social qui était le leur; l'homme du clan n'était guère habitué à résister aux volontés de son chef; l'eût-il voulu, que, dans la situation endettée où il se trouvait, la chose lui eût été impossible; sa situation d'ailleurs ne paraissait guère modifiée par le nouvel état de choses. La mesure par laquelle Auguste mit l'impôt à la charge des propriétaires en tant que propriétaires et qui entraînait la confection d'un cadastre foncier, généralisa le mouvement. Sur toute la surface de la Gaule, au-dessous de la *civitas* et du *pagus* qui subsistent, à la place du *vicus* qui disparaît, se constituent, suivant le nombre des clans qui y vivaient côte à côte, deux, trois, quatre *fundi*, ou plus encore, exploités par des esclaves ruraux que dirige un intendant. Le *dunum* s'efface devant la petite maison, la *villa*, où le maître, un citadin, à l'exemple des riches Romains, viendra désormais de temps à autre passer la belle saison.

La propriété du domaine ainsi substituée à la propriété du foyer et de l'enclos, il fallait lui trouver un nom nouveau; et, puisqu'on avait emprunté la chose à Rome, on lui emprunta également le procédé de dénomination, un nom d'homme, gentilice ou cognomen, suivi d'une désinence. Mais la désinence *anus* n'eut pas chez nous une fortune égale à celle qu'elle avait eue en Italie. On ne rencontre guère, en dehors des limites de la Province romaine, des noms comme Marcellianus, issu de Marcellius, aujourd'hui Marseillan, dans l'Hérault; ce sont des désinences gauloises qui ont le plus de succès. La plus répandue est le suffixe *acos, acus*. Ajouté à un nom gentilice, Martinius, Sabinius, par exemple, issu lui-même d'un adjectif Martinus, Sabinus, il donne naissance à des noms de lieux qui, suivant les régions, présentent aujourd'hui les désinences *i, y, ie, ies, ieu, é, ey, ac* : Martigny, Savigny... Martigné, Sévigné... Martignac, Sévignac... Parfois il s'ajoute à un cognomen : Turnacus, Tournay; Bonacus, Bonnay, etc. Parfois le gentilice ou le cognomen ne sont suivis d'aucune désinence; Tillius, le Theil; Tullus, Toul. Parfois *acus* est remplacé par d'autres suffixes; ce sont *ialos*, par exemple dans

Mareuil et Mareil, Verneuil, Vernoil et Vernouillet; *olus*, dans Soulliol, Mequeroil, Marolles...; *io*, dans Aubusson, Avignon, Luçon...; *iscus*, dans Vevey, Romanêche...; *avos*, dans Ambillou, Milhau, Andelot, Belleneuve...; *icus, uccius*, dans Tournus...; *ssos, ssa*, dans Vendenesse, Villenauxe...; *ascus* (celui-ci d'origine ligure), dans Cagnose, Venasque, Champlost, Blanot...; *enus*, dans Avêne, Turenne (1).

Voilà pour l'époque romaine.

Le premier effet de la conquête franke est absolument identique à celui de la conquête romaine. Beaucoup de Gallo-Romains se parent de noms franks, mais ils continuent à désigner leurs terres à la romaine, car des localités comme Theudeberthiacus, Landericiacus, Childericiacus, Dacconiacus, doivent leur dénomination au même procédé que celui qui a fourni Martiniacus, Sabiniacus, etc. Mais, à côté de ces noms, apparaissent des noms formés d'une manière toute différente, que voici : d'abord, un nom d'homme, germanique le plus souvent, parfois chrétien, quelquefois romain; puis, en pays de langue germanique, un suffixe tel que *heim, hof, berg, thal;* en pays de langue latine, *villa* ou *villare, cortis, mons, vallis*. La *villa* de Gundulf, c'est Gondreville; le *villare* d'Ansoald, Ansauvilliers; la *curtis* de Baddo, Béthencourt; le mont où Waddo a construit son habitation, Vaudémont. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce changement dans les mots donne exactement l'idée du changement qui s'est produit dans l'état social. Jadis la *villa* n'était que l'accessoire de l'exploitation, ce n'en était pas la tête; le maître y venait en passant, ce n'était pas la résidence ordinaire. Il y avait parfois plusieurs *villæ* sur un *ager*, en tous cas le nom de l'un ne dérivait pas du nom de l'autre. Mais à l'époque franke au contraire, le nom de *villa* devient tellement bien dans l'esprit des

(1) Voir pour tous ces noms la liste des noms de lieux d'origine romaine dressée par d'Arbois de Jubainville dans ses Recherches sur l'origine de la propriété foncière (Paris, 1889, in-8°). Certains des mots ainsi formés sont à leur tour considérés comme des gentilices et pourvus de suffixes en *acus;* Lucenus donne ainsi Lucenay, Marcellianus, Massillargues. Pour ne pas confondre ces formes parfois si rapprochées les unes des autres, il faut l'œil exercé d'un philologue; mais là où par lui la route a été frayée, on peut s'avancer sans crainte : la philologie, elle aussi, est une science.

gens le terme propre pour désigner le domaine, que ceux qui, soit parce qu'il n'a pas été morcelé, soit parce qu'il continue à se trouver en des mains gallo-romaines, lui conservent son ancien nom, appellent désormais ce qui était par exemple l'*Ager Carantonicus*, du nom presque identique, mais absolument incorrect au point de vue grammatical, de *Villa Carentonnacus*. L'*ager* est tellement bien devenu l'accessoire que, plus tard, on formera son nom sur celui de la *villa* avec une désinence qui indique un nom emprunté : on dira de la sorte l'*Ager Carentonnacensis*. C'est que le Frank, et le seigneur féodal qui en sort ou qui l'imite, réside sur son domaine, habite sa *villa*. Dans quelques pays de la France on appellera bientôt cette résidence rurale la demeure par excellence, *manerium*, le manoir.

Enfin, vers le dixième siècle, une dernière transformation s'opère. Le phénomène qui s'était produit dans les langues celtiques se produit en roman : le suffixe devient préfixe. Dans les noms qu'on impose aux créations nouvelles, on ne dira plus, par exemple, Landoncourt, mais Courlandon; Grandval, mais Vaupatry; de même qu'on dira Châteauneuf et non plus Neufchâtel; le Mesnil-Villement et non plus Rumesnil, Montiéramey et non plus Vimoutiers. En pays déjà occupé par les particularistes, ces domaines nouvellement créés ne diffèrent probablement pas des anciens; mais dans les pays où les particularistes ne se sont pas antérieurement établis, rien ne dit que ces établissements nouveaux correspondent à une colonisation transformatrice. Les nombreux domaines appelés *Val* ou *Vau*, *Mont*, *Château*, *la Roche*, *le Plessis*, suivis et non plus précédés d'un nom d'homme, appartiennent généralement à ce que l'on appelle la seconde féodalité; or, ceux qui les installent et les baptisent, copient souvent les dehors de la première féodalité, plutôt qu'ils n'en reproduisent l'organisation. C'est un procédé d'imitation superficielle, quand tout ne se borne pas à une simple traduction du vieux nom local, comme c'est le cas pour les nombreux *Ville* de Bretagne qui traduisent simplement un *Ker* antérieur. C'est ce que prouve, entre autres choses, un procédé de placage, —

absolument analogue à celui qui nous a donné précédemment la Villa Latiniacus, — par lequel on arrive alors à former des noms comme ceux de Montmélian et de Monlezun, ou encore de Château-Meillant, qui n'indiquent pas du tout un domaine créé par un Meillan ou un Lauzun, mais qui ajoutent seulement aux antiques noms de Médiolanum ou Lugdunum, dont on ne saisit plus le sens, un préfixe destiné à mettre en apparence le domaine à la hauteur des progrès réalisés autour de lui.

IV.

Jetons maintenant les yeux sur une carte de Normandie. Les noms à physionomie germanique sont surtout nombreux vers la côte, là où les textes historiques nous révèlent l'existence de colons de formation particulariste; ils diminuent au contraire, pour faire place à des noms à physionomie latine, au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'intérieur. Or, à qui fera-t-on croire que les Romains ont occupé l'intérieur et non pas les côtes? et si dans ce dernier endroit des traces philologiques de leur passage ont disparu, n'est-ce pas que là, à la place des domaines fondés par eux, se sont créés des domaines entièrement distincts, auxquels ne pouvait convenir le nom ancien? Là donc il y a eu établissement des particularistes, établissement en grande masse, transformation du pays. Voyons le fait dans ses détails.

Voici d'abord le département actuel de la Manche. Ses deux arrondissements les plus septentrionaux, Cherbourg et Valognes, comptent 115 noms en *ville* sur 190 noms de communes; et, tandis que ceux du centre, Coutances et Saint-Lô, en renferment encore une assez forte proportion, les plus au Sud, Avranches et Mortain, en contiennent tout juste 3 sur 198.

Dans le département du Calvados, ces noms sont surtout nombreux dans la partie des arrondissements de Bayeux, Caen et Falaise, qui correspondent aux pays des établissements saxons d'Otlinga et de Saxonia : 24 sur 50 dans les deux cantons de Douvres et de Troarn, arrondissement de Caen; 14 sur 66 dans

ceux de Falaise-Sud, Bretteville et Thury-Harcourt, arrondissement de Falaise; 6 sur 22 à Saint-Pierre-sur-Dives, arrondissement de Lisieux. Partout ailleurs, au fur et à mesure que l'on descend vers le Midi, le même phénomène se reproduit : le nombre des noms caractéristiques des domaines franks ou saxons diminue. Bayeux, arrondissement maritime, en compte 17 sur 136 : Vire, arrondissement de l'intérieur, 2 sur 96. Les cantons de Pont-l'Évêque, Trouville, Dozulé, Honfleur en contiennent 28 sur 68; les cantons de Blangy et de Cambremer, au même arrondissement de Pont-l'Évêque, n'en contiennent que 3. A Villers et Evrecy, arrondissement de Caen, on en trouve 2 sur 50; et, si l'on descend toujours plus au Sud, dans le département de l'Orne, on n'en trouve que 10 sur 260 dans les arrondissements d'Alençon et d'Argentan, et pas un un seul dans celui de Domfront, le plus méridional de tous!

La démonstration est encore plus saisissante si on serre de plus près l'observation et si on ne s'en tient pas aux seuls noms en *ville*. Il convient d'y ajouter leurs variantes et leurs analogues en *villiers*, *villette*, *court*, *val*, *mont;* puis, les noms germaniques dont ceux-ci ne sont le plus souvent que la traduction en latin, la seule langue écrite, officielle et distinguée de l'époque : ainsi sont les noms à forme demeurée germanique qui désignent tantôt un domaine *ham*, *hamel*, *holm*, *tôt* (de *tofta*) et *tuit, bu* et *beuf*, *bourg*, *vast, torp;* tantôt un lieu baigné par la mer, *fleur*, ou une rivière *bec*, sur lesquels le domaine s'est constitué. De plus, il convient de retrancher du calcul à établir les noms purement géographiques : noms de rivières, comme Vire, Touques, Dives; noms de peuples comme Bayeux, Lisieux, Vieux; noms de lieux désignés par les saints, leurs patrons, ou par des églises (avec les formes *basoque*, *autels* ou *authieux*, *chapelle*, *celle*), et enfin les noms communs dont nous avons signalé plusieurs exemples et qui ne sont spéciaux à aucune époque. Il ne reste alors en présence que les noms, latinisés ou non, à physionomie germanique et les noms à physionomie gallo-romaine, qui ont été faits les uns et les autres pour des installations rurales. L'arrondissement de Cherbourg nous offrirait alors 59 noms germa-

niques et pas un nom romain; celui de Valognes, 75 noms germaniques et un seul nom romain; celui de Coutances n'a plus que 44 noms germaniques contre 12 noms gallo-romains, et celui de Saint-Lô 10 noms germaniques contre 19 gallo-romains. Dans le Calvados, le spectacle est identique : au Nord, Bayeux compte 25 noms germaniques contre 25 noms romains; au Sud, Vire, 3 germaniques contre 13 romains. Dans la même situation respective du Nord au Sud, Caen compte 56 germaniques contre 31 romains, et Falaise 22 contre 28; Pont-l'Évêque, 49 contre 2, et Lisieux, 17 contre 9. Dans le département de l'Eure, la situation est absolument analogue : au nord, Pont-Audemer comprend 53 noms germaniques contre un seul nom gallo-romain; et au Sud, Bernay, 34 contre 7.

Le nombre des noms communs, très rares par exemple à Cherbourg (où l'on n'en relève guère que 5), beaucoup plus nombreux à Pont-Audemer (près d'une vingtaine), le plus ou moins fréquent emploi de certains noms appartenant à des époques plus récentes, par exemple *le bois* ou *le bosc*, *le breuil* ou parc enclos, *la haie*, *le plessis*, qui ont à peu près, eux aussi, la signification de clôture, *le mesnil*, désignant une maison entourée de son champ et qui semble marquer la limite entre les deux zones germanique et romaine, tout cela pourrait prêter encore à de nombreuses observations, jeter des indications précieuses sur le caractère de l'invasion et de l'établissement. Mais il me suffisait aujourd'hui de montrer l'existence de ces deux zones et le parti que l'on peut tirer, pour leur détermination, de l'étude des noms de lieux. J'espère n'avoir pas besoin d'y revenir.

Mais je voudrais du moins en tirer encore une conclusion. Si, laissant la région normande, on jette les yeux sur une carte générale de l'aire géographique suivant laquelle sont distribués les noms de lieux caractéristiques des installations frankes, on ne tarde pas à remarquer que, fort rares dans l'Ouest et le Midi, ils abondent au contraire dans certaines contrées de l'Est, la Champagne par exemple, que nous sommes habitués à regarder comme l'habitat principal de la famille instable. En présence de cette constatation géographique, il me semble im-

possible d'affirmer que les particularistes n'ont point occupé ces régions; et cependant il est non moins certain qu'ils n'y ont pas implanté leur type familial. Serait-ce qu'impuissants à pousser ces hommes en avant, ils n'auraient joué là que le rôle négatif de destructeurs à fond des petites communautés locales qui, ne pouvant plus se reconstituer une fois les particularistes disparus, auraient laissé l'individu en présence de la grande communauté de l'État? Ne serait-ce pas plutôt qu'au moment de l'arrivée des Franks, les habitants de ces pays se trouvaient déjà constitués en familles instables, que les particularistes s'y sont par là même taillé plus facilement qu'ailleurs des domaines d'immense étendue, où, comme aujourd'hui les landlords des Highlands, ils n'ont pu saisir de près et en détail la population pour transformer ses habitudes intimes. C'est vers cette dernière opinion que de préférence je me sentirais attiré, et c'est encore la géographie archéologique qui m'y sollicite : car l'habitat de la famille instable coïncide exactement sur nos cartes avec la zone où les derniers survenants des Gaulois, réduits en bandes guerrières vivant de pillage, c'est-à-dire de chasse ou, si l'on aime mieux, de cueillette, ont laissé tant de traces de leurs *tumuli*, tant de débris de leurs épées de fer; à peine ceux-là ont-ils entamé la zone où les Celtes pasteurs, les néolithiques comme on dit aujourd'hui, vivaient depuis l'époque des mégalithes, de la pierre polie et du bronze, sous le régime patriarcal. Ce régime, même aujourd'hui, dans ces régions, résiste, et ne périra, s'il doit disparaître, qu'après s'être longtemps défendu.

Ch. de Calan.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

LA SCIENCE SOCIALE SE CONFOND-ELLE AVEC LA SCIENCE DE LA MORALE? — NON.

Toute science nouvelle a de la peine à se faire sa place : elle dépossède toujours quelqu'un, ce qui est un point délicat dans l'humanité. L'objet qu'elle entreprend d'étudier par l'observation directe, avec les garanties strictes de l'analyse et du classement, se trouve toujours, antérieurement, dans l'une ou l'autre des conditions que voici : ou bien on a fait entrer cet objet dans le domaine secondaire de quelque science, dont il subit les conclusions plus ou moins prochaines, plus ou moins probables; ou bien on l'a laissé en dehors des sciences, dans le domaine public, comme un thème livré aux disputes du bon sens, c'est-à-dire au plus parfait tâtonnement. Dans les deux cas, quand la science nouvelle survient et se saisit de l'objet, il y a dépossession ou d'une catégorie de savants ou de la grande catégorie du public. Souvent même, public et savants d'autrefois sont atteints du même coup, parce qu'un objet qui n'a été pris que de biais par les savants reste abandonné pour une bonne part au public, et c'est aux uns et aux autres qu'il s'agit de l'enlever pour le traiter par une observation directe et spéciale.

C'est ce qu'a dû faire la Science sociale. Il lui a fallu débouter de quelques prétentions les moralistes et de beaucoup de fantaisies le public. De ce chef, elle n'a pas toujours été très gracieusement reçue. Il ne pouvait en être autrement. L'histoire des sciences qui avaient successivement surgi avant elle la renseignait sur ce point.

Quand la Philosophie, qui est surtout la science des opérations naturelles de l'esprit humain, est arrivée avec Aristote et par les Arabes à la connaissance des écoles ecclésiastiques du moyen âge, elle faillit être congédiée d'autorité. Si les Dominicains, saint Thomas pardessus tous, n'avaient pris le philosophe de Stagyre sous la protection de leur manteau, les théologiens du temps risquaient de le tenir pour un envahisseur ; ils n'étaient pas très satisfaits d'apprendre, d'une manière si effective, qu'à côté de la théologie il y avait une place pour la connaissance naturelle scientifique de l'esprit humain. Quand Bacon a institué le principe des sciences physiques, la Métaphysique s'est récriée : on lui enlevait une dépendance qu'elle s'était attribuée et sur laquelle elle avait même formé son nom. Quand la Géologie a commencé ses fouilles, elle a inquiété les systèmes cosmogoniques qu'on avait essayé de tirer des traditions religieuses, ou des conceptions philosophiques de la matière. Je lisais tout récemment le fait plus curieux que voici : on raconte dans la famille de Champollion que, quand il eut réussi à lire les caractères égyptiens, « certaines appréhensions se manifestèrent au sujet des suites que pourrait avoir sa découverte. Des chrétiens mal éclairés se demandèrent si les notions anciennes que la lecture des hiéroglyphes allait mettre au jour n'infirmeraient pas les récits de la Bible. Ces craintes auraient

même trouvé leur écho dans la famille royale, et Mme la duchesse d'Angoulême, inaugurant le musée égyptien, aurait d'abord affecté de prêter peu d'attention aux explications de Champollion. Mais celui-ci, ayant arrêté le cortège devant une vitrine spéciale, aurait fait remarquer à la princesse une inscription qui confirmait les récits de Moïse, et, tout aussitôt, la duchesse d'Angoulême, charmée, serait devenue tout attentive et intéressée aux démonstrations du savant. Le pape Léon XII, d'ailleurs, ne se méprit pas sur les suites de cette grande lumière subitement dévoilée. Il disgracia les ecclésiastiques de sa cour qui s'effrayaient de voir la lointaine Égypte livrer, après deux mille ans, ses secrets ensablés; il déclara que l'histoire dévoilée coïnciderait évidemment avec les données de la Bible. Quand le roi fit Champollion chevalier de la Légion d'honneur, ce fut sur la demande personnelle du Pape (1). »

Voilà assez d'exemples, — on pourrait indéfiniment les multiplier, — des difficultés naturelles que toute science nouvelle rencontre auprès de quelque groupe de savants et auprès du public. Mais, à la longue, tout s'explique et la vérité prend le dessus.

Je voudrais tout simplement ici, en quelques mots, dégager la Science sociale des revendications des moralistes.

Jusqu'ici on prétendait rattacher la Science sociale à la morale. C'était l'effet d'un pur raisonnement, non d'une observation directe des phénomènes dont se constitue la société. Le raisonnement était celui-ci : La société, les rapports des hommes, sont réglés par la morale; si la morale n'existait pas, il n'y aurait pas de société possible; donc, la société est constituée par les lois morales : qui sait les lois morales, sait les lois sociales, toutes les lois sociales.

(1) L. de la Brière.

Pour faire sentir le sophisme de ce raisonnement, il n'y a qu'à l'appliquer à une société déterminée, à un genre déterminé de rapports entre les hommes : le sujet étant plus restreint, il est plus saisissable que le grand fait vague de la société prise en général, sans détermination précise et bien comprise. Essayons d'appliquer le raisonnement, par exemple, à ce groupe bien connu, à cette société bien caractérisée, qu'on appelle l'armée, une armée. Cette société, tout aussi bien que celle que crée n'importe quel autre genre de rapports entre les hommes, est essentiellement réglée par la morale; si la morale n'existait pas, il n'y aurait pas d'armée possible; n'est-il pas vrai que les hommes en armes s'entr'égorgeraient aussitôt, sans souci de l'ennemi? Donc, l'armée est constituée par les lois morales : qui sait les lois morales, sait les lois militaires, toutes les lois militaires.

Je pense que le lecteur est déjà un peu ébranlé par cette application du raisonnement à une société bien précise, dont il peut assez connaître le mécanisme pour s'apercevoir que la morale n'en est pas tout à fait le principe unique et suffisant, ni même, à vrai dire, le principe générateur. La morale est le principe régulateur des actes humains, mais elle est très loin d'être le principe générateur de la plupart d'entre eux. Ce qui pousse à s'associer à d'autres pour constituer une société militaire, une armée, c'est l'intérêt, c'est la nécessité de préserver par la force sa vie et ses biens exposés à la violence : voilà le principe générateur de ce groupement; en voilà la raison d'être, le but déterminant, la fin caractéristique et spéciale, voilà ce qui l'explique et le fait être. La morale ne survient que comme principe régulateur, qui n'a rien de spécial à l'armée, car la morale s'applique aussi bien ailleurs que là : partout, comme à

l'armée, il est vrai qu'il faut éviter toute impiété, tout blasphème et parjure, tout mépris du jour du Seigneur, tout meurtre criminel, toute injustice, toute immoralité, toute convoitise mauvaise. Les dix commandements de Dieu ne nous donnent pas mieux la constitution de l'armée qu'ils ne peuvent nous donner la constitution du commerce, de l'atelier, de la commune, de la province ou de l'État. De ce que la société, de ce qu'un quelconque des groupements dont la série constitue la société, ne peut subsister *sans* la morale, ou du moins sans un certain degré de morale, il ne s'ensuit pas qu'ils ne subsistent *que par* la morale : de ce que l'homme ne subsiste pas *sans* air, il ne s'ensuit pas qu'il ne subsiste *que par* l'air. On ne connaît donc pas la société par le seul fait qu'on connaît la morale : les lois morales ne sont pas toutes les lois sociales.

Voilà qui est clair : la morale et la Science sociale, si d'accord qu'elles se mettent, ne sont pas une seule et même chose, une seule et même connaissance. Ce sont deux connaissances qui ont des points de rencontre.

C'est ce qu'on comprendra mieux encore en retournant cette démonstration et en montrant ce qui fait l'objet propre de la Science sociale, comme on vient de faire voir l'objet propre de la morale : c'est ce que je vais faire maintenant.

(*A suivre.*) Henri de Tourville.

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES.

La journée du 1er mai, si redoutée des bonnes gens, a été absolument tranquille, mais le retour des manifestations annuelles du parti socialiste a remis sur le tapis la fameuse question de la journée de huit heures.

La formule des « trois-huit », — huit heures de travail, huit heures de délassements, huit heures de sommeil, — tend à devenir le cri de ralliement provisoire du socialisme. Nous disons provisoire, car ce n'est là, dans la pensée du parti, qu'une étape sur la route des conquêtes. Le but dernier, bien entendu, n'est pas d'arracher au patron un sacrifice de deux ou trois heures, mais de supprimer le patron lui-même, en « collectivisant » les instruments de de travail.

La conquête serait d'ailleurs encore plus importante qu'elle n'en a l'air. L'intervention de l'État en vue de prescrire la journée de huit heures ne va pas, en effet, sans une autre intervention pour prescrire un *salaire minimum*. Il est clair que les ouvriers ne gagneraient rien à une réduction d'heures de travail si le patron pouvait réduire à proportion leurs salaires. La loi aurait donc un rôle double : diminuer le temps du travail et en maintenir la rémunération.

On a beaucoup raisonné sur la journée de huit heures. Ses partisans, — et tous ne sont pas socialistes, — ont fait valoir particulièrement une double expérience, tentée ces jours-ci en Angleterre et en Autriche, par deux industriels qui sont parvenus à réduire à huit heures le travail de leurs hommes, sans éprouver aucune perte sur la production. On argumente également d'un vote récent de la Chambre des Communes, fixant à huit heures la journée de travail dans toutes les mines anglaises. Le patron, disent plusieurs partisans de la réforme, n'aurait rien à perdre à celle-ci. L'ouvrier qui travaille moins de temps travaille mieux pendant ce peu de temps, et, s'il y a une petite différence, l'économie dans le chauffage, l'éclairage, le graissage, rétablira l'équilibre.

Voilà ce qu'on dit. Mais posons, le

plus nettement possible, l'état de la question.

A qui faut-il appliquer la journée de huit heures? Il est clair que ce n'est pas aux ouvriers agricoles. Le travail de ceux-ci est trop étroitement sous l'influence des saisons. Il faudrait, pour le régulariser, décréter que le soleil, en été comme en hiver, doit se lever à la même heure. Les paysans, c'est-àdire l'immense majorité de la classe ouvrière, sont donc hors de cause.

Veut-on parler du petit atelier, celui du boulanger, par exemple, ou du maréchal ferrant, ou du tailleur? Veut-on réduire la journée des garçons de café ou des cochers de fiacre? Non, sans doute, on se heurterait à des impossibilités pratiques, et à une foule de résistances individuelles trop disséminées et trop inaccessibles pour qu'une loi puisse avoir sur eux son action.

Restent donc les ouvriers de la grande industrie, de l'*usine*, c'est-à-dire, en France, 800.000 individus environ sur 38 millions. Ce sont eux qui conduisent le mouvement. C'est exclusivement à cette catégorie que songent les journaux, lorsqu'ils arborent la rubrique : *Questions sociales*.

La question ainsi précisée, on peut se demander deux choses : est-il bon que la journée soit réduite à huit heures? est-il possible d'obtenir cette réduction?

La réponse à la première question ne semble pas faire de doute. Oui, il est bon que l'ouvrier se repose, qu'il ait le temps d'être homme après avoir été machine, qu'il ait tout le loisir convenable pour s'occuper de sa famille, de son instruction, de sa vie morale. C'est là l'idéal ; et l'on ne saurait trop désirer, par conséquent, que le cours naturel des choses, progrès industriels, activité personnelle, redoublement d'intensité dans la production, amène au plus tôt la réduction de la journée de travail. C'est ce qui existe déjà dans beaucoup d'usines de l'Angleterre, notamment chez les mineurs du Northumberland et de plusieurs autres régions, qui ont la journée de sept heures et demie (1).

Seulement, il faudrait que l'ouvrier, après avoir obtenu sa journée de huit heures, eût l'*énergie* d'employer convenablement et utilement ses huit heures de repos. Sinon, tout le temps perdu par l'usine sera gagné par le cabaret. Les cabaretiers le savent si bien qu'ils sont les plus ardents à réclamer la mesure. Là encore il faut voir ce que sont les hommes pour prévoir ce que pourrait être la réforme. L'éducation de l'ouvrier, sa force de résistance ou sa facilité à l'entraînement décideront de l'emploi de ces nouveaux loisirs, et, s'il en use mal, sa condition n'en sera pas améliorée ; au contraire.

Mais cette réduction est-elle possible? Là encore il faut distinguer.

Toutes les industries ne sont pas semblables. Toutes ne réclament pas la même intensité ou la même prolongation de travail. Il en est où de courts repos, assez fréquents dans la journée, sont nécessaires ; il en est qui, n'épuisant nullement le corps, permettent un travail plus long ; il en est d'autres qui, au contraire, fatiguent les bras sans interruption et obligent les équipes à se remplacer plus vite. Une loi uniforme ne peut donc, en aucune manière, régler le travail dans toutes les usines. L'essai de législation auquel on se livre en Angleterre n'a pas pour objet l'industrie entière, mais seulement celle des *mines*, la plus pénible de toutes, celle qui use le plus rapidement les forces de l'ouvrier. La loi votée par les Communes,

(1) On sait aussi que l'ouvrier anglais, outre le repos du dimanche, rigoureusement respecté, ne travaille le samedi que dans la matinée. L'après-midi lui est laissé pour ses emplettes et ses affaires de famille.

si elle l'est par les Lords, ne fera que consacrer une diminution déjà obtenue dans la pratique par presque tous les mineurs du royaume. Il paraît d'ailleurs que de nombreux mineurs sont hostiles à son adoption.

Quant à l'argument suivant lequel la réduction des heures de travail serait compensée par le redoublement d'intensité de ce travail, il n'est, lui aussi, valable que dans certains cas particuliers. La chose peut être vraie, — dans une certaine mesure, — pour les industries où le travail musculaire joue le principal rôle, mais elle est complètement inexacte pour celles où tout se fait par des machines ou par des opérations chimiques dont la célérité atteint déjà son maximum. Forcer le patron à réduire sa journée de dix heures à huit, par exemple, c'est donc, dans la plupart des cas, lui enlever le cinquième du produit brut de son usine, ce qui est, pour beaucoup, la ruine complète, attendu que le bénéfice général d'une industrie ne consiste souvent qu'en une accumulation de très petits bénéfices, un centime ou deux quelquefois, retirés de la vente de chaque objet fabriqué. Le nombre seul produit le gain. Augmentez de trois centimes le prix de l'objet, c'est la faillite, et, quand l'usine sera fermée, les ouvriers seront-ils plus heureux? Ceux-ci devraient voir, et ils pourraient voir, — si des politiciens intéressés ne leur fermaient les yeux, — qu'en bien des cas leurs réclamations auraient pour effet de tuer l'industrie elle-même, témoin cette affaire de Trignac où deux Compagnies se sont successivement ruinées ou appauvries. Les patrons ne sont pas toujours sur un lit de roses. On cite quelques heureux, toujours les mêmes; mais la foule de ceux qui échouent ou qui végètent, on n'y fait pas attention. Pourtant, c'est la masse.

Si la journée de huit heures ne portait aucun dommage aux patrons, il est évident que ceux-ci ne seraient pas assez sots pour ne pas s'en être aperçus. Ils seraient les premiers intéressés à renvoyer leur personnel de bonne heure. Il y aurait moins d'usure pour leurs machines et moins de tracas pour eux-mêmes.

La journée de huit heures est donc une chose éminemment souhaitable, une chose qui arrivera, mieux encore, une chose qui est déjà arrivée sur certains points plus favorisés que d'autres. La réforme se réalisera progressivement, en commençant par les races les plus capables, à industrie prospère et bien outillée, et en passant de là, par ordre d'énergie et de prospérité décroissantes, aux autres races qui, si elles voulaient l'adopter immédiatement, seraient écrasées par les premières. La réforme, outre l'inégalité des races, devra tenir compte de l'inégalité des industries. Toute cette complication, les prétendus amis du peuple, amis des mesures soudaines et géométriques, ont grandement l'air de l'ignorer.

H. La Bourdonnière.

AU SUMMER MEETING D'ÉDIMBOURG.

Notes de voyage (suite) (1).

Du 6 au 11 août. — Pendant les derniers jours qui me restent, je consacre le peu de temps dont je dispose, après mon Cours, à visiter quelques grandes résidences rurales. L'impression dominante est que ces familles ont leur principale installation à la campagne. Le

(1) Voir les livraisons de septembre, octobre et décembre 1893 et janvier 1894.

fait se manifeste nettement par l'abondance des tableaux de famille et des richesses artistiques accumulées. Quelques-uns de ces palais sont de magnifiques musées dont une grande ville serait fière.

On me dit cependant qu'un certain nombre de ces grands propriétaires se trouvent dans une situation de fortune embarrassée et en sont réduits à mettre leur terre en vente. C'est le cas d'une des familles dont nous visitons le château et le parc. Celle-ci appartient à la vieille aristocratie écossaise, d'origine celtique; d'après ce que j'apprends, elle a suivi une évolution assez semblable à celle des anciennes familles nobles de la France. Elle s'est tenue éloignée du travail et n'a guère maintenu sa situation jusqu'ici que par la transmission des biens à l'aîné, souvent encore compliquée d'un régime de substitution. Malgré ces moyens artificiels, beaucoup de ces familles sont aujourd'hui obérées et en pleine décadence.

L'aristocratie anglaise n'est manifestement pas un produit de l'état social anglo-saxon; les sociétés à formation particulariste ne produisent pas cette institution. On ne rencontre pas une classe supérieure *héréditaire*, dans les pays où l'on peut observer le type particulariste isolé des influences étrangères, c'est-à-dire à l'état pur. Ainsi, en Norwège; ainsi, dans certaines parties de la Plaine saxonne. Là, le paysan propriétaire s'est maintenu sans mélange et sans superposition d'une autre classe. Il ne se constitue pas non plus d'aristocratie héréditaire dans les pays nouveaux où prédomine actuellement le type anglo-saxon : ni aux États-Unis, ni en Australie, ni en Nouvelle-Zélande, etc.

L'absence de cette institution n'a rien d'étonnant : elle est exclue, pour ainsi dire, par définition. Qu'est-ce qui constitue essentiellement la formation particulariste? C'est l'établissement de chaque enfant dans sa pleine indépendance, par ses seules forces et sans le concours du groupe familial dont il est sorti. C'est ce que les Anglais définissent par ces deux expressions essentiellement particularistes : *self help*, s'aider soi-même, et *struggle for life*, la lutte pour la vie. Il est certain que l'aristocratie anglaise, avec le droit d'aînesse et la substitution, repose sur un principe absolument différent, elle repose sur le principe des sociétés à formation communautaire : l'établissement par le concours du groupe familial, qui réduit au minimum l'effort personnel, qui dispense le jeune homme de s'aider lui-même, de lutter pour la vie. L'aîné des enfants, dans l'aristocratie anglaise, est placé sous le régime communautaire.

Le Play n'a pas vu qu'il fallait distinguer nettement l'aristocratie anglaise du type ambiant anglo-saxon. Et il était hors d'état de faire cette distinction fondamentale à cause de sa fausse détermination de la famille-souche. Pour lui, la famille-souche, ou le type particulariste, était caractérisée par la transmission intégrale; or, il retrouvait cette transmission intégrale dans l'aristocratie anglaise, et il en conclut que cette institution était caractéristique de l'état social anglo-saxon.

D'où vient donc, en Angleterre, cette aristocratie *héréditaire?*

Elle vient d'ailleurs : elle a été importée du dehors.

L'aristocratie anglaise a été importée du continent par les Normands, avec Guillaume le Conquérant.

Nous savons aujourd'hui, — et cette démonstration sera faite prochainement dans la Revue, — que les conquérants normands appartenaient à la formation communautaire; ils furent recrutés un peu partout, par l'appât du butin, prin-

cipalement parmi les désorganisés, les gens sans aveu, les familles sans attache avec le sol. La composition de cette armée est d'ailleurs suffisamment connue par les documents historiques; mais ce qui l'est encore plus, c'est l'histoire de l'établissement des Normands en Angleterre. Ils se superposèrent simplement à la population, se partageant les grands domaines, les meilleures terres, mais sans se fixer solidement au sol à la façon saxonne, à la façon des émigrants de formation particulariste. Le Saxon, opprimé par le Normand, continua à cultiver pour le compte de ce dernier. La lutte épique et séculaire entre Normands et Saxons n'est en réalité que la lutte entre deux formations sociales absolument opposées.

Si les Normands ne s'implantèrent pas solidement dans le sol, s'ils ne colonisèrent pas, du moins ils s'implantèrent solidement, aussi solidement qu'ils le purent, dans le système essentiellement communautaire de l'aristocratie héréditaire, de l'aristocratie de naissance. Ce système s'est maintenu jusqu'à nos jours et on peut dire qu'il a déformé gravement, pendant des siècles, le type anglo-saxon, ou particulariste, en Angleterre. Je n'ai pas à exposer ici comment ce dernier a finalement réussi à reprendre le dessus, grâce à son extraordinaire puissance de résistance, à sa vitalité infiniment supérieure. Son triomphe a eu pour résultat de réduire la puissance royale à sa plus simple expression; on sait que les Anglais ont abouti au *self government*, — ce qui est tout à fait particulariste, — précisément à l'époque où la France, ressaisie par la formation communautaire, aboutissait au pouvoir absolu avec Louis XIV.

Mais il est resté à l'Angleterre quelque chose de cette superposition normande : il lui est resté cette aristocratie héréditaire. On s'est contenté de la réduire, de même que la monarchie, à une situation à peu près honorifique, avec certaines prérogatives politiques, comme le privilège de recruter en partie la Chambre des Lords. On ne lui a pas encore sérieusement contesté ce privilège, parce que les Anglais y ont trouvé, au moins jusqu'ici, plus d'avantages que d'inconvénients. Je m'explique :

L'Anglais, — j'entends la portion prédominante de l'Angleterre, celle qui appartient à la formation particulariste, — est naturellement porté vers les professions lucratives, vers les affaires, *business*, par la nécessité où sont tous les jeunes gens de se créer par eux-mêmes une situation sans compter sur le patrimoine paternel et sur la dot de leur femme. Il y est porté, en outre, par l'aptitude aux affaires que développe, dès l'enfance, la perspective de cette nécessité. On sait assez que l'Anglais dédaigne les situations administratives et politiques, qui, selon lui, ne payent pas assez. En cela, il diffère complètement de nous et il faut bien se garder de le juger d'après nos idées.

Quand on a une fois bien compris cette tendance, on s'explique quel genre d'avantage les Anglais ont trouvé dans l'institution de cette noblesse héréditaire qui s'est implantée chez eux par force. Ils y ont vu une combinaison simple, flatteuse pour leur amour-propre et, si je puis ainsi dire, élégante, de faire remplir par d'autres une fonction essentielle, celle de la politique, pour laquelle ils n'ont pas un entraînement particulier. Il est certain que l'aristocratie leur a fourni un ensemble d'hommes politiques supérieurs.

D'autre part, cette aristocratie n'a pas été, au moins depuis un siècle, trop gênante, grâce à la résistance énergique et continue de l'esprit particulariste.

L'influence particulariste a agi de deux manières :

D'abord, elle a porté de plus en plus les cadets de la noblesse à se détourner de la vie oisive, de la vie de cour, des fonctions administratives et militaires, qui ont été, chez nous, leur seule issue et qui peu à peu les ont conduits, non seulement à la ruine, mais à l'impuissance, aussi bien que leurs aînés. Les cadets de la noblesse anglaise ont été entraînés, surtout dans ce siècle, par le grand courant de vie active et de *self help*, qui caractérise les sociétés à formation particulariste. Aussi, lorsque, par suite de diverses circonstances, à l'extinction de la branche aînée, par exemple, certains d'entre eux ont été appelés à entrer dans la pairie, ils lui ont infusé un sang nouveau, ils lui ont apporté des hommes dressés aux affaires par la pratique des professions usuelles, l'agriculture, l'industrie et le commerce. Ils ont ainsi, périodiquement, vivifié cette institution, qui, par elle-même, se serait rapidement décomposée. L'institution a été, en outre, vivifiée au moyen des éléments nouveaux tirés directement du fond anglo-saxon, par des nominations de lords d'origine saxonne.

L'influence particulariste a agi encore d'une autre manière. Elle a peu à peu enlevé à la noblesse, comme elle l'avait fait à la royauté, toute velléité d'entreprendre sur la liberté individuelle et sur l'indépendance des citoyens. Si le particulariste ne tient pas autant que le communautaire à faire de la politique et à vivre de la politique, il tient, du moins, essentiellement, à ce qu'on ne porte aucune entrave à la libre initiative dont il a absolument besoin pour édifier, par lui-même, sa fortune; il ne supporte aucune entrave à la pleine expansion de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et entend n'être gêné ni par l'arbitraire du pouvoir ni par l'excès des impôts. Sa tendance constante est donc de ramener le pouvoir à sa fonction essentielle de simple mainteneur de la paix publique, de la paix qui est nécessaire aux affaires. La tendance des sociétés à formation communautaire est, au contraire, de troubler le plus possible la paix publique, dans le secret espoir d'assurer à soi ou à ses enfants, par le triomphe du parti auquel on appartient, de bonnes sinécures administratives, puisqu'il est entendu que l'idéal de tous les gens avisés est de vivre du budget. Ce n'est pas pour une autre raison que nous avons fait tant de révolutions et qu'on en fait encore presque chaque jour dans l'Amérique du Sud.

Ainsi, la pratique du « self-government » a eu pour résultat d'enlever à la noblesse anglaise l'excès d'attributions qui aurait pu la rendre d'abord gênante, ensuite odieuse.

Si la noblesse *héréditaire* est, en Angleterre, un article d'importation, elle n'en a pas moins eu une réelle influence sur le type social; elle l'a gravement déformé, et, tout bien considéré, son influence a été plus nuisible qu'utile.

La formation particulariste repose essentiellement sur cette idée que l'homme n'a de valeur que par lui-même, par sa puissance de travail, par son énergie, par sa ténacité, et qu'on ne se classe que d'après ces caractères. L'introduction d'une classe supérieure héréditaire est venue superposer à cette conception particulariste la conception communautaire que l'homme a une valeur, moins par lui-même que par la famille, par le groupe, par le clan auquel il appartient. Manifestement, c'est là, comme je le disais, une déformation grave, puisqu'elle modifie la base même du type social.

Une pareille conception ne nous choque pas trop sur le continent, parce que nous sommes tous plus ou moins imbus de l'esprit communautaire et que, dès lors, nous trouvons très naturel cette hiérarchisation héréditaire de famille et

de clan. Mais il n'en est pas de même en Angleterre, au moins parmi la masse de la population, chez laquelle la formation particulariste est fortement établie. J'ai souvent constaté ce sentiment et il éclate dans un ouvrage célèbre de Thackeray : *Le livre des Snobs*, consacré à couvrir de ridicule cet engouement pour la noblesse. Le snob est celui qui admire et imite tout ce que font et tout ce que disent les personnes appartenant à la noblesse; qui, par tous les moyens, essaye de s'y faufiler et de s'y rattacher; qui ne juge pas les hommes et les choses par lui-même, mais simplement d'après l'opinion des gens de cette catégorie, de ce petit monde à part, de ce monde « select ».

« On est surpris, dit Thackeray, des dimensions et de l'importance qu'a pris dans ce pays la Lordolâtrie. (Il ne faut pas oublier que ceci a été écrit en 1848, c'est-à-dire à une époque où ce travers était plus florissant qu'aujourd'hui.) Dans notre pays, qui se dit libéral, on se livre à l'adoration de la Pairie. Tous, plus ou moins, nous nous y laissons prendre, et l'on nous trouve plus ou moins à plat ventre devant elle. Je crois que l'influence de la Pairie sur le snobisme a été des plus étendues et des plus directes. La conservation, le progrès et le développement du snobisme sont un bienfait dont nous sommes redevables à la noblesse. »

Après avoir ainsi établi leur acte de naissance, Thackeray fait défiler sous nos yeux une longue série de snobs appartenant à tous les mondes et dont il accuse en traits ineffaçables le caractère grotesque.

Remarquez que le snobisme n'est pas moins commun en France; nous aussi, nous sommes tous plus ou moins snobs; mais la différence profonde est que, chez nous, c'est un état naturel résultant de notre formation sociale, tandis qu'en Angleterre c'est un état factice et importé, en contradition avec le type social dominant : là, il peut donc être modifié, si cet état social prend le dessus sur les influences importées.

C'est ce qui est en voie de se faire. Il est indéniable que ces influences sont sérieusement en baisse; elles sont déjà moins accusées qu'à l'époque, cependant peu éloignée, où écrivait Thackeray : la situation de l'aristocratie britannique, de la Pairie, paraît ébranlée; cela est manifeste par l'importance décroissante de la Chambre des Lords. On discute même ouvertement la question de sa suppression et il est certain que cette institution pourra disparaître sans ébranler la constitution anglaise, dans laquelle elle n'est qu'un rouage surajouté.

L'Angleterre ne manquera pas pour cela d'une classe supérieure, car le type particulariste produit, lui aussi, cet organisme, mais il le produit dans d'autres conditions que le type communautaire. A vrai dire, cet organisme de production particulariste existe en Angleterre et il n'a jamais cessé de fonctionner : il est représenté par le Gentleman. Le Gentleman diffère du Lord, du noble, en ce que sa situation *n'est point héréditaire*, mais purement *personnelle;* en ce qu'elle n'est point consacrée par les pouvoirs publics, mais par le sentiment général, par l'opinion. On dit : « Un tel est ou n'est pas un gentleman, » et on entend par là un ensemble de qualités, de vertus difficilement définissables et qui semblent se résumer dans le terme anglais de « respectabilité ».

Il y a des gentlemen dans toutes les professions et dans toutes les positions de fortune même modestes et, par contre, l'opinion refuse parfois ce titre à un homme de grande naissance, dont la vie manquerait de dignité.

Le gentleman est la forme saxonne de la classe supérieure, comme le noble, le lord, en est la forme normande.

Le mouvement qui tend à dégager l'Angleterre du snobisme est encore accentué par une autre cause.

Chez nous, on se classe dans le monde dit « select », on est noble, ou on se donne des airs de noblesse, en embrassant certaines professions et en s'éloignant de certaines autres. Comme les Hindous, qui sont aussi un peuple à castes, nous professons qu'il y a des métiers purs et des métiers impurs, des métiers bien portés et des métiers qui disqualifient. L'armée, les professions libérales, l'administration composent le premier groupe; l'industrie et le commerce, le second, et, en fait, on peut y joindre l'agriculture dont nous abandonnons tout au moins la pratique et la direction effectives à des fermiers, à des métayers, à des régisseurs. On ne voit guère de jeunes gens « de la société » entreprenant une œuvre de colonisation. Ainsi l'esprit de caste, dont le snobisme n'est que la manifestation ridicule, est fortifié, chez nous, par la pratique exclusive de certaines professions et par l'éloignement pour certaines autres, ce qui donne à la caste une démarcation bien nette et un signe sensible.

Cette démarcation, ce signe, n'existent pas, ou, tout au moins tendent de plus en plus à s'effacer dans le monde anglo-saxon. Aux États-Unis, où la formation particulariste est plus dégagée de toute prédominance communautaire, ces catégories de métiers ont presque complètement disparu et on estime l'homme surtout d'après sa valeur, son énergie, son endurance, son initiative. En Angleterre, c'est également dans ce sens que se fait visiblement l'évolution. C'est la conséquence du développement extraordinaire imprimé aux professions usuelles par l'établissement de la grande industrie et la rapidité des transports, ces deux conséquences de l'exploitation de la houille. On sait comment ce nouvel état de choses, qui a comme étourdi les sociétés à formation communautaire, a donné, au contraire, une impulsion inouïe aux sociétés à formation particulariste, mieux préparées à s'y adapter.

C'est ainsi que l'Angleterre, longtemps recouverte et quelque peu étouffée par les traditions et par les institutions qu'y avaient importées les envahisseurs normands, tend de plus en plus à s'en dégager, à se ressaisir pour revenir à sa constitution sociale anglo-saxonne, à sa formation particulariste. Rien ne peut désormais arrêter cette évolution fatale.

On peut suivre, dans la vie de M. Gladstone, la marche progressive de cette évolution, en lisant l'article si net que lui consacre, en tête de la *Science sociale* de ce mois, M. Paul de Rousiers : L'éminent homme d'État nous présente un bon type de Saxon qui s'est progressivement degagé de l'influence normande. Et si l'on veut voir le point d'aboutissement de cette évolution, on n'a qu'à considérer la société américaine, — j'entends les États-Unis, — où le type anglo-saxon se reconstitue peu à peu dans sa pureté et dans sa puissance.

Toutes ces considérations m'ont été inspirées par la vue de quelques grandes résidences rurales : c'est à ces visites que j'ai consacré les derniers jours de mon séjour en Écosse. J'espère que ce second séjour aura eu pour résultat d'inspirer à quelques-uns de mes auditeurs le goût des études sociales, et que je retrouverai un certain nombre d'entre eux, cette année, au mois d'août, à la prochaine réunion du *Summer Meeting*.

EDMOND DEMOLINS.

LA FRANCE SOCIALE.

Notre enquête.

SAINT-GEORGES DE MONTAIGU (VENDÉE)

La commune de Saint-Georges de Montaigu est bornée au Nord par la ville de Montaigu, au Sud, par Chavagnes-en-Paillers; elle est enserrée à droite par les communes de la Guyonnière et de la Boissière, et à gauche par celles de Boufféré et des Brouzils. Le bourg est situé au confluent de deux rivières qui portent les noms de Grande et de Petite Maine. Ces deux cours d'eau, dont les sources prennent naissance dans le département, traversent la commune dans sa longueur. Leurs bords sont escarpés et présentent de beaux sites à la curiosité du touriste. Sur la crête de quelques coteaux se dressent des villages dont les murailles aux tons gris tranchent, sans heurter, sur un fond de verdure : leur position bien choisie donne de l'animation à ce riant tableau. Depuis le pont, véritable objet d'art, jeté sur la Grande Maine, jusqu'au point où elle mêle ses eaux à celles de l'autre rivière, le sol suit un exhaussemeut continu, mais assez doux, jusqu'aux limites de la commune. La route nationale de Saint-Malo à Bordeaux coupe le bourg de Saint-Georges et sa campagne en deux parties à peu près égales. Chaque village est servi par une route vicinale, faite dans la direction du bourg, qui procure aux habitants les avantages d'une circulation libre et de la rapidité des transports.

La couche arable, quelquefois peu profonde, recouvre des roches schisteuses. Dans les champs découpés en damier, les clôtures sont en haies vives. La communication entre les champs est assurée par des échaliers à hauteur de ceinture. Du milieu des haies partent des chênes à large ramure, abri naturel des oiseaux, qui charment les oreilles par leurs chants variés : c'est un coin du Bocage vendéen. Sur ce sol couvert d'arbres, l'air est vif et pur, et la vie des hommes est de longue durée : j'ai vu mourir un certain nombre de vieillards à 88 ans. Actuellement, l'âge le plus avancé ne dépasse pas 82 ans. Assis avec grâce sur un coteau élevé, le bourg de Saint-Georges s'arrondit en cirque du côté du sud, et ses jardins bien cultivés descendent en étages jusqu'au bord de la rivière. Si les terrains de la partie haute du bourg, qui dominent la vallée de la Petite Maine, eussent été connus, la médecine n'eût pas manqué de choisir cette exposition favorisée par le soleil, pour y fonder un *sanatorium*.

Les plantes cultivées sont d'une variété très grande. On sème le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, la baillarge, le maïs, le sarrasin, le mil, les haricots, le lin, les pommes de terre, etc. Pour l'élevage du bétail, on cultive les choux-verts, les navets, les choux-raves, les trèfles rouges et roses. Sur les bords des deux rivières s'allongent de vertes prairies, où paissent des bestiaux. Comme qualité, les terres sont de troisième classe : le soc de la charrue soulève dans les champs une multitude de pierres. Sur les coteaux bien exposés au soleil, on a planté la vigne : l'espace réservé à cette culture est assez étendu. Les cépages sont le muscadet et le gros-plant; mais, depuis l'apparition du phylloxéra, on commence à introduire plusieurs plants américains. Les jardins sont remplis d'arbres fruitiers : les poiriers, pommiers, pêchers, châtaigners, cerisiers, noyers, pruniers poussent, jetés sans ordre, et remplissent les vignes et les champs situés autour des villages. On élève des chevaux, des taureaux, des vaches, des moutons, des porcs et des

chèvres. Dans toutes les fermes, on engraisse des volailles, poules, oies et canards qu'on va vendre aux marchés de Montaigu.

La commune de Saint-Georges a 8 kilomètres de longueur et 8 kilomètres de largeur : sa contenance est de 3.360 hectares, 85 ares et 73 centiares. On compte 21.121 parcelles de terrains. Sur cette surface, vit, s'agite et travaille une population de 2.398 habitants, logés dans 489 maisons.

Les petits cultivateurs habitent des villages à banlieue morcelée : leurs maisons sont pressées les uns contre les autres. A côté de la maison se trouve placée l'étable, et une grange est toujours jointe à l'étable. Ils ont une distance plus ou moins grande à parcourir pour se rendre à leur terre d'exploitation, qui se trouve rarement d'une seule tenue.

Quant on a fait la part de cinq ou six grandes fermes, le sol se divise entre de petits cultivateurs qui possèdent chacun quelques hectares de terre. Selon les variations des prix, ils s'attachent à produire soit du blé soit de la viande, et leur étable contient au moins deux vaches qu'ils attellent pour exploiter leur culture. Pendant la période de leur travail, on ne peut traire que fort peu ou point de lait; mais, en dehors de cette époque, le produit de ces animaux procure à la famille des ressources d'existence et lui permet d'élever un porc. Les personnes à propriété plus restreinte font l'acquisition d'une vache et la conduisent, le printemps et l'été, sur les routes, sur les terrains vagues ou dans les chemins bas et humides. Les petits enfants sont chargés de les garder, et les femmes de les traire. Au fond du cœur de ces braves gens, règne un attachement profond pour leurs animaux; aussi, ils ne se bornent pas à les conserver, au printemps et en été, pour les vendre aux foires d'automne; ils les font hiverner dans leur étable.

L'impossibilité de les conduire en hiver sur la voie publique a développé chez ces gens l'esprit de prévoyance, et donné naissance à l'amour de la propriété foncière. Le désir d'arriver à posséder du bien au soleil, les a poussés à l'économie. On peut s'apercevoir de la grandeur de leurs privations, le jour d'une vente publique. Des hommes de modeste apparence se présentent en nombre à l'étude d'un notaire, et se font une concurrence sérieuse dans les enchères sur un champ. Mais comme le défaut de temps ne leur a pas permis de réaliser les fonds nécessaires pour payer intégralement la propriété qu'ils achètent, ils sont condamnés à recourir à un emprunt chez le notaire. La terre ne rapporte pas 5 %, et il faut encore de temps en temps renouveler les frais d'actes : ces conditions onéreuses de l'emprunt finissent par conduire les faux calculateurs à la ruine.

Une seconde cause contribue à développer chez les petits cultivateurs l'esprit de prévoyance et d'économie, c'est la rareté des époques de vente et de paiement des fourrages et des céréales. Ce n'est guère qu'une fois ou deux par an, qu'ils peuvent toucher une somme assez importante. Pendant ce laps de temps, les frais généraux de l'entretien d'une maison, de la réparation des instruments de travail, du remplacement des bestiaux exigent une mise assez forte de capitaux; car les fournisseurs procurent de meilleures marchandises, et vendent à prix réduit, quand l'acheteur paie comptant. Dans cette situation, la petite culture ne peut se permettre de jeter ses épargnes à des folies : elle prend l'habitude de ne sortir son argent que pour satisfaire des besoins impérieux. Les femmes pourvoient aux menues dépenses du ménage par la vente

du beurre, des légumes ou des fruits, qu'elles vont porter sur les marchés de Chavagnes ou de Montaigu.

Assurément, les petits cultivateurs sont éloignés, par la nature de leurs travaux, de vivre au milieu du mouvement intellectuel et de suivre les idées courantes; mais il est un tour d'esprit qu'ils prennent par la fréquentation du monde des affaires, c'est la finesse et la ruse. La foire est, à la campagne, le seul grand marché où l'on puisse présenter et vendre ses bestiaux; c'est là que se donnent rendez-vous les fermiers, les propriétaires et les marchands. Nul ne peut y vendre une tête de bétail, sans connaître le cours des prix. Le savoir pratique s'acquiert ici par l'étude sur place des qualités ou des vices d'une race, par l'observation des ventes et par la considération de la manière dont se font l'offre et la demande. Dès qu'un cultivateur met ses bestiaux en vente dans une foire, son premier sentiment est celui de la défiance; il redoute d'être la dupe de quelque marchand rompu à ce genre de commerce; à chaque proposition, il évite de livrer le secret du prix définitif auquel il consentira la vente. A-t-il affaire à une personne inconnue, il est attentif au jeu de ses traits, épie son maintien, suit avec application le développement de ses vues, tandis qu'il garde soigneusement secrètes ses propres pensées. Tel étranger, qui s'est flatté d'avoir raison bien vite d'un habitant de la campagne à l'extérieur simple, se retire vaincu par un de ces hommes retors. La vente du bétail sert puissamment à accroître la finesse et la ruse.

La classe agricole n'est ni causeuse, ni pressée dans son allure. Vous trouvez l'explication de cette habitude dans l'état d'épuisement que le travail occasionne. Il est naturel qu'un corps courbé par la lassitude, se traîne négligemment et avec lenteur, et n'éprouve aucun charme à une longue conversation. Les bruits de la rue présentent un médiocre intérêt au cultivateur : quand il parle, c'est pour donner des ordres sous la forme la plus brève. La recherche du beau langage et des causeries, la marche rapide supposent une vie inoccupée et un corps habitué au repos. Les désœuvrés et les promeneurs n'appartiennent point à la profession agricole.

La possession de la terre a donné à l'homme des champs l'amour du travail. Le froment constitue la base de l'alimentation des familles. Pour obtenir une bonne récolte, les travaux qui la préparent sont nombreux : il faut creuser des sillons, ensemencer, couvrir, sarcler. Ces opérations se font à des époques déterminées, et il faut les faire ainsi sous peine de manquer sa moisson ou de ne récolter qu'une quantité de blé médiocre. Du travail personnel dépendent donc, pour une bonne part, les moyens d'existence de la famille. On ne doute pas de la puissance de ce stimulant pour mettre un chef de maison sur pieds et pour chasser de sa tête les velléités de plaisir et de désœuvrement. Dans ces années surtout, où le prix du blé n'est plus rémunérateur, une fièvre de travail s'est emparée de ces pauvres gens, qui luttent pour l'existence, en faisant rendre à la terre tout ce qu'elle est capable de produire.

L'exploitation du sol donne à la partie agricole de la population l'énergie du caractère. Les travaux des champs n'ont pas lieu seulement pendant les périodes de beau temps; il faut braver l'intempérie des saisons, supporter le froid, la pluie, la chaleur, et se séparer courageusement de son foyer et des charmes de sa maison. Ces rudes épreuves trempent l'âme fortement, lui apprennent à lutter contre les difficultés de la vie et à ne pas lâcher pied à la rencontre d'un obstacle. Les goûts de

mollesse finissent; on donne de la vigueur à la volonté, de la décision à l'esprit et de la fermeté au caractère.

Dans une commune religieuse, l'éducation chrétienne ne saurait manquer aux enfants. Les parents tiennent à faire prier leurs enfants, matin et soir : le dimanche, ils confient leurs garçons à l'instituteur et leurs filles aux Religieuses ou aux institutrices laïques, qui les surveillent avec soin pendant la célébration de la messe et pendant l'office des vêpres. Ces enfants se confessent tous les mois : les garçons apprennent eux-mêmes le catéchisme; tandis que les maîtresses, congréganistes ou laïques, le font apprendre aux filles dans les deux écoles. Comme dans toutes les communes où ces deux écoles sont en présence, la classe tenue par des Religieuses recrute beaucoup plus d'enfants que l'école laïque, bien que, pour ne pas perdre d'élèves, les institutrices évitent ce qui serait contraire à la religion. Trouvant un caractère formé à la fermeté par les difficultés du travail, la religion a donné à l'âme de ces cultivateurs une trempe nouvelle en leur inspirant le sentiment de la crainte de Dieu et de sa justice. Notre campagne est restée religieuse et sincèrement attachée à l'Église. Cependant, nos habitants résistent assez mal à une tentation du dimanche, le rendez-vous au cabaret, où ils laissent quelques-unes de leurs économies. La grande cause de la démoralisation lente du pays, c'est l'appel, chaque année, de toute la classe des jeunes gens sous les drapeaux.

Avec les agriculteurs, entre en parallèle, dans nos villages, une population ouvrière importante, qui se décompose ainsi :

Boulangers	1
Jardiniers	3
Cordonniers	3
Forgerons	7
Menuisiers	8
Charpentiers	10
Meuniers	12
Tisserands	12
Sabotiers	13
Journaliers	35
Maçons	60
Total	164

A cette liste, joignez les représentants du commerce, vous trouvez :

Marchands de grains	2
Cabaretiers	10
Épiciers-merciers	16
Total	28

A quelle cause convient-il d'attribuer le chiffre notable de la classe ouvrière? Voici l'explication à laquelle je me suis arrêté.

La culture du sol faisait vivre dans le principe tous les habitants, qui étaient moins nombreux; mais la population s'étant très rapidement accrue par le chiffre élevé des naissances, les enfants ont cherché en dehors de l'agriculture des positions assez lucratives pour leur permettre d'exister avec une famille, et ils sont devenus ouvriers. Ceux qui embrassaient cette condition étaient fils de petits bordiers dépourvus de toute avance : pour parer à cette difficulté, ils se sont jetés de préférence dans le métier de maçon, dont l'apprentissage est facile et peu coûteux. Malheureusement, les habitants n'étant point riches, il y avait peu de maisons à bâtir. Alors, la corporation des maçons, très nombreuse, fut réduite à porter son activité sur d'autres points, et on la vit déborder sur les localités environnantes. Quand le chantier de construction est éloigné, ces ouvriers partent, le dimanche soir, avec leur panier rempli de provisions pour la semaine; et le samedi soir, après la clôture du travail, ils reprennent le chemin de leur village pour

renouveler leur linge, réparer leurs vêtements, s'acquitter le lendemain de leurs devoirs religieux et passer le dimanche en famille. En hiver, ces ouvriers se transforment en bûcherons, et vont abattre du bois dans quelque forêt ou dans les taillis environnants. Avec le prix de ce double travail, ils réussissent à pourvoir aux nécessités de leur existence et à celles de leur famille.

Le contact journalier de cette corporation avec les ouvriers d'ailleurs et avec les populations du voisinage a donné à cette classe une physionomie particulière, un caractère plus remuant, une disposition à la critique et en général un moins bon esprit. A côté de l'activité fébrile et courageuse, règne chez les ouvriers la défiance de l'autorité et la résistance à ses ordres.

En se multipliant, ces familles eurent beaucoup de peine à trouver du travail et des moyens d'existence : il se fit alors une expansion qui s'étendit sur les contrées environnantes. Les ouvriers se marièrent dans les communes où ils exerçaient leur profession, ils y fixèrent leur résidence, y fondèrent à leur tour une famille et s'y créèrent des relations.

Cette année-ci, la détresse a fait partir 54 personnes pour la Dordogne, où quelques riches propriétaires leur ont promis d'assurer leur existence en leur donnant leurs terres à exploiter. Depuis quelques années, 25 émigrants ont pris la direction de Saint-Denis, Auteuil et Paris : les jeunes gens occupent à Saint-Denis et à Auteuil des places de jardiniers. Les premiers arrivés, une fois établis, ont appelé près d'eux les membres de leur famille ou leurs connaissances. Quant aux jeunes filles, qui ont émigré à Paris, elles étaient alléchées par l'élévation du prix des gages, elles sont devenues servantes, et quelques-unes ont réussi à se marier. D'autres, effrayées de quitter le pays, n'ont pas voulu sortir du rayon de Nantes.

Avant leur départ, ces émigrants étaient bien résolus à faire de sérieuses économies et à venir les employer au lieu de leur naissance. Mais, quand cette jeunesse éloignée de toute surveillance a respiré l'atmosphère des grandes villes, elle se met volontiers en tête que toute liberté lui est permise : elle abandonne les pratiques religieuses, contracte des liaisons nuisibles, et se perd. Pour le plus grand bien du pays, cette jeunesse semble vouloir se fixer dans les villes, où elle a trouvé sa place. Comment oser reparaître dans sa famille et dans son village ? Elle a la certitude de trouver chez les siens et chez ses connaissances, des reproches cruels et la déconsidération. Cependant, quelques jeunes filles qui avaient versé dans l'ornière ont tenté de prendre un congé dans le pays ; elles ont fait la dure expérience qu'il ne suffit pas d'affecter de l'élégance et de porter les modes de Paris, pour enlever l'estime publique.

Le caractère différentiel de cette commune avec les contrées environnantes, sauf la petite ville de Montaigu, tient à ce que nos habitants forment une population mixte, c'est-à-dire composée d'agriculteurs et d'ouvriers, et qu'il y a ici des familles instables, tandis que, dans les communes environnantes, réside une population purement agricole et stable.

Amand Gouraud,

à Montaigu, Vendée.

OBSERVATIONS SUR L'ENQUÊTE.

On peut rapprocher ce type de celui du Bocage vendéen qui a été décrit par M. Mignal (livr. d'août 1893) et qui nous

présente un spécimen de la région essentiellement agricole. Ici, au contraire, on rencontre une forte proportion d'artisans et de commerçants. M. Gouraud indique fort bien la cause qui a amené le développement de ces petites industries : l'augmentation de la population et l'insuffisance de la culture.

Mais c'est ici qu'apparaît nettement l'influence de la formation communautaire qui caractérise le type Vendéen. Ces petits industriels, ces commerçants auraient intérêt à émigrer, à aller exercer leur profession dans un milieu plus favorable : il y a là soixante maçons dans un pays assez pauvre, où il n'y a guère de maisons à construire. Mais on est tellement attaché au pays, on tient tellement au groupe familial auprès duquel on est habitué à trouver aide et protection, on est si peu dressé à l'initiative, on redoute tellement l'isolement, que, plutôt que d'aller se créer un établissement au loin, que de partir franchement, on aime mieux recourir à une petite combinaison hybride : on part du lundi au samedi, avec son panier de provisions pour la semaine. On est heureux de revenir au village natal tous les dimanches.

Cette combinaison dénote plus de désir de se rattacher au passé que de faire effort vers le progrès; de se contenter d'une situation modeste que de s'élever à une situation supérieure; on compte toujours plus sur le groupe que sur soi-même, ce qui est conforme à la formule communautaire.

Cet exemple nous montre que, lorsque une population se développe et doit sortir du pays pour aller se créer au dehors de nouvelles ressources, il faut une formation spéciale : il faut apprendre non pas à être solidement encadré par le pays, mais à tenir ferme sur soi-même. C'est à ce moment qu'apparaît, d'une façon éclatante, l'infériorité de la formation communautaire. Elle était suffisante tant qu'il était possible de rester dans son milieu, et d'y vivre du travail traditionnel; elle devient décidément inférieure, elle est un obstacle, quand il s'agit d'entrer en contact et en concurrence avec d'autres populations et de ne plus compter que sur son initiative.

Cette infériorité se manifeste d'ailleurs par le faible degré de résistance des émigrants de cette région : dès qu'ils sont transplantés au loin, hors des influences de la famille et du milieu originaire, ils se laissent entraîner par toutes les circonstances qu'ils rencontrent. En somme, cette formation soutient les individus par la puissance du cadre social et ne les rend pas capables de se soutenir par eux-mêmes; ils tombent dès que le cadre vient à leur manquer. Sous ce régime, l'homme est comme une plante de serre que le grand air étiole et fait périr.

On nous dit que cette population a un certain fond de fermeté. Il faudrait développer cette qualité et l'exploiter, en vue de l'émigration, en vue des difficultés du dehors et de l'isolement, et non plus seulement en vue de cadrer avec le pays et de s'y faire accepter et estimer.

C'est là l'évolution à laquelle doivent tendre aujourd'hui toutes les populations à formation communautaire, lancées par les circonstances au milieu des conditions sociales nouvelles. Il ne suffit plus d'être, comme par le passé, attaché aux traditions de famille et de pays; il faut surtout être susceptible d'initiative et de progrès. On peut regretter l'ancien état de choses, mais il n'est plus possible de le restaurer. Et, tout bien considéré, le nouvel état de choses aura pour résultat d'augmenter la valeur de l'homme et de le faire plus homme. Au lieu de regarder en arrière avec tristesse vers les choses mortes, il

faut donc regarder en avant, avec confiance et fermeté, vers les choses vivantes.

E. D.

Erratum. — Dans le précédent article de M. de Damas d'Anlezy, sur l'Enquête, il faut lire, page 81, ligne 7 : *Fours* au lieu de *Gours;* et page 82, ligne 6 : *parmi,* au lieu de *hormis.*

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE.

Publications nouvelles.

Notre Bibliothèque vient de s'augmenter de trois publications, que nous recommandons à nos lecteurs :

1° *Les Sociétés africaines*, leur origine, leur évolution, leur avenir, par M. A. de Préville; un vol. in-8° avec dix cartes en couleur.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de et couvrage qui a paru, en grande partie, dans la *Science sociale*. Il nous suffit de rappeler que c'est la première tentative d'explication et de classement social des diverses populations de l'Afrique. On sait avec quelle habileté d'analyse M. de Préville a su résoudre ce difficile problème : grâce à lui, l'Afrique n'est plus, au point de vue social, le continent mystérieux; nous savons par quels liens elle se rattache aux autres sociétés précédemment étudiées et par quoi elle en diffère; nous savons où elle se classe.

L'auteur a été conduit à diviser l'Afrique en quatre grandes *zones sociales*, d'après les conditions locales qui déterminent le genre de travail auquel les hommes demandent, dans chacune de ces zones, leurs principales ressources; puis à subdiviser chaque zone sociale en diverses *régions* répondant à des modifications importantes du travail. Le lecteur voit ainsi passer tour à tour sous ses yeux quatre sociétés de pasteurs nomades, occupant la zone des Déserts du Nord; les noirs des hautes montagnes de l'Est, qui pratiquent le pâturage transhumant; les Cafres et les Hottentots, les Boërs hollandais et les colons anglais du Cap, dans l'Afrique australe; enfin les nègres chasseurs qui peuplent le centre du continent, et qui se maintiennent à l'état de populations denses grâce à la culture du manioc, de l'éleusine, du dourrah, à la cueillette de la banane et à l'exploitation des troupeaux sédentaires du Nil-Blanc.

Les relations qui s'établissent entre toutes ces sociétés africaines, l'influence ou la domination exercées par certaines d'entre elles sur les autres sont soigneusement notées et clairement expliquées. En dernier lieu, on élucide les questions qui se rapportent à l'origine des races africaines, particulièrement des races noires, puis le grand problème, actuellement si discuté, de la suppression de la traite et de la régénération sociale des nègres.

L'auteur a appliqué à l'étude et à la description du continent africain la méthode nouvelle et féconde de la Science sociale; il a ainsi produit une œuvre originale dont toutes les parties s'enchaînent étroitement et dont l'intérêt ne languit pas. Une dizaine de cartes illustrent le texte et permettent de se rendre compte plus facilement des relations étroites qui unissent les phénomènes physiques et les phénomènes sociaux.

***

2° *L'Église et l'esprit nouveau*, par M. Robert Pinot; broch. in-32.

Nos lecteurs seront heureux de retrouver, sous forme de brochure, cette étude qui a paru dans notre dernière livraison, et qui indique d'une façon très nette où en est, dans les faits, la grosse question des rapports de l'Église et de l'État. Nous signalons cette brochure comme un excellent instrument de propagande. Voici la préface que l'auteur a placée en tête de cette étude :

« Le 15 avril 1894, cette étude paraissait dans la Revue la « *Science sociale* ».

« Le 19 avril, M. le Ministre des Cultes annonçait à ses collègues et au public qu'il suspendait le traitement de l'Archevêque de Lyon et déférait au Conseil d'État la circulaire de ce Prélat.

« Nous ne nous attendions pas à une confirmation aussi prompte et aussi éclatante de nos dires.

« Mais ce qui donne à cette confirmation une valeur exceptionnelle, c'est que ce nouveau conflit qui vient d'éclater entre le Gouvernement et l'Épiscopat n'est pas le fait d'un Prélat batailleur et d'un Ministre sectaire.

« Tout le monde se plaît à reconnaître l'esprit éclairé de M. Spuller; il n'est pas et ne veut pas être l'exécuteur des basses œuvres d'une coterie. Le Ministre qui a eu le courage de dire à une Chambre imbue, à l'égard de la Religion, des plus étroits préjugés, qu'il fallait cesser les mesquines tracasseries, et agir avec l'Église d'après un esprit nouveau, n'est pas un Jacobin!

« Mgr Coullié possède, au plus haut degré, un jugement solide, un tact délicat, un esprit conciliant; partout où il a passé, il a fait régner la paix. Cette appréciation n'est pas nôtre, elle est celle du Gouvernement de la République qui, en moins d'un an, a nommé ce prélat au second archevêché de France et l'a proposé pour la pourpre romaine.

« Si entre deux hommes d'une pareille valeur, animés d'intentions aussi pacifiques, un conflit éclate avec une pareille violence, c'est qu'il y a, dans l'organisation même que l'État a imposée à l'Église de France, quelque chose d'anormal, quelque cause permanente de malaise.

« C'est cette cause de malaise que nous nous sommes efforcé de déterminer. Et de la simple observation des faits, comme en dehors de toute idée préconçue, nous avons dégagé, nous l'espérons du moins, le véritable *Esprit nouveau* qui doit animer l'Église et les Pouvoirs publics pour que la paix religieuse ne soit plus un mot, mais un fait. »

*
* *

3° *La Nomenclature sociale*, par M. Henri de Tourville, suivie des *Lois du Travail*, par M. Prosper Prieur; une broch. in-8.

Nous venons de retrouver une centaine d'exemplaires de cette brochure que nous avions cru épuisée. Nous n'avons pas besoin d'insister sur son importance. Il nous suffira de dire qu'elle contient, outre le tableau complet de la Nomenclature sociale, c'est-à-dire de l'instrument qui nous sert à analyser les phénomènes sociaux, une explication des divisions de cette nomenclature par M. Henri de Tourville. La brochure se termine par une analyse plus détaillée du tableau du Travail par M. Prosper Prieur. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que ces quelques exemplaires seront rapidement épuisés, aussi nous engageons nos lecteurs à se hâter de se les procurer. Cette brochure est indispensable à tous ceux qui désirent entreprendre des observations sociales.

Nous rappelons que les ouvrages de notre *Bibliothèque* sont livrés à prix réduits aux membres de la *Société de Science sociale*. Les conditions de vente sont indiquées à la 4e page de la couverture de la *Revue*.

Nous croyons devoir annoncer à nos lecteurs que, par suite des nombreuses demandes qui nous sont arrivées pendant ces derniers mois, il ne nous reste qu'une *trentaine de collections* de la *Science sociale*.

Ces volumes qui sont, jusqu'ici, l'unique source de la *Science sociale* et qui contiennent l'histoire de sa formation et de sa première évolution vont donc être bientôt épuisés.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Le budget de 1895. — M. Burdeau, ministre des finances, a fait distribuer le projet de budget pour 1895. La plupart des journaux en ont reproduit le texte, mais il n'est pas inutile d'en rappeler les traits principaux.

Ce budget, étant donné l'état actuel des ressources, serait en déficit de 139 millions. La somme n'est pas petite, et il y a longtemps que tous les financiers clairvoyants avaient prédit à nos ministres des finances l'écueil où ils couraient fatalement.

Le déficit de 139 millions se trouvait causé : 1° par une diminution de recettes de 49 millions et demi ; 2° par un accroissement de dépenses de 89 millions et demi, dépenses résultant « les unes du soin de la défense nationale, les autres de l'application des *lois nouvelles* ou du développement *inévitable* de *certains services* ». Nous empruntons ces expressions au *Rappel*.

Pour combler le gouffre, que va-t-on faire?

D'abord, — et en ceci notre pays a de la chance, — on va y jeter le produit de la conversion du 4 1/2 %. La baisse du taux de l'intérêt, qui coïncide par bonheur avec nos embarras financiers, met à la disposition du ministre des finances la somme de 67 millions et demi, fruit de la réduction de la rente. Reste donc à trouver 71 millions et demi. C'est à nos députés, tous élus, — ou presque tous, — sur la promesse formelle de diminuer les impôts, que va incomber le soin de les augmenter, ou plutôt non, — car ce mot redoutable est laissé dans l'ombre, — de les *remanier*.

Augmentation ou remaniement, il faudra donc qu'il sorte de la poche des contribuables, en 1895, 71 millions de plus qu'en 1894.

La tactique suivie par le Gouvernement, d'après le projet de M. Burdeau, est certainement fort ingénieuse. Elle consiste à supprimer certains impôts, et à les remplacer par d'autres qui, au premier abord, ont l'air d'être à peu près équivalents, mais qui, en réalité, feront payer un peu plus à chaque contribuable.

Ainsi donc, plus de taxe personnelle et mobilière, plus d'impôts des portes et fenêtres. Nous aurons à la place une *taxe d'habitation*, accompagnée d'une taxe sur les domestiques. Ce dernier impôt est basé, non sur le nombre des domestiques, mais sur le fait d'en avoir un nombre quelconque. Il consiste dans une majoration de 40 % de la taxe d'habitation, et croît par conséquent avec l'importance du loyer. Le fisc n'ira donc pas compter vos domestiques à domicile. Il supposera, d'après le chiffre de votre loyer, que vous en avez un, deux, trois, quatre. On ne voit pas trop, alors, ce qui justifie la dénomination de « taxe sur les domestiques ». On pourrait tout

aussi bien l'appeler « impôt progressif sur l'habitation ».

Le *Journal des Débats* s'est amusé à calculer, approximativement, l'augmentation des charges qui peut résulter, pour un particulier ordinaire, de la réforme fiscale de M. Burdeau. Un Parisien dont le loyer est de 2.000 francs, et qui n'a qu'une bonne à son service, paye aujourd'hui, pour les diverses taxes à supprimer, 235 francs environ. Si le projet de M. Burdeau est voté, ce même Parisien paiera, en taxes nouvelles, 252 francs. L'imposition montera à 294 francs, s'il a deux domestiques; car, pour les domestiques uniques, il est fait une réduction de faveur.

Laissons aux financiers le soin de discuter le côté technique des nouvelles charges, et contentons-nous de constater un fait : la croissance continuelle, effrayante, du chiffre de l'impôt. C'est à dessein que nous citions plus haut la phrase du *Rappel*. « Lois nouvelles, développement inévitable de certains services », voilà ce qui nous tue. On fonde toujours, on ne supprime jamais. Les ministères s'élargissent, ils ne se rétrécissent pas; des emplois nouveaux se créent, mais l'on n'a garde d'abolir les emplois vieillis. Pourtant, les besoins récents qui surgissent devraient correspondre logiquement à des disparitions de besoins anciens. Quand s'arrêtera cette fabrication de lois nouvelles qui ont chacune pour résultat de convertir en fonctionnaires quelques citoyens restés indépendants, mais qui ne songent jamais à expulser de leurs sinécures tous ceux que des milliers de lois précédentes y ont confortablement installés?

*
* *

L'emprunt municipal. — La ville de Paris a emprunté 200 millions qui ont été souscrits 85 fois. On sait que c'est là une apparence, et que les souscripteurs, prévoyant la réduction demandent à dessein un chiffre d'obligations très élevé. Quoi qu'il en soit, le fait dénote toujours un remarquable empressement à souscrire, et l'existence de nombreuses économies disponibles.

Faut-il s'en féliciter? D'autres en seront tentés peut-être. Ils constateront avec plaisir l'aisance des particuliers et le crédit de la capitale; mais cette aisance et ce crédit sont-ils les indices d'une réelle prospérité?

Nous pensons, — et d'autres le pensent avec nous, — que cette prospérité, sans être une pure apparence, est du moins d'une espèce fort inférieure. Le Français est travailleur, économe, *gagne-petit*. De là sa supériorité sur tant de races moins laborieuses et moins prévoyantes; mais les bénéfices réalisés dans l'agriculture, l'industrie et le commerce semblent avoir hâte de sortir de ces entreprises professionnelles pour se placer en fonds d'État, de villes, ou en obligations garanties de chemins de fer. C'est ce qui explique l'affluence des souscriptions à tous les emprunts; mais il est clair que tout cet argent englouti en prêts à l'État ou aux communes est désormais perdu pour les entreprises privées qui, bien conduites, lui feraient rapporter un revenu supérieur et surtout le feraient *travailler* à des œuvres plus fécondes.

L'horreur de l'*aléa* hypnotise la plupart de nos compatriotes. Le proverbe « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », très incomplètement vrai, comme presque tous les proverbes, est une des devises favorites de notre race. On craint de se lancer dans des perfectionnements agricoles, industriels, commerciaux, qui développeraient dans d'énormes proportions la richesse générale. Sitôt que le bas de laine est rempli, on s'empresse de quitter le champ, l'atelier, le

magasin, auxquels pourtant des capitaux seraient si nécessaires, pour acheter quelques morceaux de papier dont le revenu très faible, mais relativement sûr, peut être touché sans dérangement, sans tracas, sans le moindre effort personnel.

Cette tendance s'explique d'ailleurs. Moins hardie, moins entreprenante que la race anglo-saxonne, notre race est moins bien douée pour les grands « lancements » d'affaires. Nous y réussissons moins; les résultats acquis par ceux qui entreprennent sont là pour faire réfléchir, et, par suite, pour décourager ceux qui n'entreprennent pas. La main-mise des politiciens socialistes sur les classes ouvrières achève de faire fuir les capitaux, peu soucieux de s'exposer soit à des grèves, soit à des lois de quasi-expropriation que le Parlement peut se laisser arracher tôt ou tard. Et le bourgeois, ramassant toutes ses économies, va faire queue, pendant des heures, à la porte des établissements financiers, pour y acheter, sans grande rémunération pour lui-même, le droit d'aggraver à l'avance les impôts que supporteront un jour ses enfants.

*
* *

La politique partout. — La passion politique, devenue dominante et exclusive chez un homme, conduit parfois à des raisonnements plus que bizarres.

Voici comment M. de Cassagnac, publiciste éminent, traite la question du taux de l'intérêt :

« Voyez ce que nous coûte la *république*, en matière d'intérêt. Sous la *monarchie,* 100 fr. donnaient 5 fr. d'intérêt, et cela couramment. Et maintenant, quand les fonds publics vous donnent 3 et 3 et demi pour cent, vous devez vous déclarer satisfaits. Un jour viendra, où le taux de l'intérêt baissera encore. Mais, à l'heure qu'il est, la fortune publique, sous la *république,* a déjà subi une dépréciation de près de la moitié. Celui qui avait vingt mille francs de rentes, il y a trente ans, n'en a plus que douze ou treize, aujourd'hui, avec le même capital. C'est à la *république*, uniquement, qu'on doit cette prospérité en sens inverse, et elle n'aura été, comme on le voit, que le développement lent et progressif de la ruine publique et de la misère générale. »

On pourrait répondre à M. de Cassagnac, dans le même style : « Sous la *monarchie* on voyageait en chaise de poste ou en diligence, au lieu qu'à présent, sous la *république*, on peut voyager en chemin de fer. Donc la république est le meilleur des gouvernements ».

M. de Cassagnac est-il donc persuadé que le retour de la monarchie aurait pour résultat de faire baisser la rente, de manière à procurer aux porteurs de titres un intérêt plus élevé? En ce cas, ce n'est pas très flatteur de sa part pour le crédit des gouvernements monarchiques.

Nous avons tenu à relever ce fragment d'article, car il est l'indice d'un état d'esprit commun à presque tous les Français.

On est généralement persuadé que de telle ou telle forme de gouvernement dépend la prospérité matérielle ou morale d'une race.

Dès lors la tactique, soit des partisans, soit des adversaires du régime régnant, est très simple. Les uns font remarquer tout ce qui est bien, tous les événements heureux, et s'écrient triomphalement : Voilà les bienfaits du régime. Les autres remarquent tout ce qui est mal, tous les événements malheureux, et répliquent nos moins triomphalement : Voilà les méfaits du régime.

Il est temps que l'on commence à considérer, non les cadres gouvernemen-

taux, mais les hommes eux-mêmes et l'évolution sociale de la race, non l'étiquette du flacon, mais la liqueur qu'il contient. Il ne dépend pas plus de la monarchie de ramener le taux de la rente au 5 pour 100 qu'il ne dépendrait d'elle de faire rentrer sous terre tous les chemins de fer qui couvrent la France. Ces phénomènes, comme on le sait, sont dus à des causes spéciales, causes qui agissent par elles-mêmes, dans la vie privée, et qui se soucient de l'étiquette arborée par les pouvoirs publics comme un éléphant se soucie d'une souris qui voudrait lui barrer la route.

*
* *

Un programme de catholiques allemands. — Un certain nombre de catholiques allemands viennent d'élaborer, au château de Klein-Henbach, en Franconie, sous la présidence du prince de Lœwenstein, un programme social. En voici quelques points, trop étranges pour ne pas être signalés.

Le programme s'élève, d'une manière vague et générale, contre « le droit de propriété sans restriction », ce qui signifie apparemment qu'il faut apporter des nouvelles restrictions au droit actuel de propriété.

Le programme trouve que la richesse s'accumule dans un petit nombre de mains, que la classe moyenne en souffre, et que la masse s'appauvrit. Est-ce bien vrai? le bien-être général n'a-t-il pas progressé depuis un siècle, et cette croyance à une condition *pire*, n'est-elle pas causée tout simplement par l'impatience, — juste et généreuse chez beaucoup, — de ne pas la voir s'améliorer assez vite?

Le programme recommande la reconstitution de la classe moyenne. Cela se *recommande*-t-il comme un médicament ou une potion, et la classe moyenne, à l'heure qu'il est, ne prend-elle pas le soin de se développer elle-même, sans le secours d'aucun programme?

Le programme veut l'organisation de corporations, non seulement ouvrières, mais *agricoles*, ce qui est plus fort que le moyen âge. Comment cela? le texte ne l'explique point. Dans la grande industrie, on exigera des garanties de capacité et de moralité pour la direction de toute entreprise industrielle en voie de formation. En d'autres termes, quiconque voudra s'établir industriel devra passer une sorte de *baccalauréat* moral devant des examinateurs, — quels examinateurs? — qui, diront, après interrogatoire ou inspection du candidat, si ce dernier est capable de mener honnêtement ses affaires!

Mêmes précautions pour le commerce; voici le texte du programme :

« Restriction de la liberté illimitée, fixation des règles à suivre pour s'assurer de la capacité et de la moralité du négociant, restriction du commerce des ambulants, protection du commerce contre la concurrence déloyale, en particulier des *liquidations frauduleuses des bazars ambulants*, etc..., transformation de la Bourse et retour de celle-ci à sa véritable destination économique, interdiction du jeu des différences ou marchés à terme, *mesures* pour rendre plus difficiles l'émission de valeurs étrangères. »

Le programme demande enfin des *mesures* « contre l'usure et l'exploitation quelconque de la gêne et de l'inexpérience d'autrui ».

Rien n'égale les bonnes intentions des braves gens qui proposent toutes ces choses, si ce n'est l'impossibilité pratique de leur réalisation.

Mais, en particulier, cette idée de faire passer un examen à quiconque veut s'adonner à l'industrie et au commerce

nous paraît absolument renversante.

C'est sans doute par inadvertance que les auteurs du programme ont oublié les autres professions. La société, suivant eux, n'est pas moins intéressée à avoir des agriculteurs probes, des avocats probes, des fonctionnaires probes, qu'à avoir d'honnêtes industriels et d'honnêtes négociants.

Tout homme, à l'entrée de sa carrière, devra donc subir un examen de vertu. S'il est vertueux, on le laissera passer; sinon, non. Mais alors, que fera-t-on des hommes vicieux? Les précipitera-t-on du haut d'un nouveau Taygète, comme les examinateurs spartiates faisaient à l'égard des enfants mal conformés? ou bien les rédacteurs du programme ont-ils trouvé un moyen inconnu de rendre tous les hommes vertueux, ce qui serait, avouons-le, un fameux bouleversement dans la situation actuelle du monde.

Au fond, ce programme, et tous ceux qui y ressemblent, peuvent se ramener à ce projet de loi : « Article unique : Tous les hommes seront tenus d'être honnêtes ». Comme loi, ce serait splendide; seulement, quand on veut mettre le gendarme au service de son application, créer partout des restrictions, des barrières, des lisières, des contrôles, des examens, on se heurte dès le premier pas à ce grand ennemi des plus beaux projets du monde, à l'absurde, et les projets *trop beaux* s'y heurtent le plus vite, par cette unique raison, précisément, qu'ils sont trop beaux.

*
* *

Un referendum social. — Une question a été posée dernièrement au peuple suisse : « Doit-on autoriser le gouvernement fédéral à édicter des prescriptions uniformes dans le domaine des métiers? » La réponse a été négative : 150.000 *non*, contre 130.000 *oui*.

Voici, comme détail curieux à enregistrer, la répartition des cantons dans ce scrutin, répartition qui, à notre connaissance, n'a été donnée par aucun journal français.

Pour	Cantons	protestants.	Zurich. Bâle-ville. Schaffouse. Glaris.
	—	mixtes. . .	Thurgovie.
	—	catholiques.	Soleure. Fribourg.
Contre	—	protestants.	Berne. Bâle-campagne. Vaud. Neuchâtel.
	—	mixtes. . .	Appenzell-extérieur. Appenzell-intérieur. Saint-Gall. Grisons. Argovie. Thurgovie. Genève.
	—	catholiques.	Uri. Schwytz. Obwald. Nidwald. Zug. Lucerne. Valais. Tessin.

Dans le canton de Berne, les voix se sont presque balancées : 20.713 *non*, contre 20.508 *oui*. La plus forte majorité en faveur du projet a été celle de Zurich, le grand centre ouvrier de la Suisse : 33.293 *oui*, contre 11.137 *non*. Les cantons montagnards, beaucoup moins peuplés, ont donné, au contraire, une majorité relativement forte de *non*. De même, la Suisse française, jalouse d'échapper à l'arbitraire d'une majorité de race allemande. Détail curieux : ce projet, repoussé par le peuple, avait été voté à la presque unanimité du parlement fédéral.

G. D'AZAMBUJA.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Mathématiques et Mathématiciens. — Les Femmes dans la Science, par A. Rebière. — Nony et Cie 1894.

Les deux ouvrages que M. Rebière vient de donner au public sont à lire. Les Mathématiques n'y apparaissent pas sous un aspect sévère et énigmatique, elles laissent de côté leurs figures et leurs équations, pour n'apparaître que dans la formation intellectuelle et sociale qu'elles donnent aux Mathématiciens. Sans faire de leurs fervents des êtres absolument à part, elles les soumettent à une méthode où la réalité, où le concret disparaissent peu à peu. Aussi, sans appliquer à tous les Mathématiciens le jugement que Napoléon portait sur Laplace en tant qu'administrateur, on peut dire que le milieu d'abstractions où ils vivent les prépare peu à devenir des conducteurs d'hommes ou des sociologues.

Les anecdotes, les paradoxes et les singularités empruntées par M. Rebière à la vie des Mathématiciens tout autant que les pensées des plus célèbres d'entre eux rendent la lecture de ses ouvrages aussi intéressante qu'agréable.

R. P.

SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

POUR

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE

ET LA

VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE.

Nouveaux membres (1) :

BOMBARDIER (Louis), Paris, présenté par M. Edmond Demolins.

CONFÉRENCE DES ŒUVRES du grand séminaire de la Rochelle, présenté par M. l'abbé Arnauld.

Delmas (Julien), la Rochelle, présenté par M. Edmond Demolins.

LAPPARENT (A. de), Paris, présenté par le même.

LEMIRE (l'abbé), député, Paris, présenté par M. l'abbé Francis.

LESCEQ, étudiant en droit, Paris, présenté par M. Edmond Demolins.

MINOD (J.), secrétaire général de la Fédération britannique, Genève, présenté par M. René Claparède.

PÉCHENET (le Dr Ch.), Paris, présenté par M. Edmond Demolins.

Peiffer (Jules), employé de commerce, présenté par le même.

RIVIÈRE (Pierre), Paris, présenté par le même.

SESSEVALLE (Louis de), Paris, présenté par le même.

(1) Les noms des membres TITULAIRES sont inscrits en CAPITALES; ceux des membres *souscripteurs*, en *italiques*. Les premiers reçoivent la Revue et le Bulletin; les seconds, le Bulletin seulement.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

Année XVII

BIBLIOTHÈQUE
NOV 10 1900

QUESTIONS DU JOUR.

LES FRANÇAIS D'HIER

ET

CEUX DE DEMAIN.

Il y a trente ans, des millions de Français s'admiraient en toute bonne foi comme le peuple qui donnait le ton au monde entier. Depuis, cette admiration a beaucoup déchanté. Nous sommes attristés par le sentiment que le monde s'est émancipé de notre patronage; nous ne pouvons plus nous faire l'illusion d'y tenir la tête des nations. C'est ce que constate un récent ouvrage, en des termes qui rendent, souvent avec netteté et coloris, cette impression générale. Il a pour titre : *Un peuple exproprié* (1).

L'auteur, M. Gaston des Aspres, se retourne longuement vers le passé, ce bon vieux temps où la France était en pleine possession du premier rôle dont aujourd'hui elle se laisse « exproprier ». Il regrette notre ancienne gloire militaire, notre ancienne suprématie politique, l'ancienne influence de notre langue, de nos manières et de nos modes dans les capitales et parmi les aristo-

(1) *Un Peuple exproprié*, Paris, Grasilier.

craties de la vieille Europe. Il regrette surtout « l'ancienne douceur de la vie française » (1).

Ces regrets, comme la tristesse qui les amène, sont assez communs à l'heure actuelle. Les fidèles des régimes détrônés n'en ont pas même le monopole. Des républicains de la bonne marque se plaisent à exalter les génies et les gloires d'autrefois : Richelieu lui-même obtient leurs hommages.

Ou bien encore des gens tout à fait « dans le train » se mettent à dire : « Je n'aime pas mon temps! La vie moderne est triste; elle m'ennuie ». — « Ils bercent leur ennui avec la musique de Wagner, qui les transporte loin des réalités, dans le monde des mythologies et des légendes héroïques; ils se plongent dans les recherches d'histoire qui évoquent des hommes et des choses disparus; ils s'entourent de meubles et d'objets d'un autre siècle, pour se donner l'illusion de ne plus vivre à leur époque » (2).

D'où viennent donc cette tristesse du présent et ce culte du passé?

I. — D'OU VIENT LA TRISTESSE?

De la nécessité constamment plus urgente du travail intense et de l'initiative calculée, hardie, énergique, soutenue, pour réussir à quoi que ce soit. « Ce que nous voudrions, nous, — dit M. des Aspres, au nom de nos compatriotes, — c'est d'avoir à faire le moins d'efforts possible » (3). Or, l'état du monde, tel qu'il est, demande beaucoup d'efforts individuels; de là, cette tristesse, qui n'est plus seulement, comme au début du siècle, le mal des « hauts esprits »; elle est aussi le mal du peuple (4). Il a perdu « la vieille gaieté nationale » (5).

En voulez-vous un signe frappant, qui vous fera remonter

(1) P. 111, 118.
(2) P. 274.
(3) P. 143.
(4) P. 278.
(5) P. 129.

bien vite aux vraies causes de cet assombrissement? M. des Aspres va nous le donner. « Il y a quinze ans, les fêtes des environs de Paris avaient encore de l'entrain. Dans les gares, c'était un assourdissant vacarme de mirlitons et de chansons. A présent, il y a des gens avec des bouquets, se bousculant en groupes taciturnes le long du quai de départ. Ils pensent déjà au lendemain, au magasin maussade, au travail à reprendre, au billet à payer, au terme qui approche, à la difficulté d'atteindre la fin du mois. La griserie de la campagne, l'ivresse de la liberté et du grand air sont impuissantes à faire oublier un instant ces soucis » (1). Tout en reprenant le train de banlieue qui les rejette, cohue affairée, sur le boulevard, tous ces ouvriers, petits marchands, employés subalternes, échangent leurs impressions. Et M. des Aspres nous les fait suivre aux jours ordinaires, « pressant le pas, le dos courbé sous les soumissions professionnelles et le haut du corps en avant, forçats de la civilisation industrielle, que le fouet de la nécessité, comme celui d'un garde-chiourme implacable, mène à son travail et à ses affaires » (2).

Notez bien ce dernier trait : le fouet de la nécessité mène, implacable, au travail et aux affaires. Voilà pourquoi le peuple est triste aujourd'hui.

Peut-être la touche rude, les tons sombres et les effets voulus de ce tableau, vous mettent-ils en défiance contre sa parfaite exactitude? Reportez-vous alors aux simples faits dont il dramatise l'image ; vous constaterez qu'il n'a rien d'exagéré.

Le petit métier ou le petit commerce, exercé au jour le jour, selon la routine ancienne, avec la petite moyenne ordinaire de commandes et d'achats traditionnels, ne suffit plus à faire vivre. La concurrence éclate de toutes parts; le client ouvrier est devenu très difficile, car il suit les modes et veut du joli. Sous peine de le perdre, il faut perfectionner sa main-d'œuvre, varier ses articles, se pourvoir des produits en faveur, les écouler vite tandis qu'ils le sont encore.

Autre fait : les petites fonctions bureaucratiques, si sûres, si

(1) P. 130.
(2) P. 128, 129.

tranquilles, si enviables à tant de jeunes gens durant les soixantes premières années de ce siècle, finissent, elles aussi, par démontrer l'implacable nécessité du métier indépendant et du travail actif. C'est la misère en paletot qu'un traitement tout sec de 1.200, 1.800 ou 2.000 francs, pour faire vivre une famille. En tout cas, ce ne sera jamais l'aisance. Pour vivre à l'aise, en s'élevant peu à peu, il n'y a que l'ouvrier ou le commerçant débrouillard et piocheur. C'est le sentiment populaire, et il est vrai.

Le tableau de M. des Aspres n'est donc pas exagéré. Mais il est incomplet. L'artiste aurait pu y faire entrer l'homme du monde, dont il a d'ailleurs esquissé la tristesse. Mais, de cette tristesse il eût été bon qu'il indiquât aussi la cause. Tâchons de suppléer à cette omission.

Les temps sont durs pour les gens du monde, depuis que beaucoup de fortunes se sont amoindries, chargées de dettes ou hypothéquées dans nos crises agricoles, industrielles ou financières de ces vingt dernières années. Allez aux causes de cette décadence et des impressions qui en résultent : il est visible, il se démontre de plus en plus, combien on risque à se décharger de la gestion directe de ses propriétés sur un fermier ou un intendant qui ne se sent pas contrôlé sur place et chaque jour. S'agit-il de capitaux engagés dans l'industrie? On sait ce que valent tant de banques ou de sociétés anonymes aux réclames alléchantes. Le temps n'est plus où les gens bien rentés pouvaient, sans souci ni travail, jouir en toute sécurité de leur patrimoine ou de la dot conjugale. Le seul moyen vraiment sûr de tenir en main sa fortune, c'est de la faire valoir soi-même; c'est de la regagner soi-même « à la sueur de son front »; c'est de l'engager dans une entreprise agricole, industrielle, commerciale où l'on ait l'œil et la main. Tel est, pour les « capitalistes », le malheur des temps : eux aussi, le fouet de la nécessité les pousse, implacable, au travail.

Ajoutez, pour une classe voisine, mais que la fortune a moins avantagée, cette autre calamité, encore vivement sentie : les fonctions publiques élevées paient généralement trop peu. N'é-

tait l'usage secret du chèque et autres formes variées du pot-de-vin, il y aurait de grandes situations horriblement ruineuses. A plus forte raison, y en a-t-il du côté des honnêtes gens bien placés, simples de goûts, mais désireux d'élever leurs enfants, forcés de les doter et tenus à représenter en proportion de leur rang. Réduisez, dans ces conditions, un général de division à ses 18.900 francs de solde active, un premier président ou un procureur général à leurs 18.000, diminués de la retenue pour la retraite; ce sera maigre. Voyez aussi un capitaine à la portion congrue de ses 4.140 francs; un président de tribunal, touchant entre 5.000, 7.000, et 10.000. La plupart, en France, ne dépassent pas les 5.000, puisque la plupart de nos tribunaux se trouvent dans les villes dont la population est inférieure à 2,000 habitants. Les 7.000 et les 10.000 sont réservés aux sièges peu nombreux des villes de 20.000 à 80.000 et au-dessus. Enfin, notons-le bien, les postes supérieurs sont forcément partout le lot d'une minorité restreinte. Conclusion, ce n'est pas une carrière publique qui peut aider suffisamment un Français d'aujourd'hui à vivre, à faire vivre et à élever ses enfants. Par elle-même, elle lui donnera la gêne, qu'il faut, à tout prix, dissimuler et subir. Nouveau coup de fouet de la nécessité, qui nous pousse au travail indépendant et productif (1).

Ainsi, en haut comme en bas de la société française, le temps s'en va des situations toutes faites, qui se conservaient sans grand effort. Le temps s'en va du rentier heureux, du propriétaire oisif, du fonctionnaire vivant au large. Ils s'en vont eux-mêmes, comme s'en vont les espèces incapables de s'adapter à un certain milieu; car le milieu moderne paraît de plus en plus réclamer essentiellement le *retour en grand nombre* des gens du monde, riches ou instruits, à la direction immédiate des *travaux ouvriers*.

C'est le renversement des vieilles routines; c'est le contraire de la vie prétendue, jusqu'ici, « noble » ou « bourgeoise »; cela exige un effort si nouveau, et, en apparence si dur, que nous en

(1) Je renvoie, pour l'exposé complet de ces démonstrations, à l'instructive brochure de notre collaborateur, M. Paul Bureau : *la Diminution du revenu*.

sommes épouvantés. Voilà pourquoi le présent nous attriste. Et que cherchons-nous donc à tant admirer le passé, sinon le rêve de ce qui nous manque fatalement aujourd'hui?

II. — L'ANCIENNE DOUCEUR DE VIVRE.

M. des Aspres, comme beaucoup de nos compatriotes, admire le moyen âge avec une profonde ferveur. Pourquoi? Écoutez : parce que « le moyen âge avait prudemment caché à l'humanité deux lois que notre temps a découvertes, l'évolution et la lutte pour l'existence » (1).

Au moins, c'est franc. Le moyen âge était un heureux temps et il fait bon y rêver, en pleine tristesse moderne, parce que, dans ces siècles-là, les machines, les débouchés et les affaires fructueuses ne changeaient pas tous les jours. Au contraire, avec des méthodes essentiellement traditionnelles et empiriques, soit en culture, soit en industrie; avec des instruments et des moteurs peu puissants; avec des transports lents et difficiles; avec de petits marchés; avec de petites corporations locales monopolisant tous ces moyens de production et d'échange, chacun, de père en fils, vivait sur sa terre, dans son atelier ou à son comptoir, assuré contre la concurrence. Il n'était pas nécessaire de s'imposer de grands efforts (2).

Il était même facile de s'appuyer largement sur autrui, ce qui atténuait encore la nécessité de l'effort personnel. La devise : *Un pour tous; tous pour un*, exprimait fort bien cette tendance à n'agir que dans un groupe et sous son impulsion générale. L'individu, sans doute, n'y entrait pas comme une simple non-valeur; mais il n'y prenait, en quelque sorte, qu'une demi-valeur. C'était, en revanche, la vie aussi largement assurée que possible contre tout accident et toute surprise, sans que chacun en prît grand souci personnel. C'était la grande joie d'alors : « L'homme du moyen âge, dit M. des Aspres, n'a pas connu le sentiment

(1) P. 279.
(2) P. 279, 280.

de la solitude qui pèse si lourdement sur le moderne. Des affections et des fraternités l'enveloppaient et le réchauffaient, ne laissant pas glacer son cœur par le froid de l'individualisme. Après la parenté, y il avait la corporation, la commune, la province » (1). Le serf lui-même ne peinait pas avec tristesse sur la terre dont il faisait partie : des avantages appréciés lui appartenaient en retour. « Il échappait au service militaire, à l'impôt ; s'il dépendait de la merci de son seigneur et de son humanité, il était du moins protégé par celui-ci comme sa propriété » (2).

En face des duretés de la vie moderne, voilà l'ancienne douceur de vivre. Nous trouvons, dans ce tableau idéal, le dernier mot sur les aspirations rétrospectives de certains fils du dix-neuvième siècle qui voudraient déjà tenir le vingtième. Ils rêvent un bel ordre social pour ce temps-là ! Non pas, sans doute, le moyen âge ressuscité dans son décor gothique : l'électricité et la vapeur n'y tiendraient pas. Ils rêvent un grand renouveau de « solidarité », de « vie collective », d' « organisation sociale ». Ce sera l'abri de notre faiblesse individuelle, la fin de notre isolement, le commencement d'une ère de justice !

Pourquoi faut-il que la réalité ne s'accommode pas de ces beaux rêves ? Cet idéal de protection collective a pu être, très justement, celui des âges passés. Il répondait bien aux nécessités d'un temps où les hommes n'avaient pas encore été poussés par les inventions et dressés par les circonstances à l'effort individuel énergique et indépendant. Mais ce temps paraît fini : ayons le courage de le reconnaître. Ne résistons pas, à cause de nos habitudes et de nos sympathies, devant l'évidence des faits. Rendons-nous compte de ce qu'est le temps présent, afin de nous adapter à ce qu'il exige de nous.

III. — UN AGE NOUVEAU QUI COMMENCE.

On a vraiment quelque pudeur à prononcer ce mot d'âge nouveau dont trop de gens ont usé, depuis longtemps, à tort

(1) P. 305, 306.
(2) P. 287.

et à travers. Je serais donc reconnaissant au charitable lecteur qui m'indiquerait une expression plus juste et d'apparence moins pompeuse. Il voudrait bien alors la choisir de manière à signifier clairement que nous assistons à une *conquête du globe,* non plus militaire et en masse, comme autrefois cela s'est tant vu, mais à une conquête *pacifique* et *individuelle*, opérée par des hommes d'initiative qui se mettent, eux, au *travail* ouvrier et à sa direction. En attendant, servons-nous du mot : âge nouveau.

Certes, à première vue, l'âge nouveau ainsi défini, ne semble pas s'annoncer partout.

Il y a, en France comme en Allemagne, et dans tout le monde latin ou slave, une forte poussée vers le développement de la vie collective. Au moindre degré, elle se manifeste par l'excessif entraînement de la jeunesse paysanne ou citadine vers les postes administratifs, qui dispensent si profondément du travail individuel. La poussée se fait un peu plus intense, avec ces réformateurs et ces hommes politiques qui voient la fin des crises sociales actuelles dans l'organisation de lois, de règlements, de groupes autorisés sous la haute tutelle de l'État pour la protection individuelle des ouvriers. La poussée enfin éclate avec la dernière violence dans les divers systèmes de « nationalisation du sol », soit en grand, comme le veulent plutôt les socialistes de France et d'Allemagne, soit au profit de petites communautés locales, comme le réclament Kropotkine et ses amis. Voilà donc, à première vue, la bonne moitié de l'humanité résistant de toutes ses forces à la marche de l'âge nouveau.

Mais, en face, le monde anglo-saxon travaille et s'avance.

Je ne m'étendrai pas sur sa définition, devenue à peu près classique. Ce n'est pas un des moindres succès de l'*École de la Science sociale*, que de l'avoir en même temps précisée, comme Le Play n'avait pas pu le faire, et vulgarisée (1). Le monde anglo-saxon se caractérise essentiellement par l'*affluence des hommes capables vers la direction du travail et des affaires qui en résultent, soit dans la métropole, soit aux colonies, soit n'im-*

(1) P. 142, 143.

porte où. Ils ne demandent pas la sécurité de leur pain quotidien à ces grandes organisations collectives dont rêvent les socialistes. Ils la demandent à leur initiative et à leur travail, au *self-help*. Leur premier et plus ferme appui, c'est eux-mêmes.

Puisque cette notion devient classique ; puisque les purs littérateurs ont déjà commencé à en entretenir le grand public, il serait temps, pour lui, d'en tirer les conséquences. La conquête actuelle du monde et l'âge nouveau s'expliqueraient aussitôt.

L'Anglo-Saxon travaille et réussit par lui-même ; donc il n'est pas long à remarquer, que partout où se trouve une race douée de peu d'initiative et peu appliquée au travail, les affaires languissent, l'agriculture retarde, l'industrie végète, la place est bonne à prendre. Depuis le commencement de ce siècle, il se l'est dit en regardant le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Sicile, l'Amérique du Sud et nombre d'îles colonisées par d'autres Européens. Et comme l'Anglais va vite de l'idée à l'action, il est venu prendre la place. Il a saisi le commerce du Portugal, exploité les minerais espagnols, envahi les vignobles et les ports de Sicile, installé des fabriques en Italie, construit des chemins de fer un peu dans tous ces pays-là et débordé de l'Amérique du Nord sur les immenses pampas et dans les villes commerçantes du Sud.

Il est si bien venu en conquérant, que les indigènes ou les anciens colons ont maugréé contre ce brasseur d'affaires aux poignets d'acier. Mais, habitués à des travaux faciles, à des sinécures officielles ou à des carrières libérales, ils n'ont pas su lui tenir tête. Et puis, le peuple est pauvre, dans ces pays-là : on a beau savoir vivre de pastèques ou d'oignons, encore faut-il vivre. Le paysan et le tout petit bourgeois se sont mis à servir l'Anglais comme manœuvres, ouvriers, employés et commis.

C'est ainsi que se vérifie, dans la plus grande partie du monde latin, la mélancolique épigraphe de M. des Aspres : « Un peuple nouveau succéda au vieux peuple ». Il s'est implanté, ce peuple nouveau, homme par homme, dans les affaires vitales et sur le sol des pays. C'est lui qui est le maître, puisque c'est lui qui fait

et donne le pain; lui qui met l'argent en circulation; lui qui mène dans l'occupation essentielle de leur vie la masse des ouvriers. Il ne se soucie guère des avocats, des médecins et des journalistes qui se disputent le pouvoir; il gouverne mieux et plus qu'eux. Et le jour où beaucoup de ses pareils l'auraient rejoint, qui l'empêcherait de bousculer tous ces politiciens, s'ils le gênent? En attendant, le « peuple ancien » ne se doute pas qu'il est, sans révolution apparente, tout simplement exproprié.

Nous ne sommes pas encore, en France, tombés au niveau de ces vieux peuples; malgré les habitudes d'inertie et l'écrasante communauté d'État qui pèsent sur nous, beaucoup des nôtres sont individuellement plus actifs, moins éloignés du *type particulariste* que nos autres frères de race latine. Souvent même, ce sont des Français entreprenants, qui, mal à l'aise dans l'encadrement administratif du pays, ont apporté en Espagne, en Italie, chez les Sud-Slaves, ou en Orient, quelque progrès industriel ou commercial.

Nous ne sommes donc pas, comme les populations de cette sorte, conquête achevée ou conquête certaine pour l'Anglais.

Mais, nous sommes, dans une trop grande mesure, bons à conquérir. C'est ce que M. des Aspres constate avec de très justes observations.

Il nous dénonce, non sans ironie, Paris mondain conquis par les sports anglais, par l'argot anglais, par les allures anglaises, par les tailleurs, coiffeurs, chemisiers et blanchisseurs anglais, et, — qui l'eût cru, ô Molière! — par les spectacles anglais, voire même américains! Ces indices, malgré leur nature superficielle, ne manquent pas de sérieux. Pour qu'un genre étranger soit copié, il faut que ce genre étranger fasse aux yeux de ses copistes, grande figure. Si, à l'inverse d'autrefois, le monde français copie le monde anglais, c'est qu'il y voit une classe dont l'allure lui impose, et dont l'existence lui paraît mieux entendue (1).

(1) P. 245 et suiv.

Mais voici qui est plus grave. Vous le constaterez dans nos régions agricoles par excellence du Nord, de l'Est et du Centre. « Ne fuyez pas aux champs, — dit M. des Aspres, — pour vous dérober à l'envahissante Angleterre. Vous l'y retrouverez. Nos cultivateurs ont des machines sur le fer desquelles sont gravées des adresses américaines en anglais. Le blé qu'ils plantent est du *golden-drop*, du *kissingland*, ou du *victoria*. Leurs pommes de terre sont des *early rose puritan*. Les moutons qui paissent leurs prairies de *ray grass* sont des *south-down* et des *black-faces* » (1).

Après l'invasion de l'outillage et des produits anglais, voici, par places, un fait plus grave encore. Je m'étonne que M. des Aspres l'ait omis : c'est l'invasion du producteur et du patron anglais.

Il est venu, comme l'a raconté, non sans fierté, Herbert Spencer, installer le gaz à Bordeaux et à Toulouse, dont les habitants paraissent « de ce chef, au philosophe sociologue, assez pauvres, en idées ». C'est une société anglaise, la « Compagnie hydraulique du Rhône », qui a profité des rapides de Bellegarde, pour détourner un quart du volume d'eau débité par le fleuve, et céder ainsi à diverses usines une force de 10.000 chevaux. L'Anglais a aussi fait sa trouée dans la fabrication rouennaise ; il commence à s'installer dans les vignobles bordelais ; il lance des affaires dans nos petites stations arriérées du littoral méditerranéen. Qui donc l'empêcherait demain de venir, en Lorraine ou dans la Beauce, racheter aux propriétaires absents et besogneux certaines grandes terres, mal exploitées par les fermiers en dépit de la richesse du fonds et malgré la baisse notable des fermages, toujours cotées à trop haut prix pour des exploitants de petits moyens (2) ?

En somme, ces conquêtes et ces menaces de conquête démontrent que partout où la race s'en tient aux routines anciennes de la culture et de l'industrie, partout où la classe supérieure néglige d'en activer le progrès, l'Anglais trouve la place vacante et se l'adjuge, même en France.

(1) P. 271, 272.
(2) Herbert Spencer, *Introduction à la Science sociale*, p. 240.

Serions-nous donc destinés, comme de simples Irlandais ou Hindous, à devenir sa conquête? — Non, car nous paraissons capables, sur un point, comme ne le sont pas ces peuples, de profiter de sa concurrence et de son invasion elle-même, pour apprendre à le battre. Ce serait un curieux spectacle, mais qui n'a rien d'extraordinaire pour quiconque a observé tant soit peu l'expansion de la race anglo-saxonne.

IV. — LE RELÈVEMENT POSSIBLE DE L'INITIATIVE ET DU TRAVAIL, EN FRANCE.

Partout où va s'établir un vrai particulariste, il apporte l'exemple du travail bien conduit et fructueux; il démontre l'excellence de ses procédés par d'incontestables succès. Il replante et greffe à nouveau des vignes épuisées ou malades; il use de machines, d'engrais, de semences, de rotations de culture qui donnent une récolte supérieure; il perfectionne les races ovines ou bovines; il active l'industrie et le commerce.

— Parfois, l'exemple tombe dans le vide : pour des Orientaux à peine sortis de la vie de simple récolte et par conséquent mal ou peu dressés à l'effort, ce succès n'est point un stimulant. Dans leur fatalisme résigné, ils ne s'étonnent même pas : « C'était écrit. Allah donne à ces Roumis les bras forts et la graisse de la terre. »

L'exemple ne réussirait guère mieux d'abord sur une grande partie de nos populations agricoles, composées de tout petits propriétaires, cultivant laborieusement, mais avec une routine obstinée, leurs vignes ou leurs champs de blé et de seigle. Tel fut, il y a cinquante ans, l'effet des initiatives intelligentes de quelques agriculteurs lorrains autour de Nancy. « Ni les encouragements ni les conseils ne manquent à nos cultivateurs, — écrivait alors un témoin bien informé. — Ils se tiennent en dehors du progrès, soit par ignorance, soit par entêtement ou par crainte, et ils regardent toute innovation comme un acheminement vers leur ruine. L'exemple de Roville, de Sainte-Geneviève, de la Malgrange et d'autres fermes qui, avec des terres peu fertiles, obtiennent cependant des produits abondants, ne peut rien sur

beaucoup d'entre eux » (1). A la longue cependant, les efforts des propriétaires exploitant eux-mêmes, et ceux de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, ont introduit de divers côtés des innovations heureuses. Un de ces initiateurs, et non le moins actif, pouvait dire au concours régional de 1885 : « En se rappelant les quarante dernières années, n'a-t-on pas vu la machine à battre remplacer le fléau, la charrue système Dombasle chasser complètement l'ancienne charrue en bois, les herses articulées se substituer à la herse trapézoïdale, la houe et le râteau à cheval s'introduire partout ; et, sur certains points, plus abandonnés par les bras, ne trouve-t-on pas installés les charrues multiples, le semoir, la faucheuse, la faneuse, la moissonneuse, etc.? » (2). Ce progrès des méthodes et cette initiative lentement relevée, pourraient se constater bien ailleurs qu'en Lorraine. Malgré ce peu d'entrain à se mettre en marche, la preuve est faite, par là, que la race française est capable de profiter d'un voisinage particulariste.

Il se produira, ou se produirait donc chez nous, à mesure que se développera l'expansion anglo-saxonne, un phénomène déjà constaté ailleurs. C'est ainsi qu'en Écosse, dans les Lowlands, le voisinage des propriétaires et des industriels anglais agit sur nombre de Celtes du pays, déjà plus habitués à la culture et aux travaux pénibles que leurs compatriotes des Highlands. Et, à ce contact, l'Écossais devient si fortement particulariste, que, établi colon au Canada, il fera redouter, même de l'Anglais, son initiative et son travail (3).

N'est-ce pas ainsi que chez nous, dans le Perche, l'Anjou, la Normandie, l'Ile-de-France, les Franks de type saxon, établis sur leurs domaines grands et moyens, ont installé autour d'eux des tenanciers de race celtique, qu'ils ont peu à peu dressés à ce particularisme, relatif encore, mais déjà notable, visible aujourd'hui dans l'habitant canadien, leur descendant (4)?

(1) Henri Lepage, *Le Département de la Meurthe*, Nancy, 1843, I, p. 325.

(2) *Congrès agricole et Concours régional de Nancy*, 1885. Rapport de M. Paul Genay, p. 258, 259.

(3) Le *Mouvement social*, « L'Écosse des Lowlands », par M. E. Demolins, I, 97 et suiv.

(4) La *Science sociale* « Monographie du Canada », par M. Gérin, XVII, 324 et suiv.

Nous pouvons donc, avec vraisemblance, augurer pour notre pays, un heureux résultat de la conquête nouvelle du globe. Tandis que les races par trop communautaires ne sauront que se laisser réduire à une situation inférieure, nous pourrons, nous, relever lentement, par le travail, notre initiative individuelle, nous pourrons, si nous ne faillissons pas à la tâche, prendre rang parmi ces nouveaux maîtres du monde. Là paraît être le seul avenir : ceux qui ne s'y adapteront pas seront les Français d'hier; ceux qui s'y adapteront, les Français de demain.

Si l'on n'avait abusé du mot, je dirais que là est, dans sa réalité sérieuse, le *type de l'homme moderne*. Non pas l'homme moderne du boulevard et des petits théâtres, ni l'homme moderne des grands clubs; ceux-là ne sont modernes que par le faux col et l'argot, mais anciens, au fond, antiques, usés, comme est usée l'existence oisive et sans valeur personnelle qui est celle de leur milieu. L'homme moderne, c'est, par excellence, celui qui se met au travail et qui compte sur soi; parce que celui-là seul est adapté aux conditions présentes de la vie et des races qui s'emparent du monde. Il est aussi, je crois, supérieurement adapté à cette loi providentielle, qui nous révèle, dans la Bible, l'homme créé pour « qu'il travaille, *ut operaretur* » et dont le devoir est de manger son pain à la sueur de son front (1). Il marque un progrès du type humain.

Cet homme moderne, beaucoup d'entre nous ne le sont pas. Ils sont loin de l'être; l'opération de le devenir leur paraît bien dure. Elle bouleverserait tellement la vie et le caractère du Français d'hier! Plus moyen, dans cette existence vouée à l'effort personnel, d'escompter les situations toutes faites, les protections et les appuis. Cela nous horripile : cette allure de l'homme qui réussit par lui-même nous paraît d'un affreux égoïsme. « Elle rend positif, mercantile, indifférent à l'idéal; elle détruirait le charme, la poésie, la générosité de notre vieille race française! Que ferait-elle de nous? Des Français démarqués, mal teints à l'Anglaise.

(1) Genèse, II, 15, 16; III, 19.

Voilà le Français de demain. Il valait mieux rester ce que nous étions! »

Est-ce bien vrai que cela valait mieux? Examinons donc les reproches qui motivent ces regrets, en commençant par le plus répandu.

V. — L'INITIATIVE ET LE TRAVAIL NOUS RENDRAIENT-ILS SI ÉGOÏSTES?

C'est difficile à croire. Car il n'est pas nécessaire de mener une vie active et indépendante, pour être égoïste : il suffit d'être homme. L'égoïsme, dans sa racine première, n'est ni anglo-saxon, ni français; il est humain. Les plus généreuses natures ont à lui résister ,le cœur lui-même a son égoïsme.

Mais, étant donné ce fonds universel de l'égoïsme humain, quel est, d'un individu formé à compter d'abord sur soi-même, ou d'un individu habitué à chercher ses appuis autour de soi, le plus poussé au développement de l'égoïsme natif?

Je laisse répondre les faits. Voici un de ces jeunes Anglais dont M. des Aspres nous décrit si justement l'éducation virile à Eton, Harrow, Rugby ou Charterhouse (1). Au moment de choisir sa carrière, il ne demande ni héritage paternel, ni bourse de l'État, ni femme avec dot, ni protection des gens en place. Il compte uniquement réussir par son savoir-faire et par son travail. Il ne mettra aucune honte à se montrer régisseur, ou défricheur, avant d'être propriétaire, mécanicien avant d'être ingénieur ou industriel, commis avant d'être commerçant ou armateur. Il se sentira fier, au contraire, de gagner dans ces travaux d'apprentissage la première mise de fonds nécessaire aux débuts de son entreprise, ou à l'amortissement de ses emprunts. Au besoin même, dès seize ans, il se sera mis à gages chez son père. Toujours, par des moyens très simples, mais non moins énergiques, il s'élèvera peu à peu lui-même; il n'aura jamais demandé à personne ces sacrifices d'argent qu'exige, chez nous, la confection d'un avocat, d'un ingénieur ou d'un officier.

(1) P. 161, 162.

Où est donc le véritable égoïste? Est-ce cet homme qui se passe absolument de l'argent des autres? Qui ne réclame aucune protection? Ou celui qui en a toujours besoin, du jour où il passe bachelier jusqu'au jour où il se marie! M. des Aspres, qui n'est cependant pas un détracteur de son pays, nous fait, à propos du mariage et de la paternité, une navrante peinture de l'égoïsme français (1). Il faut bien le reconnaître : nous sommes égoïstes à la manière des faibles.

Ne nous abusons donc pas sur les grands mots d' « altruisme » et de « solidarité », que, volontiers, certains publicistes opposent à l'idée d'une évolution de notre race vers un type de vie plus active et plus personnelle. Le vieil adage chrétien était autrement profond : « Charité bien ordonnée commence par soi-même ». La première charité que nous devions aux autres, c'est de ne pas leur être une charge; c'est de nous suffire. Plus nous nous suffirons à nous-mêmes, moins nous aurons ce pitoyable égoïsme qui réclame sans cesse, avec des airs tendres et des chansons affectueuses, le dévouement d'autrui.

N'aurons-nous pas, en revanche, l'égoïsme des forts : l'égoïsme anglo-saxon dans sa raideur désagréable, dans son indifférence à tout ce qui ne heurte pas le moi, avec son allure froidement calculée, irrésistible et régulière comme le coup de piston d'une locomotive lancée à toute vapeur?

Eh oui, sans doute, plus d'un y succomberait; mais lequel est le plus désagréable, le plus indifférent à autrui, le plus injustement calculateur de son bien-être, ou celui qui exige tout des autres et peu de soi-même, ou celui qui ne demande rien aux autres et tout à son travail?

D'ailleurs, il ne faut pas, — et nous y sommes très portés, — sur l'exemple de quelques excentriques mal élevés, rencontrés en wagon, juger comme fatalement égoïste une race de forte initiative.

Seulement, elle place sa sympathie autrement que nous. Un Français est attiré vers les faibles; un Anglais vers les forts.

(1) P. 294 et suiv.

L'idéal de la bienfaisance française se place très volontiers dans les œuvres de secours aux incurables, aux désespérés, aux malheureux incapables de se relever d'une manière ou d'une autre. L'Anglais, lui, leur viendra aussi en aide, mais non sans oublier cette considération, que ces misères laissées sans secours et multipliées deviendraient un désordre public, un danger de la rue, un obstacle pour le travail des gens sains et actifs. C'est à ceux-ci qu'il pense avant tout : pour eux, s'ils veulent s'élever, il réservera ses plus généreuses avances. Témoin ces bibliothèques, ces lectures, ces missions universitaires d'Oxford ou de Cambridge, ces sociétés de constructions ouvrières, toutes ces œuvres collectives ou individuelles qui se multiplient si spontanément en Angleterre ou aux États-Unis. Elles préservent l'Anglais particulariste de cet esprit d'isolement inerte, nommé souvent chez nous *l'individualisme*. Elles sont la manisfestation vivante d'une forme vraiment supérieure de la bienfaisance et de la charité : en secourant elles élèvent, parce qu'elles aident avant tout l'individu à s'aider lui-même, pour améliorer sa vie morale et sa vie physique (1).

Sa vie physique. Ici, je vais soulever, sans aucun doute, une nouvelle difficulté dans l'esprit de certains lecteurs. « Voilà le but de tant d'énergie : le *comfort :* cette jouissance savante et pratique, si alourdissante pour l'âme ; cette fin de tout sentiment désintéressé ». — Examinons donc, appuyés sur l'expérience, les ravages vrais ou faux du confortable dans l'âme des Français de demain.

VI. — PÉRIRONS-NOUS PAR LE CONFORTABLE?

Je crois qu'avant d'en périr, nous aurions besoin de le faire entrer légitimement dans notre vie. Car, le comfort, au vieux sens très français du mot, ce n'est pas le luxe vaniteux et sensuel. Ce n'est ni le linge trop fin, ni les fauteuils où se pelotonne la paresse, ni les menus irritants à force d'être raffinés. Le com-

(1) La *Science sociale*, XVII, 17.

fort, c'est ce qui soutient et répare les forces. C'est un vêtement adapté au climat et aux occupations; une nourriture saine et substantielle, un ameublement dont tout le luxe est de rendre le foyer gai et reposant.

Dans cette mesure, qui le blâmerait? Ce n'est pas la Bible elle-même, dont une admirable page loue et décrit la Femme forte : « Sa maison ne craint pas la neige et le froid; elle se tisse des couvertures; elle a des robes de lin fin et de pourpre; aux portes de la ville on admire son mari lorsqu'il siège parmi les anciens du pays; elle fait des tuniques et les vend, et livre des ceintures aux marchands chananéens » (1).

Revenons donc, sans scrupule, de nos dédains antiques du corps et de ses soins. Ils nous ont donné cette « jeunesse au dos rond », comme l'appelle M. des Aspres; il eût pu ajouter : aux yeux myopes, aux estomacs et aux nerfs détraqués, à l'esprit déséquilibré, âmes maladives en des corps malingres.

Ne craignons même pas, si nous entrons dans la voie du travail intense, une trop vive réaction dans le sens du confortable. Un jeune homme, fils de famille, qui a le courage de surveiller et de suivre ses charrues, ou de faire la tournée quotidienne de ses chantiers, n'est pas porté à ce luxe amollissant dont rêvent les gens inoccupés. Son imagination et ses sens ont de quoi se dompter sous le soleil ou la neige, par monts et par vaux. Nos mœurs de fonctionnaires et de propriétaires oisifs ont plus fait pour le développement des jouissances malsaines, que ne ferait jamais le confortable acquis par le travail et nécessaire pour en conserver les aptitudes. N'en avons-nous pas l'irrésistible preuve d'expérience, dans la vie abondante et saine de nos trop rares résidences rurales?

Un retour vers de telles mœurs nous rendrait donc, loin de le compromettre, l'équilibre du moral et du physique.

Malheureusement, pensent certains de nos compatriotes, il nous le rendrait trop. « Les gens pondérés sont si ennuyeux; les Français de l'avenir le seraient beaucoup. Derrière leurs char-

(1) Proverbes, XXI.

rues, leurs machines ou leurs comptoirs, plus de charme; plus d'aimable et gracieuse sociabilité. » Est-ce vrai?

VII. — POUR ÊTRE CHARMANT ET SOCIABLE, FAUT-IL NE RIEN FAIRE?

Oui, pour l'être d'une certaine manière, qui n'est ni la seule ni la meilleure.

C'est la manière de ces salons d'autrefois, où, soit à Paris, soit en Province, se réunissait un voisinage habituel de gens peu occupés matériellement, mais cultivés d'esprit : gentilshommes en rupture de terres, fonctionnaires, magistrats, amateurs d'art, groupés autour de quelque femme du monde, — désintéressée comme eux du travail, cette chose paysanne, ouvrière ou petitement bourgeoise!

Le charme de ces vieux salons, si on en juge par des souvenirs comme ceux de la comtesse de Bassanville, c'était un léger et fin papillonnage de l'esprit, à propos de tout : art et politique, histoires mondaines et grande histoire. C'était la galanterie empressée et délicate, non sans afféterie ou préciosité. C'était le ton, l'allure, le danger aussi, d'une société obligée de se distraire pour remplir une grande partie, sinon le tout, de sa vie.

Avec les nécessités nouvelles du travail et l'amoindrissement ou la disparition des anciennes grandes situations, les salons ainsi composés disparaissent de plus en plus. Les survivants se comptent, paraît-il, ou ne comptent pas. Allons-nous donc devenir insociables?

J'espère bien que non. Le charme de ces salons ou plutôt de ces intérieurs laborieux de l'avenir ne viendrait pas, lui, de l'oisiveté lettrée, mais du travail intelligent. On peut bien s'en faire quelque idée vraisemblable, par l'observation des familles, qui, dans l'industrie et surtout dans la grande culture, commencent parmi nous à réaliser le type de l'avenir.

Si jamais vous avez été reçu à l'un de ces foyers, trop rares chez nous, vous aurez entendu parler de pommes de terre et de

blés, de tarifs et de prix des terres, sans vulgarité ni ennui. Tout cela s'explique avec cette simplicité et cette précision que donne l'expérience des affaires, jointe à une exploitation scientifique. La maîtresse de maison qui, là, tient sa grande place utile, sait, sans bas-bleuisme aucun, témoigner de son intérêt pour cet ordre de sujets. D'ailleurs, personne dans la famille ne pense à disserter lourdement; le travail de corps et d'esprit qu'exige cette exploitation intensive de la terre amène naturellement une détente de gaieté franche. La vie n'est pas sombre ni vide; les âmes ne sont ni pessimistes ni sceptiques. Des Parisiens, transplantés dans ce milieu actif et intelligent, admirent qu'on y soit heureux, sans fièvre de plaisir ou de cabotinage mondain; ils finissent par découvrir dans un coin de province, à côté d'une ferme ou d'une usine, cette merveille d'une gaieté vraie et d'un charme naturel.

S'ils voulaient approfondir, ils feraient bien d'autres découvertes; une surtout qui répond encore, sans aucun doute, à l'une des préoccupations du lecteur.

VIII. — L'IDÉAL ET L'ART CHEZ LES GENS QUI TRAVAILLENT.

Beaucoup de gens parmi nous, Parisiens ou Provinciaux de sous-préfecture, en sont encore à la vieille légende, fondée, hélas! en réalité, du propriétaire routinier, terré dans sa petite gentilhommière, où il se désintéresse de tout progrès technique et de toute culture d'esprit. A peu près insociable, vêtu comme un charretier, il n'apprécie d'autre distraction que de chasser, de fumer et de boire sec avec ses gardes, — ou pire encore. N'en restons pas à cette légende : ce type a fini son temps. Ses terres se vendent pour payer ses dettes. Le temps est à la culture progressive et aux agriculteurs intelligents. Ils sont par nécessité, chimistes, mécaniciens, architectes; car c'est besogne courante pour eux, que d'analyser une terre ou doser un engrais, surveiller l'emploi ou la réparation de leurs machines, dresser le plan d'un drainage, d'un canal, d'une grange ou d'une écurie. A ce régime, l'esprit d'observation s'aiguise, le raison-

nement pratique s'appuie sur la science, les idées générales rayonnent dans l'esprit.

Est-ce donc là un terrain si mauvais pour la culture littéraire ou artistique?

Vous le verrez bien, si vous regardez, au milieu de ces circonstances, un homme en qui l'éducation première a saisi et développé le sens du beau. Vous aurez le type du *gentleman*, qui, avec la même persévérance éclairée, améliore ses terres, orne sa galerie, enrichit sa bibliothèque, restaure son château, décore son parc. Il lui est si facile, avec les chemins de fer, les journaux, les revues, de connaître la dernière actualité littéraire. Taine s'étonnait, il y a trente ans, des chefs-d'œuvre et du goût délicat qu'il rencontrait dans les manoirs anglais. M. de Rousiers, il y a quatre ans, trouvait à qui parler nouveautés artistiques dans un *home* isolé sur un grand ranche de l'Ouest. Bien des Français trouveraient encore de ces étonnements et de ces conversations dans quelque coin de province où habite, sur ses terres, à côté de son usine, une famille qui ne rougit pas, malgré le nom, la fortune ou les préjugés, de gérer ses affaires.

Le travail ne serait donc pas, pour les classes élevées, la mort de l'idéal artistique ou littéraire; il en serait plutôt l'épuration. D'où nous viennent, par exemple, ces innombrables romans qui étalent également, sous la couverture jaune des in-douze et sous la couverture saumon des revues graves, la même donnée foncière? Peu importent les caractères, l'intrigue, les noms et les physionomies, toujours c'est la même procession de gens du monde oisifs, le même spectacle de vies sans but, de familles sans intérieur, d'âmes sans équilibre ni frein solide; toujours c'est la même stratégie de ces oisifs, plus ou moins blasés et sceptiques, pour s'entraîner à la même chute. Les trois quarts, au moins, des romans chers aux mondains lettrés pourraient mettre en sous-titre : « Autour de l'adultère », ou « Autour du vice ».

C'est que la vie contemporaine des classes élevées est trop vide, trop dénuée d'activité, trop peu favorable au développement des vigoureux caractères, pour fournir aux romanciers des

situations et des types intéressants. A moins de se rejeter sur le roman historique, brodant sur un thème à la Dumas quelques vieilles histoires de cape et d'épée, ils ne trouvent dans l'existence désœuvrée des gens du monde que les péripéties des flirts dangereux et des chutes savantes. Voilà les seuls drames de ces vies plates. Comme le modèle est en même temps lecteur ou lectrice, le succès est certain; de même que, chez les Anglais, le succès est certain pour le thème, moins scabreux, mais autrement élevé et beau, de l'homme énergique, qui, par lui-même, triomphe des difficultés de la vie. Voilà l'idéal littéraire et artistique des races viriles, ce que Carlyle appelait avec une saisissante vérité : « la valeur ». Mais, pour le goûter, il ne faut pas des oisifs ni des routiniers, que cette tension de la force individuelle effraie et déconcerte; il faut des hommes qui travaillent et qui avancent par eux-mêmes. Et comme le public finit toujours par imposer ses goûts aux auteurs, de tels hommes rendraient à notre littérature, par trop anémiée et névrosée, le sens et l'expression de la valeur humaine.

D'une valeur trop humaine, peut-être; car ces hommes, si confiants dans leur force, ne sont-ils pas trop indépendants de toute supériorité, trop portés à s'isoler dans leur vie morale, pour donner à la religion la place qu'elle doit tenir dans toute existence? Il faut s'arrêter à cette objection, car elle nous vient un peu de tous les points de l'horizon. Des catholiques jugent par trop individualiste et indisciplinée cette valeur si hautement individuelle; et il est de leurs adversaires qui tirent parti de cet aveu, pour ranger le catholicisme au milieu des formes sociales que le présent et surtout l'avenir ne peuvent plus accepter. Examinons encore cette dificulté.

IX. — LE CATHOLICISME ET L'AGE NOUVEAU.

Il semble donc, à certains observateurs, que le catholicisme ait été en harmonie toute spontanée et parfaite avec les institutions collectives et l'esprit communautaire du moyen âge. Après avoir énuméré la famille, la corporation, la cité, la province, qui enca-

draient alors si puissamment les individus, M. des Aspres ajoute : « Il y avait surtout la chrétienté, cette immense multitude de frères, enfants du même Dieu. Une foi commune unissait le riche et le pauvre, le seigneur et l'artisan. Ils confondaient leurs prières, accordaient leurs voix dans le chant des hymnes, se réjouissaient des mêmes joies, célébraient d'un même cœur les mêmes fêtes. Noël, Noël! criait le villageois au citadin. Christ est ressuscité! disait le noble au vilain. Au delà de sa paroisse et de sa confrérie, par delà l'enceinte de la cité, où les aïeux avaient comme lui entendu sonner tierce et none, on se savait uni au peuple chrétien tout entier, sur la terre et dans l'autre monde. Tant était douce cette communion, tant elle était réconfortante pour les âmes, que l'Église n'avait pas imaginé de plus terrible châtiment que d'en être exclu » (1).

M. des Aspres semble ici oublier tout à fait que la communauté de vie religieuse dans la paroisse, la confrérie et l'Église universelle n'a jamais été le but final d'aucune âme. Notre but, c'est, selon la foi même, d'arriver individuellement au bonheur éternel par la vision de Dieu. C'est le « salut ». En regard de ce but, toute l'église n'est qu'un des multiples moyens voulus par la Providence. Ces moyens sont de deux sortes. A côté de ces moyens collectifs, si bien loués par M. des Aspres, il y a les moyens individuels, que l'Église, d'après l'Évangile même, inculque avec grand soin. Elle n'oublie pas la parabole si expressive des talents déposés entre les mains de différents serviteurs, en proportion de leurs capacités personnelles et des intentions du maître sur chacun d'eux (2). La parabole de la semence mise en terre n'est pas moins saisissante, car elle fructifie, ou ne fructifie pas, selon les qualités de chaque endroit où elle tombe (3). Aussi, d'après l'Église elle-même, les moyens « communs », si efficaces qu'ils soient de leur nature, n'agissent pas comme des talismans sur des âmes inertes. Il faut réfléchir à l'enseignement reçu, se préparer aux sacrements, et agir pour en profiter pleinement. Donc, à un but es-

(1) P. 306.
(2) Matth., XXV, 14-30. Cf. XXI, 18, l'incident du figuier stérile.
(3) Luc, VIII, 5-16.

sentiellement individuel, l'Église se subordonne, avec un ensemble de moyens, où les actes individuels du chrétien préparent, assurent ou achèvent l'effet définitif des moyens « communs ». C'est là, je crois, du vrai « particularisme ».

M. des Aspres, et beaucoup d'autres avec lui, devraient se mettre à ce point de vue pour apprécier exactement les forces qui, au moyen âge, soutenaient la vie morale de nos pères.

L'Église ne les habituait pas simplement à suivre le train commun de leur confrérie, paroisse ou tiers ordre; elle leur apprenait à faire de ces moyens collectifs une heureuse application individuelle. Voyez, autour d'un saint Colomban comme d'un saint Boniface, d'un saint Dominique ou d'un saint Bernard, la vertu ou la sainteté de leurs disciples, véritablement originale, au sens noble et juste du mot.

Seulement, vous remarquerez aussi, avec quelle mesure l'Église a toujours su, dans l'usage pratique, adapter cette loi de l'effort individuel, comme ses autres lois essentielles, aux divers milieux naturels où vivent ses fidèles et ses chefs.

Chez les chrétiens de rite oriental, natures peu individuelles, fortement dominées par la communauté de famille, ou de tribu et de nation, le côté rituel, extérieur, collectif de la piété et du culte a toujours tendu à prévaloir. C'est encore, plus près de nous, le caractère actuel de la dévotion italienne, espagnole, ou portugaise.

Chez les moines saxons de saint Boniface, chez les premiers disciples de saint Dominique, l'élan personnel d'une nature forte et fortement saisie par la grâce s'enlève toujours sur le fond de la vie commune. On voit que les races entreprenantes du Nord ont pénétré l'Occident et suscité autour de leurs établissements des foyers de vie individuelle.

Ainsi, l'Église, toute particulariste qu'elle se montre par sa fin et par l'agencement de ses moyens essentiels, varie, avec la plus grande souplesse, l'application contingente de ceux-ci. Elle vient largement en aide à la faiblesse communautaire par le développement plus marqué de ses moyens collectifs d'influence;

ailleurs, elle ne met pas à l'étroit cette initiative hardie qui caractérise l'Américain. La valeur humaine de l'âge nouveau amènera donc au christianisme de vaillantes natures, bien faites pour comprendre et pratiquer ce que Bossuet appelle « le grand sérieux de la vie chrétienne ».

Avec le chrétien, l'Église elle-même devra sans doute entrer dans une phase nouvelle de sa vie dont un membre éminent du clergé américain; le P. Hecker, protestant converti, fondateur des Paulistes de New-York, aimait à reconnaître autour de lui les commencements. J'emprunte le résumé de ses vues, à une page de M. de Meaux. Ce que le P. Hecker entendait appliquer directement à la race anglo-saxonne et aux Églises d'Amérique, ne s'appliquerait-il pas à toute race et à toute Église particulière qui, dans l'Église catholique, saurait s'adapter aux conditions de l'âge nouveau?

D'après ces vues, dans les trois derniers siècles de l'âge ancien, en face de la réforme protestante qui attaquait l'autorité religieuse dans son principe, « il a fallu tout subordonner à la défense du principe d'autorité. Cette œuvre nécessaire et qui ne s'est pas accomplie sans sacrifices, touche maintenant à sa fin. L'autorité ecclésiastique est affermie. L'édifice qui doit abriter les générations fidèles est achevé; il a reçu son couronnement le jour où a été proclamée l'infaillibilité pontificale. Reste maintenant, parmi ceux qui l'habitent, à développer la vie personnelle et surnaturelle. L'Église étant pourvue de tous ses organes extérieurs, l'action du Saint-Esprit devra s'exercer plus puissante et plus féconde à l'intérieur des âmes, et ces âmes, plus tranquilles dans leur foi mieux définie, jouiront davantage de la liberté des enfants de Dieu... On peut dire des inclinations religieuses des Anglo-Saxons, et en général de tous les hommes à forte initiative, ce que Tacite disait, il y a longtemps, de leur façon de se choisir une demeure : *Colunt discreti ac diversi*. Que cette disposition à se replier sur soi-même et à s'isoler des autres hommes en face de Dieu ne soit ni contenue, ni réglée, elle aboutit aux divisions et aux variations infinies du protestantime. Mais qu'elle

soit renfermée en des limites fixes et précises, dans le cercle tracé par l'autorité romaine, et nul ne peut mesurer quel essor sera imprimé aux âmes, à quelle hauteur elles monteront. Voilà comment, dans le siècle prochain, peut être rajeunie la vie de l'Église catholique, sans qu'elle change rien ni à ses dogmes ni à sa morale...(1) ».

Ces vues sont hardies, peut-être, en face de certaines traditions françaises; le sont-elles en face de cette nécessité d'enseigner toutes les nations jusqu'à la fin des temps, qui est la mission propre de l'Église catholique? Le sont-elles en face des divines prévisions de Celui, qui, selon la chair, fils de l'Orient et du plus exclusivement traditionnel des peuples, a posé, dans la constitution essentielle de son Église, cette loi de l'effort individuel, ce don individuel de la grâce, ce moteur intime et personnel de la vie morale? Il savait donc l'avenir du monde, et il y préparait son Église.

Ainsi, dans l'ordre religieux, comme au point de vue des qualités aimables ou élevées de notre race, il n'y a pas à s'effrayer de la transformation que nous imposent les temps. Elle nous rendra, tout bien pesé, plus modernes et meilleurs; elle nous remettra au ton et au pas des races qui priment aujourd'hui dans le monde.

Nouvelle difficulté alors : cela s'appelle, chez M. des Aspres comme chez bien d'autres, d'un nom malsonnant : l'anglomanie. « Ah! oui, dit-on, ces messieurs sont anglomanes; l'Anglais étant l'homme moderne par excellence, ils prêchent de le copier; moyennant quoi la France sera heureuse ».

Il faut, une bonne fois, expédier ce reproche.

X. — OU SONT LES VRAIS ANGLOMANES?

Nous disons, en premier lieu, dans la *Science sociale :* Regardez la situation telle qu'elle est et s'est faite sans nous. Les Anglo-Saxons apparaissent comme la mieux adaptée de toutes les races

(1) *L'Église catholique et la liberté aux États-Unis*, p. 351-352.

aux conditions actuelles de l'existence; les Français, comme la moins éloignée de l'être, parmi les autres. Le fait, d'après ce que j'ai exposé plus haut, est assez patent; il n'y a pas, j'imagine, d'anglomanie à le constater en toute sincérité, et malgré l'amour-propre national.

En second lieu, du moment que le type anglais, comme l'avoue un ardent ennemi de l'anglomanie, M. des Aspres, est « approprié au milieu moderne » et que nous ne le sommes pas ou guère (1), il est impossible de vouloir nous sortir de l'antique routine, sans emprunter forcément des faits et des exemples au monde anglo-saxon. Ah! nous ne demanderions pas mieux que de les emprunter au monde latin, à la France surtout! Nous le faisons même dès que cela se trouve quelque part; mais il n'en reste pas moins nécessaire de chercher ailleurs les manifestations nettement caractérisées de l'initiative et du travail modernes. Est-ce là de l'anglomanie?

Troisièmement, en face de l'expansion anglo-saxonne, et de l'envahissement qui nous menace, nous concluons : Il est temps de revenir au travail. Nous poussons notre jeunesse, — qui s'écrase à la porte des administrations ou des écoles de l'État, — nous la poussons vers la terre qui s'appauvrit, l'industrie qui souffre, le commerce qui languit, la colonisation qui se meurt. M. Demolins l'expliquait d'une manière aussi pratique que claire, dans sa brochure : « *Comment élever et établir nos enfants* ». C'est le devoir présent, qui ne demande pas, lui, l'impossible effort de modifier en bloc les institutions d'un pays et l'esprit de ses habitants. Il demande à tout homme sérieux, convaincu des nécessités de l'époque, d'agir sur lui-même, sur ses enfants, sur ses amis, sur son voisinage, dans le sens de ce retour aux occupations fondamentales.

Nous voulons donc, enfin, susciter et encourager un mouvement qui rapprochera l'homme du monde de l'homme du peuple pour les unir dans le travail. Cette conclusion pratique des faits observés est-elle de l'anglomanie? Anglomane alors M. des

(1) P. 133 et suiv.

Aspres. Il définit la France : « Un pays qui manque de bras pour l'industrie, l'agriculture et les travaux publics; un pays qui regorge de rhéteurs et de théoriciens, de gens ayant fait leurs classes et capables de prononcer un discours à l'occasion (1). »

Non, nous ne sommes pas anglomanes, en demandant ce retour individuel d'hommes capables, à la direction du travail qui fait vivre la France. Nous sommes patriotes : mais nous n'avons pas ce patriotisme-réclame toujours empressé à brandir le drapeau sans trop savoir ce qu'il cache dans ses plis. Un meilleur patriotisme serait de ramener avec nous quelques Français intelligents et actifs à coloniser, chacun dans son coin, un peu de la terre de France.

Les vrais anglomanes, ce sont les hommes qui s'obstinent, n'importe sous quel prétexte, à déconseiller cette évolution nécessaire. Ne comprennent-ils pas qu'aujourd'hui, il faut *ou s'y mettre ou en périr?*

Ils ne le comprennent pas, et ils sont anglomanes, car ils nous retiennent par leurs préjugés routiniers dans cette infériorité agricole, industrielle et commerciale qui a ouvert aux Anglais les territoires des races latines méridionales, comme de simples pays vacants; ils nous accablent sous cet énorme monceau de fonctionnaires et de gens à carrières libérales, qui ne pourront jamais, ni dans la politique ni dans les œuvres, tenir la vraie place du patron, chef naturel du travail et ciment d'union, — quand il travaille et patronne lui-même, — entre la classe des ouvriers et les classes non ouvrières.

Voilà les Français de l'avenir, si nous voulons que la France ait un avenir dans l'âge nouveau qui commence.

Fr. M.-B. Schwalm,

des Frères Prêcheurs.

(1) P. 178, 180.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE (1).

VIII.

LES TYPES SOCIAUX
DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE.

I. — LA RÉGION DES VALLÉES : LE TYPE ACTUEL ET LE TYPE ANCIEN.

Si on veut bien jeter les yeux sur le chemin que nous avons parcouru jusqu'ici, on se rendra compte que nous analysons successivement, et dans un ordre méthodique, les diverses grandes régions qui constituent des unités sociales.

Nous avons d'abord décrit et classé, sous le nom de *Sociétés à formation communautaire de famille*, les deux régions de steppes : les Prairies et les Déserts; ensuite, sous le nom de *Sociétés à formation communautaire de famille et d'État*, les confins des déserts, puis la grande région des Sols boisés de l'Europe orientale, qui se trouve à la sortie des Prairies vers l'Ouest, enfin la grande région des Sols cultivables qui se trouve à la sortie des Prairies vers l'Est et se prolonge jusqu'à l'extrême Orient.

Tout en formant une gradation constante dans la voie de la

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de mars, mai, septembre, octobre, novembre 1893, janvier et mars 1894.

complication sociale, la série des types que nous avons ainsi étudiés présente un caractère fondamental commun : *la persistance, le maintien de la communauté de famille.*

Cette persistance a pour conséquence d'imprimer à toutes ces populations des traits distinctifs, notamment l'éloignement pour le travail personnel et progressif et la compression de l'initiative individuelle.

Mais ces inconvénients sont en partie compensés par l'appui et le secours que chaque individu trouve dans la communauté de famille et au moyen desquels il réussit, plus ou moins, à surmonter les phases les plus dures de l'existence. L'homme ne s'élève pas très haut, mais il ne tombe pas non plus très bas; il ne se voit jamais complètement abandonné par la collectivité familiale.

Dans le nouveau groupe de sociétés, dont nous abordons l'étude, il n'en est plus de même. Ici, la communauté de famille est d'abord en décroissance accentuée et finit par disparaître à peu près complètement. L'individu est donc exposé à se voir livré à ses seules forces, à être privé de l'assistance de la communauté. Mais il est trop habitué à s'appuyer sur la collectivité, pour se passer de ce genre d'assistance ; aussi il tend et il réussit à constituer une communauté plus haute, plus compréhensive, plus générale, une communauté publique.

Ainsi prend naissance le groupe nouveau des *Sociétés à formation communautaire d'État.*

Mais cette communauté, plus générale et plus éloignée, protège moins l'individu et souvent elle l'opprime; elle présente donc un symptôme grave de complication sociale.

Cependant cette forme de communauté, comme la précédente, a des degrés : ici, ce n'est pas encore le grand État; c'est le petit État, c'est-à-dire une forme réduite de la communauté publique : *la Cité.*

C'est dans ce groupe qu'apparaissent en effet les types célèbres de la Cité pélasgique, de la Cité phénicienne et vénitienne, de la Cité grecque, enfin de la Cité romaine, qui doit jeter tant d'éclat sur ce régime social. « *Civitas, Urbs* », termes fameux,

qui ont donné naissance aux expressions « Civilisation et urbanité », lesquels dénotent précisément l'état social qui se développe au sein des cités.

C'est dans le bassin de la Méditerranée qu'a pris naissance cet état social, dont je vais expliquer la genèse et suivre l'évolution, en me servant des notes qu'a bien voulu me communiquer M. Henri de Tourville.

Les limites de la région méditerranéenne. — La région méditerranéenne est le vestibule naturel et nécessaire par lequel ont passé les peuples qui ont donné, pendant des siècles, au Midi et à l'Occident de l'Europe ses caractères sociaux particuliers. Il est dès lors impossible de traiter de l'Europe occidentale, qui porte à bon droit le nom de latine et qui est latine, même chez les Allemands du Sud et de la Baltique, sans avoir étudié la formation sociale méditerranéenne d'où sont sortis les Latins.

Nous appelons « Terres méditerranéennes » celles qui touchent à la Méditerranée, celles qui, socialement, sont influencées directement par elle.

Ces terres comprennent toute la ligne des rivages de la Méditerranée et de ses deux annexes, la Mer Noire et l'Adriatique, jusqu'au cirque de montagnes qui séparent et isolent presque partout ces rivages de l'intérieur des terres. Elles comprennent, en outre, dans leur totalité, toutes les îles de ces mers, et les Péninsules, comme la Grèce et l'Italie.

Cette région forme une unité. — L'unité de cette région est déterminée par les trois circonstances suivantes :

1. *Les relations établies par la mer.* — La mer relie directement entre elles toutes ces terres; elle les unit plus qu'elle ne les divise. En effet, la traversée est courte et facile, car cette mer est de faible étendue et elle est, de plus, semée d'îles, qui forment des points de relâche. De fait, la Méditerranée a été parcourue, dès la plus haute antiquité par des populations qui ne disposaient que de moyens de transports très élémentaires.

La mer présente d'ailleurs ce caractère tout à fait particulier,

que l'homme la traverse sans subir aucune transformation : elle est, en quelque sorte, un corps neutre : elle vous dépose au point d'arrivée exactement dans l'état social où vous étiez au point de départ. C'est ce qui explique qu'il y ait eu, dès l'antiquité, une civilisation méditerranéenne à peu près semblable d'une extrémité à l'autre de cette mer. Quelle différence avec la puissance transformatrice des routes de terre, le long desquelles se sont élaborés et modifiés les divers types sociaux que nous avons décrits! C'est que, sur les routes terrestres, les peuples ont dû séjourner pendant de longues années et souvent pendant des siècles, et qu'il leur a fallu, dès lors, s'accommoder aux conditions variées et variables qu'elles imposaient. On ne séjourne pas sur la mer, on ne s'y accommode pas; on se contente de la traverser aussi rapidement que possible.

2. *La nature uniforme du sol.* — D'une façon générale, tous ces rivages présentent uniformément une succession de petites vallées d'alluvion ouvertes sur la mer et encadrées, sur les trois autres côtés, par une couronne de montagnes surmontées de plateaux. Ces vallées et ces alluvions sont formées par les nombreux cours d'eau qui descendent des montagnes bordières. Cette disposition est assez connue et assez célèbre dans l'histoire.

3. *La nature uniforme des productions naturelles.* — Cette uniformité est suffisamment constatée par l'existence d'une flore dite « méditerranéenne ». Cela tient à ce que la Méditerranée s'étend de l'Est à l'Ouest, et non du Nord au Sud, c'est-à-dire que tous ses rivages sont placés sous l'influence d'un même climat méridional. Ils sont, en outre, soumis aux mêmes influences maritimes, qui leur amènent, avec une chaleur tempérée, des pluies régulières. Enfin, toutes ces petites vallées sont également irriguées par des cours d'eau et sont toutes composées du même sol d'alluvion.

Le type méditerranéen est moins pur aujourd'hui qu'autrefois. — Dans l'antiquité, la Méditerranée était la mer par excellence, la mer suprême : elle était à peu près la seule connue, la seule qui pût être parcourue dans toute son étendue; il ne lui venait pas de navigateurs des autres mers, de l'Océan : elle n'était donc

exploitée que par des populations appartenant à ses propres rivages et présentant, par conséquent, des caractères communs. Aujourd'hui, au contraire, elle est envahie par les navires de tous les grands pays de l'Occident, qui y apportent la diversité de leurs coutumes et de leur influence.

De même, les terres qui la bordent ont été, à la longue, envahies et comme recouvertes par des flots de peuples étrangers arrivés de l'Orient et du Nord par la voie terrestre et apportant avec eux une autre formation sociale. Tels ont été les Gaulois, les Barbares de toutes dénominations, les Arabes, les Turcs, les Slaves, etc. Il n'en fallait pas tant pour rompre la belle unité qui l'avait caractérisée dans l'antiquité.

Par suite de ce mélange d'éléments, l'étude des types actuels est rendue plus difficile que celle des types anciens; les phénomènes sont trop mêlés. Cependant, il subsiste encore, çà et là, dans certains coins plus écartés et mieux préservés par les circonstances, quelques fragments, frustes il est vrai, mais néanmoins reconnaissables, du vrai type méditerranéen. Nous allons tâcher de les dégager, car un spécimen actuel, vivant, même imparfait, nous permettra de remonter plus facilement au type ancien, plus entier et plus achevé. Ainsi l'éléphant, type dégénéré par rapport au mammouth, mais du moins vivant, permet au naturaliste de mieux comprendre et de mieux restituer son congénère lointain et disparu.

La région méditerranéenne comprend trois éléments distincts. — Ces trois éléments sont : 1. La *Vallée* proprement dite, c'est-à-dire la partie cultivable; 2. Les *Ports maritimes*, établis sur certains points du rivage favorables à la navigation; 3. Les *Petits Plateaux*, qui couronnent chacune de ces vallées, ainsi que nous l'avons dit.

Or, chacun de ces éléments est la cause et le théâtre de phénomènes sociaux distincts. Il est donc nécessaire, pour l'exactitude de l'analyse, de les étudier séparément et successivement. C'est ce que nous allons faire, en examinant, pour chacun d'eux, d'abord le type actuel, ensuite le type ancien.

Nous commencerons par le *type de la Vallée*, parce que c'est là que se développent encore aujourd'hui et que se sont développés dans l'antiquité, les phénomènes les plus élémentaires et les plus originaux.

I. — LE TYPE ACTUEL : LES MINGRÉLIENS.

La région Ponto-caucasique présente actuellement un des spécimens les plus purs du type de la Vallée. — Cette région a été moins complètement déformée par les influences étrangères dont je viens de parler, à cause de son isolement au milieu d'un puissant massif montagneux et à l'extrémité orientale de la Mer Noire. Mais le choix de ce type présente un autre avantage important : il occupe le lieu qui a été le berceau de la race pélasgique, proto-type des Grecs et des Romains : et on peut, aujourd'hui encore, saisir chez lui les traits et jusqu'aux causes de formation de cette race, illustre entre toutes dans les origines de l'Occident.

Nous appelons région Ponto-Caucasique, la double vallée de l'Ingour et du Rion, ou ancien Phase, si célèbre dans l'histoire. Ainsi que cette dénomination l'indique, cette vallée s'ouvre sur le Pont-Euxin, ou la Mer Noire, et vient s'adosser, sur ses trois autres côtés, aux contreforts du Caucase et au plateau de l'Arménie. Elle comprend le pays connu actuellement sous le nom de Mingrélie et, anciennement, sous celui, plus fameux, de Colchide.

Cette région est un excellent lieu de refuge. — On trouverait difficilement une région mieux délimitée et d'un accès plus difficile aux gens du dehors. C'est une merveilleuse retraite, et une toute petite retraite, entre les montagnes et la mer. « Le bassin de l'Ingour et du Rion sont, l'un et l'autre, parfaitement limités par le Caucase, l'Anti-Caucase et la chaîne intermédiaire des montagnes Mesques. De l'Abkhasie au pays des Lazes, les monts forment un demi-cercle complet, dont le point le plus bas, sauf dans le voisinage du littoral, est, au seuil de Souram, à 919 mètres d'altitude. Des arêtes des montagnes parallèles au

grand Caucase divisent ce vaste demi-cercle en réduits secondaires, dont quelques-uns sont presque complètement isolés et forment de petits mondes à part (1). »

Du côté de la terre, ce fouillis de petites vallées secondaires est encore, et surtout était autrefois très difficilement accessible. On ne pouvait y arriver des montagnes circonvoisines qu'en descendant les deux principales vallées. Or, avant l'expédition militaire de 1858, celle de l'Ingour ne possédait aucune route; il n'y avait qu'un seul « sentier périlleux escaladant la montagne à près de 3.000 mètres de hauteur » (2). L'entrée par la vallée du Rion n'était pas plus praticable : elle est étroite et facile à garder par un petit nombre de gens. De plus, elle était barrée par l'extraordinaire développement forestier des pentes, du côté de la Colchide. « Le noyer croît jusqu'à plus de 1.650 mètres d'altitude. Le mûrier blanc et la vigne croissent encore entre 1.000 et 1.100 mètres, et Ruprecht a vu le cotonnier à l'altitude de 634 mètres, dans la haute vallée du Rion (3). » Les forêts protectrices de la Colchide ont laissé d'ailleurs, depuis cinquante siècles, le souvenir légendaire de ce bois redoutable, où Jason devait entrer pour trouver la Toison d'or.

Voilà donc un petit monde bien fermé, bien défendu contre les influences extérieures, un bon lieu de refuge pour des émigrants en quête d'isolement. Mais quels peuvent être ces émigrants? A quel type appartiennent-ils?

Cette région est un confin de steppes de Petits Plateaux. — Il faut bien saisir le caractère de ces petits plateaux pour comprendre le point de départ de toute l'évolution des peuples du bassin de la Méditerranée. C'est à M. de Préville que revient l'honneur d'avoir, le premier, donné la détermination sociale exacte des petits Plateaux de l'Asie Mineure (4). Je me borne à la rappeler.

(1) Reclus, *Géog. univ.*, t. VI, p. 161.
(2) *Ib.*, p. 162.
(3) *Ib.*, p. 167.
(4) Voir la *Science sociale*, t. XII, p. 69 et suiv.

Les plateaux de l'Iran et de l'Arménie sont formés par une succession de steppes élevées, froides, assez maigres, et de vallons fertiles qu'arrosent de nombreux ruisseaux produits par l'égouttement des hautes terres. A cause même de leur division, ces cours d'eau sont généralement d'un faible débit. Ces plateaux n'offrent point aux troupeaux les immenses ressources en herbe des hauts plateaux asiatiques; ils sont trop découpés. Tout en conservant la quantité réduite de bétail qu'on peut entretenir encore sur les hauteurs, ou dans les vallées, suivant la saison, chaque communauté familiale doit chercher un vallon arrosé pour y produire le riz ou le froment, qui fournira un complément nécessaire à l'art pastoral. C'est la culture du riz qui domine dans le Nord de la Perse, le froment dans le reste de la contrée.

Par conséquent, cette région n'est pas, comme les Déserts, « une immense étendue de steppes pauvres englobant quelques oasis : c'est, au contraire, une série de territoires *propres à la culture* englobant des plateaux propres au pâturage. La différence des lieux se traduit immédiatement dans l'état social de la population : les anciens Mèdes, comme les Persans et les Arméniens actuels, ne vivent pas à l'état nomade : ils forment des établissements sédentaires. « Chaque communauté se fixe en bourgade, » dit Hérodote (1), au milieu de ses cultures, conservant la faculté de faire paître son bétail sur les plateaux voisins. Le pâturage est l'accessoire de la culture; les pâtres sont les serviteurs des sédentaires, au lieu d'être leurs dominateurs, comme cela a lieu dans les oasis du Désert. »

Ainsi, les habitants de ces petits plateaux avaient déjà, dans l'antiquité, et ont encore aujourd'hui une formation à demi rurale; ils cultivaient les vallées hautes de la montagne. Les vallées plus basses et plus fertiles de l'Ingour et du Rion devaient donc exercer sur eux une puissante attraction.

La culture fut développée dans ces vallées sous deux influences. — 1° *L'exploitation de l'or.* — On sait que l'ancienne Colchide

(1) I, 96.

fut fameuse, dans l'antiquité, par son or. La tradition nous en a été conservée par la légende de l'expédition des Argonautes à la recherche de la Toison d'or. La toison d'or de la Fable paraît être le symbole des richesses de la Colchide, dont les habitants, en plongeant des toisons de brebis dans les rivières, recueillaient les paillettes d'or roulées par les eaux. D'ailleurs, les premiers établissements des Pélasges sur le pourtour de l'Asie Mineure semblent avoir été également des pays d'or. Cela résulte des diverses fouilles qui démontrent l'usage surabondant de l'or dans la métallurgie pélasgique : la découverte, par M. Schliemann, du Trésor, dit de Priam, et du lion d'or de Mycènes en témoignent. Le Simoïs et le Xanthe roulaient des paillettes d'or.

Si l'or a, pour premier résultat, d'attirer des émigrants en grand nombre, il a, pour second et définitif résultat, lorsque la « fièvre de l'or » est passée, d'amener le développement de la culture, par la nécessité de nourrir une population nombreuse. C'est ce qu'on a pu constater de nos jours en Californie et en Australie (1).

Ici, cette évolution fut d'autant plus naturelle que les émigrants des Petits Plateaux circonvoisins étaient déjà dressés à une certaine culture, ainsi que nous venons de le dire.

2° *La culture facile.* — Mais ce qui dut surtout faciliter cette évolution, c'est qu'il ne s'agissait pas d'entreprendre une culture pénible, exigeant beaucoup de travail et d'effort et qui aurait pu rebuter des populations encore à demi pastorales. Non, c'était et c'est encore une culture tout à fait à leur portée, car elle est presque spontanée, *la culture arborescente.*

Les arbres à fruits sont, en effet, la ressource fondamentale de ce coin privilégié du monde; nulle part on ne rencontre une variété aussi considérable d'espèces. Cette fertilité tout à fait locale de la Colchide est due à ce qu'elle recueille, comme dans un cornet, toute l'humidité des vents d'ouest du Pont-Euxin : « Il tombe une quantité d'eau près de trois fois plus considérable que dans la partie centrale de la contrée, et six, huit, même

(1) Voir mes articles sur « Les mines d'or », *la Science sociale*, t. VI, p. 198 et 398, livr. de sept. et de nov. 1888.

dix fois supérieure à celle que l'on observe dans le bassin de la Koura (sur la Caspienne). L'influence des vents pluvieux de la mer Noire ne s'étend pas au delà des monts Mesques, ou du Souram (qui forment le fond oriental de la vallée du Rion) (1). »

Cette extraordinaire fertilité a frappé tous les voyageurs : « La Colchide, plus heureuse que la Sicile, n'a rien perdu de son ancienne fertilité. Avec sa charrue archaïque, dont la forme n'a pas varié depuis les Argonautes, l'indolent laboureur mingrélien effleure à peine le sol, et recueille pourtant d'abondantes moissons. Cette richesse contraste avec l'aspect désolé de la région du Kour, exposée aux vents brûlants de l'Asie centrale... Cette contrée privilégiée est constamment rafraîchie par les brises humides de la mer Noire ; aussi toutes les plaines y sont extraordinairement fertiles, les pentes des montagnes couvertes de magnifiques forêts (2). »

Mais ce qui est tout à fait caractéristique, c'est que cette région est, par excellence, la terre des arbres à fruits; elle en est même la patrie originaire, suivant de Candolle et d'autres botanistes. D'après eux, c'est de ces vallées que seraient originaires, et c'est là que se trouveraient à l'état le plus spontané, le pommier, le poirier, le prunier, le cerisier, le cognassier, le mûrier, l'amandier, la vigne, le groseillier, le radis, etc., sans parler d'un certain nombre de légumineuses. Or, ce qui caractérise précisément ces divers végétaux, c'est de donner des produits presque sans aucune culture, de n'exiger de l'homme presque aucun effort : il lui suffit de cueillir des fruits qui se renouvellent d'eux-mêmes chaque année.

Cette culture arborescente domine également dans toutes les vallées de la Méditerranée, lesquelles se trouvent, comme nous l'avons dit, dans les mêmes conditions de climat. Aussi, ce peu d'effort que demande la culture est-il demeuré le trait frappant de la vie agricole chez les Grecs et dans une grande partie de l'Italie. C'est ce qui explique la poésie champêtre de ces peuples,

(1) Reclus, *Géog. univ.*, t. VI, p. 72 ; voir à la même page la carte des pluies.

(2) *Le Caucase, la Perse et la Turquie d'Asie*, par le baron Ernouf, d'après la relation du baron de Thielmann, p. 27 et 30.

qui dépeignent les travaux des champs comme une occupation essentiellement douce et mêlée d'agréables rêveries. On comprend l'ouvrage d'Hésiode, et les *Géorgiques* de Virgile. Encore aujourd'hui, en Colchide, on cultive en chantant et en dansant, tant ce travail exige peu d'effort.

L'installation dans la vallée imprime à la race son étroit caractère urbain. — D'abord la population n'est pas portée naturellement à se disséminer dans la vallée par habitations isolées, à cause de la formation communautaire imprimée par la vie semi-pastorale des Petits Plateaux : les familles tendent au contraire à rester groupées. Mais, ici, le groupement prend un caractère particulièrement étroit, qui va différencier notablement les peuples du bassin de la Méditerranée de tous ceux que nous avons observés jusqu'ici : on ne se groupe pas seulement en villages, on tend à se grouper le plus possible dans des cités et dans des cités fortifiées. Le trait dominant est la *vie urbaine intense.*

Pour comprendre cette évolution, il faut se rappeler que toutes les vallées méditerranéennes sont entourées de montagnes et de plateaux habités par une population plus ou moins nomade et guerrière. Ces belliqueux voisins sont toujours prêts à opérer une descente dans la vallée qui s'étend à leurs pieds et où ils sont attirés par la richesse des productions naturelles. On peut dire que le montagnard vivait et vit encore en partie de razzias opérées sur l'habitant de la vallée. L'histoire des villes pélasgiques et grecques de l'Asie Mineure et de la Grèce est remplie du récit d'expéditions de ce genre : on y vivait dans des alarmes continuelles. Dès les premières pages de son *Histoire*, Hérodote nous fait le récit d'une de ces expéditions dirigée contre Milet, ville située dans une vallée de la côte occidentale de l'Asie Mineure : « Alyatte continua contre les Milésiens la guerre que son frère avait commencée; voici comment il menait les hostilités contre cette ville. Quand les fruits de la terre étaient en pleine maturité, il se mettait en campagne; ses troupes marchaient au son des chalumeaux, des cithares et des flûtes. Arrivé sur le territoire de Milet, il ne détruisait, ni ne

brûlait les maisons ; il n'en arrachait pas les portes ; il laissait chaque chose à sa place. Mais il détruisait les moissons et les fruits, après quoi il se retirait. Or, le Lydien ne démolissait pas les habitations des Milésiens, pour qu'ayant où s'abriter, ils puissent labourer et ensemencer encore, et pour que lui-même, dans ses incursions, eût encore des travaux à bouleverser » (1).

On voit que ces envahisseurs étaient gens de précaution et qu'ils avaient bien soin de ne pas ruiner complètement ces vallées sur lesquelles ils prélevaient un tribut périodique. On voit, en même temps, que ces populations n'avaient d'autre moyen d'échapper à de semblables attaques qu'en s'entourant de solides murailles, derrière lesquelles elles pouvaient se serrer et se défendre. Ainsi, la vie urbaine intense fut une conséquence forcée des conditions du Lieu.

Telle fut, en effet, l'origine des villes si célèbres de l'antiquité pélasgique et grecque ; presque toutes sont situées dans des positions identiques : elles occupent le centre des petites vallées, ouvertes sur la mer et entourées d'un cirque de montagnes ; c'est le même type que l'on rencontre depuis la Colchide jusqu'à la Grande-Grèce et même jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Cette nécessité de s'enfermer dans de solides murailles pour se défendre contre les tentatives des montagnards est tellement inhérente à la condition des lieux, qu'elle a persisté jusqu'à ce jour dans la Mingrélie. Aujourd'hui encore, « toutes les maisons du haut Ingour sont de véritables forteresses capables de soutenir un siège ; toutes, perchées sur une saillie du roc, sont dominées par une tour quadrangulaire de 20 à 25 mètres de hauteur, d'où l'habitant guette l'ennemi qui se présente au loin et le vise par les meurtrières. Les portes d'entrée de ces donjons ne sont qu'au deuxième ou au troisième étage, et l'on ne peut en descendre que par des troncs d'arbres inclinés et munis de traverses » (2).

Les choses se passent encore à peu près de même dans plusieurs provinces de la Perse et de la Turquie que dominent les

(1) Hérodote, *Histoires*, I, 17.
(2) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VI, p. 176.

hauteurs du Kurdistan. « Il y a tel village de l'Aderbaïdjan et du Lauristan où l'on vit dans de perpétuelles alarmes. Le village est fortifié et des guetteurs, à certaines époques de l'année, surveillent, sans se lasser, les campagnes environnantes. S'élève-t-il à distance quelque tourbillon de poussière où l'on croit distinguer les vestes rouges et les énormes turbans des cavaliers kurdes, du sommet de quelque tour retentit un signal d'alarme et aussitôt accourent de toutes parts et rentrent précipitamment les travailleurs dispersés dans les champs ; sur eux se referme la lourde porte de chêne garnie de barres de fer qui clôt l'unique entrée. Quand arrivent enfin les Kurdes, presque tout le monde est à l'abri ; mais il reste toujours quelques enfants ou quelques femmes qui n'ont pu s'enfuir à temps, des troupeaux qui ne se sont pas laissé rallier ; il reste des blés mûrs qui attendent la faucille. Les pillards font, en toute hâte, la moisson de ces champs que d'autres avaient ensemencés. Ils lient en travers de leurs selles les lourdes et traînantes gerbes, puis ils repartent avant le soir pour leurs montagnes, chassant devant eux captifs en pleurs, troupeaux bêlants et mugissants » (1). Ce récit ne semble-t-il pas être la continuation et l'explication de celui d'Hérodote que nous venons de citer?

La nature du Lieu imprime à la race des aptitudes remarquables de constructeurs. — Si la nécessité de se défendre derrière des murailles suffit à expliquer les qualités de constructeurs qui distinguent, depuis la plus haute antiquité, les populations de ces vallées, elle ne suffit pas à expliquer le degré extraordinaire d'art et de puissance de ces constructions. On sait que les ruines pélasgiques sont encore un sujet d'étonnement et d'admiration : ce sont des constructions en très grand appareil et qui, pour cette raison, ont été appelées cyclopéennes. Les spécimens les plus fameux sont les murailles de l'Acropole de Tirynthe, la Porte aux Lions et la Porte du Trésor d'Atrée, à Mycènes, le mur et la porte pélasgique de Samothrace ;

(1) Vivien de Saint-Martin, art. Kurdes, *Dict. de géogr.*, t. III, p. 234.

mais on en trouve des restes dans deux cents autres villes environ (1). C'est donc bien là un trait caractéristique de ces sociétés.

Ces constructions sont composées d'énormes quartiers de roc souvent bruts, quelquefois taillés, mais toujours placés les uns sur les autres sans ciment, en polygones irréguliers. Les murs et les galeries de Tirynthe, par exemple, sont bâtis en pierres de dimensions telles que deux chevaux attelés ne pourraient ébranler la plus petite. La porte du Trésor d'Atrée a pour linteau une pierre longue de 8 mètres 25 sur $5^{m},10$ de large.

Le premier caractère de ces constructions est donc l'énormité des matériaux employés. Les historiens se seraient moins étonnés de l'emploi de pareils matériaux, s'ils s'étaient rendu compte que ces populations les avaient sous la main et tout préparés, qu'ils encombraient leurs vallées et étaient même un obstacle à leurs cultures. En les utilisant, on faisait donc d'une pierre deux coups, comme on dit vulgairement, et jamais cette expression n'a été aussi juste. Ces matériaux sont fournis par les moraines, ou amas de rochers, qui se forment à la base des glaciers; elles atteignaient, surtout dans l'antiquité, la partie alluviale et cultivable de la vallée. Ce phénomène, d'ailleurs, est encore sensible à l'heure actuelle dans la Mingrélie : « Les glaciers de Troufber ont poussé leur moraine frontale jusqu'à deux kilomètres du village svane de Djabéchi, dans la commune de Moujal, et le village lui-même, ainsi que beaucoup d'autres, est construit sur les débris de moraines délaissées par les anciens fleuves de glace (2). »

Outre les rochers formés en amas dans les moraines, les habitants de ces petites vallées avaient encore à leur disposition tous ceux que les torrents et les pluies torrentielles avaient précipités dans la vallée, le long des pentes abruptes. On comprend donc qu'ils aient trouvé plus simple de les utiliser tels quels, que de les tailler péniblement. Et cela leur était, en somme, plus facile, puisque ces matériaux étant dégagés du sol et se

(1) Duruy, *Hist. des Grecs*, t. I, p. 68, 191.
(2) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VI, p. 162.

trouvant sur place, on n'avait pas à vaincre la difficulté de l'extraction ni des longs transports.

Mais les constructions pélasgiques ne sont pas seulement remarquables par l'énormité des matériaux, elles le sont encore par un certain caractère d'art et d'habileté, qui s'est développé singulièrement, on le sait, chez leurs descendants, les Grecs et les Romains. Cette aptitude paraît avoir eu pour origine la la nécessité de pratiquer de grands travaux de drainage et d'établir des aqueducs dans des conditions souvent difficiles. On sait que ce genre de constructions est une des parties les plus délicates de l'art de l'ingénieur.

En effet, dans la plupart des vallées méditerranéennes, il se forme, le long du rivage, des amas de sables, qui empêchent l'écoulement des eaux descendues de la montagne. Aussi les parties basses de ces vallées étaient-elles et sont-elles encore souvent couvertes de marécages. C'est ce qui explique que la plupart des villes pélasgiques aient été établies, non pas sur le rivage, mais au milieu de la vallée, dans une partie assez élevée pour être à l'écart des eaux stagnantes. Telle était la situation de Troie, d'Argos, de Tirynthe, etc. Nous constatons d'ailleurs le même phénomène dans la Mingrélie actuelle : « Dans la plaine basse, où les marécages donnent naissance aux miasmes de la fièvre, l'influence de la malaria, funeste pour les hommes, l'est également pour les animaux : c'est là un fait bien connu de tous les Caucasiens. Les paysans de la Mingrélie marécageuse ne peuvent même garder des poules autour de leurs cabanes. Toropov ne doute pas que les fièvres ne soient la cause de la mortalité (1). » On s'explique après cela l'importance des mythes d'Hercule, qui passait pour avoir détourné des fleuves et desséché des marais.

En réalité, toutes ces petites vallées d'alluvion semées le long des rivages méditerranéens ont été faites par les « flèches », ou bancs de sable émergés du rivage. Contre ce barrage naturel, les eaux pouvaient s'accumuler jusqu'à monter très haut dans

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, p. 171.

la vallée, détruire toutes les cultures et accroître le marais dans un moment de crue excessive. Aussi, rien ne s'explique-t-il mieux que ces égouts monumentaux bâtis par les Pélasges. A l'inverse des Égyptiens, pour qui la culture était si facile aussi, mais dont l'effort devait se reporter sur les grands travaux d'arrosement, les Pélasges trouvaient leur plus grand travail dans la construction d'ouvrages destinés à les débarrasser des eaux surabondantes.

C'est ainsi que la nature des lieux fit, des Pélasges et des divers peuples qui sortirent d'eux, des constructeurs remarquables.

Les conditions naturelles et sociales développent la beauté et les proportions harmonieuses du type physique. — La régularité et l'admirable proportion du type physique, chez les Grecs de l'antiquité, nous sont assez connus par l'histoire et par l'art, le fait n'est pas à démontrer, mais à expliquer. Aujourd'hui, le type a été singulièrement déformé par toutes les invasions qui sont descendues dans le bassin de la Méditerranée à travers les routes de terre et qui y ont amené des populations très diverses. Cependant, dans les vallées qui sont restées plus que les autres à l'abri de cet afflux d'éléments étrangers et par conséquent plus soumises uniquement aux conditions du lieu, les caractères physiques du type se sont maintenus. Tel est précisément le cas pour la Mingrélie et les vallées du Caucase. D'ailleurs la beauté de la race géorgienne est célèbre.

Tous les voyageurs et les géographes le constatent : « Dans les régions basses de la Mingrélie, et surtout sur les premiers contreforts des monts, jusqu'à 1.000 et 1.200 mètres d'altitude, presque tous les hommes sont beaux; il suffit de se promener un jour de marché à Zougdidi, ou dans telle autre petite ville du bas Rion ou du bas Ingour, pour se convaincre que nulle part la race humaine n'a de plus admirables représentants » (1).

Et cette beauté du type est tellement particulière à la vallée,

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, p. 172.

que la population des montagnes environnantes, quoique appartenant à la même race, présente une déformation sensible : « Dans le cœur des montagnes, là où la lutte pour l'existence devient pénible et souvent périlleuse, les figures sont de proportion moins heureuse et l'on voit, çà et là, des personnes vraiment laides, surtout parmi les femmes : le goître, le crétinisme sont fréquents chez les Svanes, notamment chez ceux de la haute vallée de la Tskhenis. Là, des familles entières se composent de crétins. Quand on remonte les bords de l'Ingour, des champs de maïs aux pâturages neigeux, les changements que l'on observe dans l'apparence des habitants sont analogues à ceux que l'on voit en pénétrant des beaux lacs italiens dans les gorges du Valais » (1).

On s'expliquera cette beauté harmonieuse du type physique dans ces vallées, si on considère que le travail dominant est la cueillette des fruits, associée à une culture tellement facile et rudimentaire qu'elle est presque spontanée. L'homme vit en plein air, sous un climat tempéré et sans que le corps soit astreint à aucun travail pénible capable de le déformer; il se livre cependant à un exercice suffisant pour maintenir l'agilité et l'harmonie des membres. On a souvent célébré la grâce et la beauté physique des naturels des îles Tahiti, et on sait, d'autre part, que la population de ces îles vit presque exclusivement des produits de la cueillette, par suite de l'abondance extraordinaire des arbres fruitiers. On voit que, malgré la distance, la même cause produit les mêmes effets.

Les conditions naturelles et sociales développent les aptitudes artistiques et musicales. — Ces aptitudes ont été, on le sait, un des caractères distinctifs de la race grecque. Or, nous les retrouvons encore très vivantes dans ces vallées de la Mingrélie, où nous essayons de saisir le type actuel. « Un des traits les plus remarquables de la race géorgienne est son amour pour le chant et la danse... Ils donnent de la voix tout le jour, en s'accom-

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, p. 172.

pagnant de la daïra, ou tambourin, et de la balalaïka, espèce de guitare à trois cordes. Il en est dont chaque mouvement, pour ainsi dire, est accompagné du rythme musical. En sarclant leurs champs de maïs, ou en s'occupant de toute autre besogne de la culture, les hommes, disposés par groupes réguliers, chantent à plusieurs parties des paroles rimées qui se rapportent à leur genre de travail; à mesure qu'ils avancent, ils précipitent leur chant; les mouvements cadencés deviennent de plus en plus rapides. Arrivés au bout du sillon, les travailleurs s'arrêtent brusquement, pour reprendre, en revenant sur leurs pas, le refrain de leur chant et la cadence de leur travail. Des maîtres despotiques, venus de la morne Russie, ont voulu imposer le silence à leurs journaliers imères, mais il leur a fallu céder; sans la joie de la musique, le labeur habituel ne pouvait plus se faire » (1).

Combien cette musique qui retentit encore à l'heure actuelle ne nous aide-t-elle pas à comprendre le mythe d'Orphée, un des personnages typiques de la race pélasgique! On croirait entendre les chants à l'aide desquels les Pélasges prenaient courage pour bâtir leurs indestructibles murailles et leurs gigantesques canaux, les deux sûretés de leur existence.

Et qui ne voit que ces aptitudes artistiques et musicales se sont encore développées sous l'influence de la vie facile et insouciante créée par l'abondance des productions spontanées, et qu'elles ont été affinées par le contact permanent que crée la vie urbaine? car il faut la combinaison de ces deux influences, pour porter ces aptitudes à ce degré d'intensité.

Si la Mingrélie actuelle n'est plus qu'un pâle reflet de l'ancien type pélasgique, du moins il est encore possible d'y retrouver les contours généraux de l'antique société d'où sont sorties les populations les plus caractéristiques du bassin de la Méditerranée. Le malheur de la Mingrélie est d'avoir été en quelque sorte recouverte par l'inondation turque et tartare. C'est là, en effet, qu'était le péril de sa situation géographique. Toute forte qu'elle fût, ainsi que nous venons de le voir, contre les no-

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, p. 212.

mades venus de la montagne, elle leur était immédiatement voisine, elle était noyée au milieu d'eux, comme une petite oasis de verdure au milieu de la steppe immense.

Enfermés de si près et si étroitement, non seulement par les nomades, mais par la nature toute différente des régions circonvoisines, la Colchide ne pouvait ni étendre de proche en proche ses établissements, ni peupler exclusivement de ses fugitifs et de ses bannis les alentours, de manière à créer, là, soit une puissante confédération de villes, soit une pure race de libres émigrants sortis d'elle seule. En un mot, ces Pélasges ne pouvaient, là, donner lieu ni à la puissance qu'ils ont établie en Asie Mineure occidentale, ni au magnifique rajeunissement qu'ils ont produit sur eux-mêmes par les Hellènes et les Latins.

Pour échapper à cette difficulté, les Pélasges de la Colchide durent se projeter au dehors, par la seule route qui leur fût ouverte ; c'est ce que nous allons voir, en étudiant plus directement le type ancien des Vallées méditerranéennes.

II. — LE TYPE ANCIEN : LES PÉLASGES.

Les Pélasges apparaissent à l'origine de l'histoire du bassin de la Méditerranée. — La citation suivante résume assez exactement l'opinion générale des historiens au sujet des Pélasges : « Aux premières lueurs, bien vacillantes encore, que l'histoire, ou plutôt que la poésie projette sur ces vieux âges, se montre, perdu dans la nuit des temps, un grand peuple, les Pélasges, qui semble avoir couvert l'Asie Mineure, la Grèce et une partie de l'Italie, où il laissa sa langue, qui a formé le grec et le latin, et ses dieux que les Hellènes et les Italiotes adoptèrent... Quant aux tribus qui peuplèrent la Grèce proprement dite, elles sont connues sous le nom fameux de Pélasges et d'Hellènes, les premiers précédant les seconds. Les Grecs désignaient, sous la dénomination générale de Pélasges, les peuplades qui les avaient précédés sur le sol de la Hellade (1). »

(1) Duruy, *Hist. des Grecs*, t. I, 39, 43.

Les rivages de la Méditerranée ont été peuplés par la route de mer. — Cette affirmation repose sur quatre groupes de preuves :

1. *Le témoignage des anciens.* — Les anciens n'avaient pas contre la traversée de la mer les mêmes préjugés que beaucoup d'historiens modernes, sans doute influencés par notre vie plus sédentaire. Ainsi, suivant Hérodote, les Pélasges-Tyrrhéniens, ou Étrusques, étaient venus de la Lydie, c'est-à-dire des rivages de l'Asie Mineure et par la voie de la mer (1). Cette traversée, une des plus longues cependant que l'on puisse effectuer dans la Méditerranée, n'effraie pas le Père de l'histoire ; elle lui paraît toute naturelle. C'est également par mer qu'Homère fait fuir les Troyens vaincus, et l'on sait le rôle considérable que joue la mer dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*. D'après la tradition, beaucoup de fondateurs de villes grecques seraient également arrivés par mer, par exemple, Cécrops, Inachus, Cadmus. C'est par mer que les Argonautes se rendent en Colchide et les Grecs à Troie. Virgile s'est fait l'écho de cette tradition pour l'Italie : car il fait également venir par mer Énée et son fils Ascagne. Le même sentiment est encore dominant à l'époque de Tacite : « Ce n'était pas par terre, nous-dit-il, mais sur des vaisseaux que se transportaient autrefois les migrations de peuples » (2).

N'oublions pas d'ailleurs que la navigation sur la Méditerranée est singulièrement facilitée par les découpures du rivage et par les nombreuses îles, qui permettent de trouver, chaque soir, un port pour se mettre à l'abri pendant la nuit (3).

2. *La Méditerranée était alors en dehors des routes de terres.* C'était une région fermée. Au Nord, le courant des peuples suivait la voie du Danube, qui était largement ouverte. Pour dévier vers le Sud, il aurait fallu franchir les Balkhans qui étaient une route bien moins séduisante pour des pasteurs, incapables de faire vivre leurs troupeaux sur ces sols forestiers. On sait d'ailleurs que, lorsque les Celtes débouchèrent sur les

(1) *Hist.*, I, 163.

(2) *Germanie*, 2.

(3) On a retrouvé des représentations de vaisseaux sur des vases archaïques. Ils sont représentés dans l'*Hist. des Grecs*, de Duruy, t. I, p. 178.

rivages, ils y trouvèrent les Pélasges établis depuis des siècles.

Au Sud de cette mer, le grand désert africain ouvrait aux migrations des peuples un large parcours vers l'Occident, ainsi que nous l'avons expliqué (1). De plus, la vallée du Nil, par son extraordinaire fécondité, accumulait les hommes et les retenait.

Ajoutons enfin, ce qui est décisif, que les Pélasges et les autres habitants du bassin de la Méditerranée sont très différents, au point de vue social, ainsi qu'on va le voir, de tous les émigrants qui ont suivi la route de l'Europe centrale ou celle de l'Afrique; il n'est pas possible de les faire venir par le même chemin.

3. *La route de mer explique seule la formation sociale commune à tous les peuples de la Méditerranée dans l'antiquité.* — Du fond de la mer Noire aux Colonnes d'Hercule, cette civilisation est identique; partout elle présente les mêmes caractères. Cette similitude est bien extraordinaire, sur une pareille étendue qui comprend toute la longueur de l'Europe. Elle ne peut s'expliquer que si ces populations ont toutes suivi la même route. Or il y a qu'une seule route commune à tous ces rivages, c'est celle de la mer. En Science sociale, une pareille preuve est décisive.

4. *La route de mer explique seule l'avance énorme de la civilisation méditerranéenne, jusque dans sa partie occidentale.* — Cette avance est bien particulière ; elle étonne tous les historiens, mais aucun ne cherche à l'expliquer positivement. Comment se fait-il que, sur les côtes méditerranéennes de l'Italie, de la Gaule et de l'Espagne, nous ne trouvions pas des demi-nomades, des demi-barbares comme les Celtes, mais des civilisés complets, des urbains, aussi avancés dans la civilisation que ceux de l'Asie Mineure ou de la Grèce? Les poteries étrusques sont semblables à celles de l'Asie Mineure et ne leur sont en rien inférieures. Il est manifeste que, d'un bout à l'autre, ce sont des Pélasges.

(1) Voir mon article sur les Sociétés issues des Déserts dans la *Science sociale*, t. XV, p. 320.

c'est-à-dire des gens de cette même formation que nous appelons pélasgiques. Il faut donc, de toute nécessité, que ces peuples aient suivi une route qui leur ait permis d'échapper à toute transformation, qui les ait déposés aux points d'arrivée dans l'état social où ils étaient au point de départ, et cela en dépit de la longueur du trajet. La route de mer est la seule qui présente ce caractère extraordinaire.

Mais quel a été le point de départ et quelle a été la direction suivie par ces populations?

Les Pélasges sont venus de la Colchide par les rivages de l'Asie Mineure. — Cette origine peut être établie par les témoignages suivants :

1° *La Colchide est signalée par les traditions historiques les plus anciennes.* — Parmi ces traditions, une des plus antiques est la fable de Prométhée, « fils de la terre et père de Deucalion », lequel fut l'auteur de la race hellénique. D'après la légende, Prométhée fut enchaîné sur le Caucase, c'est-à-dire précisément sur les montagnes qui dominent la Colchide. Il fallait donc que ces régions éloignées fussent restées dans la tradition des Pélasges, dès la plus haute antiquité. Et, rencontre bien extraordinaire, nous sommes ramenés aux mêmes lieux par un autre souvenir historique, des plus anciens; je veux parler de la tradition si vivace de l'expédition des Argonautes. Cette expédition se présente comme un retour offensif des colonies pélasgiques de Grèce contre les établissements pélasgiques d'Asie Mineure, antérieurement à la guerre de Troie. Phryxus, qui est le point de départ de toute cette légende et qui marque le plus lointain souvenir des Grecs à cet égard, était considéré comme proche parent du roi de Colchide, auprès duquel il se réfugie et dont il épouse la fille. Or, les Grecs ne se reconnaissaient pas aisément de parenté avec les autres peuples. Il y a donc là encore une indication dont il faut tenir grand compte. Si les Pélasges n'étaient pas venus de la Colchide, il serait bien étrange qu'ils aient connu, dès les plus lointaines origines de leur histoire, ce pays perdu au fond de la mer Noire.

2° *Les colonies pélasgiques se succèdent, sur le rivage, depuis*

la Colchide jusqu'en Mysie et en Lydie. — Il suffit, pour le constater, de jeter les yeux sur une carte des anciennes colonies grecques dans l'Asie Mineure. Il y a à peine une étroite interruption après Trébizonde, à l'endroit où le plateau anatolien surplombant le rivage ne forme pas de vallées ouvertes sur la mer et rend par conséquent impossible tout établissement à la façon pélasgique.

3° *L'origine colchidienne est confirmée par le mouvement de retour de l'Empire grec.* — Il y a là un témoignage de la plus haute importance et qui, étant plus récent, est plus facile à constater. C'est une loi sociale presque invariable que les peuples refoulés par des adversaires supérieurs en force battent en retraite, en revenant sur leurs pas, dans la direction du pays d'où ils sont sortis. Ils refont, en sens inverse, le chemin parcouru par leurs ancêtres, parce qu'ils le connaissent mieux, parce qu'ils sont toujours restés en communication avec lui, parce qu'ils sont assurés de retrouver sur cette route des hommes de leur langue, de leur race, de leur formation sociale. C'est ce qu'ont fait, c'est ce que font actuellement les Tartares et les Turcs, par exemple : ils ne se replient pas vers l'Occident, mais vers les parties de l'Orient dont leurs compatriotes jalonnent encore la route. En d'autres termes, les peuples qui ne peuvent se maintenir dans leurs possessions conquises tendent à revenir vers leur berceau.

L'Empire grec a connu ces tristes vicissitudes, lorsqu'il a été refoulé par l'Empire latin de Constantinople, en 1204. Alors, les Grecs vaincus refluent vers l'Asie Mineure, mais seulement en suivant les rivages du Nord dans la direction exacte de la Colchide et jusqu'à ce pays. Sur cette route de leur race, ils fondent alors deux empires : l'Empire grec de Nicée et l'Empire grec de Trébizonde, comme s'ils voulaient finir sur les rivages où ils ont commencé. Ils semblent ainsi nous indiquer, par un témoignage sensible, quelle avait été la route de leur jeunesse! Cette marche en retraite de la race grecque est une curieuse contre-épreuve de sa marche en avant (1).

(1) Voir, dans l'Atlas de Foncin, les cartes 12 et 26.

4° *La Colchide n'ouvre pas, aux émigrants, d'autre route que la mer.* — Nous avons dit que les Pélasges n'avaient pu conserver leur type social d'un bout à l'autre de la Méditerranée qu'en émigrant par la route de mer. Or, de la Colchide, il n'y a pas d'autre issue que la mer; du côté de la terre, cette région est entourée de toutes parts par la montagne occupée par des masses profondes de populations belliqueuses. Il faut donc nécessairement se jeter à l'eau, lorsque la population devient trop nombreuse. Voilà qui répond bien à la définition des Pélasges : des agriculteurs se propageant par mer et fondant des établissements dans les vallées ouvertes sur le rivage.

5° *La Colchide explique le caractère si particulier des Pélasges et leur ignorance des grands Empires du Sud.* — Cette ignorance des grands Empires assyriens, iraniens et égyptiens est bien frappante. Non seulement ils n'en ont pas subi l'influence, mais leur langue, leurs traditions, leur art sont complètement différents (1). Les Pélasges et leurs descendants tranchent nettement sur tout ce monde oriental, comme les Saxons tranchent sur le monde occidental. Il faut donc absolument leur trouver un nid de formation bien à part et, de plus, une route entièrement à l'abri de ces influences. La Colchide est précisément un lieu fermé, bien isolé de ces empires, perdu au fond de la mer Noire; et la route par laquelle on en sort n'est parcourue régulièrement par aucun des grands peuples du Midi. A ce point de vue encore, la Colchide répond entièrement à la donnée du problème.

6. *La Colchide explique le type physique et social des Pélasges.* — La beauté du type physique, l'aptitude artistique, la pratique de la culture arborescente, sont les traits distinctifs des Pélasges et des Hellènes. Or, nous avons constaté que ces divers caractères sont encore persistants dans la population de la Mingrélie actuelle, qui est l'ancienne Colchide. Ainsi, de quelque côté que nous examinions la question, nous sommes toujours ramenés à ce pays.

(1) Duruy, *loc. cit.*, p. 54.

Les Pélasges ont fait une étape importante dans la Mysie et la Lydie. — La Mysie et la Lydie, situées sur les rivages occidentaux de l'Asie Mineure, sont formées par les diverses vallées qui descendent du plateau anatolien vers la mer Égée. C'est sur ces rivages que se succédaient Troie, Phocée, Milet et cent autres villes, fameuses dans l'antiquité. Il y eut là comme une première Grèce qui jeta un éclat extraordinaire aux origines de l'histoire.

Ces rivages sont précisément situés sur la route que nous venons de déterminer et qui devait conduire les Pélasges de la Colchide jusqu'en Grèce et en Italie. Mais pourquoi ces émigrants se sont-ils arrêtés et accumulés sur ce point de la route? On s'expliquera cette importante étape, si l'on considère la situation géographique de cette région. Plus au Sud, les Pélasges trouvaient le littoral occupé par les Phéniciens, qui leur barraient ainsi la route dans cette direction. A l'Est, ils rencontraient toujours la montagne avec ses populations menaçantes. A l'Ouest, c'était la mer, mais une mer qu'il leur fallait franchir d'un bord à l'autre, pour la première fois, car depuis la Colchide, ils s'étaient contentés de côtoyer le rivage. On comprend donc qu'ils aient eu un moment d'hésitation et qu'ils aient d'abord pris le parti de s'accumuler là aussi longtemps qu'il leur serait possible.

Ils prirent d'autant plus facilement ce parti que ces vallées étaient encore plus favorables que celles de la Colchide à l'établissement et à l'épanouissement de la race. La bande de rivages était beaucoup plus large et les vallées plus profondes. En outre, elles étaient séparées des nomades de la montagne par une zone de déserts salés et par une région forestière également impropres au pâturage. C'était en quelque sorte une petite Europe agricole adossée au plateau asiatique.

Cette situation privilégiée nous explique l'antique et extraordinaire prospérité de ces villes, dont Troie est restée le type. « Troie était célèbre pour la force de ses murailles, les richesses et le luxe de ses habitants, dont les mœurs et la religion étaient, comme la langue, les mêmes que celles des Hel-

lènes, mais à un degré plus avancé de développement » (1).

C'est probablement cette richesse qui poussa les Grecs à s'emparer de Troie et c'est ce qui explique que la prise de cette ville ait été, dans l'antiquité, un si grand événement. C'était le triomphe des colonies plus jeunes contre leurs ancêtres, quelque chose comme une prise de Londres par les Anglo-Saxons d'Amérique.

Cependant cette situation, malgré tous ses avantages, présentait un inconvénient grave. On était encore trop près des montagnards nomades, trop exposés à leurs razzias, ainsi que nous en avons eu le témoignage par Hérodote. On sait que ces villes finirent plus tard par succomber sous l'invasion des Mèdes et des Perses, c'est-à-dire des montagnards maîtres de l'Asie Mineure. L'espace d'ailleurs manquait.

Les Pélasges se virent donc dans la nécessité de franchir la mer pour aborder aux rivages de la Grèce. C'est de la Mysie, de la région où fut Troie, que paraît s'être fait le principal rayonnement. De là, en effet, la traversée était plus courte et plus facile. Les îles d'Imbros et de Lemnos offraient deux points de relâche, d'où l'on pouvait gagner facilement les promontoires de la Chalcidique, qui avancent leurs trois bras vers l'Asie Mineure, comme pour appeler et pour recevoir ces émigrants encore inexpérimentés dans la navigation. Ce qui permet de supposer que ce fut bien là la plus ancienne route suivie par les Pélasges à travers la mer Égée, c'est d'abord que la tradition la fait suivre à Jason et aux Argonautes ; c'est ensuite que les îles d'Imbros et de Lemnos ont conservé, pendant longtemps, un caractère essentiellement pélasgique. C'est dans ces îles qu'était le centre du culte des Cabires qui se rattache si directement aux Pélasges.

La mer Égée franchie, les Pélasges sont enfin hors des atteintes des nomades. Ceux-ci ne peuvent pas les suivre, car ils ne sont pas dressés comme eux à la navigation. C'est ce qui explique qu'à partir de là, c'est-à-dire à partir de leur établisse-

(1) Duruy, *loc. cit.*, p. 108.

ment en Grèce, l'histoire des Pélasges prend un caractère si particulier : ils se développent sur un sol vacant et en dehors de toute pression étrangère, en dehors de toute influence du voisinage des grandes nations asiatiques, par conséquent avec tous les traits distinctifs de leur formation sociale.

Les Pélasges conservent, dans leurs divers établissements, les deux caractères essentiels de leur formation sociale.

1° *Ils s'établissent par petits peuples distincts.* — Ce trait est assez connu, il domine toute l'histoire de la Grèce et de l'Italie méridionale pendant l'antiquité. Tout au plus, ces villes indépendantes forment entre elles quelques liens fédératifs, comme gage de paix, ou pour assurer leur défense commune contre les nouveaux arrivants. La multiplicité des petites vallées qui se succèdent le long des rivages était d'ailleurs très favorable à cet isolement et à cette indépendance.

2. *Ils conservent leur caractère agricole.* — On s'expliquera cette persistance si l'on observe que la partie septentrionale de la Méditerranée, ainsi que la plupart des îles, étaient, à ces époques reculées, fort peu visitées par les purs commerçants et navigateurs, dont les Phéniciens sont le type. A cette époque, ceux-ci effectuaient surtout les transports entre les grands Empires d'Égypte et d'Assyrie, et lorsque, plus tard, ils s'élancèrent dans la pleine mer, ce fut surtout le long des côtes méridionales, ainsi que nous l'expliquerons. Pendant peut-être plusieurs siècles, les Pélasges purent donc rester des solitaires, dispersés dans des vallées et presque sans aucun rapport avec les grands peuples de l'Orient. Chaque vallée se suffisait, grâce à la facilité et à l'abondance de la culture arborescente, et ainsi l'isolement du lieu favorisait leur penchant naturel. Ils ne naviguaient que pour chercher plus loin une nouvelle vallée, propre à fournir un établissement au trop-plein de la population. Le voyage d'Énée, dans l'*Énéide*, semble donner une idée assez exacte de ce que durent être, dans la plus lointaine antiquité, les migrations pélasgiques.

Le caractère agricole des Pélasges nous est d'ailleurs attesté

par les traditions qui ont pu arriver jusqu'à nous. Hérodote, qui avait encore sous les yeux des spécimens bien conservés de ce type, nous les dépeint comme une race de purs paysans. Il cite même une anecdote bien caractéristique : « Selon Hécatée, fils d'Hégésandre, dit-il, quand les Athéniens virent la contrée au-dessous de l'Hymète qui leur appartenait et qu'ils avaient donnée aux Pélasges, en échange du mur de l'acropole *bâti jadis par ceux-ci* (voilà bien le caractère de constructeur que nous avons reconnu), lorsqu'ils virent que cette contrée précédemment stérile et de nulle valeur était *bien cultivée,* l'envie les prit et ils désirèrent recouvrer cette terre, si bien qu'ils chassèrent les Pélasges, sans mettre en avant le moindre prétexte » (1). Ainsi, en échange d'un dur travail, on leur donne une terre sans valeur; mais ces habiles défricheurs de toutes les vallées méditerranéennes ne tardent pas à la mettre en culture; alors on les chasse sans le moindre prétexte, parce qu'on n'a devant soi que de simples paysans que l'on méprise.

Selon la Fable, Pélasgos, le premier, a pétri et cuit le pain réduit en farine. Mais ce que les poètes chantent par-dessus tout, ce sont les douceurs sans pareilles de la culture arborescente. D'après Hésiode, voici en quoi consiste le bonheur des hommes vertueux dans les Iles Fortunées : « Ils cueillent, *trois fois* par an, des fruits doux comme le miel, sur des arbres toujours en fleurs. »

L'importance de la culture, et en particulier de la culture arborescente, est d'ailleurs attestée par ce que nous savons de la religion pélasgique. C'est une religion essentiellement naturaliste, divinisant les phénomènes naturels, les agents physiques. C'est aux Pélasges, comme le constate très exactement M. C. Périgot, que les Hellènes durent plusieurs divinités de leur Olympe : Zeus à qui était consacré le *chêne,* sous la forme duquel il fut sans doute adoré, lorsque les premiers hommes mangeaient des glands suivant la tradition pélasgique; Héra, ou Junon, qui avait été d'abord le tronc d'un *poirier* dans lequel on tailla

(1) Hérodote, VI, 137.

sa statue, ou la *grenade sauvage*, qui plus tard ne figure plus que comme un attribut dans sa main; Poseidon ou Neptune, qui envahit les *grèves basses* de l'Attique, terre pélasgique, dont le premier nom, d'après Strabon, fut Posidonia; Athéné ou Minerve, la déesse de l'*olivier*, la protectrice des hauteurs, des *villes environnées de tours et de murailles;* Démèter ou Cérès, la déesse de la *vie agricole*, celle qui enseigne à Triptolème à semer le blé; Héphaïstos ou Vulcain, le divin forgeron, tombé dans cette île de Lemnos où les Pélasges se trouvent encore aux temps historiques; enfin, Artémis ou Diane, née dans cette Arcadie qui resta pélasgique jusqu'aux derniers temps de la Grèce, déesse des montagnes, des bois sacrés, des sources, des lacs, des nymphes, des faunes et des satyres.

N'est-il pas manifeste que c'est bien là la religion d'un peuple adonné à l'agriculture et à une agriculture essentiellement arborescente; on pourrait presque, d'après les attributs de ses dieux, reconstituer les divers travaux auxquels il se livrait et dont il tirait ses moyens d'existence.

Le type des vallées ne peut, à lui seul, nous expliquer les Sociétés du bassin de la Méditerranée, car il s'est trouvé partout juxtaposé et plus ou moins mélangé à deux autres : celui des Ports maritimes et celui des Plateaux. Les sociétés méditerranéennes sont le résultat d'une combinaison et il n'est possible de les expliquer qu'en tenant compte exactement de chacun des éléments qui les composent.

Nous allons donc étudier le second de ces éléments, celui des Ports maritimes.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

(1) Hésiode, *Les Travaux et les Jours.*

L'ACTION SOCIALE DE L'ÉGLISE.

Un de nos amis en Science sociale ayant écrit à M. H. de Tourville pour le prier de lui donner quelques indications sur la manière dont s'exerce l'action sociale de l'Église, il en a reçu la réponse suivante qu'il nous communique et qui est de nature à intéresser nos lecteurs.

Tourville, le 24 mai 1894.

Monsieur,

Je vous félicite de l'initiative que vous avez prise en m'écrivant. J'ai lu et relu votre lettre avec le plus grand soin. Tout ce que vous me dites est exact.

Vous désirez seulement que je vous en rende raison, que je vous en fasse voir l'harmonie.

Il ne peut y avoir, en soi, aucune divergence entre la foi catholique et la science sociale, pas plus qu'entre la foi catholique et quelque science que ce soit, passée, présente ou à venir. La raison en est que tout ce qui se démontre vrai, par l'un quelconque des moyens de vérification qui ont été donnés à l'homme, est vrai, et que le vrai concorde avec lui-même. J'avoue que je ne comprends pas bien et ne partage pas du tout ce grand souci d'une partie bruyante des catholiques à l'apparition d'une science. D'abord, ils manifestent là une impardonnable timidité à l'égard de leur foi, et une singulière outrecuidance à l'égard de connaissances nouvelles et spéciales. Mais, de plus, comment ne pensent-ils pas que cette science nouvelle, bien avant d'avoir à compter avec la foi, a dû compter avec toutes les sciences acquises et a dû se maintenir en présence de toutes celles qui ne cessent de

surgir à l'improviste? Elle a, là, cent fois plus à faire qu'avec la foi catholique toute seule. Est-ce qu'en science sociale nous n'avons pas affaire à la science historique, à l'économie politique, à la géographie tant ancienne que moderne, à ses découvertes quotidiennes, à la linguistique, à l'anthropologie, à l'expérience de l'agriculture, de l'industrie, de l'art militaire, etc., etc.? Si nous nous trouvons concorder avec tout cela ensemble et y apporter des lumières, la foi catholique peut passablement se rassurer : nous avons été criblés à un crible très serré, beaucoup plus complexe que le sien, beaucoup moins bienveillant au fond. Si nous ne sommes pas dans le vrai, elle peut se fier à ce que nous serons dix fois arrêtés en route par ce réseau où les difficultés se croisent en tous sens.

Il y a, dans les habitudes religieuses de certaines époques un manque de sang-froid singulier. Nous sommes très sensiblement à une de ces époques.

En deux mots, ce ne sont pas les *réalités* religieuses ou sociales, qui peuvent se contredire : la confusion ne vient que de *l'état d'esprit* de l'homme en face de ces réalités.

Toute connaissance nouvelle modifie la représentation que l'homme se fait des choses, et c'est ce qui le trouble, encore que les choses ne soient pas modifiées en elles-mêmes, mais seulement la représentation qu'il s'en faisait. C'est un phénomène constant dans le passage de l'enfance à l'adolescence : l'aspect du monde *entier,* non pas seulement l'aspect du monde moral et religieux, devient tout autre à vingt ans, à trente ans, à quarante ans, qu'il n'était à dix ans. C'est là, en partie, la crise que vous subissez. « Lorsque j'étais enfant, dit saint Paul, je parlais en enfant, je sentais en enfant, je pensais en enfant ; mais, devenu homme, j'ai rejeté tout ce qui était de l'enfant. Ce que le progrès de l'âge, ce que l'expérience inévitable amène ainsi chez l'homme, le progrès des sciences, l'observation méthodique l'amène aussi, et à un degré supérieur : le chimiste, le botaniste n'ont pas, du monde physique, du monde végétal, la même représentation que l'homme qui ignore la chimie et la botanique : il s'en faut de beaucoup ; mais les réalités du monde physique et végétal ne sont pas pour cela changées.

L'évêque américain, je ne sais plus lequel, qui a porté la parole, il y a quelques années, à l'inauguration de l'Université catholique de Washington, a très vigoureusement marqué que la crise de la foi tient aujourd'hui à une représentation nouvelle du monde, à laquelle les représentations de la foi ne pouvaient être *antérieurement* accommodées. Vous n'ignorez pas le scandale que subit la piété des bonnes femmes, quand elles apprennent que la terre n'est qu'un point imperceptible dans l'immensité du monde : et pourtant qu'est-ce que cela change à la conscience de l'homme? Et saint Augustin, qui n'était pas une bonne femme, n'a t-il pas énergiquement condamné l'hypothèse des antipodes, parce qu'il ne pouvait se représenter des descendants d'Adam marchant la tête en bas par rapport à nous? Voilà les *confusions de l'esprit* de l'homme, même chez l'homme de génie, quand une vue plus attentive des choses vient à en révéler l'organisme. La connaissance plus complexe de cet organisme, qui en présente mieux le fonctionnement, est un embrouillage pour les esprits qui s'étaient arrêtés à voir les choses dans une grossière simplicité. Ainsi, ce qui débrouille un phénomène dans l'esprit d'un savant, est ce qui commence à l'embrouiller dans les autres esprits.

Appliquons ceci à votre affaire : la Science sociale ne change rien à l'action que la religion peut avoir sur le monde social, mais elle débrouille les conditions de cette action et montre qu'elles ne sont pas aussi simples qu'on se les représente communément. Dans une simplicité primitive, on se représentait la religion comme n'ayant eu qu'à apparaître et à prêcher le décalogue et les préceptes évangéliques pour aboutir à la formation des peuples modernes. C'est ainsi que, sur le théâtre, il suffit que le héros apparaisse pour que les ennemis soient en pleine déroute. On s'imagine, de même, assez volontiers, qu'il suffit aux missionnaires de prêcher à l'angle d'une rue, ou dans quelque recoin de maison, pour créer une chrétienté : remarquez pourtant qu'ici il s'agit d'une action purement religieuse, et elle est terriblement loin d'avoir cette simplicité !

La simplification de toutes ces représentations consiste à ne voir *qu'un élément* en action, la grâce ou l'Église, et à oublier com-

plètement le rôle des choses naturelles. C'est du « Fidéisme » tout pur, erreur suivant laquelle la nature ne compte plus dans l'œuvre de Dieu : c'était l'erreur de La Mennais, qui supprimait dans la foi le rôle de la raison. De même, dans l'action de l'Église sur la société, on oublie complètement la société, *ce qu'elle est en elle-même et par elle-même,* pour ne voir que l'Église : il semblerait que tout procédât de l'Église. Mais il y a là un dualisme qu'on ne peut réduire à l'unité. *Ecclesia* et *Civitas*, la société surnaturelle et la société naturelle, rien n'est plus défini, plus nettement distingué dans la théologie, aussi bien que dans les faits. Attribuer uniquement à l'Église l'état des peuples modernes, ce serait aussi notoirement inexact que d'attribuer à elle seule le génie philosophique de saint Augustin et le génie administratif de saint Ambroise. Chez ces deux grands hommes, elle a sanctifié et élevé des dons qu'elle n'aurait jamais pu créer chez deux imbéciles. Ainsi a-t-elle fait chez les peuples : eux aussi ont leur *génie* naturel, comme on le dit souvent, ce qui se traduit en science sociale par leur constitution naturelle, par l'organisation qu'ils ont reçue d'une multitude de circonstances combinées. Jamais l'Église n'aurait pu suppléer au *génie* social des Grecs, des Romains, des Francs et des Saxons, en ayant affaire aux Perses, aux Hindous et aux Chinois, aux Barbares et aux sauvages. Cela va de soi, et l'histoire est là pour le confirmer. Ne voyez-vous pas, ici, en pleine lumière la marche historique que la Providence a préparée à l'Église pour lui faire rencontrer les peuples du plus haut génie social, comme elle lui a fait rencontrer, au temps voulu, des docteurs, des politiques et des réformateurs doués d'aptitudes géniales? A peine l'Église est-elle née, que vient *la vocation* des Grecs, puis des Romains, puis bientôt celle des Barbares, Francs et Saxons. Et cette disposition de la Providence, que n'ont pas manqué *d'entrevoir* les historiens de l'Église, a fait suite à celle qui avait préparé la fameuse succession des autres empires désignés par Daniel pour précéder l'établissement de l'Église. C'est que tous les événements qui sont utiles à l'Église, ou auxquels l'Église est utile, sont loin de procéder exclusivement de l'Église : ils lui sont apportés en

grand nombre du dehors. Il y a comme deux Providences qui mènent l'Église : une Providence intérieure qui veille à sa doctrine, à sa constitution essentielle, à son impulsion intime; et une Providence extérieure, qui dirige les faits naturels pour lui amener les éléments nécessaires à la marche qu'il plaît à Dieu de lui faire suivre. Ce dualisme est-il niable? N'est-il pas plus clair que le jour? N'est-ce pas à lui que le Seigneur fait allusion, quand, ses disciples lui demandant si ce serait au temps de la venue du Saint-Esprit qu'il rétablirait le Royaume d'Israël, il leur répond : « *Non est vestrum nosse* tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate ». (Actes des Apôtres, ch. I, 6 et 7.) C'est-à-dire : Vous n'avez pas de révélation sur les dispositions que Dieu s'est réservé de prendre, dans l'ordre temporel, pour faire parcourir à l'Église la carrière qu'il veut. Dieu « le Père », — dont le nom est particulièrement mis en avant quand il s'agit de l'œuvre du monde naturel, — « a donc posé, dans sa puissance » de Créateur et de Providence temporelle, « les époques et les conjonctures » qui doivent agir du dehors sur l'Église : « et cela n'entre pas dans ce que savent les Apôtres ». Ils ne sont pas chargés de réorganiser la puissance d'Israël, ils le sont moins encore d'organiser aucun autre peuple. Si l'Église a rompu avec la Synagogue sur les coutumes juives, c'est bien parce qu'elle n'emporte avec elle aucune constitution proprement temporelle de la société. « Seigneur, est-ce en ce temps que vous rétablirez le Royaume d'Israël? » Il leur répondit : « Il ne vous appartient pas de savoir les temps et les circonstances que mon Père a disposés dans sa puissance. Mais vous recevrez la force de l'Esprit-Saint venant d'en haut sur vous et vous serez mes témoins dans Jérusalem et toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » Voilà la mission des Apôtres : il est impossible de mieux la distinguer de la question de l'organisation temporelle du genre humain.

Ce n'est pas par l'Église que Dieu constitue les peuples, les installe, les délimite et les diversifie. L'Église rencontre chez les peuples des constitutions faites par l'ordre naturel, comme elle rencontre chez les individus des constitutions de corps et

d'esprit faites par la nature. Et c'est là-dessus qu'elle agit.

Vous me demandez quelle action elle y a?

Je n'en connais qu'une qui lui soit essentielle : elle leur apporte intégralement la connaissance et les moyens spéciaux du salut éternel des âmes. C'est d'elle qu'a découlé sur tous les peuples, depuis l'origine du monde, ce que chacun d'eux a possédé de vérités propres au salut. Ceux même qui sont séparés de sa doctrine intégrale, sont, dans ce qu'ils en gardent, très puissamment maintenus par son voisinage; et ils s'en sentent même souvent rectifiés et relevés. Si cette mission n'est pas essentiellement celle de l'Église, si elle n'est pas assez belle et assez grande, si elle n'est pas assez incomparable et incommunicable, je n'y entends plus rien. Je sais que beaucoup de Chrétiens, en cela très judaïsants, ont vraiment l'air de penser que cette mission est d'un faible intérêt en comparaison de la question d'organisation temporelle des peuples. C'est là un singulier état d'esprit, que je n'ai pas besoin de qualifier, mais sur lequel j'appelle votre attention. Combien ne rencontrerez-vous pas de gens pour lesquels il semble que la divinité de l'Église s'obscurcit, s'il est démontré qu'il n'y a pas, dans son symbole, de formule spécifique et technique pour l'organisation du personnel de l'atelier à vapeur! Autant vaudrait dire que l'Église, au moment de nos derniers désastres militaires, s'est montrée inférieure à elle-même, parce que ce n'est pas d'elle qu'a pu sortir la formule d'organisation de l'armée nouvelle.

C'est une préoccupation d'hommes d'affaires, d'avocats et de diplomates, de chauvins quelquefois, ou même de vaniteux et de peureux, que de vouloir constamment mettre l'Église à l'ordre du jour par le côté des choses *qui est à la mode*. Sous la Royauté, on s'ingéniera à trouver les harmonies de ce régime avec l'Église : voyez, de Bossuet, la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*. Sous la Démocratie, on dira qu'il n'y a de démocratie possible qu'avec l'Église : voyez, de M. de Tocqueville, *la Démocratie en Amérique*. Au temps de la Renaissance, on voudra démontrer la vérité de l'Église par les chefs-d'œuvre de l'art; au dix-septième siècle, par les chefs-d'œu-

vre de la pensée et de la langue humaines. Au retour de l'ordre et de la décence, après les bacchanales de la Révolution, Chateaubriand ramènera au Christianisme en montrant que le dogme, la morale et le culte chrétiens n'ont rien à envier au décorum de la philosophie antique, des lois de Minos et des solennités religieuses de la Grèce : voyez le *Génie du Christianisme*. Aujourd'hui, c'est la question sociale qui est à la mode, la force des choses le veut : on affichera donc à la porte de toutes les églises que le prédicateur de la station va démontrer, clair comme le jour, que la solution de la Question sociale est dans le *Credo* et les Commandements de l'Église. Le malheureux! Mais c'est la solution de la *question humaine* qui est dans le *Credo* et dans l'Église, et non pas la solution de cette *crise sociale* qui est la conséquence d'un phénomène économique, dont les Anglais et les Américains ont déjà su tirer le parti le plus profitable.

Vous pouvez mesurer là, Monsieur, les petites vues de beaucoup d'apologistes, quelquefois même des plus grands.

C'est que l'Église est plus grande que tout cela. Le Christ a vu par-dessus les temps et il mène le monde au delà du temps. Néanmoins, comme il s'est fait homme et qu'il a soumis sa propre action aux formes humaines, il a fait l'Église homme aussi : il lui a confié le soin d'employer la nature humaine à l'application de son œuvre à lui. L'Église tâtonne donc, comme vous et moi, Cher Monsieur, au milieu de ces problèmes d'ordre humain, cherchant le côté le plus favorable à l'œuvre du Christ, et elle ne le trouve pas à tout coup : c'est pourquoi elle se réforme incessamment, modifiant sa marche, de Grégoire VII à Pie V, de saint François d'Assise à saint Ignace de Loyola, de Pie IX à Léon XIII, de Veuillot à Mgr Ireland.

Si vous me demandez : Que faut-il donc entendre, à travers toutes ces fluctuations, par *la grande action sociale* de l'Église, que vous ne vous définissez pas bien, mais que vous ne pouvez nier? le voici :

Son œuvre est et a été *la moralisation de la société*. Je vous ai déjà dit que c'est elle qui a porté et qui maintient dans le monde la connaissance de la destinée de l'homme : c'est

tout le soutien de la morale. Elle a d'ailleurs des forces de moralisation qui n'appartiennent qu'à elle. Mais ne confondez pas la *moralisation* de la société avec l'*organisation* de la société. En moralisant une société, l'Église l'élève très haut, *mais dans le genre d'organisation* qu'a cette société : la société ainsi élevée *ne sort pas de son genre :* l'Église n'opère pas ici, par elle-même, la transmutation des espèces. Elle pourra donc présenter la plus belle culture morale de toutes les espèces de sociétés auxquelles elle aura eu affaire : et c'est bien là ce que vantent, et à bon droit, les apologistes, en montrant comment l'Église a fait fleurir la vertu chez tous les peuples, du sauvage au civilisé, du Juif au Grec, du Barbare au Romain. Ils me rappellent, dans leur éloquente énumération, cette revue superbe que Dieu fait, au livre de la Genèse, de toutes les espèces qu'il a créées, « chacune donnant son fruit *selon son espèce : et vidit Deus quod esset bonum!* »

Chaque espèce était bien tout ce qu'elle pouvait être *en son genre*. Au reste, vous toucherez de plus près le même phénomène, le même ordre des choses, en examinant l'opération de l'Église sur l'individu : elle le prend *dans son genre* et l'élève, aussi haut qu'il voudra bien monter, par la morale : elle ne se charge pas de faire d'un menuisier un ingénieur, d'un conducteur de diligence un Papin, un Watt et un Stephenson. Elle en fait mieux que cela, mais pas cela. Saint Paul montre assez *l'unité de cette action* et la *diversité de ceux sur qui elle tombe :* « Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis : non est Judæus neque Græcus, non est servus neque liber, non est masculus neque femina : *omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* » (Épître aux Galates, III, 27 et 28.)

Vous voudrez bien remarquer que toutes les fois que l'Église revendique son action *sociale*, c'est son action *par la moralisation.*

Quant à faire passer une société d'un genre à un autre, d'une *organisation* à une autre, ce n'est pas la propre affaire de l'Église. Il y a bien quelques organismes sociaux auxquels elle touche *nécessairement;* j'en vois trois, je ne sais pas s'il y en a d'autres : elle supprime la polygamie et le divorce, ce qui ne fait cepen-

dant pas passer la famille du type patriarcal à un autre type; elle a une constitution spéciale du clergé; elle suspend le travail de l'atelier le dimanche. Ces trois retouches très importantes de certaines organisations sociales s'accommodent avec tous les types fondamentaux de sociétés.

Mais, *en dehors de ces points nécessaires,* il est arrivé à l'Église d'agir ou de tenter d'agir sur l'organisation sociale *pour la changer* en une organisation d'une autre espèce. Là, elle a plus ou moins réussi, suivant qu'elle est tombée plus ou moins juste sur les phénomènes. Elle a certainement beaucoup contribué à la suppression de l'esclavage (ou engagement forcé), quoiqu'elle n'ait pas agi toute seule. Les missionnaires ont souvent essayé de faire passer les chasseurs à la culture : ils n'y ont généralement pas réussi, parce qu'ils n'avaient pas pour cela les éléments naturels de transformation. La religion, ou plutôt les esprits religieux en France, ont passablement contribué à affermir le régime du partage forcé des successions, ce qui a multiplié et confirmé le type de la famille instable : et en cela, ils se sont trompés et ont fait du mal, socialement parlant.

Vous voyez, par ces quelques exemples, qu'à part les trois points que j'ai signalés plus haut, l'Église, n'ayant pas reçu de révélation sur les différentes espèces de l'organisme social, elle agit plus ou moins bien sur lui, *pour le faire passer d'une espèce à l'autre,* suivant qu'elle le connaît, en fait, plus ou moins bien. Il en est de cela comme de son action sur les arts, sur les lettres, sur les sciences : il faut qu'elle emprunte là des connaissances qui ne sont pas à elle. Ceux qui cherchent à appliquer son influence sur ces choses, les font progresser ou reculer, suivant l'idée exacte ou fausse qu'ils en ont. Je prendrai un exemple dans les arts : au moyen âge, l'Église a fait singulièrement progresser l'architecture en employant le style gothique; au dix-septième siècle, elle l'a fait reculer en employant ce style d'églises qu'on a appelé le style jésuite.

A mesure que la science sociale se fera, ce sera plus à coup sûr que l'Église, c'est-à-dire ceux qui veulent la servir pourront agir sur la transformation d'un genre social en un autre. Ils

pourront y briller à l'honneur et à l'avantage de l'Église, comme d'autres, avant eux, ont fait en ce qui regarde les lettres, les arts, les sciences historiques, où l'Église a recueilli beaucoup d'éclat et de puissance. L'histoire de l'Église n'est pas close, et selon la parole de De Maistre et de Lacordaire, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait vu ses plus grands siècles et sa plus glorieuse action. Qui aurait pu revendiquer pour elle l'illustration dans certaines parties de l'art, dans la peinture par exemple, avant la Renaissance? Qui aurait pu la dire éloquente avant l'efflorescence littéraire du cinquième siècle? ou, mieux encore, avant celle du dix-septième? La science sociale ne fait que de naître : ceux qui aiment l'Église peuvent commencer à lui en apporter le tribut. Et c'est ce que j'ai fait pour ma part : il ne sera pas dit que cette science soit née sans que quelqu'un de l'Église l'ait accueillie et élevée. Je ne suis pas le seul à cette tâche : cette science, contrairement à ce que vous paraissez croire, a trouvé plus facilement crédit auprès des esprits croyants qu'auprès des autres. Vous même, Monsieur, en êtes un exemple, que je suis heureux de connaître. Parmi les croyants, ceux qui sont hostiles ne sont pas les hommes d'étude, mais les « *pesants* » qui n'aiment pas qu'on dérange leur esprit, et les « *empressés* » qui veulent l'action avant la réflexion et qui se sont inféodés à quelque agitation tumultuaire.

Mais pour apporter à l'Église le tribut d'une science, de manière à lui faire honneur, il faut, Monsieur, savoir cette science *pour elle-même,* autrement on n'y est plus un maître. Si Mabillon n'avait pas fait de la critique historique pure et sans préoccupation étrangère, il n'aurait pas attiré aux Bénédictins la gloire d'être des maîtres en histoire. Si Cuvier n'avait pas fait de l'histoire naturelle pour elle-même, il n'aurait pas glorifié la Genèse comme il l'a fait. La manière de faire servir la Science sociale à l'Église n'est donc pas de lui demander avant tout, comme le font vos amis, ce qu'elle dit de l'Église, mais ce qu'elle dit *de la société,* ce qu'elle dit *de son objet propre.* Là, on a beaucoup à apprendre, et ce qu'on en apprend se répercute sur la connaissance de l'Église, comme la critique historique, comme

la Paléontologie de Cuvier, et l'Église en bénéficie comme d'une chose sérieusement acquise, *non comme d'un hommage complaisant, convenu et préparé.*

J'ai amplement répondu, ce me semble, à la question fondamentale de votre lettre en précisant l'action sociale de l'Église. Vous avez les principes de solution des cas que vous me posez : sur ce qu'une société donnée, peuple ou famille, gagne à être de l'Église ; sur ce qu'elle perd à n'en être pas. Mais, dans l'application, souvenez-vous que la question n'est pas d'appartenir nominalement à l'Église : il faut nécessairement supposer qu'on met en action ce qui vient de l'Église. Rappelez-vous aussi que, quand il s'agit de *transformation du genre social*, les résultats sont bons ou mauvais suivant la justesse ou l'erreur des connaissances relatives à l'*organisme* social.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Henri de TOURVILLE.

LE PERSONNAGE D'ODIN

ET LES CARAVANIERS IRANIENS

EN GERMANIE.

(*Deuxième article.*)

En recherchant, au cours du précédent article (1), les origines des grands caravaniers de la steppe européenne, nous avons montré que, onze ou douze siècles avant l'ère chrétienne, des transporteurs métallurges, les Sauromates kobaniens avaient des ateliers au pays des Chalybes, et de grands postes de caravanes dans la steppe au nord du Caucase.

Bien que les peuples à Amazones, qui les ont précédés en Asie Mineure, ne paraissent pas avoir franchi le rempart caucasien, on pourrait peut-être, avant nos Sauromates, trouver dans la steppe européenne des transporteurs issus d'autres régions (2); mais cette recherche, incertaine dans ses résultats, transformerait cette étude en discussion archéologique.

Ce que nous nous proposons avant tout pour aujourd'hui, c'est d'esquisser la théorie sociale, l'expansion des caravaniers caucasiens à travers l'Europe.

(1) Voir la précédente livraison de la *Science sociale*, t. XVII, p. 398. (Dans ce premier article, on est prié de lire le 4e alinéa de la page 418, commençant par ces mots : « Ajoutons, la remarque en vaut la peine ». *avant* le troisième commençant par ces mots : « En résumé ».) Page 419, l. 12, lire : « Ces derniers ».

(2) Ainsi, par exemple, certains objets de la pierre polie semblent avoir traversé par terre des régions considérables de l'ancien continent pour arriver en Gaule : ainsi surtout le bronze, apporté par la navigation en différents points des côtes méditerranéennes, a pénétré de là dans certaines régions continentales.

Mais auparavant il pourra être utile de dire un mot de leur formation, et de voir ce qu'est cette région de l'Iran où l'archéologie et les traditions placent leur origine.

I. — L'IRAN ET L'ORIGINE DU TYPE CARAVANIER.

Dans son sens historique le plus large, le nom d'Iran désigne une vaste région de steppes riches et de déserts pauvres, correspondant à la Perse, au Béloutchistan, à l'Afghanistan et au Bokhara de nos atlas. Ainsi entendu, l'Iran va des sources du Syr-Dariah à la mer d'Oman ; il est limité, à l'Est et à l'Ouest, par de vaste chaînes de montagnes qui le séparent, ici de la vallée de l'Indus, là du bassin du Tigre.

Tout à fait privilégiée au point de vue du commerce par caravanes, cette région possède à la fois les animaux transporteurs par excellence, le cheval et le chameau (1) ; puis les routes qui relient le groupe des civilisations mésopotamienne, égyptienne et phénicienne aux civilisations orientales de l'Inde et de la Chine.

Le groupe occidental, le plus hâtivement civilisé et le plus raffiné, fut, dès l'origine, le lieu principal de la consommation des métaux, sans lesquels au surplus la civilisation peut à peine se concevoir (2).

De bonne heure aussi, il appela à lui les gemmes, les produits de luxe et les épices des régions tropicales.

Or, dans l'Ancien Monde, les denrées des tropiques, comme les grands gisements de métaux et de pierres précieuses, se trouvent surtout à l'extrême Orient, au delà des steppes iraniennes.

De grandes routes commerciales, prenant à l'Ouest leur point de départ dans la Chaldée, traversent l'Iran dans toute sa lon-

(1) Notons, la chose est d'importance pour ce qui va suivre, qu'au Nord-Est, à partir du Khorassan, on trouve le cheval de bât employé aux caravanes ; plus au Sud, le cheval est uniquement consacré à la selle.

(2) Avec M. de Préville (*l'Égypte ancienne*, dans la *Science sociale*, IX, 214), nous entendons par « civilisation » l'état social d'une race au sein de laquelle les conditions de travail ont amené un grand développement des arts mécaniques et des arts libéraux.

gueur et aboutissent à cinq points privilégiés de sa frontière orientale.

Dans le Sud-Est, deux de ces lignes atteignent l'Indus, l'une vers son embouchure, l'autre à la hauteur de Lahore, pour se diriger sur les Indes, l'Indo-Chine et l'Indonésie. De beaucoup les plus riches, ces deux voies pouvaient fournir l'or, l'argent, les métaux usuels, les pierres précieuses, et les épices; peut-être même, si nous en croyons certaines théories, furent-elles les premières à apporter, avec les procédés de la fabrication du bronze, l'étain qui entre nécessairement dans sa composition, et dont l'Asie Mineure est complètement dépourvue.

En remontant vers le Nord, deux autres routes ouvrent des régions minières d'une richesse exceptionnelle : l'une, à partir de Bactres, va dans le Badakchan sur les flancs du Pamir; l'autre, s'élevant au-dessus de Samarkhand, pointe vers l'Altaï.

A mi-chemin entre ces deux dernières routes, s'ouvre la cinquième, qui se dirige sur le Tian-Chan et la Chine par le Zaravchan et le Kachgar.

L'exploitation d'une partie au moins de ces grandes voies commerciales remonte à une haute antiquité. Non seulement on regarde aujourd'hui comme certain que la vieille Chaldée, toute voisine, doit au commerce et à la caravane ses véritables civilisateurs et ses premiers conquérants; mais encore l'Iran, considéré en lui-même, présente un double phénomène des plus caractéristiques et dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Tout d'abord, cette vaste région, aujourd'hui plus ou moins désolée, montre aux premiers regards de l'histoire une foule de cités opulentes jalonnant des routes (1).

Puis, et nous appelons ici particulièrement l'attention du lecteur, ses populations vivent d'une façon indiscutable sous le régime du matriarcat.

A ce point de vue, l'Iran se divise en deux régions bien tran-

(1) Bactres, dans les traditions orientales, passe pour avoir été fondée par Kaïmort, l'Adam des Parsi : Samarkand, d'après les Arabes, remonterait à l'époque d'Abraham; enfin, au dire de Justin, la seule Bactriane aurait, à un moment donné, compté un millier de villes (Justin, XLI, 4), etc.

chées : l'une au Sud, la région médo-perse, l'autre au Nord, la région des Scythes-Mèdes.

Dans la région du Sud, où le désert prédomine, où les sols cultivables sont bien souvent réduits à de simples oasis, il est facile de reconnaître le type matriarcal déjà observé par M. de Préville dans le Sahara :

« Les Perses, dit le pseudo-Bardesane, ont des lois qui leur permettent de prendre pour épouse leur sœur, leur fille, et la fille de leur fille ; il s'en trouve même qui épousent leur mère (1). »

Ces mœurs sont d'ailleurs celles de la caste religieuse et dominatrice des Mages en Médie : le fait est connu d'un certain nombre d'auteurs (2) ; et le pseudo-Bardesane a soin de nous dire que les Mages de son époque sont fidèles à ces vieux usages de leurs pères « non seulement en Médie et en Perse, mais encore dans la Parthie, en Phrygie, et jusque en Égypte, où ils vivent depuis longtemps dispersés ».

Le type est ici caractérisé aussi nettement que possible : les unions contre nature que l'auteur a si bien relevées (3) sont dues, en dernière analyse, à l'oasis. Le désert, dans le centre et le Sud de l'Iran comme dans le Sahara, rendant les moyens de subsistance très courts, la culture, pratiquée dans les « îles des sables », est indispensable à la vie de la race. L'absence du caravanier en laisse la charge à la femme : l'importance du travail de

(1) *Le Livre de la loi des contrées*, dans le t. V, des *Historicorum fragmenta* de Didot-Muller, p. 83, et suiv. Cf. l'empereur Julien, qui, dans son livre contre les chrétiens, dit que les Perses épousent leur sœur, leur fille et leur mère. Les auteurs chrétiens du premier siècle confirment ce témoignage : Tertullien, *Ad nationes*, I, 18 ; Saint Clément, *Homélies*, XIX, 19; Origène, *Contra Celsum*. D'après Théodoret, l'auteur de cette loi serait Zaradas. — Malgré le terme général « les Perses », il est clair qu'il ne s'agit ici que d'une classe aristocratique. Cambyse (Hérodote, *Hist.* III, 31), Darius Nothus (Julien, *Ier panégyrique de Constance*, 10), Mithridate le Grand (T. Reinach, *Mithridate Eupator*, Didot, 1890, p. 295), ont épousé leur sœur. M. Reinach (*lieu cité*) constate que c'était la tradition des Achéménides.

(2) Les plus anciens sont Ctésias et Xanthos de Lydie. Il est à noter que Strabon et le pseudo-Bardesane s'accordent à placer le centre principal des Mages en Perse ; nous y souscrivons volontiers, les Perses ne pouvant commercer avec le Nord-Est et le Sud-Est (les pays d'Orient) que par le désert, la Carmanie, et la Gédrosie.

(3) Il y a lieu de remarquer surtout ce trait : « la fille de leur fille », qui montre la sûreté de ses informations : il exclut par là même la fille du fils, qui, en effet, ne jouit d'aucune prérogative dans l'hérédité matriarcale.

cette dernière, sans lequel on serait exposé à mourir de faim sur des monceaux de marchandises, a pour conséquence de la rendre propriétaire de son atelier, et de réunir dans ses mains une portion des richesses familiales. Ses plus proches parents l'épousent alors, pour jouir de son vivant de ces richesses que l'hérédité du clan féminin fera passer à des collatéraux.

A côté de ce type, s'en place un autre, né dans le Nord de l'Iran, celui auquel l'antiquité a surtout attaché le nom des Amazones. Au Sud, la matriarcale était principalement un cultivateur; au Nord, elle est principalement un guerrier; *c'est qu'ici l'oasis fait place à la steppe et aux sols variés de la montagne :* l'herbe plus riche permet de continuer à vivre du troupeau; la culture est moins nécessaire, et quand on a besoin de ses produits, beaucoup de points peuvent les fournir : un peu partout, des races en partie sédentarisées ont commencé à retourner la terre. La femme, qui continue à résider au principal établissement du caravanier, n'est plus, que par exception, un producteur de richesse : son pécule a donc peu d'importance, et ses proches ne songent pas à l'épouser. Mais, si elle ne produit pas, elle conserve : elle est le gardien et le défenseur des gains familiaux accumulés. Ce rôle, encore très considérable, est particulièrement difficile dans des pays où la population étant en partie montagnarde, et en tout cas plus dense qu'au désert, les pillards sont parfois nombreux; aussi rend-il la femme à peu près indépendante de son mari, et lui permet-il des habitudes extra-familiales contraires, elles aussi, à la loi naturelle. Ces habitudes « que la police du pays tolère, mais que la morale réprouve », sont précisément celles que nous avons constatées chez l'épouse du transporteur sauromate : nous allons les retrouver ici chez son ancêtre, la femme du transporteur cavalier de l'Iran septentrional.

« Chez les Cashans ou Ashans (1) de la Bactriane, dit le pseudo-Bardesane, dans ce pays où les femmes, vêtues comme des hom-

(1) Nous croyons pouvoir identifier les Cashans avec les Ashans des chroniqueurs persans et les Asi des annalistes chinois : il est probable qu'on pourrait aussi leur rattacher les Asians de Pline et de Strabon; l'esprit qui affecte Ἀσαιοι, Ἄσιοι, représente une aspiration qui, dans certains idiomes, a pu se traduire par le son K.

mes, montent à cheval et font la guerre, les esclaves, hommes et femmes, obéissent à leur maîtresse bien plus qu'à leur maître, c'est la femme qui gouverne. D'ailleurs, l'épouse a, si bon lui semble, des relations avec ses esclaves et avec les voyageurs, sans que le mari songe à l'en blâmer; elle n'a aucune crainte; car les Bactriens considèrent leurs femmes *comme étant au-dessus d'eux* » (1).

L'indépendance et la supériorité tout à fait anormales, dont la femme jouit ici, sont-elles assez significatives?

Notons que notre auteur constate des mœurs semblables chez les Gêles du Gilhan, dont nous savons la parenté avec nos Sauromates.

Entre les Bactriens et les Gêles, se placent, géographiquement, les Parthes, dont l'aristocratie a été surtout composée d'Ashans, d'après les annalistes persans et chinois et, pour cette raison, il est tout à fait probable que son régime familial, difficile à déterminer directement, faute de documents, offre les mêmes institutions (2).

Quelle est donc, d'une façon précise, la région qui a constitué les transporteurs septentrionaux de l'Iran dans ce type spécial de matriarcat? C'est le vaste triangle montagneux qui commence au lac d'Ourmiah et au Sud de la Caspienne pour finir au Nord-Est à l'Alaï-tag, et au Sud-Est dans les monts Suliman (3). Du Nord de

(1) Nous complétons dans ce passage le texte du pseudo-Bardesane par les versions grecques, figurant également au t. V des *Historicorum fragmenta*. Il est probable que c'est à cette indépendance « commerciale » de la femme qu'est due la pratique de la *couvade* chez les Tibarènes, peuplade du pays des Chalybes : l'homme s'alite quand la femme vient d'accoucher. On croit retrouver dans cette pratique l'indice d'un état social où les unions offrent si peu de sécurité au point de vue de la paternité qu'une déclaration publique du père est nécessaire pour légitimer le nouveau-né. (Voir, à propos des Tibarènes, T. Reinach, ouvr. cité, p. 236.) Notons que la couvade se retrouve chez d'autres matriarcaux : les Ibères et les Basques.

(2) L'organisation politique des Parthes présente d'ailleurs deux traits qui sentent bien la corporation commerciale. Les dominateurs constituent une caste à la fois peu nombreuse et oppressive : dans une armée que combat Antoine, sur 50.000 cavaliers, il n'y a que 400 hommes libres : tout le reste est esclave. En second lieu, le roi, despote absolu à l'égard des masses, est dans la main d'un conseil suprême de nobles et de prêtres qui peut le déposer (Justin, XLI, 4; Strabon, p. 515.)

(3) C'est l'ensemble constitué par l'Atropatène, l'Hyrcanie, la Margiane, la Sogdiane, la Bactriane, l'Arie, la Drangiane, et l'Arachosie. Un fait remarquable, c'est que dans les montagnes qui limitent cet ensemble à l'Est, on retrouve un certain nombre de dénominations scythiques : « Assaceni, Massaga, Aspié, Sacæ », etc. Notons surtout, à l'a-

la Médie, on peut, à travers cette région accidentée, gagner tous les points de la frontière orientale de l'Iran; et malgré les cols et les défilés qu'elle emprunte souvent, malgré les pillards que cachent ses retraites inaccessibles, les transports y sont plus faciles qu'à travers l'Iran du Sud : car elle est arrosée d'une foule de ruisseaux et de rivières qui fécondent les pentes inférieures et les vallées, avant d'aller mourir dans les sables. On y trouve en maint endroit de l'eau, des pâturages, des cultures, et aussi des brigands : tout ce que la théorie demande, nous venons de le voir, pour faire des Amazones (1).

Or, toutes ces routes ont ceci de remarquable à notre point de vue, qu'en arrivant de l'Iran au-dessous de la Caspienne, elles peuvent, au lieu de descendre par Ecbatane et Suse vers la Chaldée, remonter vers le nord et gagner l'Atropatène, l'Arménie, et enfin le pays des Chalybes (2)!

En fait, tandis que les aristocraties du Sud ont surtout mené les populations mèdes et perses à la conquête de la Mésopotamie, leurs sœurs du Nord paraissent avoir de bonne heure lancé les Saces, ou Scythes iraniens, sur l'Arménie, le Pont et la Paphlagonie!

Pourquoi cela?

morce de la route de Chine, à côté du Kachgar, le Zaravchan, où Ammien place des Saces, et dont le nom fait penser aux *Zarabi* de l'aristocratie gothique. (Jornandès, V.)

(1) Voici quelques notes au sujet de certaines de ces régions. « Diverses parties de l'Hyrcanie sont très fertiles, surtout en fruits et en vin », dit Strabon (*Géogr.* XI, p. 508). « La Margiane est fameuse par sa fertilité et sa richesse en vignes », dit Pline (VI, 18). On pense involontairement, en lisant ces lignes, au « pays des dieux », *où l'on boit du vin* (Snorre, dans l'Ynglinga Saga, XV, paraît d'ailleurs placer ce pays à l'Est de la Caspienne). « La Bactriane, reprend Ammien, renferme des parties très fertiles, comme la Margiane : les troupeaux que nourrissent ses vallées et ses montagnes sont particulièrement robustes. Elle est aussi bien arrosée que l'Italie ». (Amm., XXIII, 6). Pline (*lieu cité*) a soin de nousdire que « l'on va de Margiane en Bactriane *par les pentes de la montagne* ».

(2) La carte de Perse dressée par M. Dieulafoy constate, à l'heure actuelle, une route passant dans la région de l'ancienne Hécatompylos et se dirigeant sur Téhéran, Kasbin, Soultanièh, Zendjan, Tauris, Marand, Djoulfa, où elle atteint la vallée de l'Arax. De Téhéran une autre route rejoint Hamadan (Ecbatane). Voir Octave Noël, *Histoire du Commerce du monde*, Plon, 1890, I, p. 12.

C'est que cette dernière région si riche en mines de cuivre, et si bien placée pour fournir de bronze toutes les civilisations primitives, manquait de l'étain indispensable à la fabrication de ce précieux alliage ; elle accueillait, par conséquent, à bras ouverts les caravanes qui le lui apportaient. Les convois d'étain, c'était pour elle la prospérité et la richesse. Or, avant que l'Europe fût ouverte au commerce et à la métallurgie, le centre principal, il faudrait peut-être dire le centre unique des gisements stannifères, c'était l'extrême Orient : la Chine méridionale, l'Indo-Chine et l'Indonésie. Les minerais de ces lointaines contrées sont particulièrement faciles à exploiter; et toute une école tend aujourd'hui à admettre qu'ils ont été les seuls connus des Mésopotamiens et des Égyptiens avant que les flottes de la Phénicie et de l'Égée aient abordé en Espagne. Ceux qui, faute peut-être d'imaginer l'importance des transports aux origines de l'histoire, repoussent cette hypothèse et croient devoir assigner à l'étain préhistorique une provenance moins lointaine, indiquent le Khorassan, le Pamir, l'Indou-Koush, ou la région Sud du Tian-Chan (1). Ces différentes théories ont au moins ceci de commun qu'*elles mettent le précieux métal au pouvoir des Iraniens*. Maîtres des gisements ou des routes qui y conduisent, nos caravaniers avaient, dans les deux cas, pour les métallurges d'Arménie, le monopole de l'étain; bon gré, mal gré, le pays du cuivre était obligé de s'ouvrir devant eux.

Or, avec des voisins aussi puissamment outillés pour la domination que les caravaniers, le contact c'est la servitude. Les « rois »

(1) L'existence et l'exploitation de gisements d'étain dans le Khorassan, aux environs de Méched, a été affirmée par un voyageur russe, M. Ogorodnikoff, au commencement de 1886; mais rien n'est venu depuis lors confirmer cette découverte; n'en faut-il pas au moins conclure que, si ces gisements existent, ils ont peu d'importance? Quant à l'étain du Pamir et de l'Indou-Koush, il n'est jusqu'ici qu'une hypothèse, fondée sur un texte de Strabon : certaines régions minières de ces chaînes sont encore inexplorées. Or, le texte de Strabon pourrait indiquer tout simplement que la Drangiane est sur le chemin du pays de l'étain, ce qui s'accorderait avec la provenance indienne du précieux métal (*Géogr.*, XV, II, 10). Les gisements du Tian-Chan ne paraissent connus que par des renseignements chinois, et ont été, de tout temps, d'un abord difficile. Quant à la théorie récente qui met dans les pays Celtes le premier étain exploité, nous nous permettrions de dire qu'elle est bien fragile, si elle n'avait pour promoteur M. S. Reinach.

de la steppe eurent bientôt fait de mettre la main sur les mines et sur les mineurs : les Saces et les Saspires s'implantèrent dans le Pont et dans la petite Arménie; le type du transporteur-métallurge était constitué.

L'apparition de ce type en Asie Mineure est probablement dû aux premiers peuples à Amazones qui ont pu être ainsi, pendant des siècles, les grands marchands de bronze du monde ancien.

Cependant les navigateurs de la Méditerranée arrivaient aux gisements stannifères de l'Ibérie et des Cassitérides; en même temps, des transfuges, échappés aux ateliers du Pont et de la Phrygie, s'établissaient en Crète et à Samothrace, et sous le nom de Dactyles, de Cabires, de Curètes et de Corybantes, livraient aux Grecs les secrets de la métallurgie (1). Par une conséquence nécessaire, les marchés de l'Asie Mineure, et les lignes maritimes dont ces marchés étaient l'amorce, se fermèrent peu à peu devant les objets fabriqués dans le Pont.

Par contre, la steppe européenne se peuplait de plus en plus, offrant de nouveaux débouchés en pays neufs, et des matières premières capables d'assurer de gros profits à l'importation.

Les caravaniers métallurges se tournèrent résolument de ce côté, et, franchissant le Caucase, allèrent s'établir dans la steppe, au Nord de la grande chaîne.

Nos Sauromates kobaniens faisaient leur apparition en Europe.

(1) Voir à ce sujet H. Rossignol, *les Métaux dans l'antiquité*. Un trait curieux des légendes relatives à ces prêtres métallurges, c'est la présence parmi eux des Dioscures, originaires de Phrygie, qu'on a par la suite naturalisés en Laconie. Les Dioscures passent alternativement six mois *sous terre*, et sont chacun à leur tour *conducteurs de voyageurs*. En rapprochant ces traits de leur étroite union avec les prêtres-métallurges, n'est-on pas tenté de retrouver en eux l'association des transports et de l'art des mines? En les rattachant ainsi aux premiers caravaniers, on s'expliquerait fort bien que Tacite retrouve leur culte chez les Lygyens de la Vistule (*Germ.*, XLIII), qui doivent eux-mêmes leur origine au grand commerce, comme nous l'indiquerons plus loin.

II. — LA STEPPE EUROPÉENNE ET LA THÉORIE SOCIALE DU TYPE.

C'est encore l'étain qu'ils semblent avoir été chercher d'abord à travers l'Europe. Les dépôts des plus anciens bronzes de Koban jalonnent une route qui remonte la vallée du Danube et se partage en plusieurs directions à l'Ouest de la Hongrie; par la Carniole, elle gagne la haute Italie et l'Étrurie, dont les gisements d'étain ont été à peu près épuisés dès l'antiquité; par la Styrie, le Tyrol, la Suisse, elle atteint la vallée du Rhône et les minerais stannifères de la Corrèze, de la Haute-Vienne; et peut-être du Nord-Ouest de l'Espagne; par la Bavière, le Wurtemberg, le Rhin, la Franche-Comté, elle se dirige vers les mines d'étain de la Loire-Inférieure, du Morbihan et de la Cornouaille anglaise; enfin, dans le Nord, elle a pu atteindre les gisements de la Bohême, de la Saxe et de la Silésie.

L'ambre vint bientôt apporter à nos caravaniers un nouvel objet de commerce, et les faire monter au Nord jusque dans le Jutland. Les deux gisements d'ambre les plus anciens que l'on connaisse sont : l'un, dans la Baltique, où il s'étend le long des côtes du duché de Prusse, de la Courlande et de la Livonie; l'autre, dans la mer du Nord, sur les côtes Ouest du Jutland. Non seulement ces deux gisements sont relativement riches, mais encore la mer se charge des travaux d'extraction et rejette elle-même la précieuse résine sur le rivage.

Les bronzes scandinaves paraissant ne pas reproduire les premiers types de Koban, il y a lieu de considérer le commerce de l'ambre comme un peu plus récent que celui de l'étain. Mais il n'en remonte pas moins à une haute antiquité, car l'ambre apparaît dans le bassin de la mer Égée et en Italie au commencement de l'âge de fer proprement dit. D'autre part, un texte assyrien, que M. Oppert attribue au dixième ou au neuvième siècle avant l'ère chrétienne, nous montre « les marchands du roi de Ninive pêchant les perles dans la mer des Moussons, *et*

l'ambre jaune dans les mers où la Polaire est au faite du ciel (1).

Vraisemblablement, les fourrures du Nord firent leur apparition dans le bassin de la Méditerranée peu de temps après l'ambre. Toujours est-il qu'à l'époque relativement récente des premiers renseignements historiques, les pelleteries constituent une branche importante du commerce scandinave.

De l'étain, de l'ambre, des fourrures, telles paraissent donc avoir été les matières premières importées par les caravaniers de la steppe européenne de longs siècles avant Odin. En retour, ils composaient leurs pacotilles d'exportation d'objets *manufacturés,* facilement transportables, et acquérant dans la steppe une grande valeur. Comme aujourd'hui encore pour nos commerçants d'Afrique, des armes, des objets de parure et quelques outils constituaient pour eux les principaux objets d'échange ; le bronze, longtemps obtenu à meilleur compte que le fer « difficile à travailler », en faisait surtout les frais, sous forme de menus objets; on y joignait des verroteries, des perles coloriées, et probablement des étoffes.

Pour mettre la main sur les pays des mines et sur les mineurs eux-mêmes, puis pour établir ces longues voies de commerce à travers la steppe européenne au milieu de difficultés de toutes sortes, il fallait évidemment un organisme de premier ordre, manœuvré par des hommes de premier ordre : il fallait le clan le plus vigoureusement constitué que le monde ancien ait connu : *la confédération religieuse de caravaniers.* C'est le moment de dire quelques mots de cette confédération, et de montrer combien elle était merveilleusement apte à dominer des races demi-nomades, demi-sédentaires.

Née dans l'Iran avec ce grand commerce dont elle est la fille, la confrérie caravanière a pour élément fondamental la *caravane*, groupe de chefs éminents au-dessus d'une communauté compacte.

(1) *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes.* (Vieweg, 1880, t. II, p. 33 et suiv.)

Les chefs doivent une décision et une énergie exceptionnelles à l'habitude d'affronter, avec une troupe forcément peu nombreuse, des pays couverts de montagnes, de forêts et de marécages, et des populations d'un type tout différent et instinctivement hostiles; il leur faut de plus, en face de leurs hommes, beaucoup d'autorité unie à beaucoup de savoir-faire; en face des peuplades qu'ils exploitent, le prestige du héros et la finesse diplomatique du commerçant. Évidemment, ils ne peuvent réussir qu'à la condition de posséder d'une façon éminente les qualités du manieur d'hommes.

Au-dessous d'eux, la caravane constitue à la fois une communauté étroitement unie et une troupe disciplinée où l'obéissance est aveugle : c'est la loi de toute vie de danger exigeant l'effort intense.

Une autre conséquence de la vie de dangers, c'est de faire comprendre à l'homme combien il est petit, et de développer dans son cœur le besoin de recourir à la divinité; le Targui en est la preuve, tout comme le marin de nos jours ou le héros du vieil Homère. Ce développement du sens religieux, joint à la nécessité du prestige en haut et de la soumission passive en bas, amène bientôt le « roi » iranien, comme le chef targui lui-même, à parler au nom de Dieu, à se poser devant ses fidèles comme le dépositaire immédiat de l'autorité divine, en communication avec elle par l'inspiration. La religion devient ainsi un moyen direct de gouvernement : le conseil de la communauté, qui ailleurs se compose d'*anciens*, ici est composé de *prêtres*, et le chef de la caravane est un *mahdi* qui, d'un signe, envoie ses hommes à la mort, en leur promettant les joies de l'autre vie.

Mais, pour assurer le service de la caravane qui passe, il faut des établissements permanents, semés au milieu des populations indigènes; il faut des stations sur les routes longues, des garnisons aux passes difficiles, des entrepôts aux croisements de voies, des établissements d'achat et de vente dans les pays producteurs ou consommateurs, des ateliers secondaires de fabrication pour les objets de pacotille, des haras et des magasins de ravitaillement un peu partout. Et la steppe se recouvre, depuis le

Caucase jusqu'à la Gaule, depuis l'Étrurie jusqu'à la Scandinavie, d'un vaste réseau de postes dont les mailles se resserrent à mesure que les routes se multiplient. C'est ainsi que déjà s'étaient fondées les villes de l'Iran.

Il est clair, au surplus, que les postes ne sont rien sans les caravanes, que les caravanes ne sont rien sans les postes, et que les ateliers de fabrication sont liés au sort des uns et des autres. L'union la plus étroite s'impose donc entre ces différents organes; et, comme il faut lutter à tout prix contre leur éparpillement naturel, la nécessité s'impose de recourir à des liens artificiels aussi puissants que possible. La religion intervient donc ici comme un besoin de premier ordre, et la compagnie commerciale, avec tous ses organismes, devient, comme dans le Sahara et pour les mêmes raisons, une grande corporation religieuse unissant ses membres les uns aux autres par les liens les plus sacrés. Elle devient en même temps une véritable société secrète; elle interdit à ses membres par les plus redoutables serments de révéler les passes difficiles, les lieux de production, et surtout les secrets de la fabrication. Voilà pourquoi, à la tête de l'association générale, nous retrouvons, à côté, ou plutôt, au-dessus d'un roi qui détient le pouvoir exécutif, un véritable « Conseil des Douze » rehaussé de tout le prestige que peut donner la religion; les grands marchands qui le composent évidemment, s'appellent *les Ases* ou *les Diars,* c'est-à-dire les Dieux. Puis au-dessous d'eux, tous les degrés supérieurs de la hiérarchie sociale sont occupés par des collèges sacerdotaux, héritiers de la caste toute-puissante des Mages iraniens!

Malgré tout, il arrive en Germanie, comme dans le Sahara, que la confrérie primitive se fragmente en se localisant : on distingue, sur une même ligne, les confrères du Sud ou du Nord, ceux de telle région de steppes, celle de telle contrée montagneuse, etc. Ou bien des lignes concurrentes s'établissent et vivent avec les plus anciennes dans un état d'hostilités continuelles. Ces différents phénomènes se traduisent par des appellations spéciales; c'est ainsi que, dans la région du Sahara comprise entre la Tripolitaine et Tombouctou, on distingue cinq grandes confédéra-

tions de Touareg : les Haggar, les Azguer, les Kel Gueress, les Kel Owi, les Aoulimmiden (1). Dans la Germanie antique, nous trouvons de même les Ingevons, les Istevons, les Quades, les Hermundures, les Alamans, etc. Ces appellations suivent la fortune des confédérations qu'elles représentent : elles apparaissent brusquement, prennent parfois une extension considérable, et s'évanouissent presque sans laisser de traces. Ainsi s'explique, pour prendre un exemple au hasard, tout ce que nous savons des Lygyens : cette appellation englobe toutes les tribus comprises entre les sources du Dniester et le cours moyen de la Vistule et de l'Oder, — une région commerciale très reconnaissable; cherchant à se rendre compte de cet assemblage, les anciens constatent qu'il répond à une association religieuse : On reconnaît, disent-ils, les Lygyens à ce qu'ils ont en commun certains dieux et certains rites. Un beau jour, ce nom, auquel se rattachent des faits considérables, disparaît brusquement de l'histoire.

Certes, il y a, dans le majestueux organisme de la corporation commerciale, tout ce qu'il faut pour donner aux indigènes de la steppe européenne l'impression d'une puissance écrasante. Mais nos caravaniers n'inspirent pas seulement la crainte; ils excitent aussi l'admiration; grâce aux hommes d'élite qui les commandent, ils ont beaucoup emprunté aux milieux asiatiques avec lesquels ils sont en contact fréquent; ils possèdent les armes des civilisés qui les rendent forts; ils possèdent les arts et la culture des civilisés qui les transforment en êtres supérieurs. Puis ils rendent d'éminents services, ici en important des méthodes de travail et des industries pratiques, là en offrant des débouchés à des produits sans emploi, partout en ouvrant des sources nouvelles de richesse; et leur prestige s'en augmente à chaque fois.

D'ailleurs ils ont intérêt, malgré leur grande supériorité, à se montrer liants et insinuants; leurs détachements sont parfois peu nombreux, et quoique les femmes concourent avec les hommes à la défense de la station et augmentent les effectifs,

(1) Commandant Monteil, *Tombouctou et les Touareg*, dans la *Revue de Paris*, 1er mars 1894.

le nombre arriverait à triompher de la vaillance; puis les relations commerciales ne peuvent se lier que dans la paix.

Tout concourt donc à faire accepter ces étrangers prodigieux par les demi-nomades de la steppe, à les superposer en particulier aux chefs indigènes, leurs correspondants naturels, qu'ils enrichissent les premiers, et qui sont, pour cette raison, leurs introducteurs bénévoles dans les peuplades. Ils deviennent naturellement l'aristocratie de toute une série de roitelets qui sont leurs alliés et leurs tributaires, et entre lesquels ils se chargent de maintenir la paix dont ils ont eux-mêmes si grand besoin.

Puis, dans chaque poste, pour leur service, ils ont des esclaves enlevés çà et là. La principale besogne de ces esclaves est le soin des troupeaux et des terres; les caravanes que des convois de vivres alourdiraient, ont besoin de lieux de ravitaillement qui soient en même temps des lieux de productions.

Ils arrivent ainsi à copier, trait pour trait, l'organisation politique des Touareg qui ont, au-dessous des *nobles,* des *tributaires* puis des *esclaves* dont le rôle est celui que nous venons de dire (1). Et afin qu'on ne nous accuse pas d'inventer ces deux dernières classes sociales pour les besoins de la cause, Snorre a soin de nous dire qu'Odin prélevait *un tribut* sur tous les peuples voisins, s'engageant en retour à les défendre (2), et Hérodote sait une certaine histoire de femmes scythes oubliant avec leurs *esclaves* sédentaires l'absence d'époux par trop caravanants (3)!

En face de cette supériorité écrasante, qu'ils doivent au commerce d'abord et ensuite à la fabrication, est-il étonnant que nos caravaniers, et avec eux toute la steppe, aient divinisé le commerce et la fabrication? Les Germains, nous dit Tacite, placent *Mercure* au *premier* rang des dieux; il est le seul qu'ils honorent à de certains jours par des sacrifices humains (4);

(1) Voir sur ce sujet l'article du commandant Monteil sur *Tombouctou et les Touareg*, dans le n° du 1er mars 1894 de la *Revue de Paris*.

(2) *Ynglinga saga*, VIII; Cf. Anderson, *Mythologie scandinave*, p. 79.

(3) *Histoires*, liv. IV.

(4) *De mor. Germ.*, IX.

ils rendent un culte à *Vulcain*, ajoute César (1). Les rois de la steppe, avait dit longtemps auparavant Hérodote, adorent *principalement Mercure dont ils se croient descendus*, et ne jurent que par lui (2).

Voilà des traits excessivement remarquables auxquels l'histoire n'a rien compris.

Ou ils n'ont pas de sens, ou ils sont la justification éclatante de notre thèse. Certes, ni l'art pastoral, ni la culture, ni la guerre n'ont pu faire monter de pareils dieux au sommet d'aucun Olympe.

Après avoir esquissé la théorie des confédérations commerciales de la steppe européenne, il nous faut maintenant la justifier par des faits; il nous faut retrouver, dans l'histoire des Barbares d'Europe, les traces de nos caravaniers.

C'est ce que nous ferons dans un dernier article.

(*A suivre.*) Ph. CHAMPAULT.

(1) *De bello gallico*, VI.

(2) *Histoire*, V, 7. Il est manifeste, d'après les pages précédentes, qu'Hérodote englobe ici sous le nom de Thraces tous les peuples au Nord et à l'Ouest de la Grèce.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DIX-SEPTIÈME.

LIVRAISON DE JANVIER 1894.

Pages.

Questions du jour. — Le mouvement ouvrier en France, à propos d'un « Livre bleu » anglais, par M. **Paul de Rousiers**..... 5
Cours d'exposition de la Science sociale. — VI. Le type sud-slave et la domination turque, par M. **Edmond Demolins**..... 24
La classification des espèces de la famille donnée par le Play est-elle exacte?, par M. **Robert Pinot**..... 51
En Italie. — III. D'Assise à Rome, par M. **Georges Lainé**..... 72

LIVRAISON DE FÉVRIER 1894.

Questions du jour. — Le devoir présent; réponse à M. Paul Desjardins, par M. **Edmond Demolins**..... 93
Les nouvelles tendances dans l'Église catholique, à propos d'un discours de Mgr Ireland, par M. **Paul Bureau**..... 120
L'École de la Science sociale, par M. **Paul de Rousiers**..... 147
En Italie. — IV. De Rome à Naples, par M. **Georges Lainé**..... 174

LIVRAISON DE MARS 1894.

Questions du jour. — La crise monétaire, par M. **Léon Poinsard**..... 197
Cours d'exposition de la Science sociale. — VII. Le classement des types sociaux de l'Asie orientale et méridionale, par M. **Edmond Demolins**. 222
L'enseignement de la géographie et la Science sociale, par M. **Paul de Rousiers**..... 245
En Italie. — V. De Naples à Salerne, par M. **Georges Lainé**..... 259
Cartes. — Carte du Thibet..... 230

LIVRAISON D'AVRIL 1894.

Pages.
Questions du jour. — L'Église et l'Esprit nouveau, par M. **Robert Pinot**. 277
Une famille grecque dans une petite ville de Turquie. — I. La vie privée; ce que la famille tient du sol, par M. **G. d'Azambuja**..... 296
Monographie du Canada. — IX. Comment le domaine plein a assuré le maintien de la race et comment se classe le type franco-canadien. — III. Le « Rang » et la Paroisse, par M. **Léon Gérin**..... 318
En Italie. — VI. Du mont Cassin à Turin, par M. **Georges Lainé**... 348
Cartes et plans. — Plan d'un village à banlieue morcelée de la Champagne..... 323
Partie de la province canadienne de Saint-Justin avec la division en « Rangs » juxtaposés..... 324

LIVRAISON DE MAI 1894.

Questions du jour. — M. Gladstone. — La vieille Angleterre et l'Angleterre moderne, par M. **Paul de Rousiers**..... 369
Le Personnage d'Odin et les caravaniers iraniens en Germanie, par M. **Ph. Champault**..... 398
Une famille grecque dans une petite ville de Turquie. — II. Ce que la race tient du commerce, par M. **G. d'Azambuja**..... 421
L'intérêt des noms de lieux pour l'histoire sociale. — Détermination de la zone d'influence des Franks, par M. **Ch. de Calan**..... 443

LIVRAISON DE JUIN 1894.

Questions du jour. — Les Français d'hier et ceux de demain, par le P. **M. B. Schwalm**..... 459
Cours d'exposition de la Science sociale. — VIII. Les types sociaux du bassin de la Méditerranée. — I. La région des Vallées : le type actuel et le type ancien par M. **Edmond Demolins**..... 487
L'action sociale de l'Église, par M. **Henri de Tourville**..... 516
Le personnage d'Odin et les caravaniers iraniens en Germanie, par M. **Ph. Champault** (*deuxième article*)..... 527

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

LA SCIENCE SOCIALE SE CONFOND-ELLE AVEC LA SCIENCE DE LA MORALE? — NON.

(*Suite*) (1).

L'objet propre de la Science sociale est de connaître *exactement* les conditions de tout groupement qui se fait parmi les hommes. Ce qu'elle cherche n'est pas seulement le *catalogue complet* de ces conditions, mais leur *enchaînement certain*, leurs relations de causes à effets.

On se figure souvent que la science est un grand mystère, et beaucoup de gens, même instruits, seraient embarrassés de dire ce qu'est une science. Les deux opérations qui la constituent sont précisément celles-ci : *constater rigoureusement* les faits et *déterminer le lien précis* qu'ils ont entre eux.

La science est donc vouée, par essence, à faire *la critique des connaissances prises en l'air et des théories faites à vue de nez :* elle regarde les choses de près et suit des deux yeux leur marche. Là est toute sa différence avec la manière commune de connaître : mais la différence est grande, elle est extrême. C'est la différence qui sépare Galilée, par exemple, de l'allumeur de lampes de la cathédrale de Pise. Celui-ci savait bien, sans doute, que la suspension oscillait; mais comment et pourquoi, c'est ce qu'il n'avait ni remarqué, ni trouvé, et c'est ce qui devait fournir à Galilée le point de départ des découvertes les plus illustres.

(1) Voir la précédente livraison.

L'homme se sert, depuis le commencement du monde, de choses qu'il connaît très mal. Ainsi, il se sert, pour la culture, de la puissance productive du sol, dont il n'a commencé à débrouiller les éléments et le mécanisme que dans ces derniers temps. Mais ce débrouillement amène une révolution pratique : il est en train de bouleverser tout le système agricole, tout le régime de ce qui tient à la culture. Il y a longtemps, aussi, et bien longtemps, que l'homme se sert des métaux et qu'il sait les extraire et les fondre : mais ce n'est que depuis la physique et la chimie modernes, qu'il a vraiment commencé à les connaître; et, aussitôt, l'art des mines et de la métallurgie ont produit les merveilles inouïes qui font la gloire de ce siècle.

De même, l'homme se sert, depuis qu'il est au monde, des formes les plus diverses de la société, de l'association, du groupement : mais il s'en sert encore *comme il avait fait autrefois de la culture et des métaux*, sans les avoir étudiées scientifiquement, sans s'être appliqué à leur connaissance méthodique : il les connaît mal; il en use d'une manière empirique, confuse, souvent erronée et très à courte vue. Le jugement qu'il porte sur les sociétés qui ont vécu ressemble beaucoup aux explications invraisemblables que les anciens donnaient de la plupart des phénomènes naturels. Le champ est ouvert à une recherche rigoureuse des conditions de chaque groupement, à leur détermination exacte, à leur énumération complète, à la démonstration de leur agencement pré-

cis. A mesure que ce travail se poursuit, la lumière se fait plus grande, les ombres reculent et s'effacent. La société apparaît sous des aspects qu'on n'avait jamais pénétrés, jamais saisis, comme le monde physique, comme le monde sidéral ont apparu sous des formes nouvelles au fur et à mesure que les naturalistes et les astronomes ont poussé leurs observations. La Science sociale donne le même résultat que toutes les sciences : elle relate une quantité de faits qui n'avaient pas été aperçus, auxquels on n'avait pas fait attention : ce sont autant de connaissances nouvelles, autant de choses inconnues qui se révèlent, comme le monde de l'électricité, comme le monde des microbes se sont tardivement révélés, dans l'ordre matériel. Puis, entre les faits anciennement ou nouvellement connus, elle précise ou elle signale les relations de cause à effet : et c'est là qu'est le grand ressort des « inventions », ou, pour mieux dire, c'est là ce qui assure *la main-mise de l'homme sur la direction du phénomène :* c'est par là que la science sociale doit, un jour, agir puissamment sur la marche des sociétés, comme la science métallurgique a puissamment agi sur l'usage des métaux, comme la science agricole est en train de précipiter le développement de la culture.

Ceci dit, retournons-nous vers la morale. Que dit-elle de la Propriété, par exemple, qui est un des éléments de l'organisation sociale? Elle dit qu'il faut respecter le bien d'autrui. Elle tombe donc juste sur un fait fondamental d'organisation sociale, qu'elle sanctionne, qu'elle corrobore, qu'elle étaie avec une force supérieure. Voilà qui va bien. Mais c'est le même précepte moral qui soutient indistinctement le respect de la Propriété en Chine et aux États-Unis, et il y a pourtant, entre la Chine et les États-Unis, une terrible différence dans *l'organisation* de la Propriété. Le précepte demeure donc parfaitement vague, s'il s'agit de constituer par lui seul une organisation spéciale de la Propriété : ce qui existe pourtant chez chaque peuple. C'est qu'à côté de la *morale sociale,* il y a une *technique sociale :* il y a un immense mécanisme de faits qui aboutit, ici et là, à la nécessité d'une *organisation* très différente de la Propriété; et c'est ce mécanisme, ce sont ces organisations très différentes, qui font l'objet de la Science sociale : elle cherche à les constater, à les connaître en elles-mêmes, et à les expliquer, à saisir l'enchaînement de leurs causes. Voilà la *technique sociale,* sorte de mécanique céleste, infiniment complexe, sur laquelle vient s'appliquer toujours la même morale.

C'est encore une même loi morale qui commande le respect de l'Autorité, quelque part que l'Autorité se trouve. Mais avec quelle variété prodigieuse de conditions l'Autorité ne se rencontre-t-elle pas dans les diverses formes de famille, dans les combinaisons indéfinies de l'atelier, des associations libres, des pouvoirs publics, depuis la commune jusqu'à l'État! C'est tout un monde à connaître et à expliquer; les éléments qui y agissent sont sans nombre. Voilà le champ ouvert à la *technique* sociale, aussi et plus compliqué dans ses tenants et aboutissants que la technique agricole telle qu'elle est comprise par les modernes.

Je n'ai pas besoin de poursuivre plus loin ce parallèle entre la *morale* et la *technique* sociale, toujours d'accord entre elles, mais aussi distinctes l'une de l'autre, — et pour les mêmes raisons — que la morale et la technique de n'importe quel métier, de n'importe quelle association humaine. La société n'est que la collection et l'agencement de ces associations, où se distinguent parfaite

ment, de près, la morale et la technique : morale et technique de l'organisation judiciaire; morale et technique de l'organisation militaire; morale et technique de l'organisation commerciale; morale et technique de l'organisation ouvrière; morale et technique de l'organisation domestique, etc., etc.

Il est clair comme le jour qu'il y a une *technique* pour l'organisation spéciale d'un groupe déterminé : cette organisation résulte d'un ensemble de conditions qui procèdent du Lieu, du Travail, du régime de la Propriété, des Cultures intellectuelles et du Patronage, des ressources du Commerce, du Voisinage, etc. On ne s'organise pas comme on veut. Il faut, autant qu'en toutes choses, prendre les moyens nécessaires. Ces moyens peuvent différer du tout au tout, ici et là : les mêmes organisations ne sont pas partout nécessaires, ni utiles, ni possibles, parce qu'on n'y a pas les mêmes conditions, les mêmes besoins, les mêmes moyens. Voilà ce qui constitue la *technique* sociale. La morale ne figure ici que pour une part : c'est-à-dire pour la nécessité, pour le devoir où est l'homme de concorder, dans ces combinaisons de causes si multiples, avec les obligations invariables et invincibles de la conscience.

Je vais essayer maintenant de dire, en très peu de mots, l'intérêt que la morale retire de la Science sociale, de la connaissance exacte de la *technique* sociale.

Quand les moralistes saisissent quelque part un fait contraire à la morale, ils le déclarent tel : cela va de soi, le fait étant bien déterminé. Mais encore faut-il regarder de près au fait. S'ils le constatent mal, ils se trompent, non sur la morale, mais sur son application. La réprobation, la condamnation qu'ils proposent tombe sur une hypothèse, non sur une réalité. C'est une fausse manœuvre. Je n'en veux citer pour exemple que la condamnation qui eût menacé d'atteindre les « Chevaliers du Travail », aux États-Unis, si une connaissance plus exacte des faits ne fût intervenue.

La connaissance exacte des faits sur lesquels il lui faut se prononcer en vertu de ses propres lois, voilà ce que la morale sociale est obligée de requérir *au dehors*. Là, force lui est d'emprunter ou l'information vulgaire ou l'information scientifique. Elle est, à cet égard, dans la même condition que la justice officielle, qui est appelée à se prononcer sur un fait médical, et qui, suivant les connaissances et les ressources du temps, interroge, pour constater le cas, soit les dépositions vulgaires, soit les attestations de la science.

Que ce soit la persuasion vulgaire, ou que ce soient les constatations scientifiques, auxquelles le moraliste se confie, toujours est-il que, dans l'application, il a besoin de sortir de la morale pure : il faut qu'il sache les faits. Qu'il emprunte ses informations à un « philistin », ou qu'il les demande à « la science »; sa dépendance, en ce point, est toujours certaine. Mais la science a généralement fini par établir sa supériorité sur le « philistin ». Mieux vaut donc à la morale sociale interroger la Science sociale que le philistin social.

Henri de Tourville.

DEUX FAMILLES MODÈLES.

Deux familles ont été dernièrement proposées, par une partie de la presse, à l'admiration et même à l'imitation de tous. Le mot de *modèle*, en effet, suppose une chose à imiter. Voyons un peu si l'imitation est de mise.

La première de ces familles est celle

d'un employé de l'usine de Plancher-les-Mines (Haute-Saône). Cette famille se compose de onze enfants qui, à eux réunis, possèdent *vingt-trois diplômes* et se destinent presque tous à la profession d'instituteur. Plusieurs le sont déjà. En voici, du reste, la liste :

Irénée, professeur, vingt-neuf ans : certificat d'études primaires, baccalauréat ès lettres, licence ès lettres (histoire et géographie).

Marie, institutrice, vingt-sept ans : certificat d'études primaires, brevet élémentaire.

Amélie, institutrice, vingt-cinq ans : certificat d'études primaires, brevet élémentaire, brevet supérieur, certificat d'aptitude pédagogique, diplôme de maîtresse de gymnastique, certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles.

Clara, institutrice, vingt-quatre ans : certificat d'études primaires, brevet élémentaire.

Isabelle, institutrice, vingt-deux ans : certificat d'études primaires, brevet élémentaire, brevet supérieur, brevet de maîtresse de couture et assemblage.

Gustave, étudiant, vingt ans : certificat d'études primaires, baccalauréat ès sciences complet.

Joseph, étudiant, dix-huit ans : certificat d'études primaires, se présente en juillet au baccalauréat.

Constance, seize ans : certificat d'études primaires, se présente en juin au brevet.

Marguerite, seize ans : certificat d'études primaires, se présente en juin au brevet.

Georges, quatorze ans : certificat d'études primaires.

Augusta, douze ans : se présente en juin au certificat d'études primaires.

La seconde famille est celle d'un instituteur; ici, on s'explique davantage la direction prise par les enfants.

Léontine, quarante ans, professeur : brevet élémentaire, brevet supérieur, diplôme de professeur d'école normale.

Élisée, trente-huit ans, instituteur : brevet élémentaire.

Samuel, trente-cinq ans, secrétaire du lycée Louis-le-Grand : baccalauréat ès sciences complet.

Sophie, trente-trois ans, professeur : certificat d'études, brevet élémentaire, brevet supérieur, certificat d'aptitude pédagogique, diplôme de professeur d'école normale.

Fany, institutrice, vingt-neuf ans : certificat d'études, brevet élémentaire, brevet supérieur, certificat d'aptitude pédagogique, diplôme de directrice d'école maternelle.

Daniel, officier, vingt-huit ans : certificat de grammaire, baccalauréat ès sciences, diplôme d'élève de l'École polytechnique.

Camille, instituteur, vingt-cinq ans : certificat d'études, brevet élémentaire.

Louise, institutrice, vingt-trois ans : certificat d'études, brevet élémentaire, brevet supérieur, certificat d'aptitude pédagogique, admissible au professorat des écoles normales.

Donc, vingt-cinq diplômes pour huit enfants. Le père est actuellement instituteur en retraite à Saint-Agrève (Ardèche). Il a eu dix enfants, deux sont morts, sept sont dans l'enseignement, le huitième dans l'armée.

Là-dessus certains journaux s'émerveillent. On réclame des décorations, des récompenses extraordinaires pour ces pères de famille qui ont si bien mérité de la patrie.

Sans vouloir offenser en rien d'honorables personnes que nous ne connaissons pas, nous prendrons la liberté de ne pas partager cet enthousiasme. Certaines feuilles de sens rassis, comme les *Débats*, ont d'ailleurs fait entendre, à

ce propos, de justes critiques. Il importe d'insister sur ces dernières.

A quoi se réduisent, de bonne foi, les services rendus à la patrie par ces pères de famille? — A l'ingénieuse et prudente idée qu'ont eue ceux-ci, systématiquement, de caser leurs enfants dans des fonctions rétribuées par l'État.

Il faut, évidemment, une chance inespérée, aidée par un travail soutenu, pour pouvoir, au milieu de l'effroyable concurrence dont les postes universitaires sont actuellement l'objet, faire forcer la barrière des examens à un aussi grand nombre d'enfants de la même famille. Que d'autres pères voudraient en faire autant! Aussi les heureux gagnants, dans un pays où tout le monde a les bras tendus vers l'État, deviennent-ils le point de mire de l'admiration universelle, comme le cheval vainqueur le jour du Grand-Prix.

Si MM. Irénée, Gustave, Joseph, Georges, etc., s'étaient efforcés, l'un de faire valoir un coin de terre, l'autre de monter un petit commerce, le troisième de s'élever graduellement dans l'industrie, le dernier d'aller planter les piquets de sa tente dans les rizières du Tonkin, qui donc aurait parlé de cette famille? Et pourtant de telles entreprises n'auraient-elles pas exigé plus d'efforts et produit, soit pour les enfants soit pour la société en général, plus de résultats utiles que la recherche obstinée d'un savoir littéraire ou scientifique qui encombre déjà tant de jeunes cerveaux sans trouver aucun écoulement lucratif.

Au moment même où certains journaux entonnaient des dithyrambes à la louange de nos deux familles, le bourreau faisait tomber la tête d'Émile Henry, le polytechnicien manqué, le jeune homme instruit et ambitieux, demi-poète, demi-savant, conduit à un crime révoltant et absurde par l'exaspération que lui causait la vue constante de cette richesse à laquelle toute son instruction ne pouvait le faire arriver.

« J'ai observé, disait l'autre jour M. des Essarts à la *Société d'Économie politique,* les bacheliers au moment critique où ils doivent gagner leur vie avec les moyens insuffisants que l'instruction classique met à leur disposition. J'ai vu ces jeunes gens appartenant en grand nombre à des familles peu fortunées dont le système des bourses distribuées avec prodigalité et sans discernement avait fait des bacheliers ignorants de toutes choses, se ruer vers les fonctions les plus humbles, les plus mal rétribuées comme celles de maîtres d'études. Leur éducation a excité en eux les plus vastes ambitions. La vie ne les réalise pas, les modestes se soumettent, les autres jugent mal faite la société au sein de laquelle ils souffrent, et ils rêvent de la bouleverser à leur profit, voilà les socialistes ».

Voilà les anarchistes, pouvons-nous ajouter, comme nous le disions ici même, au lendemain de l'attentat du restaurant Terminus. A quoi nous servira-t-il d'avoir tant de « familles modèles »? Serons-nous bien avancés lorsque, au lieu de voir une place d'institutrice disputée par cent jeunes filles brevetées, nous la verrons disputée par mille? La société sera-t-elle plus heureuse le jour où l'examen fera 999 mécontentes au lieu de n'en faire que 99. Croit-on qu'après sept ou huit ans d'espérance, de myopie et d'anémie grandissantes, on retournera de bon cœur aux vaches qu'il faudrait traire, au blé qu'il faudrait semer, à la machine qu'il faudrait actionner? Les journaux conservateurs signalent tous les jours l'existence d'écoles officielles qui n'ont que deux, trois, quatre élèves, et dont l'entretien coûte plus qu'il ne faudrait pour donner une petite dot à chacun. La fonction d'instituteurs, dans ces écoles-là, n'est-elle pas vérita-

blement une sinécure, et, malgré la multiplication de ces sinécures, le nombre de ces aspirants instituteurs ne grandit-il pas tous les jours?

La superstition du diplôme fait comme l'avalanche; elle se fortifie par sa marche même. Une remarquable illusion d'optique aide à ce résultat. Un enfant diplômé, contemplé par tous ses petits cousins et amis, fait plus pour les encourager que cinquante autres qui n'ont pas eu son bonheur. Les vaincus sont oubliés, le vainqueur seul attire les yeux; et chaque père, chaque mère sait fort bien d'ailleurs que son fils, son chéri, son mignon, doit se classer d'avance parmi ceux qui réussiront. Donc, on tente l'aventure; on se saigne, on s'impose d'héroïques sacrifices, et l'enfant, au lendemain de sa victoire ou de sa défaite, a le regret de contester que, d'une manière ou de l'autre, les cailles rôties ne sont pas tombées du ciel.

Cette superstition, nous savons son nom, c'est le mandarinisme. Pendons-nous, nous ne l'avons pas encore tout à fait autant que les Chinois. Les Célestes nous dépassent, depuis longtemps, sous le rapport de la ferveur examinatrice. Les barrières du steeple-chase y sont plus multipliées que chez nous. Les épreuves, comme de juste, contiennent une plus forte proportion de chinoiseries. Mais, si nous n'atteignons pas encore la perfection du Céleste-Empire, il faut convenir que nous y marchons d'un bon pas, et qu'il est, entre le spectacle qu'offrent nos facultés et celui que nous présentent les facultés chinoises, de singulières analogies.

Un extrait du *Roman de l'Homme jaune*, par le général Tcheng-Ki-Tong, va nous le faire sentir. Il s'agit d'un examen à Nankin :

«... Depuis plus d'un mois, les juges travaillent sans relâche pour déterminer la valeur relative des candidats.

« Les manuscrits sont d'abord recopiés par des écrivains attachés à l'Académie pour qu'on ne puisse en reconnaître l'écriture. Une sentence, écrite sur l'original et répétée sur la copie, permettra plus tard de retrouver le nom de l'auteur.

« Quinze examinateurs subalternes font un premier triage; cette opération préliminaire achevée, ils remettent les manuscrits réservés, avec leurs notes, aux examinateurs généraux.

« Ceux-ci, au nombre de deux seulement, ont à juger en dernier ressort et choisissent les deux cents élus.

« Lorsque la liste est définitivement arrêtée, des copistes portent le nom des vainqueurs sur de grands papiers jaunes... En même temps, des expéditions sur papier rouge... sont envoyées aux familles des heureux. On les reçoit par des feux d'artifice, et des cierges sont allumés ce jour-là devant les tablettes des ancêtres...

« Les affiches jaunes relatent d'abord le nom du dernier reçu; puis celui de l'avant-dernier et ainsi de suite, jusqu'au premier. L'émotion du public va ainsi en croissant, et la proclamation du premier en mérite est saluée par les applaudissements enthousiastes de la foule.

« Les deux cents subissent alors un second examen; les quatre premiers sortants sont présentés à l'empereur, qui les décore d'un ruban rouge. Puis ils sont reconduits en grande pompe par un immense cortège. Ainsi accompagnés, ils se rendent au temple de Confucius; puis ils vont présenter leurs hommages au président et aux membres de l'Université. Enfin ils sont désignés immédiatement à différents postes, par décret impérial, rendu aussitôt après la publication des résultats du concours...

« Ils vont en corps, au palais, pour remercier l'empereur...

« Chacun, ensuite, regagne sa de-

meure, où l'attend une escorte de musiciens et de porte-drapeaux, qui l'accompagneront chez ceux de ses parents et amis auxquels il veut annoncer, en personne, la bonne nouvelle. »

On le voit, nous sommes un peu moins cérémonieux, un peu moins méticuleux. La joie du succès, chez nous, est moins démonstrative; mais les traits principaux, plusieurs usages mêmes, sont là-bas les mêmes qu'ici.

Prenons-y garde, et Dieu nous préserve de l'abondance des « familles modèles ». Avec elles, nous tomberions tout de suite au type chinois.

G. D'AZAMBUJA.

LE RELÈVEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

A. M. Edmond Demolins.

Le Rhus, 30 mai 1894.

Mon cher ami,

Si vous vous étiez trouvé à Angoulême le 14 mai dernier, vous auriez eu une grande jouissance, celle d'entendre exprimer dans une belle langue, par un orateur éloquent, des vérités peu connues. La fête est assez rare, n'est-ce pas, même à Paris? Notre ami, Paul de Montvallier, a prononcé, avec le talent que vous lui connaissez, un discours sur l'enseignement supérieur: il s'adressait à un public de catholiques de 700 personnes environ, réunies en assemblée diocésaine annuelle, suivant un usage déjà ancien à Angoulême. Vous savez ce qu'est ce public et ce que sont trop souvent ces réunions : on dit beaucoup de bien de soi et beaucoup de mal des autres; on gémit sur le malheur des temps présents, malheur dû entièrement à l'action des ennemis de l'Église; on s'excite sur ses propres mérites et sur la malice des enfants du siècle; puis on se sépare sans être plus éclairé qu'auparavant sur ses véritables devoirs. M. de Montvallier a courageusement rompu avec cette tradition néfaste, que tout chrétien éclairé devrait maudire, et nous a instruit de ce que nous avons à faire, en ce qui concerne l'enseignement supérieur.

Ce que nous avons à faire, c'est tout simplement de le créer, parce qu'il n'existe pas. Avec une hauteur de vues très grande et un rare bonheur d'expression, l'orateur nous a tracé un magnifique tableau de la vaste synthèse où se rencontrent toutes les connaissances humaines; il nous a montré comment la haute culture intellectuelle consiste précisément à saisir les rapports des diverses sciences, non pas à s'isoler dans une spécialité, sans en savoir ni le rang, ni l'origine, ni les effets, ni la raison d'être; il nous a décrit le milieu où se développe cette haute culture, cet enseignement vraiment supérieur, en nous promenant à travers les anciennes universités du moyen âge, en nous conduisant en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, dans ces universités vénérables comme Oxford et Tubingue, ou bien toutes brillantes de jeunesse comme la John Hopkins de Baltimore, les unes et les autres capables de donner aux esprits avides de savoir l'aliment qu'ils réclament.

En France, rien de pareil. M. de Montvallier nous a montré quelle affreuse caricature d'enseignement supérieur a été organisée au commencement de ce siècle sous l'inspiration de Napoléon. Des écoles professionnelles d'avocats, de médecins, de régents de collège, même groupées, même réunies dans une même ville, ne formeront jamais une Université. Et faisant appel à ses souvenirs de jeune homme, l'orateur nous

a dit le néant de ces soi-disant études de droit, éternel commentaire de textes, glose ingénieuse et vaine qui racornit l'esprit quand elle ne le dégoûte pas du travail; il nous a dit ces trois années de licence en droit pendant lesquelles on n'entend pas un mot de philosophie ou de droit naturel, ces deux années de doctorat où on approfondit les beautés de l'interdit *utrubi* ou du sénatus-consulte velléien, où on développe les études de licence en surface, par la connaissance plus exacte des dix-sept systèmes que la *doctrine* découvre sur une question controversée et du dix-huitième que la jurisprudence a adopté; bref, il s'est spirituellement vengé de cette faculté de droit qui, sous prétexte de lui fournir un enseignement supérieur, lui avait fait perdre trois années de jeunesse.

Il y a d'ailleurs utilité à tirer cette vengeance; il faut montrer en effet aux honnêtes pères de famille qui envoient leur fils faire son droit pour compléter ses études, qu'ils manquent absolument leur but. Il faut organiser pour les jeunes hommes désireux de diriger leur activité intellectuelle au sortir du collège, des centres de vie laborieuse, des foyers scientifiques, où ils trouvent de quoi satisfaire un désir si digne d'encouragement.

C'est là que M. de Montvallier a donné à son auditoire une leçon directe. On a fondé des universités catholiques; est-ce pour se traîner dans la vieille ornière? pour mettre une enseigne différente sur la maison et vendre seulement les mêmes produits que le magasin d'en face? On a pris le nom d'universités, qu'on le justifie! qu'on fasse appel à des hommes de talent, que l'on crée des chaires d'histoire, de philologie, de science sociale, d'assyriologie, d'égyptologie, d'électricité, de biologie, etc. comme cela a lieu en Allemagne, à Louvain, aux États-Unis; que l'étudiant trouve à l'université le moyen de se mettre au courant des différents ordres de connaissances; qu'elle soit comme un résumé du monde intellectuel. Alors nous aurons un enseignement supérieur et un centre de formation pour les intelligences supérieures. On sait les efforts intelligents d'un groupe important de professeurs de l'État pour déterminer ce mouvement dans l'enseignement officiel. MM. Lavisse, Liard et bien d'autres comprennent aujourd'hui la nécessité de la transformation qui s'impose et luttent vaillamment pour amener la création d'universités véritables. Mais leur situation de fonctionnaires demandant l'établissement d'institutions d'État rend leur tâche difficile. Il leur faut réunir une majorité dans le parlement pour aboutir à un vote de crédits; il leur faut secouer la torpeur administrative des fonctionnaires du corps académique, porter la main sur l'arche sainte de l'Université de France, triompher de la force d'inertie que rencontre toujours une réforme dans une bureaucratie, pour mettre en mouvement une loi votée par les Chambres sur le principe de l'enseignement supérieur. Ce sont autant d'obstacles opposés à leur initiative éclairée.

Et les catholiques, qui jouissent du bénéfice inappréciable de la liberté, ne la mettraient pas à profit! Ils ont en main les éléments de succès s'ils savent s'en servir. Peu importe la majorité déplacée dans les Chambres ou la chute d'un ministère favorable aux universités. Ils possèdent des cadres d'action tout préparés, il suffit de les remplir peu à peu, selon les ressources dont on pourra disposer en hommes et en argent. Il ne s'agit pas de créer tout d'un coup une multitude de chaires, mais seulement d'ouvrir la porte des universités à la science. Aujourd'hui ce sera un cours libre professé gratuitement par un savant de

bonne volonté, demain un autre cours soutenu par des contributions volontaires, par un don généreux; laissez l'air et la lumière pénétrer dans le bâtiment claquemuré où vous enfermez la jeunesse, bientôt vous lui aurez donné le goût de l'air et de la lumière, elle demandera le percement d'ouvertures nouvelles, elle voudra respirer, elle voudra voir, elle voudra vivre.

Voilà, mon cher ami, un écho de province qui en apprendrait long à bien des Parisiens de ma connaissance. Je ne dis pas cela pour vous, car je sais vos sentiments très peu tendres à l'égard de Justinien et du Code civil, je sais aussi que par vos Cours de Science sociale vous réalisez, en ce qui vous concerne, le vœu des hommes désireux de voir l'enseignement supérieur se constituer dans notre pays. Convenez seulement qu'il est bien permis de se laisser aller à un accès de patriotisme local, quand on entend parler ainsi un de ses amis dans son chef-lieu de département.

Croyez, etc.

Paul de Rousiers.

LA FRANCE SOCIALE.

Notre enquête.

LE MORVAND.

C'est à tort que la plupart des géographes écrivent *Morvan*, car l'étymologie la plus probable de ce nom est *Mor* et *Vand*, mots celtiques qui signifient *Noires-Montagnes*. L'habitant du Morvand s'appelle *Morvandeau*, qui se prononce *Morvandiau* et qui a pour féminin *Morvandelle*.

Le Morvand est un massif granitique et montagneux de 88 kilomètres de long sur 40 kilomètres en moyenne, courant du Nord au Sud et occupant à peu près le Centre de la France, entre le 1er et le 2e degré de longitude, le 46e et le 47e degré de latitude Nord. Il s'étend sur une partie des anciennes provinces de Bourgogne et de Nivernais et des départements actuels de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de L'Yonne.

Ce pays est caractérisé par des montagnes coniques, de profondes vallées, des rivières torrentueuses, de sombres forêts. Les principales montagnes sont : la Vieille-Montagne au-dessus de Saint-Honoré-les-Bains, le Haut-du-Château, le Vieux-Château, le Beuvray, qui domine Autun, le Prenclay, enfin le Bois-du-Roi qui atteint 902 mètres au-dessus du niveau de la mer. Toutes sont granitiques, car c'est le granit qui constitue et délimite exactement le Morvand. Ces montagnes ont un aspect sévère, bien que la plupart des sommets soient boisés; cependant elles sont peu escarpées, on n'y voit ni formes anguleuses ni cols infranchissables.

Les forêts en couvrent une grande partie; le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau et l'aune s'y mélangent agréablement et s'exploitent en bois de « moule » pour l'approvisionnement de Paris. J'emprunte au savant historien du Morvand, l'abbé Baudian, la description du transport des bois :

« Le transport de tous ces bois s'exécute par les rivières d'Yonne et de Cure, et leurs principaux affluents, au moyen de flottage à *bûches perdues*, ce qui consiste à les lancer à l'eau et à les abandonner ensuite au courant. L'invention de ce genre de transport, si facile et si économique, date de 1549.

« Avant d'arriver au flottage, on se livre à diverses opérations préalables. D'abord a lieu la *moulée* ou coupe des bois; elle se fait pendant l'hiver; puis viennent le charroi, l'empilage sur les ports, au bord des rivières et des ruisseaux flottables, qui s'exécutent dans le cours de l'été. Enfin on procède au *mar-*

telage, c'est-à-dire à l'application de la *marque* de chaque marchand de bois aux deux bouts des bûches qui lui appartiennent, afin de les reconnaître plus tard. Ce moyen, facile pour éviter les inconvénients d'un mélange général, fut inventé en 1598. Avant cette époque, les marchands comptaient leurs bûches et en retiraient ensuite une quantité proportionnelle, tant d'une essence, tant d'une autre.

« Lorsque le bois est reçu par le *facteur* ou garde de rivière, de chaque marchand, et que le moment du *flot* est arrivé, toutes les populations du voisinage se lèvent; les bords des rivières et des ruisseaux, que l'on grossit à volonté, à l'aide d'étangs ou réservoirs, se couvrent d'hommes et d'enfants auxquels on donne depuis 30 centimes jusqu'à 1 fr. 25 cent. par jour (1). Les uns jettent le bois à l'eau ; les autres, armés de longs crocs, s'échelonnent le long du courant pour surveiller le flot et empêcher que la *goulette*, ou milieu du lit de la rivière resté libre, ne se ferme.

« Mais l'étroit passage vient-il, par l'inadvertance ou l'impuissance de quelque surveillant, à s'obstruer, alors le bois s'amoncelle au loin, et l'eau reflue ou s'échappe à travers les bûches en bouillonnant. A l'instant la vallée retentit de cris confus, et les *flotteurs* accourent à toutes jambes d'aval en amont, pour *déprendre*.

« Rien de plus curieux que cette opération; elle exige quelquefois des efforts longs et pénibles; mais aussi par moment elle ne demande que l'arrachement de quelques bûches. Alors la *rôtie*, ou masse de bois arrêtée s'ébranle tout à coup et s'élance avec un bruyant fracas aux applaudissements de tous les travailleurs. On voit, dans ces circonstances, les bûches rouler, pirouetter, en s'entre-choquant. Le saut de Goulour surtout offre un intéressant spectacle en ce genre. Le bois en se précipitant de sept à huit mètres de haut, cause un tel fracas, que tous les échos de la vallée en retentissent au loin.

« Arrivé soit à Clamecy, soit à Vermenton, le bois de moule, retenu par les *arêts* placés dans la rivière, est retiré de l'eau et déposé sur le rivage. Alors commence l'opération du *triage*, vulgairement appelée le *triage*, ou séparation de la marque de chaque marchand. Quand les divers lots sont tirés à part sous la surveillance des facteurs, et que les différentes essences, comme le *bois gris* ou le chêne et le charme, la *traverse* ou le hêtre, la menuise ou le petit bois, ont été placés séparément, les marchands se rendent à Paris pour en opérer la vente.

« Les commerçants de la capitale, après l'acquisition, viennent à leur tour à Clamecy et à Vermenton, et font remettre le bois à l'eau pour le conduire dans leurs chantiers ; mais le nouveau transport ne s'opère plus de la même manière. On lie ensemble, au moyen de *harts* ou rouettes, de longues perches dont on forme des espèces de radeaux, et on y dépose le bois; c'est ce qu'on appelle *trains*. Chaque train se compose de vingt-cinq décastères ou cinquante cordes de bois environ, et il suffit ensuite de deux hommes pour le diriger. »

Depuis que ces lignes on été écrites, ce genre de transport, sans être entièrement abandonné, est le plus souvent remplacé par le transport en bateaux ou en chemin de fer, plus coûteux, mais qui n'a pas, pour le bois, l'inconvénient d'une longue immersion.

On le voit, les bois et les eaux sont les principales richesses du Morvand : les eaux servent encore à l'irrigation des

(1) Ceci était écrit en 1865. Les prix ont dû presque doubler depuis lors.

prés; ajoutons la pêche des rivières où l'on trouve de superbes truites.

La chaîne du Morvand sépare, on le sait, les bassins de la Seine et de la Loire, le premier de ces fleuves reçoit l'Yonne, le Serain et la Cure; le second, l'Arrou, qui arrose le Bazois, et l'Arrour. La Cure est une jolie rivière aux eaux limpides courant sur des galets; elle traverse le réservoir des Settons, grand étang de 400 hectares très poissonneux, créé de 1848 à 1858 dans le but de grossir la Cure et l'Yonne pour le flottage et la navigation, et contenant 22 millions de mètres cubes d'eau.

Aucune mine n'est exploitée dans ce pays et il est probable qu'il ne se trouve guère de minerai métallifère dans ce sol tout granitique.

L'agriculture s'accommode du terrain du Morvand, bien qu'il soit peu fertile; il a besoin de chaux, et il faut aller chercher celle-ci en Bazois. Il y a quelques vignes, produisant un vin blanc agréable.

L'élevage des bestiaux n'est ni aussi développé ni aussi facile qu'en Bazois, aussi les bœufs servent-ils surtout au travail. Il reste quelques échantillons de la race morvandelle, basse sur jambes, trapue, bien appropriée à ce pays de montagnes; mais ils font place de plus en plus à la race charolaise-nivernaise, peut-être moins nerveuse, mais d'un meilleur rapport pour la boucherie. Quant à l'ancienne race de chevaux à laquelle le Morvand devait une certaine célébrité, elle a totalement disparu devant le cheval de demi-sang.

Le porc s'engraisse facilement à l'aide de la pomme de terre et du sarrasin, et constitue une précieuse ressource pour les habitants, grands mangeurs de lard.

Au point de vue du climat, le Morvand est froid, la neige y tombe en abondance, et il n'est pas rare d'en voir encore au mois de mai sur les sommets. Les orages, comme dans toutes les montagnes, sont fréquents et causent souvent de grands dégâts.

Peu de pays ont conservé autant de souvenirs celtiques et romains; peu de pays sont le sujet d'autant de légendes, et l'on y retrouve les superstitions de l'antiquité dans la croyance aux fées (druidesses), la dévotion aux fontaines, dans certains usages, comme celui de mettre une pièce de monnaie dans la main des défunts. La superstition est si naturelle aux gens de ce pays, qu'on y voit aussi la trace des efforts du christianisme, non pour la heurter de front, mais pour la purifier, par exemple en dédiant chaque fontaine à quelque saint, en élevant des statues de la Vierge sur les pierres jadis souillées par les sacrifices humains.

Le Morvandeau, issu des anciens Celtes, a une physionomie très caractéristique : assez grand, la tête carrée, de petits yeux, le visage pâle, ses formes sont rudes, ses manières brusques, malgré la douceur de son caractère. Très crédule, mais très méfiant pour ses intérêts, ces deux penchants sont facilement exploités par les bureaucrates. Généralement sobre et économe, il se passionne quelquefois pour le vin. Habile dans l'art de feindre, on l'a parfois accusé, non sans raison, de duplicité et de mensonge. Il aime le merveilleux, la conversation, les cérémonies religieuses, tout ce qui frappe son imagination vive et ardente.

Les habitants du Morvand se nourrissaient fort mal du temps de Vauban; il n'en est plus ainsi, bien que le Morvandeau soit moins difficile que l'habitant des plaines. Sa santé est aussi plus robuste, grâce à l'air vif des montagnes.

Le costume des hommes consiste en une chemise de grosse toile, pantalon, veste et gilet de drap, et par-dessus la blouse bleue de tous les paysans du Cen-

tre, chapeau de feutre à larges bords, sabots. Les femmes n'ont plus guère de particulier que le bonnet bien connu qu'on voit aux nourrices.

Les nourrices! voilà une source de richesses, mais aussi de démoralisation pour le Morvand. Démoralisation, d'abord quand elles prennent à demeure des pupilles de l'assistance publique : j'en ai parlé à propos du Bazois. Démoralisation, parce que les filles-mères, acceptées parfois de préférence aux femmes mariées par les familles les plus scrupuleuses sur tout autre point, trouvent un encouragement dans cette facilité à se placer. Démoralisation enfin, parce que la nourrice, après un an ou dix-huit mois passés dans une famille riche, ne retrouve qu'avec peine et dégoût sa chaumière et le travail des champs.

Il faut toutefois constater que les Morvandelles sont moins portées au luxe que leurs voisines du Bazois, et que le fond plus religieux des montagnardes les préserve davantage de la corruption qu'introduit le métier de nourrice.

L'élevage des bestiaux, l'exploitation et le flottage des bois, les charrois dans les forêts, l'agriculture, voilà les ressources que trouve le paysan pour gagner sa vie. Ajoutons que la propriété est plus divisée qu'en Bazois.

Enfin le surcroît de la population cherche dans l'émigration une ressource, parfois temporaire, d'autres fois définitive. Naguère encore, des charretiers ou *gallvachers* descendaient les montagnes au printemps et louaient leurs services aux riches fermiers de la plaine. Aujourd'hui, ce sont surtout les moissonneurs qui viennent en grand nombre suppléer au manque de bras dans le Bazois. Jusqu'à présent, ils se contentaient d'un salaire variant de 3 à 5 francs par jour, mais les politiciens sont en train de les syndiquer, et si la prochaine récolte est abondante, les fermiers auront peut-être beaucoup de peine à s'entendre avec ces braves gens, auxquels on aura représenté leur sort sous les couleurs les plus noires.

D'autres émigrent sans esprit de retour, séduits par le prestige des villes, de Paris surtout, dont le chemin de fer leur rend maintenant l'accès facile. Ils y sont domestiques, employés, ouvriers, et souvent réussissent très bien.

Il va sans dire que la facilité des transports a eu pour conséquence inévitable la disparition d'une partie de l'antique simplicité, et, avec elle, du patois original qui se composait de mots celtiques, latins et français, mélangés, confondus et défigurés et variait d'un village et même d'un hameau à l'autre.

Enfin il y a l'émigration, ou plutôt l'infiltration qui se fait insensiblement de la montagne à la plaine par le besoin de travail, par les mariages, etc. Elle a une bonne influence sur le Bazois, en lui apportant l'âpre énergie et la simplicité qui manquent un peu à ses habitants.

Cte DE DAMAS D'ANLEZY.

OBSERVATIONS SUR L'ENQUÊTE.

Il faut rapprocher ces renseignements de ceux que nous a déjà transmis M. le comte de Damas d'Anlezy sur le Bazois (1). Il y a comme une partie liée entre ces deux régions limitrophes : le Morvand, région montagneuse, déverse, par un mouvement régulier et en quelque sorte automatique, le trop-plein de sa population dans le Bazois, pays de vallées basses. Les populations, comme les cours d'eau, descendent; elles vont chercher dans les pays bas et plus riches le travail qu'elles ne trouvent pas en suffisance dans les pays montagneux et pauvres.

(1) Liv. d'avril 1894, p. 80.

Mais le Morvand n'appartient pas à cette variété de régions montagneuses où dominent les pâturages; en cela, il diffère essentiellement des Pyrénées, de l'Auvergne et du Jura bernois. Nous n'avons pas affaire ici à l'art pastoral; mais à l'art des forêts, à l'exploitation du bois. On comprend, dès lors, que les communautés familiales y soient moins conservées, ce qui se traduit par le morcellement de la propriété.

D'autre part, le Morvand se distingue nettement des régions montagneuses où l'art des forêts donne naissance à une foule d'industries ayant pour objet le façonnage du bois : ce qui est le cas, des Vosges, par exemple. Le bois, ici, est surtout exploité en vue du chauffage et pour l'approvisionnement de Paris en combustible. Il serait intéressant de savoir à quoi tient cette différence. En tous cas, les conséquences sont importantes. Tandis que les populations des Vosges se sont développées dans le sens de l'industrie, de la petite industrie pratiquée le plus souvent à la main et au foyer, ce qui les a conduites à un développement assez remarquable de culture scolaire (les populations industrielles sont portées à demander à l'école un moyen de s'élever dans leur métier); au contraire, les Morvandeaux paraissent peu industrieux; ceux qui émigrent cherchent du travail dans des emplois inférieurs, n'exigeant pas d'aptitude spéciale et dans lesquels on s'élève plus par l'économie que par l'initiative.

L'industrie des nourrices est ici aussi florissante que dans le Bazois et elle y produit les mêmes effets que nous avons eu l'occasion de constater dans cette dernière région.

« Peu de pays, nous dit M. le comte de Damas, ont conservé autant de souvenirs celtiques et romains, etc. » On remarquera que le Morvand avait en effet une importance considérable aux époques celtiques et romaines. Ce massif occupait la position stratégique et commerciale la plus importante peut-être de la Gaule. La grande route des transports était alors le Rhône, puis la Saône que l'on remontait jusqu'à la hauteur de Châlon et de Dijon. Là, il fallait, au moyen d'un portage, gagner soit la Loire, soit la Seine, que l'on descendait ensuite jusqu'à destination. Or le Morvand dominait, au Nord et au Sud, cette route de terre ainsi que ces deux fleuves et leurs affluents.

Depuis que les transports ont emprunté d'autres routes, le Morvand est, en quelque sorte, retombé sur lui-même, c'est-à-dire sur l'exploitation rudimentaire de ses forêts. Il est redevenu ce qu'il est naturellement : un pays pauvre à ressources limitées. Il a été, dès lors, un pays peu enviable. Aussi, lorsque les conquérants francs se sont installés en Gaule, y ont créé des domaines et importé plus ou moins la formation particulariste, ils ont été peu tentés par cette région. Les traditions celtiques ont donc pu s'y conserver sans grand mélange et en dehors des influences qui ont introduit et conservé, dans d'autres régions, les caractères de la fausse famille-souche.

Si M. le Cte de Damas voulait bien entreprendre une étude méthodique du Morvand, en prenant pour base l'observation d'une famille, il apporterait une utile contribution à l'avancement de la Science sociale; il arriverait à déterminer exactement une variété importante dont nous n'apercevons encore que certains caractères généraux.

Edmond Demolins.

LE CONGRÈS DES MINEURS, A BERLIN.

Le 5e congrès international des mineurs avait pour la Science sociale un intérêt tout particulier. On savait que

les mineurs de Grande-Bretagne, qui, l'année dernière, pendant quatre mois, soutinrent contre leurs patrons une grève formidable, y seraient représentés. Quelle allait être la conduite de leurs délégués? Allaient-ils enfin adhérer au programme socialiste?

Le congrès s'est ouvert à Berlin le 14 mai et devait durer six jours. Mais le 18, une éclatante rupture se produisait entre les délégués du continent et ceux de Grande-Bretagne ; ces derniers quittaient Berlin et le congrès était obligé de se dissoudre.

*
* *

1.400.000 mineurs environ avaient envoyé des délégués. La députation anglaise comprenait 38 membres représentant 645.000 mineurs. De ces 38 délégués, 10 étaient les élus des 120.000 mineurs du Durham et du Northumberland qui forment un groupe absolument autonome (1). Les délégués continentaux étaient envoyés par 462.000 mineurs d'Allemagne, d'Autriche, de France, et de Belgique.

Citons parmi les 39 allemands, *tous mineurs congédiés*, les organisateurs de grèves Schröder et Bunte, délégués de Westphalie.

Parmi les Français (4 délégués représentant 100.000 mineurs) brillent d'un vif éclat MM. Lamendin, député du Pas-de-Calais, et Calvignac, maire de Carmaux.

Du côté des Anglais, 7 membres du Parlement, dont MM. John Wilson, Pickard, Thomas Burt, secrétaire parlementaire du Board of Trade, tous les trois élus du Durham et du Northumberland, M. S. Woods, député du Lancashire, M. Abraham, député du pays de Galles.

(1) Voir La *Science sociale*, décembre 1893 : « La grève des mineurs en Angleterre », par M. Paul de Rousiers.

Aux yeux des Allemands et des autres continentaux, le congrès était tout d'abord une manifestation politique et socialiste. Mais les délégués anglais ne l'entendaient pas ainsi. « Ce que nous attendons de ce congrès, déclare M. Burt, dès la première séance, c'est qu'il aide à affermir notre solidarité internationale, qu'il améliore notre organisation en tous pays, et qu'il facilite notre but commun par l'échange des opinions. » Et M. Pickard est plus net encore : « Nous ne sommes pas venus, dit-il, pour exciter la haine d'une classe contre une autre. » Les continentaux, tous partisans de la lutte des classes, étaient bien avertis; les Anglais ne venaient pas faire de la politique, mais traiter des affaires.

Instruits par l'expérience du congrès de Zurich, où la discussion fut conduite à tort et à travers, les Anglais avaient élaboré un programme d'études qu'ils firent adopter par le congrès. Six questions y étaient inscrites : 1° condition des mineurs sur toute la surface du globe; 2° travail des femmes dans les mines; 3° introduction légale de la journée de huit heures; 4° mesures à prendre pour empêcher la surproduction; 5° mesures à prendre pour protéger la santé et la vie des mineurs; 6° nomination d'ouvriers mineurs comme inspecteurs des exploitations.

Le 15 mai, les travaux proprement dits du congrès commencèrent par la lecture des rapports sur la première question. M. John Wilson, délégué des mineurs du Durham et du Northumberland, déclare qu' « à leur avis c'est par *entente amicale* avec leurs patrons que les ouvriers peuvent obtenir les conditions les plus favorables. Aussi *s'opposent-ils à la fixation des heures de travail par la Législature* ». Un délégué français, M. Rondet (de Saint-Étienne), dit au contraire : « Maintenant que l'u-

nion des mineurs français est faite, il faut s'adresser aux pouvoirs publics pour obtenir la prise en considération de leurs justes revendications ». M. Rondet conclut en se plaignant de la mauvaise répartition de la richesse; tandis que les uns meurent de faim, les autres meurent d'indigestion. Plusieurs autres continentaux parlent dans le même sens; mais on doit se borner ce jour-là à des affirmations de principes, car le président anglais, M. Woods, empêche toute discussion politique.

Les continentaux ne sont pas contents. Aussi le lendemain une discussion très vive s'engage au sujet de la présidence, et se termine par la nomination de M. Lamendin. Les rapports succèdent aux rapports; à la fin de la séance, comme les Allemands en présentent encore deux supplémentaires, les Anglais protestent. « Nous sommes dégoûtés de ce bavardage », s'écrient-ils.

Un délégué allemand, M. Schröder, préside la séance du 17 mai. On commence la discussion de la journée de huit heures. M. Cowey, au nom de la grande majorité des mineurs de Grande-Bretagne, dépose l'ordre du jour suivant : « Le congrès se prononce pour la journée légale de huit heures, parce qu'à son avis c'est le seul moyen d'obtenir cette réforme d'une façon sûre et permanente ». Aussitôt M. Young, délégué du Northumberland, appuyé par M. Johnson, délégué du Durham, propose l'amendement suivant : « Le Congrès, reconnaissant la grande diversité des conditions naturelles existant chez les peuples ici représentés, estime qu'il est hors de propos de déléguer au Parlement ou à tout autre corps législatif le pouvoir ou le droit de fixer la durée du travail des adultes dans les mines, mais conseille fortement aux mineurs de chaque nation de saisir toutes les occasions de diminuer leurs heures de travail, autant que cela est possible et non préjudiciable à leurs intérêts ». M. Calvignac dépose un deuxième amendement : « Le Congrès adhère à la résolution du congrès de Londres : que le principe des huit heures soit établi par la loi pour tous les ouvriers des mines, *soit du fond, soit de la surface* ».

M. Young revient défendre son ordre du jour : « Nous sommes tous pour la diminution des heures de travail, dit-il, mais nous croyons *impraticables les règlements législatifs*. Le seul point en question est donc la méthode à suivre. Notre opinion est basée sur le fait que la variété des conditions, de la durée, et des salaires du travail dans les différents districts est due à des causes naturelles seules, et ne peut donc être abolie par loi. L'uniformité est un non-sens. Je n'ai jamais entendu de pires absurdités que dans les débats de la Chambre des Communes sur la journée de huit heures... » Et M. Johnson ajoute : « Nous n'avons pas grande confiance dans le Parlement anglais. » Or il est intéressant de noter que, grâce à leur puissante organisation, les mineurs du Durham et du Northumberland ont envoyé à la Chambre des Communes quatre députés ouvriers.

Au vote, la journée légale de huit heures est adoptée à l'unanimité moins dix voix, celles des délégués du Durham et Northumberland. On passe à l'amendement Calvignac. Tous les continentaux et deux Anglais votent *pour*, vingt-sept Anglais s'abstiennent, deux sont absents, et sept votent *contre;* ce sont encore les délégués du Durham et du Northumberland.

La question discutée ensuite est celle du travail des femmes dans les mines. A l'unanimité, le Congrès se prononce en faveur de son interdiction.

Le 18 mai, M. John Wilson préside et l'on aborde la discussion de la res-

ponsabilité des patrons. Un délégué belge, M. Callewaërts, demande que les patrons soient obligés légalement d'indemniser les ouvriers blessés à leur service. M. S. Woods déclare que les Anglais s'abstiendront, à cause de circonstances spéciales en Angleterre. « Un projet de loi, dit-il, est soumis au Parlement, demandant la responsabilité des patrons pour les blessures causées aux ouvriers par la faute de leurs camarades. Du reste, la proposition belge demande des indemnités même pour les accidents dus à la propre faute des victimes, ce que nous croyons injuste. »

M. Weir, délégué écossais, l'appuie. « Comment, dit-il, tenir un patron responsable de l'explosion d'une chaudière due à la négligence du chauffeur. » — « La plupart des explosions sont dues à l'avidité des employeurs, répond M. Lamendin; les familles des victimes devront-elles se contenter pour vivre des fragments de la chaudière? »

On passe au vote de la proposition belge. Tous les continentaux votent *pour*, tous les Anglais *contre*.

La question suivante est celle du *living-wage*, c'est-à-dire le salaire minimum nécessaire à la subsistance de l'ouvrier et de sa famille. Cette idée jouit d'une grande faveur parmi les ouvriers anglais, bien qu'elle semble perdre du terrain. M. Thomas Burt, député des mineurs du Durham, a pu, tout dernièrement (21 avril 1894), tenir ce langage à ses électeurs : « Le salaire minimum n'est qu'une phrase; le *living-wage* est impossible à définir. C'est bien de le garder comme un idéal; il convient assez de le discuter et de le débattre, mais ce qu'on trouve quand on vient à examiner la question d'une façon pratique, c'est que si le salaire nominal était maintenu, beaucoup d'ouvriers perdraient leur travail, beaucoup d'autres ne travailleraient qu'un jour sur deux, et quand bien même le salaire journalier nominal serait maintenu à son ancien tarif, le salaire hebdomadaire ou mensuel pourrait tomber très bas. »

Les délégués anglais proposent la résolution suivante : « Le Congrès est d'avis que le *seul* moyen d'obtenir et de maintenir un living-wage est l'organisation complète des mineurs. Les questions de salaires ne doivent pas être décidées sans permettre aux patrons de se renseigner sur les chances de profit ou de perte et sur les prix de vente. » Un délégué allemand, M. Brodam, appuyé par M. Lamendin, propose l'amendement suivant : « Le congrès demande la fixation d'un salaire minimum par la loi en tous pays. »

On met aux voix la proposition Brodam. Tous les continentaux votent *pour*, tous les Anglais *contre;* et comme c'est le nombre des mineurs représentés qui décide, et non pas celui des délégués, la proposition est rejetée. On vote ensuite sur la proposition anglaise. Les continentaux, furieux de leur échec, votent tous ensemble *contre*, mais elle est adoptée par 62.700 voix de majorité, bien que les délégués des 120.000 mineurs du Durham et du Northumberland s'abstiennent.

Dans la séance de l'après-midi, on discute les mesures propres à remédier à la surproduction. Au nom des Anglais, M. Aspinwall propose cet ordre du jour : « Le Congrès croit que la surproduction du charbon est causée par l'entrée dans les mines d'ouvriers inexpérimentés et l'énorme concurrence que se font les intermédiaires. Le Congrès est d'avis que les divers gouvernements doivent employer tous les moyens légitimes pour prévenir la surproduction en limitant l'extraction et en prenant des mesures légales pour empêcher les ouvriers inexpérimentés d'entrer désormais dans

les mines. » Deux autres résolutions sont proposées par les Allemands et les Belges; nous n'en connaissons pas le texte, mais il est facile de deviner qu'elles réclament une intervention plus grande de l'État. Le vote prépondérant des Anglais les fait rejeter.

On vote alors sur la proposition anglaise. Tous les continentaux votent *contre*, les délégués du Durham et du Northumberland s'abstiennent une fois de plus, et les deux délégués gallois ont déjà quitté Berlin. M. Wilson annonce que la proposition est adoptée par 12.000 voix de majorité. « Quelle blague », s'écrie M. Lamendin.

Un effroyable tumulte éclate. M. Calvignac, qui se fait remarquer par sa violence, reproche au vice-président français de ne pas le faire respecter, et proteste que si on ne veut pas l'entendre, il quittera le congrès avec ses amis « qui trouveront le moyen d'embêter les Anglais ».

Alors M. Wilson, au nom de ses compatriotes, constate que les continentaux menacent de siéger seuls, il se plaint en outre qu'on ait fait exprès de prolonger les discussions. Dans de pareilles conditions, les délégués anglais estiment devoir se retirer, et partiront le soir même.

Les continentaux proposant de siéger à nouveau, M. Wilson refuse de mettre aux voix leur proposition et lève la séance. « C'est un enterrement de première classe, » crie M. Lamendin, qui cette fois, nous semble complétement dans le vrai.

Il est facile de distinguer les causes de cette rupture.

Au congrès de Zurich (6-12 août 1893), on était si bien resté dans le vague et les discussions politiques, que les délégués anglais se contentèrent de présenter à leur retour un rapport de 57 *mots*. « On aurait pu espérer (1), dit M. Aveling, gendre de Karl Marx, et l'un des chefs du parti socialiste anglais, que des Trade-Unionistes auraient au moins mentionné la résolution votée au congrès en faveur d'une organisation nationale et internationale des unions ouvrières, *si on ne peut pas leur demander de s'intéresser au mouvement socialiste international.* » Cette dernière phrase prouve bien que l'Angleterre est réfractaire au socialisme.

A Berlin, les délégués anglais firent tous leurs efforts pour ne pas laisser s'égarer la discussion. Ils obligèrent les continentaux à s'en tenir strictement aux questions inscrites au programme, et écartèrent absolument la politique des débats du congrès. C'était plus que suffisant pour exaspérer les délégués continentaux, tous socialistes révolutionnaires; aussi s'insurgèrent-ils à la première occasion contre « la tyrannie anglaise ». C'était la rupture. La rupture parce qu'au lieu de s'en tenir, comme à Zurich, à de grands mots et à des déclarations de principes, on avait cette fois abordé les questions qui touchent directement l'intérêt des mineurs.

A Zurich, on avait pu voter toutes les résolutions les plus socialistes et les plus dépourvues de sens pratique. Comme c'étaient des résolutions d'une portée générale, et qu'elles ne concernaient pas directement les Trade-Unionistes anglais, leurs délégués ne s'étaient point émus de ces coups d'épée dans l'eau, et s'étaient borné à les passer sous silence dans leur rapport. A Berlin, l'intérêt des mineurs était directement en jeu ; leurs délégués ont été intransigeants. Ils ont écrasé de leur vote prépondérant toutes les propositions continentales pour faire triompher les

(1) Voir « *l'Ère Nouvelle*, revue de socialisme scientifique », Novembre 1893. Edward Aveling : Le congrès des Trade-Unions anglaises.

leurs. Au grand scandale des socialistes, ils ont envisagé les questions, non pas au point de vue des principes, mais au point de vue des faits, montrant par là que s'ils écoutent tout d'abord la voix de l'intérêt, ils écoutent aussi celle du bon sens.

Quant aux délégués du Durham et du Northumberland, ils se sont montrés, à Berlin, aussi inébranlables qu'à Belfast. Ils ont résolument voté contre toute ingérence de l'État dans leurs affaires; et, en s'abstenant à propos, ils ont évité de froisser leurs compatriotes qui, a déclaré M. Johnson, viennent de plus en plus à leurs idées.

En résumé, le congrès de Berlin a mis en relief une fois de plus quelles divergences profondes engendrent les formations sociales différentes.

Sur le continent, la formation communautaire a repris le dessus. L'État s'occupe de tout, contrôle tout, règle tout, et le pire, c'est qu'on regarde son intervention dans nos affaires non seulement comme un droit mais comme un devoir. Les particuliers n'ayant plus aucun droit, le gouvernement les a tous. Il est donc naturel et logique que chez les peuples appartenant à cette formation, on recoure sans cesse à l'intervention de l'État, et que les divers partis, — le parti socialiste comme tous les autres, — poursuivent un but politique, et cherchent d'abord à mettre la main sur les pouvoirs publics. « *Si vous avez le pouvoir, vous avez le droit* », lisait-on sur un drapeau rouge dans la salle du congrès de Berlin. Remarquons que c'est le fameux mot de Bismark : « *La force prime le droit* » exprimé en d'autres termes.

En Grande-Bretagne, au contraire, c'est la formation particulariste qui domine. L'individu ne s'est pas laissé annihiler par l'État; aussi, confiant en lui-même, refuse-t-il de s'en rapporter à l'arbitraire des lois. On ne songe pas à la conquête du pouvoir politique, car, pour l'exercer dans le sens de son intérêt personnel, on rencontrerait trop d'obstacles. On préfère confier à l'association la défense de ses intérêts privés. Mais là encore, nous trouvons une grande différence avec les associations du même genre du continent, les syndicats ouvriers par exemple. Tandis que le syndicat en vient fatalement à s'occuper de politique, l'association anglaise, faite dans un but bien déterminé, s'y cantonne. Elle défend les intérêts de ses membres, elle ne prétend pas réformer la société; et, quand elle s'adresse aux pouvoirs publics, c'est pour obtenir assistance sur un objet précis, et assistance pour elle et pas pour tout le monde.

Des délégués appartenant à deux formations sociales aussi différentes ne pouvaient pas s'entendre. Leur réunion, ainsi qu'on vient de le voir, n'a eu pour résultat que de faire éclater leurs divergences sociales.

En science sociale, comme en chimie, il y a des corps qui ne se combinent pas.

J. Bailhache.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Les ouvriers des chemins de fer. — La fin du mois dernier a été marquée par un événement bien inattendu, la chute du ministère, survenue quarante-huit heures après une séance où un ordre du jour de confiance, voté à une écrasante majorité, semblait l'avoir affermi pour longtemps.

Cette chute, on le sait, a été à demi volontaire. Il n'en est pas moins vrai que la divergence était réelle, à ce moment, entre les vues du ministère et

celles de la Chambre. En quoi et pourquoi cette divergence?

Une interpellation avait lieu, on se le rappelle, sur la question des ouvriers de chemins de fer. Ces derniers ont tenu à Paris, dernièrement, un congrès qu'ils s'efforçaient de rendre le plus général possible. Les Compagnies, voyant d'un mauvais œil ces réunions, faisaient des efforts peu déguisés pour empêcher leur personnel d'y prendre part, et les députés d'extrême gauche, radicaux et socialistes, sommaient le Gouvernement d'*intervenir* auprès des Compagnies pour qu'elles donnassent la plus grande liberté à ceux de leurs employés qui voulaient prendre part aux délibération du congrès.

Le Gouvernement promettait de plaider auprès des Compagnies la cause des ouvriers. Il s'engageait donc, sans y être tenu, dans un certain sens; mais là ne se bornait pas la question.

L'État, en France, n'est pas seulement État. Il est encore propriétaire de chemins de fer. Lui aussi exploite un réseau, et, sur ce réseau, il a des ouvriers qui font exactement la même besogne que les ouvriers des Compagnies du Nord, de Lyon, de l'Ouest, etc., accomplissent sur leurs réseaux respectifs. Or, non seulement le Gouvernement n'entend pas que ses ouvriers prennent part à quelque congrès que ce soit, mais encore il leur interdit formellement de s'organiser en syndicats, en dépit de la loi de 1884, qui, en autorisant la formation de syndicats, ne fait aucune exception pour les ouvriers de l'État.

Mis au pied du mur par des orateurs de divers partis, le ministère a donc été obligé, dans l'espace de quelques minutes, de prendre deux attitudes différentes : d'une part, promesse de favoriser le congrès des ouvriers des chemins de fer en demandant aux Compagnies la plus large tolérance, d'autre part, refus absolu de donner aucune permission de ce genre à son propre personnel.

Or, quelle différence y a-t-il, pratiquement, entre un graisseur de machines du P. L. M. et un graisseur de machines de l'État? — Aucune. Pourquoi donc toute liberté à l'un et d'inflexibles barrières pour l'autre? La contradiction sautait aux yeux, et beaucoup de députés modérés, votant d'habitude avec le ministère, n'ont pu s'empêcher, ne fût-ce que par un simple sentiment d'équité, de voter pour l'ordre du jour d'un député d'extrême droite, M. de Ramel, reconnaissant que la loi de 1884 sur les syndicats s'applique aussi bien aux ouvriers de l'État qu'à ceux de l'industrie libre.

Le Gouvernement se justifiait en déclarant que ses ouvriers à lui, par le fait qu'ils travaillent pour lui, ne sont plus des ouvriers, mais des fonctionnaires. Cette théorie, comme on l'a fait remarquer, gratifierait la France de 300.000 fonctionnaires de plus. Nous en avons déjà 800.000. Il y aurait donc un million cent mille individus investis en France d'une fonction publique, sans compter les armées de terre et de mer.

N'est-ce pas effrayant, et cette contradiction sur laquelle est venu naufrager le ministère, n'est-elle pas, dans son genre, un avertissement de l'immense péril social que fait courir au pays cette absorption progressive de toute entreprise privée par l'action envahissante de l'État ?

Une chose claire, c'est que, si l'État n'avait pas été « Compagnie de chemins de fer », le ministère Casimir Périer n'aurait jamais pu tomber sur une question semblable. Son attitude, quelle qu'elle fût, aurait eu de l'unité, et la majorité l'eût soutenu sans remords.

Puisse la leçon, après tant d'autres, être comprise.

L'affaire Turpin. — Un nouveau scandale a été jeté en pâture à la politique. Turpin, l'inventeur de la mélinite, aurait été sur le point de vendre à une grande puissance autre que la France un secret terrible qui peut amener un jour la destruction de nos armées.

Nous ne savons encore, au moment où nous traçons ces lignes, ce qu'il y a de vrai et dans le fait de l'invention et dans celui de la trahison. Une chose bien certaine, c'est que Turpin, quelque coupable qu'il soit, a fortement à se plaindre de l'accueil que le Gouvernement a fait à ses offres, et qu'on a tout fait, dans les sphères administratives, pour le pousser à son acte de désespoir.

L'événement prouve, une fois de plus, la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, où se trouve un inventeur, à moins de circonstances et de faveurs exceptionnelles, pour faire parvenir son invention sous les yeux de qui de droit.

Un obstacle redoutable se dresse entre la bonne volonté de l'inventeur et l'adoption de sa découverte. Cet obstacle, nous le connaissons, ce sont les bureaux.

Les bureaux n'ont aucun intérêt direct aux innovations; endormis dans leur routine, ils appréhendent instinctivement tout ce qui peut les sortir de la douce quiétude à laquelle ils sont accoutumés. Habitués à tout régler par arrêtés, circulaires, paperasses quelconques, ils regardent du haut de leur grandeur le pauvre hère qui, dépourvu de tout titre officiel, ose leur faire entrevoir un changement possible dans le rangement de leurs chemises et de leurs cartons.

Les bureaux se méfient donc de l'inventeur, et l'inventeur, de son côté, se méfie justement des bureaux.

Il se rencontre toujours, dans les administrations, des gens habiles à se parer des plumes du paon, et qui ne se font nullement scrupule d'exploiter à leur profit l'idée d'un autre. Le procédé est facile. Une interrogation habile, une réponse dédaigneuse à l'inventeur, puis, son secret une fois connu, quelques modifications de détail qui le démarquent, et voilà notre homme dépouillé du fruit de son travail. L'inventeur qui a une proposition à faire à un ministre tient donc essentiellement à voir le ministre lui-même, ou quelque chose d'approchant, et non un vulgaire rond-de-cuir. Or, c'est à quoi n'a pu arriver Turpin, malgré l'appui de plusieurs journalistes des plus connus et d'un député notable. L'entrevue demandée par lui n'a pu avoir lieu, et c'est seulement alors que, poussé par la misère, il aurait voulu faire argent de son secret.

On a dit de la France que nul peuple n'a produit autant de génies inventifs, mais que jamais elle n'a su profiter la première de leurs travaux. Les deux choses s'expliquent par notre constitution sociale. La vigoureuse efflorescence des cultures intellectuelles, nulle part plus remarquable que chez nous, fait éclore tout naturellement des esprits scientifiques, parfois absolument supérieurs; mais, lorsqu'il s'agit de passer du domaine spéculatif à l'application pratique, la lourdeur et la centralisation confuse de nos services administratifs arrête net le progrès qui pourrait résulter d'une idée nouvelle.

*
* *

M. Jules Roche et les sociétés de secours mutuel. — Nous citions dernièrement un discours prononcé à la Chambre par M. Jules Roche, à propos des droits sur les blés. Le même orateur vient de se faire entendre sur un théâtre plus restreint, devant la société *l'Avenir,* fondée par « les dames et les demoiselles du commerce et de l'industrie », en vue d'assurer à ses membres

des secours médicaux, des indemnités en cas de maladies, des pensions viagères et des subventions pour funérailles.

M. Jules Roche, que nous ne connaissons pas et que nous n'avons aucun intérêt à flatter, a le talent d'élever les discussions à une hauteur où elles deviennent, non plus seulement instructives au point de vue technique, mais abondamment fournies de hautes et utiles considérations. Nous ne résistons pas au plaisir de citer un passage de son discours.

« Le seul nuage qui soit à l'horizon, avait dit le président M. Laloue, c'est la difficulté que nous prévoyons pour le service intégral des pensions de retraite. »

M. Jules Roche a répondu :

« Pour vaincre les difficultés, dit-il, il faut commencer par bien les voir, par bien les mesurer, par bien les peser, c'est le seul moyen d'entrer en lutte avec elles. Or, cette condition d'accumuler des capitaux pour, avec le produit de ces capitaux au bout d'un nombre d'années assez prolongé, se procurer des ressources permettant par l'intérêt de l'argent de servir des pensions à tout le monde, il n'est pas bien sûr que ce ne soit pas là une illusion dangereuse.

« Le taux de l'intérêt diminue chaque jour, et tant mieux; puisque l'argent n'est qu'un outil de travail, il faut qu'il devienne le plus rapidement possible à la disposition de ceux qui travaillent, et pour qu'il devienne un outil dans les mains du travailleur, il faut que l'intérêt qu'il porte soit diminué de plus en plus par la baisse de l'intérêt de l'argent. »

L'orateur démontrait, par suite, que le mécanisme des pensions de retraite est destiné à fonctionner de plus en plus difficilement, et qu'il faut, pour assurer une retraite aux invalides du travail, un redoublement de sacrifices et d'efforts, ce qui d'ailleurs n'est pas mauvais.

« Donc, ajoutait-il, au point de vue de la vie de chaque jour, pour les encouragements moraux, pour les ressources matérielles en cas de maladie, dans votre Société vous avez l'avantage le plus grand de persévérer avec une activité redoublant chaque jour dans l'œuvre que vous avez entreprise et surtout à compter sur vous-mêmes.

« On vous a parlé de bienfaiteurs... Mais ce sont des événements rares sur lesquels, pour doubler votre bilan, il ne faut pas compter; quand le bienfaiteur arrive, tant mieux, c'est comme lorsqu'on gagne le gros lot à la loterie, mais ce n'est pas avec les loteries que vous établirez vos comptes de chaque jour; c'est avec votre travail, c'est avec votre esprit d'administration toujours vigilant, par ces qualités de direction dans votre Société qu'on admire en vous qu'il faut triompher, le reste après. Si les recettes viennent par surcroît, tant mieux, le reste sera le bienvenu, mais commencez par vous assurer la vie de chaque jour.

« L'État? Eh oui, l'État assurément; mais l'État, qui est-ce? C'est vous; est-ce que vous croyez qu'il y a quelque part un gouvernement bienfaisant appartenant à une autre planète possédant des trésors dont il peut faire cadeau au peuple français? Cela a existé tant bien que mal, mais il y a très longtemps, à une époque où les princes étaient maîtres de tout; et alors, lorsqu'ils donnaient quelque chose à leur peuple, ils ne lui donnaient que son bien et, en définitive, cela pouvait paraître un cadeau; mais, aujourd'hui, le tyran, même le bon tyran, a disparu, et nous ne le reverrons plus que dans l'autre monde, et *l'État c'est nous*, de sorte que *ce que l'État nous donne, c'est nous-*

mêmes qui le faisons, et, alors, il est bien plus simple de ne pas passer par tous les bureaux des ministères et les couloirs de la Chambre et du Sénat et de faire vous-mêmes tout ce qui est en votre pouvoir pour vous venir en aide... Le premier devoir, c'est notre propre volonté, nos besoins, nos qualités personnelles; c'est à ce droit commun à faire nos propres affaires. Quant à l'État, il a beaucoup de besogne, il a beaucoup de travail; il faut qu'il garde l'ordre public; il faut qu'il préserve la sécurité individuelle, et il ne le fait pas toujours très bien; il faut, hélas! qu'il entretienne des centaines de milliers de soldats et qu'il consacre le plus possible de son énergie, le plus pur de ses économies faites sur le travail de la nation tout entière, à préparer cette œuvre de mort qui est nécessaire pour le maintien de la paix; et ce n'est pas notre faute si les choses sont ainsi, ce n'est pas vous qui le voulez, vous qui êtes des mères de famille, des épouses, des sœurs, des filles, ce n'est pas vous qui avez fait ces conditions de la Société, ce n'est pas moi non plus, ce n'est personne d'entre nous, c'est la fatalité qui pèse sur la France, ce sont des événements auxquels nous n'avons pas pris part et que nous subissons. »

On ne saurait mieux mettre en relief l'absurdité qu'il y a à vouloir faire créer par l'État toute une classe de rentiers nouveaux : les retraités du travail. Ces idées, qui séduisent immédiatement les esprits naïfs par leur côté sentimental et humanitaire, seraient dans leur réalisation, non seulement une calamité économique, — puisque l'argent donné ainsi par l'État serait puisé dans les poches des contribuables par le mécanisme de l'impôt, et qu'il faudrait ajouter les frais mêmes de ce mécanisme à la dépense nette dont profiteraient les ouvriers, — mais encore une aberration au point de vue social, puisque, en faisant miroiter aux yeux de tous les travailleurs la perspective d'un repos certain et facile, on tuerait dans leur germe toute initiative et tout effort personnels. Une société de secours mutuels, restreinte par nature, où tout le monde se connaît et se surveille, et où les paresseux peuvent beaucoup plus difficilement trouver leur coin, n'offre pas ces désavantages et satisfait sans danger les penchants généreux du cœur humain.

*
* *

Aveu curieux. — La grève des cochers, qui vient dernièrement de se produire à Londres, arrache à M. Rochefort, dans *l'Intransigeant*, les réflexions suivantes, qui sont vraiment trop curieuses pour que nous ne les signalions pas à nos lecteurs.

« Je suis amené à constater, non sans une véritable douleur patriotique, à quel point les travailleurs anglais sont plus forts que nous dans la façon de faire triompher leurs droits.

« Il faut bien, du reste, qu'il en soit ainsi, puisque chez eux toutes les grèves réussissent, tandis qu'en France elles échouent presque invariablement. A quoi tient cette différence de résultat? *Peut-être à ce que l'ouvrier anglais poursuit uniquement une victoire matériellement économique, sans y mêler aucune arrière-pensée d'ambition personnelle.* Le triomphe définitif a probablement aussi pour cause principale l'étroite union et l'absolue solidarité dans laquelle se confinent les grévistes et que leurs chefs, également unis entre eux, leurs imposent avant tout.

« Ce qu'on ne saurait aussi trop admirer, c'est l'insouciance complète du gouvernement britannique devant l'extension de la grève et les manifestations qu'elle provoque. Je traversais diman-

che Hyde-Park, au milieu d'une foule de cabmen assemblés autour d'un des leurs qui, en plein air, leur expliquait la situation et les invitait à ne pas rabattre un centime de leurs prétentions...

« Les délégués des grévistes vont de groupe en groupe quêter parmi les promeneurs, qui presque tous, *sans haine comme sans distinction politique*, mettent la main à la poche. Pour ma part, j'y vais tous les jours de mon shelling, et hier c'est un policeman qui, s'apercevant que je n'avais pas de monnaie, m'a offert d'aller me changer une livre sterling. »

Cette confession est très curieuse de a part d'un journaliste qui, vu ses opinions, vu surtout la clientèle de son ournal, a intérêt à exalter l'ouvrier rançais et à le mettre au-dessus de out.

Exilé depuis plusieurs années en Anleterre, M. Rochefort n'a pu faire aucement que d'ouvrir les yeux, et il raonte ce qu'il a vu.

Les ouvriers, lecteurs de *l'Intransigeant*, en tireront, s'ils le veulent, des onclusions pratiques. Mais y songeront-s seulement?

G. D'AZAMBUJA.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

tudes de droit international conventionnel, par M. LÉON POINSARD. Première série, 1 vol. in-8° de 581 pages. Paris, 1894. Librairie Cotillon, F. Pichon, successeur, éditeur.

M. Léon Poinsard est notre ami et noe collaborateur. Pour que l'éloge de n nouvel ouvrage ne puisse paraître rien entaché de partialité, nous nous rnons à reproduire un compte rendu *Journal des Débats*, qui formule sur tte œuvre le jugement que voici :

Nous avons d'excellents exposés des règles du droit public ou du droit privé international, nous avons aussi de très savantes monographies portant sur telle ou telle application spéciale de ces règles; mais il n'existe pas encore, dans notre littérature diplomatique et juridique, une seule étude d'ensemble sur ce qu'on peut appeler le droit international conventionnel, sur les traités par lesquels les différents pays ont déterminé, soit leurs relations d'État à État, soit les rapports des particuliers soumis à leurs souverainetés respectives. Assez faible autrefois, le nombre de ces traités a singulièrement augmenté depuis un demi-siècle. Les grandes inventions de notre temps, la navigation à vapeur, les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, ont centuplé l'activité des échanges de toute nature entre les nations : échanges de marchandises, de valeurs mobilières, de monnaies, de lettres, de dépêches, de créations littéraires, artistiques, de découvertes industrielles. Des questions de droit diplomatique dont nos grands-pères n'auraient pas même soupçonné l'existence sont nées en foule. On a essayé de les résoudre par des accords conclus de puissance à puissance. Pour quelques-unes d'entre elles, on est allé encore plus loin : on a créé des organes internationaux permanents, investis d'un mandat commun par un certain nombre d'États groupés en Unions, pour tel ou tel objet spécial. Ainsi s'est formée, ainsi s'est développée toute une nouvelle branche du droit international. C'est sur elle que portent les études contenues dans le volume dont nous annonçons la publication. Ancien bibliothécaire de l'École libre des Sciences politiques, aujourd'hui secrétaire général des bureaux internationaux qui ont été institués à Berne pour la protection de la propriété industrielle, M. Poinsard

était admirablement placé pour entreprendre une pareille tâche. Il s'en est acquitté avec une compétence, une clarté remarquables. Transports maritimes et fluviaux, transports par chemins de fer en temps de paix et de guerre, commentaire des arrangements conclus à leur sujet et connus sous le nom d'Union de Berne, relations postales télégraphiques entre les États, traités de commerce, Union monétaire latine, organisation du bureau international des poids et mesures, conventions spéciales et Union générale pour la réglementation de la propriété littéraire et artistique, des brevets, des dessins et marques de fabrique, M. Poinsard donne sur toutes ces matières si compliquées et si diverses des explications d'une précision parfaite, sans se perdre dans la discussion des théories ou dans d'infimes détails, mais en n'omettant rien de ce qu'il importe de connaître et en rendant les recherches très faciles par la netteté, la multiplicité, l'ordonnance logique et rigoureuse des divisions. Son ouvrage rendra les plus grands services aux jurisconsultes, aux diplomates, aux administrateurs, aux gens d'affaires, aux membres du Parlement, à tous ceux que leurs fonctions ou leurs intérêts appellent à s'occuper des conventions internationales, soit pour en préparer, en discuter ou en ratifier les clauses, soit pour en invoquer ou en subir l'application.

*
* *

Publications nouvelles déposées au bureau de la Revue :

Librairie Firmin-Didot : *De 1800 a 1812. Un Aide de Camp de Napoléon.* Mémoires du général comte de Ségur, de l'Académie française. 1 vol. in-12. — *La captivité de Sainte-Hélène d'après les rapports inédits du marquis de Montchenu, commissaire du gouvernement du roi Louis XVIII dans l'île*, par Georges Firmin-Didot, secrétaire d'ambassade. Ouvrage accompagné de huit gravures hors texte. 1 vol. in-8. — *Gentilshommes ruraux de la France*, par Henri Baudrillart. 1 vol. in-8. — *La Province sous l'ancien régime*, par Albert Babeau, correspondant de l'Institut. 2 vol. in-8.

Librairie Hachette : *Derniers essais de critique et d'Histoire*, par H. Taine. 1 vol in-12. — *Souvenirs de Napoléon Ier. Extraits du Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. le comte de Las Cases. 1 vol. in-12 — *A travers la Russie boréale*, par Charles Rabot, ouvrage contenant 61 gravures 1 vol. in-12. — *Voyage au trois Guyanes et aux Antilles*, par G. Verschuur. 1 vol in-12. — *Nouvelle Géographie universelle L'Amazonie et la Plata*, par Élisée Reclus, tome XIX et dernier, livr. 1056 1061. — *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, par Vivien de Saint Martin et Louis Rousselet. Fascicule 75 et 76. — Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies, par F. Joanne; livr. 75 et 76

Librairie Guillaumin : *Pendant une mission en Russie.* Première série : *A travers l'Allemagne*, par M. E Fournier de Flaix. 2 vol. in 12.

Librairie Mame : *Aux Indes et en Australie dans le Yacht le « Sunbeam »*, par Lady Brassey, traduction de Gaston Bonnefont, illustré de 200 dessins. 1 vol in-8. — *Les Chevaliers de Rhodes et de Malte*, Chroniques et récits, par P. Farochon. 1 vol gr. in-8.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).